

HISTOIRE de NAPOLÉON Ier.

Par Nicolas Batjin.

VOL. II.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON IER

SURNOMMÉ : LE GRAND.

Londres : Imprimé par A. Schulze, 13, Poland Street.

HISTOIRE

DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

SURNOMMÉ : LE GRAND.

PAR NICOLAS BATJIN, HISTORIOGRAPHE,

Auteur de l'Histoire de la Noblesse de France.

OUVRAGE ORNÉ DE SIX PLANCHES GRAVÉES.

TOME DEUXIÈME.



LONDRES:

DULAU ET Co., LIBRAIRES,

37, SOHO SQUARE, W.

PARIS	BRUXELLES	LEIPZIG
E. DENTU, libraire,	C. MUQUARDT, libraire,	K. F. KÖHLER libraire,
Palais-Royal.	2, rue Royale.	2, Post-strasse.

1867.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

SURNOMMÉ: LE GRAND.

CHAPITRE XXVIII.

NAPOLÉON Ier, EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE D'ESPAGNE.

Du 18 *Octobre* 1808 *au* 23 *Janvier* 1809.

SOMMAIRE :

Discours de l'Empereur au Corps Législatif.—Il annonce qu'il va se mettre à la tête de l'armée.—Allocution de Napoléon à une députation du Corps Législatif.—Son départ pour l'armée.—Il arrive à Burgos.—Combat de Somo-Sierra.—L'Empereur devant Madrid.—Supplique qu'on lui adresse pour obtenir une suspension d'armes. — Sa réponse énergique. — Entrée des troupes Françaises dans Madrid.—Clémence de Napoléon envers le marquis de Saint-Simon.—Proclamation de l'Empereur à la nation Espagnole.—Discours du Corrégidor de Madrid à l'Empereur.—Réponse de l'Empereur.—Il part pour rencontrer l'Armée Anglaise.—Il traverse la chaîne des montagnes.—Bivouac de Villa-Castin.—Il partage son feu et son repas avec les personnes de son entourage.—Arrivée à Valdéras, à Astorga.—Séjour à Benavente, à Valladolid.—L'Empereur remet le commandement de l'Armée au maréchal Soult.—Lettre de Napoléon au roi Joseph.—Ordres concernant la Garde Impériale.—Retour de l'Empereur à Paris.

L'Empereur fit le 25 octobre l'ouverture du Corps Législatif, dans le discours qu'il prononça, il évita de

Chap. XXVIII. — 1808. parler des efforts que faisaient les Espagnols et les Portugais pour se soustraire à sa domination, il attribua uniquement aux Anglais la résistance que ses troupes éprouvait dans la Péninsule :

" Une partie de mon armée, dit-il, marche contre " celles que l'Angleterre a formées ou débarquées, " dans les Espagnes. C'est un bienfait particulier de " la Providence qui a constamment protégé nos armes, " que les passions aient assez aveuglé les conseils " Anglais pour qu'ils renoncent à la protection des " mers, et présentent enfin leurs armées sur le Con- " tinent.

" Je pars dans peu de jours pour me mettre moi- " même à la tête de mon armée, et, avec l'aide de " Dieu, couronner dans Madrid le roi d'Espagne, et " planter mes aigles sur les forts de Lisbonne."

Deux jours après, une députation du Corps Législatif ayant été présentée à l'Empereur, il lui fit la réponse suivante :

" Messieurs le Président et Députés du Corps " Législatif, mon devoir et mes inclinations me por- " tent à partager les dangers de mes soldats ; nous " nous sommes mutuellement nécessaires. Mon " retour dans ma capitale sera prompt. Je compte " pour peu les fatigues, lorsqu'elles peuvent contri- " buer à assurer la gloire et la grandeur de la France. " Je reconnais dans la sollicitude que vous m'ex- " primez l'amour que vous me portez ; je vous en " remercie."

L'Empereur partit de Saint-Cloud le 27 octobre à 9 heures du soir, il arriva à Bayonne le 3 novembre à 4 heures du matin fort fatigué, ayant couru à franc

étrier une partie des Landes, puis il fit le trajet de Bayonne à Vittoria en deux courses également à cheval, par la première il alla à Tolosa et par la seconde à Vittoria où il rejoignit le roi Joseph qui y était retiré avec la première armée, qui était entrée en Espagne. Napoléon pressa autant que possible l'arrivée de toutes les troupes qui venaient se joindre à l'ancienne armée, et constituer une nouvelle armée formidable. Le 11 novembre l'Empereur entra dans Burgos où il établit son quartier-général, il ordonna de recommencer le siège de Sarragosse, fit avancer son infanterie par la route de Arandadel-Duero, tandis que sa cavalerie prenait le chemin de la plaine de Valladolid.

Napoléon suivait avec toute sa Garde la même route que son infanterie; il n'allait qu'à cheval. Le jour de son départ de Burgos il vint à Aranda, et le 29 novembre il s'approcha jusqu'à l'entrée de la gorge de la Somo-Sierra, au village de Boceguillas, où il campa au milieu de ses soldats; il fut rejoint par le corps du général Victor qu'il fit pénétrer par la vallée. Comme cette vallée est bordée de montagnes très-hautes, dont le sommet est caché dans les nuages, les Espagnols qui y étaient postés ne découvrirent les Français que lorsqu'ils étaient déjà sur eux, sans quoi ils auraient pu leur faire beaucoup de mal.

Une division de 13,000 hommes de l'armée de réserve Espagnole défendait le passage de cette montagne. L'ennemi se croyait inexpugnable dans cette position; il avait retranché le col, que les Espagnols appelent *Puerto* et y avait placé 16 pièces de canon. Napoléon était là de sa personne, la fusillade et la

Chap. XXVIII. — 1808.

canonnade une fois engagée, il fit former les chevau-légers, lanciers polonais de la Garde en colonne sur le grand chemin; ils le montèrent ainsi au pas, jusqu'à ce que la batterie eut commencé à tirer, alors prenant le grand galop, ils l'enlevèrent avant la seconde volée qui les menaçait; après avoir forcé le passage, ils continuèrent le galop jusqu'à Buitrago où l'Empereur vint coucher le même soir. Ce brillant combat détermina la déroute complète des Espagnols, ils auraient été tous tués ou fait prisonniers si la plupart d'entre eux n'avaient pas jeté leurs armes et ne s'étaient pas éparpillés dans les montagnes.

Poursuivant l'ennemi, le 2 décembre l'Empereur arriva de sa personne sur les hauteurs qui couronnent Madrid, et où étaient placées plusieurs divisions de dragons et la Garde Impériale à cheval; c'était le jour de l'anniversaire du Couronnement et de plusieurs batailles mémorables, ces doux souvenirs inspirèrent à toutes les troupes un enthousiasme qui se manifesta par mille acclamations. Le temps était superbe, et semblable à celui dont on jouit en France dans les plus belles journées du mois de mai.

En vain on avait sommé la ville de se rendre, des paysans armés s'y étaient rendus de divers côtés, il y avait dans Madrid 6,000 hommes de troupes de ligne et 100 pièces de canon; 60,000 hommes étaient en armes, des cris se faisaient entendre de toutes parts, les cloches de 200 églises sonnaient à la fois, et tout présentait l'image du désordre et du délire. Prendre Madrid d'assaut était une opération militaire de peu de difficulté; mais amener cette grande cité à se soumettre en employant tour à tour la force et la per-

suasion, arracher les propriétaires et les véritables hommes de bien à l'oppression de la populace, c'était là ce qui était difficile, tous les efforts de l'Empereur n'avaient pas d'autre but.

Le 3 décembre, à 5 heures après-midi, le général Morla et don Bernardo-Yriarte vinrent au camp Français solliciter une suspension d'armes pour préparer le peuple à rendre la ville, le prince de Neufchâtel les conduisit à l'Empereur. En voyant le général Morla qui avait été capitaine-général de l'Andalousie au commencement de l'insurrection, Napoléon lui dit : " Vous employez en vain le nom du peuple ; " si vous ne pouvez parvenir à le calmer, c'est parce-" que vous-même vous l'avez excité, vous l'avez égaré " par des mensonges. Rassemblez les curés, les chefs " des couvents, les alcades, les principaux propriétaires, " et que d'ici à six heures du matin la ville se rende, " ou elle aura cessé d'exister. Je ne veux ni ne doit " retirer mes troupes. Vous avez massacré les mal-" heureux prisonniers Français qui étaient tombés " entre vos mains. Vous avez, il y a peu de jours, " laissé traîner et mettre à mort dans les rues deux " domestiques de l'ambassadeur de Russie, parcequ'ils " étaient nés Français. L'inhabileté et la lâcheté d'un " général avaient mis en vos mains des troupes qui " avaient capitulé sur le champ de bataille, et la " capitulation a été violée. Vous, Monsieur Morla, " quelle lettre avez-vous écrite à ce général ? Il vous " convenait bien de parler de pillage, vous qui, étant " entré en Rousillon, avez enlevé toutes les femmes et " les avez partagées comme un butin entre vos soldats ! " Quel droit avez-vous d'ailleurs de tenir un pareil " langage ? La capitulation vous l'interdisait. Voyez

Chap. XXVIII, — 1808.

" quelle a été la conduite des Anglais, qui sont bien " loin de se piquer d'être rigides observateurs du droit " des nations ; ils se sont plaints de la convention du " Portugal, mais ils l'ont exécutée. Violer les traités " militaires, c'est renoncer à toute civilisation, c'est se " mettre sur la même ligne que les Bédouins du " désert. Comment donc osez-vous demander une " capitulation, vous qui avez violé celle de Bailen ? " Voilà comme l'injustice et la mauvaise foi tournent " toujours au préjudice de ceux qui s'en sont rendus " coupables. J'avais une flotte à Cadix ; elle était " l'alliée de l'Espagne, et vous avez dirigé contre elles " les mortiers de la ville où vous commandiez. " J'avais une armée espagnole dans mes rangs ; j'ai " mieux aimé la voir passer sur les vaisseaux Anglais " et être obligé de la précipiter du haut des rochers " d'Espinosa, que de la désarmer. J'ai préféré avoir " 7,000 ennemis de plus à combattre que de manquer " à la bonne foi et à l'honneur. Retournez à Madrid ; " je vous donne jusqu'à demain six heures du matin. " Revenez alors si vous n'avez à me parler du peuple " que pour m'apprendre qu'il s'est soumis ; sinon, vous " et vos troupes, vous serez tous passés par les armes."

Le 4 novembre, à 6 heures du matin, le général Morla et le général don Fernando de la Vera, gouverneur de la ville, se présentèrent à la tente du prince de Neufchâtel, l'énergique discours de l'Empereur répété au milieu des notables, la certitude qu'il commandait en personne, les pertes éprouvés pendant la journée précédente, avaient porté le repentir et la terreur dans tous les esprits. Pendant la nuit les plus compromis s'étaient soustraits au danger par la fuite et une partie des troupes s'étaient débandées.

A dix heures les troupes Françaises entrèrent à Madrid; mais l'Empereur ne s'y rendit point, il resta à Chamartin, distant de la ville d'environ deux lieues. Le roi Joseph n'entra pas non plus dans la ville, il habita au Pardo, château des rois d'Espagne, situé à une lieue de Madrid; de là il s'occupait d'organiser l'administration.

Le duc de Saint-Simon, Grand d'Espagne, était venu à Bayonne, où il avait reconnu le roi Joseph et lui avait prêté serment de fidélité; il fut pris les armes à la main en combattant à Madrid à la porte de Fuencarral, traduit devant une commission militaire et condamné à mort pour avoir secondé les insurgés et porté les armes contre sa patrie, il allait être exécuté, lorsque l'Empereur enclin à la clémence, se laissa touché par les larmes de sa famille, lui fit grâce de la vie en commuant sa peine en une détention qui devait expirer deux ans après la paix générale.

Le 7 décembre Napoléon adressa à la nation Espagnole la proclamation qui suit:

" Espagnols, vous avez été égarés par des hommes
" perfides. Ils vous ont engagés dans une lutte in-
" sensée et vous ont fait courir aux armes. Est-il
" quelqu'un parmi vous qui, réfléchissant un moment
" sur tout ce qui s'est passé, ne soit aussitôt con-
" vaincu que vous avez été le jouet des perpétuels en-
" nemis du Continent, qui se réjouissaient en voyant
" répandre le sang Espagnol et le sang Français?
" Quel pouvait être le résultat du succès même de
" quelques campagnes? Une guerre de terre sans
" fin, et une longue incertitude sur le sort de vos

Chap. XXVIII. — 1808.

“ propriétés et de votre existence. Dans peu de mois “ vous avez été livrés à toutes les angoisses des factions “ populaires. La défaite de vos armées a été l’affaire “ de quelques marches. Je suis entré dans Madrid. “ Les droits de la guerre m’autorisaient à donner un “ grand exemple, et à laver dans le sang les outrages “ faits à moi et ma nation ; je n’ai écouté que la clé- “ mence. Quelques hommes, auteurs de tous vos “ maux seront seuls frappés. Je chasserai bientôt de “ la Péninsule cette armée Anglaise qui a été envoyée “ en Espagne, non pour vous secourir, mais pour vous “ inspirer une fausse confiance et vous égarer.

“ Je vous avais dit dans ma proclamation du 2 “ juin, que je voulais être votre régénérateur. Aux “ droits qui m’ont été cédés par les princes de la “ dernière dynastie, vous avez voulu que j’ajoutasse le “ droit de conquête. Cela ne changera rien à mes “ dispositions. Je veux même louer ce qu’il peut y “ avoir de généreux dans vos efforts ; je veux recon- “ naître que l’on vous a caché vos vrais intérêts, qu’on “ vous a dissimulé le véritable état des choses. “ Espagnols, votre destinée est entre vos mains. Rejetez “ les poisons que les Anglais ont répandus parmi vous ; “ que votre Roi soit certain de votre amour et de “ votre confiance, et vous serez plus puissants, plus “ heureux que vous n’avez jamais été. Tout ce qui “ s’opposait à votre prospérité et à votre grandeur je “ l’ai détruit : les entraves qui pesaient sur le peuple, “ je les ai brisées ; une constitution libérale vous “ donne, au lieu d’une monarchie absolue, une “ monarchie tempérée et constitutionnelle. Il dépend “ de vous que cette constitution soit encore votre loi.

" Mais si tous mes efforts sont inutiles, et si vous ne " répondez pas à ma confiance, il ne me restera qu'à " vous traiter en provinces conquises et à placer mon " frère sur un autre trône. Je mettrai alors la " couronne d'Espagne sur ma tête, et je saurai la " faire respecter des méchants, car Dieu m'a donné " la force et la volonté nécessaires pour surmonter " tous les obstacles."

Le 9 décembre une nombreuse députation ayant à sa tête le corrégidor de Madrid fut présenté à l'Empereur, et lui adressa un discours où l'on remarquait les passages suivants :

" Sire, la ville de Madrid, représentée par sa municipalité, par le clergé séculier et régulier, par la noblesse et par les députés des quartiers, se présentent aux pieds de votre Majesté Impériale et Royale pour lui offrir les plus respectueuses actions de grâce pour la clémence avec laquelle, dans la conquête que ses armes triomphantes ont faite de cette ville, Votre Majesté a daigné songer au salut et au bonheur des habitants, moyennant le traitement honorable et bienfaisant qu'elle a bien voulu lui accorder, et que Madrid regarde comme la garantie du pardon de tout ce qui s'est passé en l'absence de notre roi Joseph, frère de Votre Majesté.

L'Empereur répondit en ces termes :

" J'agrée les sentiments de la ville de Madrid. Je " regrette le mal qu'elle a essuyé, et je tiens à bon- " heur particulier d'avoir pu, dans ces circonstances, " la sauver et lui épargner de plus grands maux.

" Je me suis empressé de prendre des mesures " qui tranquillisent toutes les classes des citoyens,

Chap. XXVIII. — 1808. " sachant combien l'incertitude est pénible pour tous " les peuples, et pour tous les hommes.

" J'ai conservé les Ordres religieux, en restrei- " gnant le nombre des moines. Il n'est pas un " homme sensé qui ne jugeât qu'ils étaient trop nom- " breux. Ceux qui sont appelés par une vocation " qui vient de Dieu resteront dans leurs couvents. " Quant à ceux dont la vocation étaient peu solide, " et déterminée par des considérations mondaines, j'ai " assuré leur existence dans l'ordre des ecclésiastiques " séculiers. Du surplus des biens des couvents, j'ai " pourvu au besoin des curés, de cette classe la plus " intéressante et la plus utile parmi le clergé.

" J'ai aboli ce tribunal(1) contre lequel le siècle et " l'Europe réclamaient. Les prêtres doivent guider " les consciences, mais ne doivent exercer aucune " juridiction extérieure et corporelle sur les citoyens.

" J'ai satisfait à ce que je devais à moi et ma na- " tion. La part de la vengeance est faite, elle est " tombée sur dix des principaux coupables. Le par- " don est entier et absolu pour tous les autres.

" J'ai supprimé des droits usurpés par les seigneurs " dans le temps des guerres civiles, où les rois ont " trop souvent été obligés d'abandonner leurs droits " pour acheter leur tranquillité et le repos des peu- " ples. J'ai supprimé les droits féodaux, et chacun " pourra établir des hôtelleries, des fours, des mou- " lins, des madragues, des pêcheries, et donner un " libre cours à son industrie en observant les lois et " les réglements de la police. L'égoïsme, la richesse " et la prospérité d'un petit nombre d'hommes nui-

(1) L'Inquisition.

" saient plus à votre agriculture que les chaleurs de " la canicule.

" Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne doit y avoir " dans un Etat qu'une justice. Toutes les justices " particulières avaient été usurpées et étaient contraires " aux droits de la nation : je les ai détruites.

" J'ai aussi fait connaître à chacun, ce qu'il pou- " vait avoir à craindre, ce qu'il avait à espérer.

" Les armées Anglaises, je les chasserai de la Pé- " ninsule. Saragosse, Valence, Séville seront sou- " mises, ou par la persuasion, ou par la force de mes " armes. Il n'est aucun obstacle capable de retarder " long-temps l'exécution de mes volontés.

" Mais ce qui est au-dessus de mon pouvoir, c'est " de constituer les Espagnols en nation sous les ordres " du Roi, s'ils continuent à être imbus des principes " de scission et de haine envers la France que les par- " tisans des Anglais et les ennemis du Continent ont " répandus au sein de l'Espagne. Je ne puis établir " une nation, un roi et l'indépendance des Espagnols, " si ce roi n'est pas sûr de leur affection et de leur " fidélité.

" Les Bourbons ne peuvent plus régner en Europe. " Les divisions dans la Famille Royale avaient été " tramées par les Anglais. Ce n'était pas le roi " Charles et son favori que le duc de l'Infantado, in- " strument de l'Angleterre, comme le prouvent les " papiers récemment trouvés dans sa maison, voulait " renverser du trône ; c'était la prépondérance de " l'Angleterre qu'on voulait établir en Espagne, " projet insensé dont le résultat aurait été une guerre " de terre sans fin et qui aurait fait couler des flots

Chap. XXVIII. — 1808.

“ de sang. Aucune puissance ne peut exister sur le “ Continent influencée par l'Angleterre ; s'il en est “ qui le désirent, leur désir est insensé et produira “ tôt ou tard leur ruine.

“ Il me serait facile, et je serais obligé de gouver- “ ner l'Espagne en y établissant autant de vice-rois “ qu'il y a de provinces. Cependant je ne refuse “ point de céder mes droits de conquête au Roi et à “ l'établir dans Madrid, lorsque les 30,000 citoyens “ que renferme cette capitale, ecclésiastiques, nobles, “ négociants, hommes de loi, auront manifesté leurs “ sentiments et leur fidélité, donné l'exemple aux pro- “ vinces, éclairé le peuple et fait connaître à la nation “ que son existence et son bonheur dépendent d'un “ roi et d'une constitution libérale, favorable aux “ peuples et contraire seulement à l'égoïsme et aux “ passions orgueilleuses des grands.

“ Si tels sont les sentiments des habitants de la “ ville de Madrid, que ses concitoyens se rassemblent “ dans les églises, qu'ils prêtent devant le Saint- “ Sacrement un serment qui sorte, non-seulement de “ la bouche, mais du cœur, et qui soit sans restriction “ jésuitique ; qu'ils jurent appui, amour et fidélité au “ Roi ; que les prêtres au confessional et dans la “ chaire, les négociants dans leurs correspondances, “ les hommes de loi dans leurs écrits et leurs discours “ inculquent ces sentiments au peuple : alors je me “ dessaisirai du droit de conquête, je placerai le Roi “ sur le trône, et je me ferai une douce tâche de me “ conduire envers les Espagnols en ami fidèle. La “ génération présente pourra varier dans ses opinions, “ trop de passions ont été mises en jeu ; mais vos

" neveux me béniront comme leur régénérateur. Ils " placeront au nombre des jours mémorables, ceux où " j'ai paru parmi vous, et de ces jours datera la pros- " périté de l'Espagne. Chap. XXVIII. — 1808.

" Voilà, Monsieur le corrégidor, ma pensée toute " entière. Consultez vos concitoyens et voyez le parti " que vous avez à prendre; mais quel qu'il soit, " prenez-le franchement et ne me montrez que des " dispositions vraies."

L'armée Française était redoutable et partout victorieuse; elle était au centre du pays, elle occupait la capitale et les forteresses, elle tenait la grande ligne de communication entre les provinces, il ne restait que l'armée Anglaise à combattre qui s'élevait à environ 30,000 hommes, il fallait la chercher, la trouver, on ignorait sa position, ses projets; enfin l'Empereur apprit qu'elle était toute entière à Salamanque ayant son avant-garde à Zamora. Sur-le-champ il donna l'ordre(1) à son armée de partir le même jour pour traverser la chaîne de montagne, en se dirigeant par le Guadarama, l'Empereur partit le 24 decembre, veille de Noël, alors il faisait beau temps, le soleil éclairait de ses rayons le pied de la montagne, il trouva la route couverte d'une profonde colonne d'infanterie qui gravissait lentement la montagne, assez élevée pour conserver de la neige jusqu'au mois de juin. Il y avait en avant de cette infanterie un convoi d'artillerie qui retrogradait, parceque un ouragan de neige et de verglas, accompagné d'un vent effroyable, rendait le passage dangereux; il faisait obscur comme à la fin du jour. Les paysans

(1) Le 22 décembre.

Chap. XXVIII. — 1808. Espagnols disaient qu'il y avait à craindre d'être enseveli sous la neige, comme cela était arrivé quelquefois. Les Français ne se rappelaient point avoir eu aussi froid en Pologne.

L'Empereur était pressé de faire passer ce défilé à son armée, qui s'accumulait au pied de la montagne, où il n'y avait aucune provision. Il fit donner ordre qu'on le suivît, annonçant qu'il allait lui-même se mettre à la tête de la colonne. Effectivement il passa avec le régiment des chasseurs de sa Garde à travers les rangs de l'infanterie ; il fit ensuite former ce régiment en colonne serrée, occupant toute la largeur du chemin ; puis ayant fait mettre pied à terre aux chasseurs, il se plaça lui-même à pied derrière le premier peloton et fit commencer la marche. Les chasseurs marchaient à pied pêle-mêle avec leurs chevaux dont la masse rendait l'ouragan nul pour ceux qui les suivaient, et en même temps ils foulaient la neige de manière à indiquer une trace bien marquée pour l'infanterie.

Il n'y avait que le peloton de tête qui souffrait beaucoup, l'Empereur était bien fatigué de marcher, il n'y avait aucune possibilité de se tenir à cheval. Il avait le projet ce soir-là d'aller jusqu'à Villa-Castin, il trouva tout le monde si épuisé et le froid si excessif, qu'il s'arrêta à la maison de poste(1) au pied de la montagne. Tel était le zèle avec lequel tout le monde le servait, que dans cette mauvaise maison qui était la seule de l'endroit, on fit arriver le mulet qui portait son bagage ;

(1) Elle se nommait Espinar.

de sorte qu'il eut un bon feu, son lit de camp et un souper passable. Dans ces occasions-là, l'Empereur n'était pas égoiste, comme on a voulu le faire croire ; il ne savait pas ce que c'était que de penser au lendemain, lorsqu'il n'était question que de lui ; il partageait son souper et son feu avec tous ceux qui avaient pu le suivre, il allait jusqu'à forcer à manger ceux qu'il voyait en avoir besoin, et qui étaient retenus par la discrétion.

On passa à cette maison une triste nuit, des soldats périrent de froid, mais l'exemple que l'Empereur avait donné, avait fait passer tout le monde par un defilé qui aurait demandé deux jours pour tout autre que lui. Il s'arrêta un jour à Villa-Castin pour rallier les traînards, puis on partit à longue marche pour arriver sur le Douro, que l'on passa le 26 décembre à Tordésillas. Là, il apprit que l'armée Anglaise était partie de Salamanque et avait passé le Douro à Zamora, poursuivant sa route vers le royaume de Léon. Il était d'une impatience sans pareille de ne point voir son infanterie arriver, et était bien mécontent qu'on ne lui eut pas fait connaître huit jours plutôt la présence de l'armée Anglaise à Salamanque, néanmoins il conservait l'espoir de l'atteindre.

Le corps du maréchal Ney étant arrivé le premier, il partit lui-même avec, et se rendit, par un temps affreux, à peu près à travers champs jusqu'à Valdéras où il s'arrêta pour attendre des nouvelles des troupes qui le suivaient, et envoyer des reconnaissances dans toutes les directions ; on s'apercevait déjà qu'on approchait de l'armée Anglaise, les paysans répondaient lorsqu'on leur faisait des questions sur la

Chap. XXVIII. — 1809. marche des régiments Britanniques, qu'ils étaient passés il y avait tant d'heures, et suivaient le chemin de Benavente.

Napoléon arriva à Astorga le 1er janvier 1809, l'avant-garde de l'armée Française était en vue de l'arrière-garde Anglaise, mais la colonne Française était d'une longueur infinie, elle avait de la peine à se serrer et à se réunir. C'était l'ouragan qu'on avait éprouvé en passant le Guadarama, ainsi que la boue et les pluies reçues à Valdéras, qui avaient empêché notre armée de marcher compacte et avec ensemble. L'Empereur, dans son impatience, était déjà sur le chemin de la Corogne, lorsqu'un officier, envoyé de Benavente vint l'informer qu'un courrier, venant de Paris, était porteur de dépêches pour Sa Majesté. Sur cet avis Napoléon mit pied à terre, fit établir un feu de bivouac sur le chemin, où il resta par une neige très-froide et très-épaisse jusqu'à la venue du courrier. Le prince de Neufchâtel ouvrit la valise du courrier et remit à l'Empereur les dépêches.

Quoique la figure de l'Empereur fut impassible, son entourage crut cependant remarquer que ce qu'il venait de lire lui donnait à penser,(1) d'autant plus qu'étant remonté à cheval, il ne parla plus d'aller à la Corogne, il retourna à Astorga, y attendit toute

(1) Ce courrier portait une lettre du roi de Bavière par laquelle il priait l'Empereur de se mettre en mesure vis-à-vis de l'Autriche qui continuait ses armements, en usant de toutes ses ressources; c'était la première fois qu'elle levait la Landwehr, une lettre de M. de Champagny, ministre des relations extérieures confirmait les mêmes nouvelles.

l'armée, et passa la revue des différents corps de troupes, à mesure qu'ils arrivaient.

L'Empereur paraissait plus occupé de ce qui se passait en Allemagne que des événements de la Péninsule, il savait que l'Autriche était mécontente de ne pas avoir été admise au congrès d'Erfurt, et refusait de reconnaître son frère Joseph pour roi d'Espagne.

Napoléon donna le commandement de l'armée au maréchal Soult, et le prévint qu'il allait rester quelques jours à Benavente où il attendrait de ses nouvelles, soit pour venir à la Corogne, si les Anglais tentaient de s'y établir, soit pour aller à Valladolid, si les Anglais se rembarquaient; l'armée Anglaise ayant réussi à s'échapper en rejoignant ses vaisseaux, l'Empereur jugea sa présence inutile plus longtemps à Benavente, il revint à Valladolid, à franc-étrier dans un seul jour, et y resta du 6 au 16 janvier, il ramena et concentra toute sa Garde-à-pied, et à cheval, et la fit partir pour Burgos. Il indiqua la marche qu'il voulait que l'on suivit pour les opérations militaires tant en Navarre qu'en Aragon et en Catalogne; il organisa l'armée mobile pour l'emploi de laquelle il laissa une instruction générale.

Il écrivit au roi Joseph(1) que les circonstances de l'Europe l'obligeait à aller passer 20 jours à Paris. Si rien ne s'y opposait, il serait de retour à la fin de février, que le prince de Neufchâtel resterait encore 10 à 12 jours, afin d'être bien assuré qu'il aurait pris connaissance de toutes les affaires.(2)

(1) Le 15 janvier.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVIII, pièces 14,712, et 14,716.

Chap. XXVIII. — 1809.

Le maréchal Bessières fut investi du commandement de la Garde Impériale, il devait recevoir directement les ordres de l'Empereur, attendu qu'à dater de ce moment elle ne fait plus partie de l'armée d'Espagne, elle doit rester en repos pour être en situation de se porter sur une autre frontière si les circonstances ultérieures le rendent nécessaire. Ce ne sera que quand l'Empereur fera venir sa Garde et ses équipages, que l'on mettra à l'ordre du jour que Sa Majesté quitte le commandement de ses armées en Espagne.

Le 17 janvier l'Empereur partit de Valladolid à 7 heures du matin par une belle gelée et vint au grand galop de chasse jusqu'à Burgos, il y arriva en cinq ou six heures, jamais souverain ne fit autant de chemin à cheval aussi rapidement. Il ne fit qu'une halte de deux heures à Burgos, de cette ville il alla à Bayonne sans sortir de voiture, il y arriva le 19 janvier à 4 heures du matin, repartit quelques heures après pour Paris sans s'arrêter, il allait si vîte que personne ne put le suivre, le 23 janvier à 9 heures du matin, il entrait au palais des Tuileries.

CHAPITRE XXIX.

NAPOLÉON I[er] EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE D'AUTRICHE (ECKMÜHL, ESSLING, WAGRAM).—TRAITÉ DE VIENNE.

Du 23 *Janvier* 1809 *au* 26 *Octobre* 1809.

SOMMAIRE :

Toutes les troupes de l'Autriche sont sur pied.—Napoléon invite les princes de la Confédération du Rhin á fournir leur contingent de troupes.—Ce qu'il écrit au roi de Saxe.—Départ de la Garde Impériale pour l'Allemagne.—Etat des forces de l'armée autrichienne.—Rassemblement des corps de l'armée Française. —Les Autrichiens envahissent la Bavière.—Départ de l'Empereur pour la Grande Armée.—Son arrivée à Donauwœrth.—Sa proclamation à l'armée.—Combat de Pfaffenhofen.—Bataille de Thann.—Proclamation de Napoléon aux Bavarois.—Son allocution aux Wurtembergeois.—Bataille de Abensberg.—Prise de Landshut.—Ordres donnés au maréchal Davout.—Bataille d'Eckmühl.—Attaque de Ratisbonne.—L'Empereur est blessé. —Prise de Ratisbonne.—Proclamation de l'Empereur.—Il arrive devant Vienne.—Lettre qu'il fait écrire à l'archiduc Maximilien.—Bombardement de Vienne.—Entrée de Napoléon à Vienne.—Il harangue ses troupes.—Il reçoit une députation de Hongrois.—Sa proclamation aux Hongrois.—Bataille d'Essling. —Rupture du pont de l'île de Lobau.—L'armée Française se retire dans l'île de Lobau.—Mort du maréchal Lannes.—Le général Bertrand est chargé de la construction d'un nouveau pont.—Soins de l'Empereur pour les blessés.—Dons qu'il fait aux blessés. — Jonction de l'armée d'Italie avec la Grande Armée.—Harangue de Napoléon à l'armée d'Italie.—Les nouveaux ponts sur le Danube sont achevés.—Retranchements du camp de l'armée autrichienne.—L'armée Française passe les

ponts jetés sur le Danube.—Bataille d'Enzersdorf.—Bataille de Wagram.—Ordre du jour dicté par l'Empereur.—Influence de la bataille de Wagram.—Armistice.—L'Empereur retourne à Schœnbrunn.—Ouverture des conférences pour la paix à Altenburg.—Trois châteaux érigés en principautés.—Création de 8 ducs, de comtes et de barons.—Dotation aux enfants adoptifs d'Austerlitz.—Napoléon réunit les Etats Romains à l'Empire Français.—Protestation de Pie VII.—Le Saint-Père est arrêté et conduit à Savone.—Mécontentement de Napoléon lorsqu'il apprend l'enlèvement du Pape.—L'Empereur n'avait ni prévu, ni commandé qu'on fit sortir le Pape de Rome.—Mesures que Napoléon prendrait si les conférences pour la paix n'ont pas de résultat.—Les conférences pour la paix sont transférées à Vienne.—L'Empereur déclare son *ultimatum*.—Tentative de Staps pour assassiner l'Empereur. — Plaintes d'une Chanoinesse.—Sévérité de l'Empereur.—La paix est signée.—Analyse des articles du traité de Vienne.—Napoléon quitte Schœnbrunn.—Il arrive à Munich.—Son voyage rapide.—Il vient à Fontainebleau.

Chap. XXIX. — 1809. Toutes les nouvelles que l'Empereur recevaient de Munich, de Dresde, de Trieste, de Vienne et de différents points de l'Autriche, annonçaient que toutes les troupes des Etats héréditaires étaient sur pied, il se décida à faire un appel aux Princes de la Confédération du Rhin pour qu'ils aient à fournir leurs contingents respectifs, en même temps il fit lever les cantonnements de la Saône, du Rhône et de la Meurthe et passer le Rhin aux régiments qu'il avait destinés aux camps de Boulogne et de Toulon.

" Ces préparatifs vont tous nous ruiner, écrivait " Napoléon à Frédéric-Auguste, roi de Saxe, l'Au- " triche est en train de se ruiner depuis longtemps. " Tout ceci amenera-t-il la guerre ? C'est ce qui est " encore douteux. Quant à moi, je n'ai point envie " d'attaquer, car je n'ai pas l'habitude de me battre " sans raison. J'attendrai que le mystère de la con-

" duite de l'Autriche soit expliqué, et qu'on voie " l'issue que tout ceci doit avoir."(1) Chap. XXIX. — 1809.

Vers le 24 mars, un officier Français porteur de dépêches du chargé d'affaires du cabinet des Tuileries à Vienne, fut arrêté par les Autrichiens à Braunau, quoique ses dépêches fussent cachetées et scellées des armes de France ; cet événement ne laissa plus de doute sur les dispositions de l'Autriche. Napoléon aussitôt qu'il en eut connaissance fit partir ses chevaux et sa Garde pour l'Allemagne.(2)

Le gouvernement Autrichien ayant rassemblé et augmenté ses forces, songea à donner une organisation fixe à son armée, et à lui faire prendre des positions qui, au début de la campagne, la missent en mesure de déboucher rapidement sur les points qu'il avait d'abord résolu d'attaquer. Neuf corps d'armée et deux de réserve furent formés. La totalité de ces forces montaient à 263 bataillons et 252 escadrons, et représentaient un ensemble de 289,300 hommes d'infanterie et de 30,240 de cavalerie, soit 319,540 combattans. Cette armée traînant à sa suite 168 pièces de canon de 3, 412 de 6, 80 de 12 et 131 obusiers ; en tout 791 pièces d'artillerie.

Indépendamment de cette formidable armée de ligne, il se forma une armée de réserve, destinée à défendre les frontières des Etats héréditaires et à recruter l'armée active. Cette réserve se composa de la milice appelée Landwehr, des dépôts d'infanterie et

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVIII, pièce 14,864.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVIII, pièces 14,953 et 14,958.

Chap. XXIX. — 1809. de cavalerie établis dans les différents cantons de conscription, enfin de levées hongroises; l'armée de réserve, ainsi composée, présentait un total de 224,000 hommes; mais il est juste de dire que la rapidité des événements fut cause qu'une partie de ces troupes nationales n'avait pas reçu son organisation définitive, et n'était point prête au combat à l'ouverture de la campagne. Néanmoins le fond en existait, et servit dans le courant de la guerre, à recruter, compléter et grossir l'armée de ligne.

L'archiduc Charles fut nommé généralissime de l'armée Autrichienne, avec tous les pouvoirs nécessaires pour diriger les opérations d'après les plans arrêtés, sans prendre de nouveaux ordres de la Cour. Toutes les forces Autrichiennes furent divisées en trois armées principales. La première et la plus importante placée sous les ordres immédiats de l'archiduc généralissime fut destinée à se porter sur l'Allemagne. La seconde sous les ordres de l'archiduc Jean, autre frère de l'Empereur, forma l'armée de gauche destinée à agir en Italie, en Tyrol et en Dalmatie. La troisième armée fut confiée à l'archiduc Ferdinand; sa destination fut d'opérer dans le grand duché de Varsovie contre les Polonais.

Pendant que l'ennemi prenait ses dispositions qui, d'après les conversations des officiers autrichiens et les pamphlets publiés par les agents de la Cour de Vienne, ne tendaient à rien moins qu'à chasser les Français de l'Allemagne, Napoléon prenait ses mesures pour déjouer les projets de l'Autriche et les faire tourner à sa confusion. Il réunissait d'abord l'armée du Rhin sous les ordres du maréchal Davout, c'était

celle qui, par sa position, devait opposer les premiers obstacles aux progrès de l'ennemi. Dans le nord de l'Allemagne il y avait, depuis le commencement de l'année 1808, sous les ordres du maréchal Bernadotte, un corps d'armée dont le quartier-général était à Hambourg. A ces troupes purement Françaises, ne tardèrent pas à se joindre 4 divisions d'infanterie, lesquelles pendant l'hiver s'étaient mises en marche pour se porter d'Allemagne en Espagne; mais ayant reçu contre-ordre à Lyon, elles retournèrent sur leurs pas, prirent la direction du Rhin, et passèrent ce fleuve à Huningue. Pénétrant en Souabe, elles allèrent successivement à Ulm pour renforcer les forces Françaises en Allemagne.

Les princes de la Confédération du Rhin conformément à leur acte constitutif firent cause commune avec la France, leur protectrice. Ils furent engagés dans cette lutte avec d'autant plus de raison qu'elle les concernait personnellement, puisque les armemens de l'Autriche avaient toujours eu pour but de soumettre ces Princes, ils fournirent donc chacun leur contingent.

Toutes ces forces réunies, opposées par l'Empereur à l'armée de l'archiduc Charles présentaient un total de 221,100 hommes, ce qui n'était pas l'équivalent des corps dont se composait l'armée du généralissime Autrichien.

L'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, ne montait pas à 45,000 hommes au commencement des hostilités, elle était opposée à l'armée de l'archiduc Jean.

L'armée polonaise commandée par le prince Ponia-

Chap. XXIX. — 1809.

towski, s'élevait seulement à 18,000 hommes, ce qui était bien faible comparativement à l'armée que l'archiduc Ferdinand conduisait contre le grand-duché de Varsovie.

L'armée Française n'était pas encore réunie, lorsque le 10 avril, le généralissime autrichien devançant l'époque à laquelle, suivant toute vraisemblance, il devait commencer ses opérations, passa l'Inn et entra dans le royaume de Bavière, après avoir écrit au roi pour le prévenir qu'il commençait la campagne, et pour l'engager à se joindre à lui contre la France. Toutes les opérations correspondantes avec celles de l'archiduc Charles, en Italie, en Tyrol et en Pologne commencèrent le même jour.

L'Empereur ayant appris à Paris par le télégraphe, dans la soirée du 12 avril, l'invasion des troupes Autrichiennes en Bavière; il partit le 13 à 4 heures du matin, arriva à Strasbourg le 15 à 4 heures du matin, en repartit à 10 heures. Il arriva le 16 à 3 heures du matin à Ludwigsburg et dans la soirée du même jour à Dillengen,(1) où il vit le roi de Bavière, le tranquillisa sur la possession de ses Etats, en lui promettant de le ramener avant quinze jours à Munich, et de venger l'affront fait à sa Maison en le faisant plus grand que ne furent jamais aucun de ses ancêtres. Le 17 à 2 heures du matin l'Empereur arriva à Donauwœrth où était établi le quartier-général; il fit sur-le-champ connaître sa présence à l'armée, par la proclamation suivante :(2)

(1) Le roi de Bavière et sa famille, à l'approche de l'armée autrichienne avait abandonné Munich, et s'était retiré à Dillengen.

(2) Datée du même jour 17 avril.

" Soldats ! le territoire de la Confédération a été " violé. Le général autrichien veut que nous fuyions " à l'aspect de ses armes et que nous lui abandonnions " le territoire de nos alliés. J'arrive au milieu de " vous avec la rapidité de l'aigle.

" Soldats ! j'étais entouré de vous lorsque le sou- " verain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie. " Vous l'avez entendu implorer ma clémence et me " jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois " guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité ; " trois fois elle a été parjure ! Nos succès passés " nous sont un sûr garant de la victoire qui nous " attend. Marchons donc, et qu'à notre aspect l'en- " nemi reconnaisse ses vainqueurs."

La campagne ouvrit par le combat de Pfaffenhofen et par la bataille de Thann qui furent à l'avantage des Français. Le 20 avril l'Empereur résolut d'attaquer le corps de l'archiduc Louis et du général Hiller, fort ensemble de 60,000 hommes ; il donna l'ordre au maréchal Davout de s'opposer à tout mouvement des corps de l'armée de l'archiduc Charles.

Ce jour là, Napoléon se mit à la tête des Bavarois et des Wurtembergeois, il n'était escorté que d'officiers et de troupes allemandes ; il harangua les Bavarois en ces termes :

" Soldats Bavarois ! Je ne viens point à vous " comme Empereur des Français, mais comme pro- " tecteur de votre patrie et de la Confédération Alle- " mande. Bavarois ! vous combattez aujourd'hui " seuls contre les Autrichiens. Pas un Français ne " se trouve dans les premiers rangs ; ils sont dans le

Chap. XXIX. — 1809.

" corps de réserve, dont l'ennemi ignore la présence. " Je mets une entière confiance dans votre bravoure. " J'ai déjà reculé les limites de votre pays ; je vois " maintenant que je n'ai pas assez fait. A l'avenir je " vous rendrai si grands, que pour faire la guerre " contre les Autrichiens vous n'aurez plus besoin de " mon secours. Depuis deux cents ans les drapeaux " Bavarois, protégés par la France, résistent à l'Au- " triche. Nous allons dans Vienne, où nous saurons " bientôt la punir du mal qu'elle a toujours causée à " votre patrie. L'Autriche voulait partager votre " pays en baronnies, vous diviser et vous distribuer " dans ses régiments. Bavarois ! cette guerre est la " dernière que vous soutiendrez contre vos ennemis ; " attaquez-les à la baïonnette et anéantissez-les."

Le prince royal de Bavière qui était à côté de l'Empereur, traduisait et répétait aux troupes ce qu'il disait en Français. Napoléon, lui frappant sur l'épaule, ajouta : " Eh bien ! prince royal, voilà comme il faut " être roi de Bavière quand ce sera votre tour, et ces " Messieurs vous suivront toujours ; autrement, si " vous restez chez vous, chacun ira se coucher ; alors, " adieu l'Etat et la gloire."

Puis l'Empereur s'adressant aux Wurtembergeois, il leur parla des victoires qu'ils avaient remportées sur la Maison d'Autriche lorsqu'ils servaient dans l'armée Prussienne, et des derniers avantages qu'ils avaient obtenus dans la campagne de Silésie. Il leur dit à tous que le moment était venu pour porter la guerre sur le territoire Autrichien ; ses paroles furent répétées aux compagnies par les capitaines, et elles produisirent l'effet entraînant qu'on devait en

attendre. Napoléon donna alors le signal du combat, et mesura les manœuvres sur le caractère particulier de ces troupes. A la gauche des régiments allemands étaient deux divisions Françaises, commandées par le maréchal Lannes sous les ordres de l'Empereur; la bataille d'Abensberg fut promptement gagnée, elle fut suivie le lendemain (21 avril) du combat et de la prise de Landshut. Toutes ces actions assuraient déjà des résultats importants.

La journée d'Obensberg et la prise de Landshut avaient réalisé les brillantes conceptions de l'Empereur. La principale armée Autrichienne, celle sur laquelle reposaient toutes les espérances de l'ennemi, était coupée en deux parties, dont l'une venait d'être battue, et dont l'autre était tournée, ayant perdu sa ligne d'opérations et ses magasins. Les premières combinaisons de l'archiduc Charles avaient totalement echoué. Sa campagne était manquée dans son principe ; et, pour la continuer, il fallait qu'il la refit sur un nouveau plan, ce qui n'était pas facile devant un adversaire actif et redoutable.

L'archiduc Charles qui n'était qu'imparfaitement instruit le 21 avril du désastre que son frère l'archiduc Louis avait éprouvé la veille, n'avait pas encore abandonné l'idée de prendre l'offensive le long du Danube. Napoléon avait d'abord négligé de s'occuper des mouvements du généralissime pour consommer l'opération si importante de la destruction de l'aile gauche des Autrichiens. Mais en paraissant donner une libre carrière à leur centre et à leur droite, il avait prescrit au maréchal Davout, lequel était resté en arrière sur la gauche, de surveiller l'archiduc

Chap. XXIX. — 1809. Charles, de l'attaquer, s'il trouvait une occasion favorable, et par dessus tout de l'éloigner de Landshut.

Le 22 avril les colonnes Autrichiennes commençaient à s'ébranler, ce qui jeta le maréchal Davout dans une certaine anxiété. Il ne pouvait point se porter lui-même à la rencontre de l'ennemi, avant l'arrivée de l'Empereur qu'il savait approcher. Trop faible pour prendre l'offensive, il pouvait craindre d'être obligé de céder, à des forces très-supérieures, les positions qu'il lui était intéressant de conserver. Dans cette situation critique, Davout portait un œil vigilant sur les mouvements des Autrichiens vers son aile gauche, et se tenait prêt à la secourir si elle était attaquée par sa droite, de manière à inquiéter le prince de Rosemberg, qu'il avait devant lui. Il y réussit tellement, que le général Autrichien fut contenu dans sa position d'Unter-Laichling, sans oser faire un pas en avant. Le grand but de Davout était de gagner du temps, dans la persuasion que bientôt tout allait changer de face.

Vers 2 heures le canon gronda sur la route de Landshut, il annonce l'approche de Napoléon. Quelques moments après Davout reçoit les instructions de l'Empereur. Certain d'être soutenu, il prend subitement l'offensive, quitte sa position et fond sur les Autrichiens. Son artillerie, portée sur les hauteurs de Päring, seconde cette attaque par un feu terrible qui fait taire celui de la batterie Autrichienne placée sur le plateau d'Unter-Laichling. L'ennemi évacue ce plateau, et se retranche dans le village, ainsi que dans un petit bois qui est derrière. Presque aussitôt il est attaqué par le 10e régiment d'infanterie légère, qui le presse avec une incroyable vigueur.

L'attaque de Davout a précédé de peu d'instans celle que Napoléon dirige en personne sur la gauche de l'ennemi par les points de Schierling et d'Eckmühl. En débouchant dans la vallée de la Laber par Buchhausen et Mansdorf, toutes les colonnes arrivant de Landshut se sont réunies, vis-à-vis de Lindach. Cette réunion étant accomplie, l'Empereur a ordonné à Lannes de passer la Laber au-dessous de Schierling, à la tête de deux divisions et de déborder l'aile gauche de l'ennemi. Pendant que son ordre s'exécute, Napoléon, afin de soutenir ce mouvement, envoie 16 régiments de cavalerie pour tomber sur l'ennemi en traversant Schierling; et en même temps il dirige sur le village d'Eckmühl l'infanterie Wurtembergeoise.

Cette triple attaque, combinée avec celle de Davout, a le plus grand succès. La division Saint-Hilaire soutenait les efforts du 10e d'infanterie légère qui l'a précédée, force le village d'Unter-Laichling et le bois, après avoir éprouvé une vive résistance de la part des Autrichiens. Eckmühl et le château sont emportés à la baïonnette par les troupes de Wurtemberg qu'anime la présence de Napoléon. Les 3e et 4e corps Autrichiens courent, dans ce moment, le danger de voir tout à la fois leur centre percé, leur droite et leur gauche débordées.

Ces corps se mettent en retraite de toutes parts, cherchant un refuge et une protection dans la partie de l'armée commandée par l'archiduc généralissime. Celui-ci leur envoie des renforts, ce qui encourage les princes de Rosemberg et de Hohenzollern à essayer de se remettre en position dans le terrain coupé, et couvert de bois qui se trouve entre Eckmühl et

Chap. XXIX. — 1809. Eglofsheim. Mais la cavalerie Française qui a débouché par Schierling, et à laquelle se sont réunis les dragons Bavarois, et la division légère du comte de Montbrun, est déjà à la poursuite de l'ennemi, le serre de près, le rejette de poste en poste, l'empêche de se rallier, et le mène ainsi battant jusqu'à Ober-Sonding.

Cependant l'archiduc-généralissime ayant appris l'attaque faite sur sa gauche, et le passage de la Laber par les Français, a suspendu le mouvement des colonnes qu'il portait en avant, pour prendre lui-même l'offensive. En revenant sur ses pas, l'archiduc a rencontré les troupes battues de son aile gauche; dès lors il ne s'est plus occupé que de les rallier, et de les réunir au reste de son armée, afin de couvrir Ratisbonne.

L'armée Française, en continuant son mouvement, se trouve donc vers 6 heures du soir en présence de toute l'armée Autrichienne. L'ardeur des Français s'accroit en raison du nombre de ses ennemis, les colonnes de cavalerie et d'infanterie débouchent de toutes parts dans la plaine. L'ennemi tente plusieurs charges de cavalerie sur les têtes des colonnes, à l'instant où elles se présentent hors des bois et des défilés. Mais ces tentatives sont repoussées constamment, et avec grande perte du côté des Autrichiens. Toujours combattant, les Français se déployent, et se forment en bataille. Alors ils chargent à leur tour et culbutent l'ennemi déconcerté; ils jettent la plus grande confusion dans la nombreuse armée Autrichienne.

Plusieurs régiments ennemis, soit d'infanterie, soit

de cavalerie, qui veulent se présenter isolément au combat, sont enveloppés, hachés en pièces ou forcés de se rendre. Des colonnes qui s'égaraient dans leur retraite, sont coupées, dispersées, et perdent leur artillerie. Un bataillon de grenadiers hongrois est renversé, et foulé aux pieds par la cavalerie autrichienne, que les cuirassiers français poursuivaient l'épée dans les reins. Vainement l'ennemi fait de nouveaux efforts pour défendre la chaussée de Ratisbonne, les Français s'emparent de cette chaussée, et poursuivent vivement leurs avantages. Sans la nuit, qui sépare les combattants, on peut conjecturer que la cavalerie Française seraient arrivée en même temps que les Autrichiens au pont de Ratisbonne, et leur aurait absolument coupé la retraite.

Dans la nuit du 22 ou 23 avril, l'armée Française bivouaqua dans la plaine de Ratisbonne, pendant ce temps l'ennemi profita de l'obscurité, pour passer sur la rive gauche du Danube. L'Empereur instruit le 23 au point du jour du mouvement de l'ennemi, ne lui laissa pas achever tranquillement, il fit approcher de Ratisbonne de l'artillerie et mettre en batterie plusieurs pièces de 12 et quelques obusiers, dont le feu causa beaucoup de ravage dans la ville.

L'Empereur était impatient d'entrer dans Ratisbonne ; il se leva de dessus le manteau sur lequel il était étendu, pour ordonner l'attaque ; il était à pied à côté du maréchal Lannes. Il appelait le prince de Neufchâtel, lorsqu'une balle tirée de la muraille de la ville vint le frapper au gros orteil du pied gauche ; elle ne perça point sa botte, mais malgré cela lui fit une blessure fort douloureuse, en ce qu'elle était

Chap. XXIX. — 1809. sur le nerf, qui était enflé par la chaleur de ses bottes, qu'il n'avait pas quittées depuis plusieurs jours. On appela de suite Yvan, son chirurgien, qui le pansa devant tous les soldats qui étaient présens : on leur disait bien de s'éloigner ; mais ils approchaient encore davantage. La nouvelle de cet accident passa de bouche en bouche, tous les soldats accoururent depuis la première ligne jusqu'à la troisième. Il y eut un moment de trouble, qui n'était que la conséquence du dévouement des troupes à sa personne. Aussitôt qu'il fut pansé, il se fit porter sur son cheval et il vint parcourir les rangs de l'armée pour rassurer les soldats et les convaincre par sa présence qu'il était hors de tout danger.(1)

Les officiers du génie reconnurent une ouverture par laquelle on pouvait, au moyen d'une échelle, descendre dans le fossé, et remonter ensuite par la brèche que le canon avait déjà faite à la muraille. Le maréchal Lannes conduisit lui-même quelques centaines de grenadiers, lesquels passant par cette ouverture, gagnèrent une poterne et l'ouvrirent. Les Français s'introduisirent bientôt en foule dans la place. L'ennemi fut chassé de rue en rue ; sa perte en cette occasion fut considérable, surtout en prisonniers,

Le 24 avril l'Empereur porta son quartier-général à Ratisbonne ; satisfait des débuts de cette campagne, il remercia ses soldats, dans les termes suivants :(2)

(1) Le général Bertrand en souvenir du lieu où fut blessé l'Empereur, fit placer une pierre monumental à l'endroit même où une balle lui frappa le pied droit.

(2) Proclamation datée de Ratisbonne, 24 avril.

"Soldats! vous avez justifié mon attente. Vous "avez suppléé au nombre par votre bravoure. Vous "avez glorieusement marqué la différence qui existe "entre les soldats de César et les cohues armées "de Xercès.

Chap. XXIX. — 1809.

"En peu de jours, nous avons triomphé dans "les trois batailles rangées de Thann, d'Abensberg "et d'Eckmühl, et dans les combats de Peising, "de Landshut et de Ratisbonne. Cent pièces de "canon, quarante drapeaux, 50,000 prisonniers, "trois équipages de pont, tous les parcs de l'ennemi "portés sur 600 caissons attelés, 3,000 voitures "attelées portant ses bagages, toutes les caisses des "régiments, voilà le résultat de la rapidité de vos "marches et de votre courage.

"L'ennemi, enivré par un cabinet parjure, parais-"sait ne plus conserver aucun souvenir de vous. "Son réveil a été prompt, vous lui avez apparu "plus terribles que jamais. Naguère il a traversé "l'Inn et envahi le territoire de nos alliés. Naguère "il se promettait de porter la guerre au sein de notre "patrie. Aujourd'hui, défait, épouvanté il fuit en "désordre; déjà mon avant-garde a passé l'Inn. "Avant un mois nous sommes à Vienne."

Le 10 mai le mouvement sur Vienne s'exécuta comme il avait été prescrit la veille. L'Empereur se rendit de sa personne à l'avant-garde, et partit à 9 heures du matin, avec la tête du deuxième corps, aux portes de la capitale de l'Autriche. C'était le même jour, juste un mois après que l'armée autrichienne avait passé l'Inn, pour envahir la Bavière, se faisant précéder de proclamations qui

Chap. XXIX. — 1809. annoncaient des prétentions et des espérances exagérées.

L'archiduc Maximilien, beau-frère de l'Empereur d'Autriche, commandait dans Vienne; il manifesta l'intention de faire de la résistance. La garnison de Vienne était composée de 10 bataillons de Landwehr d'Autriche, 10 bataillons de troupes de ligne, et 4 escadrons de cavalerie faisant environ 16,000 hommes. Comme les faubourgs n'étaient pas susceptibles de résistance, et que le chemin couvert n'était pas même palissadé, la défense était bornée aux remparts de la place. L'Empereur Napoléon, voyant avec peine un projet de résistance aussi déraisonnable qu'inutile, qui compromettait une ville que son intention était de ménager, fit venir au château de Schœnbrunn une députation des huit faubourgs de Vienne. Il chargea cette députation de se rendre dans la cité, pour porter à l'archiduc Maximilien une lettre qu'il lui fit écrire par le prince de Neufchâtel, qui était ainsi conçue :

" Monseigneur, le duc de Montebello a envoyé ce matin à Votre Altesse un officier parlementaire, accompagné d'un trompette. Cet officier n'est pas revenu. Je la prie de me faire connaître quand elle est dans l'intention de le renvoyer. Le procédé peu usité qu'on a employé dans cette circonstance m'oblige à me servir des habitans de la ville pour communiquer avec Votre Altesse.

" Sa Majesté l'Empereur et Roi, mon souverain, ayant été conduit à Vienne par les événements de la guerre, désire épargner à la grande et intéressante population de cette capitale les calamités dont elle

est menacée, et me charge de représenter à Votre Altesse, que si elle continue à vouloir défendre la place, elle occasionnera la destruction d'une des plus belles villes de l'Europe, et fera supporter les malheurs de la guerre à une multitude d'individus que leur état, leur sexe ou leur âge devraient rendre étrangers aux maux causés par les armes.

" L'Empereur, mon souverain, a manifesté dans tous les pays où la guerre l'a fait pénétrer, sa sollicitude pour éviter aux populations non armées de pareils désastres. Votre Altesse doit être persuadée que Sa Majesté est sensiblement affectée de voir toucher au moment de sa ruine cette grande ville; elle regarde comme un titre de gloire de l'avoir déjà sauvée.

" Cependant, contre l'usage établi dans les forteresses, Votre Altesse a fait tirer du canon du côté du faubourg; et ce canon pouvait tuer, non un ennemi de votre souverain, mais la femme ou l'enfant d'un de ses plus zélés serviteurs. J'ai l'honneur de faire observer à Votre Altesse que pendant cette journée, l'Empereur s'est refusé à laisser entrer aucune troupe dans les faubourgs, se contentant seulement d'en occuper les portes, et de faire circuler des patrouilles pour maintenir l'ordre. Mais si Votre Altesse continue à défendre la place, Sa Majesté sera forcée à faire commencer les travaux d'attaque; et la ruine de cette capitale sera consommée en 36 heures par le feu des obus et des bombes de nos batteries, comme la ville extérieure sera détruite par l'effet des vôtres. Sa Majesté ne doute pas que toutes ces considérations n'influent sur Votre Altesse, et ne l'engagent à re-

Chap. XXIX. — 1809. noncer à un projet qui ne retarderait que de quelques momens la prise de la ville. Je prie Votre Altesse de me faire connaître sa dernière résolution."

On ne fut pas peu surpris de voir qu'à l'entrée de la députation des faubourgs dans la cité, le feu des remparts redoubla. L'Empereur, obligé d'agir malgré lui, se porta avec le prince d'Essling sur le bras du Danube qui sépare le faubourg de Leopoldstadt de la ville, et ordonna que deux compagnies de voltigeurs occupassent un petit pavillon sur la rive droite, du côté du faubourg, pour protéger la construction d'un pont. Un bataillon de grenadiers ennemis, qui défendait ce poste, fut chassé par les voltigeurs Français, et par la mitraille de 15 pièces d'artillerie qu'on amena sur ce point. A huit heures du soir le pavillon était occupé, et les matériaux du pont étaient réunis. A 9 heures, une batterie de 20 obusiers, construite à 100 toises de la place, commença le bombardement; 1800 obus furent lancés en moins de quatre heures. L'archiduc Maximilien envoya le 11, à 4 heures du matin, deux bataillons qui s'avancèrent en colonne serrée, pour reprendre le pavillon d'où les Français soutenaient les ouvriers qui travaillaient au pont. Le feu réuni des deux compagnies des voltigeurs et de l'artillerie repoussa cette colonne qui essuya une grande perte.

Après cet événement, l'archiduc Maximilien s'étant déterminé à remettre le commandement de Vienne au général O'Reilly, fit passer les différents bras du Danube à ses troupes, et brûla les ponts. Napoléon consentit à recevoir la place de Vienne des mains du général O'Reilly, en vertu d'une capitula-

tion, tout ce qui concernait la sûreté des propriétés et la tranquillité des citoyens fut soigneusement prévu.

L'Empereur fit son entrée dans Vienne le 12 mai, il revint ensuite à Schœnbrunn, où il fixa son quartier-général; il nomma gouverneur de la ville le général Andréossy.

Le 13 mai, Napoléon harangua ses troupes en ces termes:

" Soldats! Un mois après que l'ennemi passa l'Inn, " au même jour, à la même heure, nous sommes en- " trés dans Vienne. Ses Landwehrs, ses levées en " masse, ses remparts créés par la rage impuissante " des princes de la Maison de Lorraine, n'ont point sou- " tenu vos regards. Les princes de cette maison ont " abandonné leur capitale, non comme des soldats " d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux " revers de la guerre, mais comme des parjures que " poursuivent leurs propres remords. En fuyant de " Vienne, leurs adieux à ses habitants ont été le " meurtre et l'incendie: comme Médée, ils ont de " leurs propres mains égorgés leurs enfants.

" Soldats! Le peuple de Vienne, selon l'expres- " sion de la députation de ses faubourgs, délaissé, " abandonné, veuf, sera l'objet de vos égards. Je " prends les bons habitants sous ma spéciale pro- " tection. Quant aux hommes turbulents et mé- " chants, j'en ferai une justice exemplaire.

" Soldats! Soyons bons pour les pauvres paysans, " et pour ce bon peuple qui a tant de droits à notre " estime. Ne conservons aucun orgueil de nos suc- " cès; voyons-y une preuve de cette justice divine " qui punit l'ingrat et le parjure."

Chap. XXIX. — 1809.

Une députation de Hongrois vint prier Napoléon de prendre la Hongrie sous sa protection et d'appuyer les efforts qu'elle ferait pour se séparer de l'Autriche. L'insurrection de la Hongrie était une entreprise dont les chances l'aurait conduit plus loin qu'il ne voulait aller et dans laquelle il ne voulut pas s'engager.(1) Néanmoins il adressa aux Hongrois la proclamation qui suit, pour les engager à se soustraire à la domination Autrichienne en élisant un nouveau roi choisi par eux-mêmes.

" Hongrois ! L'Empereur d'Autriche, infidèle à " ses traités, méconnaissant la générosité dont j'avais " usé envers lui après trois guerres consécutives, et " notamment celle de 1805, a attaqué mes armées. " J'ai repoussé cette injuste agression. Le Dieu qui " donne la victoire et qui punit l'ingrat et le parjure " a été favorable à mes armes ; je suis entré dans la " capitale de l'Autriche et je me trouve sur vos fron- " tières. C'est l'Empereur d'Autriche, et non le roi " de Hongrie qui m'a déclaré la guerre, par vos con- " stitutions il n'aurait pu le faire sans votre con- " sentement. Votre système constamment défensif, " et les mesures prises par votre dernière diète ont " fait assez connaître que votre vœu était pour le " maintien de la paix.

" Hongrois ! Le moment est venu de recouvrir " votre indépendance. Je vous offre la paix, l'inté- " grité de votre territoire, de votre liberté et de vos " institutions, soit telles qu'elles ont existé, soit mo- " difiées par vous-mêmes, si vous jugez que l'esprit

(1) Souvenirs historiques du baron Meneval, Tome I, page 219. Bruxelles, 1843, in-18.

" du temps, et les intérêts de vos concitoyens l'exigent. " Je ne veux rien de vous, je ne désire que vous " voir nation libre et indépendante. Votre union avec " l'Autriche a fait votre malheur. Votre sang a coulé " pour elle dans des régions éloignées, et vos intérêts " les plus chers ont été constamment sacrifiés à ceux " de ses Etats héréditaires. Vous formiez la plus " belle partie de son empire, et vous n'étiez qu'une " province toujours asservie à des passions qui vous " étaient étrangères. Vous avez des mœurs natio- " nales, une langue nationale; vous vous vantez " d'une illustre et ancienne origine; reprenez donc " votre existence comme nation. Ayez un roi de " votre choix, qui ne règne que par vous, qui réside " au milieu de vous, qui ne soit environné que de " vos citoyens et de vos soldats. Hongrois! Voilà " ce que vous demande l'Europe entière qui vous re- " garde; voilà ce que je vous demande avec elle. " Une paix éternelle, des relations de commerce, " une indépendance assurée, tel est le prix qui vous " attend, si vous voulez être dignes de vos ancêtres " et de vous-mêmes.

" Vous ne repousserez pas ces offres libérales et " généreuses, et vous ne voudrez pas prodiguer votre " sang pour des princes faibles, toujours asservis à " des ministres corrompus et vendus à l'Angleterre, " à cet ennemi du Continent qui a fondé ses pros- " pérités sur le monopole et sur nos divisions.

" Réunissez-vous en Diète nationale dans les " champs de Rakos, à la manière de vos aïeux, et " faites-moi connaître vos résolutions."(1).

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièces 15,215 et 15,419.

Chap. XXIX. — 1809. Vis-à-vis Ebersdorf, le Danube est divisé en trois bras, séparés par deux îles. De la rivière droite à la première île, il y a 240 toises ; cette île a à peu près 1000 toises de tour. De cette île à la grande île, où est le principal courant, le canal est de 120 toises. La grande île appelée In-der-Lobau, a 7000 toises de tour, et le canal qui la sépare du continent a 70 toises. Les premiers villages que l'on rencontre ensuite sont Aspern, Essling et Enzersdorf. Le passage d'une rivière comme le Danube, devant un ennemi connaissant parfaitement les localités, est une des plus grandes opérations de guerre qu'il soit possible de concevoir.

Le pont de la rive droite à la première île, et celui de la première île à celle d'In-der-Lobau, ont été faits dans la journée du 19 mai, et, dès le 18, la division Molitor avait été jetée par des bâteaux à rames dans la grande île.

Le 20, l'Empereur passa dans cette île, et fit établir un pont sur le dernier bras, entre Aspern et Essling. Ce bras n'ayant que 70 toises, le pont n'exigea que 15 pontons, et fut jeté en trois heures.

Le colonel Sainte-Croix, aide-de-camp du maréchal Masséna, passa le premier dans un bâteau sur la rive gauche. La division de cavalerie légère du général Lasalle et les divisions Molitor et Boudet passèrent dans la nuit. Le 21 mai l'Empereur, accompagné du prince de Neufchâtel, des maréchaux Masséna et Lannes, reconnut la position de la rive gauche et établit son champ de bataille, la droite au village d'Essling et la gauche à celui d'Aspern, qui furent sur-le-champ occupés.

Le 21, à 4 heures après-midi, l'armée ennemie se montra et parut avoir le dessein de culbuter notre avant-garde. Le maréchal Masséna fut le premier attaqué, à Aspern, par le corps du général Bellegarde, et, pendant toute la soirée, fit tourner à la confusion de l'ennemi toutes les attaques qui furent entreprises. Le maréchal Lannes défendit le village d'Essling, et le maréchal Bessières couvrit la plaine et protégea Enzersdorf. L'affaire fut vive, l'ennemi déploya 200 pièces de canon, et à peu près 90,000 hommes.

Chap. XXIX. — 1809.

La nuit plusieurs corps d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie passèrent les trois ponts. Le 22, à quatre heures du matin, Masséna fut le premier engagé ; le village d'Essling successivement pris et repris resta entre les mains des Français.

Pendant ce combat si prolongé, l'Empereur voit que le centre de l'ennemi, composé de sa troisième colonne d'attaque, d'une partie de la seconde et de sa réserve de cavalerie, occupe au-dessous d'Essling un front fort étendu qui se prolonge au loin ; il forme aussitôt le projet de partager en deux l'armée ennemie, en la coupant par son centre ; il confie cette opération à Lannes ; ce maréchal se met à la tête de deux divisions, d'un corps de grenadiers ; la cavalerie, rangée par masse remplit les intervalles de la ligne de bataille.

L'ennemi s'aperçoit, aux dispositions faites contre lui, du danger auquel il est exposé. Il renforce promptement son centre ; et l'archiduc généralissime vient en prendre lui-même le commandement. Le choc est terrible entre deux armées que l'honneur et l'amour de la gloire exaltent à l'envi. Mais les Fran-

Chap. XXIX. — 1809. çais combattant sous les yeux de Napoléon se croient invincibles. La victoire effectivement se déclare pour eux ; l'ennemi culbuté est déjà en déroute.

Dans ce moment décisif, on vient avertir l'Empereur que de gros arbres et des moulins flottans, lancés par l'ennemi dans le grand courant du Danube, ont enlevé le pont qui joignait l'île de Lobau à la petite île ; que par une suite de ce désastre, les parcs de réserve, la division des cuirassiers, et tout le corps du maréchal Davout, qui arrivaient pour prendre part à la bataille, sont arrêtés sur la rive droite du Danube. Napoléon juge qu'il est conforme à la prudence de suspendre le mouvement offensif de son armée. Il lui ordonne de se replier, et lui fait prendre une position concentrée.

L'ennemi, s'apercevant du mouvement que l'armée Française fait sur elle-même, et du ralentissement de son feu, soupçonne que son stratagème a réussi ; il se rallie ; il revient à la charge avec une nouvelle confiance. Ses efforts se dirigent particulièrement contre le village d'Essling, qui est la clé de la position de l'armée Française. Les Autrichiens attaquent le village jusqu'à quatre fois, avec une grande résolution, mais ils sont toujours repoussés par l'effet prodigieux d'un courage supérieur. Enfin, l'archiduc déterminé à tout risquer pour emporter Essling, décide une cinquième attaque et fait avancer sa réserve de grenadiers.

Le généralissime Autrichien ne croyait pas le succès douteux contre des troupes harassées de fatigues, et dont les munitions étaient épuisées. Mais Napoléon fait avancer sa garde sur le terrain du combat. Le

général Mouton,(1) à la tête des fusiliers et des tirailleurs, reçoit le nouveau choc des Autrichiens, et rend nuls tous leurs efforts. L'ennemi se montre étonné d'une telle résistance ; le général Mouton l'attaque à son tour, et culbute ses grenadiers. Par cette action brillante il termine la journée, et assure à l'armée Française un champ de bataille si vivement et si longuement disputé.

L'armée se reposa quelques heures sur le terrain dont elle avait conservé si glorieusement la possession. Mais l'Empereur, jugeant qu'il était impossible de suivre aucune opération sur la rive gauche du Danube, avant que les grands ponts fussent rétablis, se contenta d'assurer les têtes de ponts, et dans la matinée du 23 mai, il fit repasser l'armée, partie sur la rive droite du fleuve, partie dans l'île de Lobau, où elle prit position.

Ce fut pendant cette terrible attaque d'Essling que le maréchal Lannes (duc de Montebello), eut les deux jambes emportées par un boulet ; pendant qu'on racontait les détails de cet événement à l'Empereur, il aperçoit le brancard sur lequel on rapportait le maréchal Lannes du champ de bataille, il le fit diriger à l'écart, l'embrassa en fondant en larmes. Le maréchal, épuisé par une grande perte de sang, était sans connaissance, la présence de l'Empereur le fit revenir : il se jeta à son cou en lui disant : " Dans une heure vous aurez perdu celui qui meurt avec la gloire et la conviction d'avoir été et d'être votre

(1) Sa conduite dans cette bataille et les services qu'il rendit à l'armée pendant son séjour dans l'île de Lobau, lui firent conférer le titre de comte de Lobau.

Chap. XXIX. — 1809.

meilleur ami."(1) Cette scène fut touchante et causa une vive émotion à l'Empereur et à tous ceux qui en furent témoins.

L'ennemi heureux d'avoir créé momentanément entre lui et l'armée Française un obstacle qu'il fallait du temps pour surmonter, recula ainsi le jour décisif de la campagne. L'Empereur avait à réparer le mal produit par les caprices de la fortune, et à se mettre en mesure de n'avoir plus à les redouter. Le général Bertrand fut chargé de diriger la construction d'un nouveau pont, dont la solidité serait à l'abri de toutes les tentatives de l'ennemi. Pendant que ces travaux s'exécutaient, différentes dispositions furent prises pour remplacer les pertes de l'armée et augmenter ses forces, pour achever glorieusement la guerre par un coup mémorable.

Suivant sa coutume, l'Empereur donna des soins particuliers aux hôpitaux, en les faisant visiter régulièrement par ses aides-de-camp ; il leur fit porter une gratification de 60 francs à chaque soldat blessé, et depuis 150 jusqu'à 1,500 francs aux officiers, selon les différens grades ; il en envoya de plus considérables aux généraux qui étaient blessés. Pendant plusieurs jours les aides-de-camp de l'Empereur ne furent occupés qu'à ces distributions d'indemnités. Il avait spécialement recommandé qu'on apportât dans ces démarches beaucoup d'égards pour consoler ces mal-

(1) L'Empereur écrivit à la maréchale Lannes une lettre de consolation, où il désignait son époux comme le général le plus distingué de son armée, son compagnon d'armes depuis 16 ans et son meilleur ami ; il ajoutait que sa famille et ses enfants auraient toujours des droits particuliers à sa protection.

malheureux ; ainsi ces visites d'hôpitaux se faisaient en grand uniforme, l'officier-général envoyé par l'Empereur était accompagné du commissaire des guerres, des officiers de santé et du directeur, le secrétaire de l'hôpital marchait en avant avec le registre des malades, il les nommait, ainsi que le régiment auquel ils appartenaient, et la gratification en pièces de 5 francs était mise à la tête du lit du blessé, par l'aide-de-camp de l'Empereur, qui était suivi de quatre hommes à la livrée impériale, qui portaient des corbeilles pleines d'argent. Ces indemnités n'étaient point prises dans les caisses de l'armée, c'était la cassette particulière de Napoléon qui les fournissait.

La jonction de l'armée d'Italie avec la Grande Armée eut lieu sur le Semring Berg ; alors Napoléon adressa le 27 mai de son camp d'Ebersdorf, la proclamation suivante aux troupes venues d'Italie, sous le commandement du Vice-roi prince Eugène. Son langage fait sentir la puissance d'action qu'il savait exercer sur ses soldats, en même temps qu'il résume en peu de mots énergiques, les succès de leurs combats :

" Soldats de l'armée d'Italie ! Vous avez glorieuse-
" ment atteint le but que je vous avais marqué ; le
" Semring a été témoin de votre jonction avec la
" Grande Armée. Soyez les bien venus. Je suis
" content de vous !

" Surpris par un ennemi perfide, avant que vos
" colonnes fussent réunies, vous avez dû rétrograder
" jusqu'à l'Adige ; mais, lorsque vous reçûtes l'ordre
" de marcher en avant, vous étiez sur les champs
" mémorables d'Arcole, et là vous jurâtes sur les

Chap. XXIX. — 1809.

" mânes de nos héros de triompher. Vous avez tenu " parole a la bataille de la Piave, aux combats de " Saint-Daniel, de Tarvis, de Goritz. Vous avez pris " d'assaut les forts de Malborghetto, de Prediel, et " fait capituler la division ennemie retranché dans " Prevald et Laybach. Vous n'aviez pas encore " passé la Drave, et déjà 25,000 prisonniers, 60 " pièces de bataille, 10 drapeaux avaient signalé votre " valeur. Depuis, la Drave, la Save, la Mur n'ont " pu retarder votre marche. La colonne Autrichienne " de Jellachich, qui la première entra dans Munich, " qui donna le signal des massacres dans le Tyrol, en- " vironnée à Saint-Michel, est tombée dans vos " baïonnettes. Vous avez fait une prompte justice " de ces débris dérobés à la colère de la Grande " Armée.

" Soldats, cette armée Autrichienne d'Italie qui, " un moment, souilla par sa présence mes provinces, " qui avait la prétention de briser ma Couronne de " fer; dispersée, battue, anéantie, grâce à vous, sera " un exemple de la vérité de cette devise : *Dieu me " la donne, gare à qui la touche.*"

Les ponts dont la construction avait été confiée par l'Empereur au général Bertrand, furent terminés le 1er juillet; ils excitèrent l'étonnement et l'admiration. Sur l'un des fleuves les plus rapides du monde, et sur une largeur de 400 toises, on avait jeté d'abord un pont, formé de 60 arches, où trois voitures pouvaient passer de front. Un second pont de pilotis de la largeur de 8 pieds avait été construit pour l'infanterie. Après ces deux ponts, il y en avait un de bâteaux. Ils étaient assurés tous contre les insultes de l'ennemi, même contre l'effet des

brûlots et machines incendiaires, par des estacades sur pilotis, construits entre les îles dans différents directions, et dont les plus éloignées étaient à 250 toises des ponts. Ces immenses travaux avaient été exécutés en 20 jours. Ils étaient défendus par des têtes de pont, ayant chacune 1,600 toises de développement, formées de redoutes palissadées, fraisées et entourées de fossés pleins d'eau. Chap. XXIX. — 1809.

L'archiduc généralissime de l'armée Autrichienne avait employé tout le temps écoulé depuis la bataille d'Essling juqu'au 1er juillet, à fortifier le champ de bataille sur lequel il voulait disputer à l'armée Française, l'entrée du centre des Etats héréditaires. Le dessein de l'archiduc n'était pas d'empêcher les Français de passer le Danube, mais de les combattre à leur débouché sur la rive gauche. Dans cette pensée le village de Wagram où aboutissait alors l'extrémité de la gauche de l'armée Autrichienne, était devenu son point central, les villages voisins étaient environnés de redoutes, et ils étaient liés l'un à l'autre par une chaîne de retranchements.

La position de l'armée autrichienne semblait inexpugnable, surtout lorsqu'on réfléchissait que pour l'en débusquer, il fallait déboucher et se former sous son feu. Mais Napoléon avait son plan, dont le développement devait causer une grande surprise à son armée, aussi bien qu'à l'ennemi.

Le 1er juillet, l'Empereur quitta Schœnbrunn et se rendit dans l'*île* Lobau, à laquelle les ingénieurs donnèrent le nom d'*île Napoléon;* le quartier-général et la Garde Impériale vinrent s'y établir. Une petite île, à laquelle on avait donné le nom de *Montebello*

Chap. XXIX. — 1809.

et qui battait Enzersdorf, avait été armée de 10 mortiers et de 20 pièces de 18 ; une autre île nommée *l'île d'Espagne* avait été armée de 6 pièces de position de 12 et de 14 mortiers. Entre ces deux îles on avait établi une batterie égale en force à celle de l'île Montebello et battant également Enzersdorf. Ces 62 pièces de position avaient le même but et devaient en deux heures de temps raser la petite ville d'Enzersdorf, en chasser l'ennemi et en détruire les ouvrages. Sur la droite, l'*île Alexandre* était armée de 4 mortiers, de 10 pièces de 12 et de douze pièces de 6 de position, qui avaient pour but de battre la plaine et de protéger le ploiement et le déploiement de nos ponts. Enfin on s'empara de la petite *île du Moulin*, on la joignit au continent par un petit pont qui allait à la rive gauche, en avant on construisit une petite flèche que l'on appela *Redoute Petit*. Le soir les redoutes d'Essling en parurent jalouses ; ne doutant pas que ce ne fut une première batterie que l'on voulait faire agir contre elles, elles tirèrent avec la plus grand activité. C'était justement l'intention que l'Empereur avait eue en s'emparant de cette île ; il voulait y attirer l'attention de l'ennemi pour le détourner du véritable but de l'opération qu'il projetait.

Le 4 juillet, à 9 heures du soir, l'Empereur envoya 3 bataillons de voltigeurs pour s'emparer des bois situés dans les fonds de Mûhllenten, un capitaine de vaisseau avec 8 bâteaux armés fut envoyé en avant pour protéger le débarquement des troupes par une vive canonnade. Un capitaine de pontonniers jeta un pont qui fut établi en deux heures. Immédiate-

ment après le maréchal Oudinot déboucha avec son corps d'armée, chassa l'ennemi de tous les bois et il s'établit sur la rive gauche du Danube. Un quart d'heure après un autre pont de 80 toises d'une seule pièce fut rabattu et placé un peu plus bas que l'île Alexandre. Un pont de radeaux fut construit vis-à-vis l'île Alexandre. Le pont sur ponton fut jeté au même moment à côté de celui de radeaux.

Il fit cette nuit-là un orage qui avait trempé tout le monde, car la pluie tombait par torrent, elle était si violente que personne n'aurait travaillé si l'Empereur n'avait pas été présent, il était à pied au bord du fleuve, veillant ce qui se passait sur la rive ennemie, encourageant lui-même les pontonniers qui le reconnaissaient au milieu de l'obscurité. Napoléon était mouillé comme s'il avait été trempé dans le Danube ; il fit passer l'armée sur ces différents ponts dans le courant de la nuit du 4 au 5 juillet, à 9 heures du matin cette première et importante opération est terminée, le système de défense de l'ennemi est anéanti. Alors la profonde pensée de l'Empereur est mise au jour. L'armée Française, qui toute entière a franchi le Danube est en bataille sur l'extrémité gauche de l'ennemi, dont tous les camps retranchés sont tournés, et tous les ouvrages rendus inutiles.

La journée du 5 juillet se passa en manœuvres dans la grande plaine d'Enzersdorf et à s'emparer des ouvrages d'Essling, d'Aspern et de Raasdorf ; à la suite de combats successifs, l'attaque de Wagram eut lieu, nos troupes se saisirent de ce village, mais une colonne de Saxons et une colonne de Français se prirent dans l'obscurité pour des troupes ennemies et cette opération fut manquée, la nuit invita au

Chap. XXIX. — 1809. repos. La plaine sur laquelle était bivouaqué l'armée était si dépourvues d'arbres et d'habitations, qu'il n'y eut pas un feu depuis la droite jusqu'à la gauche. On eut beaucoup de peine à trouver deux bottes de paille et quelques débris de portes pour faire un très-petit feu à l'Empereur; les officiers couchèrent dans leur manteau et l'on eut grand froid toute la nuit. Napoléon ne dormit pas beaucoup cette nuit-là, et soit qu'il eut froid ou qu'il eut l'esprit préoccupé, il était debout à 3 heures du matin.

Dans l'état où les choses étaient restées la veille, la situation de l'armée Autrichienne était critique. L'armée Française avait effectué le passage du Danube, presque sans obstacle et sans perte; elle était arrivée sur l'ennemi, s'était emparé de plusieurs de ses postes, l'avait resserré dans les autres, et lui avait rendu le parti de la retraite aussi difficile que celui de se porter en avant. A la tête des masses nombreuses et redoubtables qui formaient son centre, Napoléon épiait les intentions et les mouvements du généralissime ennemi. Il était à même de contrarier ses projets et de profiter de toutes ses fautes pour le battre.

A 5 heures du matin, l'armée Autrichienne commença un mouvement offensif, plus tard le canonnade s'engagea sur toute la ligne, la mêlée devint générale, à une heure après-midi la bataille est gagnée par la défaite de l'aile gauche ennemie, quoique les Autrichiens n'aient pas encore évacués le terrain. A cet instant, Napoléon prend ses mesures pour que cette évacuation ne soit point différée, il ordonne au maréchal Davout de poursuivre sa marche victorieuse, et de se porter de flanc sur la position de Wagram, pendant

qu'il fait attaquer cette position par les corps réunis des maréchaux Marmont et Oudinot; le village de Wagram fut enlevé, alors l'ennemi ne se battit plus que pour soutenir sa retraite, laquelle le soir s'effectua en désordre. Chap. XXIX. — 1809.

L'Empereur exprima à l'armée son contentement dans un ordre du jour où on remarque le passage suivant :(1)

" La journée d'Enzersdorf, et la bataille décisive
" de Wagram, ont complété la grande opération pré-
" parée par les travaux, et les combats qui ont pré-
" cédé ces deux journées si glorieuses pour nos armes.
" Les ennemis y ont perdu plusieurs drapeaux et 30
" pièces de canon. Nous leur avons fait 25,000 pri-
" sonniers. Le champ de bataille est couvert de
" leurs morts ; et les villages que nous avons enlevés,
" autour et au-delà du champ de bataille, sont rem-
" plis de leurs blessés. Sa Majesté témoigne sa
" satisfaction à l'armée."

Telle fut la bataille de Wagram, que l'on peut considérer comme une des plus mémorables des temps modernes, tant par les masses imposantes(2) qui combattirent dans cette terrible journée, que par la durée et l'opiniâtreté de la lutte, et par la grandeur, la variété des moyens que chaque parti employa pour obtenir la victoire. Par les savantes manœuvres de cette journée, Napoléon avait obtenu les avantages décisifs qui distinguent les batailles gagnées par l'in-

(1) Mémorial du Dépôt général de la Guerre, Tome VIII, page 404. Paris, 1843, in-4o.

(2) Ces masses étaient de 3 à 400,000 hommes avec 12 à 1,500 pièces de canon.

Chap. XXIX. — 1809. fluence de l'art et du génie, de ces boucheries cruelles où les armées s'entremêlent et s'égorgent, sans autre résultat qu'une effroyable destruction d'hommes. Ici les suites probables n'étaient rien moins que le démembrement de la monarchie autrichienne, si son gouvernement persistait dans la lutte qu'il avait commencée. L'armée de l'archiduc Charles, qui renfermait la force et les espérances de l'empire autrichien, se trouvait non-seulement très-affaiblie et désorganisée, mais elle était séparée de la Hongrie, qui seule pouvait lui fournir des subsistances et des renforts. Elle abandonnait totalement aux Français l'archiduché d'Autriche. Elle se voyait enlever la Moravie. Enfin elle était rejetée en Bohême, pays peu fertile, dont les ressources en tout genre étaient déjà épuisées, et où elle allait se voir attaquée.

Le prince de Schwarzenberg avait proposé une suspension d'armes. L'Empereur tint un conseil, les opinions furent divisées, il termina la discussion en disant : " Il y a eu assez de sang de versé, j'accepte " l'armistice." Il fut signé au camp Français devant Znaym le 12 juillet. Les stipulations les plus importantes étaient, de la part de l'Autriche, la remise des citadelles de Brunn et de Grætz, ainsi que l'évacuation du Tyrol et du Voralberg et la remise du fort de Sachsenburg ; on voit que cet armistice constituait des avantages nouveaux pour l'armée Française.

L'Empereur retourna à Schœnbrunn le 14 juillet ; la Garde Impériale qui le suivait prit ses cantonnements à Schœnbrunn, Laxenbourg, et dans l'intervalle qui sépare ces deux châteaux.

Le prince de Lichtenstein vint remettre à Napoléon une lettre de François II, par laquelle il faisait connaître qu'il avait nommé M. de Metternich et le général comte de Nugent plénipotentiaires pour négocier, conclure et signer un traité de paix. Napoléon répondit qu'il donnait ses pleins pouvoirs, et ses instructions au comte de Champagny, le lieu des conférences fut fixé à Altenburg.

Cette année à l'occasion de sa fête, le 15 août, l'Empereur pour reconnaître par des récompenses éclatantes les services qui lui ont été spécialement rendus dans cette dernière campagne et en perpétuer le souvenir, érigea les châteaux de Chamborg, de Brühl et de Thouars, en principautés de Wagram, d'Eckmühl et d'Essling. Ces châteaux appartenant à la Légion d'Honneur, sont acquis par Napoléon et donnés avec leurs dépendances : le premier au maréchal Berthier prince de Neufchâtel, le second au maréchal Davout duc d'Auerstadt, la troisième au maréchal Masséna duc de Rivoli.

Le même jour l'Empereur créa huit ducs : Champagny duc de Cadore, Clarke duc de Feltre, Maret duc de Bassano, Regnier duc de Massa Carrara, Gaudin duc de Gaëte, Oudinot duc de Reggio, Macdonald duc de Tarente, Fouché duc d'Otrante. Il y eut aussi beaucoup de lettres patentes de comte et de baron de conférées.

Tout en accordant des témoignages remarquables de satisfaction à des hommes de mérite qui l'avaient aidé à accomplir ses projets, et concourru à la réussite de ses entreprises, l'Empereur n'oubliait pas ses soldats et les officiers de tous grades, le même jour

Chap. XXIX. — 1809. aussi il écrivait à Daru, intendant-général de la Grande Armée la lettre touchante qu'on va lire :

" Monsieur Daru, j'ai pris aujourd'hui un décret " pour accorder une dotation de 500 francs à mes " enfants adoptifs d'Austerlitz, garçons et filles, et " 2,000 francs aux enfants d'officiers. Prenez les " mesures nécessaires pour faire toucher cette rente en " leur nom ; et, comme ils doivent être entretenus à " mes frais jusqu'à leur majorité, vous en ferez verser " le montant à la Caisse d'Amortissement, et on le " placera sur le grand-livre pour former avec le temps " un bien-être à ces enfants."(1)

Par un simple décret, daté du camp impérial de Vienne, le 17 maï, Napoléon décide que les Etats du Pape sont réunis à l'Empire Français ; la ville de Rome, si célèbre par les grands souvenirs dont elle est remplie, et premier siége de la Chrétienté, est déclarée ville Impériale et libre. Les monuments de la grandeur romaine seront conservés et maintenus aux dépens du Trésor impérial. Les revenus de Sa Sainteté seront portés jusqu'à deux millions, libres de toute charge et redevance. Le 1er juin de cette année une Consulte extraordinaire devra prendra au nom de l'Empereur possession des Etats du Pape et faire les dispositions nécessaires pour que le nouveau Gouvernement soit établie le 1er janvier 1810.

Suivant un autre décret du même jour furent nommés membres de cette Consulte : le général de division Miollis, gouverneur-général, président ; Saliceti, ministre du roi de Naples, De Gerando, Janet, et Del Pozzo, maître des requêtes au Conseil

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièce 15,660.

d'Etat, et Balbe, auditeur au Conseil d'Etat, secrétaire. En même temps, il recommenda aux membres de la Consulte de se conduire de manière que le passage de l'ancien ordre de choses au nouveau ait lieu sans secousse et avec régularité. Que l'on pourvoie à tous les intérêts et qu'il n'y ait point de froissement.(1) On ne tardera point à voir que ces excellents conseils ne furent point suivis.

Aussitôt que Pie VII eut connaissance de cette usurpation de ses droits de souveraineté, il s'empressa de réclamer contre les décrets de Napoléon, rappelant qu'obligé envers Dieu et envers les hommes à transmettre à ses successeurs ses droits intacts et entiers, il protestait contre cette spoliation, déclarant de nulle valeur l'occupation qui venait d'être faite de tous ses domaines, rejetant avec la résolution la plus formelle et la plus absolue, toute rente ou pension quelconque que l'Empereur voulait faire, soit à lui, soit aux membres du Sacré Collège. Enfin, par une bulle, le Pape déclara que ceux qui avaient concourru à l'invasion de Rome et du domaine ecclésiastique, avaient violé le patrimoine de Saint-Pierre et attenté aux droits temporels du Saint-Siége, qu'en conséquence ils encourraient les censures de l'Eglise, c'est-à-dire, l'excommunication.

Le général Miollis, irrité de la résistance de Pie VII, le fait arrêter dans son palais(2) et conduire de force à Savone, ainsi que le cardinal Pacca.

L'Empereur, qui était alors à Schœnbrunn, fut fort mécontent lorsqu'il apprit l'arrestation du Saint-Père,

(1) Correspondance de Napoléon I[er], Tome XIX, pièce 15,221.
(2) Dans la nuit du 5 au 6 juillet.

Chap. XXIX. — 1809.

d'autant plus qu'il ne l'avait point prescrit; voici comme il s'exprime dans une lettre adressée au général Miollis : " Je suis fâché que l'on ait fait " sortir le Pape de Rome. J'avais ordonné qu'on ar- " rêtat le cardinal Pacca et non le Pape. Une opé- " ration de cette importance n'aurait pas dû se faire " sans que j'en aie été prévenu, et que j'aie désigné " le lieu où il serait conduit. J'avais ordonné qu'on " violât la maison du Pape s'il en faisait un foyer de " rébellion. Mais ce qui est fait est sans remède."(1)

Peu de temps après, Napoléon s'empressa d'écrire ce qui suit au prince Camille Borghèse : " Ayez soin que " le Pape ne manque de rien. Faites faire des fonds, " et en attendant que j'aie réglé ses affaires, envoyez-y " le comte Salmatoris(2) qui fera toute la dépense, " de façon cependant qu'elle n'excède pas 100,000 " francs par mois. Il faut y envoyer aussi trois " voitures avec ma livrée. Salmatoris sera chargé de " tout cela, il restera là et il veillera à ce que le Pape " soit traité comme il le désire et avec la plus grande " magnificence."(3)

Napoléon a répété à Sainte-Hélène que l'enlèvement du Pape n'avait jamais été prévu, ni commandé par lui, c'était le fait personnel du général Miollis, vieux républicain, qui commandait en chef les troupes Franççises dans les Etats Romains. Que jamais les querelles entre son cabinet et le Saint-Siége n'eurent pour cause une querelle religieuse, elles furent toutes politiques et datèrent de 1805, époque à laquelle les

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièce 15,634.

(2) Il était préfet des palais Impériaux au-delà des Alpes.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièce 15,757.

escadres de la coalition menaçaient les côtes d'Italie d'un débarquement Anglo-Russe.(1).

Vers le 20 août, Napoléon remarqua que les contributions de guerre rentraient avec difficulté, que le cabinet autrichien semblait prendre des dispositions pour désorganiser l'administration des provinces conquises; aussitôt il chargea le comte de Champagny de faire connaître aux plénipotentiaires de la conférence d'Altenburg, que si l'Empereur d'Autriche suivait cette marche, il prendrait sur-le-champ possession du pays en son nom, y ferait arborer ses aigles, détruire les droits féodaux, adopter le Code Napoléon, qu'il supprimerait le papier-monnaie actuel, déclarerait qu'il n'a plus cours dans le pays, et le remplacerait par un autre papier-monnaie; en même temps il fit insinuer que si les négociations commencées n'avaient aucune issue, il prendrait toutes ces mesures, et qu'en outre il séparerait les trois couronnes(2) de la Maison d'Autriche, qu'il ferait prêter serment au peuple, et administrer la justice en son nom.

Les voyages fréquents du prince de Lichtenstein, et M. de Bubna à Vienne, leurs fréquentes communications avec le duc de Bassano et même avec l'Empereur, avaient ôté aux négociations d'Altenburg une grande partie de leur importance. Les plénipotentiaires autrichiens disputaient le terrain pied à pied, et sur chacune des prétentions Françaises, ils avaient besoin d'ordres nouveaux. Au milieu de ce débat sans pro-

(1) Montholon, Récit de la captivité de Napoléon, Tome II, page 279. Paris, 1847, in-8°.

(2) Les couronnes d'Autriche, de Hongrie et de Bohême.

Chap. XXIX. — 1809. grès, M. de Metternich ayant cru devoir se rendre à Diotis auprès de l'Empereur François, pour obtenir une plus grande latitude de pouvoirs, M. de Champagny fut, de son côté, rappelé par Napoléon. Le siége de la négociation se trouva ainsi transporté d'Altenburg à Vienne, et le nouveau plénipotentiaire autrichien fut le prince Jean de Lichtenstein, intermédiaire de la correspondance des deux Empereurs, auquel M. de Bubna fut adjoint comme conseil.

Le 30 septembre l'Empereur, après le spectacle qui avait eu lieu au théâtre de Schœnbrunn, fit appeler ces deux plénipotentiaires, les informa de quelques réductions nouvelles auxquelles il venait de se décider, et il fut convenu que M. de Bubna partirait sur-le-champ pour Diotis, d'où il reviendrait sous 48 heures. A dater de ce moment, le prince de Lichtenstein eut chaque jour, soit avec le duc de Bassano, soit avec le comte de Champagny, des conférences qui ne furent plus stériles. Les prétentions des deux parties se rapprochèrent graduellement. Napoléon déclara, le 6 octobre, un *ultimatum*, en faisant encore une concession importante, il consentait que les mines de Viliska, dont il avait jusque alors réclamé la possession entière pour le roi de Saxe, duc de Varsovie, appartinssent en commun à ce prince et à l'Empereur d'Autriche. Ce dernier acte de condescendance était présenté comme un témoignage d'égard particulier pour le plénipotentiaire autrichien; mais en même temps Napoléon exigeait une détermination immédiate: " Je " vais aujourd'hui, écrivait-il à son ministre, jus-" qu'aux frontières de Styrie, pour voir le pays et le " débouché des montagnes, à mon retour, je veux

" avoir un résultat. *Voulant faire ma campagne* " *avant l'hiver, je ne peux attendre plus long-* " *temps.*"(1) Chap. XXIX. — 1809.

Napoléon suivant son usage, passait en revue les différents corps de l'armée, cette parade avait lieu tous les jours à 9 heures du matin, dans la cour du palais de Schœnbrunn ; on y descendait par un bel escalier double en forme de fer à cheval. Assez ordinairement les officiers de l'armée et de la Garde qui n'étaient point de service, se tenaient sur les dernières marches et sur les bas côtés, surtout lorsqu'ils avaient quelques demandes à faire à l'Empereur, qui s'arrêtait toujours pour les écouter et pour recevoir leurs pétitions. Le 12 octobre, pressé d'aller passer en revue deux ou trois lignes de prisonniers Français, qui par suite des cartels d'échange avaient été dirigés sur le quartier-général, désirant connaître par leur récit le moment, le jour, le lieu et la manière dont ils avaient été pris,(2) il ne s'arrêta point après avoir descendu l'escalier, il traversa la cour pour gagner la droite du régiment qui formait la première ligne ; lorsqu'un jeune homme de bonne mine s'échappa de la foule et vint au devant de l'Empereur, en demandant à lui parler. Comme il s'expliquait assez mal en français, l'Empereur dit au général Rapp, qui était là, de voir ce que voulait cet individu. Le général Rapp vint lui parler, mais ne pouvant pas

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièces 15,882 et 15,903.

(2) D'après les ordres de l'Empereur, tous les hommes isolés ou en corps qui arrivaient à Vienne, lui étaient présentés immédiatement à Schœnbrunn à la parade.

Chap. XXIX. — 1809. bien comprendre ce qu'il lui disait, il le considéra comme un pétitionnaire importun, et dit à l'officier de gendarmerie de service de le faire retirer. Celui-ci appele un sous-officier, et fait conduire le jeune homme en dehors du cercle, sans y donner plus d'attention. On n'y pensait plus, lorsque l'Empereur revenant à la droite de la ligne des troupes, le même jeune homme qui avait passé en arrière de la foule, sortit précipitamment du point où il s'était porté en second lieu, et vint de nouveau parler à l'Empereur qui lui répondit : " Je ne puis vous comprendre, voyez " le général Rapp." Le jeune homme portait la main droite dans la poitrine, comme pour prendre une pétition, lorsque le prince de Neufchâtel, en le prenant par le bras, lui dit : " Monsieur, vous prenez mal votre temps ; on vous a dit de voir le général Rapp." Pendant ce temps, l'Empereur avait marché dix pas le long du front des troupes, et Rapp l'avait suivi. C'est alors que le prince de Neufchâtel dit à l'officier de gendarmerie de conduire ce jeune homme hors du cercle et de l'empêcher d'importuner l'Empereur.

L'officier de gendarmerie avait de l'humeur d'être ainsi dans le cas de renvoyer deux fois le même jeune homme. Il le fit un peu rudoyer, et c'est en le prenant au collet qu'un des gendarmes s'aperçut qu'il avait quelque chose dans sa poitrine, d'où l'on tira un énorme couteau de cuisine long de quinze pouces, la lame fraîchement effilé, à deux tranchans, était enveloppée d'un gros papier gris, formant comme une gaîne au moyen de plusieurs tours de gros fil ; la pointe allait se perdre dans la ceinture du pantalon.

Ce jeune homme âgé de 18 ans, était fils d'un

ministre luthérien d'Erfurt, il s'appelait Frédéric Staps. Un fait certain c'est que l'Empereur ne s'aperçut de rien pendant la parade, et que le rapport ne lui en fut fait que quand il rentra dans ses appartements. Il fit conduire ce fanatique devant lui et en sa présence, Staps déclara qu'il mettait au nombre des actions les plus glorieuses de sa vie, la tentative qu'il venait de faire pour délivrer l'Allemagne de son plus grand ennemi, qu'il n'était venu de son pays que pour l'exécuter. " Mais si je vous faisais grâce, lui dit Napoléon, ne seriez-vous pas engagé par la reconnaissance à renoncer à l'idée de m'assassiner?—Je ne vous le conseille pas, répondit ce malheureux, car j'ai juré votre mort.—Sûrement cet homme est fou, dit l'Empereur à Corvisart qu'il avait fait appeler, tâtez-lui le pouls.—Corvisart obéit et répondit qu'il ne remarquait aucune espèce d'agitation, que le pouls et le cœur étaient tranquilles. Cet homme fut conduit à la prison de Vienne, jugé par une commission militaire, condamné à mort et fusillé.(1)

Un des chirurgiens de la Garde avait été logé dans la banlieue de Vienne du côté de Schœnbrunn, chez une chanoinesse âgée, et proche parente du prince Jean de Lichtenstein, dont elle portait le nom. Les exigences de cet officier de santé furent excessives et outrepassèrent les demandes d'usage. Dans un moment où le vin de Hongrie avait un peu dérangé sa raison, il eut la malheureuse idée d'écrire à Madame

(1) Desmarest, Témoignages historiques, pages 241 à 252. Paris, 1833, in-8°.—Mémoires du duc de Rovigo, Tome IV, pages 218 et suivantes. Paris, 1828, in-8°.—De Bausset, Mémoires sur l'intérieur du Palais, Tome I, page 416. Bruxelles, 1829, in-12.

Chap. XXIX. — 1809. de Lichtenstein, une lettre conçue en des termes si extravagans, et en même temps si impertinents, que cette dame se crut obligée de recourir à la protection du général Andréossy, Gouverneur de Vienne, afin d'être débarassée d'un hôte aussi fâcheux. Pour appuyer sa demande, elle envoya la lettre qui lui avait été écrite par l'officier de santé; cette lettre commençait ainsi: " Si le maréchal duc de Dantzig de glorieuse mémoire était logé chez vous, madame, il vous dirait: Princillon, etc., etc." Le reste de la lettre était digne de cet exorde, de sorte qu'en insultant une chanoinesse d'un rang élevé il injuriait en même temps le maréchal Lefebvre, en se servant de son nom comme d'un exemple, ou comme d'une autorité pour multiplier ses outrages. Le général Andréossy fit parvenir cette lettre au prince de Neufchâtel avec celle que lui écrivait madame de Lichstenstein, toutes deux furent mises sous les yeux de Napoléon, qui fit donner l'ordre au chirurgien de se rendre le lendemain matin à la parade. L'Empereur descendit rapidement le grand escalier, le visage enflammé, ne parlant à personne, et tenant à la main la lettre du chirurgien: " Faites venir M * * *, dit-il " en élevant la voix: Est-ce vous qui avez écrit et signé " cette lettre infâme?—Grâce, Sire, j'étais dans " un moment d'ivresse, et je ne savais ce que j'écri- " vais.—Malheureux! outrager un de mes plus " braves lieutenans, et en même temps une cha- " noinesse digne de respect, et déjà assez à plaindre " d'avoir à supporter une partie des malheurs de la " guerre. Je ne crois point et je n'admets point " votre excuse. Je vous dégrade de la Légion d'Hon- " neur, vous êtes indigne d'en porter le signe révéré.

“ Général d'Orsenne, faites exécuter cet ordre. Insulter une femme âgée ! moi ! Je respecte une femme âgée, comme si elle était ma mère.”

Le traité de paix fut signée à Vienne le 14 octobre, par M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des rélations extérieures de France et par le prince de Lichtenstein pour l'Autriche. L'échange des ratifications eut lieu le 20. Par ce traité l'Autriche céda en toute propriété à la France le comté de Goritz, le gouvernement et la ville de Trieste, la Carniole, le cercle de Villach de Carinthie, une partie de la Croatie provinciale, six districts de la Croatie militaire, Fiume et le littoral, l'Istrie autrichienne et toutes les îles dépendantes des pays cédés. Ces contrées, réunis à la Dalmatie, que la France avait acquise par le traité de Presbourg furent annexées à l'Empire Français sous la dénomination de Provinces Illyriennes.(1)

En vertu de ce même traité, l'Autriche céda la principauté de Salzbourg qu'elle avait eue en échange du territoire vénitien en 1805. L'Empereur Napoléon donna cette principauté au roi de Bavière, son fidèle allié. L'Empereur François céda au roi de Saxe toute la Gallicie occidentale, un arrondissement autour de Cracovie et le cercle de Zamosc, dans la Gallicie orientale. Les territoires concédés furent joints au duché de Varsovie que le roi de Saxe tenait

(1) Ces provinces bordées par la Save, étendaient les pays soumis à la France jusqu'aux frontières de la Turquie ; Napoléon se créait donc par le traité de Vienne une situation nouvelle pour surveiller les intérêts du commerce Français dans la Méditerranée, l'Adriatique et le Levant.

Chap. XXIX. — 1809.

de la munificence de l'Empereur des Français, depuis la paix de Tilsit.

Le Tyrol rentra dans la dépendance du royaume de Bavière, dont ce pays faisait partie depuis la paix de Presbourg.

Dans ce traité du 14 octobre, on inséra, selon l'usage presque général alors, plusieurs articles secrets par lesquels l'Autriche s'engageait à réduire les cadres de son armée, en sorte que le nombre des troupes de toute arme, et de tout genre, ne s'éleva pas au-dessus de 150,000 hommes, pendant la durée de la guerre maritime. De son côté, Napoléon réduisit à 85 millions, les 200 millions de francs imposés aux provinces autrichiennes occupées par les troupes Françaises; 30 millions devaient être payés avant l'évacuation de Vienne, pour le reste on consentait à recevoir des lettres de change à des échéances diverses.

Ainsi finit cette campagne mémorable, où Napoléon, ayant par les plus étonnantes victoires mis son adversaire sur le bord du précipice, consentit à ne pas achever sa ruine, et, pour prix de sa générosité, demanda quelques concessions pour récompenser ses alliés, ne réservant pour lui, de toutes ses conquêtes, qu'une portion de territoire peu étendue, mais intéréssante par les avantages qu'elle pouvait procurer au commerce de son Empire et du royaume d'Italie.

Napoléon quitta Schœnbrunn le 16 octobre pour retourner en France. Avant son départ il donna l'ordre qu'on détruisit les fortifications de Vienne en faisant d'abord sauter les galeries, ensuite les souterrains, et les galeries de mines, de manière que les

fronts qui n'avaient pas été attaqués ne puissent être rétablis sans des dépenses considérables. Il prescrivit aussi de faire sauter Raab, la forteresse de Grætz, et les remparts de Klagenfurt cinq jours avant de les évacuer. On devait commencer par démolir le Spitz.(1)

Chap. XXIX. — 1809.

Après être resté trois jours à Passau, l'Empereur arriva à Munich, où il fut reçu comme un véritable libérateur, la cour était au château de Nympenbourg, où il y eut trois jours de fêtes auxquelles l'Empereur assista ; il vint ensuite à Augsbourg chez l'évêque, qui était l'ancien électeur de Trèves, où il dina ; le 23 octobre il était à Stuttgard, où le roi de Wurtemberg lui fit une réception brillante, là il resta un jour, continua sa route, il passa quelques instans à Carlsruhe, et arriva à Strasbourg, où il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour recevoir des rapports sur tout ce qu'il avait ordonné de faire dans cette place et à Kehl. De là il ne s'arrêta plus qu'à Fontainebleau, où il arriva le 26 octobre à 9 heures du matin, croyant y trouver le personnel de sa Maison, et les ministres qui devaient lui apporter chacun leur travail ; mais il avait voyagé si vîte qu'il devança tout le monde, il n'y avait pas encore un domestique d'installé. En attendant, il visita les appartements nouveaux qu'il avait fait faire dans le corps de bâtiment du château, cour du Cheval blanc, où était auparavant l'Ecole Militaire qui venait d'être transférée à Saint-Cyr. Tout le mobilier du palais était neuf, l'Empereur l'avait ainsi fait établir pour donner de l'ouvrage aux ouvriers de Paris et de Lyon.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièces 15,947 et 15,949.

CHAPITRE XXX.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

DIVORCE.—MARIAGE.—NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Du 26 *Octobre* 1809 *au* 9 *Mai* 1812.

SOMMAIRE :

L'Empereur arrive à Paris.—Visite au roi de Saxe.—Réponse à une députation du Sénat.—Délibération sur la proposition du divorce—Allocution de l'Empereur au moment du divorce.—Choix d'une épouse.—Demande officielle de la main de l'archiduchesse Marie-Louise.—Fiançailles à Vienne.—Cérémonie à Braunau pour la remise de l'archiduchesse.—Cortège Autrichien.—Cortège Français.—Fête donnée aux soldats.—Voyage de Marie-Louise.—Entrevue de Napoléon et de Marie-Louise.—Ils arrivent à Compiègne.—Mariage civil à Saint-Cloud.—Mariage religieux dans une chapelle au Louvre.—Retour à Compiègne.—Voyage dans le Nord.—Saint-Quentin, Valenciennes.—Motif principal de ce voyage.—Annexion de la Belgique à la France—Visite à Anvers, Breda, l'île de Walcheren, Middelbourg, etc—Fêtes à Bruxelles et à Gand.—Retour à Paris.—Fête du prince Schwartzenberg.—La ville de Lyon élève une statue à Napoléon.—Difficultés entre Napoléon et son frère Louis.—Abdication du roi de Hollande.—Réunion de la Hollande à l'Empire.—Le roi Louis refuse l'apanage qui lui est offert.—Les territoires des Bouches, de l'Ems, du Weser, et de l'Elbe sont annexés à l'Empire Français.—Générosité de l'Empereur envers Bernadotte.—La Sahla vient à Paris pour attenter à la vie de Napoléon.—Belle décision de l'Empereur sur le sort de la Sahla.—Naissance du roi de Rome.—Cérémonie de l'Ondoiement.—Voyage à Cherbourg.—Baptême du roi de Rome.—Réponse de l'Empereur à une députation du Corps Législatif.—Fête du 15 août à Saint-Cloud.—Voyage en Hollande.—Don de l'Empereur à un timonier.—Création de l'ordre de la Réunion.

—Mésintelligence entre la France et la Russie.—Préparatifs militaires.—Traité d'alliance avec la Prusse.—Traité d'alliance avec l'Autriche.—Départ de la Garde Impériale.—Bruits de guerre.—M. de Pradt ambassadeur à Varsovie.—Napoléon propose la paix à l'Angleterre.—Ultimatum de la Russie.—Mission du comte de Narbonne auprès de l'Empereur Alexandre.

L'Empereur partit de Fontainebleau le 14 novembre pour rentrer à Paris, et en même temps pour voir le roi de Saxe qui venait d'y arriver, uniquement pour lui faire une visite et le remercier, d'abord d'avoir délivré ses Etats de l'invasion autrichienne, ensuite de les avoir agrandis. Napoléon lui offrit pour logement le palais de l'Elysée, que l'on avait meublé somptueusement pour son séjour. A l'exemple du roi de Saxe, les rois de Bavière et de Wurtemberg, le prince Primat, et d'autres princes de la Confédération du Rhin, vinrent aussi à Paris, tant pour assister aux fêtes de la paix, que pour saluer le puissant Souverain qui pouvait à volonté étendre ou diminuer les limites de leurs royaumes.

Le surlendemain de son retour dans la capitale, l'Empereur reçut les félicitations des grands corps de l'Etat. Voici la réponse qu'il fit au Sénat:

" Je vous remercie des sentiments que vous venez " de m'exprimer. Celles de mes journées que je passe " loin de la France, sont des journées perdues pour " mon bonheur. Il n'est pour mon cœur aucune " satisfaction loin de ma grande famille. Je le sens " profondément, et je veux le dire : mon peuple a eu " et aura des princes plus heureux, plus habiles, plus " puissans, mais il n'a eu et n'aura jamais de sou" verain qui porte plus haut dans son cœur, l'amour " de la France."

Chap. XXX. — 1809.

Par ces paroles Napoléon disait franchement ce qu'il pensait, toutes ces actions l'ont prouvé.

Il est difficile de savoir quand l'Empereur prit la résolution de divorcer, car tous ses projets étaient habituellement le résultat de son esprit inventif, ils lui étaient rarement suggérés par d'autres ; Talleyrand lui-même se trouva fort embarrassé lorsque cette question fut agitée, tous les membres du Conseil étaient assis autour d'une table discutant sur l'application d'une mesure officielle, quand Napoléon les interrompit soudainement en leur disant qu'il y avait trois points sur lesquels il faudrait délibérer, et qu'il était urgent de décider sans perdre de temps.

1°. S'il était nécessaire aux intérêts de l'Etat qu'il répudiat Joséphine pour assurer un héritier direct à la Couronne.

2°. Si dans ce cas il était convenable qu'il épousat une princesse d'une ancienne dynastie de l'Europe.

3°. Laquelle était préférable de choisir, une princesse russe, ou une princesse autrichienne.

Ces questions inattendues étaient de nature à mettre les courtisans dans une grande perplexité, Talleyrand embarrassé lui-même, s'estima fort heureux que la préséance obligea Cambacérès à opiner le premier ; celui-ci émis l'idée de consulter préalablement les dispositions de l'Impératrice Joséphine, et d'aviser ensuite aux moyens à employer pour accomplir ce projet, mais il y avait d'autres membres initiés dans le secret qui savaient qu'on pouvait parler librement sur ce sujet sans scrupule et sans danger, et le sacrifice de Joséphine pour le désir d'un héritier du trône, fut résolu.

Au moment de signer l'acte de divorce, Napoléon prononça ces paroles : Chap. XXX. — 1809.

" La politique de ma monarchie, l'intérêt, le be-" soin de mes peuples, qui ont constamment guidé " toutes mes actions, veulent qu'après moi, je laisse " à des enfans héritiers de mon amour pour mes " peuples, ce trône où la providence m'a placé. Ce-" pendant, depuis plusieurs années, j'ai perdu l'es-" pérance d'avoir des enfans de mon mariage avec " ma bien-aimée épouse, l'Impératrice Joséphine ; " c'est ce qui me porte à sacrifier les plus douces " affections de mon cœur, à n'écouter que le bien de " l'Etat, et à vouloir la dissolution de notre mariage.

" Parvenu à l'âge de quarante ans, je puis conce-" voir l'espérance de vivre assez pour élever, dans " mon esprit et dans ma pensée, les enfants qu'il " plaira à la providence de me donner. Dieu sait " combien une pareille résolution a coûté à mon " cœur ; mais il n'est aucun sacrifice qui soit au-" dessus de mon courage, lorsqu'il m'est démontré " qu'il est utile au bien de la France.

" J'ai besoin d'ajouter que loin d'avoir jamais eu " à me plaindre, je n'ai, au contraire, qu'à me louer " de l'attachement et de la tendresse de ma bien-" aimée épouse ; elle a embellie quinze ans de ma " vie ; le souvenir en restera toujours gravé dans mon " cœur. Elle a été couronnée de ma main ; je veux " qu'elle conserve le rang et le titre d'Impératrice; " mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes senti-" mens, et qu'elle me tienne toujours pour son meil-" leur, et son plus cher ami."

Malgré les dons heureux, les qualités aimables qui

Chap. XXX. — 1809. semblaient devoir préserver l'Impératrice d'une telle répudiation, tout se passa de part et d'autre avec une parfaite loyauté et un grand courage; aucun tort, aucun motif humiliant ne vint dans l'ordre moral colorer et justifier ce divorce, qui n'avait qu'une seule cause: un intérêt dynastique. La séparation eut lieu avec dignité, sans effacer une affection réciproque, ce fut des deux côtés un grand sacrifice, auquel concoururent les enfants de Joséphine, tous deux remplis d'amour pour leur adorable mère et de reconnaissance pour les bienfaits qu'ils avaient reçus de Napoléon. Ce divorce n'amena aucune division dans la famille, l'Empereur resta toujours ami de Joséphine, et conserva toute sa vie un sentiment véritablement paternel pour le vice-roi Eugène et pour la reine Hortense.

Un *Te Deum* fut chanté pour la paix générale qui venait d'être conclue à Vienne, dont les conséquences furent si tristes pour le cœur de Joséphine. Elle fut obligée d'y paraître dans une tribune, avec tous les membres de la Famille Impériale. Napoléon s'y rendit seul, de son côté, en grande cérémonie. Elle fut encore obligée d'assister à la fête que la ville de Paris donna à cette occasion; ce fut la dernière fois qu'elle parut en public.

La dissolution civile du mariage ayant eu lieu, Napoléon et Joséphine présentèrent une requête à l'officialité de Paris, pour celle du lien spirituel. Cette sentence fut prononcée et confirmée ensuite par l'officialité métropolitaine.(1)

Les communications officielles furent faites au Sénat le 16 décembre; Napoléon alla habiter le Pavillon de

(1) Le 12 janvier 1810.

Trianon ; Joséphine se retira au château de la Malmaison. Chap. xxx. — 1809.

L'Empereur retourna à Paris le 26 décembre, quelques jours après il tint un conseil privé, où il fut mis en délibération quelle serait l'alliance la plus avantageuse à la France ? Il eut l'air de mettre en délibération une chose qu'il avait probablement décidé à Schœnbrunn ; la majorité des avis fut pour une alliance avec l'Autriche ; ceux qui étaient dans le secret du choix de Napoléon opinèrent comme de raison pour cette alliance, mais ceux qui l'ignoraient présentèrent des objections qui auraient peut-être pu prévaloir, si ce choix n'avait pas été déjà fait.

Depuis la séparation avec Joséphine, on traitait avec 1
l'Empereur de Russie pour une de ses sœurs ; la difficulté reposaient sur la différence de religion, Napoléon préférait épouser une princesse catholique, et le choix fut fixé sur l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'Empereur d'Autriche ; aussitôt on fit partir pour Vienne comme ambassadeur extraordinaire le prince de Neufchâtel pour en faire la demande officielle. Le 5 mars ce prince fit son entrée solennelle dans la capitale de l'Autriche, le 8 il se rendit en grande cérémonie à la Cour, où, après s'être approché du trône de François II, il annonça dans une courte harangue l'objet de sa mission ; Sa Majesté Apostolique fit approcher sa fille, elle donna son consentement et reçut le portrait de l'Empereur Napoléon.

Après cette présentation, le prince de Neufchâtel se rendit chez l'archiduc Charles et lui fit part du désir de l'Empereur Napoléon, qu'il le représenta à la cérémonie des fiançailles qui fut célébrée le

Chap. XXX. — 1810.

11 mars à Vienne dans l'église des Augustins. Le 13 mars Marie-Louise partit de Vienne pour se rendre à Braunau où devait avoir lieu la cérémonie de la remise de la princesse.

A une lieue de Braunau(1) sur l'extrême limite des frontières d'Autriche et de Bavière, il avait été construit une maison en bois (baraque), divisée en trois salons, un du côté de la France, un du côté de l'Autriche et celui du milieu plus grand que les deux autres fut déclaré neutre, et devait servir pour la cérémonie de la remise de l'auguste fiancée. Du côté de la France, on entrait dans le salon neutre par une porte à deux battans au milieu du panneau. Du côté de l'Autriche, il avait été élevé un dais magnifique, sous lequel était un fauteuil de drap d'or ; ce trône faisait face à la porte d'entrée de France, sur la droite du trône était une table ronde, placée dans la ligne centrale, couverte d'un riche tapis, et sur laquelle devaient être signés les procès-verbaux de remise.

Une vaste enceinte était destinée de chaque côté de la baraque pour le placement des voitures des deux cortèges : de belles avenues d'arbres verts avaient été plantées et aboutissaient à la grande route, tant du côté de l'Autriche que du côté de la France.

La cérémonie eut lieu le 16 mars ; le cortège autrichien se composait de 83 voitures ou fourgons, 454 chevaux de trait et 8 de selle furent employés à chaque station de poste. Voici la liste des hauts personnages qui formaient ce cortège :

Le prince Paar, grand-maître des postes impériales ;

(1) Petite ville des Etats Autrichiens sur la rive droite de l'Inn.

Le prince Trauttmansdorff, premier grand-maître de l'Empereur d'Autriche, et son plénipotentiaire pour la remise ; Chap. XXX. — 1810.

Le comte d'Edling, grand-maître de l'archiduchesse Marie-Louise, impératrice des Français ;

La comtesse de Lazanski, sa grande-maîtresse ;

La princesse Trauttmansdorff, les comtesses d'O'Donell, de Saureau, d'Appony, Blumeggen, Trann, Podtotzki, Kaunitz, Huniadt, Chatek, Palfy, Zichy, dames du palais ;

Les comtes d'Haugwitz, d'Urbna, Joseph de Metternich, le landgrave de Furstemberg, Ernest d'Hoios, Félix de Mier, d'Haddik, Henri de Wurmbrand, le prince Paul d'Estherazi, le comte Balthyani, Chambellans de l'Empereur d'Autriche ;

Un détachement de la garde noble hongroise, monté à chaque station par les chevaux des régimens de cavalerie placés sur les routes de Vienne à Braunau ;

M. d'Hudelitz, conseiller aulique des affaires étrangères ;

Le baron Lorh, conseiller actuel de la régence d'Autriche ;

Mozel, conseiller concipiste aulique ;

Un médecin, un chirurgien, un chapelain, deux assistans, et une foule d'autres employés des services des grands officiers de la maison d'Autriche.

Ce personnel dépassait le nombre de 300 individus, sans y comprendre les militaires, par sa composition il fait connaître l'importance que l'Autriche mettait alors à son alliance avec Napoléon.

A la tête du cortège Français était la reine de

Chap. XXX. — 1810. Naples(1), puis venaient la duchesse de Montebello, dame d'honneur ; la comtesse de Luçay, dame d'atours ; la duchesse de Bassano, la comtesse de Mortemart, la comtesse de Bouillé ;

Le prince de Neufchâtel, commissaire plénipotentiare pour la réception ;

La comte Alexandre de La Borde, secrétaire de la remise ;

Le comte de Beauharnais, chevalier d'honneur ;

Le prince Aldobrandini Borghèse, premier écuyer ;

Les comtes d'Aubusson, de Béarn, d'Angosse, et de Barrol, chambellans ;

Le comte Philippe de Ségur, maréchal-des-logis du palais ;

Les barons de Saluces et d'Audenardes, écuyers ;

Le comte de Seyssel, maître des cérémonies ;

M. de Bausset, préfet du palais ;

Mgr. Jauffret, evêque de Metz, aumônier.

Après les formalités remplies, le prince Trauttmansdorff demanda à Sa Majesté la permission de lui baiser la main en prenant congé d'elle, cette faveur lui fut accordée, et pendant que les commissaires comptaient la dot qui était de 500,000 francs en ducats d'or tout neufs, recevaient les joyaux et les diamans, on vit avec attendrissement passer tout le cortège autrichien, selon le rang des personnes, s'approcher du trône, s'incliner et baiser la main de la princesse dont ils allaient se séparer ; tous les serviteurs même du rang le plus inférieur, furent admis à porter à ses pieds l'hommage de leurs vœux pour son bonheur.

(1) Caroline, sœur de Napoléon Ier.

Les yeux de la nouvelle Impératrice étaient mouillés de larmes, cette sensibilité si touchante lui gagna tous les cœurs.(1) Chap. XXX. — 1810.

Arrivée à Braunau, Sa Majesté quitta tous ses vêtement étrangers et fut complètement habillée avec des vêtemens et parure Françaises, conformément à l'étiquette convenue ; elle reçut le serment de ses dames, de son chevalier d'honneur et de son premier écuyer ; elle dîna avec la reine de Naples et madame de Lazanski ; la Cour autrichienne avait été engagée à passer le reste de cette solennelle journée à Braunau. Sa Majesté partit le lendemain de grand matin pour Munich où elle arriva dans la soirée, là le baron de Saint-Aignan écuyer de l'Empereur, lui remit une lettre de Napoléon ; cette lettre vint mêler quelque douleur aux fêtes dont sa présence était l'objet, elle lui imposait l'obligation de se séparer de la comtesse de Lazanski qu'elle aimait tendrement, et qui était sa dernière gouvernante. On sait que l'étiquette des Cours n'admet point que les princesses amènent avec elle des personnes étrangères au nouveau pays où un

(1) Comme Napoléon n'oubliait jamais ses braves soldats, il voulut qu'ils eussent part aussi à cette solennité ; par ses ordres, le même jour 16 mars, le général comte Friant, qui commandait les troupes sur cette partie de la Confédération du Rhin, eut ordre de faire donner un banquet pour tous les sous-officiers et soldats de la division, et d'après le désir personnel exprimé par Napoléon, Marie-Louise parcourut en voiture les lieux où les tables étaient servies, enfin les généraux Friant et Pajol reçurent à dîner chacun les officiers de leur division, ils furent invités de la part de l'Impératrice à ces banquets, où on porta trois santés, celle de l'Empereur Napoléon, celle de l'Impératrice Marie-Louise, et celle de l'Empereur d'Autriche ; pour chacune on tira une salve de 30 coups de canon.

Chap. XXX. — 1810.

mariage les fixent. A Stuttgard une nouvelle lettre de Napoléon lui fut remise par le comte de Beauvau ; à Carlsruhe, une autre lettre par le comte de Bondi.

A son entrée sur le territoire Français, l'Impératrice fut saluée par toute la nation, comme l'aurore des plus belles destinées, d'un nouvel âge d'or. Elle trouva à Strasbourg le premier page de l'Empereur qui lui apportait une lettre, des fleurs les plus rares, et des faisans de sa chasse. Elle y reposa deux jours et fut dans le cas de parler pour la première fois aux autorités locales, qui lui furent présentées. Elle laissa le monde dans l'enchantement de sa douceur et de sa bonté : lors de la présentation du clergé, après quelques remercimens pour les voeux qu'on lui adressait, elle ajouta : " Je me recommande à vos prières." A Nancy, à Vitry, l'Impératrice reçut les lettres les plus affectueuses, les prévenances et les hommages de ses nouveaux sujets. Après avoir traversé Châlons, déjeûné à Sillery, chez le comte de Valence, traversé Reims, le cortège était au dernier relais qui devait le conduire à Soissons, ville où il devait dîner, passer la nuit et suivre toutes les dispositions qui avaient été prescrites pour l'entrevue le lendemain entre l'Impératrice et Napoléon ; mais l'Empereur impatient, dérangea tout le protocole, il était à Compiègne et se voyant si près de l'objet de ses désirs, il s'était échappé secrètement de son palais enveloppé dans sa redingotte grise, et accompagné seulement du roi de Naples, il sortit du parc par une petite porte, monta dans une calèche sans armoiries, et conduite par des gens sans livrée. Courant ainsi au-devant de sa jeune épouse il avait

dépassé Soissons et était arrivé à Courcelles, au moment où les courriers de l'Impératrice faisaient disposer le relais qui devait mener sa voiture. Il fit ranger sa calèche, et, pour se garantir de la pluie qui tombait, il s'abrita sous le porche de l'église située à moitié d'une petite côte hors du village. Il se tenait à l'écart avec le roi de Naples ; lorsque la voiture de l'Impératrice fut arrivée, et pendant qu'on changeait les chevaux, il se précipita vers la portière, l'ouvrit lui-même : l'écuyer de service qui l'avait reconnu, et qui n'était pas dans le secret de l'incognito, s'empressa de baisser les marche-pieds et d'annoncer l'Empereur. Il se jeta au cou de l'Impératrice qui n'était nullement préparée à cette brusque et galante entrevue, et ordonna sur-le-champ de ne pas arrêter à Soissons et d'aller directement en toute hâte à Compiègne où ils arrivèrent à dix heures du soir.

La Cour quitta Compiègne le 30 mars et vint à Saint-Cloud où le mariage civil eut lieu le 1er avril ; le lendemain, entrée solennelle de l'Empereur et de l'Impératrice dans la capitale en grand cortège. Il avait plu pendant toute la nuit. Au premier coup de canon qui annonça leur départ de Saint-Cloud, le soleil se montra, et lorsque les voitures arrivèrent à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, il brilla de tout son éclat. Le cortège, continuant sa marche, traversa les Champs-Elysées et le jardin des Tuileries, au milieu d'une foule immense ; il était magnifique, la vue en était imposante, l'ordre admirable ; arrivé au palais des Tuileries on mit pied à terre sous le vestibule pour monter le grand escalier qui conduit à la salle des maréchaux. Le cortège se reforma dans la galerie

Chap. XXX. — 1810. de Diane et se rendit au Louvre par le Musée dans le salon d'Apollon, converti en chapelle. Quatre reines de la famille de Napoléon portaient le manteau de l'Impératrice. Le cardinal grand-aumônier donna la bénédiction nuptiale aux deux époux. Le cortège rentra dans le Musée et retourna au palais des Tuileries. Tous les corps de la Garde, infanterie et cavalerie, arrivèrent par le pont Royal et défilèrent dans le jardin devant le balcon de la salle des maréchaux où l'Empereur et l'Impératrice se montrèrent, la foule était immense et fit retentir des cris d'allégresse.

Le 5 avril Leurs Majestés retournèrent à Compiègne où elles restèrent jusqu'au 27 avril, elles partirent pour un voyage dans le Nord, accompagnés du roi et de la reine de Westphalie, du prince Eugène Vice-Roi d'Italie, de M. de Metternich et du prince de Schwartzenberg ; arrivés à Saint-Quentin, deux objets fixèrent l'attention de Napoléon.

D'abord la fabrication des linons et baptistes ; avant 1789 les manufactures produisaient 150,000 pièces représentant 10 à 11 millions ; en 1802 la fabrication était réduite de moitié à cause des désastres de la révolution ; en l'année actuelle (1810) elle produisait 300,000 pièces estimées à la valeur de 24 millions et occupant 30,000 ouvriers dans la ville et ses environs, c'était une amélioration immense.

Puis le canal de Saint-Quentin. Leurs Majestés traversèrent en calèche la partie souterraine dite du Tronquai, de 500 toises de longueur, qui était terminée et où les eaux n'étaient pas encore. Elles montèrent dans une gondole à l'entrée du second

canal souterrain long de 2,900 toises, il était illuminé ; elles continuèrent leur navigation jusqu'à Cambrai, dont elles partirent le 29 avril, s'arrêtèrent à Valenciennes, pour recevoir les autorités et arrivèrent au château de Lacken (près Bruxelles) à 7 heures du soir.

Chap. XXX. — 1810.

C'est ici que commence le vrai motif de ce voyage, qui avait pour objet accessoire de distraire l'Impératrice, tandis qu'aux yeux de l'Empereur l'objet principal était de prendre possession et d'organiser l'administration des deux provinces de Brabant et de Zélande que le roi de Hollande, Louis Napoléon, venait de céder à l'Empereur par une convention en date du 16 mars.(1) Napoléon Ier était satisfait d'être accompagné de son épouse, archiduchesse d'Autriche, en entrant dans ces anciennes provinces des Pays-Bas où la Maison d'Autriche avait laissé d'excellents

(1) L'article 6 de cette convention était ainsi conçu : " Etant de principe constitutionnel en France que le Thalweg du Rhin est la limite de l'Empire Français, et les chantiers d'Anvers étant découverts et exposés par la situation actuelle des limites des deux Etats, S. M. le roi de Hollande cède à S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, &c., &c., le Brabant Hollandais, la totalité de la Zélande y compris l'île de Schouwen, la partie de la Gueldre qui est sur la rive gauche du Whaal, de manière que la limite de la France, et de la Hollande sera désormais le Thalweg depuis le fort de Schenken, en laissant à gauche Nimègue, Bommel, Worcum, ensuite la dérivation principale de la Merwede qui se jette dans le Biesbasch que la limite traversera, ainsi que Hollandsch-Diep et le Wolke Rak, allant rejoindre la mer par le Bieningen ou Gravelingen, en laissant à gauche l'île de Schouwen."

Ce nouveau territoire ajouté à l'Empire Français, forma le département des Bouches-du-Rhin (chef-lieu, Bois-le-Duc), et le département des Bouches-de-l'Escaut (chef-lieu, Middelbourg), le reste fut ajouté au département des Deux-Nèthes.

Chap. XXX. — 1810. souvenirs qu'il était bien aise de raviver en faveur du nouveau gouvernement qu'il allait y établir.

Le 1er mai l'Empereur était à Anvers, dès le matin il visita les travaux du port et les fortifications, il monta sur le vaisseau de 74, *l'Anversois*, avec l'Impératrice, l'y laissa et alla inspecter les autres bâtimens qui étaient en rade. Le 2, on lança en présence de Leurs Majestés, un vaisseau de 80 canons, le premier de ce rang construit sur les bords de l'Escaut; le lendemain Napoléon visita l'arsenal maritime dans tous ses détails.

Le 6 mai, Leurs Majestés partirent et passèrent par Bréda, Bois-le-Duc, Gertruydenberg, Berg-op-Zoom, traversèrent le Sud-Beveland, entrèrent dans l'île de Walcheren et arrivèrent à Middelbourg; l'Empereur inspecta les fortifications de toutes ces places, de Flessingue, de Terveren, et des côtes de l'île.

Le 14, Leurs Majestés revinrent par Anvers au château de Lacken; elles assistèrent aux fêtes brillantes qui leur furent données à Bruxelles. Elles en partirent le 17 pour Gand, où de nouvelles fêtes les attendaient. De là, l'Impératrice partit pour Bruges, l'Empereur alla visiter les côtes de l'Escaut, et vint la rejoindre le 18 mai; puis Leurs Majestés se rendirent par le canal à Ostende, l'Empereur y parcourut les magnifiques travaux entrepris depuis son dernier voyage et qui touchaient à leur terme; continuation du voyage et mêmes occupations en passant par Dunkerque, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe, Le Hâvre, Rouen; enfin leurs Majestés furent de retour au palais de Saint-Cloud le 1er juin, et tout ce mois se passa en fêtes à Paris.

Le prince de Schwartzenberg offrit à Leurs Majestés le 1er juillet un grand bal dans son hôtel. Les rez-de-chaussée ne se trouvant pas assez vastes, l'architecte avait fait construire en bois une grande salle, à laquelle on arrivait à la suite des appartements par une galerie également en bois, les plafonds de cette galerie étaient figurés en papiers vernis, et parfaitement décorés de peintures et d'ornemens. Une estrade élevée fut réservée pour la Famille Impériale, au centre du côté droit de la salle, et en face d'une grande porte qui ouvrait sur le jardin; derrière cette estrade et sur l'un des côtés, on avaient pratiqué une petite porte pour l'usage particulier de Leurs Majestés. Il y avait déjà une heure que les danses étaient animées, lorsqu'un courant d'air, agitant un des rideaux placées aux croisées de la galerie en bois, les poussa contre les bougies, qui malheureusement étaient trop rapprochées; ces rideaux s'enflammèrent, en moins de trois minutes, l'incendie, comme une traînée d'artifice, gagna les plafonds de la salle et toutes les légères décorations dont elle était ornée, et l'embrasement devint général. Le prince de Schwartzenberg avec un douloureux courage s'occupa d'abord du salut de la Famille Impériale, qui se trouva promptement dégagée par la porte qui avait été ménagée derrière l'estrade. Une fois parvenu dans la cour, Napoléon fit avancer les voitures et partit avec l'Impératrice; arrivé à la place Louis XV, il changea de voiture, fit continuer l'Impératrice jusqu'à Saint-Cloud, et revint à l'hôtel de l'ambassadeur, afin de contribuer par sa présence, et par ses ordres à l'efficacité des secours, par ses soins il contribua beaucoup à sauver des victimes.

Chap. XXX. — 1810.

Chap. XXX. — 1810.

La belle-sœur du prince de Schwartzenberg devint la proie des flammes et plusieurs autres personnes ; alors on se rappela avec effroi, qu'en de pareilles circonstances, les fêtes pour le mariage de Louis XVI, encore dauphin, furent changées en un jour de deuil, et l'on fut plus que jamais tenté de penser que la Providence réserve ses plus terribles catastrophes aux fortunes les plus grandes.

La ville de Lyon avait adopté le projet d'élever une statue à Napoléon. Il répondit à la députation qui était venue lui porter cette délibération. " Je verrai " avec plaisir ma statue au milieu de ma bonne ville " de Lyon ; mais je désire qu'avant de travailler à ce " monument, vous ayez fait disparaître toutes ces " ruines, restes de nos malheureuses guerres civiles. " J'apprends que dejà la place Bellecour est rétablie. " Ne commencez le piedestal que quand tout sera " entièrement achevé."

Le traité du 16 mars dernier entre la Hollande et la France n'avait aplani aucune difficultés, le commerce clandestin des marchandises Anglaises était toujours toléré par le gouvernement du roi Louis Napoléon ; Napoléon Ier voulait l'exécution absolue du blocus continental, et pour l'appuyer d'une manière efficace il envoya 20,000 hommes de troupes Françaises aux environs d'Utrecht sous le commandement du duc de Reggio, auquel il donna des pouvoirs extraordinaires. Le 29 juin ce maréchal demanda l'occupation d'Amsterdam, le roi Louis voyant alors qu'il avant à choisir entre combattre les troupes Françaises ou exécuter les volontés de son frère l'Empereur, préféra renoncer à la couronne. Il abdiqua le 1er juillet,

motivant son acte sur ce que les efforts et les sacrifices possibles ayant été inutiles pour faire cesser l'état de choses actuel, dont la cause était dans le malheur qu'il avait eu de déplaire et d'avoir perdu l'amitié de son frère et qu'étant lui-même le véritable obstacle à la terminaison de toutes ces discussions, par sa solennelle volonté il abdiquait le rang et la dignité royale du royaume de Hollande en faveur de son fils Napoléon-Louis et à son défaut en faveur de son frère Charles-Louis-Napoléon,(1) et que conformément à la constitution il conférait la Régence à la Reine son épouse. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, le roi Louis se retira volontairement de ses Etats et se rendit à Tœplitz en Bohême.

Cette détermination imprévue surprit l'Empereur autant qu'elle l'affligea ; car il avait une profonde affection pour son frère Louis qui était son élève et dont il avait dirigé l'instruction. Cet acte d'abdication improvisée qui n'avait été soumis à aucune discussion ni à aucun Conseil, semblait n'avoir de force qu'autant qu'il eut été rédigé de concert avec l'Empereur et ne pouvoir se réaliser sans son approbation. Devait-il confirmer les dispositions prises par le roi de Hollande ? La réunion de la Belgique à l'Empire avait détruit l'homogénéité du pays Hollandais, son système de gouvernement était devenu identique à celui de la France, il était obligé de prendre part à toutes les guerres maritimes de la France, l'existence commerciale de la Hollande était devenue incertaine, donner à la Hollande un gouvernement provisoire, c'était prolonger sa mauvaise situation, une longue

(1) Aujourd'hui Napoléon III.

Chap. XXX. — 1810.

minorité ne pouvait lui convenir, elle ne pouvait donc être sauvée que par un nouvel ordre de choses. Napoléon considéra la réunion au grand Empire, comme le seul moyen stable où la Hollande pourrait se reposer de ses souffrances et de ses longues vicissitudes, retrouver enfin son ancienne prospérité, en conséquence il rendit un décret portant que : " La Hollande est réunie à l'Empire, et que la ville d'Amsterdam serait la troisième ville de l'Empire Français."(1)

Un Sénatus-Consulte(2) alloua au roi Louis un apanage de 2 millions qui lui fut concédé en qualité de prince Français et transmissible à son second fils,(3) mais il refusa ce don pour lui-même, la reine son épouse et ses enfants.(4)

La réunion de la Hollande à la France, inscrivait dans les limites de l'Empire Français les embouchures de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin ; cela ne suffisait point pour compléter le système continental, il y avait encore d'autres fleuves importants qui servaient utilement à l'entrée et au transport des marchandises Anglaises sur le Continent, aussi Napoléon ne tarda pas à apprendre au public par un message adressé au Sénat(5) qu'il s'emparait des bouches de l'Ems, du Weser, et de l'Elbe et qu'il annexait à l'Empire les

(1) Décret du 9 juillet.—Rome était alors la seconde ville de l'Empire Français.

(2) Du 10 décembre.

(3) Le fils aîné du roi Louis Napoléon avait été nommé grand-duc souverain du duché de Berg.

(4) Par une lettre adressée au Sénat conservateur, datée de Gratz le 30 décembre.

(5) Le 10 décembre.

territoires qui bordent ces fleuves, s'appuyant sur le nouvel ordre de choses qui régit l'Univers et sur le projet d'établir une navigation intérieure avec la Baltique. Enfin la réunion à la France des villes Anséatiques, du Lauenbourg, et de toutes les côtes depuis l'Elbe jusqu'à l'Ems est d'après le même système commandé par les circonstances. Des indemnités sont promises aux princes qui pourront se trouver froissés par cette grande mesure, qui appuie sur la Baltique la droite des nouvelles frontières de l'Empire Français. Chap. XXX. — 1810.

Bernadotte fut élu prince royal de Suède ;(1) l'Empereur tenta, mais en vain, de lui faire signer l'engagement de ne jamais porter les armes contre la France, alors il lui dit : " Partez, que les destinées s'accomplissent," et en même temps il eut la générosité de lui verser une somme de 2 millions de francs.

La Police fut sur les traces et arrêta un allemand, 1811.
âgé de 18 ans, qui était venu à Paris avec l'intention préméditée d'assassiner l'Empereur. Il s'appelait La Sahla et avait acheté cinq paires de pistolet pour exécuter son projet criminel qu'il avoua entièrement. On lui annonça que le Gouvernement voyait dans son fait un certain désordre d'idées et la velleité plutôt que le dessein formel du crime, ayant égard surtout à son jeune âge, serait disposé à le rendre à la liberté et à sa famille, mais sur sa parole d'honneur de renoncer à tout acte contre Napoléon. Après un moment de réflexion, il demanda vingt-quatre heures pour faire sa réponse. Le lendemain, comprenant bien qu'il s'agissait d'être renvoyé chez lui sur la foi de sa promesse, même avec ses armes et en toute liberté, il

(1) Le 21 août 1810.

Chap. XXX — 1811. déclara que ses sentiments et ses principes s'opposaient à ce qu'il donnât la parole exigée, qu'au contraire s'il était libre, le devoir et sa volonté le portaient à poursuivre son projet.

Le duc de Rovigo, ministre de la police, fit à l'Empereur un rapport détaillé sur cette affaire, Napoléon dicta et fit écrire en marge de ce rapport la décision suivante :(1) " Il ne faut point ébruiter cette affaire, " afin de n'être point obligé de la finir avec éclat. " L'âge du jeune homme est son excuse ; on n'est pas " criminel d'aussi bonne heure, lorsqu'on n'est pas né " dans le crime. Dans quelques années il pensera " autrement, et on serait au regret d'avoir immolé un " étourdi et plongé une famille estimable dans un " deuil qui aurait toujours quelque chose de déshono- " rant. Mettez-le à Vincennes, faites-lui donner les " soins dont il paraît que sa tête a besoin, donnez-lui " des livres, faites écrire à sa famille et laissez faire le " temps."(2)

Dès le 12 novembre 1810, l'Empereur avait par une lettre adressée au Sénat, annoncé l'heureuse grossesse de l'Impératrice. Le 20 mars arriva le jour de sa délivrance, et Napoléon eut un fils auquel il donna le nom de *Roi de Rome*.(3)

Les couches de Marie-Louise furent excessivement

(1) Le 8 février.

(2) En conséquence de cet ordre il fut envoyé à Vincennes où il était encore lors de l'arrivée des alliés à Paris, à cette époque il recouvra sa liberté. En 1815, pendant les cent jours, il fit une nouvelle tentative contre la vie de l'Empereur, mais elle échoua. (Desmaret, *Témoignages historiques*, page 23.) Paris, 1833, in-8°. *Mémoires* du duc de Rovigo, page 102, Tome V, Paris, 1828, in-8°.

(3) Un Sénatus-Consulte, du 17 février, portait un article ainsi conçu : " Le prince Impérial prend le titre et reçoit les honneurs de *Roi de Rome*."

pénibles et c'est en grande partie aux soins empressés de l'Empereur qu'elle fut sauvée ; il reposait dans un cabinet voisin, le chirurgien Dubois accourut et fit part du danger, il était effrayé, l'enfant se présentait mal, il ne savait où donner la tête. L'Empereur le rassura, il lui demanda s'il n'avait rien vu de semblable dans les accouchements qu'il avait faits. "Oui, sûrement, mais une fois sur mille ; n'est-il pas affreux pour moi que ce cas si extraordinaire soit précisement celui qui a lieu pour l'Impératrice. Mais puis-je apposer les fers ? Si de nouveaux accidents arrivent, lequel dois-je sauver ? la mère, ou l'enfant ?—La mère, c'est son droit," répondit l'Empereur, et il se rendit auprès de l'Impératrice, la calma, la soutint ; elle fut délivrée, l'enfant prit vie.

Depuis plusieurs jours on avait publié que la naissance d'une princesse serait annoncée par vingt-et-un coups de canon et celle d'un prince par cent. Lorsqu'on entendit les premiers coups de canon des Invalides, tout le monde s'arrêta, les voitures firent halte et le plus grand silence régnait, jusqu'au 21[e] coup de canon, au 22[e] on s'écrie de toutes parts *c'est un garçon* et tout le peuple cria : *Vive l'Empereur !* L'allégresse fut générale. Le soir la ville fut illuminée, les familles les plus humbles et les plus pauvres qui n'avaient pas de sols pour acheter quelques lampions, mirent des chandelles allumées à leur fenêtre, les quartiers des ouvriers furent aussi bien illuminés que les quartiers riches.

Le même jour dans la soirée, la cérémonie de l'ondoiement du roi de Rome se fit avec une grande pompe, par le cardinal Fesch, dans la chapelle

Chap. XXX. — 1811.

des Tuileries, en présence de l'Empereur et de toute la Cour. Le duc de Conégliano, maréchal de l'Empire, tenait la queue du manteau de l'auguste enfant, porté par sa gouvernante. Il fut reconduit dans son appartement, accompagné de ses officiers de service, d'un aide-de-camp de l'Empereur, de quatre chambellans, de deux écuyers, d'un maître des cérémonies, et précédé par quatre pages. Le comte Lacépède, grand-chancelier de la Légion d'Honneur, et le comte Marescalchi, grand-chancelier de la Couronne de fer, lui portèrent le grand cordon de ces ordres.

Le 22 mai l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, partit de Rambouillet pour aller visiter les travaux qu'il avait fait exécuter à Cherbourg ; la rade ne pouvait contenir que quinze vaisseaux, par ses ordres on avait creusé un port nouveau dans le granit, assez profond pour recevoir cinquante vaisseaux de plus. Il se fit servir à déjeûner sur la digue, en face on voyait de loin les vaisseaux Anglais ; pendant qu'il était à table avec Marie-Louise, l'escadre Française commandée par le contre-amiral Troude, appareilla et exécuta diverses évolutions, puis Napoléon alla en rade, monta à bord de tous les vaisseaux et frégates.

Le lendemain, après qu'il eût inspecté les casernes, le corps-de-garde, toute l'artillerie, et fait pointer quelques pièces de canon, il se fit apporter le pain de munition et la soupe des soldats, il prit une cuiller, la remplit, la première chose qu'il aperçut ce fut un long cheveu, ne voulant point blesser l'amour propre des soldats qui l'entouraient, il ne fit aucune observation sur leur négligence, se mit à la table qui avait été préparée pour son service et il continua son repas.

L'Empereur quitta Cherbourg le 30 mai, passa par Saint-Lô, Alençon, séjourna un jour à Chartres, et revint à Saint-Cloud le 4 juin. Au nombre des autorités que Napoléon admit à son audience pendant ce voyage, était la cour d'assise présidée par M. Decases, alors simple conseiller à la Cour Impériale; il prononça avec grâce et dignité un discours très-remarquable. Chap. XXX. — 1811.

Le roi de Rome fut baptisé le 9 juin en l'Eglise Nôtre-Dame. Il eut pour parrain l'Empereur d'Autriche, et pour marraines, Madame Mère et la reine de Naples; il y eut de grandes fêtes à cette occasion. Le prince de Schwartzenberg, ambassadeur de la Cour de Vienne, alla, en grande pompe, présenter à l'enfant Impérial la grande décoration de l'ordre de Saint-Etienne de Hongrie.

C'est à une des fêtes données pour le Baptême du Prince Impérial, que le maire de Rome et celui de Hambourg se trouvant placés à côté l'un de l'autre, ils s'étaient dit: " Bonjour voisin." Cette plaisanterie était une image fidèle de la grandeur de l'Empire Français, ayant une grande force d'unité dans sa gigantesque étendue.

La session du Corps Législatif fut ouverte par l'Empereur le 16 juin; quelques jours après il reçut une députation de cette assemblée, qui le harangua suivant l'usage; après avoir parlé des événements politiques du moment, elle appuya davantage sur les espérances que le roi de Rome faisait naître en France. Napoléon répondit: " J'ai été bien aise de " vous voir près de moi, dans cette circonstance si " chère à mon cœur. Tous les vœux que vous for-

Chap. XXX. — 1811.

“ mez pour l’avenir me sont très-agréables. Mon “ fils répondra à l’attente de la France ; il aura pour “ vos enfans les sentimens que je vous porte. Les “ Français n’oublieront jamais que leur honneur et “ leur gloire sont attachés à la prospérité de ce trône “ que j’ai élevé, consolidé et agrandi avec eux et pour “ eux. Je désire que ceci soit entendu de tous les “ Français. Dans quelque position que la provi-“ dence et ma volonté les aient placés, le bien, l’a-“ mour de la France est leur premier devoir.”

La Fête de l’Empereur (15 août) fut célébrée à Saint-Cloud par des divertissements de tous genres, qui furent malencontreusement troublés par un orage ; il y avait dans les jardins, illuminations de toutes formes, de toutes couleurs ; orchestres, chanteurs ; salle de danse, toutes sortes de féeries, grand feu d’artifice exécuté par l’artillerie de la Garde impériale, au milieu brillèrent en trait de flammes les noms et les chiffres de Leurs Majestés et celui du roi de Rome : “ Eh bien ! dit quelques jours après Napoléon, de “ tant de choses si belles et si chères, que nous reste-“ t-il ? Qui de nous pourra bien se rappeler dans “ six mois ce qu’elles étaient quand vous les avez “ admirées ? Un temps viendra, je l’espère, où nous “ saurons mieux arranger les choses pour conserver “ nos souvenirs, et ne plus laisser ainsi nos plaisirs “ s’en aller en fumée. Il faut que les édifices, les “ constructions, les établissements d’utilité publique “ soient désormais les annales de l’Empire, et que “ l’époque d’un événement heureux, de la célébration “ d’une fête mémorable soit marquée par l’érection “ du monument qui devra en conserver la date.”

Napoléon, accompagné de Marie-Louise, voulut aller rendre visite aux Hollandais devenu Français depuis leur réunion à l'Empire. Le départ de Leurs Majestés se fit séparément, l'Empereur voulant inspecter plusieurs ports des côtes de France et de Belgique partit seul le 19 septembre, et arriva par Montreuil à Boulogne, pendant trois jours il passa en revue les troupes, examina les fortifications, s'embarqua pour voir la flotte et les ports de Vimereux et d'Ambleteuse. Le 20 au soir l'Empereur était à Ostende, et le 23 à Buckens, le 24 le pavillon Impérial fut arboré à bord du *Charlemagne* où l'Empereur passa la nuit ; dans la nuit du 29 au 30 septembre il arriva à Anvers, où l'Impératrice vint le rejoindre ainsi que cela avait été convenu, ils y restèrent quatre jours, et se séparèrent encore une fois, Napoléon ne voulant point que Marie-Louise le suivit dans ses voyages fatiguants sur les côtes maritimes. Chap. XXX. — 1811.

L'Empereur partit le 4 octobre d'Anvers, arriva à Wilkenstadsk, s'embarqua, descendit la Meuse jusqu'à Helvoet-Sluys, et passa la nuit dans son yacht mouillé près de Gorée ; il se rendit le 5 à Dordrecht, fit le tour de la ville où il n'était pas attendu, retourna sur son yacht, y reçut les autorités et continua sa route pour Gorcum où il entra le 5 octobre, et y trouva l'Impératrice qui l'attendait. Leurs Majestés se rendirent à Utrecht où elles passèrent deux jours, et le 9 elles firent leur entrée à Amsterdam, elles furent reçues avec enthousiasme.

Lorsque l'Empereur faisait un voyage, il était toujours harangué par les chefs des autorités civiles du pays qu'il parcourait ; jusqu'à présent ces discours

Chap. XXX. — 1811. officiels avaient un style et un ton naturel conformes au respect que l'on devait au chef de l'Etat et à la dignité du fonctionnaire qui le prononçait, mais il ne fut pas sans s'apercevoir et sans avoir la certitude dans cette nouvelle excursion sur le territoire néerlandais, qu'on employait des figures de réthorique et des locutions éloquentes qui arrivaient toutes faites de Paris, dèslors il ne laissa plus prononcer de semblables discours en sa présence, il interrompait net l'orateur dès qu'il s'apercevait qu'on lui tenait un langage d'emprunt, il se souciait peu de ce qui n'était pas franc et naturel.

L'Empereur et l'Impératrice quittèrent Amsterdam le 24 octobre et continuèrent leur voyage par Harlem, La Haye, Rotterdam, Utrecht, Loo, Nimègue. Au milieu des fêtes, Napoléon laissa souvent l'Impératrice dans les villes, pour aller seul passer des revues. Ils partirent de Nimègue le 31 octobre, l'Empereur se dirigeant sur Wesel et Marie-Louise sur Dusseldorf; le 4 novembre ils se trouvèrent réunis dans cette ville, puis ils revinrent par Cologne, Liège, Givet, Mézières, Compiègne; le 11 novembre ils étaient de retour à Saint-Cloud.

C'est dans ce voyage de Hollande que se trouvant un jour sur un yacht auprès du timonier qui tenait le gouvernail, il lui demanda si ce bâtiment lui appartenait.—Non! répondit-il, je serais trop heureux s'il était à moi.—Eh bien! je te le donne, lui dit l'Empereur, et à son grand étonnement il n'aperçut sur sa figure aucune marque de joie. Ce timonier ne comprenait pas que Napoléon put lui donner un yacht qui ne lui appartenait point, et très-probablement il

se disait en lui-même : voilà comme sont les Français ; parcequ'ils sont les plus forts, ils croient que tout leur appartient. Mais quand le grand maréchal duc de Frioul, le fit appeler dans la soirée pour lui remettre la quittance du maître du bâteau et le titre de propriété, sa joie fut presque un délire. Ce bâteau coûta à l'Empereur 5 à 6,000 francs, " Certes, disait-" il, c'était faire à bon marché le bonheur d'un " homme," et il ajoutait : " Ce sont ces choses-là " qu'un souverain ne saurait trop faire et peut-être " les masses populaires me sont-elles plus attachées " pour de tels actes, que pour tout le bien qu'en " masse je leur ai fait."(1)

Chap. XXX. — 1812.

A l'occasion de la réunion de la Hollande à la France, l'Empereur créa l'*Ordre de la Réunion*(2) destiné à récompenser les services rendus dans l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives et dans la carrière des armes ; les anciens membres de l'ordre de l'Union qui avait été fondé par le roi Louis Napoléon furent admis de droit dans le nouvel Ordre de la Réunion, en outre étaient aptes à recevoir cette décoration les membres de tous les ordres supprimés des autre pays réunis à l'Empire Français.

Depuis longtemps il s'était élevé de la mésintelligence entre la France et la Russie. La France se plaint d'infractions au système continental et de dispositions défavorables prises contre son commerce. La Russie réclame contre l'occupation du duché d'Oldenbourg et elle suppose au Gouvernement

(1) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Tome I, page 378. Paris, 1847, in-8°.

(2) Par décret du 18 octobre, 1811.

Chap. XXX. — 1812.

Français le dessein de compléter l'institution du duché de Varsovie par le rétablissement du royaume de Pologne.

" Aucun de ces débats ne vaut un coup de canon, " dit Napoléon au colonel Czernicheff,(1) retournez " auprès de l'Empereur Alexandre, vous lui remet- " trez cette lettre, et dites-lui bien surtout que je le " prie de ne pas différer davantage la négociation qui " doit mettre fin à tous ces malentendus."

Napoléon n'ignorait pas que le Czar avait retiré une partie de ses troupes de la frontière de Turquie, et qu'il avait réuni 200,000 hommes entre Saint-Pétersbourg et le duché de Varsovie ; en attendant la réponse d'Alexandre il poursuit ses dispositions militaires.

Dans la prévision d'une rupture avec la Russie, Napoléon fit avec le roi de Prusse un traité d'alliance(2) offensif et défensif, par lequel ce souverain en cas de guerre s'engageait à fournir à la France 20,000 hommes, 60 pièces de canon et à procurer à l'armée Française les provisions nécessaires à sa subsistance pendant son passage à travers les Etats prussiens. Un traité d'alliance(3) rédigé sur les mêmes bases fut conclu avec l'Empereur d'Autriche, en vertu duquel il mettait à la disposition de l'Empereur des Français 30,000 hommes et 60 pièces de canon.

A la fin de mars, la Garde Impériale a reçu l'ordre de partir de Paris ; dans les premiers jours

(1) Le colonel Czernicheff, aide-de-camp de l'Empereur de Russie, avait été plusieurs fois chargé de communications confidentielles entre les deux souverains. Il se mit en route le 25 février pour Saint-Pétersbourg.

(2) Traité signé à Paris le 24 février, 1812.

(3) Traité signé à Paris le 14 mars, 1812.

d'avril, le grand quartier-général se tient à Berlin, il suivra le mouvement des corps que se portent sur la Vistule et se rendra à Posen. Jusqu'à ce que l'Empereur soit présent, c'est le maréchal Davout qui est investi de l'autorité supérieure. Napoléon lui a recommandé d'éviter avec soin tout ce qui pourrait *militairement* alarmer les Russes. Il veut se tenir en garde contre une attaque de leur part, mais ne point la provoquer. Son désir est de ménager jusqu'au bout la possibilité de la paix et, si la guerre est inévitable, de donner à toutes ses troupes le temps d'arriver. Notre ligne ne sera complètement formée sur la Vistule que du 1er au 15 mai. Napoléon défend donc de pousser des reconnaissances au-delà de ce fleuve.

Chap. XXX. — 1812.

Deux semaines s'écoulent et l'Empereur n'hésite plus à parler tout haut de la guerre qui le menace ; il la présente à ses officiers comme une grande entreprise qui doit sourire aux âmes guerrières et mettre le comble de la gloire à nos armes. Aussi brigue-t-on de toute part la faveur de servir dans la Grande Armée. Les Polonais, comme on l'a vu, n'étaient point le sujet de la querelle, ils ne devaient pas être un obstacle à la paix, mais ils pouvaient être pour Napoléon un moyen de guerre, et, à la veille d'une si grande crise pour ne pas les laisser sans avis et sans direction, il fit partir M. de Pradt pour Varsovie, avec le titre d'ambassadeur, en lui donnant les instructions suivantes : Si la démonstration armée de nos troupes sur la Vistule intimide les Russes, au point d'arrêter dans son germe la division que l'Angleterre essaie contre nous dans le Nord, on négociera ; après un si grand développement de forces, nous aurons le droit

Chap. XXX. — 1812.

de prétendre à des dédommagements, et la reconstruction de la Pologne, peut en devenir l'équivalent.

Si, au contraire, la rupture éclate, les Polonais ne doivent pas seulement joindre leurs armes aux nôtres, il faut que dans cette grande occasion, la dernière peut-être qui leur soit offerte, ils se déterminent à agir d'eux-mêmes et pour leur compte. Cette guerre que nous allons soutenir dans le Nord, ne doit être considérée par eux que comme un moyen ajouté à leurs propres ressources, et il est bien convenu que la France ne sera pour eux qu'un puissant auxiliaire.

Qu'ils se préparent donc dès ce moment à tenter les plus grands efforts, et qu'aussitôt que les circonstances le permettront, toute la Pologne monte à cheval.

En fixant à l'avance la situation que la Pologne doit avoir dans ses desseins, l'Empereur, toujours animé par des sentiments de modération et de paix, fait une démarche authentique et solennelle pour mettre un terme aux malheurs de la guerre, il propose la paix à l'Angleterre ; c'est la quatrième démarche de ce genre à laquelle se résout Napoléon. Cette fois encore il est déterminé par la grandeur et la gravité des circonstances ; les affaires d'Espagne et des Deux-Siciles étant les différends qui paraissent les plus difficiles à concilier, il propose d'en établir l'arrangement sur les bases suivantes :

L'intégrité de l'Espagne serait garantie ; la France renoncerait à toute extension du côté des Pyrénées ; la dynastie actuelle serait déclarée indépendante, et l'Espagne régie par une constitution nationale des Cortès.

L'indépendance et l'intégrité du Portugal seraient également garanties, et la maison de Bragance régnerait. Chap. XXX. — 1812.

Le royaume de Naples resterait au Roi de Naples. Le royaume de Sicile serait garanti à la maison actuelle de Sicile.

Par suite de ces stipulations, l'Espagne, le Portugal et la Sicile seraient évacuées par les troupes Françaises.

Pour tous les autres objets en discussion, chaque partie contractante garderait ce que l'autre ne peut lui ôter par la guerre. Ce principe serait celui du reste de la négociation.

Ces bases de conciliation et de rapprochement écrites par le ministre d'Etat Maret, duc de Bassano, furent expédiées le 17 avril à lord Castlereagh, non par un envoyé diplomatique, mais sans autre protection que l'intention pacifique qui l'a dictée. Elle est remise en mer au commandant de la station de Douvres ; celui-ci l'envoie à Londres avec empressement. La dépêche passe immédiatement sous les yeux du prince Régent, et le 23 avril le Cabinet Anglais répondit que : Sa Majesté Britannique étant déterminée à ne pas abandonner ceux qui en Espagne agissaient au nom de Ferdinand VII, il ne mettait donc point en doute qu'ils ne fussent admis aux conférences qui auraient lieu pour négocier la paix. Ç'aurait été admettre le parti espagnol que le Gouvernement Français appelait insurgé, lequel combattait contre le roi Joseph Napoléon, cette communication fit de suite avorter les ouvertures de paix.

Le 30 avril le prince Kourakin ambassadeur de

Chap. XXX. — 1812.

Russie fit connaître l'ultimatum de son gouvernement qui exigeait expressément ;

L'évacuation des Etats prussiens et de toutes les places fortes de la Prusse ;

La diminution de la garnison de Dantzig ;

L'évacuation de la Poméranie Suédoise, et la conclusion d'un arrangement avec la Suède.

Enfin la conclusion d'un traité d'échange du duché d'Oldenbourg contre un équivalent convenable ; après ces demandes accordées, la Russie répondrait d'une manière satisfaisante sur les autres points en litige.

Une résolution aussi prononcée de la part des ministres russes, et présentée d'une manière si impérieuse, semble ne plus laisser l'espoir de s'entendre. Dès ce moment la guerre est décidée entre les deux cabinets, mais ce qui prouve que Napoléon désire sincèrement la paix, c'est qu'il va encore tenter un moyen de conciliation ; il envoie le comte de Narbonne à Wilna, où est l'Empereur Alexandre, les dernières ouvertures de paix entamées à Londres forment le prétexte apparent qui motive le message de cet aide-de-camp diplomate, il va communiquer au Czar les pièces de la correspondance Anglaise ; mais le véritable objet de sa mission est d'entretenir l'Empereur de Russie des moyens possibles pour arriver à un accommodement.

CHAPITRE XXXI.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE DE RUSSIE.

Du 9 Mai 1812 *au* 18 *Décembre* 1812.

SOMMAIRE :

Départ de l'Empereur.—Il arrive à Dresde.—Les souverains d'Autriche et de Prusse viennent à Dresde.—Napoléon est le Roi des rois.—L'Empire Français à son plus haut degré de splendeur.—Il a 130 départements.—Tableau des 130 départements.—Statistique de la population de l'Empire Français et des pays sous sa protection.—Fêtes à Dresde.—Le comte de Narbonne arrive de Wilna.—Son entretien avec l'Empereur Alexandre.—Attitude de guerre.—Marie-Louise se rend à Prague.—Napoléon part de Dresde.—Il va à son quartier-général à Kœnigsberg.—Vaine démarche du général Lauriston.—Proclamation de l'Empereur à la Grande Armée.—Il visite les rives du Niémen.—Passage du Niémen.—Entrée dans Wilna.—Conquête de la Lithuanie.—Députation de la Diète de Varsovie.—Son discours.—Réponse de l'Empereur.—Les ambassadeurs restent à Wilna.—L'auditeur Lelorgne.—Marche de Napoléon de Wilna à Witepsk.—Allocution de l'Empereur au général Friant.—Lecture de Napoléon.—Ses idées sur Charles XII.—Ses projets.—Comment il travaille en voyageant en voiture.—Attaque de Smolensk.—Les Russes se retirent et mettent le feu à cette ville.—Récompenses accordées sur le champ de bataille de Valontina.—Les Russes acceptent la bataille.—Dispositions préliminaires.—Le portrait du roi de Rome.—Ordre du jour lu à l'armée.—Détails de la bataille de la Moscowa.—Maxime de Napoléon à l'égard d'un blessé.—Retraite de l'armée ennemie. Moscou abandonné et incendié par les Russes.—Idée de marcher sur Saint-Pétersbourg.—Napoléon quitte Moscou.—Retour à Smolensk.—Retraite de l'armée Française.—Escadron sacré.

—La voiture du comte de Narbonne.—Crainte et joie à l'égard du maréchal Ney.—Proposition de Murat rejetée par Napoléon. —Deux ponts jetés sur la Bérésina.—L'Empereur passe la nuit dans sa voiture.—Le comte de Narbonne et un Grenadier de la Garde.—L'Empereur se détermine à retourner en France.—Route qu'il suit.—Il arrive au palais des Tuileries.—Motifs et appréciation du retour de Napoléon.—Complot de Mallet.

Chap. XXXI. — 1812.

Le 9 mai, à 6 heures du matin, l'Empereur quitta Saint-Cloud, accompagné de l'Impératrice, pour se rendre en Allemagne. Arrivé à Mayence le 11 mai, il emploie la journée du 12 à l'inspection de cette place frontière et y reçoit le grand-duc et la grande-duchesse de Hesse-Darmstadt, ainsi que le prince d'Anhalt-Coëthen. Le 13 il se remet en route, s'arrête à Aschaffenbourg chez le prince Primat, et à Wurtzbourg chez le grand-duc, oncle de l'Impératrice Marie-Louise, où sont déjà réunis le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade.

Les jours suivants il passe par Baireuth, Plauen, le 16 il rencontre à Freyberg le roi et la reine de Saxe, empressés de venir au-devant des illustres voyageurs. Le même jour à 11 heures du soir il est à Dresde.

Le lendemain, l'Empereur trouve à son lever les princes régnants de Saxe-Weimar, de Saxe-Cobourg et de Dessau. La reine de Westphalie et le grand-duc de Wurzbourg arrivent dans la journée.

Le 18 mai, l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche font leur entrée à Dresde. François II ne peut cacher la vive émotion qu'il éprouve ; il embrasse son gendre et il se plait à lui répéter qu'il peut compter sur l'Autriche pour le triomphe de la cause commune.

Ce jour-là le roi de Saxe réunit tous ses hôtes dans

un banquet, le souverain de la Prusse y manquait, il avait été convenu que Napoléon, s'il quittait Dresde pour se rendre à l'armée, passerait par Berlin. Des appartements avaient été préparés, et le roi était resté pour le recevoir, mais le trajet de Dresde à Posen ayant été préféré, on eut soin de prévenir Frédéric-Guillaume de ce changement, en l'invitant par une lettre affectueuse à venir prendre place à la réunion des souverains, "Soyez le bienvenu," dit M. de Hardenberg à l'envoyé chargé de cette mission : le roi n'attendait que cet avis pour partir. En effet, il monta de suite en voiture et arriva le 26 mai à Dresde, et il s'empressa d'aller de suite rendre visite à l'Empereur des Français. Le prince royal de Prusse arriva le lendemain, il fut aussitôt présenté à Napoléon par son père. Vinrent aussi les archiducs d'Autriche pour présenter leurs hommages à l'Empereur et à l'Impératrice des Français.

O vous ! qui voulez avoir une idée juste de la prépondérance que Napoléon exerce en Europe, transportez-vous en esprit à Dresde et venez y contempler ce monarque au plus haut période de sa gloire !

L'Empereur des Français occupe les grands appartements du château, il y est entouré d'une partie nombreuse de sa Maison. C'est chez lui que se réunissent les augustes hôtes que renferme le palais du roi de Saxe.

Son lever se tient comme à l'ordinaire à neuf heures. C'est là qu'il faut voir avec quelle soumission des souverains et une foule de princes, confondus parmi les courtisans, attendent le moment de paraître devant le nouvel arbître de leurs destinées.

Chap. XXXI — 1812.

Napoléon est le roi des rois. Sur lui sont tournées tous les regards. L'affluence des diplomates, des hauts personnages, des généraux ; l'arrivée et le départ des courriers ; la foule se précipitant aux portes du palais dès le moindre mouvement de Napoléon ; l'attente des événements est peinte sur tous les visages : tout cet ensemble présente le tableau le plus piquant, le plus vaste et l'effet le plus éclatant que puisse inspirer un souverain conquérant.

C'est à ce point que l'Empereur des Français, qui fixait seul l'attention, est obligé de témoigner qu'il convient qu'on adresse aussi des hommages à l'Empereur d'Autriche, son beau-père. François II, ainsi que Frédéric-Guillaume, n'avaient point de Maison à leur suite, c'était Napoléon qui fixait l'étiquette ; pas un seul soldat Français n'étant autour de lui, il n'avait d'autre garde que les gardes-du-corps Saxons.(1)

Pour compléter ce récit, il convient aussi de parler des peuples, alors l'Empire Français parvenu à son plus haut degré de splendeur, était composé de 130 départements dont voici le détail authentique :

	Départements.
Les anciennes Provinces et Généralités de la France formaient 86 départements	86
Les divers pays réunis à la France formaient 44 départements, savoir :	
La Savoie, le Comté de Nice, territoire de Genève, trois départements qui étaient : Mont-Blanc, Alpes-Maritimes, Léman	3
Reporté ci-contre	89

(1) De Pradt, Histoire de l'Ambassade dans le grand-duché de Varsovie, page 52, seconde édition. Paris 1815, in-8°.—Las Cases. Mémorial de Sainte-Hélène, Tome I, pages 249, 310 et 311. Paris, 1817, grand in-8°.

	Départements.
Reporté	89
La partie du Hainault et de la Flandre ci-devant Autrichienne, le Brabant, le pays de Liège, etc., neuf qui étaient: Dyle, Escaut, Forêts, Jemmape, Lys, Meuse-Inférieure, Deux-Nèthes, Ourte, Sambre et Meuse . .	9
La rive gauche du Rhin, quatre qui étaient: Roër, Sarre, Rhin et Moselle, Mont-Tonnerre	4
Le Piémont et le territoire de la ci-devant République Ligurienne, huit départements qui étaient: Les Apennins, Doire, Gênes, Marengo, Montenotte, Pô, la Sésia, Stura .	8
Les Duchés de Parme et Plaisance, un qui était: Taro .	1
Les Etats de Toscane, trois qui étaient: Arno, Mediterranée et Ombrone	3
Les Etats-Romains deux qui étaient: Rome et Trasimène .	2
Les pays entre le cours du Waal, la rivière de Donge, les frontières des départements des Deux-Nèthes, de la Meuse-Inférieure, de la Roër, et les îles de Walcheren, Sud-Beveland, etc., deux qui étaient: Bouches de l'Escaut et Bouches du Rhin	2
La Hollande, sept qui étaient: Bouches de la Meuse, Bouches de l'Yssel, Ems occidental, Ems oriental, Frise, Yssel supérieur, Zuyderzée	7
Le Valais, un qui était Simplon	1
Les villes anséatiques, de Lauenbourg, etc., trois qui étaient: Bouches de l'Elbe, Bouches du Weser, Ems supérieure	3
Partie du ci-devant cercle de Westphalie, un qui était la Lippe	1
Total des départements . .	130

TABLEAU PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES 130 DÉPARTEMENTS DE L'EMPIRE FRANÇAIS AVEC LES NOMS DES VILLES CHEF-LIEUX DE PRÉFECTURES EN L'ANNÉE 1812.

Départements.	Chef-lieux.
Ain	Bourg.
Aisne	Laon.
Allier	Moulins.
Alpes (Basses)	Digne.
Alpes (Hautes	Gap.
Alpes (Maritimes) . . .	Nice.
Apennins	Chiavari.

Chap. XXXI. — 1812.

Départements.	Chef-lieux.
Ardèche	Privas.
Ardennes	Mézières.
Ariège	Foix.
Arno	Florence.
Aube	Troyes.
Aude	Carcassonne.
Aveyron	Rodez.
Bouches de l'Elbe	Hambourg.
Bouches de l'Escaut	Middelbourg.
Bouches de la Meuse	La Haye.
Bouches-du-Rhin	Bois-le-Duc.
Bouches-du-Rhône	Marseille
Bouches du Weser	Brême.
Bouches de l'Yssel	Zwolle.
Calvados	Caen.
Cantal	Aurillac.
Charente	Angoulême
Charente Inférieure	La Rochelle.
Cher	Bourges.
Corrèze	Tulle.
Corse	Ajaccio.
Côte d'or	Dijon.
Côtes du Nord	Saint-Brieuc.
Creuse	Guéret.
Doire	Ivrée.
Dordogne	Périgueux.
Doubs	Besançon.
Drôme	Valence.
Dyle	Bruxelles.
Ems Occidental	Groningue.
Ems Oriental	Aurich.
Ems Supérieur	Osnabruck.
Escaut	Gand.
Eure	Evreux.
Eure et Loir	Chartres.
Finistère	Quimper.
Forets	Luxembourg.
Frise	Leeuwarden.
Gard	Nîmes.
Garonne (Haute)	Toulouse.
Gênes	Gênes.
Gers	Auch.
Gironde	Bordeaux.

Départements.	Chef-lieux.
Hérault	Montpellier.
Ille et Vilaine	Rennes.
Indre	Châteauroux.
Indre et Loire	Tours.
Isère	Grenoble.
Jemmape	Mons.
Jura	Lons-le-Saulnier.
Landes	Mont de Marsan.
Léman	Genève.
Lippe	Munster.
Loir et Cher	Blois.
Loire	Montbrison.
Loire (Haute)	Le Puy.
Loire inférieure . . .	Nantes.
Loiret	Orléans.
Lot	Cahors.
Lot et Garonne . . .	Agen.
Lozère	Mende.
Lys	Bruges.
Maine et Loire . . .	Angers.
Manche	Saint-Lô.
Marengo	Alexandrie.
Marne	Châlons.
Marne (Haute). . . .	Chaumont.
Mayenne	Laval.
Méditerranée	Livourne.
Meurthe	Nancy.
Meuse	Bar-sur-Ornain.
Meuse inférieure . . .	Maëstricht.
Mont-Blanc	Chambéry.
Montenotte	Savone.
Mont-Tonnerre . . .	Mayence.
Morbihan	Vannes.
Moselle	Metz.
Nèthes (Deux) . . .	Anvers.
Nièvre	Nevers.
Nord	Lille.
Oise	Beauvais.
Ombrone	Sienne.
Orne	Alençon.
Ourte	Liège.
Pas-de-Calais	Arras.
Pô	Turin.

Chap. XXXI. — 1812.

Départements.	Chef-lieux.
Puy-de-Dôme	Clermont.
Pyrénées (Basses) . . .	Pau.
Pyrénées (Hautes) . . .	Tarbes.
Pyrénées Orientales . .	Perpignan.
Rhin (Bas)	Strasbourg.
Rhin (Haut)	Colmar.
Rhin et Moselle . . .	Coblentz.
Rhône	Lyon.
Roër	Aix-la-Chapelle.
Rome	Rome.
Sambre et Meuse . . .	Namur.
Saône (Haute) . . .	Vesoul.
Saône et Loire . . .	Macon.
Sarre	Trèves.
Sarthe	Le Mans.
Seine	Paris.
Seine et Marne . . .	Melun.
Seine et Oise	Versailles.
Seine Inférieure . . .	Rouen.
Sésia	Verceil.
Sèvres (Deux)	Niort.
Simplon	Sion.
Somme	Amiens.
Stura	Coni.
Tarn	Alby.
Tarn et Garonne . . .	Montauban.
Taro	Parme.
Trasimène	Spoleto.
Var	Draguignan.
Vaucluse	Avignon.
Vendée	Napoléon-Ville.
Vienne	Poitiers.
Vienne (Haute) . . .	Limoges.
Vosges	Epinal.
Yonne	Auxerre.
Yssel Supérieur . . .	Arnhem.
Zuyderzée	Amsterdam.

Enfin les peuples rangés en 1812 sous la domination de Napoléon s'élevaient au nombre de 73,953,340 habitans conformément à l'état ci-après ; en outre il

avait deux grandes puissances alliées : l'Autriche et la Prusse qui lui fournissaient un contingent de 50,000 hommes et 120 pièces de canon.(1) Chap. XXXI. — 1812.

POPULATION DE L'EMPIRE FRANÇAIS ET DES PAYS SOUS SA PROTECTION À L'ÉPOQUE DU PREMIER EMPIRE (ANNÉE 1812).

	Habitants.
France (ayant 130 départements)	44,000,000
Royaume d'Italie	6,680,000
Royaume de Naples	6,000,000

CONFÉDÉRATION DU RHIN.

Bavière	3,650,000
Wurtemberg	1,303,400
Saxe et duché de Varsovie	5,600,000
Westphalie	2,065,000
Prince Primat	290,000
Bade	969,300
Berg et Clèves	930,000
Hesse	565,800
Wurtzbourg	275,000
Nassau	300,000
Hohenzollern (les 2 branches)	48,000
Isembourg	45,000
Lichtenstein	5,000
Leyen	4,000
Saxe-Weimar	116,000
Saxe-Gotha	189,000
Saxe-Meiningen	43,000
Saxe-Cobourg	53,000
Saxe-Hildburghausen	30,000
Anhalt-Dessau	52,000
Anhalt-Bernbourg	35,000
Anhalt-Coethen	33,000
Schwarzbourg-Sonderhausen	45,000
Schwarzbourg Rudolstadt	62,000
Waldek	45,000
Lippe-Deltmold	70,540
Reporté en l'autre part	73,504,040

(1) Voir page 98 de ce volume.

Chap. XXXI. — 1812.

		Habitants.
	Reporté de l'autre part .	73,504,040
Lippe Schaumbourg		23,000
La Maison de Reuss		76,300
Mecklembourg-Schwerin . . .		295,000
Mecklembourg Strélitz . . .		55,000
	Total . . .	73,953,340

A Dresde les journées se passaient en grands dîners, grands cercles, bals, spectacles. Napoléon assistait à toutes ces fêtes ; mais le matin il ne cessait de travailler dans son cabinet, Marie-Louise jalouse de profiter des plus petits loisirs de son époux, sortait à peine, pour ne pas les perdre. Le 28 mai une calèche toute poudreuse entra dans la cour du palais, c'était le comte de Narbonne qui venait rendre compte de sa mission,(1) revenant de Wilna où il avait été reçu par l'Empereur Alexandre dans une audience qui avait durée une heure ; le Czar répéta qu'il s'en référait aux instructions envoyées en avril au prince Kourakin, et montrant une carte déployée de Russie qu'il avait sous les yeux, il ajouta : " Je ne me fais " point d'illusion, je sais combien l'Empereur Napo-" léon est un grand général ; mais vous le voyez j'ai " pour moi l'espace et le temps. Il n'est pas de coin " reculé de ce territoire hostile pour vous, où je ne me " retire, pas de poste lointain que je ne défende, " avant de consentir à une paix honteuse. Je n'at-" taque pas ; mais je ne poserai pas les armes, tant " qu'il y aura un soldat étranger en Russie."

L'Empereur se promenait à grands pas en écoutant M. de Narbonne. Au récit de l'aide-de-camp succède un long silence. " Ainsi, s'écrie enfin Napo-" léon, tout moyen de s'entendre devient impossible !

(1) Voir page 102 de ce volume.

" L'esprit qui domine le cabinet russe le précipite à " la guerre ! Je la ferai." Chap. XXXI. — 1812.

Le même jour il signe le travail que les ministres et le Conseil d'Etat ont envoyé de Paris ; il donne le reste de la journée à l'Impératrice,(1) et le lendemain, 29 mai, à 2 heures du matin, il quitta Dresde, arriva à Thorn le 2 juin, et s'en éloigne le 6 pour visiter Dantzig et rejoindre le quartier-général à Kœnigsberg. Arrivé à la tête de son armée, l'Empereur met ses colonnes en mouvement, on entre à Gumbinnen, ici la paix expire, un courrier venant de Saint-Pétersbourg met un terme à l'état douteux dans lequel Napoléon s'avançait depuis la Vistule, les dépêches annoncent que le général Lauriston, notre ambassadeur près la Cour de Russie, a fait de vaines instances pour se

(1) L'impératrice Marie-Louise resta encore quelques jours à Dresde, pour se rendre à Prague ; à une demi-lieue de cette ville, l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche vinrent au-devant d'elle avec toute leur Cour, en habits de gala ; l'impératrice Marie-Louise quitta sa voiture et monta dans celle de son père, l'Impératrice d'Autriche lui céda la droite dans le fond et l'Empereur d'Autriche se plaça sur le devant avec le grand-duc de Wurtzbourg. L'entrée de ce brillant cortège dans la ville de Prague, se fit au bruit du canon et des cloches ; les troupes, les corps de métiers bordaient la haie, et les maisons étaient illuminées avec magnificence. Dans les appartements du palais, l'Impératrice des Français trouva toutes les autorités civiles de la ville, les chanoinesses des deux chapîtres nobles de la province, les personnages de la Cour, qui n'avaient point fait partie du cortège et un nombreux service d'honneur que l'Empereur d'Autriche avait choisi parmi les plus distingués de ses chambellans.

Les visites d'étiquette, présentations, promenades, bals, spectacles et fêtes de tous genres se succdérèent sans interruption jusqu'au 2 juillet que Marie-Louise se rendit à Carlsbad, où elle resta jusqu'au 6 juillet, qu'elle se séparât de l'Empereur son père ; elle continua sa route pour la France et arriva à Saint-Cloud le 18 juillet.

Chap. XXXI. — 1812. rendre à Wilna, le gouverneur de Saint-Pétersbourg a refusé de le laisser partir pour cette ville où est l'Empereur Alexandre. " C'en est fait, dit Napoléon, les " Russes nous provoquent ;" et le 22 juin il adresse à son armée la proclamation suivante :

" Soldats ! La seconde guerre de Pologne est com-" mencée. La première s'est terminée à Friedland et " à Tilsit, la Russie a juré éternelle alliance à la France " et guerre à l'Angleterre. Elle viole aujourd'hui " ses serments. Elle ne veut plus donner aucune ex-" plication de son étrange conduite, que les aigles " Françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par " là nos alliés à sa discrétion. La Russie est " entraînée par la fatalité : ses destins doivent s'ac-" complir. Nous croit-elle donc dégénérés ? Ne " serions-nous donc plus les soldats d'Austerlitz ? " Elle nous place entre le déshonneur et la guerre, le " choix ne saurait être douteux ! Marchons donc en " avant, passons le Niémen, portons la guerre sur " son territoire. La seconde guerre de Pologne sera " glorieuse aux armes Françaises comme la première ; " mais la paix que nous conclurons portera avec elle " sa garantie ; elle mettra un terme à la funeste in-" fluence que la Russie exerce depuis cinquante ans " sur les affaires de l'Europe."

Le 23 juin, à deux heures du matin, l'Empereur monte à cheval, se rend aux avant-postes, prend la capote et le bonnet d'un polonais des chevau-légers, visite les rives du Niémen, accompagné seulement du général du génie Haxo ; dans cette course rapide il détermine les endroits où dans la soirée il fait jeter trois ponts sur cette rivière, qui servent à faire passer

l'armée pendant la nuit ; Kowno est immédiatement occupé, les troupes Françaises s'avancent rapidement, les Russes se retirent sans défendre Wilna, la capitale de la Pologne russe, tandis que la cavalerie légère s'élance sur les pas de l'arrière-garde ennemie, Napoléon accourt, il entre à midi dans Wilna,(1) et c'est au milieu des Polonais du 8e régiment, commandés par le prince Dominique Radziwill qu'il se présente aux Lithuaniens, qui l'accueillent avec les plus vives acclamations et comme leur libérateur. Chap. XXXI. — 1812.

Les mouvements de guerre ont commencé au passage de la Vistule, les projets de l'Empereur étaient dès lors démasqués et il n'y avait pas de temps à perdre pour leur exécution. Depuis l'ouverture de la campagne, la principale armée russe, commandée par Barclay de Tolly, a été obligée de se retirer à la hâte, et se trouve séparée de l'armée du prince Bagration ; nos avant-postes sont vers la Dwina, toute la Lithuanie ayant quatre millions de population se trouve conquise.

Au milieu de ces premiers succès, le général Balachof, aide-de-camp de l'Empereur de Russie et son ministre de la police, se présente aux avant-postes Français, comme parlementaire, il est porteur d'une lettre de son souverain pour Napoléon ; aussitôt on l'introduit, et il remet sa dépêche à l'Empereur, qui en prend lecture, elle se terminait par ses mots : “ Si “ Votre Majesté n'est pas intentionnée de verser le “ sang des peuples pour un mésentendu et qu'elle “ consente à retirer ses forces du territoire russe, je “ regarderai ce qui s'est passé comme non avenu, et

(1) Le 28 juin.

Chap. XXXI. — 1812.

" un accommodement entre nous reste encore possible.
" Dans le cas contraire, Votre Majesté me forcera de ne
" plus voir en elle qu'un ennemi que rien n'a provoqué
" de ma part. Il dépend de Votre Majesté d'épargner
" à l'humanité les calamités d'une nouvelle guerre."

" Traitons sur-le-champ, dit Napoléon ; traitons
" ici, à Wilna même, sans laisser rien en arrière. La
" diplomatie ne sait plus rien finir quand les cir-
" constances ne la commandent plus ; signons, et je
" repasserai le Niémen dès que la paix l'aura ainsi
" réglé." Malheureusement le général Balachof a l'ordre d'exiger avant tout l'évacuation du territoire russe ; avec ce préliminaire hautain la négociation devenait impossible. Dans la situation respective des deux armées, gagner du temps pour les Russes, cela leur était avantageux, en perdre pour nous c'était beaucoup risquer ; Napoléon ne pouvait retirer ses troupes pour l'ouverture d'une conférence dont l'issue était incertaine et sans garantie ; il estimait qu'il fallait un délai d'un mois pour traiter, et que ce délai pouvait faire perdre toute la campagne, des préparatifs immenses, et rompre des alliances qu'il ne retrouverait peut-être plus.

Napoléon répond à Alexandre que s'il veut finir la guerre il l'y trouvera disposé, il propose un cartel pour les prisonniers, et il se montre prêt à établir, malgré les hostilités, des communications directes qui laisserait de part et d'autre la voie ouverte à un retour vers la paix. Depuis, la silence gardé par l'Empereur Alexandre semble confirmer que l'Empereur des Français avait vu juste, c'est-à-dire que la Russie se souciait peu de la paix.

L'Empereur organisa en Lithuanie un gouvernement provisoire pour diriger l'administration des provinces polonaises conquises sur la Russie, et pour seconder les mesures que pourraient réclamer les intérêts de l'armée Française. Furent nommés membres de cette commission provisoire de gouvernement: MM. Soltan, ci-devant maréchal de Lithuanie; Charles Prozor, Joseph Sierakowski, le prince Alexandre Sapieha; le comte François Jelski. M. Korsakowski est nommé secrétaire-général de cette commission; en même temps le baron Bignon fut nommé Commissaire du Gouvernement provisoire de la Lithuanie.

Une députation(1) de la Diète de Varsovie vint trouver l'Empereur à Wilna,(2) elle était chargée de lui présenter l'acte de la Confédération qui proclamait la renaissance et l'existence de la Pologne, et de réclamer sa protection pour le rétablissement de ce royaume. Le discours que cette députation adressa à Napoléon se terminait ainsi :

" L'intérêt de l'Empire de Votre Majesté veut le rétablissement de la Pologne; peut-être l'honneur de la France y est-il également intéressé. Si le démembrement de la Pologne fut le signe de la décadence de la monarchie Française, que son rétablissement prouve la prospérité où Votre Majesté a élevé la France. La Pologne opprimée a tourné les yeux durant presque trois siècles vers la France, cette

(1) Les membres de cette députation étaient: MM. Wybicki, Bendki, Soltyki, Stadiski; Wodzinski, Tarnowski et Alexandrowitz.

(2) Le 14 juillet.

Chap. XXXI. — 1812. nation grande et généreuse ; mais ses destinées ont réservé ce dénouement au chef de la quatrième dynastie, à Napoléon le Grand, devant qui la politique de trois siècles a été l'objet d'un moment, et l'espace du midi au nord ne fut qu'un point."

Napoléon répondit :

" Messieurs les Députés de la Confédération de " Pologne.

" J'ai entendu avec intérêt ce que vous venez de " me dire.

" Polonais, je penserais et j'agirais comme vous ; " j'aurais voté comme vous dans l'assemblée de Var- " sovie : l'amour de la patrie est la première vertu " de l'homme civilisé.

" Dans ma position, j'ai bien des intérêts à conci- " lier, et bien des devoirs à remplir. Si j'eusse régné " lors du premier, du second ou du troisième partage " de la Pologne, j'aurais armé tout mon peuple pour " vous soutenir. Aussitôt que la victoire m'a permis " de restituer vos anciennes lois à votre capitale, et " à une partie de vos provinces, je l'ai fait avec em- " pressement, sans toutefois prolonger une guerre qui " eut fait couler le sang de mes sujets.

" J'aime votre nation ; depuis seize ans j'ai vu " vos soldats à mes côtés, sur les champs de bataille " d'Italie, comme sur ceux d'Espagne.

" J'applaudis à tout ce que vous avez fait, j'auto- " rise les efforts que vous voulez faire ; tout ce qui " dépendra de moi pour seconder vos résolutions, je " le ferai.

" Si vos efforts sont unanimes, vous pouvez con- " cevoir l'espoir de réduire vos ennemis à reconnaître " vos droits ; mais dans des contrées si éloignées et

" si étendues, c'est surtout sur l'unanimité des efforts " de la population qui les couvre que vous devez " fonder vos espérances de succès.

" Je vous ai tenu le même langage lors de ma pre- " mière apparition en Pologne. Je dois ajouter ici " que j'ai garanti à l'Empereur d'Autriche l'intégrité " de ses Etats, et que je ne saurais autoriser aucune " manœuvre, ni aucun mouvement qui tendrait à le " troubler dans la paisible possession de ce qui lui " reste des provinces polonaises. Que la Lithuanie, " la Samogitie, Witepsk, Polotzk, Mohilow, la Wol- " hynie, l'Ukraine, la Podolie, soient animées du " même esprit que j'ai vu dans la grande Pologne, et " la Providence couronnera par le succès la sainteté " de votre cause; elle récompensera ce dévouement " à votre patrie, qui vous a rendus si intéressants, et " vous a acquis tant de droits à mon estime et à ma " protection, sur laquelle vous devez compter dans " toutes les circonstances."

Les envoyés étrangers qui jusqu'à présent ont suivi l'armée s'arrêtent à Wilna, résidence actuelle du duc de Bassano, notre ministre des relations extérieures. C'est la première fois que Napoléon ne garde pas auprès de sa personne ce ministre de son intimité; mais s'enfonçant dans la Russie, il cède à la nécessité de laisser à la frontière du territoire ennemi une autorité supérieure à toutes les rivalités civiles et militaires, et d'une expérience assez exercée pour suppléer à l'interruption possible des communications. Les fonctions dont le duc de Bassano reste investi, n'ont rien de commun avec le commandement militaire: elles sont d'une nature plus élevée; c'est le pouvoir ministériel

Chap. XXXI. — 1812.

dans toute son étendue. Tous les commandans de troupes agissant autour de Wilna devront correspondre avec lui. De son côté ce ministre correspondra avec tous, d'après les instructions qu'il recevra de l'Empereur, et pourvoira d'urgence aux cas imprévus. La direction des affaires polonaises est déjà dans ses attributions ; on y ajoute celle des provinces conquises ; on place sous sa haute surveillance les approvisionnemens de réserve et tous les services administratifs que l'armée laisse derrière elle.

Un des éléments des calculs qui occupe le plus l'Empereur, c'est l'état qu'il fait tenir sous ses yeux des forces de l'ennemi et de leur répartition. L'auditeur Lelorgne est chargé de ce travail. Il l'a commencé sous le ministère de M. de Champagny, à l'aide de notes recueillies de longue main sur la puissance militaire de la Russie, et l'a perfectionné en dernier lieu par toutes les informations qu'il a été possible de prendre depuis l'ouverture de la campagne. L'auditeur Lelorgne entend le Russe et le parle. L'Empereur veut que désormais il soit toujours à cheval derrière lui, que les gens du pays qui ont des renseignements à donner lui soient adressés, que toutes les lettres russes qu'on intercepte lui soient remises ; il l'attache à son cabinet en qualité de secrétaire-interprète, et c'est ainsi qu'à force d'ordre, de soins et de persévérance, il parvint à connaître l'armée russe à peu près aussi bien que la sienne.

Napoléon quitte Wilna le 16 juillet, arrive le 17 à Swentzianouï, il renonce à faire une démonstration offensive contre Saint-Pétersbourg, et se dirige contre Ghloubokoë. Pendant ce temps, Barclay de Tolly

abandonnait le camp retranché de Drissa, et laissait de ce côté les fortes garnisons de Riga et de Dunabourg, il marche par Polotsk sur Witepsk, où il espère que Bagration pourra plus facilement le rejoindre. L'Empereur a pressenti ces mouvements des deux armées russes, il s'attache à leur poursuite ; le 25 juillet on entend à Bechenkowischi le canon ennemi, ce fut une joie universelle dans l'armée Française qui espérait une grande bataille décisive ; le roi de Naples et le prince Eugène s'avancèrent rapidement contre les Russes qui avaient pris position à Ostrowno ; là et sur quelques points du voisinage des combats assez vifs font espérer une bataille pour le lendemain. Il paraît qu'effectivement Barclay de Tolly se proposait de l'accepter, lorsque l'arrivée d'un aide-de-camp de Bagration le fit changer de projet.

L'attente de l'Empereur fut trompée ; le lendemain, au point du jour, l'armée russe se retirait sur Smolensk, et le 28 juillet Napoléon entrait à Witepsk, où il ne trouva que des maisons vides d'habitans, la méthode de dévastation adoptée par les Russes comme système de guerre, se continuait avec une extrême rigueur, partout les approvisionnements étaient incendiés ou jetés à l'eau, partout on ne rencontrait que destruction et solitude.

Dans une des revues matinales de l'Empereur, l'installation du général Friant comme commandant des grenadiers à pied de la Garde, donne lieu à une cérémonie touchante. Il veut signaler l'estime particulière qu'il fait du général, et préside lui-même à sa réception. Qu'on se figure Napoléon dans cette enceinte de braves, mettant l'épée à la main, donnant l'accolade

Chap. XXXI. — 1812.

au récipiendaire, et l'invitant à ne voir dans ce nouveau titre que la récompense de ses bons et loyaux services. " Restez, lui dit-il, restez, je vous prie, cette campagne " encore avec votre division ; vous m'y serez plus " utile qu'à la tête de ces vieux soldats qui vont tous " seuls. D'ailleurs, je suis toujours près d'eux, et vous " êtes de ces hommes rares que je voudrais avoir par- " tout où je ne suis pas."

Napoléon avait toujours sur sa table et lisait constamment l'histoire de Charles XII, par Voltaire, et le Journal de ses campagnes, rédigé par Gustave Adlerfeld.(1)

Au milieu de ses réflexions l'Empereur paraissait se raffermir dans des idées de prudence, par une de ces prophéties qu'on se répète pour s'engager soi-même, et dont le contraire devient par fois la vérité. Il lui échappe de dire : " Nous ne ferons pas la folie " de Charles XII. Il faut vivre ici cette année, pour " achever la guerre au printemps prochain."

D'autres avis plus conformes à sa première pensée viennent, il est vrai, combattre ces sages pensées ; c'est d'abord le courage impétueux et le dépit du roi Murat ; ce sont les flatteries de plusieurs maréchaux qui s'étonnent d'une circonspection qu'ils traitent de méfiance, ou d'un retard dans la fortune de l'Empereur, lequel répète avec calme aux impatients : " La " première campagne de Russie est finie," en pro-

(1) Ouvrage publié sous ce titre : Histoire militaire de Charles XII, roi de Suède depuis l'an 1700, jusqu'à la bataille de Pultawa, en 1709, écrite par ordre exprès de Sa Majesté par Gustave Adlerfeld, chambellan du Roi. On y a joint une relation exacte de la bataille de Pultawa, avec un Journal de la retraite du Roi à Bender. Amsterdam, 1740, 4 volumes in-12.

mettant à son ardent beau-frère pour 1813 Moscou, pour 1814 Saint-Pétersbourg, il ajoute : " La guerre " de Russie est une guerre de trois ans."(1)

Puis à quelques jours de là, Napoléon dit : Pré- " venons l'hiver, il nous faut frapper promptement, " sous peine de tout compromettre. Il faut être à " Moscou dans un mois, sous peine de n'y entrer " jamais. A la guerre, la fortune est de moitié dans " tout, si l'on attendait toujours une réunion complète " de circonstances favorables, on ne terminerait rien. " En résumé, mon plan de campagne c'est une bataille, " et toute ma politique c'est le succès.(2)

L'étendue et la multiplicité des travaux qui de toute part appellent la présence de l'Empereur, l'ont retenu 15 jours à Witepsk. Ce n'est que par ses lettres qu'il peut être présent partout, sa tête seule agit. Lorsque les opérations militaires avaient lieu à de fortes distances, Napoléon, économe de son temps, calculait l'époque de son départ de manière à se trouver à la tête de ses corps, au moment où sa présence devenait nécessaire. Il s'y portait alors rapidement en voiture ; mais pendant ce trajet même, il ne restait pas oisif. Une lumière disposée dans le fond de sa voiture l'éclairait pendant les voyages de nuit, et lui permettait de travailler comme s'il eut été dans son cabinet. Aux portières marchaient toujours ses aides-de-camp et ses officiers d'ordonnance, et une brigade de ses chevaux de selle suivait avec l'escorte.

(1) Villemain, Souvenirs contemporains, Tome I, page 199, Paris, 1854, in-8°.

(2) Fain, Manuscrit de 1812, Tome I, page 271. Bruxelles, 1827, in-8°.

Chap. XXXI. — 1812.

Le 16 août, l'Empereur campe en vue de Smolensk. Cette ville est située dans une position pittoresque, à mi-côte d'une colline sur la rive gauche du Borysthène, qui la sépare du faubourg, diamétralement opposé au côté par lequel l'armée Française se présentait devant la ville. Les remparts de cette place étaient armés d'un nombre considérable de canons ; mais le 17 août le feu le plus meurtrier et le plus soutenu venait des batteries que les Russes avaient établies sur les hauteurs de la rive opposée. Les positions de notre artillerie ayant été fixées par l'Empereur lui-même, l'attaque ne tarda pas à devenir générale. Toutefois, l'ennemi, dont les forces allaient toujours croissant, apposait une résistance opiniâtre aux nombreux efforts de nos soldats, et les Russes tantôt assaillants et tantôt repoussés, disputèrent le terrain pied à pied, jusqu'au moment où vers le soir, ils furent violemment refoulés sous les murs de Smolensk ; alors nos feux dirigés avec habileté redoublèrent sur toute l'étendue de la ligne ; enfin la nuit, loin de finir ces scènes de guerre, ne vint prêter son ombre que pour augmenter l'effroi de la journée par le triste tableau d'une ville en flammes, qui bientôt ne devait plus offrir que des monceaux de cendre. Ainsi les Russes, en se retirant, allumaient l'incendie et ne laissaient après eux que des ruines, on vit donc s'évanouir l'espérance de posséder une ville que l'on supposait avec raison abondamment pourvue.

Le 18 août l'armée Française entra dans Smolensk. Le 19 eut lieu le combat de Valontina, c'était une affaire d'avant-garde de premier ordre, aussi

le lendemain à huit heures du matin l'Empereur monte à cheval et se rend sur le champ de bataille de Valontina, il le parcourt et dit :—" Voilà comme " j'aime un champ de bataille : quatre Russes contre " un Français. Gérard,(1) c'est fort bien." Chap. XXXI. — 1812.

L'Empereur comble de grâces la division, cause familièrement avec les officiers et avec les soldats, au moment de partir, il ordonne que les officiers forment le cercle autour de lui :—" Quel est le plus brave d'entre vous ?" On présente un chef de bataillon. L'Empereur lui donne la décoration d'officier.— " Sire, lui dit le général, Votre Majesté l'a nommé major !—Eh bien ! ce sera un major officier de la " légion d'honneur." Il fait légionnaire plusieurs capitaines.

—" Désignez-moi le plus brave lieutenant.—Sire, ils sont tous bons.—Ce n'est pas une réponse ; voyons, désignez-moi le meilleur.—Sire, ils sont tous bons, répète un capitaine plus familier que les autres." L'Empereur s'adressant à celui-là—" Réponds-moi comme Thémistocle : Le premier c'est moi, le second c'est mon voisin."—Alors on désigna le lieutenant Moncey, qui était blessé et absent.— " Moncey, qui a été mon page ? allons désignez-m'en un autre.—Sire, c'est le meilleur.—Eh bien ! je lui donne la décoration."

Enfin pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne, les Russes se décident à accepter la bataille ; les positions qu'ils occupent et que leur général en chef Koutouzof a évidemment choisies, sont fortes et bien défendues ; ses forces sont su-

(1) Le général Gérard, qui fut depuis maréchal de France.

Chap. XXXI. — 1812. périeures aux nôtres, ses ressources sont abondantes, et sa retraite est assurée sur un pays fertile. Le quartier impérial Français quitte Ghiat le 4 septembre, le roi de Naples marchait à l'avant-garde, après lui venait le corps du maréchal Davout, celui du maréchal Ney et la Garde ; le prince Eugène à gauche et Poniatowski à droite, flanquant l'avant-garde à une distance d'une ou deux lieues.

Le 5 septembre à 6 heures du matin, l'armée Française se mit en mouvement ; à deux heures après-midi on découvrit l'armée russe proche le village de Borodino, placée sur la droite du côté de la rivière la Moskowa.(1) L'ennemi avait commencé à fortifier un beau mamelon entre deux bois où il avait placé 9 à 10,000 hommes. L'Empereur, l'ayant reconnu, résolut de ne pas différer un moment d'enlever cette position. Il ordonna au roi de Naples de passer la Cologza avec une division d'infanterie et la cavalerie. Le prince Ponatiowski, qui était venu par la droite, se trouva en mesure de tourner la position. A quatre heures l'attaque commença. En une heure de temps la redoute fut prise avec ses canons. La journée étant avancée, l'Empereur se dirigea vers sa tente qui avait été dressée en arrière du village de Borodino, sur la gauche de la route, au milieu du carré de la Garde.

Le 6 septembre, à six heures du matin, l'Empereur

(1) Les chevaux de la cavalerie commandée par le prince Eugène, placés le long de la Moskowa, buvaient avec avidité les eaux de cette rivière. Nos soldats répétèrent alors : " C'est elle qui donnera le nom à la bataille." Napoléon qui entendit cette dénomination improvisée, ne manqua point de l'adopter et elle est passée à la postérité. Les Russes appellent cette bataille : Borodino.

parcourut à cheval les avant-postes et reconnaissait la position des Russes, à son retour il fit annoncer par un ordre du jour que l'armée devait prendre du repos pendant le reste de la journée, et que le lendemain il y aurait bataille. La joie, l'espérance animaient tout le monde : les soldats préparaient gaiement leurs armes, les officiers supputaient les chances du succès, la confiance était sans limite. Il était curieux de contempler tous ces bivouacs et d'avoir une idée des sentiments divers et tumultueux dont les cœurs étaient agités, cependant tous venaient se confondre dans un seul sentiment, le culte passionné dont Napoléon était l'idole. Ce grand jour de bataille a été attendu sans proférer une plainte, quoique depuis un mois l'armée n'avait reçu aucune distribution.

A deux heures Napoléon monte à cheval pour la seconde fois : son activité première a reparu avec le péril ; il voit tout, il prévoit tout, il est partout comme aux plus beaux jours de sa gloire. Il se porte d'abord à l'extrême gauche et parcourt seul avec le vice-roi les bords de la petite rivière de Cologza, qui sépare nos avant-postes de ceux de l'ennemi. Il se porte ensuite à l'extrême droite et s'assure que la ligne des Russes se prolonge dans un ordre oblique, en coupant la route de Moscou, jusqu'à la hauteur des grands bois sur lesquels notre droite vient s'appuyer ; il reconnait aussi que plusieurs redoutes couvrent les positions des Russes et que des terres ont été remuées pendant la nuit ; des ingénieurs géographes avaient depuis le matin travaillé à la levée des positions.

Cette journée se termina par un épisode de famille.

Chap. XXXI. — 1812.

M. de Bausset,(1) venant de Paris, arriva au quartier-général, il était porteur de dépêches de la part de l'Impératrice et du portrait de son fils, peint par Gérard. De Bausset pensait que l'Empereur étant à la veille de livrer une grande bataille, il différerait de quelques jours d'ordonner l'ouverture de la caisse dans laquelle ce portrait était renfermé ; il se trompait. Pressé de jouir d'une vue aussi chère à son cœur, Napoléon ordonna de faire porter cette caisse à sa tente et de l'ouvrir de suite. On ne saurait exprimer le plaisir que ce portrait lui fit éprouver, le regret de ne pouvoir serrer son fils contre son cœur fut la seule pensée qui vint troubler une journée aussi douce ; ses yeux exprimaient l'attendrissement le plus sincère. Il appela lui-même les officiers de sa maison et tous les généraux qui attendaient à quelque distance ses ordres pour leur faire partager les sentiments qu'il épouvrait.—" Messieurs, leur dit-il, si mon fils avait quinze ans, " croyez qu'il serait ici au milieu de tant de braves au-" trement qu'en peinture." Un moment après il le fit placer en dehors de sa tente sur une chaise, afin que les offi iers et les soldats puissent le voir et par un attachement encore plus fort pour sa dynastie, y puiser un nouveau courage.

Le lendemain, 7 septembre, l'Empereur était entouré des maréchaux, à la position prise l'avant-veille. A 5 heures et demie le soleil se leva sans nuages ; la veille il avait plu : " C'est le soleil d'Austerlitz," dit

(1) M. de Bausset préfet du palais ; on avait placé sur l'impériale de sa calèche le portrait du roi de Rome, il en remplissait toute l'étendue et avait été emballé avec le plus grand soin.

Napoléon. L'armée en accepta l'augure, on battit un ban, et on lut l'ordre du jour ci-après : Chap. XXXI. — 1812.

" Soldats ! Voilà la bataille que vous avez tant " désirée ! Désormais la victoire dépend de vous : elle " nous est nécessaire ; elle nous donnera l'abondance, " de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans " la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à " Friedland, à Witepsk, à Smolensk, et que la postérité " la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans " cette journée ; que l'on dise de vous : *Il était à* " *cette grande bataille sous les murs de Moscou !*"

Chacun en se rendant à son poste emportait le sentiment intime d'une confiance impossible à définir, il est vrai que Napoléon avait dicté ses ordres avec une sérénité et un calme qui donnaient à sa parole une sorte d'autorité infaillible, et qui tout à la fois imprimaient aux apprêts de ce grand jour un caractère imposant et solennel. Le prince Poniatowski, qui formait la droite, se mit en mouvement pour tourner la forêt sur laquelle l'ennemi appuyait sa gauche. Le maréchal Davout se mit en marche le long de la forêt ; deux batteries de 60 pièces de canon, battant la position de l'ennemi, avaient été construites pendant la nuit.

A 6 heures la batterie de droite commença le feu. Le général Pernetty avec 30 pièces de canon prit la tête d'une division qui longea le bois, tournant la tête de la position de l'ennemi. L'attaque avance, la mousqueterie s'engage. Le vice-roi qui formait notre gauche, attaque et prend le village de Borodino. A sept heures le maréchal Ney se met en mouvement, et, sous la protection de 60 pièces de canon placées la

Chap. XXXI. — 1812. veille contre le centre de l'ennemi, se porte sur le centre. Mille pièces de canon vomissent de part et d'autre la mort.

A 8 heures les positions de l'ennemie sont enlevées, ses redoutes prises, et notre artillerie couronne ses mamelons. L'avantage de position qu'avaient eu pendant deux heures les batteries ennemies nous appartient maintenant; les parapets qui ont été contre nous pendant l'attaque redeviennent pour nous. Dans cette extrémité, l'ennemi prend le parti de rétablir le combat et d'attaquer avec toutes ses masses ces fortes positions qu'il n'a pu garder. 300 pièces de canon Françaises, placés sur ces hauteurs, foudroient ces masses, et ses soldats viennent mourir au pied de ces parapets qu'ils avaient élevés les jours précédents avec tant de soin et comme des abris protecteurs.

Le roi de Naples avec la cavalerie fit diverses charges. Le maréchal Ney se couvrit de gloire, et montra autant d'intrépidité que de sang froid. L'Empereur ordonne une charge de front, la droite en avant; ce mouvement nous rend maître des trois-quarts du champ de bataille. Le prince Poniatowski se bat dans les bois avec des chances variées.

Il restait à l'ennemi ses redoutes de droite, mais à 9 heures du matin, attaqué de tous côtés, il ne peut s'y maintenir. Puis il fit avancer sa réserve et ses dernières troupes pour tenter encore la fortune, la Garde du Czar en fait partie. Il attaque notre centre, sur lequel avait pivoté notre droite. On craint pendant un moment qu'il n'enlève le village de Borodino; la division Friant s'y porte; 80 pièces de canon Français arrêtent d'abord et écrasent ensuite les co-

Chap. XXXI. — 1812.

lonnes ennemies, qui se tiennent pendant deux heures serrées sous la mitraille, n'osant pas avancer, ne voulant pas reculer. A présent on touche au moment décisif, le maréchal Ney informe l'Empereur que l'instant de faire donner la Garde est venu. Napoléon répliqua: " Et s'il y a une seconde bataille " demain, avec quoi la livrerai-je ?" Alors le roi de Naples fait charger le 4e corps de cavalerie, qui pénètre par les brèches que la mitraille de nos canons a faites dans les masses serrées des Russes et les escadrons de leurs cuirassiers, la redoute de gauche est enlevée, la bataille est finie ; les pertes des deux côtés sont immenses, celle des Russes cependant dépassent beaucoup les nôtres.

Le champ de bataille nous resta, ce qui constatait notre victoire ; en suivant l'Empereur, le cheval d'une des personnes de sa suite rencontra un blessé et lui arracha un cri de douleur. Napoléon indigné de ce manque de précaution, fit prodiguer une multitude de soins à ce malheureux. Quelqu'un pour appaiser le courroux de l'Empereur, observa que ce blessé était Russe : Napoléon reprit vivement " Il n'y a plus " d'ennemis après la victoire, mais seulement des " hommes."

Le 9 septembre l'Empereur arriva à Mojaïsk, le gros de l'armée ennemie continua sa retraite dans la direction de Moscou, traversa cette capitale et l'abandonna ; on sait que le gouverneur Rostopchine y fit mettre le feu. Napoléon entra dans Moscou le 15 septembre à 8 heures du matin. Dans la nuit du 15 au 16 l'incendie qui d'abord ne s'était manifesté que sur quelques points assez éloignés les uns des autres, fit

Chap. XXXI. — 1812. des progrès effrayants ; l'embrasement devint général et menaçait d'envahir le Kremlin où était Napoléon, qui se retira et alla au château de Petroskoë, situé hors la ville, il y resta deux jours, puis il rentra dans Moscou où il continua à habiter le Kremlin, ancienne habitation du Czar.

La première pensée de l'Empereur fut de marcher sur Saint-Pétersbourg, il le pouvait avec sécurité, car il avait deux ou trois marches sur l'armée de Koutouzof et ne devait rencontrer aucun obstacle ; mais les soins à donner aux blessés, et surtout l'inquiétude du sort qui leur serait réservé chez un peuple qui avait eu le barbare héroïsme de brûler sa capitale, le fortifièrent dans le parti qu'il prît d'attendre dans Moscou la tournure des événements et les chances possibles de paix. L'attitude de l'armée russe semblait d'abord prédominée par des sentiments pacifiques. Quelques hostilités partielles ayant éclatées, Moscou brûlé et ruiné n'avait plus d'importance politique, ni militaire, aussi l'Empereur décida l'évacuation complète de cette capitale pour se rapprocher de la Pologne et prendre ses quartiers d'hiver. Napoléon quitta Moscou(1) en ordonnant au maréchal Mortier de détruire l'arsenal et de faire sauter le Kremlin, ce qui fut exécuté par l'explosion de 180 milliers de poudre.

Koutouzof ayant épié la marche de l'armée Française, s'était empressé de venir occuper Malojaroslawetz avec des forces imposantes dans le dessein d'interdire ce passage, un combat acharné fut livré vers ces hauteurs ; l'Empereur après avoir reconnu les lignes de

(1) Le 19 octobre.

l'ennemi qui était en force, ordonna un mouvement rétrograde et fit reporter son armée sur Véréia, puis la dirigea sur Smolensk le 9 novembre; avant d'arriver à cette ville, le froid était devenu excessif; les hommes et les chevaux tombaient privés de nourriture; la route était jalonnée par des caissons ou par des voitures brulées ou abandonnées; le découragement était à son comble. Cependant l'infanterie de la Garde résistait encore, et marchait en bon ordre autour de la voiture dans laquelle l'Empereur voyageait avec le roi de Naples. Ce fut dans ce trajet, l'un des plus désastreux de la retraite, que le postillon de la voiture de Napoléon, s'étant cassé la cuisse, on vit le général Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer, prendre sa place pendant le reste de la journée. Arrivé le même jour à Smolensk, l'Empereur y prolongea son séjour jusqu'au 14 novembre, pour y attendre des nouvelles des corps d'armées et en réunir les débris.

Pendant les quatre jours passés à Smolensk, l'avidité de tous les besoins a forcé les consignes. Comment maintenir l'équilibre entre cette foule affamée, quelques agents d'administration et si peu de temps? Les distributions n'ont été qu'un pillage continuel, et dans ce désordre, l'activité individuelle s'est ranimée pour un moment. On a rallié 50,000 hommes qui sont encore armés, suivent leurs chefs, et gardent encore quelque apparence de la discipline militaire. C'est l'élite des soldats, ce sont les plus robustes et les plus courageux. Sous leur protection, 60,000 hommes environ de tous les rangs, de toutes les conditions, de tous les corps, de toutes les armes,

Chap. XXXI. — 1812.

marchent confondus tantôt par bandes, tantôt faisant foule, tous s'empressent de se dévancer les uns les autres. Tandis que l'Empereur est à Smolensk, la tête de ces colonnes désorganisées a déjà atteint Krasnoï et Liadi. Des officiers intelligents ont pris les devans, avec des sapeurs, pour rendre les routes praticables. Ils ramassent aux défilés des principaux passages tous les hommes qu'ils peuvent trouver de bonne volonté ; ils s'en servent pour éclairer le chemin, et préserver les ponts que les Cosaques pourraient essayer de rompre avant l'arrivée des troupes Françaises.

Pour veiller à la sûreté de l'Empereur, on rassembla les officiers auxquels il restait un cheval, et on en forma 4 compagnies de 150 cavaliers chaque; les généraux y faisaient les fonctions de capitaines et les colonels celles de sous-officiers, chacun fit abstraction de son grade par dévouement pour assurer le salut de l'Empereur ; ce corps qu'on appelait *Escadron sacré* était commandé par le général Grouchy et sous les ordres du roi de Naples. Les chevaux ne tardèrent pas à périr par l'insuffisance des fourrages et l'escadron fut dissous.

L'armée traînait à sa suite un grand amas de bagages superflus, qui encombrait les routes et nuisait aux mouvements de l'armée, l'Empereur par un ordre signé de sa main prescrivit au prince de Neufchâtel, de faire cesser rigoureusement ce désordre dans toute l'armée; deux jours plus tard ayant remarqué dans la foule une voiture de la forme de celles qu'il avait interdites, il donna l'ordre de la brûler sur place, sans permettre d'en rien retirer.

On lui observa qu'elle appartenait à un de ses aides-de-camp le comte de Narbonne, il réitéra l'ordre qui fut exécuté immédiatement. Quelques heures après, regrettant sa vivacité, il voulut réparer le dommage qu'il avait pu causer à un géneral qu'il aimait, il lui fit envoyer par le grand-maréchal Duroc une cassette élégante aux armes impériales, au fond de laquelle était placés 20,000 francs en pièces d'or et au-dessus plusieurs volumes des œuvres de Sénèque, ce qui donnait à ce don une forme de courtoisie.

Chap. XXXI. — 1812.

On était inquiet sur le sort du maréchal Ney qui n'avait par encore rejoint le gros de l'armée avec ses troupes, lorsque Gourgaud accourut d'Orcha vint annoncer à l'Empereur que lui et les siens n'étaient plus qu'à quelques heures de distance, Napoléon qui était à dîner se leva aussitôt, et le saisissant par les deux bras : "Est-ce bien vrai ?" lui dit-il avec émotion. Gourgaud répond que rien n'est plus certain, que Pchebendowski et d'autres officiers polonais, qui précédaient le maréchal, sont arrivés à Orcha pour demander des secours de sa part, et que le prince Eugène, avec 4000 hommes, est sorti de la ville, à la rencontre de ses compagnons retrouvés. L'Empereur, ne pouvant plus en douter, s'écrie : "J'ai 200 millions dans les caves des Tuileries, je "les aurais donnés pour sauver le maréchal Ney."

A la vue des corps russes qui s'étendaient le long de la Bérézina, les généraux les plus déterminés, tels que Rapp, Mortier et Ney, s'écrièrent : "que si l'Empereur sortait de ce péril, il faudrait décidément croire à son étoile !" Murat lui-même pensa qu'il était temps de ne plus songer qu'à sauver

Chap. XXXI. — 1812. Napoléon. A Borisow-Staroï, le roi de Naples déclare à son beau-frère, qu'il regarde le passage de la Bérézina comme impraticable, il le presse de sauver sa personne, pendant qu'il en est encore temps. Il lui annonce qu'il peut sans danger traverser la Bérézina à quelques lieues au-dessus de Stoudziancka ; que dans cinq jours il sera dans Wilna ; que des Polonais, braves et dévoués, qui connaissent toutes les localités, s'offrent pour le conduire, et qu'ils répondent de son salut. Napoléon repoussa cette proposition comme une voie honteuse, comme une lâche fuite, s'indignant qu'on eut osé croire qu'il quitterait son armée tant qu'elle serait en péril.

Les hommes que la nature n'avait pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort, s'effrayaient d'une telle position, et croyaient leur perte assurée ; ceux des braves dont l'âme et le corps résistaient aux éléments, avaient toujours la même confiance dans l'Empereur, disant : " Il nous tirera encore de là."

Dépouillé de toutes les pompes de la grandeur, marchant à pied au milieu des troupes harassées de fatigue, Napoléon est toujours pour elles un souverain vénéré ; jamais plus de respect ne l'entoura sur le trône dans les beaux jours de sa prospérité et dans tout l'éclat de sa gloire. Sa présence seule est comme la sauvegarde de chacun. On voit tout en lui, on ne conçoit pas qu'un autre que lui ait pu sortir de tant de périls et parvenir de Moscou aux bords de la Bérézina. Dans cette situation, la plus périlleuse où Napoléon s'est jamais trouvé, ce grand capitaine ne fut pas au-dessous de lui-même, sans se laisser abattre par l'imminence du danger, il osa le mesurer avec

l'œil du génie, et trouva encore des ressources là où un général moins habile ou moins courageux n'en aurait pas même soupçonné la possibilité.

Le 26 novembre, au point du jour, l'Empereur, après avoir trompé l'ennemi par divers mouvements dans les journées précédentes, se porta sur le village de Stoudziancka et y ordonna la construction de deux ponts sur la Bérézina. Les équipages de pont avaient été abandonné à Orcha faute de chevaux pour les traîner, mais Napoléon avait fait mettre en réserve et emporter tout ce qui pouvait servir à la construction de ponts sur chevalets ; ce furent donc deux ponts de ce genre qu'il fit jeter sur cette rivière, et les troupes formant les débris de la Grande Armée y passèrent et furent ainsi sauvées.

Depuis le passage de la Bérézina, il n'y a guère de sécurité que dans le carré de la garde, au centre duquel la voiture de l'Empereur est placée ; le roi de Naples seul est à ses côtés. Caulaincourt, grand-écuyer, marche constamment à pied à la portière. Le grand-maréchal Duroc, le comte Daru, les généraux, aides-de-camp, et le prince de Neufchâtel lui-même, suivent cette voiture, se pressent les uns contre les autres pour s'abriter d'un vent pénétrant et glacial. La marche est lente et silencieuse ; les soldats se traînent avec peine ; leurs traits hâves et décharnés attestent leurs souffrances ; l'énergie seul soutient ces cœurs dévoués ; ils ne s'arrêtent point, mais hélas ! ceux qui tombent ne se relèvent plus.

L'Empereur avait un certain jour passé la nuit dans sa voiture adossée à quelques débris, sous un appentis de bois, où se tenaient alternativement couchés et debout, près d'un feu de bivouac, un petit

Chap. XXXI. — 1812.

nombre d'officiers supérieurs et de grenadiers qui se relayaient pour monter ces dernières gardes. Des coups perdus de batteries volantes traversaient la plaine et rasaient par moment le quartier-général, dont les foyers furent recouverts de cendre, au milieu de la nuit, pour ôter un point de mire aux ennemis.

A l'aube tardive du jour, sur un champ de neige semé de débris d'hommes et de chevaux, l'Empereur baissant la glace de sa voiture, appela lui-même son aide-de-camp, le comte de Narbonne, et lui dit: " Quelle nuit, mon cher général ! Elle n'a pas été " plus rude pour nos sentinelles que pour moi, qui " l'ai passée à réfléchir, sans sommeil. Voyez un peu, " cependant ; qu'on les relève ; et vous, venez à la " distribution, et prenez ceci pour vous ranimer : " car le courage seul ne tient pas chaud par ce froid " de 28 degrés." Et en même temps, d'un vase chauffé à l'esprit de vin, qui était placé dans sa voiture, il verse dans une grande tasse un mélange bouillant de chocolat et de café.

L'aide-de-camp reçut avec respect ce que lui offrait l'Empereur, et ayant fait quelques pas en arrière de la voiture, il heurta presque un soldat de la Garde, couché sur un petit exhaussement de neige battue, serrant son fusil dans ses mains convulsives et portant dans l'énergie de ses traits contractés une expression indicible de souffrance vaincue.

Il se pencha vers lui : " Eh bien, mon brave, lui dit-il, voilà une mauvaise nuit passée ; mais enfin nous avons le jour ; levons-nous." Le soldat fit un effort de puissante volonté, et parut cependant comme frappé d'engourdissement sur tous ses muscles tendus et immobiles.

"Allons, il faut s'aider un peu, repris le comte de Narbonne, lui présentant le breuvage encore chaud; prenez ceci, nous en avons d'autres au quartier-général. —Le soldat hésita, avec une sorte de fierté respectueuse, porta la main à son bonnet de poil noir, puis reçut la tasse, et l'ayant vidée d'un trait, il fit un nouveau et rude effort, se souleva, et appuyé sur son fusil, dont la crosse enfonça dans la neige durcie, par une secousse violente il se redressa de toute sa hauteur, et parut ce qu'il était, un des plus vaillants grenadiers de la Garde Impériale.—Ah! mon général, dit-il, comme la faim et le froid démoralisent les hommes de cœur! Est-ce que j'aurais dû accepter cela de vous qui êtes mon ancien, et qui l'ôtez de la bouche pour moi? Je vous en demande pardon; et j'en suis tout honteux, ma foi, maintenant que j'ai l'estomac chaud. Chap. XXXI. — 1812.

—Allez, mon brave, ce que j'ai fait est bien peu et nous devons partager en frères le peu qui nous reste. —Et en même temps M. de Narbonne songeant que dans ses bagages, ni dans sa bourse, il n'avait plus rien de 60,000 francs que lui avait fait remettre l'Empereur en quittant Moscou (car il avait tout partagé sur la route à de pauvres officiers, durant ces derniers jours, où on approchait d'une terre moins ennemie, sur laquelle, avec de l'argent au moins, on trouverait le couvert et le pain), il dit au soldat qui lui rendait la coupe d'or:—Non, mon brave; gardez ceci pour les frais de route; le dehors vous appartient, comme le dedans, et ne vous sera pas moins utile en touchant la Pologne où nous allons entrer.—Mais le soldat, reculant d'un pas, et faisant de nouveau le salut militaire: Ah! pour cela, dit-il, Dieu m'en garde! mon

Chap. XXXI. — 1812.

général; je n'ai jamais rien pris, ni rien reçu au monde, que ma solde et ma distribution, quand il y en a; et il déposa la coupe sur le chevet de neige battue, qu'il venait de quitter.

Le général insistant avec amitié, en s'excusant de n'avoir rien autre chose à offrir à un si vaillant homme, le soldat reprit la coupe, et sous sa main de fer, pressant du pouce en rond un des coins du vase, il en fit éclater un fragment.—Puisque vous l'ordonnez, dit-il, général, je garderai de cette tasse d'or ce petit Napoléon. Ce sera ma médaille à moi, qui me rappellera l'honneur que j'ai eu de monter la garde à pareille fête, derrière la voiture de l'Empereur, et d'être relevé par vous.

Puis portant alertement les armes au général, en signe d'adieu, comme s'il eût retrouvé toute sa vigueur, il s'avança à grands pas en tête de la voiture, qui venait d'être attelée et s'ébranlait, en sillonant péniblement la neige, à travers les débris du bivouac et les morts de la nuit.

Quels hommes! ajoutait M. de Narbonne, en racontant ce trait de probité. Quelles âmes grandes et simples dans des corps endurcis à tout! et combien, avec de pareils soldats, on pouvait sans folie être tenté de la domination de l'Europe!(1)

Qu'on ne croie point que Pierre Magin fut un être privilégié parmi tant d'autres: c'était là l'esprit de la Vieille Garde, voilà tout; esprit de dévouement et de discipline, de patience, d'humanité même: troupe vraiment d'élite, formée et épurée

(1) Villemain. Souvenirs contemporains, Tome I, pages 249 et suivantes. Paris, 1854, in-8°.

au feu de la guerre, qui avait, parmi toutes les Gardes royales et prétoriennes du monde, l'avantage de n'avoir vécu que sur les champs de bataille, dans les capitales ennemies et d'appuyer par la gloire le trône dont elle était la force. Honorons dans le brave Pierre Magin toute cette noble race d'hommes : il en est l'image et non l'exception. Chap. XXXI. — 1812.

Dans la journée du 4 décembre pendant le trajet de Molodetschno à Bienitza, l'Empereur s'est décidé à retourner en France, et le 5, après s'être arrêté quelques heures à Smorghoni, il fait ses adieux à ceux des chefs de l'armée qu'il a pu réunir autour de lui. " Je vous quitte, leur dit-il, mais c'est pour aller " chercher 300,000 soldats. Il faut bien se mettre en " mesure de soutenir une seconde campagne, puisque, " pour la première fois, une campagne n'a pas achevé " la guerre."

Le roi de Naples reçoit le commandement superieur, sous le titre de lieutenant de l'Empereur. Le prince de Neufchâtel et le comte Daru restent auprès du roi. Le prince Eugène et tous les maréchaux doivent continuer de servir comme si l'Empereur était présent.

Napoléon partit dans un traîneau ayant à sa gauche Caulaincourt et sur le devant l'interprète polonais Wonzowich. Sa suite ne se composait que du mameluk Rustan, et d'un valet de pied. Un piqueur courait en avant. Caulaincourt avait un passeport du prince de Neufchâtel pour se rendre à Paris. L'Empereur voyageait sous le nom de Rayneval. Le grand-maréchal Duroc et le comte Lobau le suivirent de près.

Chap. XXXI. — 1812.

En approchant de Wilna il trouva le ministre d'Etat Maret qui venait à sa rencontre, il concerta avec lui des mesures pour l'exécution des instructions qu'il venait de laisser au roi de Naples sur le ralliement de l'armée auprès de cette ville. Il arriva le 10 décembre à Varsovie, il y resta quelques heures en conférence avec M. de Pradt et les ministres Polonais. Il traversa rapidement la Silésie, où il fut sur le point d'être retenu. Le 14 il s'arrêta à Dresde chez son ministre, le comte de Serra ; il y eut une entrevue avec le roi de Saxe. De cette ville il écrivit à l'Empereur d'Autriche pour l'informer de son retour à Paris, et lui insinuer d'y envoyer un plénipotentiaire en l'absence de son ambassadeur le prince de Schwartzenberg, dont la présence était nécessaire aux armées.

Lors de son passage à Erfurt, l'Empereur dicta des lettres pour ses différens envoyés près des Cours de la Confédération du Rhin et pour les principaux commandements militaires. A partir de Mayence il ne s'arrêta plus, et arriva au palais des Tuileries le 18 décembre à 11 heures du soir, sans être attendu. Son premier soin fut de convoquer les ministres pour le lendemain, 10 heures du matin.

On ne saurait se dissimuler que la conduite de Napoléon au passage de la Bérézina est au-dessus de tout éloge ; le danger imminent où il se trouvait, ranima son génie militaire. Investi de tous côtés, il reste calme et trompe par des démonstrations habiles les généraux ennemis, et glissant, pour ainsi dire, entre les armées qui s'apprêtent à fondre sur lui, il exécute son passage sur un point bien choisi, où

tout l'avantage du terrain se trouve de son côté. Le mauvais état des ponts, dont il ne dépendait pas de lui d'améliorer la construction, fut l'unique cause qui, en ralentissant la retraite, la rendit si périlleuse. Ainsi les grandes pertes que nous éprouvâmes, ne sauraient êtres attribués à l'Empereur, et ne doivent être mises que sur le compte des circonstances malheureuses où était son armée, et qu'il n'était plus en son pouvoir de maîtriser.(1)

Des écrivains ont jugé diversement l'Empereur pour être venu précipitamment à Paris, au lieu d'être resté à la tête de son armée ; cependant rien de plus naturel que la résolution qu'il a adopté et exécuté. En effet, Napoléon n'était pas seulement le chef de l'armée, les destinées de la France entière reposaient sur sa tête, il est évident qu'après le désastre qu'il venait d'éprouver, son premier devoir était moins d'assister à l'agonie des débris de son armée que de veiller à la sûreté du grand Empire qu'il gouvernait. Il ne pouvait mieux satisfaire à ce devoir qu'en se rendant à Paris, afin de hâter par sa présence, l'organisation des nouvelles armées devenues nécessaires pour remplacer celle qu'il venait de perdre.

Un autre motif non moins puissant qui justifie son retour dans la capitale, c'est que dans sa retraite de Moscou, l'Empereur avait appris la conspiration de Mallet, quoique comprimée de suite, il était désireux de venir rassurer les esprits et de connaître par lui-même cette affaire sur laquelle il n'avait reçu que des

(1) Boutourlin, Histoire militaire de la Campagne de Russie, Tome II, page 404, Paris, 1824, in-8°.

Chap. XXXI. — 1812.

rapports contradictoires : voici en quelques mots la narration de ce complôt.

Mallet, ancien général révoqué de ses fonctions, avait déjà plusieurs fois conspiré contre le Gouvernement impérial, il était prisonnier d'état dans une maison de santé où il jouissait d'une certaine liberté. Dans la nuit du 22 au 23 octobre, il sort avec Lafond, retenu dans la même maison. Un gros portefeuille qu'ils emportent, est rempli du Sénatus-consulte, proclamation, ordres du jour, instructions, enfin toute la chancellerie du gouvernement projeté. Ils étaient attendus dans la rue par Boutreux, précepteur, et Rateau, caporal dans un régiment de la garnison. Celui-ci jouera le rôle d'aide-de-camp, et l'autre de commissaire de police et ensuite de préfet. Tous trois se rendent chez Caumagno, espagnol, autre connaissance de prison, demeurant près la place Royale. Là étaient des armes et un grand uniforme de général, plus une écharpe d'aide-de-camp et une ceinture de commissaire de police Chacun revêt son costume, et ils vont réveiller M. Soulié, colonel d'une cohorte, casernée tout près à Popincourt. Mallet et lui ne se connaissaient nullement, il était 2 heures du matin.—"Eh bien ! colonel, lui dit-il d'un ton calme et aisé, il y a du nouveau, Bonaparte est mort." Cet officier, alors souffrant de la fièvre, est frappé de stupeur, retombe sur son lit, en répétant douloureusement : "O ciel, l'Empereur est mort ?" Et dans son trouble on lui déroule tous les actes du sénat (pièces apocryphes) qui entr'autres mesures du gouvernement, établit commandant de Paris, le général Lamotte. C'est sous ce nom d'emprunt que

Mallet se présentait alors et venait donner ses ordres au colonel.

Ce dernier fait appeler son major, M. Piquerel. Nouvelles exclamations sur le fatal événement. Nouvelle lecture du Sénatus-Consulte, le major se soumet comme son colonel, et en reçoit l'ordre de mettre la cohorte sur pied à la disposition de M. le général Lamotte.

C'est ici le véritable triomphe de Mallet, puisque deux heures après son évasion, le voilà maître d'une partie de la force publique. La cohorte est bientôt sous les armes. On lui lit à haute voix le Sénatus-Consulte ; et tous se mettent en marche sur la foi du nouveau gouvernement. A 5 heures le général à la tête de sa troupe arrive à la prison de la Force, et se fait ouvrir les portes. Les généraux Guidal et Lahorie y étaient enfermés, il somme le concierge de les mettre en liberté, Lahorie est nommé ministre de la police, un Corse appelé Boccheciampe profite de cette occasion pour se faire mettre en liberté, il est de plus nommé préfet du département de la Seine.

Actuellement le mouvement se partage, le général Lahorie se dirige sur le ministère de la Police, après avoir, en passant, détaché une compagnie sur la préfecture avec le faux commissaire Boutreux, transformé en préfet de police, le baron Pasquier fut arrêté et conduit à la Force. Lahorie arrivé à l'hôtel du ministre de la police enfonça les portes des appartements, fit arrêter Savary (duc de Rovigo) et le fit mener à la prison de la Force par le général Guidal. D'un autre côté, Mallet introduit chez le général Hullin, commandant la place de Paris, lui avait sig-

Chap. XXXI. — 1812.

nifié qu'il l'arrêtait par ordre du ministre de la police. A la première observation du commandant stupéfait, il lui décharge un pistolet dans la figure ; puis, le laissant étendu dans son sang, il passa chez le général Doucet chef de l'état-major, le maintient dans ses fonctions et lui recommande d'écarter l'adjudant Laborde ; ce dernier était présent, il prit de l'humeur, et apostrophant le soi-disant général Lamotte, lui soutint qu'il est Mallet, de plus prisonnier d'état, et point du tout commandant de Paris ; au même moment survient M. Pâques inspecteur-général du ministère de la police, il arrête Mallet, puis courre avec Laborde délivrer le ministre Savary et arrêter Lahorie ; à dater de cet instant cette tentative de complot fut avortée.(1)

(1) Guidal fut arrêté le même jour. Sur 25 accusés, 10 furent absous et 15 condamnés, dont 2 graciés.

CHAPITRE XXXII.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

SÉJOUR À PARIS.

Du 18 *Décembre* 1812 *au* 15 *Avril* 1813.

SOMMAIRE :

Réception des ministres.—Allocution de l'Empereur au Conseil d'Etat.—Destitution du préfet Frochot.—Déjeûner à Bagatelle. —Le palais du roi de Rome.—Entretien de l'Empereur avec l'architecte Fontaine.—Longs travaux de Napoléon.—Partie de chasse à Gros-Bois.—Voyage à Fontainebleau.—Visite de l'Empereur à Pie VII.—Concordat dit de Fontainebleau.—Cette convention est livrée à la publicité.—Protestation du Pape.—Difficultés nouvelles.—Questions adressées à M. de Narbonne.—Ses réponses.—Comment rendre Rome?—Ambiguités diplomatiques avec le cabinet de Vienne.—M. de Narbonne est nommé ambassadeur près la Cour d'Autriche.—Défection du corps auxiliaire prussien.—Mouvement d'indépendance en Allemagne.—Les Cours du Nord concluent entre elles des traités d'alliance.—Levée de 530,000 hommes.—Les Gardes d'Honneur. —Prompte organisation d'une nouvelle armée.—Marie-Louise nommée Régente.—Générosité de l'Empereur envers les maréchaux.

Le 19 décembre l'Empereur reçut d'abord l'archichancelier, puis les ministres, l'un après l'autre, en suivant l'ordre de leur ancienneté d'exercice ; il travailla avec eux fort avant dans la soirée. Le lendemain était un dimanche, il donna audience aux grands corps de l'Etat, le texte des harangues et des Chap. XXXII. — 1812.

Chap. XXXII. — 1812.

réponses roula sur les derniers événements ; Napoléon parut très-calme, il fut le premier à parler des revers, et pour répondre à l'anxiété générale : " Moscou, dit-" il, était tombé en notre pouvoir, nous avons " triomphé de tous les obstacles, l'incendie même " n'avait rien changé à l'état prospère de nos affaires ; " mais la rigueur de l'hiver a fait peser sur mon " armée une affreuse calamité ; en peu de nuits, j'ai " vu tout changer, nous avons fait de grandes pertes ; " elles auraient brisé mon âme si, dans de telles cir-" constances, je devais être accessible à d'autres sen-" timents qu'à l'intérêt de mes peuples."

L'affaire Mallet parut fixer son attention, il y fit allusion dans plusieurs de ses discours, lesquels étant sur le même sujet ont un fond de ressemblance, il suffit de citer un des plus remarquables, celui qu'il fit au conseil d'Etat, dont voici le texte :

" Conseillers d'Etat, toutes les fois que j'entre en " France, mon cœur éprouve une bien vive satisfaction. " Si le peuple montre tant d'amour pour mon fils, " c'est qu'il est convaincu par sentiment des bienfaits " de la monarchie.

" C'est à l'idéologie, à cette ténébreuse métaphy-" sique qui, en recherchant avec subtilité les causes " premières, veut sur ses bases fonder la législation " des peuples, au lieu d'approprier les lois à la con-" naissance du cœur humain et aux leçons de l'his-" toire, qu'il faut attribuer tous les malheurs qu'a " éprouvé notre belle France. Ces erreurs devaient " et ont effectivement amené le régime des hommes " de sang. En effet, qui a proclamé le principe d'in-" surrection comme un devoir ? Qui a adulé le peuple

Chap. XXXII. — 1812.

" en le proclamant à une souveraineté qu'il était in-
" capable d'exercer? Qui a détruit la sainteté et le
" respect des lois, en les faisant dépendre, non des
" principes sacrés de la justice, de la nature des
" choses, mais seulement de la volonté d'une assemblée
" composée d'hommes étrangers à la connaissance des
" lois civiles, criminelles, administratives, politiques et
" militaires?

" Lorsqu'on est appelé à régénérer un Etat, ce
" sont des principes constamment opposés qu'il faut
" suivre. L'histoire peint le cœur humain; c'est
" dans l'histoire qu'il faut chercher les avantages,
" les inconvénients des différentes législations.

" Voilà les principes que le Conseil d'Etat d'un
" grand empire ne doit jamais perdre de vue; il doit
" y joindre un courage à toute épreuve; et, à
" l'exemple des présidents Harlay et Molé, être prêt
" à périr en défendant le souverain, le trône et les
" lois."

Le 22 décembre les diverses sections du Conseil d'Etat étaient réunis; l'Empereur arrive, il ouvre la séance en faisant le signe de la croix,(1) et dit: " Messieurs, il faut croire aux miracles! . . . . .
" Vous allez entendre le rapport de M. le comte Réal
" sur le complôt Mallet." L'exposé étant terminé, Napoléon s'étendit avec gravité et amertume sur notre manque d'habitude et d'éducation en fait de stabilité, puis il continua ainsi: " Triste reste de nos révolu-
" tions! Au premier mot de ma mort, sur l'ordre
" d'un inconnu, des officiers mènent leur régiment
" forcer les prisons, se saisir des premières autorités!

(1) Cela lui arrivait dans de graves circonstances.

Chap. XXXII. — 1812. " Un concierge enferme les ministres sous ses guichets ! " Un préfet de la capitale, à la voix de quelques " soldats, se prête à faire arranger sa grande salle " d'apparat pour je ne sais quelle assemblée de fac- " tieux ! Tandis que l'Impératrice est là, le Roi de " Rome, les Princes, mes ministres et tous les grands " pouvoirs de l'Etat ! Un homme est-il donc tout " ici ? Les institutions, les serments rien ? . . . . . . " Frochot est un honnête homme, dévoué. Mais " son devoir était de se faire tuer sur les marches de " l'Hôtel de Ville. Il faut un grand exemple à tous " les fonctionnaires."(1) La destitution de ce préfet solennellement prononcée fut un acte de rigueur qui suivit cette allocution.

1813. Dans une journée du mois de janvier, l'Empereur, après avoir été chasser au bois de Boulogne, et déjeûner à Bagatelle, qu'il regardait comme un lieu de plaisance où il pouvait établir son fils pendant les beaux jours du printemps, il alla visiter les travaux du palais du roi de Rome à Chaillot. Pendant son dîner il reçut le grand-maréchal, le baron Costaz, et l'architecte Fontaine ; l'entretien roula sur les bâtimens, il fut long et un peu vague, mais après être rentré dans ses appartemens, il dicta au grand-maréchal une note pour être remise à MM. Costaz et Fontaine, dont voici le résumé :

" Il est temps de discuter le projet de la construc- " tion du palais du roi de Rome. Je ne veux point " que l'on m'entraîne dans des dépenses trop fortes ; " je voudrais un palais moins grand que celui de

(1) Desmarest, Témoignages historiques, pages 316 et 317 Paris, 1833 in-8°.

" Saint-Cloud, mais plus grand que celui du Luxem- Chap. XXXII. — 1813.
" bourg.

" Je voudrais pouvoir l'habiter lorsque le seizième " million sera dépensé ; alors ce sera le moyen que je " puisse en jouir : si, au lieu de cela, on me fait des " choses à prétention, il en sera de celui-ci, comme " du palais du Louvre, qui n'a jamais été terminé.

" Il faut commencer par les plantations, déterminer " l'enceinte et la fermer.

" Je veux que ce palais soit un peu plus beau que " celui de l'Elysée, il sera le second après le Louvre ; " ce ne sera, pour ainsi dire, qu'une maison de cam- " pagne à Paris. Car on préférera toujours passer " l'hiver au Louvre et aux Tuileries. Avant de voir " le projet, je veux qu'il ait été bien discuté et arrêté " par le comité des bâtimens, de manière que j'aie " l'assurance que cette somme de 16 millions ne sera " pas dépassée : je ne veux point une chimère, mais " une chose réelle pour moi, et non pas pour le " plaisir de l'architecte. L'achèvement du Louvre " suffit pour faire la part de sa gloire. Quand une " fois ce projet sera adopté, je le menerai grand " train.

" L'Elysée ne me plaît point, et les Tuileries sont " inhabitables. Rien ne pourra me plaire, s'il n'est " extrêmement simple, bâti suivant mes goûts et ma " manière de vivre. Alors ce palais me sera utile. " Je veux en quelque façon que ce soit un *Sans-Souci* " *renforcé*. Je veux surtout que ce soit un palais " agréable, plutôt qu'un beau palais, deux conditions " qui sont incompatibles ; qu'il soit entre cour et " jardin, comme les Tuileries ; que de mon apparte-

Chap. XXXII. — 1813.

" ment je puisse aller me promener dans le jardin et " le parc, comme à Saint-Cloud.

" Il faut aussi étudier l'exposition, de manière que " mon appartement soit au nord et au midi, afin " que suivant la température je puisse changer de " logement.

" Il faut que mon logement d'habitation soit celui " d'un riche particulier, comme celui de mon petit " appartement à Fontainebleau.

" Il faut que mon appartement soit très-près de " celui de l'Impératrice, et au même étage.

" Enfin il me faut un palais de convalescent, ou " d'habitation pour un homme sur le retour de l'âge. " Je veux un petit théâtre, une petite chapelle, et sur- " tout que l'on ait grand soin qu'il n'y ait point d'eau " stagnante autour du palais."

Napoléon voulait faire bâtir un hôpital militaire pour 1,200 malades et rendre à sa destination primitive l'église et le couvent du Val-de-Grâce. Il fit des questions sur l'emplacement qui serait le plus convenable. L'indication lui fut donnée du côté de la plaine de Grenelle, derrière le Champ-de-Mars. Ce groupe de tant de grands monuments que l'Empereur projetait d'élever sur cette plage immense aurait présenté dans la suite : le palais du corps législatif, les Invalides, le palais des Arts, celui de l'Université, l'Ecole Militaire, le champ de Mars, le nouvel hôpital projeté, le pont d'Iéna, en un mot, le plus riche et le plus pompeux aspect, vu surtout des hauteurs du palais du roi de Rome.

Les courriers arrivent à toute heure aux Tuileries, l'Empereur conduit de front les affaires extérieures et

les affaires intérieures, le public qui environne les grilles du Carrousel se plait à compter les voitures qui se succèdent pendant la journée autour du péristyle. Le soir, jusqu'à minuit, le même concours de ministres et de conseillers d'Etat se fait remarquer aux abords du palais ; enfin, lorsque toutes les lumières des appartements sont éteintes, si quelques bougies brûlent encore du côté du jardin, ce sont celles du cabinet qui trahissent les veilles de Napoléon.

Chap. XXXII. — 1813.

L'Empereur met au rang des affaires urgentes, l'accommodement des différens avec le Pape, car c'est un levain dangereux de discorde à l'approche d'un moment de crise, et qui pourrait exercer une influence défavorable au fond de l'Italie, et jusque dans l'Espagne. Sur la nouvelle de l'apparition d'une escadre Anglaise dans la rade de Savone, au mois de juin 1812, Pie VII avait été transféré au palais de Fontainebleau, où il occupait les grands appartements à droite de l'escalier du Cheval-Blanc. Entre la résidence de Rome que réclamait le Saint-Père et celle de Paris dont le palais épiscopal avait été préparé à grands frais pour le recevoir, mais pour laquelle il exprimait une répugnance extrême, on lui proposait Avignon, qui lui déplaisait également.

Depuis longtemps plusieurs évêchés et archevêchés auxquels l'Empereur avait nommé, étaient restés vacans, parceque la captivité de Pie VII avait fait cesser toute relation entre le Pape et la Cour des Tuileries ; il en résultait que la Chancellerie du Souverain Pontife n'expédiait plus les bulles de l'institution canonique pour les nouveaux promus. Napoléon demandait que le Pape fût obligé dans un

Chap. XXXII — 1813. délai de six mois de donner l'institution canonique; que passé ce délai de six mois, il serait procédé à la consécration par le Métropolitain, ou par le plus ancien évêque de la province.

Le 19 janvier l'Empereur alla chasser dans le parc de Gros-Bois(1) et déjeûna chez le prince de Neufchâtel. En remontant dans son carosse, il donna l'ordre à l'écuyer de service de prendre la route de Melun et de gagner Fontainebleau, où il arriva à l'improviste. Il s'empressa d'aller voir le Pape, qui lui rendit sa visite le lendemain. L'entretien eut lieu en Italien et dura deux heures, il fut suivi d'autres, lesquels aboutirent à un Concordat qui fut signé le 25 janvier.

Napoléon attachait une haute importance à la conclusion de ce traité, et pour se mettre promptement en possession du droit nouveau qu'il pensait avoir obtenu de Pie VII, il fit insérer au *Moniteur*(2) le Concordat de Fontainebleau. Cependant il s'était engagé non par une stipulation formelle, mais par une convention amiable à ne pas donner de publicité légale au Concordat, avant que les arrangements qui en étaient la conséquence n'eussent été pris d'un commun accord.(3)

Le Pape protesta contre cette publication irrégulièrement accomplie,(4) avant toute ratification

(1) Napoléon avait donné le domaine de Gros-Bois à Berthier, prince de Neufchâtel. Voir Tome I, pages 419 et 420 de cet ouvrage.

(2) Dans le numéro du 13 février.

(3) De Pradt, Les quatre Concordats, Tome III, page 10, Paris, 1818, in-8o.

(4) La preuve que le texte de ce Concordat, tel qu'il a été publié

échangée, et contre le fait même de quelques dispositions et de plusieurs réticences, il protesta en restant captif et par cela même il infirmait souverainement la Convention que son entière liberté aurait dû précéder, ou du moins suivre immédiatement.

Ainsi la querelle, loin d'être apaisée, parut aigrie et compliquée d'un incident nouveau. Mécontent alors de quelques uns de ses conseillers ecclésiastiques, du cardinal Maury, qui n'avait pas prévu la résistance inflexible du Souverain-Pontife, de l'archevêque de Tours et de l'évêque de Nantes, dont la complaisance n'achevait pas ce qu'elle avait promis, l'Empereur vivement contrarié de cette difficulté renaissante, en parla à M. de Narbonne en ces termes : " Je regrette presque de ne vous avoir pas admis en tiers dans nos conférences de Fontainebleau avec le Pape il y a trois semaines.—Que dites-vous, Sire ? reprit M. de Narbonne ; nous aurions été deux contre vous. —Comment, reprit l'Empereur, vous en êtes encore là, vous ancien philosophe, diplomate, ministre ? J'avais bien vu déjà votre prédilection pour le Pape, votre attendrissement sur les malheurs que lui ont attirés des conseillers aveugles et opiniâtres.—Veuillez considérer, Sire, qu'ôter au Pape la confirmation des évêques, appointer un délai dans lequel il doit consentir à toute désignation, ou votre autorité peut passer outre, c'est réellement nommer un Patriarche, ou plutôt c'est vous charger de l'être vous-même, de concert avec votre ministre des

était un acte provisoire, qui devait être suivi d'un acte définitif, c'est que dans le préambule, on lit ces mots : " Que S. M. l'Empereur et Sa Sainteté sont convenus des articles y dénommés, " comme devant servir de base à un arrangement définitif."

Chap. XXXII. — 1813.

Cultes. Tel est l'ascendant vrai de la hiérarchie religieuse, telle est la nécessité de la Papauté pour l'Eglise, que si votre volonté ne dominait pas les évêques qui vous semblent le plus d'accord avez vous, que si vous les consultiez, sans parti arrêté d'avance, ils vous conseilleraient tous de n'ôter au Pape, ni la maison de Saint-Pierre, ni les droits de ses successeurs, de ne lui prendre ni Rome, ni la confirmation des évêques."

"Ah! pour Rome, reprit l'Empereur, avec impatience, ce que vous demandez est impossible: c'est l'héritage de mon fils; c'est la couronne de l'Empire. Quant à ces affaires d'investiture, je pourrais céder quelque chose, ou rendre mon droit comminatoire. Voyez, cherchez; je lirai voluntiers sur cela un avis de votre bon sens laïque.—Ah! Sire, cet avis serait bien net et bien prompt: ce serait dès ce moment de rendre le Pape à la liberté, de le réintégrer dans son Palais et son Eglise de Rome, et de laisser s'ouvrir une nouvelle négociation sur quelques points secondaires à régler dans nos rapports religieux, sans innover contre rien de fondamental.—Mais, dit l'Empereur, comment délivrer le Pape, maintenant qu'il proteste? C'est une révolution dans une ville de l'Empire, ou bien c'est toujours Fontainebleau. Pensez à la note que je vous demande; je vous lirai avec grande attention et je désire vous croire.(1)

"Mais comment rendre Rome?" dit brusquement l'Empereur à M. de Narbonne.—En paraissant ne l'avoir jamais pris, mais seulement séquestré, et en

(1) Villemain, Souvenirs contemporains, Tome I, pages 212 et suivantes. Paris, 1854. in-8°.

ne gardant de la possession que le titre honorifique de roi de Rome pour le Prince, qui ne saurait avoir de plus grand titre dans le monde que celui de fils de l'Empereur." Chap. XXXII. — 1813.

A quelques jours de là, l'Empereur dit tout à coup au comte de Narbonne, " J'ai besoin de vous, " général ; j'ai une vérité à savoir. Laissons pour " le moment Rome et l'institution des évêques. Ce " numéro est remis dans l'urne, et n'en sortira " qu'après une grande bataille gagnée sur l'Elbe ou " sur la Vistule." Et en même temps il nomme M. de Narbonne ambassadeur près de la Cour d'Autriche pour démêler les intentions de cette puissance avec laquelle les relations étaient très-tendues. Notre nouvel envoyé ne tarda pas à découvrir que l'alliance avait changé de nature, que l'Autriche élevait sa simple intervention au rôle d'une médiation armée. Que désormais elle allait paraître comme partie principale, et qu'elle se préparait à soutenir son nouveau caractère, en organisant son armée sur un pied plus grandiose.

Ainsi, après des lenteurs et des ambiguités diplomatiques le cabinet de Vienne avait changé ses vues depuis la malheureuse campagne de Moscou, son adhésion comme auxiliaire s'était transformée d'abord en médiation soupçonneuse et armée, mais au fond avec l'expectation de nous combattre prochainement.

Le lieutenant-général prussien d'York qui était à l'arrière garde de l'armée Française avait profité de sa position pour conclure un armistice avec le major-général russe Diebitsch que jusqu'alors il avait combattu ; peu d'heures après, le général prussien

Chap. XXXII. — 1813. Massenbach qui commandait une brigade prussienne est sorti du camp Français pour aller rejoindre le général d'York. Les débris de notre armée de Russie ne faisaient alors que d'arriver sur la Vistule, lorsque la défection du corps auxiliaire prussien obligea l'armée Française à se replier sur l'Oder et plus tard sur l'Elbe.

Cependant ce n'est que postérieurement le 27 mars que M. Krusemarck, ambassadeur de Prusse à Paris, demande ses passeports en remettant la déclaration de guerre de son souverain. L'Empereur se sent soulagé en recevant cette tardive communication, qui avait été précédée d'actes hostiles, il se contente de répondre: " Qu'il aime mieux un ennemi déclaré, qu'un ami toujours prêt à l'abandonner."

A peine le cabinet de Berlin s'est-il déclaré que le signal est donné, une révolution commence en Allemagne. La fièvre de l'indépendance transporte, anime tous les habitans de la Germanie, les agents de l'autorité se transforment en chefs populaires, et les chefs des armées joignent leurs cris à ceux qui se soulèvent contre les Français.(1)

(1) Au commencement de l'année 1813, les Cours du Nord conclurent plusieurs conventions pour combattre la prépondérance que Napoléon Ier exerçait en Europe; le premier traité d'alliance fut signé à Kalisch le 26 février 1813, et à Breslau le 27 entre la Russie et la Prusse; il fut suivi le 19 mars d'une convention datée de Breslau, qui en régla les différents détails d'exécution.

De son côté la Grande-Bretagne, mettant à profit les événements, s'empressa de créer à Napoléon des embarras nouveaux, et de lui préparer de nouveaux revers, en négociant et signant des traités d'alliance et de subsides. avec la Suède, à laquelle le traité de Stockholm, du 3 mars 1813, imposa l'obligation de mettre sur pied un armée de 30,000 hommes, en lui assurant à cet effet, un

A la suite de ces événements graves, de grandes mesures deviennent nécessaires ; ce qui suffisait hier ne suffit plus aujourd'hui. L'Empereur s'adresse au patriotisme de la nation, lui demande et en obtient(1) : Chap. XXXII. — 1813.

	Hommes.
Sur les cohortes du 1er ban de la garde nationale . .	100,000
Rapels sur les conscriptions de 1809 à 1812 . . .	100,000
Sur la levée anticipée de 1814	150,000
Sur le 1er ban de la garde nationale	80,000
Sur la classe de 1814 (destinée d'abord à la défense des côtes)	90,000
Gardes d'Honneur	10,000
Total	530,000

A la voix de Napoléon, le cri de la France en péril pénètre dans toutes les classes de la société, les bourgeois, les artisans, les ouvriers, les cultivateurs s'enrôlent volontairement dans un régiment de leur choix. Les jeunes gens fortunés accourent de tous les coins de l'Empire, ils s'arment, s'équipent à leurs frais, montent à cheval et vont se réunir à Versailles, à Metz, à Tours et à Lyon ; dans chacune de ces villes ils s'organisent en régiment. Les généraux de Pully, Lepic, de Ségur et Saint-Sulpice en sont colonels ; le choix de pareils chefs est un témoignage marquant que l'Empereur porte à cette brillante jeunesse et des espérances qu'il met en elle. Les quatre régiments des Gardes-d'Honneur forment l'arrière-ban de la cavalerie.

Le corps municipal de Paris offre à l'Empereur un

subside de £1,000,000; par ce traité la Grande-Bretagne abandonna la possession de la Guadeloupe à la Suède, et lui promettait ses bons offices, pour lui obtenir la possession de la Norwège.

(1) Sénatus-Consulte du 10 janvier et du 3 avril.

Chap. XXXII. — 1813. régiment de cavalerie de 500 hommes, la ville de Lyon offre 150 cavaliers ; l'exemple donné par ces deux villes fut suivi avec une grande émulation dans tout l'Empire et dans le royaume d'Italie ; les villes, les communes, des propriétaires, des fermiers offrent, suivant leurs moyens de fortune, des cavaliers équipés et montés, ce fut un concert unanime de dévouement envers le Gouvernement Impérial.

Pour organiser ces nouvelles recrues en régiments, l'Empereur fit prendre dans les vieilles troupes de notre armée d'Espagne, 150 cadres de bataillon composés d'officiers et de sous-officiers expérimentés. On forma une nouvelle cavalerie avec les conscrits qui avaient l'habitude du cheval, pour les commander on prit dans la gendarmerie 3,000 officiers et sous-officiers. On trouva un corps d'artillerie excellent en prenant en entier les régiments d'artillerie de marine, les troupes de marine fournirent aussi une belle division d'infanterie.

Les seuls corps qu'on fit revenir d'Espagne furent les quatre régiments de la Garde qui s'y trouvaient encore, une légion de gendarmerie, composée de vieux cavaliers, et les Polonais du 7e régiment de chevau-légers.

Napoléon, avec une rapidité étonnante, forma ainsi une nouvelle armée aussi nombreuse que l'était la première, mais qui ne pouvait lui être comparée pour la force des hommes, leur pratique des manœuvres et leur habitude de la guerre. La plupart étaient des conscrits zélés et courageux, mais non des soldats aguerris et expérimentés, cela était loin de valoir nos vieilles troupes de la Grande Armée de 1812.

La conspiration Mallet avait donné l'éveil; une sage prévoyance conseillait pour l'absence de l'Empereur l'institution d'une régence, les bases en furent présentées au Sénat et adoptées comme loi fondamentale de l'Etat.(1) Le 30 mars il y eut conseil de cabinet, Napoléon nomma régente l'Impératrice Marie-Louise, et désigna les hauts personnages qui devaient composer son Conseil. Cette proclamation se fit au palais de l'Elysée en présence de la reine Hortense, de la reine de Westphalie, des dames d'honneur et du palais, et des officiers de la maison de Leurs Majestés qui étaient de service; après la lecture des lettres patentes qui investissaient la Régente du droit de présider, au nom de l'Empereur, le Conseil d'Etat, le Conseil des Ministres, et le Conseil privé, notamment pour l'examen des recours en grâce, sur lesquels elle était autorisée à prononcer, Marie-Louise prêta serment d'administrer l'Etat selon les lois et la constitution. Pour faciliter à l'Impératrice le travail qu'allait lui donner ses nouvelles fonctions, l'Empereur plaça près d'elle l'homme dans la probité duquel il avait le plus de confiance, son secrétaire intime le baron Meneval. En s'imposant cette privation, il recommanda à ce dernier de lui écrire tous les jours.

L'Empereur, plein d'égards pour ses compagnons d'armes, avait permis à plusieurs de ses maréchaux de venir prendre un peu de repos en France. En les renvoyant prendre le commandement de leur corps d'armée, il fut envers eux généreux jusqu'à la magnificence; entre autres, il donna à Ney 300,000 francs,

(1) Sénatus-Consulte du 5 février.

Chap. XXXII. — 1813.

à Oudinot 500,000 francs; ce dernier eut 200,000 francs de plus, parceque sa maison à Bar-sur-Ornain venait d'être brûlée.

Le 7 avril Napoléon alla habiter le palais de Saint-Cloud, où il resta jusqu'à son départ pour l'Allemagne.

CHAPITRE XXXIII.

NAPOLÉON Ier, EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE DE SAXE.(1)

Du 15 *Avril* 1813 *au* 9 *Novembre* 1813.

SOMMAIRE :

L'Empereur quitte le palais de Saint-Cloud.—Il arrive à Mayence. —Combat de Weissenfels.—Mort de Bessières.—Bataille de Lutzen.—Proclamation à l'armée.—Influence de la bataille de Lutzen.—Napoléon ramène le roi de Saxe à Dresde.—Bataille de Bautzen.—Bataille de Wurtchen.—Combat de Reichembach. —Mort de Duroc.—Monument élevé à la mémoire de Duroc.— Le docteur Larrey questionné sur les blessures des conscrits.— Son rapport chirurgical.—Générosité de Napoléon.—Armistice de Plesswitz.—L'Empereur retourne à Dresde.—Entretien entre Napoléon et le comte de Narbonne.—Comment l'Empereur emploie sa journée.—Théâtre Français organisé à Dresde.—Entretien entre Napoléon et M. de Metternich.—Convention secrète du 30 juin.—Conventions entre les puissances coalisées. —Excursion de l'Empereur sur les rives de l'Elbe.—Entrevue à Mayence entre Napoléon et Marie-Louise.—Négociations de Prague.—Rupture de l'Armistice.—Déclaration de guerre de l'Autriche.—Louis Napoléon quitte les Etats héréditaires d'Autriche et se retire en Suisse.—Premiers mouvements de l'armée de Napoléon. — Bataille de Dresde. — Distribution d'aigles à trois régiments.—Défection de la Bavière.—Bataille de Vachau. —Bataille de Leipzig.—Défection des Saxons.—Napoléon refuse d'exposer Leipzig au désastre d'un siège.—Catastrophe du pont de l'Elster.—L'armée Française revient à Erfurt.—Combat de Hanau.—L'Empereur arrive à Mayence.—Son retour au palais de Saint-Cloud.

(1) Cette campagne comprend deux périodes; la première au printemps contre les Russes et les Prussiens jusqu'à l'armistice de Plesswitz qui fut signé le 4 juin; la seconde période en automne, lorsque les armées d'Autriche, de Bavière et de Suède se furent réunies et eurent par cette formidable ligue, changé la face de la guerre.

Chap. XXXIII. — 1813.

Le 15 avril, à quatre heures du matin, Napoléon quitte le palais de Saint-Cloud, arrive à Mayence le 16 à minuit ; il y séjourne huit jours, afin de donner aux troupes le temps nécessaire pour l'incorporation des nouveaux renforts qu'il dirige vers Erfurt ; réunir ses différents corps d'armée et observer les projets des ennemis, il est de beaucoup inférieur en nombre, mais son génie va compenser la supériorité numérique ; dès son arrivée l'armée se sent plus forte et reprend déjà son ancienne audace.

Le 30 avril a lieu le combat de Weissenfels ; le 1er mai, à 9 heures du matin, l'Empereur apprend que nos avant-postes ont signalé une forte arrière-garde ennemie qui s'établit sur les hauteurs de Poserna ; il monte aussitôt à cheval et son état-major le suit. La route au-delà de Weissenfels descend dans un vallon où se trouve les villages de Rippach et de Poserna ; elle remonte ensuite le côté opposé pour déboucher dans les grandes plaines de Lutzen et de Pegau. C'est ce défilé que l'ennemi semble vouloir défendre, Napoléon ordonne d'enlever cette position ; à peine le combat est-il engagé que le maréchal Bessières (duc d'Istrie), fut frappé mortellement par un boulet de canon, l'Empereur voit un chef tomber de son cheval, demande : " Qui est celui-là ?" (c'était son expression ordinaire) ; on lui répond, " Sire, c'est Bessières ;"(1) il retourne son cheval, en disant : " Allons nous en, car je n'ai pas le temps de pleurer, " évitons une scène." Il voulait parler des regrets que lui avait coûtés la perte du maréchal Lannes.

(1) Depuis 1796, Bessières avait toujours dans différents grades commandé la Garde de Napoléon et il l'avait suivi dans toutes ses campagnes et dans toutes ses batailles.

Le 2 mai l'Empereur avec son armée se remet en route pour arriver à Leipzig, lorsque sur sa droite éclate le feu de l'ennemi et que dans la plaine s'étendent d'épaisses et profondes colonnes dont l'attaque inattendue aurait pris en défaut un moins grand général. Napoléon aussi prompt que s'il eut prévu ce mouvement d'agression, dispose son ordre de bataille sous le feu de l'ennemi. "Nous n'avons point de "cavalerie, dit-il, eh bien! ce sera une bataille "d'Egypte, partout l'infanterie Française doit se "suffire à elle même et je m'en remets au courage "naturel des Français." Chap. XXXIII. — 1813.

Le terrain occupé par les combattans embrassait une ligne de deux lieues couvertes de feu, de fumée et de tourbillons de poussière; la clef de la position était le village de Kaïa, par lequel passe le chemin qui vient de Pegau à Lutzen; si les ennemis eussent réussi à le garder, ils seraient venu à Lutzen et auraient ainsi coupé l'armée Française en deux parties, aussi fit-on des deux côtés de grands efforts pour conserver la position de Kaïa qui fut prise et reprise plusieurs fois dans la journée.

Vers quatre heures du soir l'ennemi redoubla d'efforts sur le centre, il emporta de nouveau le village de Kaïa, notre centre fléchit, quelques bataillons se débandèrent, l'Empereur survint, les rallia, et jugeant que le moment de crise qui décide du gain ou de la perte des batailles est arrivé, il ordonne au duc de Tarente de se porter avec 16 bataillons de la jeune Garde, au village de Kaïa, de donner tête baissée, de culbuter l'ennemi et de faire main basse sur tout ce qui s'y trouverait; au même moment il dit au général

Chap. XXXIII. — 1813. Drouot de réunir une batterie de 80 pièces et de la placer en avant de la vieille Garde, qui fut disposée en échelons comme quatre redoutes; le feu devint épouvantable, le village fut pris et conservé, cette manœuvre décida la retraite des deux armées russe et prussienne.

Si l'Empereur avait eu 20,000 hommes de cavalerie pour les faire donner vigoureusement après la canonnade de ses 80 pièces de canon, il n'y a nul doute qu'il aurait obtenu des succès qui eussent décidé de toute la campagne, comme il n'en avait pas, il fut obligé de suivre les armées ennemies en colonne serrée, car à la tombée de la nuit la cavalerie russo-prussienne tenta plusieurs charges à travers l'obscurité, elles furent toutes repoussées.

Le lendemain(1) Napoléon témoigna sa satisfaction à l'armée par la proclamation suivante :

" Soldats, je suis content de vous ! Vous avez " rempli mon attente ! Vous avez suppléé à tout " par votre bonne volonté et par votre bravoure. Vous " avez, dans la célèbre journée du 2 mai, défait et " mis en déroute l'armée russe et prussienne com- " mandée par l'empereur Alexandre et le roi de " Prusse. Vous avez ajouté un nouveau lustre à la " gloire de mes aigles ; vous avez montré tout ce dont " est capable le sang Français. La bataille de Lutzen " sera mise au-dessus des batailles d'Austerlitz, " d'Iéna, de Friedland et de la Moskowa.

" Dans la campagne passée, l'ennemi n'a trouvé " de refuge contre nos armes qu'en suivant la " méthode féroce des barbares, ses ancêtres. Des

(1) Le 3 mai.

" armées de Tartares ont incendié les campagnes, les " villes, la Sainte-Moscou elle-même. Aujourd'hui " ils arrivaient dans nos contrées, précédés de tout ce " que l'Allemagne, la France et l'Italie ont de " mauvais sujets et de déserteurs, pour y prêcher la " révolte, l'anarchie, la guerre civile, le meurtre. Ils " se sont faits les apôtres de tous les crimes. C'est " un incendie moral qu'ils voulaient allumer entre la " Vistule et le Rhin, pour mettre, suivant l'usage des " gouvernements despotiques, des déserts entre nous " et eux. Les insensés ! Ils connaissent peu l'attache-" ment à leurs souverains, la sagesse, l'esprit d'ordre " et le bon sens des Allemands ! Ils connaissent peu " la puissance et la bravoure des Français !

" Dans une seule journée vous avez déjoué ces " complots parricides. Vous rejeterez ces Tartares " dans leurs affreux climats, qu'ils ne doivent pas " franchir. Qu'ils restent dans leurs déserts glacés, " séjour d'esclavage, de barbarie et de corruption, où " l'homme est ravalé à l'égal de la brute. Vous avez " bien mérité de l'Europe civilisée. Soldats ! L'Italie, " la France, l'Allemagne vous rendent des actions de " grâces."

La victoire de Lutzen eut un retentissement incalculable, elle ramenait la confiance dans l'intérieur de la France, au-dehors elle empêchait de nouvelles défections, aussi l'Impératrice Marie-Louise en eut une grande joie, parceque, disait-elle, cela retiendra mes compatriotes, qu'elle soupçonnait avec raison être ébranlés.

Vainqueur, Napoléon menaçait à la fois Dresde et Berlin. Le 8 mai l'armée Française entra à Dresde;

Chap. XXXIII. — 1813. d'abord elle ne fut maîtresse que de la ville vieille, les Russes, avec une forte artillerie, tenait encore dans la ville neuve que bientôt ils durent nous abandonner. Le roi de Saxe s'était retiré à Prague, une députation de sa bonne ville de Dresde alla le supplier de revenir dans sa capitale. Le 12 mai il y rentrait à cheval, à côté de Napoléon, qui le conduisit à son palais, au bruit du canon, au son des cloches, et aux acclamations du peuple et de la Garde Impériale, qui marchait à la suite des deux souverains.

Le Czar Alexandre et le roi de Prusse attribuaient la perte de la bataille de Lutzen à des fautes que leurs généraux avaient commises dans la direction des forces combinées, et surtout aux difficultés attachées à un mouvement offensif de 150 à 180,000 hommes. Ils résolurent de prendre la position de Bautzen et de Hochkirch, d'y réunir tous les renforts qu'ils attendaient de la Vistule et d'autres points en arrière ; d'ajouter à cette situation tout ce que l'art pouvait offrir de moyens, et là de courir les chances d'une nouvelle bataille, dont toutes les probabilités paraissaient être en leur faveur.

L'Empereur arriva le 10 mai devant Bautzen, il passa toute la journée à reconnaître l'armée des coalisés ; les officiers du génie lui disant que l'ennemi avait pris juste la même position qu'occupait Frédéric-le-Grand lors de la guerre de sept ans, où il avait bravé les Autrichiens : "Cela est vrai, répondit "Napoléon, mais Frédéric n'y est plus."

Le 20 mai, à 8 heures du matin, l'Empereur se porte sur la hauteur en arrière de Bautzen, quatre corps d'armée bordent la Sprée, ils reçoivent l'ordre

de franchir cette rivière ; cette opération effectuée, les Français s'établissent dans la plaine ; après six heures de cannonade et plusieurs charges de cavalerie que l'ennemi fit sans succès, la ville de Bautzen est prise, la plupart des hauteurs environnantes sont emportées d'assaut ; les Français sont montés à l'escalade contre des assiégés plus nombreux que les assiégeants, la nuit mit fin à cette mêlée. L'Empereur ne rentre à son quartier-général qu'à 9 heures du soir. "A " chaque jour suffit sa peine, dit-il, aux principaux " chefs qui l'accompagnent, donnons quelques " moments au repos, et nous recommencerons demain." Cette journée, qui reçut le nom de bataille de Bautzen, était le prélude d'une autre qui allait se livrer le jour suivant. Chap. XXXIII. — 1813.

Effectivement le 21 mai, à l'aube du jour, la bataille est reprise au point où de part et d'autre on s'était arrêté la veille, l'Empereur se porta sur une hauteur à trois quarts de lieue en avant de Bautzen, la bataille était fortement engagée, lorsque vers 10 heures un bruit soudain d'artillerie se fait entendre sur notre gauche, tous les regards se portent de ce côté où un engagement des plus vifs se démasque par de là les dernières positions de l'ennemi, c'est l'artillerie du maréchal Ney suivi d'un formidable corps de troupes Françaises qui survient à l'improviste et renverse tout devant lui. En ce moment l'Empereur dormait d'un profond sommeil entre plusieurs batteries dans le pli d'un ravin, on le réveille, il tire sa montre et à la direction des feux il reconnaît que ses manœuvres ont réussi et il juge que la victoire va être à lui ; pour la décider il lance ses troupes du centre et sa Garde sur l'ennemi assailli à la fois de plusieurs côtés et l'oblige

Chap. XXXIII. — 1813. à faire des mouvements rétrogrades. A 6 heures du soir Napoléon est maître du camp retranché des russo-prussiens, il fait dresser sa tente sur la route vis-à-vis l'auberge isolée de Klein-Burschwitz où l'empereur Alexandre a tenu son quartier-général le matin ; les Grenadiers de la vieille Garde y forment leur bivouac.

L'ennemi forcé dans toutes ses positions laissa en notre pouvoir peu de prisonniers relativement à l'importance de la lutte, cela tint au manque de cavalerie qui empêchait de poursuivre rapidement l'ennemi battant en retraite. Pour distinguer cette seconde journée de la précédente on la nomma la bataille de Wurchen.

Le 22 mai un petit combat venait de finir à Reichembach, lorsque l'Empereur se porte de nouveau à l'avant-garde, l'ennemi dirige trois coups de canon sur le groupe d'officiers qui l'entourent, le grand-maréchal Duroc est atteint mortellement par un boulet, l'ennemi ne présentait plus qu'une faible arrière-garde, alors l'Empereur ordonne que la Garde s'arrête, il fait dresser les tentes du quartier impérial dans un champ sur la droite de la route, puis il rentre dans le carré de sa Garde et y passe le reste de la soirée sur un tabouret devant sa tente, les mains jointes et la tête baissée, sans proférer une parole. Le général Drouot fait demander des ordres pour l'artillerie. A *demain tout*, est la seule réponse qui sort du cœur oppressé de Napoléon.

A la nuit close, quand toute l'armée eut pris position, l'Empereur sortit du camp, accompagné seulement du prince de Neufchâtel, du duc de Vicence et du docteur Yvan, il veut voir Duroc et l'embrasser une dernière fois.

Le duc de Frioul serra la main de l'Empereur, qu'il porta sur ses lèvres, " Toute ma vie, lui dit-il, a " été consacrée à votre service et je ne la regrette " qu'autant qu'elle pourrait encore vous être utile. " —Duroc, lui dit l'Empereur, il est une autre vie. " C'est là que vous irez m'attendre et que nous nous " retrouverons un jour?—Oui, Sire, mais ce sera " dans trente ans, quand vous aurez triomphé de vos " ennemis et réalisé les espérances de notre patrie. . . . " J'ai vécu en honnête homme, je ne me reproche " rien. Je laisse une fille : Votre Majesté lui servira " de père." Chap. XXXIII. — 1813.

L'Empereur, serrant la main droite du grand-maréchal, resta un quart d'heure la tête appuyée sur sa main gauche dans le plus profond silence, puis il dit :—" Ah ! Sire, allez-vous-en ! ce spectacle vous fait mal."—L'Empereur s'appuyant sur le duc de Dalmatie et sur le duc de Vicence, quitta Duroc, sans pouvoir lui dire autre chose que ces mots : " Adieu donc, mon ami !" Napoléon se retira dans sa tente et ne reçut personne pendant toute la nuit.(1)

Suivant sa coutume, l'Empereur fit appeler le chirurgien Larrey, pour connaître l'état et le nombre des blessés ; or il se trouvait en cet instant dans une proportion extraordinairement à supérieure d'autres temps

(1) Au mois d'août suivant, pendant une marche de Reichembach à Gorlitz, l'Empereur s'arrêta à Makersdorf et montra à Murat l'endroit où Duroc était tombé ; il manda le propriétaire de la ferme où le grand-maréchal était mort et lui versa 20,000 francs savoir : 4,000 francs pour ériger un monument en l'honneur de Duroc et 16,000 francs pour la propriété du terrain et de la maison. Cette donation fut régularisée dans la soirée et l'argent compté.

Chap. XXXIII. — 1813. et à d'autres combats. Napoléon en fut surpris et cherchait à en découvrir la cause, Larrey l'attribuait indépendamment des circonstances locales, dans la masse des soldats, qui, voyant le feu pour la première fois, se trouvaient plus gauches dans leurs mouvements et moins adroits contre le péril. L'Empereur peu satisfait de cette explication, questionna ailleurs, il lui fut répondu que le grand nombre de blessés ne devait point étonner, qu'une grande partie l'était à la main, et que la blessure était de leur propre fait pour n'avoir plus à se battre. Ce fut un coup de foudre pour l'Empereur; il renouvelle ses informations, elles lui furent confirmées; il en était excessivement chagriné. " S'il en est ainsi, s'écria-t-il, malgré nos " succès, notre position serait sans remède, elle livre-" rait la France pieds et poings liés aux barbares." Et cherchant dans son esprit comment arrêter une telle contagion, il fit mettre à l'écart tous les blessés d'une certaine nature, nomma une commission présidée par Larrey, pour constater leurs blessures, résolu de sévir d'une manière exemplaire contre ceux qui auraient eu la lâcheté de se mutiler eux-mêmes.

Larrey, toujours opposé à l'idée de la mutilation volontaire qui, selon lui, compromettait l'honneur de l'armée et celui de la nation, se présenta de nouveau devant l'Empereur pour renouveler ses observations. Napoléon irrité de son insistance, qu'on avait eu soin de faire ressortir encore, lui dit d'un front sévère: " Monsieur, vous me ferez vos observations officielle-" ment, allez remplir votre devoir."

Le célèbre chirurgien se mit aussitôt au travail, et poursuivant les plus petits détails, il avançait lente-

ment, tandis que divers motifs rendaient les dénonciateurs impatiens; on savait que l'Empereur l'était beaucoup; enfin au bout d'une semaine, Larrey se rendit auprès de l'Empereur, insistant pour remettre son travail lui-même en personne: " Eh bien! Monsieur, " lui dit l'Empereur, persistez-vous toujours dans votre " opinion?—Je fais plus, Sire, je viens la prouver à " Votre Majesté; cette brave jeunesse était indignement calomniée; je viens de passer beaucoup de " temps à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas " trouvé un coupable; il n'y a pas un de ces blessés " qui n'ait son procès-verbal individuel; des ballots " me suivent, Votre Majesté peut en ordonner la " vérification." Chap. XXXIII. — 1813.

L'Empereur, le considérant avec des regards inquiets, lui dit, en saisissant son rapport avec une espèce de contraction: " Je vais m'en occuper." Et il se mit à marcher à grands pas dans son appartement d'un air agité et combattu; l'examen fut prompt, puis revenant immédiatement à Larrey avec un visage tout-à-fait dégagé, il lui prend affectueusement la main, et lui dit d'une voix émue: " Adieu, " Monsieur Larrey, un souverain est bien heureux " d'avoir affaire à un homme tel que vous, on vous " portera mes ordres."

Le soir même Larrey reçut de la part de Napoléon son portrait enrichi de diamans, 6,000 francs en or et une pension de 3,000 francs, dont le brevet portait ces mots: " Sans exclusion de toute autre récompense " méritée par ses grades, son ancienneté et ses services " futurs." Ce trait fait connaître un homme de bien qui n'hésite pas à défendre la vérité contre un

Chap. XXXIII. — 1813. souverain irrité et dominé par une prévention injuste, et il fait ressortir toute la grande âme de Napoléon dans le bonheur, la reconnaissance qu'il témoigne de se voir détrompé.

Le 29 mai, au matin, des commissaires, chargés par l'ennemi de négocier un armistice, se présentent aux avant-postes Français ; le duc de Vicence leur déclare que l'Empereur Napoléon était prêt à traiter de la paix sur des bases honorables pour toutes les puissances ; les commissaires alliés répondent que l'armistice aurait pour but d'entendre les propositions de l'Autriche, puissance médiatrice ; la question de la paix ainsi ménagée, il n'y avait plus qu'à se mettre d'accord sur la ligne de démarcation des armées, ce qui fut fixé par un armistice, signé le 4 juin, à Plesswitz. Peu après, en jetant un regard du côté de Berlin, il échappe à Napoléon de dire : "Si les alliés "ne veulent pas de bonne foi la paix, cet armistice "peut nous devenir bien fatal."

Après avoir donné les ordres pour les cantonnements de l'armée, l'Empereur se met en route pour retourner à Dresde, où il arrive le 10 juin à l'improviste, ce qui rend inutile les préparatifs faits pour sa réception. Il habite le palais Marcolini, ayant un très-bel appartement au rez-de-chaussée et un grand parc, résidence préférable au palais du roi de Saxe, qui n'a point de jardin.

Napoléon reçut le comte de Narbonne, son ambassadeur auprès de la Cour d'Autriche, en arrivant il fut accueilli par cette question : "Eh bien ! que disent-"ils de Lutzen ? Que disent-ils de Bautzen ?"— "Ah ! Sire, les uns disent que vous êtes un Dieu ;

les autres que vous êtes un Diable; mais tout le monde convient que vous êtes plus qu'un homme." Chap. XXXIII. — 1813.

On aurait tort de croire que cette réponse n'est qu'une flatterie de courtisan; le noble général à côté de ce début ne cache rien de la vérité à son auguste maître et on l'entend dire: "Napoléon vertueux croit trop à l'esprit de famille: ces mots de gendre et de beau-père lui paraissent des liens indissolubles. Il est vrai que, suivant un ancien adage diplomatique, l'empire d'Autriche rétablit ses affaires par des mariages; mais ce qui est vrai aussi, c'est le proverbe italien: Que la tempête passée, on se moque du Saint. Je suis frappé dans toute cette Cour de la sourde et amère animosité qu'ont laissées les victoires de la France."

Pendant son séjour à Dresde, l'Empereur passait la journée de la manière suivante: jusqu'à 8 heures du matin tout était tranquille, à moins que quelque courier ne fut arrivé, ou quelque aide-de-camp n'eût été appelé inopinément. A neuf heures, il y avait lever, auquel pouvaient assister tous ceux qui avaient rang de colonel. Les autorités civiles et militaires du pays y étaient admises. Les frères et les neveux du roi de Saxe, les ducs de Weimar et d'Anhalt-Dessau y venaient aussi quelquefois. Après le lever Napoléon déjeûnait; ensuite il y avait parade, après le défilé des troupes Napoléon rentrait pour travailler jusqu'au dîner, qui n'avait lieu que très-tard, à 7 ou 8 heures du soir; il dinait souvent seul avec Berthier, à moins qu'il n'y eût quelques convives de la famille royale de Saxe.

Durant l'armistice il y eût deux surintendants

Chap. XXXIII. — 1813. pour diriger les fêtes de la Cour, le comte de Turenne était chargé des invitations, de tout ce qui était relatif à l'étiquette et à la réception des personnes qui pouvaient être admises ; au baron de Bausset furent attribués l'établissement, la construction du théâtre, le logement des acteurs, la composition du répertoire, l'exécution théâtrale, et tous les accessoires qui pouvaient s'y rattacher.

Un théâtre fut établi dans l'orangerie du palais Marcolini, qui communiquait aux appartements et qui pouvait contenir 200 personnes ; ces travaux furent promptement achevés. En attendant le début de la comédie Française, la troupe italienne du roi de Saxe donna trois représentations sur ce petit théâtre. La première représentation Française eut lieu le 22 juin, par la *Gageure imprévue*, par la *Suite d'un bal masqué*, de madame Bawr. Les tragédies(1) pour l'exécution desquelles l'enceinte du petit théâtre du palais aurait été peu convenable, furent réservées pour le grand théâtre de la ville, où l'on était admis ces jours-là qu'avec des billets du comte de Turenne, et sans aucune rétribution. Les valets de pied de la maison de l'Empereur faisaient seuls le service des

(1) Talma et Mlle. Mars faisaient partie de la troupe de la comédie Française qui était à Dresde, Napoléon leur accorda quelquefois la faveur de les recevoir pendant son déjeûner. Au nombre des questions qu'il fit à Mlle. Mars, il y en eut une qui était relative à son début.—" Sire, répondit-elle, avec cette grâce qui lui appartenait, j'ai commencé toute petite, je me suis glissée sans être aperçue."—" Sans être aperçue, répéta l'Empereur, vous " vous trompez, vous voulez dire apparemment que vous avez " forcé peu à peu l'admiration. Croyez au reste, mademoiselle, " que j'ai toujours applaudi avec toute la France, à vos rares " talents."

loges, et présentaient des rafraîchissements aux personnes qui les occupaient. Chap. XXXIII. — 1813.

Le 28 juin M. de Metternich vint à Dresde, porteur d'une lettre particulière de son souverain, qu'il remit à Napoléon dans une audience confidentielle, devenue célèbre par un entretien qui ne dura pas moins de huit heures.

" Vous voilà donc, M. de Metternich, dit Napoléon, soyez le bienvenu ; mais si vous voulez la paix pourquoi venir si tard ? Nous avons perdu déjà un mois, et votre médiation devient presque hostile à force d'être inactive. Je gagne deux batailles ; mes ennemis affaiblis sont au moment de revenir de leurs illusions ; soudain vous vous glissez au milieu de nous ; vous venez me parler d'armistice et de médiation, vous leur parlez d'alliance et tout s'embrouille. Sans votre funeste intervention, la paix entre les alliés et moi serait faite aujourd'hui.

" Quels ont été jusqu'à présent les résultats de l'armistice ? Je n'en connais point d'autres que les deux traités de Reichembach que l'Angleterre vient d'obtenir de la Prusse et de la Russie.(1) On parle aussi d'un traité avec une troisième puissance,(2)

(1) Traité du 14 juin, 1813, conclu à Reichembach entre l'Angleterre et la Prusse, par lequel la Prusse s'engage à coopérer de tous ses moyens à faire rentrer le Hanôvre en possession de la maison de Brunswick-Lauenbourg, par lequel la Grande-Bretagne accorde un subside de 700,000 livres sterling pour l'année 1813.—Traité du 15 juin 1813 conclu à Reichembach entre l'Angleterre et la Russie, par lequel la Grande-Bretagne accorde un subside de 1,133,000 livres sterling et l'entretien de la flotte russe.

(2) Allusion au traité conclu le 27 juin à Reichenbach entre l'Autriche, la Russie, et l'Angleterre.

Chap. XXXIII. — 1813.

mais vous devez être mieux informé que moi à cet égard.

"Je vous ai deviné, M. de Metternich, votre cabinet veut profiter de mes embarras et les augmenter autant que possible pour recouvrir tout ou partie de ce qu'il a perdu. La grande question pour vous est de savoir si vous pouvez me rançonner sans combattre, ou s'il faudra vous jeter décidément au rang de mes ennemis ; vous ne savez pas encore bien lequel des deux partis doit vous offrir le plus d'avantages, et peut-être ne venez-vous ici que pour mieux vous en informer. Eh bien ! voyons, traitons, j'y consens, que voulez-vous ?"

Cette attaque était vive, M. de Metternich, sans rien préciser, exprime que l'Autriche veut établir un ordre de choses qui, par une sage répartition de forces, place la garantie de la paix sous l'égide d'une association d'Etats indépendans.—"Parlez plus clair, dit l'Empereur, en l'interrompant, et venons au but ; mais n'oubliez pas que je suis un soldat qui sait mieux rompre que plier. Je vous ai offert l'Illyrie pour rester neutre, cela vous convient-il ?"

L'Empereur conduit M. de Metternich dans le cabinet des cartes, là le plénipotentiaire Autrichien énumère les prétentions de son souverain et des Cours coalisées, qui réclament une grande partie des pays conquis par la France ;(1) Napoléon s'écrie :—"Voilà

(1) Ces pays étaient :

1°. Le duché de Varsovie, pour être partagé entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, d'après des arrangements à prendre sans aucune intervention du Gouvernement Français.

2°. L'agrandissement de la Prusse par suite de ce partage et en outre par la cession de la ville et du district de Dantzig; l'évacua-

donc ce que vous appelez l'esprit de modération qui vous anime ? Vous ne pensez qu'à profiter de toutes les chances, vous n'êtes occupé qu'à transporter votre alliance d'un camp à l'autre, pour être toujours du côté où se font les partages.

" Vos souverains nés sur le trône ne peuvent comprendre les sentiments qui m'animent. Ils rentrent battus dans leurs capitales, et pour eux il n'en est ni plus ni moins. Moi je suis un soldat, j'ai besoin d'honneur, de gloire ; je ne puis pas reparaître amoindri au milieu de mon peuple.(1) Mon beau-père s'abuse étrangement s'il croit qu'un trône mutilé puisse être en France un refuge pour sa fille et son petit-fils !"

Alors dans sa colère Napoléon apostropha M. de Metternich dans des termes outrageants, qui blessent au cœur et ne se pardonnent pas ; ce diplomat change de couleur, un profond silence succède à ces mots regrettables ;(2) tous deux marchent à grands pas, le

tion de toutes les forteresses qui se trouvaient à cette date (28 juin) occupées par les troupes Françaises dans les Etats Prussiens et dans le duché de Varsovie.

3°. La restitution des provinces Illyriennes à l'Autriche.

4°. Le rétablissement des villes Anséatiques, du moins de Hambourg et de Lubeck avec leurs anciens territoires et quelques autres adjonctions.

5°. La renonciation au Protectorat de la Confédération du Rhin.

(1) Dans l'église Nôtre-Dame à la cérémonie du Sacre et du Couronnement, l'Empereur avait prêté serment de maintenir l'intégrité du territoire de l'Empire : ce serment il l'avait fait volontairement, car c'est lui-même qui en avait rédigé la formule. On voit par là qu'il s'était imposé des devoirs et des restrictions qu'il ne voulait pas enfreindre.

(2) Le courroux de Napoléon était intempestif au point de vue politique, néanmoins il peut être justifié par sa surprise et son in-

Chap. XXXIII. — 1813.

chapeau de l'Empereur tombe à terre, on passe et repasse plusieurs fois devant ; dans toute autre situation M. de Metternich se serait empressé de le relever. L'Empereur le ramasse lui-même. . . . . De part et d'autre on est quelque temps à se remettre, puis quelques paroles peu significatives furent dites sur le projet de congrès.

En sortant de cette audience, M. de Metternich parait animé, il attend en silence à la porte du palais que l'Empereur, qui avait quitté le salon en même temps que lui, fut monté à cheval, comme pour éviter de le rencontrer.(1)

Après ce grand débat, plusieurs notes diplomatiques sont échangées entre le duc de Bassano et M. de Metternich, le 30 juin une convention secrète est signée entre la France et l'Autriche, d'après laquelle un congrès doit se réunir au plus tard le 5 juillet dans la ville de Prague, et l'armistice est prolongé jusqu'au 10 août. Cette prolongation éprouva des retards de la part de la Russie et de la Prusse, elle ne fut signée que le 26 juillet à Neumarck. Jusqu'au 10 août qu'il finissait, il ne restait que quinze jours pour commencer et finir les négociations, au milieu des difficultés de tout genre suscitées par les chancelleries étrangères. On ne pouvait se dissimuler qu'un délai aussi

dignation de voir le cabinet Autrichien signer le 27 juin, veille de son entretien avec M. de Metternich, un traité d'alliance offensif et défensif avec la Russie et la Prusse, avant d'avoir rompu son traité d'alliance du 14 mars 1812, par lequel (article 2), l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche se garantissaient réciproquement l'intégrité de leur territoire.

(1) C'est le dernier entretien qu'ils eurent, depuis Napoléon et M. de Metternich ne se sont jamais revus.

court était insuffisant pour négocier le grand œuvre de la paix, aussi l'Empereur, entrevoyant l'impossibilité de traiter dans le délai fixé et avec des conditions honorables, se dispose à tenter par la voie des armes de nouveaux succès qui puissent contrebalancer les embûches de la diplomatie. Chap. XXXIII. — 1813.

L'Empereur part pour visiter les places de l'Elbe, il se rend successivement à Torgau, à Vittemberg, à Magdebourg ; de retour à Dresde le 15 juillet, il commence une autre excursion dans la Basse-Lusace et rentre à Dresde, enfin le 25 juillet, accompagné seulement du général Drouot, il se met en route pour Mayence, où il a donné rendez-vous à l'Impératrice ; alors les espérances de paix s'évanouirent lorsqu'on vit qu'il faisait venir son auguste épouse pour conférer sur les affaires de la Régence, ils ne restèrent ensemble à Mayence que du 26 au 31 juillet, le 4 août Marie-Louise était de retour à Paris, tandisque Napoléon rentrait à Dresde.

A Prague où doit se tenir le congrès, les instructions des plénipotentiaires des puissances coalisées d'accord avec l'Autriche, portent de traiter de la paix sans aucune formalité ou protocole quelconque en adressant leurs projets de paix au Médiateur, et c'est par son entremise qu'ils recevront les réponses et les contre-projets de la partie adverse, les plénipotentiaires ne devant tenir aucune conférence générale pendant la durée du congrès ;(1) ce mode de procédé est combattu par le plénipotentiaire Français, la question de forme a suffi pour arrêter dès les premières pas la marche du

(1) Ces formes étranges n'ont qu'un seul précédent, elles furent observées dans les négociations du congrès de Teschen, en 1779.

Chap. XXXIII. — 1813.

congrès, le temps s'écoule, le 10 août la rupture de l'armistice est dénoncée, il expire le 16; dans l'intervalle l'Autriche signe la déclaration de guerre contre la France,(1) ce dernier acte amena naturellement la fin des négociations tentées à Prague, lesquelles n'ont jamais mérité le nom de congrès.

L'Autriche en se déclarant contre la France apportait à la coalition un surcroit de forces de plus de 200,000 hommes, tandis que l'Empereur n'en recevait pas un; malgré cette grande disproportion de troupes entre lui et ses ennemis, on va voir combien peu il s'en est fallu qu'il ne sortit victorieux de sa position, et que si au lieu d'avoir une armée composée en grande partie de conscrits, il en avait eu une formée de vieux soldats du genre de ceux d'Austerlitz, il aurait encore obtenu des succès prodigieux.

Napoléon avait l'intention d'ouvrir les hostilités en pénétrant par la Silésie en Bohème, où les trois armées des coalisés étaient réunies. Pendant qu'il faisait marcher le corps du maréchal Oudinot sur Berlin, il se porta avec le reste de son armée par Dresde et Bautzen sur le Bober, mais à peine fut-il arrivé à Lowemberg, qu'il apprit que les armées ennemies étaient passés de Silésie en Bohème par Schweidnitz

(1) Le 12 août.—Lorsque la guerre éclata entre l'Autriche et la France, Louis Napoléon depuis son abdication du trône de Hollande, résidait à Gratz en Bohême. Alors il écrivit à son frère l'Empereur pour lui offrir ses services, et l'informer qu'il quittait les Etats Autrichiens pour aller dans un pays ami de la France (la Suisse), ajoutant ces mots: " Quand je suis venu en Autriche, " j'étais persuadé que le pays de l'Impératrice des Français, ne " serait de longtemps en guerre avec eux, et à coup sûr de mon " vivant." (*Documents Historiques*, par Louis Napoléon, Tome III, page 390 à 393 et 402, Londres, 1820, in-8°.)

et qu'elles avaient pris la route de Tœplitz et de Peterswalde, avec l'intention de se porter sur Dresde, par la rive gauche de l'Elbe. Alors l'Empereur ramena toute son armée sur Dresde à marches forcées, à l'exception du corps de Macdonald qu'il laissa sur le Bober. Le 26 août il parut à Dresde, au moment où les ennemis forçaient les redoutes dont il avait entouré la ville. Chap. XXXIII. — 1813.

Il était temps que l'armée arriva, elle attaqua sur-le-champ, reprit les redoutes qui avaient été emportées, et se déploya en avant de Dresde, le soir même et pendant la nuit du 26 au 27 août. Dans la matinée de ce dernier jour, le premier coup de canon tiré des batteries de la Garde Impériale blessa mortellement le général Moreau, qui était revenu d'Amérique pour se mettre au service de la Russie.

La pluie tombait par torrents, l'horizon était fort obscur, cela permit à Napoléon d'étendre son armée et de prendre une position qui non seulement débordait la gauche de l'ennemi, mais qui lui permettait en outre de côtoyer sa ligne par derrière, l'ennemi fut obligé de changer sa position, c'est alors que le désordre se mit parmi ses innombrables colonnes, qui étant attaquées très-vivement, firent un mouvement en arrière ; les Français gagnèrent la bataille de Dresde, et afin de couper la retraite des armées russo-prusso-autrichiennes Napoléon envoya pour occuper le défilé de Peterswalde le corps du général Vandamme, le faisant suivre de celui du maréchal Saint-Cyr, auquel succédait le corps du maréchal Marmont ; malheureusement le général Vandamme, parvenu au défilé de Peterswalde, s'avança trop en Bohème sans s'assurer

Chap. XXXIII — 1813.

préalablement si les corps qui devaient le suivre étaient à la distance nécessaire pour l'appuyer, il se trouva entouré, fut enfoncé, perdit son artillerie et finalement tomba prisonnier avec 7 à 8,000 des siens, le reste s'éparpilla, gagna les bords de l'Elbe à la faveur des bois et rejoignit l'armée.

Lorsqu'on vint annoncer cet événement à l'Empereur, il était à Dresde, tourmenté par des coliques violentes que lui avait occasionnées la pluie froide qu'il avait reçue sur le corps pendant la bataille du 27 août, il fut d'abord très-contrarié, puis voyant que le mal était sans remède, avec une résignation stoïque, il dit au duc de Bassano : " Voilà la guerre, bien haut le matin et bien bas le soir." Il fixe de nouveau ses yeux sur la carte, il prend un compas, et, dans sa rêverie on l'entend répéter tout haut ces vers qui lui reviennent à la mémoire :

> J'ai servi, commandé, vaincu quarante années ;
> Du monde entre mes mains, j'ai vu les destinées ;
> Et j'ai toujours connu qu'en chaque événement
> Le destin des Etats dépendait d'un moment.

Napoléon ordonna à son aide-de-camp, le comte Lobau, de prendre le commandement des débris du corps du général Vandamme. On rassembla 15 à 20,000 hommes, on les réarma, on les équipa, et en très-peu de temps, ce corps se trouva réorganisé de telle sorte que cette perte aurait été d'un bien faible effet sur le reste de la campagne, sans d'autres événements malencontreux qui survinrent.

Le maréchal Macdonald qui avait reçu ordre de déboucher du Bober et de passer cette rivière éprouva un échec encore plus grave que celui de Vandamme.

Le maréchal Oudinot devait se porter sur Berlin, le général Reynier qni faisait tête de colonne n'hésita pas à s'engager seul contre le corps de Bulow, ce qui obligea les troupes commandées par le maréchal Oudinot de faire à la hâte leur retraite sur l'Elbe, dans la direction de Torgau. Ces funestes combats dérangèrent totalement les projets de l'Empereur qui ne pouvait plus songer à profiter des succès de la bataille de Dresde, et seulement s'occuper de défendre la rive droite de l'Elbe.

Dans une de ses excursions, arrivé vers le corps d'armée du maréchal Augereau, Napoléon y trouve trois régiments nouvellement arrivés qui avaient été organisés à Wurtzbourg, ils n'avaient pas encore reçus leurs aigles. L'Empereur ordonne qu'on procède à cette cérémonie militaire. Aussitôt les troupes se rangent sur les trois côtés d'un grand carré, la suite de Napoléon occupe le quatrième, l'Empereur s'avance au milieu, tous les officiers des régiments se groupent devant lui ; le prince de Neufchâtel, exerçant ici sa charge de vice-connétable, mit pied à terre. On tire les aigles des étuis qui les ont jusqu'à présent renfermés. Les bannières dont elles sont ornées déploient leurs couleurs, tous les tambours battent aux champs et le prince de Neufchâtel vient se placer au centre, chargé de ce faisceau. Alors l'Empereur, d'une main tenant les rênes de son cheval, et de l'autre montrant les aigles, parle en ces termes : " Soldats ! " que ces aigles soient désormais votre point de rallie-" ment. Jurez de mourir plutôt que de les aban-" donner, jurez de préférer la mort au déshonneur de " nos armes." Puis élevant la voix avec une nouvelle énergie : " Soldats, voilà l'ennemi ! Vous jurez de

Chap. XXXIII. — 1813.

" mourir plutôt que de souffrir que la France éprouve " un affront !" A ces mots, tous les officiers font brandir leurs épées et tout le corps d'armée, transporté d'enthousiasme, répète à grand cris : "Oui, nous le jurons ! Vive l'Empereur !" et chaque bataillon reçut son aigle.

Les paroles de l'Empereur produisaient sur les soldats l'effet d'une influence magique ; mais de toutes les scènes émouvantes de la guerre, celle de la remise des aigles faisait le plus d'impression.

Tandis que cette solennité militaire et nationale se passait, le corps auxiliaire Bavarois, fort de 31,200 hommes abandonnait le drapeau de la France et allait se ranger sous celui de l'Autriche.(1)

Napoléon n'ayant pu disperser les armées des coalisés, elles sortirent une seconde fois de la Bohème entrèrent en Saxe, et vinrent occuper les communications qu'il avait avec la Saale et Leipzig ; alors l'Empereur quitta les bords de l'Elbe et vint se placer en avant de Leipzig, ayant l'Elster à dos, cherchant une bataille générale, avec le projet de prendre l'offensive dans l'attaque, aussitôt que les armées ennemies se seraient assez rapprochées pour lui faciliter l'exécution de ses vues, qui exigeaient une grand rapidité de mouvements décisifs.

Le 16 octobre eut lieu la bataille de Vachau, quoique sanglante elle n'amena aucun résultat décisif. Ce fut là que Macdonald se disposant à enlever une hau-

(1) Traité de Ried, signé le 8 octobre entre l'Autriche et la Bavière, tenu secret jusqu'au 14 du même mois, jour où le manifeste du général de Wrède fit connaître l'adhésion de la Bavière à la coalition, dès le lendemain les troupes Bavaroises quittèrent le camp Français pour s'unir aux troupes Autrichiennes.

teur couverte d'anciennes fortifications, appelée la Redoute Suédoise ; arrivé sur ce point au milieu du feu, l'Empereur observe un régiment d'infanterie arrêté au pied de la position.

" Quel est ce régiment ?" demande l'Empereur.— " Sire, répond le géneral Charpentier, c'est le 22e léger. " —Le 22e léger, reprend l'Empereur, c'est impossible, le 22e léger ne resterait pas ainsi l'arme " au bras à se faire mitrailler." Electrisé par ce reproche indirect, ce régiment s'élance, et la redoute est enlevée.

En résumé Napoléon a vaincu à Vachau ; seulement sur la Partha le nombre a accablé la valeur, il a fallu céder la plaine aux Prussiens : rien n'est donc encore décidé, à la nuit les bivouacs des deux lignes se rallument à peu près dans les mêmes positions où le matin ils s'étaient éteints. La tente de l'Empereur a été dressée dans un carré profond qui se trouve un peu en arrière de la bergerie de Mensdorf ; c'est un étang desséché, autour duquel la Garde Impériale vient établir ses bivouacs ; l'Empereur passe la soirée à recueillir les différens rapports de la journée.

Le 17, le temps était sombre et pluvieux, chaque armée garda ses positions sans attaquer. Dans la nuit du 17 au 18 profitant de la lueur de la lune qui était venue éclairer la plaine, l'Empereur commença ses dispositions pour la bataille du 18 ; les masses de troupes ennemies employèrent une partie de la matinée à se former devant la position définitive des Français, elles attaquèrent avec furie sur tous les points, le choc fut terrible, la résistance fut opiniâtre, au milieu de la journée la bataille de Leipzig parais-

Chap. XXXIII. — 1813.

sait complètement gagnée du côté de Napoléon, lorsque l'armée saxonne, infanterie, cavalerie, artillerie et la cavalerie Wurtembergeoise s'ébranlèrent et marchèrent à l'ennemi comme s'ils avaient voulu l'attaquer, et faisant tout-à-coup volte-face, ces corps ouvrirent un feu violent d'artillerie et de mousqueterie contre les colonnes Françaises à côté desquelles ils combattaient quelques instants auparavant.

Cette nouvelle défection, très-inattendue, laissa un vide sur la ligne et produisit quelque désordre, l'Empereur fit de suite avancer les réserves de sa Garde, la promptitude des manœuvres remédia à tout, le champ de bataille resta en notre pouvoir.

Les alliés forts de plus de 300,000 hommes, n'ont pu rien gagner encore sur l'armée Française réduite à moins de 100,000 combattants, le canon ne gronde plus, on entend quelques coups de fusil seulement de loin en loin, la terre et le ciel sont éclairés par les feux innombrables qui s'allument de tous côtés. Napoléon se rapproche du feu de son bivouac. Assis sur un pliant, il dicte au major-général les ordres pour la nuit, quand les commandants de l'artillerie, Sorbier et Dulauloy se présentent ; ils viennent rendre compte de l'épuisement des munitions. On a tiré dans la journée 95,000 coups de canon, depuis cinq jours on en a tiré plus de 220,000. Les réserves sont vides, il n'y reste pas plus de 16,000 coups, c'est à peine de quoi entretenir le feu pendant deux heures. Le grand parc, séparé de l'armée par suite du mouvement de l'armée sur Leipzig, s'est retiré dans Torgau. On ne peut se réapprovisionner qu'à Magdebourg et à Erfurt, qui sont les dépôts les plus voisins.

Cet état de chose ne permet pas de rester plus longtemps sur le champ de bataille. L'Empereur se décide à la retraite, à 8 heures il quitte son bivouac pour descendre en ville, on remarque son logement à l'auberge des Armes de Prusse, sur le boulevard du Marché aux chevaux. Chap. XXXIII. — 1813.

Le mouvement de retraite ne pouvait s'opérer que lentement, on proposa à l'Empereur de mettre 6,000 hommes et 60 pièces de canon dans la ville de Leipzig, qui a des remparts, d'occuper cette ville comme tête de défilé et d'incendier ses vastes faubourgs, afin d'empêcher l'ennemi de s'y loger, et de donner jeu à notre artillerie placée sur les remparts. Quelque pénible que fut la défection saxonne par la manière dont elle s'était opérée, l'Empereur se refusa à détruire une des belles villes de l'Allemagne, à la livrer à tous les genres de désordre inséparables d'une telle défense, il aima mieux s'exposer à perdre quelques centaines de voitures que d'adopter ce moyen de représailles.

L'Empereur se rendit à Lindenau pour y attendre l'évacuation de Leipzig et voir les dernières troupes passer sur le pont de l'Elster entre Leipzig et Lindenau. Il avait ordonné au génie de pratiquer des fougasses sous ce pont afin de le faire sauter au dernier moment et de retarder ainsi la marche de l'ennemi. En l'absence du colonel du génie qui était allé auprès de l'Empereur, le sous-officier de sapeur qui tenait la mèche allumée pour faire sauter le pont, quand l'arrière garde aurait passé, vit arriver par les îles à sa gauche quelques tirailleurs russes, à la vue de leurs uniformes et entendant d'ailleurs de

Chap. XXXIII. — 1813. très-près la fusillade des Allemands, cet homme crut que toute l'armée était passée, que l'ennemi arrivait, il mit le feu aux poudres.(1) Une partie de l'armée était encore de l'autre côté avec un parc de 200 bouches à feu et de quelques centaines de voitures ; on comprend la confusion produite par cette catastrophe qui priva notre armée de 20,000 hommes et d'une grande quantité de matériel.

Napoléon ramena son armée à Erfurt où il la fit reposer deux jours,(2) elle arriva le 28 octobre à Schlutern, inquiétée seulement par les Cosaques. Le 29 étant sur la route d'Hanau il fut informé que l'armée Austro-Bavaroise commandée par le général de Wrède l'avait devancé et l'attendait proche cette ville pour lui barrer le passage, ce fut là que le général Sébastiani rouvrit à coup de sabre le réfuge de la France ; précédé de quelques centaines de tirailleurs, l'Empereur à la tête de peu de milliers d'hommes put franchir les ambuscades de la forêt ayant encore à combattre une armée quatre fois plus forte que les siens, étonnée de se voir assaillie par ceux qu'elle croyait tenir enveloppés.

" Ce fut là, racontait le général Sébastiani, une des journées utiles de ma vie ; mes 1500 cavaliers, lancés à propos, nettoyèrent la forêt, et avant que le gros de notre armée eût pu nous rejoindre, 50 pièces de canon, commandées par Drouot et 10,000

(1) Napoléon ne songeait à s'éloigner que quand toute l'arrière garde aurait passé ; n'ayant pris aucun repos depuis le bivouac de la veille, il tombait de fatigue, le bruit de l'explosion le réveilla.

(2) Les 23 et 24 octobre.

hommes d'infanterie, voilà tout, sous les yeux de l'Empereur, firent une large trouée à travers 60,000 hommes (Austro-Bavarois) rangés en bataille, les fendirent en deux et marchèrent droit sur Francfort, pendant que de Wrède, étourdi de ce rude début, remontait vers Aschaffenbourg d'où il était venu, croyant nous écraser. J'assurai bien vîte ce sanglant passage, que nous venions de conquérir, en y jettant par échelon ma cavalerie et j'attendis l'Empereur qui bivouaquait au bord de la forêt,(1) et que j'eus de joie dans nos malheurs de le recevoir le lendemain aux portes de Francfort, ne ramenant cette fois encore que les débris glorieux d'une magnifique armée."(2)

Napoléon arrive à Mayence le 2 novembre, pour la dernière fois il occupe l'ancienne résidence des Electeurs dont il avait fait un palais impérial. Il séjourne en cette ville le temps nécessaire pour donner les premiers soins à la réorganisation de l'armée, les intérêts les plus graves le rappelent à Paris, le 9 Novembre à 5 heures du soir il rentre à Saint-Cloud.

(1) Au milieu de la forêt de Hanau se promenant en long et en large sur le chemin, donnant des ordres et causant avec de Caulaincourt duc de Vicence, un obus tomba près d'eux, dans le fossé qui borde la route. Le duc de Vicence se place aussitôt entre Napoléon et le danger et la conversation continua comme si rien ne les menaçait. Autour d'eux on respirait à peine, heureusement l'obus, enfoncé dans la terre, n'a pas éclaté. (Fain, *Manuscrit de* 1813, Tome II, page 478. Paris, 1825, in-8°.)

(2) Villemain, Souvenirs contemporains, Tome I, page 377. Paris, 1854, in-8°.

CHAPITRE XXXIV.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

SÉJOUR À PARIS.

Du 9 *Novembre* 1813 *au* 25 *Janvier* 1814.

SOMMAIRE :

Allocution de l'Empereur à une députation du Sénat.—Mesures adoptées pour réorganiser l'armée.—Invasion des coalisés sur le territoire Français.—Convocation du Corps Législalif.—Discours de l'Empereur.—Sa Réponse à une députation du Sénat.—Agitation dans le Corps Législatif.—Dissolution du Corps Législatif.—Allocution de Napoléon aux députés du Corps Législatif.—Le Pape retourne à Rome.—Les princes Espagnols quittent Valençay et retournent en Espagne.—Adieux de l'Empereur aux officiers de la Garde nationale de Paris.—L'Empereur part pour l'armée.

Chap. XXXIV. — 1813.

A peine arrivé, les premiers mots de l'Empereur à une députation du Sénat, sont ceux-ci.(1) " Sénateurs, toute l'Europe marchait avec nous il y a un " an ; toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous ; " c'est que l'opinion du monde est faite par la France " ou par l'Angleterre. Nous aurions donc tout à " redouter, sans l'énergie et la puissance de la nation. " La postérité dira que, si de grandes et critiques " circonstances se sont présentées, elles n'étaient pas " au-dessus de la France et de moi." Allocution qui dépeint très-bien la situation du moment.

(1) Le 14 novembre.

Napoléon ne perd pas un instant, 300,000 hommes appartenant aux conscriptions de 1813 et 1814 sont appelés sous les drapeaux par un Sénatus-Consulte.(1) Pour faire face aux dépenses de la guerre, les caisses des ministères n'ont pas suffisamment d'argent ; sur-le-champ l'Empereur donne l'ordre de retirer de ses caisses privées dans les caveaux des Tuileries 30 millions, et de les verser dans le Trésor public.(2) Chap. XXXIV. — 1813.

Des conseils d'administration, des conseils de guerre, des conseils de finance, se succèdent d'heure en heure, et sont tous présidés par Napoléon ; il trouve les heures du jour trop courtes, mais il use de la ressource des nuits ; il consacre ses vieilles à lire les rapports de ses ministres qu'il n'a pas eu le temps d'écouter ; à signer ce qui n'a pu être expédié dans la journée, et à méditer ses plans.

Pour combattre Napoléon, les coalisés employèrent des moyens que les usages de la guerre réprouvent chez les nations civilisées. Ils posèrent en principe que pour ôter à l'Empereur ses défenseurs, les capitulations seraient violées ; ainsi au terme de la capitulation du 11 novembre passée avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ses troupes après avoir déposé leurs armes devaient rentrer en France par Strasbourg, elles furent faites prisonnières. Les capitulations de Dantzig, de Torgau, de Wittenberg, de Stettin, de Modlin, &c., furent également violées.

Le 1er décembre l'invasion de la France est décidée dans un grand conseil tenu à Francfort, cette décla-

1) Le 15 novembre.

(2) Lettre de Napoléon Ier au comte Daru, datée de Saint-Cloud 12 novembre.

Chap. XXXIV. — 1813.

ration est rendu publique, elle est rédigée dans un style inusité jusque-là dans la diplomatie, et annonce que les puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à la prépondérance que Napoléon exerce en Europe. Dire qu'on ne fait la guerre qu'à l'Empereur et pas à la France, c'était absurde, il ne fallait pas être beaucoup clairvoyant pour reconnaître qu'en cherchant à abattre Napoléon, on cherchait à amoindrir la France.

Après la violation des capitulations, vint la violation de la neutralité Suisse; les armées alliées traversèrent les villes de Bâle, Laufenbourg et Schaffouse(1) pour pénétrer sur le territoire Français, et effectuer leur jonction avec les corps prussiens qui franchissaient le Rhin.

Le Corps Législatif fut convoqué pour le 19 décembre. A cause de la gravité des circonstances, et afin de rehausser cette assemblée dans l'opinion publique, pour la première fois l'Empereur invita le Sénat et le Conseil d'Etat à assister à la séance d'ouverture, innovation heureuse, qui depuis n'a pas cessé d'être observée. Napoléon prononça un discours dans lequel on remarque le passage suivant :

" D'éclatantes victoires ont illustré les armes " Françaises dans cette campagne. Des défections " sans exemple ont rendu ces victoires inutiles. " Tout a tourné contre nous. La France même " serait en danger sans l'énergie et l'union des Fran- " çais.

" Dans ces grandes circonstances ma première " pensée a été de vous appeler près de moi. Mon

(1) Le 21 décembre.

“ cœur a besoin de la présence et de l'affection de “ mes sujets. Chap. XXXIV. — 1813.

“ Je n'ai jamais été séduit par la prospérité: l'ad-“ versité me trouverait au-dessus de ses atteintes.

“ J'ai plusieurs fois donné la paix aux nations “ lorsqu'elles avaient tout perdu. D'une part de “ mes conquêtes j'ai élevé des trônes pour des rois “ qui m'ont abandonné.

“ J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour “ la prospérité et le bonheur du monde! . . . . . . “ Monarque et père, je sens tout ce que la paix “ ajoute à la sécurité des trônes, et à celle des fa-“ milles. Des négociations ont été entamées avec “ les puissances coalisées. J'ai adhéré aux bases pré-“ liminaires qu'elles ont présentées. J'avais donc “ l'espoir qu'avant l'ouverture de cette session le con-“ grès de Manheim(1) serait réuni; mais de nou-“ veaux retards qui ne sont pas attribués à la France, “ ont différé ce moment, que presse le vœu du “ monde.”

Le Sénat délibéra et vota une adresse à l'Empereur, on y lisait : “ La paix est le vœu de la France et le besoin de l'humanité. Si l'ennemi persiste dans son refus, eh bien ! nous combattrons pour la patrie entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfans.” A la députation du Sénat qui présenta cette adresse, Napoléon répondit :(2)

“ Les sacrifices que comportent les bases prélimi-“ naires proposées par l'ennemi, et que j'ai acceptées,

(1) Ce congrès projeté qui devait se tenir à Manheim s'est réuni à Châtillon-sur-Seine le 5 février 1814.

(2) C'était le 30 décembre.

Chap. XXXIV — 1813.

"je les ferai sans regret; ma vie n'a qu'un but, le "bonheur des Français.

"Cependant le Béarn, l'Alsace, la Franche-Comté, "le Brabant sont entamés. Les cris de cette partie "de ma famille me déchirent l'âme! J'appelle les "Français au secours des Français. J'appelle les "Français de Paris, de la Bretagne, de la Normandie, "de la Champagne, de la Bourgogne et des autres dé-"partements au secours de leurs frères! Les "abandonnerons-nous dans leur malheur? Paix et "délivrance de notre territoire doit être notre cri de "ralliement. A l'aspect de tout ce peuple en armes, "l'étranger fuira ou signera la paix sur les bases "qu'il a lui-même proposées. Il n'est plus question "de recouvrir les conquêtes que nous avons faites."

Le Corps Législatif était agité par des meneurs d'un esprit hostile, la commission des cinq membres chargés de faire le rapport pour l'adresse, réclamait à la fois la paix, de nouveaux droits politiques pour la nation et ajoutait des doléances intempestives, enfin elle créait des embarras nouveaux au seul homme qui pouvait sauver la patrie des malheurs d'une invasion. L'Empereur, frappé de la tendance malveillante du rapport, en fit arrêter l'impression et convoqua de suite un conseil privé extraordinaire, le duc de Bassano y lut le rapport, après une longue discussion que l'Empereur résuma avec sa netteté ordinaire, tous les assistants convinrent que la permanence du Corps Législatif, ainsi disposé, ne pouvait être qu'un danger de plus; en conséquence Napoléon prononça sa dissolution.

"Ils me demandent la paix à grands cris, disait "l'Empereur au Conseil d'Etat, en parlant des

"députés, quand le seul moyen pour l'obtenir est de "me recommander la guerre."

Le dimanche suivant, qui se trouvait le 1er janvier, l'Empereur suivant l'usage reçut les autorités, quand l'archi-chancelier lui présenta les membres du Corps Législatif, il leur tint ce langage :

" Je vous ai appelé pour faire le bien, vous avez fait le mal. Vous avez parmi vous des gens dévoués à l'étranger. . . . . Les onze douzièmes parmi vous sont bons, les autres sont des factieux. Retournez dans vos départements, je suivrai de l'œil ceux qui ont de mauvaises intentions. Vous avez cherché à m'humilier ! Je suis un homme qu'on peut tuer, mais qu'on ne saurait déshonorer. Quel est celui d'entre vous qui pourrait supporter le fardeau du pouvoir ? Il écrasa l'Assemblée constituante, qui dictait des lois à un monarque faible. Vous avez cherché à me noircir aux yeux de la France, c'est un attentat. Qu'est-ce que le trône au reste ? Quatre morceaux de bois doré, recouverts de velours. Et moi aussi je suis sorti du peuple, et je sais les obligations que j'ai contractées. Ce n'est point au moment où les étrangers entrent en France, où les Cosaques sont prêts d'inonder nos plaines, qu'il fallait faire des remontrances. Je sais qu'il y a eu des abus, et jamais je n'ai souffert ceux que j'ai connus. Je vous avais indiqué un comité secret ; c'était là qu'il fallait présenter vos doléances. Vous me demandez des concessions que mes ennemis mêmes ne demanderaient pas. Ne sais-je pas combien il est facile de remuer une grande assemblée : l'un se met là, l'autre ici, et la délibération est conduite par des

agitateurs. Au lieu de nous réunir tous, vous nous avez désunis. Vous m'avez mis seul en face des étrangers, en disant que c'est à moi seul qu'ils font la guerre ; c'est une atrocité. Vous avez nommé votre commission extraordinaire ; celle des finances, celle de l'adresse, et vous avez choisi mes ennemis. J'attendais que vous seriez réunis d'intentions et d'efforts pour chasser l'ennemi ; vous l'avez appelé. J'aurais perdu deux batailles que cela n'eût pas fait plus de mal à la France. . . . . Retournez dans vos départements. Je ferai un jour imprimer le rapport de votre commission, et il sera jugé ce qu'il est. S'il paraît dans vos départements, je le ferai imprimer dans le *Moniteur* avec des notes. . . . . Les habitants de l'Alsace et de la Franche-Comté ont un meilleur esprit que vous, ils me demandent des armes."

La guerre avait empêché de continuer les négociations entamées avec le Pape au commencement de l'année 1813,(1) sa présence à Fontainebleau était un embarras ajouté à beaucoup d'autres ; il eût été fâcheux pour l'Empereur que Pie VII fut mis en liberté par les puissances coalisées, à ce sujet il s'occupa de prendre l'initiative en envoyant Mgr. de Beaumont, évêque de Plaisance, auprès du Saint-Père, muni de pleins pouvoirs et d'un projet de traité par lequel on lui rendait ses Etats. Le Saint-Père répondit que ce n'était ni le temps, ni le lieu pour parler des affaires de l'Eglise, et que ce ne serait qu'à Rome qu'il écouterait les propositions qu'on avait à lui communiquer, que d'ailleurs il ne pouvait se prêter à

(1) Voir page 157 de ce volume.

aucune négociation, parceque la restitution de ses Etats était un acte de justice et ne pouvait devenir l'objet d'un arrangement, et il ajouta : " Assurez l'Empereur que je ne suis pas son ennemi ; la religion ne me le permettrait pas. J'aime la France, et lorsque je serai à Rome, on verra que je ferai tout ce qui sera convenable." La solution tant désirée arriva, Napoléon signa(1) l'ordre de laisser Sa Sainteté retourner à Rome sans aucune condition.

L'armée Française qui était en Espagne avait éprouvé des revers successifs, elle fut obligée de se retirer proche des Pyrénées ; conformément à un décret de l'Empereur(2) le maréchal Soult en avait pris le commandement,(3) et le roi Joseph s'était retiré à son château de Mortefontaine, il y jouissait de la vie douce de famille. Lorsque la violation du territoire suisse eut ouvert la France à l'ennemi, il écrivit à l'Empereur(4) qu'il serait heureux de pouvoir lui être de quelque utilité, et qu'il était prêt à tout entreprendre pour lui prouver son dévouement.

L'Empereur lui répondit : " Voici en deux mots la " question, la France est envahie, l'Europe est toute " en armes contre nous, vous n'êtes plus roi " d'Espagne. Je ne veux pas l'Espagne pour moi, " ni n'en veux pas disposer, je ne veux plus me mêler " des affaires de ce pays que pour vivre en paix avec " lui et rendre mon armée disponible. Que voulez- " vous faire ? Voulez vous, comme prince Français, vous

(1) Le 22 janvier.
(2) Du 1er juillet 1813.
(3) Le 12 juillet 1813.
(4) Le 29 décembre 1813.

Chap. XXXIV. — 1814.

" ranger auprès du trône ? Vous avez mon amitié, " votre apanage, et serez mon sujet en votre qualité " de prince du sang. Il faut alors faire comme moi, " avouer votre rôle : m'écrire une lettre simple que " je puisse imprimer, recevoir toutes les autorités, et " vous montrer zélé pour moi et pour le roi de " Rome et ami de la Régence de l'Impératrice. Cela " ne vous est-il pas possible ? N'avez-vous pas assez " de bon jugement pour cela ? Il faut vous retirer à " 40 lieues de Paris, dans un château de province, " obscurément ; vous y vivrez tranquille, si je vis ; vous " y serez tué ou arrêté, si je meurs. Vous serez in- " utile à moi, à la famille, à vos filles, à la France, mais " vous ne me serez pas nuisible et vous ne me gênerez " pas. Choisissez promptement et prenez votre parti."

Cette lettre était rude, toutefois Joseph n'hésita point sur le parti qu'il avait à prendre, il accepta la position que son frère lui offrait, Napoléon lui rendit son affection toute entière,(1) et il le nomma Lieutenant-général de l'Empire, en même temps qu'il nommait pour la seconde fois Régente, l'Impératrice Marie-Louise.

Comme on vient de le voir l'Empereur jugeait nécessaire de reporter sur la frontière du Rhin, les forces engagées dans la péninsule contre les Anglo-Espagnols, ce qui mettrait à sa disposition une armée aguerrie ; appréciant l'avantage politique et militaire de cette mesure, pour l'exécuter, il fallait

(1) L'Empereur fit mettre à l'ordre du palais qu'il serait désormais annoncé sous le titre de *Roi Joseph* et son épouse sous celui de la *reine Julie*, avec les honneurs et de la manière usitée pour les princes Français (*Lettre de Napoléon Ier à Joseph, du* 10 *janvier* 1814.)

consentir à rétablir sur le trône d'Espagne le prince Ferdinand ; en conséquence il lui écrivit une lettre(1) par laquelle il lui exprimait qu'il ne pouvait qu'être sensible à la destruction d'une nation si voisine de ses Etats, et avec laquelle il avait tant d'intérêts maritimes communs, et que désirant ôter toute prétexte à l'influence Anglaise, et rétablir les liens d'amitié et de bon voisinage qui ont existé si long-temps entre les deux pays, il lui envoyait le comte de Laforêt pour conclure un traité d'alliance. Quoique tardive, cette détermination pouvait encore avoir un effet salutaire si elle eut été promptement exécutée ; mais on éprouva des lenteurs et des retards inexplicables, un traité fut signé le 11 décembre, 1813, par lequel Napoléon reconnaissait la royauté de Ferdinand et l'intégrité du territoire espagnol, tel qu'il existait avant la guerre, le prince Ferdinand s'engageait à éloigner immédiatement les troupes Anglaises du royaume d'Espagne, et à effectuer le prompt retour des garnisons Françaises. Ce traité devait être soumis à la Junte et ratifié par la Régence, or la Régence refusa la ratification, ce qui laissait les choses dans le même état, et prolongeait les incertitudes.(2)

Le 23 janvier l'Empereur, accompagné de l'Impératrice et du roi de Rome, reçut au palais des Tuileries le serment des officiers de l'Etat-major et des

(1) Le 12 novembre 1813.

(2) Pour faire cesser cette situation incertaine, Napoléon ordonna le 2 mars au duc de Bassano d'écrire au duc de Feltre, ministre de la guerre, qu'il jugeait convenable que les princes espagnols partissent sans délai pour le quartier-général du duc d'Albufera ; les princes espagnols quittèrent Valençay le 13 mars, ils arrivèrent le 22 à Figuières et le 24 mars on les laissa entrer libres dans leur royaume.

Chap. XXXIV. — 1814.

douze légions de la garde nationale, il leur dit : " Je " pars avec confiance, je vais combattre l'ennemi, et " je vous laisse ce que j'ai de plus cher, l'Impératrice " et mon fils." Ce fut une scène très-touchante.

Dans la nuit du 24 il brûle ses papiers les plus secrets, il embrasse sa femme et son fils(1). Le 25 à trois heures du matin il monte en voiture, et part pour aller se mettre à la tête de ses armées.

(1) Pour la dernière fois . . . ! Car il ne les revit jamais depuis ce jour.

CHAPITRE XXXV.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE DE FRANCE.

Du 25 *Janvier* 1814 *au* 2 *Avril* 1814.

SOMMAIRE :

Route suivie par l'Empereur.—Bataille de Brienne.—Napoléon manque d'être tué par un Cosaque.—Il donne à Gourgaud son épée d'Italie.—Souvenirs de l'Ecole militaire de Brienne.—Bataille de la Rothière.—Retraite sur Troyes.—Napoléon forme un nouveau plan d'attaque.—Combat de Champ-Aubert.—Bataille de Montmirail.—Combat de Château-Thierry.—Combat de Vauchamp.—Combat de Mormans.—Bataille de Montereau.—Eloge funèbre du général Château.—Allocution à une cohorte des gardes nationales de l'Ouest.—Combat de Méry-sur-Seine.—Combat de Craonnelles.—Bataille de Craonne.—Bataille de Reims.—Combat de Reims.—Ouvertures du Congrès de Châtillon.—Napoléon désire la paix.—Les alliés s'en soucient peu.—Traité de Chaumont.—Le prince Autrichien de Lichtenstein vient au camp de Napoléon demander un armistice.—Entretien de Napoléon avec le baron de Saint-Aignan.—Conférences de Lusigny pour négocier un armistice.—Rupture de ces conférences.—Suite du protocole du congrès de Châtillon.—Clôture des séances de ce congrès.—Nouveau plan d'opérations stratégiques de l'Empereur.—Un obus éclate aux pieds de Napoléon.—Il arrive à Saint-Dizier et à Doulevent.—Lettre interceptée de l'Empereur à l'Impératrice Régente.—Combat de La Fère Champenoise.—Emissaire de M. de La Valette.—Napoléon revient vers Paris.—Il va à Fontainebleau.

L'Empereur poursuit son voyage, le 25 janvier il déjeûne à Château-Thierry, à minuit il était à Châ- Chap. XXXV. — 1814.

Chap. XXXV. — 1814. lons-sur-Marne. L'approche de l'ennemi avait jeté sur la route une espèce de stupeur, que le passage de Napoléon a suspendu tout-à-coup, c'est l'effet ordinaire de sa présence. Le 27, au point du jour, nos troupes rencontrent entre Vitry et Saint-Dizier, la tête des colonnes de l'armée de Blücher, qu'on désignait sous le nom d'armée de Silésie. L'Empereur fait attaquer Saint-Dizier, à 8 heures du matin il entre dans cette ville avec l'avant-garde.

Le 29 janvier il débouche de grand matin sur Brienne, où Blücher occupait fortement la colline sur laquelle la ville est bâtie, ses troupes d'élite étaient rangées sur les belles terrasses du château qui domine la ville. Les Russes, commandés par le général Alsufief, étaient chargés de défendre les rues basses de Brienne, c'est là qu'eut lieu la bataille de ce nom, après une lutte acharnée, Blücher fut obligé de se retirer, l'Empereur dirigea lui-même une colonne sur la route de Bar-sur-Aube où l'ennemi battait en retraite, il ne s'était pas attendu à une attaque aussi brusque, car les contre-marches de Napoléon l'avait fort embarassé.

Le soir, tandis que l'armée Française établissait ses bivouacs dans la plaine qui est entre Brienne et les bois de Maizières, Napoléon après avoir donné ses derniers ordres retournait à son quartier-général, il précédait ses aides-de-camp de quelques pas, écoutant le colonel Gourgaud, qui lui rendait compte d'une manœuvre, les généraux de sa maison suivaient, enveloppés dans leurs manteaux, le temps était très-noir, et, dans la confusion de ce campement de nuit, on ne pouvait guère se reconnaître que

de loin en loin, à la lueur de quelques feux. Dans ce moment un groupe de Cosaques, attiré par l'appas du butin se glisse à travers les ombres du camp et s'élance sur le cavalier qui marche en tête qui était l'Empereur, le général Corbineau et Gourgaud s'élancent à la traverse, et font à Napoléon un rempart de leur corps, Gourgaud d'un coup de pistolet tue le Cosaque dont la lance allait frapper l'Empereur en pleine poitrine,(1) l'escorte accourt et sabre plusieurs Cosaques, les autres disparaissent en sautant les fossés qui bordent la route.

Ce fait ne fut pas mentionné dans le bulletin de la bataille de Brienne(2) sur l'insistance du prince de Neufchâtel, afin de ne pas effrayer l'Impératrice, et de ne pas faire connaître combien Napoléon s'exposait, et l'excès des périls qui menaçait l'Empire.(3).

Le 31 janvier le prince Schwartzenberg et le maréchal Blücher font avancer leurs armées réunies, et viennent présenter la bataille dans la plaine qui est

(1) Pour récompenser Gourgaud de ce trait hardi, Napoléon lui donna son épée d'Italie, ne la lui voyant point à Sainte-Hélène il lui dit: "Qu'en avez-vous fait, je ne vous la vois plus?"— "Sire, répondit Gourgaud, je la conserve comme une précieuse relique, je l'ai confiée à ma bonne mère en quittant Paris."

(2) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Tome II, pages 19 et 247, Paris, 1847, in-8o.—Fain, Manuscrit de 1814, pages 30 et 31, Paris 1823, in-8o.

(3) Le lendemain du combat de Brienne, pendant son déjeûner auquel était admis le prince de Neufchâtel, l'Empereur rappela ses souvenirs de l'Ecole militaire de Brienne, il parla de plusieurs de ses condisciples et du commencement de sa vie simple et sans éclat, puis il termina par ces mots mélangés d'amertume et d'effusion: "A cette époque, j'étais bien éloigné de penser qu'un "jour je défendrais cette même ville contre des Russes et des "Prussiens!" un long silence succéda à ces paroles. (Mémoires de Bausset, page 121. Bruxelles, 1827. in-12.)

Chap. XXXV. — 1814.

entre Bar-sur-Aube et Brienne. Il ne dépend guère de nous de la refuser ; le pont de Lesmont, qui doit être notre principal moyen de retraite est rompu ; il a été coupé pour arrêter Blücher lorsqu'il marchait sur Troyes ; cet obstacle nous arrête à notre tour dans les manœuvres que nous voudrions faire pour repasser l'Aube. Les pontonniers demandent encore 24 heures pour achever de le rétablir ; nos sapeurs redoublent d'activité : mais en attendant, il faut se préparer à recevoir l'ennemi. Le reste de la journée se passe de part et d'autre en dispositions ; nos 50,000 hommes vont en avoir au moins 100,000 à combattre.

La bataille de la Rothière se donne le 1er février, nos troupes sont pour la plupart de nouvelles levées, conduites par des vétérans, mais partout elles soutiennent le combat avec intrépidité. C'est au centre qu'on est le plus acharné, Napoléon y commande, les souverains alliés y sont aussi. La nuit seule met fin à l'action, et retrouve notre armée à peu près dans les mêmes positions qu'elle occupait le matin ; mais nous n'avons pu enlever la victoire ; l'ennemi a une supériorité marquée ; plus d'audace le rendrait entièrement maître du champ de bataille. A 8 heures du soir, l'Empereur ordonne la retraite sur Troyes par le pont de Lesmont, dont la réparation est à peine terminée, l'armée Française effectue ce mouvement à la faveur de l'obscurité.

Après avoir repassé l'Aube, l'armée Française se retire sur Troyes et entre dans cette ville ; Napoléon va se loger au centre de cette cité dans la maison d'un négociant, il y trouve quelques moments de tran-

quillité dont il profite pour lire ses courriers, et pour donner un peu de repos à ses soldats, puis il marche sur Nogent où il arrive le 7 février. Chap. XXXV. — 1814.

A la suite de la bataille de Brienne, l'armée prussienne se sépara de l'armée autrichienne, Blücher descendait la Marne, tandis que Schwartzenberg descendait la Seine, l'un et l'autre se dirigeant sur Paris. Alors l'Empereur médite une manœuvre de la plus incroyable audace, il donne l'ordre à Victor et à Oudinot de contenir les Autrichiens, à Alix de tenir à Sens; à Pajol et à Montbrun de défendre Fontainebleau, puis avec sa Garde et 17 à 18,000 hommes de Marmont, Ney et Mortier, il se hâte de gagner Sézanne, où il arrive le 9 février; il trouve les corps de l'armée de Silésie en marche et séparés, son plan est de les attaquer, et de les écraser successivement.

Le 10 février Napoléon livre le combat de Champ-Aubert, où il bat les colonnes du général Alsufief; maître de Champ-Aubert l'Empereur s'y loge dans une chaumière qui est sur la route au coin de la grande rue du village, c'est là qu'on lui amène les généraux ennemis qui viennent d'être pris. Le 11, au matin, la bataille de Montmirail s'engage, l'affaire est très-vive à ce point que le grand-maréchal Bertrand prit le commandement d'un bataillon de la vieille Garde, en même temps que le maréchal Lefèbvre en conduisait un autre, ce qui fit dire à l'Empereur : "C'est la "première fois sur le champ de bataille que l'on a vu "des maréchaux de France charger à la tête d'un "bataillon."(1) Les Russes et les Prussiens mis en

(1) Le général Paulin, Notice biographique sur le comte Bertrand, page 26, Paris 1847, in-8°.

Chap. XXXV. — 1814. déroute se retirèrent à travers champs sur Château-Thierry. Le 12 février, nouveau combat à Château-Thierry, les Français coupent à l'ennemi la retraite sur laquelle il comptait par la route de Châlons.

Le 13, au matin, l'Empereur descend à Château-Thierry à l'hôtel de la poste, sept Prussiens s'étaient cachés dans cette maison; on en trouve six; le septième, blotti dans un grenier à linge, n'a été découvert que trois jours après le départ du quartier impérial.

Enfin le 14 février le combat de Vauchamps vient compléter cette série heureuse d'opérations militaires contre l'armée de Blücher. Mais pendant ce temps, le prince de Schwartzenberg qui n'avait été qu'observé et point inquiété, avait mis le temps à profit; après avoir forcé les ponts de Nogent, Bray et Montereau, il avançait sur Nangis, il était urgent de s'opposer à sa marche; l'Empereur tourna de ce côté et arriva à Meaux le 15 février, le lendemain on rencontre l'ennemi devant Guignes, le quartier impérial passe la nuit dans ce village, toutes les troupes qui le suivent défilent jusqu'au jour, et au même moment les dragons du général Treillard, tirés de l'armée d'Espagne, se présentent par la route de Paris; ce renfort de cavalerie ne pouvait arriver plus à propos.

Toute l'armée quitte Guignes et se porte en avant, par la vigueur du choc l'ennemi apprend que Napoléon est là; tout cède à l'impulsion que donne sa présence; l'infanterie du général Gérard, l'artillerie du général Drouot, la cavalerie arrivée d'Espagne, tous rivalisent d'ardeur, les colonnes russo-prussiennes

sont culbutées et leur déroute couvre les chemins de morts et de blessés depuis Mormans jusqu'à Provins. Le 17 février l'Empereur couche au château de Nangis, le 18 il s'agit de disputer Montereau à l'ennemi, qui s'y est établi pendant la nuit.

Après plusieurs tentatives pour s'emparer de Montereau, l'Empereur arrive pour décider la victoire. On enlève les hauteurs de Surville, qui dominent le confluent de la Seine et de l'Yonne; on y place une batterie de l'artillerie de la Garde qui foudroie les Wurtembergeois dans Montereau. L'Empereur pointe lui-même les pièces, commande lui-même les décharges, l'ennemi fait de vains efforts pour démonter nos batteries, ses boulets sifflent sur le plateau de Surville comme les vents déchaînés; tandis que le soldat murmure de ce que Napoléon cédant à l'attrait de son ancien métier, reste ainsi exposé aux coups de l'ennemi; c'est dans cette circonstance qu'il leur dit gaiement ce mot que tous les canonniers de l'armée ont rétenu: " Allez, mes amis, ne craignez rien; " le boulet qui me tuera n'est pas encore fondu."

Le feu de nos pièces redouble, et pas une des vîtres du petit château de Surville ne résiste à la commotion. Protégé par cette redoutable artillerie, le général Pajol enlève le pont par une charge de cavalerie tellement vive, que l'ennemi n'a pas le temps de faire sauter une arche. Les Wurtembergeois appelent en vain les Autrichiens à leur secours: entassés dans Montereau ils y sont écharpés. Ce combat est un des plus brillants de la campagne.

Napoléon avait pour les braves des phrases qui les portent à l'immortalité, une perte qui l'a sensible-

Chap. XXXV. — 1814.

ment affecté est celle du général Château, gendre du maréchal Victor (duc de Bellune). " Ce jeune officier, " dit-il, qui donnait les plus grandes espérances, a " été blessé mortellement sur le pont de Montereau, " où il était avec les tirailleurs. S'il meurt, et le " rapport des chirurgiens donne peu d'espoir, il " mourra du moins accompagné des regrets de toute " l'armée, mort digne d'envie et bien préférable à " l'existence pour tout militaire qui ne la conserverait " qu'en survivant à sa réputation, et en étouffant les " sentiments que doivent lui inspirer dans ces grandes " circonstances la défense de la patrie, et l'honneur " du nom Français !"(1)

Dans sa marche, l'Empereur rencontra un corps de gardes nationales composé d'Angevins, de Poitevins et de Bretons qui avaient quittés leurs chaumières pour venir défendre le territoire national, beaucoup d'entre eux portaient encore leurs habits de paysans, et n'avaient d'autres armes que leurs fusils de chasse ; néanmoins Napoléon, avec son coup-d'œil rapide, reconnut en eux des soldats courageux, il les a passé en revue : " Montrez, leur a-t-il dit, de quoi sont " capables les hommes de l'Ouest, ils furent de tout " temps les fidèles défenseurs de leur pays, et les " plus fermes appuis de la monarchie."(2)

Après avoir soutenu un combat acharné à Méry-sur-Seine contre l'armée de Silésie, le quartier impérial se fixa au hameau de Châtres, l'Empereur y passa la nuit du 22 au 23 février ; le 24, l'Empereur

(1) Bulletin officiel adressé à l'Impératrice régente le 19 février.

(2) Cette cohorte combattit vaillamment et se couvrit de gloire à La-Fère-Champenoise le 25 mars.

rentra dans Troyes ; le 27, il arrive vers midi à Arcis-sur-Aube, s'y arrête quelques heures dans le château de M. de La Briffe, son chambellan, pour donner le temps aux troupes de défiler, et de passer l'Aube. En sortant du pont d'Arcis, l'armée prend à gauche et suit la route de traverse qui conduit à Sézanne ; le soir on bivouaque sur les confins des départements de l'Aube et de la Marne, Napoléon passe la nuit dans le presbytère du curé, qui se composait d'une seule chambre et d'un fournil. Chap. XXXV. — 1814.

Le 2 mars, l'Empereur est à La Ferté-sous-Jouarre, le pont était coupé, il le fait rétablir, et il continue à poursuivre les Prussiens, les rejette sur Soissons, mais malheureusement cette ville vient de capituler, elle sert de réfuge à l'ennemi ; alors l'Empereur se place entre Reims et le maréchal Blücher en pleine retraite sur Craonne ; Napoléon franchit la rivière l'Aisne, livre le 6 mars le combat de Craonnelles, le 7 la bataille de Craonne, les 9 et 10 celle de Laon, revient le 13 sur Reims qui avait été occupé par les Russes, et s'en empare de nouveau.

Au milieu de succès variés, de victoires qui n'amenaient aucun résultat décisif, de brillants faits d'armes accomplis par l'Empereur pendant une campagne que tous les hommes de guerre s'accordent à regarder comme l'une des plus belles, des plus savantes et des plus glorieuses de la carrière de Napoléon (malgré les tristes suites qu'elle a eue pour lui), un congrès a été ouvert à Châtillon-sur-Seine, la première séance avec tenue de protocole a eu lieu le 5 février, les plénipotentiaires qui y assistent sont.

Pour la France, le duc de Vicence.

Chap. XXXV. — 1814.

Pour l'Autriche, le comte de Stadion.

Pour la Russie, le comte de Razoumowski.

Pour la Grande-Bretagne, lord Aberdeen, lord Cathcart.

Pour la Prusse, le baron de Humboldt.

Napoléon désirait la paix, mais il ne voulait pas souscrire à des conditions qui auraient été une tache à l'honneur national, il aurait mieux aimé se trancher la main ; la preuve qu'il souhaitait la paix, c'est qu'immédiatement après la bataille de Brienne, au moment même où les conférences allaient s'ouvrir, il écrivit de Troyes au duc de Vicence qu'il lui donnait tous les pouvoirs, toute l'autorité nécessaire, carte blanche enfin, pour conclure la paix, afin d'arrêter les progrès de l'invasion, si funestes pour nos provinces, de sauver la capitale et d'éviter une grande bataille dont la perte pouvait troubler les espérances de la nation. Il n'a révoqué ces pleins-pouvoirs absolus, ce blanc-seing que quinze jours après ; ainsi pendant deux semaines, si les alliés eussent voulu la paix,(1) elle aurait été conclue et signée à Châtilllon, sans que le plénipotentiaire Français eut été dans le cas de prendre de nouveau les ordres de Napoléon, qui n'aurait pas été assez fort contre la situation des choses et contre l'opinion pour refuser de ratifier un traité signé.(2)

(1) La preuve que les alliés se souciaient peu de la paix, c'est que le 1er mars (tandis que les conférences avaient lieu à Châtillon) ils ont conclu entre eux à Chaumont un nouveau traité d'alliance, ayant pour objet d'assurer la continuité de la guerre et l'ordre de choses qui serait le résultat de leurs efforts, ce traité se compose de 16 articles patents et de 8 articles secrets.

(2) Mémoires dictés par Napoléon à Montholon (Mélanges historiques) Tome II, pages 310 et 311. Londres, 1823, in-8o.

Pendant l'alternative des combats et des négociations de Châtillon, les belligérants furent sur le point de conclure un armistice, car aucune des péripéties de la guerre et des tentatives de la diplomatie ne firent défaut dans cette courte campagne. Napoléon avait passé la nuit du 22 au 23 février au hameau de Châtres, dans la chaumière d'un charron ; le 23 au matin, le prince Lichtenstein se présenta aux avant-postes Français de la part du prince Schwartzenberg dont il était l'aide-de-camp ; l'Empereur le reçoit entre les quatre murs de la cabane du charron, dans son entretien le prince Autrichien ne dissimule pas combien les plans des alliés viennent d'être dérangés, il fait les protestations les plus pacifiques et il les appuye par la demande d'un armistice ; Napoléon lui répond qu'il compte coucher à Troyes le soir même, et il le congédie en lui promettant d'envoyer dès le lendemain un général Français aux avant-postes pour entrer en pourparlers.

Le baron de Saint-Aignan arrive de Paris, il succède à la conversation que l'on vient d'entendre. Il se trouvait chargé par plusieurs hauts personnages de présenter à l'Empereur le tableau vrai des angoisses que la capitale éprouve, on y redoute de nouveaux revers, on y redoute également de nouveaux succès ; en un mot on craint que dans l'un ou l'autre cas l'Empereur ne se confie trop fortement à son épée, et ce qu'on désirerait surtout c'est qu'il facilitât un arrangement par des concessions, et que dans la situation actuelle des choses il y a nécessité de tout sacrifier à la conclusion de la paix. " Sire, dit en terminant M. de Saint-Aignan, la paix sera assez bonne, si elle elle est assez prompte."—" Elle arrivera assez tôt si

Chap. XXXV. — 1814.

“ elle est honteuse !” répliqua l’Empereur, puis il remonta à cheval et prit la route de Troyes.

Un autre aide-de-camp du prince de Schwarzenberg arrive de Bar-sur-Aube où le quartier-général des alliés s’était retiré, il vient proposer le village de Lusigny, près Vandœuvres pour la réunion des généraux qui sont désignés pour négocier l’armistice. Napoléon choisit le général Flahaut son aide-de-camp, il s’occupe aussitôt de le faire partir, dicte ses instructions et les lui remet à la suite d’un long entretien.

L’Empereur voyait dans un armistice un acheminement vers la paix, mais les puissances alliées n’avaient en vue qu’une simple suspension d’armes. Le général Flahaut avait ordre de demander que la ligne de démarcation entre les armées Françaises et alliées s’étendit depuis Anvers jusqu’à Lyon, cette ligne devait placer les forces de la France sur un seul front depuis l’Escaut jusqu’aux Alpes. Les commissaires russes et prussiens affectaient de ne point reconnaître les progrès des derniers combats, trouvant que c’était trop accorder pour quelques délais dont l’armée Autrichienne avait besoin afin de laisser reposer ses colonnes ; les commissaires des puissances alliées déclarèrent être dans la nécessité d’obtenir de nouvelles instructions, le temps s’écoula pour les attendre, l’Autriche n’ayant alors plus besoin d’armistice, elle cessa de favoriser cette négociation devenue inutile à ses intérêts, les commissaires de Lusigny se séparèrent (1) et il ne fut plus question d’armistice.

Vers la fin de février, Napoléon avait reçu le projet

(1) Le 8 mars le général Flahaut de retour de Lusigny, rejoignit l’Empereur à Chavignon, petit village situé à peu près à égale distance de Soissons et de Laon.

du traité préliminaire remis par les alliés à Châtillon. Abandonner tout ce qu'il avait conquis étant Empereur, il croyait avoir le droit d'en faire le sacrifice. Abandonner ce que la France Républicaine avait conquis, il ne se croyait pas le droit de le faire ; il l'aurait fait cependant, car le salut de la patrie impose des devoirs qui passent avant tout, si un traité de paix définitif eût été le résultat immédiat de tant et de si douloureux sacrifices ; mais ce n'était pas un traité définitif qu'on lui proposait, c'étaient des préliminaires de paix, c'était un armistice les armes à la main, ou plutôt c'était un armistice par lequel la France aurait mis bas les armes, tandis que ses ennemis auraient occupé les parties de son territoire qu'ils avaient envahis, et les forteresses d'Huningue, Béfort, Besançon, dont ils exigeaient la remise.

Chap. XXXV. — 1814.

Un tel traité n'était autre chose aux yeux de Napoléon qu'une capitulation déshonorante. Il écrivit à son plénipotentiaire : " Pourquoi les alliés ne demandent-" ils pas que nous leur remettions nos fusils et nos " canons ? Venez les prendre, serait la seule réponse " à faire à de telles propositions de paix. Les Romains " à la fin de la troisième guerre punique avaient " d'abord exigé que les Carthaginois remissent leurs " vaisseaux et détruisissent leurs machines de guerre ; " Carthage obéit, et bientôt le sénat romain ordonna " qu'elle fut abandonnée par ses habitants, parceque " il lui avait plu de décider qu'elle devait être réduite " en cendre."

Napoléon, que les mouvements stratégiques de son armée tenaient éloigné de Châtillon, ne connut que tardivement l'ultimatum des alliés, il envoya de Reims quelque jours après la bataille de Craonne de nou-

veaux pouvoirs à son plénipotentiaire pour terminer avec cette seule restriction qu'il ne signerait aucun traité dont l'évacuation du territoire et le renvoi des prisonniers, faits de part et d'autre, ne seraient pas le résultat immédiat. Son courier rencontra le duc de Vicence à quelques lieues de Châtillon. Les puissances alliées avaient fixé, comme à Prague, un terme fatal pour la durée des négociations, elles étaient rompues.(1)

Les ressources de la diplomatie étaient épuisées, le sort des armes allait fixer les destinées de la France. Placé entre l'armée Prussienne et l'armée Austro-Russe, dont chacune est assez forte pour accabler sa dernière armée, Napoléon apprécie qu'il n'y a plus d'avantage pour lui à se heurter tour-à-tour contre Schwartzenberg ou contre Blücher, il ne veut pas non plus s'exposer au hasard d'une grande bataille entre Paris et les armées alliées. Manœuvrer sur leur base d'opérations lui semble le seul parti que comporte la situation présente. Il se propose de se porter au milieu de ses places fortes de la Lorraine et de l'Alsace, d'en rallier les garnisons qui sont nombreuses et au-delà du contingent nécessaire pour les défendre, et opérer ainsi une diversion, voir une partie

(1) Le duc de Vicence avait présenté un contre-projet de traité *définitif*, au projet de traité *provisoire* communiqué par les plénipotentiaires des Cours alliées, ils refusèrent constamment d'entrer en discussion avec le plénipotentiaire Français, tant sur leur propre projet que sur le contre-projet qui leur avait été remis, et dans une dernière séance tenue le 19 mars, les plénipotentiaires des puissances coalisées déclarèrent que leurs pouvoirs étaient éteints et qu'ils avaient ordre de retourner aux quartiers-généraux de leurs souverains, telle fut la clôture des conférences de Châtillon.

des ennemis tenu en échec sous les murs de Paris, et le reste détaché pour tenir tête à son armée opérant des marches et des contre-marches. L'Empereur était fondé à croire à cette époque que Paris était en mesure de résister assez longtemps pour que dans toute hypothèse il put arriver à temps au secours de la capitale, qui pouvait être menacée sans être obligée de capituler ; car on était loin de supposer de nouveaux désastres, et que le maréchal Augereau, qui commandait l'armée du Rhône resterait dans l'inaction au lieu d'exécuter les ordres qui lui avaient été transmis, lesquels devaient concorder avec les opérations stratégiques de l'Empereur.

Le 20 mars l'armée de l'Empereur était en marche pour remonter l'Aube, elle arrive de bonne heure à la hauteur d'Arcis. On ne devait pas s'y arrêter ; mais on aperçut sur la route de Troyes quelques troupes ennemies, des détachements vont les reconnaître ; ils trouvent de la résistance, l'avant-garde s'engage, le canon gronde, Napoléon accourt, il appelle successivement touts ses régiments ; les forces de l'ennemi s'accroissent aussi, mais dans une proportion bien plus forte, et bientôt l'Empereur, qui a eu l'espoir de tomber sur un corps isolé, reconnaît que c'est l'armée de Schwartzenberg toute entière qu'il a devant lui. Enveloppé dans le tourbillon des charges de cavalerie, Napoléon ne se dégage qu'en mettant l'épée à la main, à diverses reprises il combat à la tête de son escorte ; un obus tombe à ses pieds, il attend l'explosion, et bientôt disparait dans un nuage de poussière et de fumée, on le croit perdu, il se relève ayant perdu son chapeau et son cheval tué sous lui,

Chap. XXXV. — 1814. sur-le-champ il monte sur un autre cheval et il continue à commander.

L'armée Française dans cette position se trouvait trop peu nombreuse pour lutter corps à corps contre les masses de l'ennemi, n'ayant pu lui barrer le passage de l'Aube, Napoléon ne pouvait lui disputer le terrain, il opéra sa retraite par les chemins de traverse qui conduisent du côté de Vitry-le-Français et de la Lorraine.

Le 23 mars, l'Empereur avec sa Garde arrive à Saint-Dizier, le 24 à Doulevent. Les transports de joie des habitants, leur empressement à courir aux armes pour seconder l'armée libératrice justifient déjà cette manœuvre hardie ; la ligne de retraite des armées alliés était déjà envahie par notre cavalerie légère qui entrait à Bar-sur-Aube et à Chaumont ; dans le camp des coalisés il était déjà question d'évacuer les gros bagages et le grand parc sur Béford.

L'Empereur avait coutume d'écrire souvent à l'Impératrice-Régente ; depuis que les communications étaient devenues difficiles, il se servait d'un chiffre. En commençant son nouveau mouvement, il voulut la rassurer sur les résultats dont il pourrait être suivi, il lui adressa une missive pour l'en prévenir, et lui dire en même temps de ne point s'étonner si elle restait quelques jours sans recevoir de ses nouvelles. Le malheur voulut que cette lettre, au lieu d'être en chiffre, ne le fût pas, et par une fatalité encore plus grande, le courrier qui en était porteur, croyant que les troupes Françaises occupaient toujours Meaux, se dirigea sur cette ville, où il tomba avec ses dépêches entre les mains des alliés.

Chap. XXXV. — 1814.

Le même jour, le maréchal Blücher envoya un parlementaire aux avant-postes avec une lettre pour l'Impératrice, à laquelle il envoyait celle de l'Empereur, qui avait été décachetée; cette lettre si importante qui contenait le nouveau plan d'opération que Napoléon allait effectuer, avait été lue, elle finissait par cette phrase laconique : " Cette manœuvre me sauve ou me perd. "

Evidemment la connaissance anticipée de cette manœuvre, par l'ennemi, lui indiquait ce qu'il devait faire pour triompher; les coalisés n'hésitèrent plus, l'armée russo-autrichienne effectua sa jonction avec l'armée prussienne, et, le 24 mars au matin, dans un conseil privé tenu à Sommepuis, présidé par l'Empereur Alexandre, la marche des armées étrangères sur Paris fut décidée. Les maréchaux Mortier et Marmont devaient naturellement retarder le mouvement en avant des armées alliées et leur créer des obstacles; mais malheureusement ils n'avaient reçu aucun des officiers que l'état-major leur avait envoyé, persuadés que Napoléon opérait sa retraite sur eux, ils avaient cru devoir se porter en avant pour le joindre. A Château-Thierry, s'étant hasardés à marcher sur La-Fère-Champenoise(1), ils étaient venus donner tête baissé sur la masse des forces alliées, aussi ils subirent un grand échec qui nous coûta 9,000 hommes tués ou blessés et la perte de plus de 60 bouches à feu; cela privait l'Empereur d'un renfort de 25,000 hommes sur lequel il comptait pour exécuter son plan d'opération.

Après le malheureux combat de La-Fère-Champe-

(1) Le 25 mars.

Chap. XXXV. — 1814.

noise, les maréchaux Mortier et Marmont n'avaient plus pensé qu'à se retirer en toute hâte sur Paris; mais à peine étaient-ils parvenus à La-Ferté-Gaucher, que les corps prussiens, arrivant par les routes de Reims et de Soissons, étaient tombés sur eux. Dans cette situation, toute autre troupe aurait succombé; les restes de l'armée Française avaient forcé le passage. Le 28 mars au matin, l'ennemi suivant leurs pas, était arrivé à Meaux; le lendemain, à neuf heures du matin, l'Impératrice-Régente Marie-Louise et le roi de Rome quittaient Paris et prenaient la route de Blois avec les membres du Conseil de Régence, à l'exception de Joseph Napoléon qui resta.(1)

Pendant que les événements se précipitaient auprès de Paris, le 28 mars, dans l'après-midi, un émissaire de M. de La Vallette remit à l'Empereur un petit papier contenant peu de mots, où il était dit que la présence de Napoléon était nécessaire s'il veut empêcher que sa capitale ne soit pas livrée à l'ennemi, il n'y a pas un moment à perdre.

Aussitôt l'Empereur donne les ordres du retour sur Paris, le 29 mars il quitte Doulevent, se dirige sur la route de Troyes qui était libre, il prescrit au général Dejean, son aide-de-camp, de partir à franc étrier pour aller annoncer son retour aux Parisiens. Par précaution, il croit devoir marcher militairement jusqu'à Villeneuve-sur-Vannes, n'ayant plus de doute alors sur la sûreté du chemin, il monte dans une carriole de poste. Vers 10 heures du soir il n'est plus qu'à cinq lieues de Paris; il relayait à Fromenteau, lorsqu'il apprend que la capitulation de Paris

(1) Jusqu'au moment de l'entrée des alliés dans la capitale.

est signée, et que l'ennemi doit y entrer le lendemain au matin. Chap. XXXV. — 1814.

Quelques troupes qui évacuent la capitale sont déjà arrivées dans ce village, plusieurs généraux se pressent autour de sa voiture, et bientôt les plus affligeants détails mettent l'Empereur au courant des événements qui ont accéléré cette catastrophe.

Après avoir reçu tous ces renseignements, l'Empereur fait rebrousser chemin à sa voiture, et se fait conduire à Fontainebleau, où il arrive le 31 mars à 6 heures du matin; il ne prend dans le château qu'un logement militaire; les grands appartements restent fermés, Napoléon s'établit dans son petit appartement situé au premier étage, le long de la galerie de François Ier.

Dans la soirée, et dans la matinée du lendemain, on voit arriver, par la route de Sens, la tête des colonnes que l'Empereur ramène de la Champagne, et par la route d'Essonne l'avant-garde des troupes qui sortent de Paris, ces débris se groupent autour de Fontainebleau. A mesure que les troupes défilent, on leur fait prendre position derrière la rivière d'Essonne. Le duc de Raguse place son quartier-général à Essonne, le duc de Trévise établit le sien à Menecy.

CHAPITRE XXXVI.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

PREMIÈRE ABDICATION.—ADIEUX DE FONTAINEBLEAU.

Du 2 *Avril* 1814 *au* 4 *Mai* 1814.

SOMMAIRE :

Le Sénat prononce la déchéance de l'Empereur Napoléon.—Défection du duc de Raguse.—Ordre du jour de l'Empereur à l'armée.—Abdication conditionnelle de Napoléon.—Difficultés nouvelles qu'éprouvent les plénipotentiaires de l'Empereur.—Abdication pure et simple de Napoléon.—Traité de Fontainebleau.—Ses conditions.—Arrivée de M. de Bausset.—Ses entretiens avec l'Empereur.—Aversion de Napoléon pour le suicide.—L'Empereur en abdiquant ne cède rien.—Les Commissaires étrangers.—Itinéraire du voyage à l'île d'Elbe.—Entourage de l'Empereur jusqu'à son départ.—Le peintre Isabey.—Adieux de l'Empereur à sa vieille Garde.—Départ de Fontainebleau.—Arrivée à Lyon.—Embarquement à Fréjus.—Le général Drouot prend possession de l'île d'Elbe au nom de l'Empereur.—Le général Dalesme annonce aux habitants de l'île la venue de Napoléon.—L'Empereur aborde à Porto-Ferrajo.

Chap. XXXVI. — 1814.

Dans la nuit du 2 au 3 avril, le duc de Vicence arriva de Paris au palais de Fontainebleau, il rendit compte à l'Empereur de ce qui s'était passé au Sénat. Cette assemblée irrégulièrement constituée avait nommé un Gouvernement provisoire, composé de cinq membres,(1) chargés de pourvoir aux besoins de l'administration et de présenter un projet de constitution.

Dans sa séance du 2 avril, le Sénat avait prononcé la

(1) Qui étaient : de Talleyrand, de Beurnonville, de Jaucourt, de Dalberg, et l'abbé de Montesquiou.

déchéance de l'Empereur Napoléon, de sa famille, et en conséquence délié le peuple Français et l'armée du serment de fidélité. Pour la première fois le mot *d'abdication* vint frapper l'oreille de Napoléon qui ajourna toute réflexion à ce sujet. A peine le jour a-t-il paru qu'il monte à cheval pour visiter la ligne de ses avant-postes. La journée du 3 avril se passe ainsi en inspections militaires.

Chap. XXXVI. — 1814.

Dans cette nuit du 4 au 5 avril, le colonel Gourgaud, qui avait été porter des ordres, revient d'Essonne en toute hâte ; il annonce que le duc de Raguse a quitté son poste ; qu'il est allé à Paris, qu'il a traité avec l'ennemi, que ses troupes mises en mouvement par des ordres inconnus, traversent en ce moment les cantonnements des Russes, et que Fontainebleau reste à découvert.

L'Empereur ne peut pas croire d'abord à cette inconcevable défection ; lorsqu'il ne lui est plus permis d'en douter, son regard devient fixe, il se tait, il s'assied, et parait livré aux idées les plus tristes. " L'in-" grat ! s'écrie-t-il, en rompant un court silence, il " sera plus malheureux que moi !"

Napoléon avait le cœur oppressé par des sentiments trop pénibles pour n'avoir pas besoin de les épancher. C'est aujourd'hui plus que jamais que nous allons voir dans toute son étendue la sympathie qui existe entre l'Empereur et ses soldats, c'est à eux qu'il va s'adresser, c'est à eux qu'il va confier sa douleur, et en même temps répondre aux actes et aux accusations du Sénat, par l'ordre du jour suivant,(1) qui dépeint admirablement la situation :

(1) Daté de Fontainebleau 5 avril.

Chap. XXXVI. — 1814.

" L'Empereur remercie l'armée pour l'attachement " qu'elle lui témoigne, et principalement parcequ'elle " reconnait que la France est en lui, et non dans " le peuple de la capitale. Le soldat suit la fortune " et l'infortune de son général, son honneur et sa re- " ligion. Le duc de Raguse n'a point inspiré ce sen- " timent à ses compagnons d'armes ; il a passé aux " alliés. L'Empereur ne peut approuver la condition " sous laquelle il a fait cette démarche ; il ne peut " accepter la vie, ni la liberté de la merci d'un " sujet. Le Sénat s'est permis de disposer du " gouvernement Français ; il a oublié qu'il doit à " l'Empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; " que c'est l'Empereur qui a sauvé une partie de ses " membres de l'orage de la révolution, tiré de " l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la " nation. Le Sénat se fonde sur les articles de la " constitution pour la renverser ; il ne rougit pas " de faire des reproches à l'Empereur, sans remar- " quer que, comme le premier corps de l'Etat, il a " pris part à tous les événements. Il est allé si " loin qu'il a osé accuser l'Empereur d'avoir changé " des actes dans leur publication ; le monde entier " sait qu'il n'avait pas besoin de tels artifices. Un " signe était un ordre pour le Sénat, qui toujours " faisait plus qu'on ne désirait de lui.

" L'Empereur a toujours été accessible aux remon- " trances de ses ministres, et il attendait d'eux dans " cette circonstance la justification la plus indéfinie " des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme " s'est mêlé dans les adresses et les discours publics, " alors l'Empereur a été trompé. Mais ceux qui ont

" tenu ce langage doivent s'attribuer à eux-mêmes les " suites de leurs flatteries. Le Sénat ne rougit pas de " parler de libelles publiés contre les gouvernements " étrangers, il oublie qu'ils furent rédigés dans son " sein ! Si longtemps que la fortune s'est montrée " fidèle à leur Souverain, ces hommes sont restés " fidèles, et nulle plainte n'a été entendue sur les abus " de pouvoir. Si l'Empereur avait méprisé les " hommes, comme on le lui a reproché, alors le monde " reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui " motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de Dieu " et de la nation, eux seuls pouvaient l'en priver ; il " l'a toujours considérée comme un fardeau, et " lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la conviction que " lui seul était à même de la porter dignement. Le " bonheur de la France paraissait être dans la " destinée de l'Empereur ; aujourd'hui que la des- " tinée s'est décidée contre lui, la volonté de la " nation seule pouvait le persuader de rester plus " longtemps sur le trône. S'il se doit considérer " comme le seul obstacle à la paix, il fait volontiers " le dernier sacrifice à la France. Il a en conséquence " envoyé le prince de la Moscowa et les ducs de " Vicence et de Tarente à Paris pour entamer la " négociation. L'armée peut être certaine que l'hon- " neur de l'Empereur ne sera jamais en contradiction " avec le bonheur de la France."

Chap. XXXVI. — 1814.

Effectivement, le duc de Vicence était porteur de l'abdication de l'Empereur en faveur de son fils et de l'Impératrice-Régente, il en avait rédigé l'acte de sa main en ces termes :

" Les puissances alliées ayant proclamé que l'Em-

Chap. XXXVI. — 1814.

" pereur Napoléon était le seul obstacle au rétablisse-" ment de la paix en Europe, l'Empereur Napoléon, " fidèle à son serment, déclare qu'il est prêt à descen-" dre du trône, à quitter la France, et même la vie, " pour le bien de la patrie, inséparable des droits de " son fils, de ceux de la régence de l'Impératrice et " des lois de l'Empire."(1)

Arrivés à Paris, les trois plénipotentiaires de Napoléon ne tardèrent pas à s'apercevoir du terrain que leur cause a perdue. Les membres du gouvernement provisoire n'ont pas cessé d'obséder les souverains alliés pour en obtenir l'exclusion définitive de la Régente et de son fils. La peur qu'ils ont encore de Napoléon ne leur permet d'espoir à l'avenir que par la chûte de la famille entière. Tout s'explique ; ils ont entrevu le duc de Raguse dans le salon des alliés, et ils apprennent de la bouche de l'empereur Alexandre, que les troupes du maréchal Marmont ont été conduites à Versailles, et que la désertion du camp d'Essonne laisse la personne de l'Empereur à la discrétion des alliés.

Jusqu'ici les souverains avaient crus devoir user de ménagements envers Napoléon, qui était appuyé principalement par l'affection et les vœux de l'armée. Tant qu'on l'avait vu à la tête de 60,000 hommes d'élite postés à une journée de marche de Paris, les considérations stratégiques l'avaient emporté sur bien des intrigues ; maintenant que Fontainebleau a cessé d'être une position militaire, et qu'une fraction importante de l'armée(2) semble abandonner la cause de Napo-

(1) Cet acte d'abdication conditionnelle était daté du palais de Fontainebleau le 4 avril.

(2) Le 6e corps, commandé par le duc de Raguse, fort de 8,000

léon, les négociations ont changé de face ; les alliés, plus rassurés, deviennent plus exigeants, l'abdication en faveur de la Régente et de son fils n'est plus admise ; on déclare aux plénipotentiaires que Napoléon et sa dynastie doivent renoncer entièrement au trône. Chap. XXXVI. — 1814.

Retournés à Fontainebleau, les négociateurs de l'Empereur lui rendirent compte de la résolution des coalisés. Son premier mouvement fut d'en appeler aux armes et de courir les chances de la guerre. Napoléon pouvait encore compter sur la masse de l'armée. Le soldat lui était dévoué, les officiers restaient fidèles, il ne manquait pas de généraux jeunes que la fortune n'avait pas énervés, pour qui l'honneur était sous le drapeau impérial, et à qui l'étranger était odieux.

" Vous voulez du repos, dit l'Empereur à ses maré-" chaux, ayez-en donc ! Hélas ! vous ne savez pas " combien de chagrins et de dangers vous attendent " sur vos lits de duvet ! Quelques années que vous " allez payer si cher en moissonneront un plus grand " nombre d'entre vous que n'aurait fait la guerre, la " guerre la plus désespérée !"

Après avoir prononcé ces paroles, Napoléon se rassied, il prend une plume, et, d'après la défection qui l'entoure, redoutant la guerre civile, il rédige en ces termes l'abdication pure et simple qu'on attend :

" Les puissances alliées ayant proclamé que l'Em-" pereur Napoléon était le seul obstacle au rétablis-

hommes d'infanterie et 3,000 hommes de cavalerie avec 48 pièces de canon, était passé à l'ennemi. Les troupes conduites en silence ignoraient la faute qu'on leur faisait commettre, elles ne tardèrent pas à concevoir des soupçons qui éclatèrent en murmures, un cri général de *Trahison* se fit entendre, mais il n'était plus temps d'y remédier, elles étaient entourées par les armées alliées.

Chap. XXXVI. — 1814.

" sement de la paix en Europe, l'Empereur Napoléon, " fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui " et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, " et qu'il n'est aucun sacrifice même celui de la " vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la " France."(1)

Un traité fut signé le même jour (11 avril) entre Napoléon, d'une part, l'Autriche, la Russie et la Prusse, d'autre part, avec accession partielle de la Grande-Bretagne,(2) d'après lequel l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Marie-Louise conserveront leurs titres et qualités, pour en jouir leur vie durant. L'île d'Elbe, adoptée par l'Empereur Napoléon pour le lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée, qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété. Il sera donné, en outre, en toute propriété, à l'Empereur Napoléon un revenu annuel de 2 millions de francs en rentes sur le Grand-Livre de France, dont 1 million reversible à l'Impératrice.

La mère, les frères, les sœurs, neveux et nièces de l'Empereur conserveront partout où ils se trouveront, les titres de prince de sa famille. Il sera réservé, dans les pays auxquels l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines ou donné des rentes sur le Grand-Livre de France, produisant un revenu annuel net de 2,500,000 francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera aux princes et princesses de sa famille, et seront repartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante, savoir :

(1) Datée du 11 avril.
(2) Le 27 avril 1814.

Chap. XXXVI. — 1814.

	Francs de Rente.
A madame Mère	300,000
Au roi Joseph	500,000
Au roi Louis(1)	200,000
A la reine Hortense	400,000
Au roi Jérôme et la reine. . .	500,000
A la princesse Elisa	300,000
A la princesse Pauline . . .	300,000
	2,500,000

L'Empereur pouvait emmener avec lui, et conserver pour sa Garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

M. de Bausset avait quitté le palais de Blois le 8 avril, ayant une lettre de l'Impératrice pour la porter à Fontainebleau à l'Empereur Napoléon, il fut arrêté long-temps à Paris par M. de Metternich, auquel il avait remis une lettre de Marie-Louise pour l'Empereur d'Autriche, parti de Paris le 11 avril à 2 heures du matin, il arriva à 9 heures au palais de Fontainebleau. Introduit sans délai auprès de Napoléon, il lui présenta la missive de l'Impératrice. "Bonne Louise," dit-il, après l'avoir lue ; il fit ensuite beaucoup de questions sur sa santé et sur celle de son fils. M. de Bausset demanda une réponse, en exprimant le désir qu'il avait d'emporter avec lui cette consolation, dont le cœur de l'Impératrice avait besoin. "Restez ici aujourd'hui, ce soir je vous "remettrai ma lettre," répondit l'Empereur.

(1) Le roi Louis a renoncé à tout ce qui pouvait lui être attribué dans cette convention, pour lui et pour ses enfants, par une déclaration en date de Lausanne, le 18 juin 1814, insérée dans la gazette d'Arau, et qu'on trouve aussi dans Kluber, *Acten Wienen Congress*, cah. 22, p. 227.

Chap. XXXVI. — 1814.

M. de Bausset trouva Napoléon calme et tranquille; son âme était trempé fortement. Il lui parla de l'île d'Elbe; il savait d'avance que cette petite souveraineté lui serait donnée. Il lui fit même remarquer sur sa table un livre de géographie et de statistique qui renfermait sur cette résidence tous les renseignements et tous les détails qu'il voulait connaître. "*L'air y est sain*, dit-il, et les habitans "excellents; je n'y serai pas trop mal, et j'espère que "Marie-Louise ne s'y trouvera pas mal non plus."

Il n'ignorait pas les obstacles que l'on venait de mettre à leur réunion au palais de Fontainebleau; mais il se flattait qu'une fois en possession du duché de Parme, il serait permis à l'Impératrice de venir, avec son fils, s'établir auprès de lui à l'île d'Elbe. Il se flattait! hélas, il ne devait plus jamais jouir des douceurs de la famille, et revoir ces êtres bien-aimés, objets de sa plus tendre affection!

Vers 2 heures après-midi, l'Empereur se promenait seul sur la terrasse adossée à la galerie de François Ier, il fit appeler M. de Bausset et lui fit de nouvelles questions sur les événements dont il avait été témoin, il était loin d'approuver le parti qu'on avait pris de faire quitter Paris à l'Impératrice. "La seule présence de Marie-Louise à Paris, dit "l'Empereur, aurait suffie pour prévenir et empêcher "la trahison et la défection de quelques unes de "mes troupes. Je serais encore à la tête d'une "armée redoutable, avec laquelle j'aurais forcé les "ennemis à quitter Paris, et à signer une paix ho-"norable.

"Au combat d'Arcis-sur-Aube, j'ai fait tout ce

“ que j'ai pu pour trouver une mort glorieuse en dis-“ putant pied à pied le sol de la patrie. Je me suis “ exposé sans ménagement. Les balles pleuvaient “ autour de moi, mes habits en ont été criblés, et “ aucune n'a pu m'atteindre. Une mort que je ne “ devrais qu'à un acte de désespoir serait une lâcheté. “ Le suicide ne convient ni à mes principes, ni au “ rang que j'ai occupé sur la scène du monde.”(1)

“ A Châtillon, je n'ai jamais cru à la bonne foi de “ mes ennemis, chaque jour c'était de nouvelles exi-“ gences, de nouvelles conditions. Ils ne voulaient “ point la paix, et puis, j'avais dit à la France que “ je n'accéderais à aucune condition que je croirais “ humiliante, quand même l'ennemi serait sur les “ hauteurs de Montmartre. *J'abdique et je ne cède* “ *rien.*” Ces mots furent dit avec une sérénité remarquable.

Le 17 avril, après la messe, les Commissaires nommés pour accompagner l'Empereur eurent chacun une audience particulière ; le général Koller était envoyé pour l'Autriche, la général Schuwaloff pour la Russie, le colonel Campbell pour l'Angleterre, et le comte de Walbourg-Truchsess pour la Prusse ; il leur était particulièrement recommandé de lui donner le titre d'Empereur, et de lui rendre tous les hon-

(1) Ces paroles rapportées par le véridique M. de Bausset dans ses Mémoires (Tome II, page 287, Bruxelles 1827, in-12) détruisent complètement l'assertion avancée par M. Fain (Manuscrit de 1814, IIIe partie, chap. V), que Napoléon aurait dans la nuit du 12 au 13 avril tenté de s'empoisonner, fait controuvé qu'il ne récite que sur des bruits de corridors, aussi on est généralement étonné que M. Thiers ait raconté cette fausse anecdote dans son Histoire de l'Empire.

Chap. XXXVI. — 1814.

neurs dûs à son rang. Lorsque Napoléon donna audience au Commissaire Prussien, il lui demanda s'il y avait des troupes prussiennes sur la route qu'ils allaient parcourir, comme le comte de Walbourg-Truchsess lui répondit négativement, il ajouta, "mais "en ce cas, vous ne devez pas vous donner la peine "de m'accompagner." Le comte répondit, que ce n'était pas une peine mais un honneur; Napoléon persista dans son sentiment, et comme le Commissaire Prussien lui assurait qu'il ne lui était pas possible de se démettre de l'honorable fonction dont le Roi, son maître, l'avait chargé, il ne lui parla plus. L'Empereur accueillit bien le colonel Campbell, il lui demanda des nouvelles de sa blessure,(1) à quelles batailles il avait reçu les ordres dont il était décoré.

Napoléon ne voulait pas suivre la route d'Auxerre, Lyon, Grenoble, Gap et Digne, mais celle de Briare, Roanne, Lyon, Valence et Avignon. Le général Bertrand fut chargé de faire cette communication aux Commissaires, et de la motiver sur ce que le chemin indiqué était trop mauvais pour les voitures et pour sa Garde dont, suivant le traité, il devait être accompagné; et parce que, de plus, ses équipages, venus d'Orléans, avaient été dirigés sur Briare et l'y attendaient; il devait y changer de voiture, et trouver pour le voyage beaucoup de facilités dont il était privé en ce moment.

Il fallut envoyer à Paris pour obtenir ce que l'Empereur demandait. Le duc de Vicence fut chargé de ce message; après avoir pris congé de Sa Majesté, il par-

(1) Le colonel Campbell avait été grièvement blessé le 25 mars en combattant à La-Fère-Champenoise.

tit avec les dépêches des Commissaires auprès des autorités Françaises, afin d'obtenir un ordre direct pour le Gouverneur de l'île, l'Empereur ne voulant pas courir le risque d'éprouver des difficultés. Dans la nuit du 18 au 19 avril, on reçut la permission de passer par où l'Empereur désirait, et l'ordre pour que le Gouverneur remit l'île d'Elbe. Cet ordre n'était pas aussi clair que Napoléon l'aurait voulu, il craignait qu'on lui enlevât les moyens de défense qui y existaient; il fallut, en conséquence, envoyer de nouveau à Paris. Le général Koller assura à l'Empereur qu'on lui accorderait tout ce qu'il demandait, et le départ fut enfin fixé pour le 20 avril.

Les généraux Belliard, Ornano, Petit, Dejean et Korsakowski, les colonels Montesquiou, de Bussy, Delaplace, le chambellan de Turenne, le duc de Bassano, sont les personnes les plus marquantes qui restèrent auprès de lui jusqu'à son départ.(1)

Isabey, dessinatenr du cabinet de l'Empereur, resta fidèle à la reconnaissance et au malheur, il se rendit à Fontainebleau pour remettre à l'Empereur les portraits de l'Impératrice Marie-Louise et de son fils dans un même tableau, persuadé que cet hommage lui serait agréable. Napoléon lui témoigna toute sa satisfaction.

Les généraux Bertrand et Drouot furent les seuls qui l'accompagnèrent pour rester avec lui et partager son sort.(2) Le 20 avril à 10 heures du matin, toutes les voitures étaient prêtes ; à midi il descendit dans la

(1) Le général Lefebvre-Desnouettes alla attendre l'Empereur à Nevers, et ce fut là qu'il prit congé de lui.

(2) Le général Cambronne n'accompagnait pas l'Empereur, il était chargé de commander et de conduire à l'île d'Elbe, le petit corps de troupe de la Garde Impériale que Napoléon emmenait

Chap. XXXVI. — 1814.

cour du château, où étaient rangés en ligne les grenadiers de sa Garde. Il fut aussitôt entouré de tous les officiers et des soldats, il prononça le discours suivant avec tant de dignité et de chaleur, que tous ceux qui étaient présents en furent touchés :

" Officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille " Garde,

" Je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je " vous ai trouvé constamment sur le chemin de l'hon- " neur et de la gloire. Dans ces derniers temps, com- " me dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé " d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec " des hommes tels que vous, notre cause n'était pas " perdue ; mais la guerre était interminable : c'eût été " la guerre civile, et la France n'en serait devenue que " plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts " à ceux de la patrie ; je pars ; vous, mes amis, con- " tinuez de servir la France. Son bonheur était mon " unique pensée ; il sera toujours l'objet de mes " vœux ! Ne plaignez pas mon sort ; si j'ai consenti à " me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. " Je veux écrire les grandes choses que nous avons " faites ensemble ! Adieu mes enfants ! Je vou- " drais vous presser tous sur mon cœur ; que j'embrasse " au moins votre drapeau !"

A ces mots, le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance. Napoléon reçoit le général dans ses bras, et baise le drapeau.

Le silence d'admiration que cette grande scène in-

à l'île d'Elbe, il avait ordre de se diriger avec ses soldats sur Savone, où il devait s'embarquer.

spire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. Napoléon, dont l'émotion est visible, fait un effort et reprend d'une voix plus ferme : " Adieu encore une " fois, mes vieux compagnons ! Que ce dernier baiser " passe dans vos cœurs !" Chap. XXXVI. — 1814.

Après avoir prononcé ces paroles, s'arrachant au groupe qui l'entoure, il s'élance dans sa voiture, au fond de laquelle est déjà le général Bertrand.

Le général Drouot précédait dans une voiture à quatre places, fermée ; immédiatement après était la voiture de l'Empereur ; ensuite le général Koller ; après lui, le général Schuwaloff, puis le colonel Campbell et enfin le comte de Walbourg-Truchsess, chacun d'eux dans sa calèche particulière, le major Olewieff, aide-de-camp du général Schuwaloff, venait derrière, et huit voitures de l'Empereur, avec sa suite.

Napoléon fut accompagné jusqu'à Briare par sa Garde ; il partit la nuit de cet endroit, cinq de ses voitures prirent les devants, parce que le manque de chevaux força de voyager en deux convois. L'Empereur se mit en route, avec ses quatre autres voitures, le 21 avril vers midi. Ce jour on allait jusqu'à Nevers ; le 22, à 6 heures du matin, on se remit en route. Le major Klamm arriva de Paris, avec les ordres nouveaux des autorités Françaises pour le Gouverneur de l'île d'Elbe, qui assuraient à l'Empereur la propriété de tout ce qui était relatif à la défense militaire, de toute l'artillerie et de toutes les munitions de guerre qui se trouvaient dans l'île. Le comte Klamm se réunit au général Koller et continua à être du voyage. Les derniers détachements de la Garde, qui devaient accompagner l'Empereur, se trouvaient à Nevers ; ils l'escortèrent jusqu'à Villeneuve-sur-Allier.

Chap. XXXVI. — 1814.

Le convoi continua de voyager sans incident nouveau; à Lyon, le colonel Campbell partit en avant pour aller chercher soit à Toulon, soit à Marseille une frégate Anglaise, pour effectuer le trajet de la côte de France à l'île d'Elbe. Le 24 avril, vers midi, le maréchal Augereau (duc de Castiglione) fut rencontré près de Valence; il mit pied à terre, l'Empereur descendit de sa voiture : il y eut entre eux un colloque très-vif dans lequel Napoléon ne manqua point de lui adresser de vifs reproches sur l'inaction dans laquelle il avait maintenu l'armée de Lyon. Arrivé à Fréjus, on trouva le colonel Campbell qui venait de Marseille avec la frégate Anglaise *the Undaunted* (l'Intrépide), commandé par le capitaine Ussher; elle était destinée à escorter l'Empereur. D'après le traité, il devait être conduit sur une corvette Française, mais il fut très-mécontent de ne trouver que le brick *l'Inconstant*, qui était vieux et en mauvais état; en conséquence, il résolut de partir sur la frégate Anglaise.

Le 28 avril, Napoléon s'embarqua à 9 heures du soir avec sa suite, le général Koller, le colonel Campbell, le comte Klamm et l'aide-de-camp du général Koller. Ils furent obligés de passer cinq jours sur mer, parceque les vents contraires, les orages et les calmes dont ils furent surpris, les empêchèrent d'arriver plus tôt. Le 3 mai, lorsqu'on aperçut l'île, le général Drouot, le comte Klamm et le lieutenant Smith furent envoyés en parlementaires ; le premier en qualité de Commissaire de l'Empereur, les deux autres étaient chargés des ordres des autorités Françaises et d'un certificat signé par les Commissaires, pour inviter le général Dalesme, gouverneur de l'île, à remettre le

commandement, la possession de l'île, de tous ses forts et munitions de guerre au général Drouot, plénipotentiaire de l'Empereur. Le général Drouot reçut du Gouverneur les clefs de la ville, le fort, tout ce qu'il contenait d'artillerie, y compris 325 canons, tout fut remis immédiatement.

Pendant que ces formalités s'accomplissaient, les Elbois, en habits de fête, encombraient les quais, le golfe était silloné de légères embarcations pavoisées, remplies de curieux avides de contempler et de saluer leur nouveau souverain ; la joie de la population était sans bornes. Toutes les autorités, civiles, militaires, judiciaires, le clergé, le conseil municipal, les notables citoyens se rendirent en toute hâte à bord de la frégate *l'Undaunted* pour présenter leurs hommages à leur Empereur. C'était un événement inespéré pour eux tous, leur indépendance allait commencer sous d'heureux auspices. La députation spontanée et officielle fut immédiatement présentée à Napoléon ; il la reçut avec bonté, exprimant le plus vif désir de connaître ses nouveaux sujets et de leur faire savoir combien il avait à cœur leurs intérêts et leur bonheur. Enchantés de cet accueil, les fonctionnaires publics et les autres membres de la députation retournèrent à terre où ils s'empressèrent de répéter à leurs concitoyens les bienveillantes paroles de leur nouveau maître. Aussitôt le général Dalesme fit afficher une proclamation ainsi conçue :

“ Habitants de l'île d'Elbe, les vicissitudes humaines ont conduit au milieu de vous l'Empereur Napoléon, et son choix vous le donne pour souverain. Avant d'entrer dans vos murs, votre auguste et nouveau

Chap. XXXVI. — 1814. monarque m'a adressé les paroles suivantes, que je m'empresse de vous faire connaître, parcequ'elles sont le gage de votre bonheur à venir :"

" Général, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de la " patrie, et je me suis réservé la souveraineté et pro-" priété de l'île de l'Elbe, ce qui a été consenti par " toutes les puissances. Veuillez faire connaître ce " nouvel état de choses aux habitants, et le choix que " j'ai fait de leur île pour mon séjour, en considération " de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. " Dites-leur qu'ils seront l'objet constant de ma " sollicitude."

CHAPITRE XXXVII.

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier À L'ÎLE D'ELBE.

Du 4 Mai 1814 *au* 1er *Mars* 1815.

SOMMAIRE :

Napoléon prend possession de l'île d'Elbe. — Mandement du vicaire-général Arrighi.—Résidence de l'Empereur.—Le capitaine Ussher.—Arrivée du général Cambronne et du bataillon de la Garde.—Travaux ordonnés par Napoléon.—Madame Mère et la princesse Pauline viennent demeurer dans l'île.—Liste des personnes qui composent la Maison de l'Empereur.—Dernière lettre de Marie-Louise à Napoléon. — L'Empereur envoit à Marie-Louise une compagnie de Lanciers.—Villa à San-Martino.—Respect qu'inspire le pavillon impérial de l'île d'Elbe.—Bibliothèque de l'Empereur.—Il réclame en vain des portraits de famille.—Grand nombre de voyageurs et d'officiers viennent le voir.—Mission du colonel Campbell.—Fêtes à la Cour d'Elbe.—Inexécution du traité de Fontainebleau. — Le congrès de Vienne médite en secret d'envoyer Napoléon à l'île de Sainte-Hélène.—Il en est informé.—Il prend la résolution de revenir en France.—Départ de l'île d'Elbe.—Voyage en mer.—Arrivée au golfe Juan.—Napoléon débarque sur la côte de Cannes.

Le 4 mai, Napoléon ayant pris possession de l'île, le général Drouot, nouveau gouverneur, au nom de l'Empereur, a fait arborer sur les forts le pavillon de l'île, fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge, semé de trois abeilles, fond d'or ; ce pavillon a été salué par les batteries des forts de la côte, de la frégate Anglaise *the Undaunted*, et des bâtiments de guerre Français qui se trouvaient dans le port.

Chap. XXXVII. — 1814.

Chap. XXXVII. — 1814.

Deux jours aprés,(1) le chanoine Joseph Arrighi,(2) vicaire de l'île d'Elbe,(3) fit un mandement qui contenait les passages suivants: " La divine Providence " qui, dans sa bienveillance, dispose irrésistiblement " de toutes choses, et assigne aux nations leurs des- " tinées, a voulu qu'au milieu des changements poli- " tiques de l'Europe, nous fussions à l'avenir les sujets " de *Napoléon-le-Grand.* Lorsque Sa Majesté Im- " périale fit choix ce cette île pour sa retraite, elle " annonça à l'univers, qu'elle était pour elle sa pré- " dilection. *Je serai un bon père,* a-t-il dit, *soyez mes* " *enfants chéris.*"

L'habitation de l'Empereur trop simple pour être appelée un palais, ou même un hôtel, était située près le fort de l'Etoile, dominant des deux côtés la mer et les baies de cette île dentelée; avant l'arrivée de Napoléon elle se composait de deux maisons, ayant chacune deux étages et jointes par un corps de bâtiment n'ayant que le rez-de-chaussée. L'Empereur éleva ce rez-de-chaussée à la hauteur des deux maisons, et en fit un grand salon qui était la seule belle pièce de sa demeure, elle dominait la mer des deux côtés. A l'extrémité de cette résidence était un corps de garde que Napoléon convertit en une salle de spectacle, où des artistes de Florence vinrent plusieurs fois donner des représentations. Sur le derrière de la maison il y avait une promenade couverte de dalles, bordée d'un petit parapet, où l'Empereur avait l'habitude de prendre de l'exercice; se promenant à pas pressés

(1) Le 6 mai.

(2) Il était parent de Napoléon.

(3 L'île d'Elbe dépendait du diocèse d'Ajaccio.

de long en long interrogeant l'horizon à travers son télescope et cherchant à découvrir l'arrivée de quelques navires portant des visiteurs. C'est de cet endroit, qu'il regardait souvent, s'il verrait arriver le bataillon de sa Garde que le général Cambronne devait amener.(1) Chap. XXXVII. — 1814.

Un jour qu'on découvrait quelques voiles dans l'éloignement, le capitaine de la frégate *l'Undaunted*, qui était à ses côtés, lui dit que s'il avait une bonne longue vue, il pourrait découvrir si c'était les troupes qu'il attendait.—" Si c'est tout ce qu'il faut, repartit l'Empereur, en voici une, essayez, et il tira de sa poche une excellente lorgnette allemande de Friedlander, magnifiquement montée en or, sur laquelle étaient gravées les armes impériales.—Hélas, Sire, s'écria le capitaine Ussher, ce ne sont pas les navires que vous attendez.—En êtes-vous bien sûre ? répliqua Napoléon —Sire, il n'est pas possible de se tromper avec un instrument tel que celui-ci, répondit l'officier Anglais, en rendant la lorgnette à l'Empereur.—Eh bien, capitaine, gardez-la comme un souvenir de votre séjour à l'île d'Elbe, peut-être y passerez-vous dans vos voyages. Si vous ne pouvez débarquer, vous pourrez au moins voir l'île avec son secours, et de cette façon vous me ferez visite."

L'inquiétude de l'Empereur fut enfin calmée le 26 mai par l'arrivée du capitaine Laborde, qui vint lui annoncer que Cambronne et le corps de la Garde(2)

(1) Voir page 234, de ce volume.

(2) Sur la route en les voyant passer, le peuple s'écriait : " Regardez ces braves, ils n'ont pas abandonné l'Empereur, ils vont le rejoindre à l'île d'Elbe."

Chap. XXXVII. — 1814.

qu'il commandait étaient à Savone depuis quelques jours, où ils attendaient un vent favorable pour s'embarquer; leur voyage avait duré longtemps parceque leur chef Cambronne n'était pas encore guéri d'une grave blessure qu'il avait reçu à la bataille de Craonne. Le 27 mai, à 7 heures du matin, ils débarquaient; à midi l'Empereur les passa en revue, il y avait 600 hommes d'infanterie et 60 cavaliers montés.

La souveraineté de Napoléon était un grand bienfait pour l'île. Son premier soin fut de procurer du travail, dont le salaire devait augmenter l'aisance et le bien-être dans les familles. Dès le second jour de son arrivée il versa 60,000 francs pour réparer les routes existantes et en établir de nouvelles. Il fit restaurer les fortifications, commencer plusieurs constructions,(1) il confia la direction et l'exploitation des mines à Pons de l'Hérault; sans cesse il s'occupait, avec une activité incroyable, d'améliorer le sort de ses nouveaux sujets.

La princesse Pauline qui avait été trop malade pour accompagner Napoléon à son départ de Fréjus vint plus tard demeurer à Porto-Ferrajo, à la résidence de l'Empereur. Au dîner, que sa sœur honorait de sa présence, il invitait ordinairement des étrangers de distinction, de temps à autre quelques uns des habitants de l'île et des officiers de sa Maison, le général Drouot dînait toujours à la table de l'Empereur. Le général Bertrand, ayant avec lui sa femme et plusieurs enfants, ne put loger dans le

(1) Napoléon ayant promptement quitté l'île, très-peu de ces constructions furent achevées et le plus grand nombre abandonné par ses successeurs dans la possession de l'île d'Elbe.

bâtiment occupé par Napoléon, qui l'engagea à s'établir à l'Hôtel de Ville. Le grand-maréchal mangeait avec sa famille ; l'Empereur était très-ponctuel, et la comtesse Bertrand qui n'avait pas le don de l'exactitude parmi ses bonnes qualités, trouva souvent le repas presque terminé au moment de son arrivée ; le peu de temps que l'Empereur y consacrait est proverbial, et souvent bien de ses hôtes avaient à peine commencé qu'il avait fini.(1) Chap. XXXVII. — 1814.

Vers la fin de juillet Madame Mère vint se fixer à l'île d'Elbe, la piété filiale de Napoléon est un trait saillant de son caractère, que ni les préventions, ni l'animosité n'ont jamais un moment mis en doute. Elle habitait une maison située proche l'Hôtel de Ville ; naguère on y voyait encore dans le salon un groupe d'aigles peints à fresque.

La Maison de l'Empereur était composée de la manière suivante :

Le général comte Bertrand.—Grand-Maréchal.

Le général comte Drouot.—Premier aide-de-camp et gouverneur de l'île.

Le général baron Cambronne.—Commandant de la Garde et Gouverneur de Porto-Ferrajo.

Le baron Jerzmanowski.—Colonel de cavalerie, Gouverneur de Porto-Longone.

Le colonel Lebel.—Adjudant-général.

Le baron Chautard.—Capitaine de corvette, commandant le brick *l'Inconstant*.

Le major Roul.—Premier officier d'ordonnance.

(1) Le général Bertrand, Campagne d'Orient, Tome I, page xxxvii. Paris, 1847, in-8°.

Chap. XXXVII. — 1814.

Les capitaines Bernotti, Vantini, Fortunato Senno, Ponz, Binelli.—Officiers d'ordonnance.

Le capitaine Baillon.—Ecuyer.

Le capitaine Deschamps.—Fourrier des logis.

Le baron de la Peyrusse.—Trésorier.

Le docteur Fourreau de Beauregard —Médecin.

Marchand.—Premier valet de chambre.

Santini.—Huissier du cabinet.

La Maison de Madame Mère était composée du chevalier Colonna, chambellan, et de deux dames d'atours, Mesdames Colombani et Tradini.

La Maison de la Princesse Pauline était formée du capitaine Cornuel, chevalier d'honneur, de Madame Sacoski, dame d'atours, et de Mesdemoiselles Lebel et Ventini, attachées à sa suite.

L'Impératrice Marie-Louise voyageait incognito sous le nom de duchesse de *Colonno*, nom de l'un des palais de Parme. C'est sous ce nom qu'elle alla incognito aux eaux d'Aix, en Savoie ; là, le 31 juillet 1814, cette princesse remit à M. de Bausset (ancien préfet du palais Impérial) une lettre pour l'Empereur Napoléon. Ce fut la dernière qui parvint à l'illustre captif sans passer par les filières diplomatiques du cabinet d'Autriche. Une fois arrivées au palais de Schœnbrunn, les lettres de Napoléon étaient remises tout ouvertes à Marie-Louise, et ses réponses étaient également remises par elle sans être cachetées. Une correspondance entourée de tant d'entraves devait être bien *nulle*. M. de Bausset alla à Parme, où il trouva moyen d'envoyer à Livourne un courrier italien, sous prétexte d'y aller chercher des échantillons d'étoffes et de bois précieux pour l'usage du mobilier du palais, qu'il fallait

restaurer et compléter. Ce messager fut aussi porteur d'un petit buste du roi de Rome, d'une ressemblance extrême; c'était l'œuvre d'un statuaire Français qui était établi à Vienne. Ce courrier, qu'on appelait Capra, rapporta une lettre de Napoléon pour l'Impératrice.(1) Chap. XXXVII. — 1814.

L'Empereur envoya à Parme une compagnie de lanciers Polonais qui faisait partie de son petit corps de troupes. Des considérations d'économie, ou plutôt une sollicitude dictée par son attachement envers son épouse, avait décidé ce souverain à envoyer dans ce duché ces fidèles et valeureux guerriers pour faire partie de la Garde de Marie-Louise. Ces cavaliers trouvèrent beaucoup de bienveillance de la part des habitants, mais non des secours de la part du Gouvernement. L'Impératrice leur fit remettre, par l'entremise de M. de Bausset, une forte gratification, mais la politique du cabinet Autrichien ne tarda pas à prescrire leur licenciement.(2)

Outre sa résidence à Porto-Ferrajo, l'Empereur avait une petite villa à San-Martino, au milieu de vignobles considérables, offrant l'aspect le plus pittoresque. Un torrent murmurait tout à côté; située au pied d'une montagne, entourée de verdure, la vue pouvait embrasser de là tout à la fois la ville et le port avec son mouvement d'embarcations, et dans un éloignement tantôt brumeux, tantôt éclairé par les rayons du soleil, on découvrait les côtes de la Tos-

(1) Mémoires de M. de Bausset, Tome III, pages 64 et 65. Bruxelles, 1827, in-12.

(2) Mémoires de M. de Bausset, Tome III, page 66. Bruxelles, 1827, in-12.

Chap. XXXVII. — 1814.

cane. Cette villa reçut le surnom de Saint-Cloud. Là les soldats s'amusaient à assister à la vendange, et ils allaient souvent jusqu'à manger les raisins du domaine de leur Empereur, sachant très-bien que cette petite liberté ne lui déplaisait point, puisqu'il souriait avec satisfaction, en voyant le plaisir qu'ils éprouvaient.

Le pavillon impérial de l'île d'Elbe jouissait d'une grande considération dans les parages de la Méditerranée; il était même révéré par les Barbaresques. Quelques navires de cette nation étant venus mouiller à l'île d'Elbe, ils donnaient beaucoup d'inquiétude; on alla interroger ces gens-là sur leurs intentions, et on finit par leur demander nettement s'ils avaient des intentions hostiles. Voici leur réponse : "Contre le grand Napoléon! ah! jamais! Nous ne faisons pas la guerre à Allah!" Quand le pavillon Elbois entrait dans les ports de la Méditerranée, Livourne excepté, il était reçu avec de vives acclamations. Quelques bâtiments Français, venus de Bretagne et de la Flandre, ayant relâchés à l'île d'Elbe, ils témoignèrent les mêmes senments.

Napoléon lisait toujours beaucoup, et dans le peu de temps qu'il séjourna à Porto-Ferrajo il avait déjà réuni un choix d'excellents livres, parmi lesquels on remarquait des ouvrages et des éditions de prix, principalement sur l'histoire et sur l'art militaire, en un mot, il y avait là le commencement d'une belle collection.(1)

(1) Dans le mois qui suivit son retour à Paris (avril 1815), l'Empereur a donné les livres de sa bibliothèque à la municipalité de Porto-Ferrajo. Il fit aussi don à la commune de la maison qu'il habitait pour former un casino.

L'Empereur avait chargé, à Paris, M. Ballouhey(1) de ses affaires civiles ; ses correspondances avec lui étaient littéraires et scientifiques, son intention étant que son homme d'affaires évita avec soin tout ce qui pouvait donner de l'ombrage. Muni de pouvoirs en règle, il eut pour mission de réclamer, au nom de Napoléon, des portraits de famille restés dans les palais, des volumes de sa bibliothèque privée, et aussi une vingtaine de volumes manuscrits, reliés en maroquin rouge, sur les campagnes d'Italie et d'Egypte, qui avaient été retenus aux archives de son cabinet. Il ne fut fait aucune réponse à ces réclamations.

Les voyageurs qui sortaient des ports de la Méditerranée venaient à l'île d'Elbe pour voir Napoléon ; parmi eux se trouvaient des Anglais : ils ont été généralement frappés de la netteté, de la simplicité de sa discussion. " Ce n'est pas là un général, disaient-ils, " c'est plutôt un philosophe."(2)

Dans l'espace de neuf mois, plus de cent officiers Français ou Italiens arrivèrent successivement à l'île d'Elbe avec leur uniforme et leur épée, ayant des passeports en règle, et venant en droite ligne de France, de Corse, de Gênes, de Livourne, de Piombino, de Civita-Vecchia ou de Naples ; tous causèrent plus ou moins longtemps avec Napoléon ; tous tâchèrent de s'en faire reconnaître en lui parlant des traits de courage qui les avaient fait distinguer, et lui donnèrent des nouvelles de ce qui se passait en France et en

(1) Il avait été secrétaire des dépenses de l'Impératrice Joséphine et intendant de la Maison de l'Impératrice Marie-Louise.

(2) Général Bertrand, Campagne d'Orient, Tome I, page xvi, Paris, 1847, in-8°.

Chap. XXXVII. — 1814. Italie.(1) Fleury de Chaboulon, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, vint aussi voir l'Empereur et lui donna des renseignements très-exacts sur la situation de l'opinion et des esprits.

Les fonctions du colonel Campbell, comme commissaire du Gouvernement Britannique, cessèrent du moment que l'Empereur eut mis le pied à Porto-Ferrajo ; néanmoins il continua à résider à l'île d'Elbe, se livrant à de nombreuses excursions aux alentours. On le voyait souvent donner des ordres à une corvette Anglaise qui croisait entre Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et l'île d'Elbe ; aussi, sans paraître revêtu d'un caractère officiel, on le considérait toujours dans le pays comme chargé par son gouvernement d'une mission secrète et politique, ayant pour objet de surveiller les démarches de Napoléon.(2)

La présence de la princesse Pauline répandit une animation jusque là inconnue dans la société de Porto-Ferrajo ; des bals, des concerts, des représentations théâtrales ouvrirent une phase nouvelle de fêtes à la Cour d'Elbe. Napoléon était satisfait de donner des distractions aux officiers qui avaient quitté la France pour l'accompagner, la gaieté était sincère

(1) Mémoires dictés par Napoléon à Montholon (Mélanges historiques) Tome II, page 307. Londres, 1823, in-8°.

(2) D'après les interpellations de MM. Fremantle et George Tierney à la Chambre des Communes dans les deux séances des 4 et 5 avril 1815, il ressort du langage embarassé de lord Castlereagh et de ses demi-aveux, que les officiers de la marine Britannique stationnant dans les parages de la Méditerranée sans avoir des instructions ostensibles avaient reçus des avis assez complets pour s'opposer à ce que Napoléon ne s'éloigna pas de l'île d'Elbe au delà de certaines limites déterminées à l'avance. (Hansard, *The Parliamentary Debates*, Vol. XXX, colonnes 342 et 343.)

et maintenue dans des bornes convenables, qui n'altéraient en rien la dignité de l'Empereur, il semblait oublier qu'il avait commandé tant de nations, et paraissait dans sa très-petite souveraineté s'être trop appliqué à en rendre le séjour possible, pour songer à la quitter. Chap. XXXVII. — 1815.

L'Empereur Napoléon devait recevoir 2 millions et sa famille 2 millions 500 mille francs par an, selon le traité de Fontainebleau (1) Le Gouvernement royal de France a refusé d'acquitter cet engagement ;(2) Napoléon avait réservé sur son domaine extraordinaire et sur les fonds restants de sa liste civile une somme de 2 millions, qui devait été payé sous forme de gratification à des serviteurs, la plupart militaires ;(3) cet engagement n'a pas été exécuté. La conservation des biens, meubles et immeubles de la famille de Napoléon était stipulée,(4) elle avait été dépouillé des uns et des autres par des séquestres et des saisies.(5) Les duchés de Parme, Plaisance et

(1) Du 11 avril 1814.

(2) Quand la présence de Napoléon sur le sol Français, en revenant de l'île d'Elbe, et sa marche triomphale eurent montré au gouvernement royal qu'il était sérieusement menacé, il pensa à exécuter les clauses du traité de Fontainebleau, en s'occupant de payer la dette qui lui avait été jusque là refusée, pour mettre dans son tort le redoutable adversaire qui révélait sa puissance. Le duc de Berri chargea le colonel Montelegier, l'un de ses aides-de-camp, de proposer au baron Méchin, ancien préfet, de recevoir le montant de la créance de Napoléon ; le baron Méchin refusa en alléguant qu'il n'avait ni autorité, ni pouvoir pour cela. (Meneval, *Souvenirs Historiques*, Tome III, page 158, Bruxelles, 1843, in-18)

(3) Article 9 du Traité de Fontainebleau du 11 avril 1814.

(4) Contrairement à l'art. 6, du Traité de Fontainebleau.

(5) Voir l'Ordre du Roi du 18 décembre 1814, inséré au *Moniteur* du 11 avril 1815.

Chap. XXXVII. — 1815.

Guastalla étaient assurés à l'Impératrice *réversibles à son fils*, cette disposition fut attaquée avec acharnement au congrès de Vienne par les plénipotentiaires de France et d'Espagne ; Marie-Louise n'obtint que la souveraineté temporaire de Parme.(1) Le Gouvernement autrichien s'était engagé à payer exactement les obligations du Monte-Napoleone, de Milan, c'est la seule condition(2) que Napoléon avait mise à son abdication du trône d'Italie : elle n'a pas été respectée.

Il y avait encore un grave motif pour que Napoléon songea à s'affranchir des entraves qu'on apportaient à sa liberté, soit comme souverain, soit comme citoyen. Ne violait-on pas à son égard le droit des gens, lorsqu'on ne lui permettait point de communiquer librement avec tous les membres de sa famille ? Au mois d'avril, 1814, l'Impératrice Marie-Louise et le roi de Rome devaient obtenir des passeports et une escorte pour se rendre près de l'Empereur Napoléon, et loin d'exécuter cette promesse on a séparé l'épouse de l'époux, le fils du père. Certes Napoléon n'eut point signé le traité de Fontainebleau, si alors il avait soupçonné qu'on méditait de lui enlever à perpétuité son épouse et son enfant, et comme rien dans la conduite de l'Empereur n'est jamais venu justifier une semblable mesure, outrageante et contraire à la religion et à la morale, on ne peut considérer ce fait que comme un acte de cruauté, surtout au moment ou proclamé souverain de l'île d'Elbe, on lui ôte le droit qu'excerce le plus simple des citoyens, celui d'être le chef de sa famille.

(1) Contrairement à l'article 5 du Traité de Fontainebleau.

(2) Contrairement à l'article 13 du Traité de Fontainebleau.

Chap. XXXVII. — 1815.

De la part de la Maison de Bourbon et des puissances alliées, l'inexécution du traité de Fontainebleau annulait l'abdication de Napoléon, le dégageait de tout engagement et le laissait libre d'agir comme bon lui semblerait. C'est alors qu'apprenant que les factions s'agitaient en France, que les partis se formaient, que la guerre civile devenait imminente et que toutes ses horreurs allaient éclater de nouveau sur notre belle patrie, il sentit que son espoir avait été déçu. Fidèle à sa devise : *Tout pour le Peuple Français,* il résolut de rentrer en France.(1)

Une circonstance inattendue vint précipiter l'exécution de ce projet ; depuis quelque temps la question palpitante au congrès de Vienne était la translation de Napoléon loin de la France et de l'Italie, ou plutôt hors de l'Europe, dans une île transatlantique, telle que Sainte-Lucie, les Açores, ou Sainte-Hélène. Dans les commencements ou cette proposition fut agitée, il y avait de l'hésitation parmi quelques plénipotentiaires, on redoutait pour l'exécution de cette mesure un siège à faire et des voies de fait à exercer sans certitude de succès. Néanmoins, vers la fin de janvier, le congrès de Vienne décida d'expulser Napoléon de l'île d'Elbe et de le conduire prisonnier à Sainte-Hélène. Quoique ces délibérations en dehors du protocole fussent très-secrètes, elles furent révélées à Napoléon ; dès-lors son avenir était une question de priorité, l'avantage devait être pour celui qui devancerait l'autre ; en conséquence il résolut de devancer le congrès, il prit l'initiative, et fit hardiment ses dispositions pour retourner à Paris.

(1) Mémoires dictés par Napoléon à Montholon (Mélanges historiques.) Tome II, pages 269 et 270. Londres 1823, in-8°.

Chap. XXXVII. — 1815.

Le capitaine Chautard, commandant le brick *l'Inconstant*, reçut, le 25 février, l'ordre de l'Empereur lui-même de tenir son bâtiment prêt à faire un voyage de quelques jours sur les côtes d'Italie; les autres navires composant la petite flotille reçurent le même ordre; rien ne faisait présumer ce qui allait se passer, tant le secret fut bien gardé. Napoléon s'était confié à Pons de l'Hérault, parce que sa coopération lui était indispensable pour préparer les bâtiments de transport dont il ne pouvait se passer. Le général Drouot a reçu sa confidence la veille, au matin, du départ; le général Bertrand ne l'a su que peu d'heures avant l'embarquement : l'Empereur comptait sur son dévouement, il connaissait son opinion et la nécessité de l'enlever par un élan du cœur avant que la réflexion n'arrivât, et puis il ne voulait pas que la princesse Pauline ou la comtesse Bertrand vinssent l'ennuyer de leurs inquiétudes de femme.(1)

Le colonel Jerzmanowski commandait à Porto-Longone; il avait outre un détachement de lanciers, 300 hommes de garnison. Le 22 février, l'Empereur l'avait envoyé chercher et lui avait demandé combien il y avait de bâtiments dans le port; il lui dit de les louer, de les approvisionner pour dix jours de vivres et d'empêcher aucun navire de sortir du port. Il exécuta ces ordres et reçut bientôt la visite d'un Anglais qui se trouvait retenu par suite de cette mesure, et qui lui reprocha, dans les termes les plus violents, que cet embargo était injuste et pouvait allumer la guerre entre l'île d'Elbe et l'Angleterre. Le colonel sourit, repré-

(1) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Tome II, page 195. Paris 1847, in-8°.

senta l'inégalité des puissances, mais n'en obéit pas moins à ses instructions.

Le dimanche 26 février, l'Empereur fit avancer l'heure de la messe, afin d'être plus tôt libre pour donner ses ordres.(1) Ce ne fut qu'à 10 heures du matin que les principaux officiers de la Garde eurent connaissance du départ. De 4 à 5 heures eut lieu sur le brick *l'Inconstant* l'embarquement de 400 soldats de la Garde et de l'état-major ; un bataillon de chasseurs Corses et des tirailleurs Piémontais et Toscans furent répartis sur d'autres navires. Enfin, à 8 heures, l'Empereur, après avoir fait ses adieux à sa mère et à sa sœur, la princesse Pauline, se rendit à bord du brick *l'Inconstant*,(2) accompagné des généraux Bertrand, Drouot et Cambronne. A 8 heures un quart, le coup de canon de partance se fit entendre, le brick et les navires prirent leur élan et glissaient sur les eaux du golfe. Le colonel Jerzmanowski, avec sa troupe sur des navires, ne tarda pas à rejoindre la petite flottille qui se trouva alors composée du brick *l'Inconstant* de 26 canons, la goëlette *la Caroline*, la felouque *l'Etoile*, l'aviso *la Mouche* et de trois navires, en tout sept bâtiments portant environ un millier d'hommes et 4 pièces de campagne.

L'embarquement et le départ se firent sous d'heureux auspices, la corvette Anglaise qui stationnait ordinairement proche l'île d'Elbe avait été conduire le

(1) Las Cases, Mémorial de Sainte-Hélène, Tome I, page 230. Paris, 1847, in-8°.

(2) Après son départ, on trouva sa bibliothèque parsemée de morceaux de papiers manuscrits tout déchirés, et sur son bureau, était une Vie de Charles-Quint qu'il était occupé à lire, la veille du jour qu'il s'est embarqué.

Chap. XXXVII. — 1815.

colonel Campbell à Livourne. L'idée que Napoléon put venir débarquer sur les côtes de France, pour faire la guerre au roi Louis XVIII, n'avait été prévue par aucun des plénipotentiaires au congrès de Vienne.

Le vent était au sud, et d'abord un peu violent, il survint du calme, de sorte qu'à l'aube du jour la flottille n'avait fait que 6 lieues et se trouvait entre l'île d'Elbe et celle de Capraia, en vue des croisières Françaises et Anglaises et exposé à les rencontrer. Cependant la nuit n'avait pas été totalement perdue, car pendant l'obscurité les soldats et les matelots avaient été mis aux flancs du brick et l'avaient entièrement repeint, de jaune et gris qu'il était en blanc et noir, afin d'échapper à l'observation de ceux qui connaissaient le bâtiment.

On proposa de retourner à Porto-Ferrajo, mais Napoléon ordonna que la flottille continua sa route, persuadé que la croisière Française, composée de deux frégates et d'un brick, serait plutôt prête à se joindre à lui qu'à lui faire résistance. A midi le vent s'éleva, et à 4 heures la flottille était à la hauteur du cap de Livourne. On avait trois vaisseaux de ligne en vue, et un brick arrivant sur *l'Inconstant*, on ouvrit les sabords et l'on se prépara au combat. Cependant on dit aux soldats de la Garde d'ôter leurs bonnets à poil et de se coucher sur le pont ; Napoléon était décidé à n'aller à l'abordage qu'à la dernière extrémité, et dans le cas où l'on ne voudrait pas laisser passer *l'Inconstant* sans le visiter. Mais *le Zéphir*,(1) c'est ainsi qu'il se nommait, ne fit que passer à côté d'eux, et le capitaine Andrieux, son commandant, ayant été hélé

(1) Ce brick portait des dépêches en Corse.

par le lieutenant Taillade, qui le connaissait, se contenta de demander quelle était la destination de *l'Inconstant.* Taillade répondit : Gênes, et demanda s'il ne pouvait pas lui être utile dans cette ville. Andrieux répondit que non, et, en partant, il cria : " Comment se porte l'Empereur ?" A quoi Napoléon lui-même, qui était sur le pont, répondit : " Etonnamment bien." Et les vaisseaux se séparèrent. Chap. XXXVII. — 1815.

Le vent ayant augmenté pendant la nuit du 27 février, le 28, au point du jour, on avait les côtes de la Provence en vue. On vit un vaisseau Anglais de 74, qui faisait route apparemment pour la Sardaigne, s'étant éloigné toutes préoccupations à cet égard cessèrent. Jusque là tout le monde croyait que la flottille était destinée pour Naples. Les soldats questionnaient les officiers et ceux-ci questionnaient l'Empereur, qui souriait et ne répondait rien. Cependant, à la fin, il s'écria : " Eh bien ! c'est la France." Alors tout le monde fut en alerte, et l'on se pressait autour de Napoléon pour connaître ses intentions et recevoir ses ordres.

La première chose qu'il fit, fut d'ordonner à deux ou trois officiers de préparer du papier et des plumes, ce qu'ils firent à l'instant. Puis, sous la dictée de l'Empereur, ils écrivirent les proclamations *aux Français et à l'Armée* ;(1) lorsqu'elles furent transcrites, on les lut à haute voix. Napoléon y fit quelques changements. On les relut, et, après une nouvelle révision, il dit : " C'est bien, copiez-les." A ces mots, tous les soldats et les matelots qui savaient écrire se placèrent sur le pont avec papier, plumes et encre, et en copièrent un assez grand nombre pour pouvoir les distribuer en arrivant à terre.

(1) Voir pages 261 et 264 de ce volume.

Chap. XXXVII. — 1815.

Pendant ces préparatifs, les officiers, les soldats et les matelots entouraient l'Empereur, qui prit fort peu de repos et resta presque toujours sur le pont. Les uns se levaient ou s'asseyaient, tandis que les autres se promenaient familièrement autour de lui et lui faisaient mille questions auxquelles il répondait sans donner le moindre signe d'impatience, quoique plusieurs fussent indiscrets. Après avoir satisfait ou éludé la curiosité générale, il entrait lui-même dans les détails de sa conduite et de celle de ses contemporains, il citait des traits historiques qui avaient rapport aux événements militaires des temps modernes ; il disait tout cela avec une éloquence facile et persuasive qui charmait et instruisait ses auditeurs ; il parlait sans déguisement de sa tentative, de ses difficultés, de ses moyens et de ses espérances.

“ Dans un cas comme celui-ci, dit-il, il faut penser “ lentement et agir vite. J'ai longtemps pesé et con- “ sidéré très-mûrement ce projet. Il est inutile que je “ vous parle de la gloire et des avantages que nous re- “ cueillerons, si nous réussissons. Si nous échouons, “ pour des militaires habitués depuis l'enfance à con- “ templer la mort sous toutes les formes, le sort qui “ nous attend n'est pas effrayant ; nous y sommes fa- “ miliers et nous la méprisons, car plus de mille fois “ nous avons vu en face celle qu'un revers peut nous “ causer.”

Ces mots furent les derniers que Napoléon prononça en mer, on était au 1er mars, 3 heures après-midi sonnaient, la flottille mouillait dans le golfe Juan : les troupes débarquèrent à 5 heures du soir sur la côte de Cannes, l'Empereur sortit le dernier du brick.

CHAPITRE XXXVIII.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR.

LES CENT JOURS.

RETOUR EN FRANCE.—CHAMP DE MAI.—CAMPAGNE CONTRE LES ARMÉES D'ANGLETERRE, DE HOLLANDE ET DE PRUSSE (WATERLOO).

Du 1er *Mars* 1815 *au* 22 *Juin* 1815.

SOMMAIRE :

Premier bivouac de Napoléon dans une prairie.—Les proclamations sont lues à la troupe.—Achats de chevaux.—Le prince de Monaco.—Fausse tentative à Antibes.—L'Empereur prend la résolution de marcher sur Grenoble.—Arrivée à Grasse.—A Digne il fait imprimer ses proclamations.—Proclamation à l'armée.—Proclamation au Peuple Français.—Gap, Saint-Bonnet.—Rencontre à Vizille d'un bataillon.—Ce bataillon se rallie à l'Empereur.—Conséquences de ce premier succès—Le colonel Labédoyère suivi de son régiment se joint à l'Empereur.—Napoléon entre à Grenoble.—Même enthousiasme à Lyon.—L'Empereur traverse Villefranche, Tournus, Autun, Avallon.—Séjour à Auxerre.—Revue de lanciers à Fontainebleau.—Retour aux Tuileries.—Il n'y a eu aucun complôt.—Revue et présentation des anciennes aigles de la Garde.—Discours de l'Empereur à cette occasion.—Ordonnance pour *lui courir sus*.—Déclaration du congrès de Vienne.—Observations sur cette déclaration.—Les peuples la désavoue.—L'Empereur rend la liberté au duc d'Angoulême fait prisonnier.—Lettre pacifique de Napoléon aux souverains de l'Europe.—L'Empereur fait brûler des papiers qui auraient compromis des personnages.—Il abolie la traité des nègres.—Paroles du Pape au prince Lucien.—Discours à la Garde nationale de Paris.—Napoléon va au théâtre Français.—Entretien entre l'Empereur et Benjamin Constant—Acte additionel aux constitutions de l'Empire.—Entretien entre l'Empereur et M. de Sismondi.—Préparatifs de guerre.—

Assemblée du Champ-de-Mai.—Résultat des votes pour l'acte additionnel.—Discours de l'Empereur prononcé au Champ-de-Mai.—Distribution des aigles.—Discours de l'Empereur à l'ouverture des Chambres.—Allocution de Napoléon à une députation de la Chambre des représentants.—Départ de l'Empereur pour l'armée.—Proclamation à ses soldats.—Un général et deux officiers passent à l'ennemi.—Plan de campagne de Napoléon.—Combat de Fleurus.—Bataille de Ligni.—Arrivée de l'armée Française devant Waterloo. — Bataille de Waterloo.—Conséquences funestes de cette bataille.—L'Empereur donne des ordres pour rallier l'armée à Laon.—Il revient à Paris.

Chap. XXXVIII. — 1815.

En arrivant sur le rivage chacun s'empressa de reprendre sa cocarde tricolore qui avait été religieusement conservée. L'Empereur se reposa un peu et fit un léger repas à un bivouac qui lui avait été improvisé dans une prairie entourée d'oliviers, proche la mer. Les proclamations qu'il avait dicté et fait copier à grand nombre sur le vaisseau *l'Inconstant*, furent lues à chaque compagnie, et données aux soldats pour être répandues partout.

Napoléon avait amené quatre chevaux, il dit à son état-major, je crois qu'il m'en faut un, comme le colonel Jerzmanowski est destiné à commander la cavalerie, il lui en faut un aussi ; Bertrand, Drouot et Cambronne s'arrangeront comme ils pourront avec les autres ; puis il donna à Jerzmanowski plusieurs poignées de pièces d'or de 20 francs, en lui disant d'acheter des chevaux pour l'usage du moment. De suite il en acheta quinze aux paysans sans marchander, ils furent atelés à trois pièces de canon amenées de l'île d'Elbe, et à un carosse dont la princesse Pauline avait fait cadeau à son frère.

A peine le bivouac était-il établi sur la place de Cannes, qu'une patrouille envoyée en reconnaissance

amena un courrier habillé en rouge et tout galonné d'or, il appartenait au prince de Monaco, et avait autrefois fait partie des écuries de l'Impératrice Joséphine ; il fut ivre de joie en revoyant l'Empereur sur la terre de France ; questionné, il répondit que l'armée et le peuple étaient pour Napoléon, depuis Paris jusqu'à Montélimart, mais que la Provence n'était pas si bonne. On amena bientôt le prince de Monaco(1) lui-même, Cambronne l'avait mal mené, il en était tout intimidé, l'Empereur le rassura et lui dit qu'il ne devait avoir aucune inquiétude, que rien ne s'opposait à ce qu'il continuât son voyage vers sa principauté, aussitôt qu'il se serait mis en marche, il causa longtemps avec lui sur les événements qui naîtraient de son arrivée en France.

Au moment du débarquement, un capitaine et 25 hommes furent envoyés pour s'emparer d'une batterie située à l'entrée de la baie du golfe Juan, que l'on supposait gardée ; le capitaine, ayant trouvé cette fortification inoccupée, eut l'imprudence sans ordre d'aller jusqu'à Antibes, et d'entrer dans la place pour annoncer l'arrivée de l'Empereur à la garnison, et l'engager à se ranger sous ses drapeaux. Le commandant du fort fit baisser le pont-levis, et le détachement fut fait prisonnier. C'était là un mauvais début ; appréciant toute l'importance de ne pas perdre un instant, au lever de la lune, vers une heure du matin, Napoléon fit rompre le bivouac, ordonna de prendre les armes et de former la colonne de marche, personne ne savait la route qu'il voulait prendre, ni

(1) Il avait été premier écuyer de l'Impératrice Josephine et longtemps aide-de-camp de Murat.

Chap. XXXVIII. — 1815. Bertrand, ni Drouot n'en avait connaissance ; il y eut hésitation et murmures, tous voulaient que l'Empereur prît la route d'Antibes pour aller délivrer leurs 25 camarades retenus prisonniers dans cette place. Quelques heures, disait-on, suffiraient pour cela ; mais Napoléon calcula qu'il fallait 2 heures pour arriver devant Antibes, 2 heures pour revenir, 3, peut-être 4 heures, à perdre devant cette place pour négocier ou pour s'en emparer ; que s'il réussissait, ce succès serait d'un mince avantage, que s'il échouait, ce qui était probable, ce premier revers donnerait confiance à ses ennemis, tandis qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que de s'emparer des défilés avant que l'on ne soit instruit de son arrivée, et qu'il fallait à tout prix gagner Grenoble avec la rapidité de l'éclair.

Le petit corps d'armée se porta en avant et marcha toute la nuit, les paysans des villages traversés ne disaient rien, ils regardaient et écoutaient avec incrédulité quand on leur disait que l'Empereur revenait. Arrivé à l'embranchement des routes d'Avignon et de Grenoble, Napoléon dit : " A droite !" et alors seulement il fit connaître ses projets sur Grenoble.

A Grasse, la foule dans les rues vit passer l'armée Elboise sans donner aucun signe d'approbation ni d'improbation ; on fit halte pendant une heure sur une hauteur près de la ville ; les soldats commençaient à se regarder avec anxiété sur cette réception silencieuse, lorsque tout-à-coup ils virent venir à eux des groupes d'habitants qui leur portaient des provisions de bouches, en criant : *Vive l'Empereur !* A dater de ce moment, l'accueil fut cordial de la part des

populations. L'Empereur croyait trouver à Grasse une route qu'il avait ordonné vers la fin de son règne, elle n'avait point été exécutée par le Gouvernement royal, il fallait se résoudre à suivre des chemins difficiles et pleins de neige, ce qui l'obligea à abandonner 1,500 fusils, ses trois pièces de canon et sa voiture, tout cela était désormais inutile et un embarras.

L'Empereur regrettait beaucoup de ne pas s'être muni d'une imprimerie portative en partant de l'île d'Elbe; on fit bien, pendant la traversée en mer, 100 copies à la main de ses proclamations, mais de semblables écrits font moins d'effet sur le peuple que s'ils étaient imprimés, la typographie leur donne un caractère d'authenticité, aussi dès qu'il fut arrivé à Digne il se hâta de livrer à l'impression ses deux proclamations, l'une adressée à l'armée, l'autre au peuple Français. Jamais Napoléon ne fut plus éloquent et plus habile, en voici la teneur:

A L'ARMÉE.

Golfe Juan, 1er mars, 1815.

" Soldats! *Nous n'avons pas été vaincus!* Deux " hommes, sortis de nos rangs, ont trahi nos lauriers, " leur pays, leur prince, leur bienfaiteur.

" Ceux que nous avions vu pendant vingt-cinq ans " parcourir toute l'Europe pour nous susciter des en- " nemis; qui ont passé leur vie à combattre contre " nous dans les rangs des armées étrangères, en mau- " dissant notre belle France, prétendraient-ils com- " mander et enchaîner nos aigles, eux qui n'ont jamais " pu en soutenir les regards? Souffrirons-nous qu'ils " héritent du fruit de nos glorieux travaux? Qu'ils

Chap. XXXVIII. — 1815.

" s'emparent de nos honneurs, de nos biens ; qu'ils " calomnient notre gloire ? Si leur règne durait, tout " serait perdu, même le souvenir de ces immortelles " journées !

" Avec quel acharnement ils les dénaturent et cher- " chent à empoisonner ce que le monde admire ! S'il " reste encore des défenseurs de notre gloire, c'est " parmi ces mêmes ennemis que nous avons combattus " sur le champ de bataille.

" Soldats ! dans mon exil j'ai entendu votre voix. " Je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les " périls.

" Votre général, appelé au trône par le choix du " peuple et élevé sur vos pavois, vous est rendu : ve- " nez le joindre.

" Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites " et qui, pendant vingt-cinq ans, servirent de rallie- " ment à tous les ennemis de la France. Arborez cette " cocarde tricolore ; vous la portiez dans nos grandes " journées.

" Nous devons oublier que nous avons été les maî- " tres des nations, mais nous ne devons pas souffrir " qu'aucune se mêlent de nos affaires. Qui prétendrait " être maître chez nous ? Qui en aurait le pouvoir ? " Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Aus- " terlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Tudela, à " Eckmühl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la " Moscowa, à Lutzen, à Varthen, à Montmirail. Pen- " sez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui " si arrogante, puisse en soutenir la vue ? Ils retourne- " ront d'où ils viennent ; et là, s'ils le veulent, ils " règneront comme ils prétendent avoir régné depuis " dix-neuf ans.

" Vos biens, vos rangs, votre gloire, les biens, les " rangs et la gloire de vos enfants n'ont pas de plus " grands ennemis que ces princes que les étrangers " nous ont imposés ; ils sont les ennemis de notre " gloire, puisque le récit de tant d'actions héroïques, " qui ont illustré le peuple Français, combattant con- " tre eux pour se soustraire à leur joug, est leur con- " damnation.

" Les vétérans des armées de Sambre-et-Meuse, du " Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Ouest, de la Grande " Armée sont humiliés ; leurs cicatrices sont flétries : " leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient " des rebelles si, comme le prétendent les ennemis du " peuple, des souverains légitimes étaient au milieu " des armées étrangères. Les honneurs, les récom- " penses, les affections sont pour ceux qui les ont " servis contre la patrie et nous.

" Soldats ! Venez vous ranger sous les drapeaux de " votre chef. Son existence ne se compose que de la " vôtre ; ses droits ne sont que ceux du peuple et les " vôtres ; son intérêt, son honneur, sa gloire ne sont " autres que votre intérêt, votre honneur, votre gloire. " La victoire marchera au pas de charge : l'aigle, avec " les couleurs nationales volera de clocher en clocher " jusqu'aux tours de Nôtre-Dame : alors vous pourrez " montrer avec honneur vos cicatrices ; alors vous " pourrez vous vanter de ce que vous avez fait ; vous " serez les libérateurs de la patrie.

" Dans votre vieillesse, entourés et considérés de " vos concitoyens, ils vous entendront avec respect " raconter vos hauts faits. Vous pourrez dire avec or- " gueil : *Et moi aussi, je faisais partie de cette grande*

Chap. XXXVIII. — 1815.

" *Armée*, qui est entrée deux fois dans les murs de " Vienne, dans ceux de Rome, de Berlin, de Madrid, " de Moscou, qui a délivré Paris de la souillure que la " trahison et la présence de l'ennemi y ont empreinte. " Honneur à ces braves Soldats, la gloire de la patrie ; " et honte éternelle aux Français criminels, dans quel- " que rang que la fortune les ait fait naître, qui com- " battirent vingt-cinq ans avec l'étranger pour déchi- " rer le sein de la patrie.

" NAPOLÉON."

AU PEUPLE FRANÇAIS.

" Français ! La défection du duc de Castiglione " livra Lyon sans défense à nos ennemis ; l'armée dont " je lui avais confié le commandement, était, par le " nombre de ses bataillons, la bravoure et le patrio- " tisme des troupes qui la composaient, à même de " battre le corps d'armée autrichien qui lui était op- " posé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche " de l'armée ennemie qui menaçait Paris.

" Les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail, " de Château-Thierry, de Vauchamp, de Mormans, " de Montereau, de Craone, de Reims, d'Arcis-sur- " Aube et de Saint-Dizier ; l'insurrection des braves " paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Al- " sace, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et la " position que j'avais prise sur les derrières de l'armée " ennemie en la séparant de ses magasins, de ses parcs " de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, " l'avait placée dans une situation désespérée. Les " Français ne furent jamais sur le point d'être plus " puissants, et l'élite de l'armée ennemie était perdue

“ sans ressource ; elle eut trouvé son tombeau dans “ ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement “ saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse “ livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite “ inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la “ fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, chan- “ gea le destin de la guerre. La situation désastreuse “ de l'ennemi était telle qu'à la fin de l'affaire qui eut “ lieu devant Paris, il était sans munitions, par la sé- “ paration de ses parcs de réserve.

“ Dans ces nouvelles et grandes circonstances, mon “ cœur fut déchiré, mais mon âme resta inébranlable. “ Je ne consultai que l'intérêt de la patrie ; je m'exilai “ sur un rocher au milieu des mers ; ma vie vous était, “ et devait encore vous être utile. Je ne permis pas que “ le plus grand nombre de citoyens qui voulaient m'ac- “ compagner partageassent mon sort ; je crus leur “ présence utile à la France, et je n'emmenai avec moi “ qu'une poignée de braves nécessaires à ma garde.

“ Elevé au trône par votre choix, tout ce qui a été “ fait sans vous est illégitime. Depuis vingt-cinq ans “ la France a de nouveaux intérêts, de nouvelles insti- “ tutions, une nouvelle gloire, qui ne peuvent être “ garantis que par un gouvernement national et par “ une dynastie née dans ces nouvelles circonstances. “ Un prince qui régnerait sur vous, qui serait assis sur “ mon trône par la force des mêmes armées qui ont “ ravagé notre territoire, chercherait en vain à “ s'étayer des principes du droit féodal, il ne pourrait “ assurer l'honneur et les droits que d'un petit nom- “ bre d'individus, ennemis du peuple, qui depuis vingt- “ cinq ans les a condamneés dans toutes nos assemblées

Chap. XXXVIII. — 1815.

" nationales. Votre tranquillité intérieure et votre con-" sidération extérieure seraient perdues à jamais.

" Français ! dans mon exil, j'ai entendu vos plaintes " et vos vœux ; vous réclamez ce gouvernement de " votre choix, qui seul est légitime. Vous accusiez mon " long sommeil, vous me reprochiez de sacrifier à mon " repos les grands intérêts de la patrie.

" J'ai traversé les mers au milieu des périls de toute " espèce ; j'arrive parmi vous reprendre mes droits " qui sont les vôtres. Tout ce que des individus ont " fait, écrit ou dit, depuis la prise de Paris, je l'igno-" rerai toujours ; cela n'influera en rien sur le souvenir " que je conserve des services importants qu'ils ont " rendus, car il est des événements d'une telle nature " qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine.

" Français ! Il n'est aucune nation, quelque petite " qu'elle soit, qui n'ait eu le droit, et ne se soit pas " soustraite au déshonneur d'obéir à un prince imposé " par un ennemi victorieux. Lorsque Charles VII " rentra à Paris et renversa le trône éphémère de " Henri VI, il reconnut tenir son trône de la vaillance " de ses braves, et non d'un prince régent d'Angle-" terre.

" C'est aussi à vous seuls, et aux braves de l'armée, " que je fais et ferai toujours la gloire de tout de-" voir.

" NAPOLÉON."

L'Empereur marchait souvent à pied avec ses grenadiers, lorsqu'ils se plaignaient de la fatigue ils les appelait *ses grognards,* ce qui excitait leur gaieté et les rendait contents. Jusqu'alors Napoléon trouva autant de surprise que d'enthousiasme, à Gap une

multitude innombrable l'entoura; il parla à beaucoup de monde, comme il l'eut fait au cercle des Tuileries, les bourgeois l'écoutaient avec respect, les paysans avec une joie qui tenait du délire, les villageois accouraient en masse au-devant de lui, ayant en tête de vieux soldats qui le désignaient en disant: "C'est bien Napoléon, c'est bien notre Empereur." A Saint-Bonnet l'enthousiasme éclata vivement, les gens de la campagne, en voyant combien étaient faibles les forces militaires de Napoléon, ils vinrent lui proposer de sonner le tocsin, afin de rassembler les habitants de tous les villages du Dauphiné, l'Empereur les remercia en leur exprimant qu'il voyait bien qu'il ne s'était pas trompé, que leurs sentiments l'assurait que les soldats qu'il rencontrerait se rangeraient de son côté, en conséquence il les engagea à rester tranquille chez eux.

Le 6 mars, le général Cambronne, ayant pris les devans, vit un corps de troupes avec le drapeau blanc rangé en bataille pour défendre un défilé près de Vizille, il chercha à parlementer, mais l'officier qui commandait en cet endroit s'étant avancé, lui cria:

"Retirez-vous, je ne puis avoir aucune conversation avec vous; tenez-vous éloigné ou mes gens feront feu." Cambronne tâcha de l'apaiser, en répondant que c'était à l'Empereur Napoléon qu'il aurait à parler et non à lui, mais l'officier continuant ses menaces, Cambronne en alla rendre compte à l'Empereur, qui répondit en souriant: "Si cela est, je vais essayer ce "que je puis faire moi-même." Il mit pied à terre, et ayant fait marcher 40 de ses grenadiers avec les armes renversées, il marcha tranquillement vers le

Chap. XXXVIII. — 1815

défilé, où il trouva un bataillon du 5e de ligne et une compagnie de mineurs, environ sept à huit cent hommes envoyés contre lui. L'officier qui les commandait continua à vociférer contre l'Empereur, tantôt disant c'est un imposteur, ce n'est pas lui, tantôt ordonnant à ses soldats de faire feu.

Les soldats gardaient le silence et restaient immobiles ; cependant ils firent mine de vouloir lever leurs fusils, lorsque Napoléon, arrêtant ses grenadiers, avança seul avec calme, quand il fut près des soldats de la ligne il s'arrêta, les regarda d'un air assuré, et ouvrant sa redingotte, il leur dit d'une voix ferme : " C'est moi, reconnaissez-moi ! S'il est parmi vous " un soldat qui veuille tuer son Empereur, son heure " est venue."

Aussitôt les soldats, saisis d'un même mouvement spontané, mirent la baguette dans le canon de leurs fusils, la firent sonner, pour montrer qu'ils n'étaient point chargés. Soudain les cris de *Vive l'Empereur !* éclatent de toutes parts, les soldats entourent Napoléon et embrassant les grenadiers de la Garde, se réunissent à eux, les couleurs tricolores sont aborées par ce renfort de troupes qui se rallie sous les aigles impériales au milieu des acclamations des nombreux spectateurs témoins de cette scène.

Par son langage, son attitude et son regard à la fois pénétrant et électrique, Napoléon a dompté la destinée et ressaisi le trône impérial ; la rencontre décisive de Vizille a assuré le succès de son retour en France,(1) elle a démontré d'une manière irrécusable

(1) Aussi au milieu d'une grande revue passée le 25 mars dans la cour des Tuileries, les officiers et les sous-officiers s'étant formés

qu'il ne s'était point trompé, que l'armée et les populations étaient pour lui, et le justifie aux yeux de la postérité; à dater de ce moment sa marche sur Paris ne va plus être qu'un triomphe. Chap. XXXVIII. — 1815.

Quelques heures après, le colonel Labédoyère, suivi de son régiment le 7e de ligne, vint se joindre à l'Empereur. Le 7 mars, à 8 heures du soir, Napoléon arriva devant Grenoble; les portes de la ville étaient fermées. Le commandant de place, sur l'invitation qui lui en fut faite par l'adjudant-major de la Garde, Laborde, refusa de les ouvrir; mais les soldats et les canonniers qui étaient sur les remparts, au lieu de tirer comme ils en avaient reçu l'ordre, crièrent : Vive l'Empereur! Ce cri fut répété par tous les habitants de la ville et des faubourgs, qui s'avancèrent avec des haches et commencèrent à briser les portes. Aussitôt enfoncées, l'avant-garde en entrant fut reçue par le peuple qui portait des torches allumées à la rencontre de Napoléon ; bientôt on le vit marchant seul à quelque distance en avant de sa troupe. Alors la foule se précipita au-devant de lui, lui saisit les mains, les genoux, et donna un libre essor à tous les transports d'une joie immodérée. Il alla loger à l'hôtel des Trois-Dauphins, là les habitants apportèrent sous les fenêtres les portes brisées de la ville en criant : " Nous n'avons pu vous " offrir les clefs de votre bonne ville de Grenoble, " mais en voici les portes."

en cercle, Napoléon placé au centre, après les avoir longtemps entretenus, termina par ces paroles : " Je veux aussi témoigner " ma reconnaissance à ce brave bataillon du 5e et à cette com- " pagnie de mineurs qui, placés dans un défilé, vinrent en entier " se ranger autour de leur Empereur, qui seul, s'offrait à leurs " coups. Ils ont bien mérité du Peuple Français, de moi et de " vous-mêmes."

Chap. XXXVIII. — 1815.

Le lendemain, l'Empereur reçut toutes les autorités civiles et militaires, passa les troupes en revue, et quitta Grenoble aux acclamations, non-seulement des Grenoblois, mais aussi d'une foule immense d'habitants des campagnes environnantes ; il les remercia de leur attachement dans une proclamation adressée aux Dauphinois. Les soldats de la garnison de Grenoble se mirent aussitôt en route vers Lyon, après avoir arboré la cocarde tricolore, qui, à la vérité, se trouvait cousue dans la coiffe de leurs schakos. Napoléon monta dans une voiture, qui alla presque toujours au pas ; il fut assez souvent arrêté, non-seulement dans les villes, mais sur les routes, par les populations qui se pressaient autour de lui en jetant des fleurs, des adresses de félicitation et des pétitions. Sa voiture était quelquefois escortée de cinq ou six hussards, le plus souvent elle n'avait pas d'escorte et se trouvait à quatre ou cinq lieues de ses troupes.

A Lyon, Napoléon fut accueilli avec le même enthousiasme qu'à Grenoble ; il passa deux jours dans cette ville, où il administrait par des décrets, des actes publics, avec cette précision, cette fermeté, cette confiance qui n'est que le résultat d'une stabilité non interrompue. Rien en lui ne laissait apercevoir les traces des grands revers qui avaient précédé ou des chances énormes qui pouvaient suivre. Il fit prendre à la garnison le chemin de Paris, sous le commandement du général Brayer.

En quittant Lyon, l'Empereur traversa successivement Villefranche, Tournus, Autun, Avallon, et s'arrêta un jour à Auxerre. La célérité avec laquelle il avait voyagé depuis Lyon, n'avait pas permis qu'une

escorte à cheval put le suivre, les officiers de son état-major l'accompagnaient dans plusieurs voitures de suite ; ils ne quittaient point la calèche dans laquelle était Napoléon, où il n'avait admis que les généraux Bertrand et Drouot. Les troupes réunies à Auxerre formaient déjà quatre divisions ; l'infanterie fut embarquée sur l'Yonne, de manière à pouvoir arriver à Fontainebleau dans la matinée du 20 mars ; l'Empereur entra également le 20 mars dans cette ville, à 4 heures du matin. Sa surprise fut très-grande en voyant des cavaliers en vedette à la grille du château, c'étaient des lanciers du 6e régiment, commandé par le colonel Galbois, qui depuis Joigny, leur garnison, avaient battu en retraite devant les troupes impériales.

Après s'être installé au château, Napoléon envoya le général Drouot et le colonel Desmichels prévenir le colonel Galbois de son arrivée et lui dire qu'il comptait, et désirait le voir ainsi que son brave régiment. Il était alors 5 heures du matin ; le colonel après s'être remis de sa première émotion, fit sonner à cheval, et vers 6 heures il entra dans la cour du château à la tête de ses 600 lanciers.

L'Empereur s'avança, accompagné du petit nombre d'officiers qui avaient pu le suivre, et embrassa le colonel Galbois, en présence de tout son régiment, qui en fut profondément impressionné et répondit à ce témoignage d'affection par des cris enthousiastes de "Vive l'Empereur."

Napoléon, après avoir inspecté ce régiment dans les plus grands détails, fit former le carré, raconta son retour de l'île d'Elbe, et répéta qu'il aurait été suivi de toute la population qui se pressait sur son passage

Chap. XXXVIII. — 1815. depuis Grenoble, s'il l'eut voulu, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention d'entrer dans sa capitale par la force, mais par le vœu du peuple: " Braves lanciers, " s'écria-t-il, vous aller partir pour Paris, vous trou- " verez peut-être des troupes qui voudront faire résis- " tance, ne les attaquez pas ; gardez vos lances pour " l'ennemi ; songez que ce sont vos frères d'armes ; ici, " il faut convaincre et non combattre, *je vous fais tous* " *orateurs.*"

Les lanciers prirent en effet les paroles de Napoléon au pied de la lettre. Quelques instants après, le régiment se mit en route. A peu de distance de Paris, ils rencontrèrent des troupes dont la mission était de défendre l'entrée de la capitale ; les lanciers coururent à elles, sans mettre le sabre à la main, et bientôt on se mêla et s'embrassa aux cris de ralliement de " Vive l'Empereur !"

Napoléon désirait beaucoup arriver dans les murs de sa capitale le jour anniversaire de la naissance de son fils ;(1) aussi il ne laissa pas le temps de faire des préparatifs pour entrer avec solennité, il devança le bataillon de l'île d'Elbe, les garnisons de Grenoble et de Lyon qui suivaient sa route ; déterminé à venir, pour ainsi dire, seul avec quelques officiers qui l'accompagnaient. Lorsqu'il fut proche de Paris, les troupes campées à Villejuif pour le combattre, s'offrirent pour l'escorter, elles ne purent que le suivre car il ne voulut point ralentir sa marche d'une heure, ce fut dans une voiture traînée par des chevaux de poste qu'il entra au palais des Tuileries, à 9 heures du soir, le 20 mars, aux acclamations des habitants de

(1) Il était né le 20 mars 1811.

Paris et d'une foule immense accourue de la banlieue et des résidences voisines. Chap. XXXVIII. — 1815.

Napoléon est donc revenu de l'île d'Elbe, remonté sur son trône, sans qu'il y ait eu une seule goutte de sang de versé ; ainsi s'est vérifié ce passage de sa proclamation à l'armée en mettant le pied sur le sol Français : " Que l'aigle avec les couleurs nationales " volerait de clocher en clocher jusqu'aux tours de " Nôtre-Dame."(1)

Il n'y a eu aucun complôt, ni conspiration, seulement le retour de Napoléon de l'île d'Elbe coïncidait avec la défaveur où était tombée la Maison de Bourbon dans l'esprit du peuple et de l'armée. L'Empereur savait parfaitement que rien n'était préparé pour sa réception et qu'il ne devait se confier qu'à sa fortune, à son intrépidité et à sa volonté hardie de recouvrer sa couronne ; et comme un haut personnage le complimentait sur la réussite de ce que l'on regardait comme la plus merveilleuse de ses entreprises, il répondit : " Non, elle était plus aisée que vous ne " pensiez, je n'ai eu que le mérite de bien deviner la " France." En effet, sa marche et les acclamations qui l'ont accompagné de Cannes à Paris, ont surpris tout le monde, excepté lui.(2)

Malgré la fatigue de son voyage, l'Empereur ne s'est couché qu'à minuit, le lendemain, à 4 heures du matin, il était au travail qu'il n'a interrompu qu'à une heure après-midi, pour passer la revue des corps qui composaient l'armée de Paris.(3) Après avoir par-

(1) Voir page 263, de ce volume.

(2) Mémoires dictés pár Napoléon à Montholon (Mélanges historiques), Tome II, page 271. Londres, 1823, in-8o.

(3) Le bataillon (vieille Garde) de l'île d'Elbe, est arrivé assez à

Chap. XXXVIII. — 1815. couru tous les rangs, les troupes se sont rangées en bataillon carré et Napoléon leur a dit :

" Soldats ! Je suis venu avec six cents hommes en " France, parceque je comptais sur l'amour du peuple, " et le souvenir des vieux soldats. Je n'ai pas été " trompé dans mon attente ! Soldats ! je vous en " remercie. La gloire de ce que nous venons de faire " est tout au peuple et à vous ! La mienne se réduit " à vous avoir connus et appréciés. Soldats, nous " allons marcher, pour chasser de notre territoire ces " princes auxiliaires de l'étranger. La nation non- " seulement nous secondera de ses vœux, mais même " suivra notre impulsion. Le peuple Français et moi " nous comptons sur vous."

A peine Napoléon avait-il achevé de proférer ces paroles pathétiques, que le général Cambronne survint, suivi de plusieurs officiers du bataillon de l'île d'Elbe, portant les aigles de l'ancienne Garde, l'Empereur au milieu de l'émotion générale comme pour présenter lui-même ces braves à toute l'armée, et en même temps les confondre avec elle, ajouta d'une voix forte : " Voici les officiers du bataillon qui m'a ac- " compagné dans mon malheur ; ils sont tous mes " amis. Toutes les fois que je les voyais, ils me re- " présentaient les différents régiments de l'armée ; " car dans ces six cents braves, il y a des hommes

temps pour assister à cette revue, il avait fait le trajet du golfe Juan à Paris en 21 jours, ce n'était pas la moitié du temps ordinaire pour faire la même route qui compte 45 jours de marche. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire soit ancienne, soit moderne d'une marche aussi rapide faite par un corps d'armée.

" de tous les régiments. Tous me rappelaient ces " grandes journées, dont le souvenir m'est si cher ; " car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues " à ces batailles mémorables. En les aimant, " c'est vous tous soldats, de l'armée Française, " que j'aimais ! Ils vous rapportent ces aigles. " Qu'elles vous servent de point de ralliement ! " En les donnant à la Garde, je les donne à toute " l'armée. Chap. XXXVIII. — 1815.

" La trahison et des circonstances malheureuses les " avaient couverts d'un voile funèbre ; mais, grâce au " peuple Français et à vous, elles reparaissent " resplendissantes de toute leur gloire. Jurez " qu'elles se trouveront toujours partout où la patrie " les appelera. Que les traîtres et ceux qui voudraient " envahir notre territoire n'en puissent jamais sou- " tenir les regards !"

" Nous le jurons !" s'écrièrent avec enthousiasme tous les soldats.

Que fit Louis XVIII quand il connut le débarquement de Napoléon à Cannes, pour s'opposer à sa marche et à son arrivée dans la capitale ? Il rendit une ordonnance royale(1) par laquelle il déclarait Napoléon Bonaparte traître et rebelle pour s'être introduit à main armée dans le département du Var, et il enjoignait à toutes les autorités militaires et civiles, et même aux simples citoyens, DE LUI COURIR SUS ; cette mise hors la loi s'étendait à tous ceux qui l'accompagnaient ou qui lui donneraient un asile. On sait que *courir sus* est une expression de vieux langage qui donne le droit de

(1) En date du 6 mars.

Chap. XXXVIII. — 1815.

courir après un homme et de le tuer impunément ; c'était donc une ordonnance homicide.

Lorsque les membres du Congrès de Vienne représentant : l'Autriche, l'Espagne, la France (Gouvernement des Bourbons), la Grande-Bretagne, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède, furent informés du débarquement de Napoléon sur les côtes de France, leur frayeur n'eut point de bornes ; dans la séance du 13 mars, les plénipotentiaires de ces huit puissances rédigèrent la déclaration qui suit, l'insérèrent au protocole et décidèrent en même temps qu'elle serait rendue publique.

" Les Puissances alliées qui ont signé le Traité de " Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de " l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à " main armée en France, doivent à leur propre dignité " et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solen- " nelle des sentiments que cet événement leur a fait " éprouver.

" En rompant ainsi la convention qui l'avait établi " à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal " auquel son existence se trouvait attachée. En repa- " raissant en France, avec des projets de troubles et " de bouleversement, il s'est privé lui-même de la pro- " tection des lois, et a manifesté à la face de l'univers " qu'il ne saurait y avoir ni paix, ni trêve avec lui.

" Les puissances déclarent en conséquence, que " Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations " civiles et sociales, et que, comme ennemi et pertur- " bateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte " publique."

Cette déclaration est dans une forme si inusitée,

conçue dans des termes si étranges, exprime des idées tellement anti-sociales, que beaucoup d'hommes judicieux et éclairés étaient portés à la considérer comme une production supposée ; ce n'est qu'après des preuves incontestables de son origine qu'on en a reconnu l'authenticité. Elle n'a point de précédent dans les annales de la diplomatie, émanée d'hommes revêtus d'un caractère public éminent, elle énonce une espèce de mise hors la loi assimilable à une provocation à l'assassinat de l'Empereur Napoléon.

Les plénipotentiaires du congrès de Vienne, négociateurs la plupart du traité de Paris, savaient que Napoléon y a été reconnu souverain de l'île d'Elbe. D'après les lois des nations, le prince le moins fort par l'étendue ou la population de ses Etats jouit, quant à son caractère politique et civil, des droits appartenant à tout prince souverain à l'égal du monarque le plus puissant, et Napoléon, reconnu sous le titre d'Empereur et en qualité de prince souverain par toutes les puissances, n'était pas plus qu'aucune d'elles justiciable du congrès de Vienne.

La violation du traité de Fontainebleau, l'entrée de Napoléon sur le territoire Français ne pouvait, comme toute infraction à un acte diplomatique, comme toute invasion hostile, n'amener qu'une guerre ordinaire ; mais toute pensée, toute menace, tout attentat contre la vie d'un prince en guerre contre un autre est une chose inouïe dans l'histoire des cabinets de l'Europe. A la violence, à l'emportement, à l'oubli de tout principe de morale, qui caractérisent la déclaration du 13 mars,(1) on voit la peur que Napoléon inspire aux

(1) Pour donner à cet acte extraordinaire des moyens d'exécu-

Chap. XXXVIII. — 1815.

Puissances coalisées. Les peuples se sont empressés de désavouer cet acte barbare, ce qui l'atteste, c'est que malgré l'abri de l'impunité, il ne s'est pas trouvé parmi toutes les nations pendant les cent jours, un seul individu qui ait tenté de faire subir à l'Empereur Napoléon, la sentence du Congrès de Vienne, la *Vindicte publique*, dont l'exécution était confiée à tout le monde.

Comment Napoléon a-t-il répondu à l'ordonnance de Louis XVIII de lui *Courir sus*, et à la déclaration des puissances signataires du traité de Paris, qui le livrait à la *vindicte publique ?*

Il a, au général Excelmans, commandant la colonne de troupes qui suivaient de près Louis XVIII, au général comte d'Erlon qui était à Lille, au général Clausel qui allait à Bordeaux, où se trouvait la duchesse d'Angoulême, donné des ordres pour que les princes de la famille royale fussent respectés, à l'abri de toute attaque, de tout danger, de toute violence dans leur marche sur le territoire français et au moment où ils le quitteraient.

Quand l'Empereur apprend par le maréchal Grouchy que le duc d'Angoulême est fait prisonnier à Pont-Saint-Esprit, on l'engage à ne pas se dessaisir d'un ôtage aussi précieux,(1) mais il ne le veut pas, il

tion, la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Grande-Bretagne s'engagèrent par un traité en date du 25 mars à réunir leurs forces contre Napoléon en fixant à 150,000 hommes, le contingent militaire que chacune de ces puissances devait aussitôt fournir, et les substitutions pécuniaires qui seraient données pour une partie du contingent Britannique, c'était au fond le renouvellement du traité de Chaumont du 1er mars 1814.

(1) Montholon, Mémoires dictés par Napoléon (Mélanges historiques) Tome II, page 329, Londres, 1823, in-8o.

ordonne de relâcher le duc d'Angoulême. Voici les termes de sa lettre :

" L'ordonnance du roi du 6 mars, et la déclaration " signée le 13, à Vienne, par ses ministres, pouvaient " m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme " cette ordonnance et cette déclaration voulaient qu'on " traitât moi et ma famille. Mais constant dans les " dispositions qui m'ont porté à ordonner que les " membres de la famille des Bourbons pussent sortir " librement de France, mon intention est que vous " donniez des ordres, pour que le duc d'Angoulême " soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et que " vous veilliez à sa sûreté, et à écarter de lui tout " mauvais traitement."

Après un pareil fait, il n'est pas nécessaire de dire de quel côté de la Maison de Bourbon ou de Napoléon a été la magnanimité et la grandeur d'âme.

Enfin, oubliant les injures contenues dans la déclaration du 13 mars, des Puissances alliées, l'Empereur Napoléon adresse la lettre suivante(1) aux Souverains de l'Europe, comme témoignage de ses intentions pacifiques :

" Monsieur mon frère, vous avez appris, dans le " courant du mois dernier, mon retour sur les côtes " de France, mon entrée à Paris et le départ de la " famille des Bourbons. La véritable nature de ces " événements doit maintenant être connue de Votre " Majesté. Ils sont l'ouvrage d'une irrésistible puis- " sance ; l'ouvrage de la volonté unanime d'une grande " nation qui connaît ses devoirs et ses droits.

" La dynastie, que la force avait rendue au peuple

(1) Le 4 avril.

Chap. XXXVIII. — 1815.

" Français, n'était plus faite pour lui : les Bourbons " n'ont voulu s'associer ni à ses sentiments, ni à ses " mœurs. La France a dû se séparer d'eux ; sa voix " appelait un libérateur. L'attente qui m'avait décidé " au plus grand des sacrifices, avait été trompée. Je " suis venu, et du point où j'ai touché le rivage, l'a- " mour de mon peuple m'a porté jusqu'au sein de ma " capitale. Le premier besoin de mon cœur est de " payer tant d'affection par le maintien d'une honora- " ble tranquillité. Le rétablissement du trône Impérial " était nécessaire au bonheur Français. Ma plus douce " pensée est de le rendre en même temps utile à l'af- " fermissement du repos de l'Europe."

" Assez de gloire a illustré tour-à-tour les drapeaux " des diverses nations ; les vicissitudes du sort ont " assez fait succéder de grands revers à de grands " succès. Une plus belle arène est aujourd'hui " ouverte aux souverains, et je suis le premier à y " descendre. Après avoir présenté au monde le spec- " tacle de grands combats, il sera plus doux de ne " connaître désormais d'autre rivalité que celle des " avantages de la paix, d'autre lutte que la lutte " simple de la félicité des peuples. La France se " plait à proclamer avec franchise ce noble but de " tous les vœux. Jalouse de son indépendance, le " principe invariable de sa politique sera le respect le " plus absolu pour l'indépendance des autres nations ; " si tels sont, comme j'en ai l'heureuse confiance, les " sentiments personnels de Votre Majesté, le calme " général est assuré pour longtemps, et la justice, " assise aux confins des divers Etats, suffira seule " pour en garder les frontières."

Comme les chancelleries étrangères refusaient toute communication avec le Gouvernement Impérial, cette lettre quoiqu'adressée à chacun des souverains, ne put leur parvenir ; alors Napoléon ordonna de l'insérer au *Moniteur*, afin de faire savoir à tous les peuples de l'Europe que la paix était possible. Chap. XXXVIII. — 1815.

Dans la précipitation du départ de la Famille Royale, la table du cabinet du Roi était restée couverte de beaucoup de placets et de rapports sur des affaires secrètes, il s'en trouvait de très-injurieux à l'égard de Napoléon écrits de la main même de plusieurs personnages qu'il avait comblé de bienfaits ; dans son indignation, sa première idée fut d'en faire imprimer quelques uns dans le *Moniteur*, mais il les fit brûler, ils auraient dégradé les individus compromis.(1)

Napoléon rend le 29 mars un décret par lequel la Traité des Noirs est abolie ; spécifiant qu'il ne sera accordé aucune autorisation pour ce commerce, ni dans les ports de l'Empire, ni dans ceux des colonies possédées par la France.

Le Pape n'était point sans avoir quelque penchant pour Napoléon. Pie VII ne lui imputait point d'avoir ordonné sa translation hors de l'Italie, il lui rendait justice, aussi quand il apprit que l'Empereur avait quitté l'île d'Elbe pour venir en France, il dit au prince Lucien : "Il est débarqué, il est arrivé, vous " allez à Paris unir votre destinée à celle du chef de " votre famille, c'est bien ; faites ma paix avec lui.

(1) Mémorial de Las Cases, Tome I, pages 95, 96 et 160, Paris, 1847, grand in-8o.—Montholon, Mémoires dictés par Napoléon (Mélanges historiques) Tome II, page 325, Londres, 1823, in-8o.

Chap. XXXVIII. — 1815.

" Je suis à Rome : il n'aura jamais aucun désagré-
" ment de moi."(1)

Le dimanche, 16 avril, l'Empereur passa la revue de la garde nationale de Paris ; il n'y avait ce jour là aucune troupe de la Garde Impériale, ni de la ligne. Après avoir parcouru tous les rangs, Napoléon se plaça avec son état-major au milieu de la cour des Tuileries, les officiers formèrent le cercle et il leur adressa les paroles suivantes :

" Soldats de la Garde nationale de Paris !

" Je suis bien aise de vous voir. Je vous ai " formé, il y a quinze mois, pour le maintien de la " tranquillité publique dans la capitale et pour sa " sûreté. Vous avez versé votre sang pour la défense " de Paris ; et si des troupes ennemies sont entrées " dans vos murs, la faute n'en est pas à vous, mais à " la trahison et surtout à la fatalité qui s'est attachée " à nos affaires dans ces malheureuses circonstances.

" Le trône royal ne convenait pas à la France ; il " ne donnait aucune sécurité au peuple, sur ses inté- " rêts les plus précieux. Il nous avait été imposé " par l'étranger. S'il eut existé, il eut été un monument " de honte et de malheur. Je suis arrivé armé de " toute la force du peuple et de l'armée, pour faire dis- " paraître cette tache, et rendre tout leur éclat à " l'honneur et à la gloire de la France.

" Soldats de la Garde nationale, ce matin même le " télégraphe de Lyon m'a appris que le drapeau " tricolore flotte à Antibes et à Marseille. Cent

(1) Montholon, Récit de la captivité de Napoléon, Tome II, page 285, Paris, 1847, in-8o.—Mémorial de Las Cases, Tome I, page 354, Paris, 1847, grand in-8o.

" coups de canon, tirés sur toutes nos frontières " apprendront à l'étranger que nos désunions sont " terminées ; je dis les étrangers, parceque nous ne " connaissons pas encore d'ennemis. S'ils rassemblent " leurs troupes, nous rassemblerons les nôtres. Nos " armées sont toutes composées de braves, qui se sont " signalés dans plusieurs batailles, et qui présenteront " à l'étranger une frontière de fer, tandis que de " nombreux bataillons des grenadiers et des chasseurs " des gardes nationales garantiront nos frontières."

Comme le peuple, dans son admiration pour l'Empereur, continuait toujours à former des groupes dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtres de ses appartements, il jugea à propos d'aller résider au palais de l'Elysée(1) pour avoir la facilité de se promener dans le jardin, ce qu'il ne pouvait faire aux Tuileries.

Le 21 avril, l'Empereur alla au théâtre Français pour la première fois depuis son retour ; il est impossible de donner une idée de la joie qui y a éclaté. La salle était tellement remplie que l'on se foulait même dans l'orchestre. On jouait ce jour là *Andromaque*. Avant le lever du rideau, les airs nationaux de *la Victoire* et de *la Marseillaise* furent demandés et exécutés au milieu du plus grand empressement : les spectateurs accompagnaient l'orchestre en chantant le refrain. Lorsque Napoléon entra à la troisième scène, tout le monde se leva en jetant des cris de *vivat* jusqu'à ce que l'Empereur, après avoir salué à droite et à gauche, se fut assis, et alors on recommença la pièce. Le public accueillit avec transport tout ce qui avait le moindre rapport au retour du héros. Aux mots :

(1) A partir du 21 avril.

Chap. XXXVIII. — 1815.

“ Enfin il reparaît ; et c’était lui, Achille,” tout le parterre se leva et interrompit l’acteur par ses acclamations.

L’Empereur engagea Benjamin Constant à venir au palais des Tuileries ; il se rendit à cette invitation,(1) trouva Napoléon seul, la conversation fut longue, en voici les principales paroles :

“ La nation, dit l’Empereur, s’est reposée douze ans de toute agitation politique, et depuis une année elle se repose de la guerre. Ce double repos lui a rendu un besoin d’activité. Elle veut, ou croit vouloir une tribune et des assemblées. Elle ne les a pas toujours voulues. Elle s’est jetée à mes pieds, quand je suis arrivé au gouvernement. Vous devez vous en souvenir, vous qui essayâtes de l’opposition. Où était votre appui, votre force ? Nulle part. J’ai pris moins d’autorité que l’on ne m’invitait à en prendre.

“ Aujourd’hui tout est changé. Un gouvernement faible, contraire aux intérêts nationaux, a donné à ces intérêts l’habitude d’être en défense et de chicaner l’autorité. Le goût des constitutions, des débats, des harangues paraît revenu. Cependant ce n’est que la minorité qui les veut, ne vous y trompez pas. Le peuple, ou, si vous l’aimez mieux, la multitude ne veut que moi. Vous ne l’avez pas vue cette multitude se pressant sur mes pas, se précipitant du haut des montagnes, m’appelant, me cherchant, me saluant.

“ Depuis Cannes jusqu’ici je n’ai pas conquis, j’ai administré. Je ne suis pas seulement comme on l’a dit l’Empereur des soldats, je suis celui des paysans, des

(1) Le 14 avril.

plébéiens de la France. Aussi, malgré tout le passé, vous voyez le peuple revenir à moi. Il y a sympathie entre nous. La fibre populaire répond à la mienne : ma voix agit sur lui. Voyez ces conscrits, ces fils de paysans, je ne les flattais pas, je les traitais rudement. Ils ne m'entouraient pas moins, ils n'en criaient pas moins " Vive l'Empereur !" C'est qu'entre eux et moi, il y a même nature. Ils me regardent comme leur soutien, leur sauveur contre les nobles. Je n'ai qu'à faire un signe, ou plutôt qu'à détourner les yeux, les nobles seront tous massacrés dans toutes les provinces. Mais je ne veux pas être le roi d'une jacquerie. S'il y a des moyens de gouverner par une constitution à la bonne heure.

" J'ai voulu l'empire du monde, et pour me l'assurer, un pouvoir sans borne m'était nécessaire. Pour gouverner la France seule, il se peut qu'une constitution vaille mieux. J'ai voulu l'empire du monde ; eh ! qui ne l'aurait pas voulu à ma place ? Le monde m'invitait à le régir. Souverains et sujets se précipitaient à l'envie sous mon sceptre. J'ai rarement trouvé de la résistance en France ; mais j'en ai pourtant rencontré davantage dans quelques Français obscurs et désarmés, que dans tous ces rois si fiers aujourd'hui de n'avoir plus un homme populaire pour égal. Voyez donc ce qui vous semble possible ; apportez-moi vos idées. Des dicuscussions publiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela. La liberté de la presse surtout ; l'étouffer est absurde. Je suis convaincu sur cet article. Je suis l'homme du peuple, si le peuple veut réellement la liberté, je la lui dois. Il faut que je prête l'oreille à ses volontés. Je n'ai

Chap. XXXVIII. — 1815.

jamais voulu l'opprimer pour mon plaisir. J'avais de grands desseins ; le sort en a décidé.

" Je ne suis plus un conquérant ; je ne puis plus l'être. Je sais ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Je n'ai plus qu'une mission, relever la France et lui donner un gouvernement qui lui convienne. Je ne hais point la liberté. Je l'ai écarté lorsqu'elle obstruait ma route ; mais je la comprends, j'ai été nourri dans ses pensées.

" Je ne veux pas vous donner de fausses espérances ; je laisse dire qu'il y a des négociations : il n'y en a point. Je prévois une lutte difficile, une guerre longue. Pour la soutenir, il faut que la nation m'appuie ; mais en récompense, je crois qu'elle exigera de la liberté. Elle en aura autant qu'il est possible d'en donner sans tomber dans l'anarchie."(1)

Benjamin Constant avait été précédemment opposé au retour de l'Empereur, mais à la suite de cet entretien, convaincu des intentions libérales et sincères de Napoléon, il accepta les fonctions de Conseiller d'Etat et fut un des coopérateurs actifs de l'Acte additionel aux constitutions de l'Empire. Les constitutions de l'Empire formaient jusqu'alors une série d'actes revêtus de l'approbation du peuple ; Napoléon ayant résolu de donner aux citoyens de plus grandes garanties, elles furent accordées par l'Acte additionel,(2) qui proclamait la responsabilité des ministres, l'indépendance et l'inamovibilité des juges, les jugements par jurés, la liberté individuelle, celle des

(1) Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent Jours*, Tome II, page 21, Paris, 1822, in-8o.

(2) Il fut publié le 22 avril.

cultes et celle de la presse ; un article spécial donnait à cette dernière liberté les garanties les plus larges, en attribuant au jury la juridiction de tous les délits de presse, mêmes ceux passibles seulement de peines correctionnelles ; Chambre des Pairs inamovible et héréditaire, Chambre des Représentants nombreuse,(1) enfin, on peut dire que la France n'était pas encore assez mûre pour un système de liberté aussi vaste.

M. de Sismondi avait écrit dans *le Moniteur* plusieurs articles approbatifs de l'Acte additionnel, flatté de trouver dans un écrivain qui n'avait jamais brigué ses faveurs, un défeuseur aussi convaincu et tout à fait désintéressé, l'Empereur conçut le désir de voir ce philosophe qui tenait à balance égale la plume de critique et de l'historien ; il le fit demander, et eut avec lui au palais de l'Elysée un entretien de plus d'une heure.(2) Tout d'abord il y fut question des ouvrages de l'historien. Napoléon les avait tous lus, il connaissait son interlocuteur comme publiciste, comme économiste ; arrivé aux articles du *Moniteur*, M. de Sismondi répondit que son travail était l'œuvre d'une conviction sincère, qu'il avait été sérieusement affligé des clameurs que soulevaient la constitution nouvelle. "Ce qui m'étonne, disait le publiciste au souverain, c'est que vos adversaires ne sachent pas voir que le système de Votre Majesté est nécessairement changé ; représentant de la révolution, vous voilà devenu associé de toute idée libérale, et le parti de la liberté, ici comme dans le reste de l'Europe, est votre seul allié. — C'est

(1) L'Ouverture de la session des deux nouvelles Chambres eut lieu le 7 juin.

(2) Le 3 mai.

Chap. XXXVIII. — 1815. indubitable, reprit l'Empereur. Les populations et moi nous le savons de reste. C'est ce qui me rend le peuple favorable. Jamais mon Gouvernement n'a dévié du système de la révolution ; d'ailleurs, moi, je suis pour l'application. Egalité devant la loi, nivellement des impôts, abord de tous à toutes places. J'ai donné tout cela. Le pays en jouit. Voilà pourquoi je suis son homme ! Oui, je suis populaire en dépit des idéalistes !"(1)

La nuit même de son arrivée à Paris, Napoléon délibéra en lui-même si, avec 35 à 36,000 hommes, les seules troupes qu'il pût réunir dans le Nord, il commencerait les hostilités le 1er avril, en marchant sur Bruxelles et ralliant l'armée Belge sous ses drapeaux. Les armées Anglaises et Prussiennes, cantonnées sur les bords du Rhin, étaient faibles et disséminées, sans chef et sans plan. Le duc de Wellington était à Vienne, Blücher était à Berlin. On pouvait espérer que l'armée Française serait à Bruxelles dans les premiers jours d'avril ; mais on nourrissait des espérances de paix : la France la désirait ; elle aurait blâmé hautement un mouvement offensif prématuré.

Dans le courant de mai il n'était plus possible de conserver l'espoir de la paix, mais l'Empereur n'avait pas attendu jusque là pour se préparer à la guerre ; il travaillait 15 à 16 heures par jour, jamais dans aucune époque de l'histoire on ne fit plus de choses en 3 mois. Il réarma, approvisionna une centaine de places fortes, réprima la guerre civile à Marseille, à Bordeaux et dans la Vendée. En mars

(1) Napoléon et M. de Sismondi en 1815, par M. Achille Jubinal, Paris, 1865, in-8°.

1815, la France pouvait avec peine mettre en campagne 80,000 hommes; au 1er juin suivant l'effectif des troupes Françaises sous les armes était de 559,000 hommes; ainsi en 2 mois Napoléon avait levé 414,000 hommes, près de 7,000 par jour. Sur ce nombre, l'effectif de l'armée de ligne s'élevait à 363,000 hommes, celui de l'armée extraordinaire à 196,000 hommes. Sur l'effectif de l'armée de ligne 217,000 hommes étaient présens sous les armes, habillés, armés et instruits, disponibles pour entrer en campagne. Chap. XXXVIII. — 1815.

Le Champ-de-Mai avait été convoqué pour le 26 mai, les préparatifs n'étaient point terminé pour ce jour, cette solennité eut lieu le 1er juin. Les délégués des collèges électoraux de départements et d'arrondissements, les députations des armées de terre et de mer vinrent assister à cette installation légale du retour de l'Empereur Napoléon Ier. Le prince archi-chancelier proclama le résultat des votes pour l'Acte additionnel, dont voici les chiffres :

1,532,457 votes approbatifs,
4,802 votes négatifs.

Après avoir signé la promulgation de l'Acte additionnel, l'Empereur prononça d'une voix forte le discours suivant :

" Empereur, Consul, Soldat, je tiens tout du peuple.
" Dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ
" de bataille, au Conseil, sur le trône, dans l'exil, la
" France a été l'objet unique et constant de mes pen-
" sées et de mes actions.

" Comme ce roi d'Athènes,(1) je me suis sacrifié

(1) Codrus.

Chap. XXXVIII. — 1815.

" pour mon peuple, dans l'espoir de voir se réaliser " la promesse donnée de conserver à la France son " intégrité naturelle, ses honneurs et ses droits.

" L'indignation de voir ses droits sacrés, acquis par " vingt-cinq ans de victoires, méconnus et perdus à " jamais ; le cri de l'honneur Français flétri ; les vœux " de la nation m'ont ramené sur ce trône qui m'est " cher, parcequ'il est le *palladium* de l'indépendance, " de l'honneur, et des droits du peuple.

" Français, en traversant au milieu de l'allégresse " publique les diverses provinces de l'Empire, pour " arriver dans ma capitale, j'ai dû compter sur une " longue paix ; les nations sont liées, par les traités " conclus par leurs gouvernements, quels qu'ils " soient.

" Ma pensée se portait alors toute entière sur les " moyens de fonder notre liberté, par une constitution " conforme à la volonté et à l'intérêt du peuple. J'ai " convoqué le Champ-de-Mai.

" Je ne tardai pas à apprendre que les princes qui " ont méconnu tous les principes, froissé l'opinion et " les plus chers intérêts de tant de peuples, veulent " nous faire la guerre. Ils méditent d'accroître le " royaume des Pays-Bas, de lui donner pour barrière " toutes nos places frontières du Nord, et de concilier " les différends qui les divisent encore, en se partageant " la Lorraine et l'Alsace.

" Il a fallu se préparer à la guerre.

" Cependant devant courir personnellement les " hasards des combats, ma première sollicitude a dû " être de constituer sans retard la nation. Le peuple " a accepté l'acte que je lui ai présenté.

" Français, lorsque nous avons repoussé ces in- Chap. XXXVIII. — 1815.
" justes agressions, et que l'Europe sera convaincue
" de ce qu'on doit aux droits et à l'indépendance de
" vingt-huit millions de Français, une loi solennelle faite
" dans les formes voulues par l'acte constitutionnel,
" réunira les différentes dispositions de nos constitutions
" aujourd'hui éparses.

" Français, vous allez retourner dans vos départe-
" ments, dites aux citoyens que les circonstances sont
" grandes ! Qu'avec de l'union, de l'énergie, et de la
" persévérance nous sortirons victorieux de cette lutte
" d'un grand peuple contre ses oppresseurs ; que les
" générations à venir scruteront sévèrement notre
" conduite ; qu'une nation a tout perdu quand elle a
" perdu l'indépendance. Dites-leur que les rois
" étrangers que j'ai élevé sur le trône, ou qui me
" doivent la conservation de leur couronne ; qui tous
" au temps de ma prospérité ont brigué mon alliance
" et la protection du peuple Français, dirigent
" aujourd'hui tous leurs coups contre ma personne.
" Si je ne voyais que c'est à la patrie qu'ils en veulent,
" je mettrais à leur merci cette existence contre
" laquelle ils se montrent si acharnés. Mais dites
" aussi aux citoyens que tant que les Français me
" conserveront les sentiments d'amour dont ils me
" donnent tant de preuves, cette rage de nos ennemis
" sera impuissante.

" Français, ma volonté est celle du peuple ; mes droits
" sont les siens ; mon honneur, ma gloire, mon bonheur
" ne peuvent être autre que la gloire et le bonheur de
" la France."

On voit dans ce discours de Napoléon, qu'il est

Chap. XXXVIII. — 1815. doué de cette puissance de parole qui convient à la grandeur, et on ne saurait contester qu'il eût été difficile de faire une harangue plus analogue à la situation où il se trouvait vis à-vis du peuple Français.

La cérémonie se termina par les serments de fidélité à l'Acte additionnel et par la distribution des aigles aux députations des gardes nationales et des armées de terre et de mer.

Le 7 juin, à l'ouverture des Chambres, l'Empereur prononça un discours énergique, dont voici le sens remarquable :

" Depuis trois mois, les circonstances et la con-" fiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. " Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus pressant de " mon cœur. Je viens commencer la monarchie con-" stitutionnelle.

" Les hommes sont trop impuissants pour assurer " l'avenir. Les institutions seules fixent les destinées " des nations. La monarchie est nécessaire en France, " pour garantir la liberté, l'indépendance et les droits " du peuple.

" Une coalition formidable de rois en veut à notre " indépendance ; ses armées arrivent sur nos fron-" tières.

" La frégate *la Melpomène* a été attaquée et prise " dans la Méditerranée après un combat sanglant " contre un vaisseau Anglais de 74. Le sang a coulé " pendant la paix !(1)

(1) Les puissances alliées étaient convenues entre elles, de commencer les hostilités, sans acte préalable, parcequ'elles considéraient que la déclaration exceptionnelle du 13 mars, remplaçait toutes les formalités d'usage.

“ Il est possible que le premier devoir du prince “ m’appelle bientôt à la tête des enfants de la nation “ pour combattre pour la patrie. L’armée et moi nous “ ferons notre devoir.”

Une députation de la Chambre des Représentants vint au palais de l’Elysée(1) porter à l’Empereur l’adresse en réponse à son discours d’ouverture de la session. Les membres de cette assemblée oubliant que leur premier devoir était de s’occuper des moyens de défendre le territoire national contre l’ennemi qui menaçait nos frontières, demandaient que l’on rectifiât le plus tôt possible ce que l’urgence de la situation avait pu laisser de défectueux dans l’ensemble de nos Constitutions. Napoléon fit de suite une courte allocution dans laquelle les phrases suivantes firent sensation :

“ Je partirai cette nuit, pour me rendre à la tête de “ mes armées ; les mouvements des différents corps “ ennemis y rendent ma présence indispensable.

“ La Constitution est notre point de ralliement ; “ elle doit être notre étoile polaire dans ces moments “ d’orage. Toute discussion publique qui tendrait à “ diminuer directement ou indirectement la confiance “ qu’on doit avoir dans ses dispositions serait un malheur pour l’Etat ; nous nous trouverions au milieu “ des écueils sans boussole et sans direction. La crise “ où nous sommes engagés est forte. N’imitons pas “ l’exemple du Bas-Empire qui, pressé de tous côtés “ par les barbares, se rendit la risée de la postérité en “ s’occupant de discussions abstraites au moment où “ le bélier brisait les portes de la ville.”

(1) Le 11 juin.

Chap. XXXVIII. — 1815.

L'Empereur partit le 12 juin, à 4 heures du matin, laissant un Conseil de Gouvernement, composé de ses deux frères, les princes Joseph et Lucien, de ses huit ministres, et de quatre ministres d'Etat, MM. Defermon, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Boulay de la Meurthe, et Merlin.

Il déjeûna à Soissons, continua sa route vers Laon, dont il visita les fortifications, il donna ses instructions pour l'armement de ce poste important. Le 14 juin il avait déjà dépassé Avesnes, et se trouvait au milieu de sa plus forte armée, à laquelle il adressa un ordre du jour encore plein de ces grands souvenirs qu'il savait invoquer à propos, en voici le texte :

" Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Ma-" rengo et de Friedland, qui décidèrent deux fois du " destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, " comme après Wagram, nous fûmes trop généreux ; " nous crûmes aux protestations et aux serments des " princes que nous laissâmes sur le trône. Aujourd'-" hui cependant, coalisés entre eux, ils en veulent à " l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la " France. Ils ont commencé la plus injuste des agres-" sions ; marchons à leur rencontre : eux et nous, " ne sommes-nous plus les mêmes hommes !

" Soldats, à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, " aujourd'hui si arrogans, vous étiez un contre trois, " et à Montmirail un contre six. Que ceux d'entre " vous qui ont été prisonniers des Anglais vous fassent " le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils " y ont soufferts.

" Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats " de la Confédération du Rhin gémissent d'être

" obligés de prêter leurs bras à la cause des princes " ennemis de la justice et des droits de tous les " peuples. Ils savent que cette coalition est in- " satiable. Après avoir dévoré douze millions de " Polonais, douze millions d'Italiens, un million de " Saxons, six millions de Belges, elle devra dévorer " les Etats du second ordre de l'Allemagne. Chap. XXXVIII. — 1815.

" Les insensés, un moment de prospérité les " aveugle ; l'oppression et l'humiliation du peuple " Français sont hors de leur pouvoir.

" S'ils entrent en France, ils y trouveront leur " tombeau.

" Soldats, nous avons des marches forcées à faire, " des batailles à livrer, des périls à courir ; mais avec " de la constance, la victoire sera à nous ; les droits " de l'homme et le bonheur de la patrie seront recon- " quis. Pour tout Français qui a du cœur, le moment " est arrivé de vaincre ou de périr."

Les armées alliées restaient dans leurs cantonnements avec une grande sécurité ; le 14 juin au soir on eut la certitude que tout était tranquille à Bruxelles et à Namur, où étaient les quartiers-généraux de Wellington et de Blücher. Bientôt on eut la preuve que les hussards des avant-postes n'avaient aucune idée de ce qui se passait ; c'était déjà un bon début que les mouvements de l'armée Française depuis deux jours eussent été dérobés à l'ennemi, ce qui secondait le projet de Napoléon de séparer les deux armées de Wellington et de Blücher et de les combattre l'une après l'autre.

Tout-à-coup une sourde rumeur circule dans l'armée Française, à cette rumeur succèdent bientôt des im-

Chap. XXXVIII. — 1815

précations violentes. On parle d'abord mais vaguement de quelques désertions, et peu après ces bruits devinrent plus précis, l'on cite enfin le 4e corps comme venant d'être consterné; effectivement, dans la nuit du 14 au 15 juin, le lieutenant-général comte de Bourmont, commandant la 3e division du 4e corps, le colonel Clouet, et le chef d'escadron Villoutreys sont passés à l'ennemi.(1)

Le matin lorsque le maréchal Ney joignit l'Empereur, Sa Majesté lui dit: "Eh bien, M. le Maréchal, "votre protégé de Bourmont, dont vous me répondiez "tant, que je n'ai placé qu'à votre recommandation, "a passé à l'ennemi." Le maréchal confus, cherchait à s'excuser en disant que M. de Bourmont lui avait paru si dévoué à Sa Majesté, qu'il en aurait répondu comme de lui-même; mais Napoléon l'interrompit, et lui dit; "Allez M. le Maréchal, ceux qui sont "bleus sont bleus; ceux qui sont blancs, sont "blancs."(2)

Pour attaquer les deux armées ennemies, celle commandée par Wellington et celle commandée par Blücher, les Français pouvaient déborder leur droite, leur gauche et percer leur centre. Dans le premier cas ils déboucheraient par Lille, et rencontreraient l'armée Anglo-Hollandaise; dans le second, ils déboucheraient par Givet et Charlemont, et rencontraient l'armée Prusso-Saxonne. Ces deux armées restaient réunies, puisqu'elles seraient pressées l'une sur l'autre de la droite sur la gauche, et de la gauche sur la

(1) *Moniteur* du 18 juin, 1815.

(2) Gourgaud, La Campagne de 1815, page 35. Londres, 1818, in-8o.

droite. L'Empereur adopta le parti de couvrir ses mouvements par la Sambre, et de percer la ligne des deux armées à Charleroi, point de leur jonction; manœuvrant avec rapidité et habileté, il trouvait ainsi dans les secrets de l'art de la guerre des moyens supplémentaires qui devaient lui tenir lieu de 100,000 hommes qui lui manquaient, on va voir que ce plan fut conçu et commencé avec audace et sagesse, et s'il a échoué la faute n'en est pas à Napoléon, mais à ceux de ses maréchaux qui n'ont pas exécuté ponctuellement ses ordres.

Le 15 juin, au point du jour, l'armée Française attaqua l'armée Prussienne et s'empara de toute la position de Fleurus, et l'Empereur portait son quartier-général à Charleroi. Le lendemain fut livrée la bataille de Ligni, où Napoléon continua à repousser avec succès l'armée Prussienne, qui abandonna le champ de bataille et se mit en retraite dans toutes les directions. L'obscurité de la nuit ne permit pas d'obtenir tous les résultats qu'on pouvait espérer de cette victoire.

Dans la journée du 17 juin, l'armée Française se trouva partagée en trois parties : 69,000 hommes sous les ordres de l'Empereur marchèrent sur Bruxelles par la chaussée de Charleroi ; 34,000 hommes sous le commandement du maréchal Grouchy, reçurent l'ordre de se diriger sur cette capitale par la chaussée de Wavre, à la suite des Prussiens ; 7 à 8,000 hommes restèrent sur le champ de bataille de Ligni.(1) Les 34,000 hommes du maréchal Grouchy,

(1) Savoir: 3,000 hommes de la division Gérard pour porter secours aux blessés, et former, dans tous les cas imprévus, une réserve aux Quatre-Bras ; 4 à 5,000 hommes formant les parcs de réserve restèrent à Fleurus et à Charleroi.

Chap. XXXVIII. — 1815. ayant 108 pièces de canon, étaient suffisants pour culbuter l'arrière-garde Prussienne dans toutes les positions qu'elle prendrait, presser la retraite de l'armée vaincue et la contenir.

L'avant-garde de l'armée Française n'arriva devant Waterloo qu'à 6 heures du soir; sans de fâcheuses hésitations, elle y fut arrivée à 3 heures. L'Empereur en parut fort contrarié; il dit, en montrant le soleil: " Que ne donnerais-je pas pour avoir aujourd'hui le " pouvoir de Josué, et retarder sa marche de deux " heures!"

L'armée Anglaise, qui était de 90,000 hommes, avait derrière elle la forêt de Soignes et une seule chaussée pour ses communications avec Bruxelles, ce qui, en cas de non succès, aurait rendu sa retraite difficile. Elle occupait un beau plateau, sa droite appuyée à un ravin au delà de la route de Nivelles, se prolongeant sur Braine-la-Leud; son centre occupait, à gauche, la ferme de la Haie-Sainte, et à droite celle d'Hougoumont, se trouvait en avant du village de Mont-Saint-Jean, où se réunissent les deux chaussées de Nivelles et de Charleroi. Le plateau était légèrement concave à son centre, et le terrain finissait en pente douce dans un ravin peu profond, qui séparait les deux armées.

Les dispositions prises par Napoléon indiquent le projet de percer le centre de l'armée Anglaise, de la pousser sur la chaussée, et, arrivant sur le débouché de la forêt, de couper la retraite à la droite et à la gauche de la ligne. Le succès complet de cette attaque devait rendre toute retraite impossible, entraîner la destruction de l'armée Anglaise et, dans tous les cas, la séparer de l'armée Prussienne.

Le 18 juin, à 1 heure du matin, préoccupé de ses grandes pensées, l'Empereur sortit à pied, accompagné seulement du général Bertrand, et parcourut la ligne des grand gardes. La forêt de Soignes apparaissait comme incendiée; l'horison entre cette forêt, Braine-la-Leud, la ferme de la Belle-Alliance et La Haye, était resplendissante du feu des bivouacs ; le plus profond silence régnait. L'armée Anglo-Hollandaise était dans un profond sommeil, suite des fatigues qu'elle avait essuyées les jours précédents. Arrivé près du bois de Gomont, il entendit le bruit d'une colonne en marche; il était 2 heures et demie. Le bruit cessa; la pluie tombait par torrents. Divers officiers envoyés en reconnaissance et des affidés de retour à 3 heures et demie, confirmèrent que les Anglo-Hollandais ne faisaient aucun mouvement. A 4 heures de nouvelles informations apprirent qu'ils se préparaient à livrer bataille.

A 5 heures Napoléon aperçut quelques faibles rayons de soleil. Vers 8 heures des officiers d'état-major qui avaient parcouru la plaine vinrent annoncer que malgré les grandes pluies qui avaient détrempé la terre, l'artillerie pouvait manœuvrer, quoique avec quelques difficultés, qui, dans une heure seraient bien diminuées. Aussitôt l'Empereur monta à cheval, et se porta vers les tirailleurs, vis-à-vis la Haye-Sainte; il reconnut de nouveau la ligne ennemie, et chargea le général du génie Haxo de s'en approcher de manière à s'assurer s'il avait été élevé quelques redoutes ou retranchements. Ce général revint rendre compte qu'il n'avait aperçu aucune trace de fortifications.

L'Empereur réfléchit un instant, dicta l'ordre de

Chap. XXXVIII. — 1815. bataille, que deux généraux écrivaient assis par terre. Les aides-de-camp le portèrent aux divers corps d'armée, déjà sous les armes, pleins d'impatience et d'ardeur. L'armée s'ébranla et se mit en marche sur onze colonnes. Ces onze colonnes étaient destinées : quatre à former la première ligne ; quatre, la seconde ligne ; trois, la troisième. L'artillerie marchait sur les flancs des colonnes. Ces onze colonnes se déployèrent avec tant de précision, qu'il n'y eut aucune confusion, et chaque corps occupa la place qui lui était assignée dans la pensée du chef. A 10 heures et demi tout le mouvement était achevé, toutes les troupes étaient à leur position ; le plus profond silence régnait sur le champ de bataille.

Vers midi, les tirailleurs avaient ouvert le feu sur toute la ligne, la cannonade ne tarda pas à s'engager et l'on se battit avec un grand acharnement, sans résultat décisif.

Wellington avait soigneusement préparé la défense du plateau de Mont-Saint-Jean, assuré du concours de Blücher, il n'avait autre chose à faire que de tenir ferme jusqu'à l'arrivée des Prussiens. Au plus fort de la mêlée, le général Hill, commandant en second l'armée anglaise dit au duc de Wellington. " Vous pouvez être tué ici, quels ordres me laissez-vous ?— Celui de mourir jusqu'au dernier, s'il le faut, pour donner aux Prussiens le temps de venir." Telle fut la réponse du généralissime Anglais.

A 3 heures et demi on aperçut fort au loin, du côté de Saint-Lambert, un corps de 5 à 6,000 hommes de toutes armes ; on crut d'abord que c'était le corps de Grouchy qui avançait, mais un quart

d'heure après on apprit que c'était l'avant-garde de Bulow qui arrivait avec un renfort de 30,000 Prussiens, ce qui contraignit l'Empereur à modifier son plan primitif et à s'affaiblir sur le champ de bataille de 13,000 hommes pour les opposer aux nouveaux ennemis qui survenaient. Enfin, la victoire longtemps indécise contre Wellington et Bulow réunis, fut déterminée par l'arrivée imprévue de Blücher, accouru avec 30,000 hommes de troupes fraîches, ce qui portait à 60,000 hommes les renforts apportés à l'armée Anglaise.

L'Empereur attendit en vain le corps de Grouchy, qui n'arriva point; nos troupes, harassées par 8 heures de combat, soutenaient tous les chocs avec une constance et une fermeté héroïques, mais elles furent accablées par le nombre.

Les bataillons de la Garde, qui étaient au centre, après avoir lutté longtemps contre toutes les attaques d'infanterie et de cavalerie ennemis, et n'avoir cédé le terrain que pied à pied, furent entièrement désorganisés par la masse des fuyards et écrasés par le nombre des ennemis qui les entouraient. Ces braves grenadiers combattirent jusqu'à la fin et vendirent chèrement leur vie. Ce fut en ce moment que, sommé de mettre bas les armes, Cambronne indigné s'écria : " LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS !"(1) Paroles héroïques qui signalent que tout est perdu fors l'honneur.

(1) C'est à tort que plusieurs historiens attribuent ces mots au général Michel, colonel en second des chasseurs à pied de la vieille Garde; de nouvelles recherches justifient que c'est bien le général Cambronne qui a prononcé ces paroles mémorables.

Chap. XXXVIII. — 1815.

L'Empereur se porta à la gauche de Planchenoit sur une deuxième position, où était en réserve un régiment de la Garde avec 2 batteries, là, il fit de nouveaux efforts pour arrêter les fuyards et les rallier ; mais, d'une part, les ténèbres de la nuit qui empêchaient l'Empereur d'être vu des soldats, et, de l'autre, l'extrême confusion qui régnait partout, rendait ce ralliement bien difficile. Lorsque toute la cavalerie prussienne, soutenue par quelques bataillons d'infanterie légère et tout le corps de Bulow, reprirent l'offensive et, pénétrant par la droite de Planchenoit, portèrent le désordre à un tel point, que tout ralliement devint impossible ; l'Empereur fit mettre en batterie quelques pièces qui étaient là et fit tirer sur la cavalerie anglaise qui s'approchait rapidement : ce furent les derniers coups de canon. Un moment après, comme il était presque entouré par les ennemis, il fit former en carré le bataillon de la Garde et commanda le feu. Napoléon paraissait décidé à ne pas vouloir survivre à cette fatale journée : il voulait mourir avec ses grenadiers et allait entrer dans le carré, lorsque le maréchal Soult, qui était tout près, lui dit : " Ah ! Sire, les " ennemis sont déjà assez heureux !" et, en même temps, il poussa le cheval de l'Empereur sur la route de Charleroi.(1) Napoléon consentit à vivre parce qu'il pensait que la France pouvait encore avoir besoin de lui.

Telle a été l'issue de la bataille de Waterloo, dont le désastre doit être attribué à la non-arrivée du corps de Grouchy, par suite de malentendu à l'égard des

(1) Gourgaud, La Campagne de 1815, page 91. Londres, 1818, in-8°.

instructions données à ce maréchal, à la non-réception et à des retards dans l'exécution des ordres que l'Empereur lui envoya dans la nuit du 17 au 18 juin, et le 18 au matin,(1) et d'une autre part à l'attaque intempestive que le maréchal Ney fit avec la cavalerie deux heures trop tôt, malgré les ordres réitérés de l'Empereur.

Il est certain qu'en livrant la bataille, Napoléon en fondait le succès sur la coopération de Grouchy, qui devait former son aile droite. Le général Wellington, en prenant la résolution de recevoir la bataille, comptait sur la coopération des Prussiens. Si le maréchal Grouchy eut campé devant Wavre, la nuit du 17 au 18 juin, l'armée Prussienne n'eut fait aucun détachement pour sauver l'armée Anglaise. Il est constant même de l'aveu des ennemis, que sans l'arrivée du général Blücher l'armée Anglo-Hollandaise perdait son champ de bataille entre 8 heures et 9 heures du soir. La gauche de l'armée Française contenait et poussait l'armée Anglo-Hollandaise, la droite, où devait être le corps sous les ordres de Grouchy, avait pour mission de poursuivre et contenir l'armée Prusso-Saxonne, et le soir du 17 juin toute l'armée Française se serait trouvée réunie sur une ligne de 5 lieues de Mont-Saint-Jean, à Wavre, ayant ses avant-postes au bord de la forêt ; mais la faute que fit le maréchal Grouchy de s'arrêter à Gembloux, n'ayant

(1) Notre impartialité nous fait un devoir de mentionner ici que le sénateur marquis de Grouchy, fils du maréchal, a publié en 1864, une brochure sous ce titre : *Le maréchal de Grouchy du 16 au 19 juin*, 1815, Paris, Dentu, in-12, ayant pour objet de défendre la mémoire de son père et de réfuter les faits contenus dans l'Histoire de l'Empire de M. Thiers relativement au maréchal Grouchy.

Chap. XXXVIII. — 1815. fait dans la journée que 2 lieues, au lieu de continuer jusque vis-à-vis Wavre, c'est-à-dire d'en faire encore trois, fut aggravée et rendue irréparable le lendemain 18 juin, en perdant 12 heures, et n'arrivant qu'à 4 heures après-midi devant Wavre, au lieu d'arriver à 6 heures du matin.(1)

Indépendamment du pont sur la Dyle, au village de Genappe, il y en avait plusieurs autres dans les villages voisines ; mais au milieu de l'extrême confusion où était l'armée Française, tous les fuyards se dirigeaient sur Genappe, qui en un moment en fut encombré. L'Empereur s'y arrêta, pour essayer encore de rétablir un peu d'ordre ; mais le tumulte, augmentée par l'obscurité de la nuit, rendit de nouveau toutes ses tentatives inutiles.

Le 19 juin, entre 4 et 5 heures du matin, l'Empereur arriva à Charleroi ; il donna ordre aux équipages de pont et à ceux des vivres, de partir sur-le-champ pour Philippeville et Avesnes afin de se diriger de là sur Laon. Il se rendit ensuite à Philippeville, où il arriva à 10 heures du matin. Il expédia de nouveau des ordres au maréchal Grouchy pour faire sa retraite par Rethel, sur Laon : et à tous les commandants des places de la Meuse de se tenir prêt à être attaqués, et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Des ordres furent également expédiés au général Rapp, commandant le 5e corps en Alsace, au général Lecourbe, commandant le corps de Béfort, et au général Lamarque, commandant

(1) Relation de la bataille de Waterloo, dictée par Napoléon.—Mémorial de Las Cases, Tome II, pages 251 et 252, Paris, 1817, grand in-8o.

l'armée de la Vendée, de se rendre à marches forcées avec toutes leurs troupes sur Paris. Chap. XXXVIII. — 1815.

Après avoir expédié tous les ordres que les circonstances rendaient nécessaires, l'Empereur quitta Phillippeville, à 2 heures après-midi, y laissant le maréchal Soult pour rallier le grand quartier-général et les corps qui se porteraient sur cette place, il se mit en marche sur Laon, d'où il envoya l'aide-de camp Flahaut à Avesnes, pour avoir de nouveaux renseignements. Ce général y trouva une partie de la Garde et de l'armée que le prince Jérôme avait déjà réunie. L'aide-de-camp Dejean fut envoyé à Guise, tant pour examiner l'état de cette place, que pour y rallier tous ceux qui auraient pris cette direction. L'aide-de-camp Bussy fut laissé à Laon, afin de tout préparer pour l'armée qui allait se rassembler autour de cette avantageuse position.

Napoléon prit en toute hâte la route de Paris, et arriva au palais de l'Elysée le 21 juin, à 8 heures du matin, afin de prévenir la commotion politique que la nouvelle du désastre pouvait occasionner, prendre les mesures les plus promptes pour presser et terminer tous les préparatifs de défense de la capitale, préparer les esprits à la grande crise dans laquelle la France allait se trouver, faire diriger sur Laon toutes les troupes, tous les renforts que l'on pouvait tirer des dépôts et de nos places, en un mot, prendre toutes les mesures utiles pour l'exécution du second plan d'opération exigé par la situation nouvelle. La pensée de l'Empereur était de rejoindre son armée sous 48 heures.

CHAPITRE XXXIX.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR.

DEUXIÈME ABDICATION.

Du 22 *Juin* 1815 *au* 15 *Juillet* 1815.

SOMMAIRE :

Grande émotion parmi le peuple.—Belles paroles de Napoléon à Benjamin Constant.—Conseil des Ministres.—Seconde abdication.—Considération sur ce grand acte d'abnégation.—Mouvement dans l'armée et dans le peuple.—Napoléon ne veut pas qu'une seule goutte de sang soit versée pour sa cause personnelle. —Paroles sublimes de l'Empereur.—Il part pour La Malmaison. —Sa proclamation aux troupes de l'armée de Paris.—Le Gouvernement provisoire envoie le général Becker auprès de l'Empereur.—Des régiments venant de la Vendée demandent à grands cris que Napoléon se remette à leur tête et les conduise à l'ennemi.—Napoléon Ier offre de reprendre comme général au nom de Napoléon II, le commandement de l'armée.—Le Gouvernement provisoire refuse.—L'Empereur ordonne son départ pour Rochefort.—Liste des officiers et serviteurs qui l'accompagnent volontairement.—Il regrette de ne pas emmener le général Drouot.—Les adieux de La Malmaison.—La suite de Napoléon est divisée en deux départs.—Arrivée à Rambouillet.—La maîtresse de poste de Châteaudun.—Passage à Niort.—Grande exaltation dans la population de cette ville.—Belle réception à Rochefort.—Grand enthousiasme en faveur de l'Empereur.— Les deux frégates.—Projet héroïque du capitaine de frégate Poné.—Offre du lieutenant de vaisseau Besson.—Le capitaine de vaisseau Baudin. — Propositions de jeunes officiers de marine. — Napoléon s'embarque sur la frégate La *Saale*. — Communication avec Frederick Maitland, capitaine du vaisseau Anglais Le *Bellerophon*.—Joseph offre de se substituer à son frère Napoléon pour assurer son départ en Amérique.—

L'Empereur refuse.—Napoléon se décide à demander l'hospitalité à l'Angleterre.—Sa Lettre au Prince Régent.—Le général Gourgaud part pour porter cette missive à Son Altesse Royale. —Napoléon se rend à bord du *Bellerophon.*

Paris inquiétait Napoléon, ce n'était pas le peuple qui était toujours resté fidèle à l'élu de son choix, mais la capitale renfermait ceux dont la pensée active et les intrigues ourdies pouvaient lui faire le plus de mal. Les Anglais et les Prussiens avaient besoin d'un temps matériel pour franchir la frontière et s'avancer dans l'intérieur de la Franee, il fallait 8 ou 10 jours de marche pour venir de Waterloo à Paris ; et souvent dans une semaine l'Empereur avait changé la fortune. Chap. XXXIX. — 1815.

La Chambre des Représentants s'était assemblée à 8 heures du matin selon sa coutume; le bruit de l'arrivée subite de l'Empereur eut bientôt passé de bouche en bouche, et comme le retour n'avait été dévancé, ni accompagné par aucune Communication, la malveillance eût le champ libre pour lui donner l'interprétation la plus défavorable. Hors de l'enceinte grossissaient des attroupements, on entendait le murmure sourd des masses, qui prépare les tempêtes politiques.

Au milieu d'un entretien avec Benjamin Constant causant de son intention d'abdiquer, une foule d'hommes de la classe laborieuse, se pressait dans l'avenue de Marigny, saisie d'un enthousiasme tenant du délire, en tentant d'escalader les murs de l'Elysée pour offrir à Napoléon de l'entourer et de le défendre, les cris de "Vive l'Empereur" poussés jadis au milieu des fêtes, se mêlant tout-à-coup

Chap. XXXIX. — 1815.

à une conversation sur l'abdication, formaient un contraste qui pénétra d'une émotion profonde Benjamin Constant. L'Empereur promena quelque temps ses regards sur cette multitude passionnée : " Vous le " voyez, dit-il, ce ne sont pas là ceux que j'ai comblé " d'honneurs et de trésors. Que me doivent ceux-ci ? " Je les ai trouvé, je les ai laissé pauvres. L'instinct " de la nécessité les éclaire, la voix du peuple parle " par leur bouche ; et si je le veux, si je le permets, la " Chambre rébelle,(1) dans une heure elle n'existera " plus. . . . . Mais la vie d'un homme ne vaut pas " ce prix. Je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe pour " que Paris fut inondé de sang."(2)

Napoléon, voué par les puissances coalisées à la vindicte publique, avait tout à redouter pour sa liberté et pour sa vie. Or, combien d'hommes, pour conserver l'une ou l'autre, ont trahi l'amitié, livré leur patrie ? Combien se sont faits bourreaux pour n'être pas victimes ! Napoléon, fort encore des débris d'une armée invincible durant 20 années, fort d'une multitude qu'électrisait son nom, qu'épouvantait le retour d'un gouvernement qu'on savait contre-révolutionaire, et qui ne demandait pour se précipiter sur ses ennemis que le signal du soulèvement, a déposé le pouvoir, plutôt que de le disputer par le massacre et la guerre civile, Napoléon certainement a dans cette circonstance bien mérité de l'espèce humaine.

Le lendemain de grand matin le Conseil des

(1) La Chambre des Représentants.

(2) Benjamin Constant, Mémoires sur les Cent Jours, Tome II, page 139, Paris, 1822, in-8°.

ministres fut convoqué, la question d'abdication, dont on parlait sourdement dans les deux Chambres, fut nettement posée. Faire un appel au dévouement de l'Empereur pour le Peuple Français, c'était indiquer sa décision; aussitôt avec cette rapidité de résolution qui était le propre de son organisation exceptionnelle, déterminé à renoncer à un pouvoir que les Chambres cherchaient à lui arracher, il dicta la déclaration suivante, adressée à son peuple:

Chap. XXXIX. — 1815.

" Français !

" En commençant la guerre pour soutenir l'indé-" pendance nationale, je comptais sur la réunion de " tous les efforts, de toutes les volontés, et le concours " de toutes les autorités nationales : j'étais fondé à en " espérer le succès, et j'avais bravé les déclarations des " puissances contre moi.

" Les circonstances me paraissent changées. Je " m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la " France. Puissent-ils être sincères dans leurs décla-" rations, et n'en avoir réellement voulu qu'à ma " personne! Ma vie politique est terminée, et je " proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II*, " Empereur des Français."

Cette acte d'abdication fut envoyé par des messagers aux deux Chambres; à la Chambre des Représentants le comte Regnaud de Saint-Jéan d'Angély se leva et dit: " Il reste pour l'assemblée un grand devoir à remplir. Vous avez eu à votre tête un homme à qui vous aviez décerné le nom de Grand, comme le seul titre égal à la gloire qu'il avait répandue sur la France. Il vient de remettre en vos mains la

Chap. XXXIX. — 1815.

puissance dont il était dépositaire. Il a fait ce sacrifice au bonheur du peuple Français; il lui est dû des remerciments, et vous vous empresserez d'acquitter cette dette légitime et sacrée."

Cette proposition fut accueillie par acclamation, et l'assemblée décréta: "qu'un Message de remerciment est voté à Napoléon, et lui sera porté par le bureau tout entier."

La députation composée du bureau de la Chambre élective auquel s'étaient réunis beaucoup de représentants se rendit au palais de l'Elysée; introduite auprès de l'Empereur, son président Lanjuinais prononça quelques paroles d'hommage, Napoléon répondit:

"Je vous remercie des sentiments que vous m'ex-
" primez. Je désire que mon abdication puisse faire
" le bonheur de la France; mais je ne l'espère point;
" elle laisse l'Etat sans chef, sans existence politique.
" Le temps perdu à renverser la Monarchie aurait
" pu être employé à mettre la France en état d'écraser
" l'ennemi.

"Je recommande à la Chambre de renforcer prom-
" ptement les armées.

"Qui veut la paix doit se préparer à la guerre; ne
" mettez pas cette grande nation à la merci des
" étrangers. Craignez d'être deçus dans vos espé-
" rances; c'est là qu'est le danger. Dans quelque
" position que je me trouve, je serai toujours bien, si
" la France est heureuse. Je recommande mon fils
" à la France. J'espère qu'elle n'oubliera pas que je
" n'ai abdiqué que pour lui. Je l'ai fait aussi ce
" grand sacrifice pour le bien de la Nation; ce n'est
" qu'avec ma dynastie qu'elle peut espérer d'être
" libre, heureuse et indépendante."

Ce langage émut jusqu'aux larmes la députation et son président. On ne peut s'empêcher de reconnaître que cette allocution était un testament politique, et que dans sa perspicacité Napoléon Ier a prononcé des paroles prophétiques. Chap. XXXIX. — 1815.

Plus tard Napoléon s'est demandé en lui-même : " Ai-je bien fait pour ce peuple malheureux tout ce " qu'il avait droit d'attendre ? Il a tant fait pour " moi ! Saura-t-il, ce peuple, tout ce que m'a coûté " la nuit qui précéda ma dernière décision ; cette nuit " des incertitudes et des angoisses !

" Deux grands partis m'étaient laissés : celui de " tenter de sauver la patrie par la violence, ou celui " de céder moi-même à l'impulsion générale. J'ai " dû prendre celui que j'ai suivi. . . . . . J'ai dû " céder ; et une fois fait, cela a été fait ; je ne suis " pas pour les demi-mesures ; et puis la souveraineté " ne se quitte pas, ne se reprend pas de la sorte, " comme on le ferait d'un manteau."(1)

Par ce grand acte d'abnégation l'Empereur a perdu son trône, sa puissance, mais en évitant la guerre civile il a comblé la mesure de sa gloire !

On ne tarda pas à entendre un grand tumulte sous la terrasse du palais de l'Elysée, occasionné par deux régiments de tirailleurs de la Garde, lesquels, formés d'enrôlés volontaires pris parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, venaient défiler en désordre devant le jardin, en tête d'une colonne innombrable d'hommes du peuple, demandant à grands cris que l'Empereur se mît à leur tête pour les mener à l'en-

(1) De Las Cases, Mémorial de Sainte-Hélène, Tome I, page 281, Paris, 1847, grand in-8º.

Chap. XXXIX. — 1815.

nemi, et qu'il leur permit de se faire justice eux-mêmes des traîtres qui parlaient d'envoyer des commissaires au quartier-général ennemi, pour vendre la France, comme ils l'avaient vendue en 1814.

L'Empereur donna à son aide-de-camp, le général Montholon, l'ordre de faire retourner ces deux régiments à leur poste, et, se présentant lui-même aux regards du peuple, il le harangua pour calmer son effervescence.

Alors un des orateurs populaires lui adressa un discours dans lequel il lui citait la journée du 18 brumaire. L'Empereur l'interrompit et élevant la voix : " Vous me rappelez le 18 brumaire, dit-il ; mais vous " oubliez que les circonstances ne sont pas les mêmes. " Au 18 brumaire, la nation était unanime dans son " désir d'un changement. Il ne fallait qu'un faible " effort pour arriver à ce qu'elle voulait. Aujourd'hui, " il faudrait des flots de sang français, et *jamais une* " *seule goutte n'en sera versé par moi pour défendre* " *une cause toute personnelle.*"

Les deux régiments obéirent à l'ordre de Napoléon transmis par Montholon, lequel à son retour ne put s'empêcher d'exprimer à l'Empereur son regret qu'il eût arrêté la main du peuple, seule assez forte pour sauver Paris de la souillure de l'ennemi ; et, se laissant entraîner par ses convictions et son dévouement, osa lui observer la différence qui, tout au contraire de ce qu'il avait dit, existait entre la situation du 18 brumaire et celle actuelle. Selon le général Montholon, à la première époque, il fallait, au moyen de l'armée, renverser un gouvernement établi ; aujourd'hui, il ne s'agissait que de sauver le gouvernement établi et de

sauver le peuple, il n'y avait qu'à le laisser faire, il ferait justice des traîtres. Chap. XXXIX. — 1815.

Napoléon, qui jusque là avait laissé parler son aide-de-camp, l'arrêta et lui dit : " Mettre en action la " force brutale des masses, c'est sans doute sauver " Paris et s'assurer la couronne sans avoir recours aux " horreurs de la guerre civile ; mais c'est aussi risquer " de verser des flots de sang Français. Quelle force " serait assez puissante pour dominer tant de pas-" sions, tant de haines, tant de vengeances ?

" Non ! je ne puis oublier une chose, voyez-vous : " c'est que j'ai été ramené de Cannes à Paris au milieu " de ces cris de sang : A bas les prêtres ! A bas les " nobles ! *J'aime mieux les regrets de la France que* " *sa couronne.*"

Dès que l'abdication de l'Empereur fut connue, la population de la capitale fut en émoi, il se forma partout des groupes, l'attitude du peuple devint menaçante pour les meneurs de la Chambre, et la foule encombrait à tel point les approches du palais de l'Elysée, en faisant retentir l'air des cris de *Vive l'Empereur !* et de menaces contre les traîtres, que le Gouvernement provisoire s'en alarma et mit tout en œuvre pour engager Napoléon à quitter Paris et se rendre au château de La Malmaison, en attendant la conclusion des arrangements relatifs à son départ et à son embarquement pour l'Amérique, car il avait demandé officiellement deux frégates du port de Rochefort et des sauf-conduits pour se rendre aux Etats-Unis.

Le 25 juin, à midi et demi, l'Empereur passa par la grille située à l'extrémité du jardin de l'Elysée donnant

Chap. XXXIX. — 1815.

sur la rue Marigny ; il monta dans la voiture de ville du grand-maréchal, pendant que les voitures et l'escorte partaient par la rue du faubourg Saint-Honoré, emmenant à La Malmaison les aides-de-camp Montholon et Gourgaud, le chambellan de Las Cases et l'écuyer de Megrigni ; ce dernier se tenait à la portière de la première voiture, comme si l'Empereur s'y était trouvé. Ce ne fut qu'à la barrière que Sa Majesté quitta la voiture de ville du grand-maréchal pour monter dans la sienne propre. L'Empereur se prêta à tout ce qu'on lui demanda, son sacrifice fut entier sous tous les rapports, c'est ainsi qu'il s'éloigna du peuple qui le réclamait, et sortit de Paris qu'il ne devait plus revoir.

Au château de La Malmaison l'Empereur fut reçu par la reine Hortense, qui lui prodigua tous les soins et toutes les prévenances possibles. C'est de cette résidence que Napoléon adressa aux troupes de l'armée de Paris la proclamation suivante :

" Soldats, quand je cède à la nécessité qui me force " de m'éloigner de la brave armée Française, j'em- " porte avec moi l'heureuse certitude qu'elle justifiera, " par les services éminents que la patrie attend d'elle, " les éloges que nos ennemis eux-mêmes ne peuvent " pas lui refuser.

" Soldats, je suivrai tous vos pas, quoique absent. " Je connais tous les corps, et aucun d'eux ne rempor- " tera un avantage signalé sur l'ennemi, que je ne " rende justice au courage qu'il aura déployé. Vous " et moi nous avons été calomniés. Des hommes abso- " lument indignes d'apprécier vos travaux, ont vu " dans les marques d'attachement que vous m'avez

Chap. XXXIX. — 1815.

“ données, un zèle dont j'étais le seul objet. Que vos “ succès futurs leur apprennent que c'était la patrie par-“ dessus tout que vous serviez en m'obéissant, et que “ si j'ai quelque part à votre affection, je la dois à mon “ ardent amour pour la France, notre mère commune.

“ Soldats, encore quelques efforts et la coalition est “ dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que “ vous allez porter.

“ Sauvez l'honneur, l'indépendance des Français. “ Soyez jusqu'à la fin tels que je vous ai connu depuis “ vingt ans, et vous serez invincibles.”(1)

Le général Becker vint à La Malmaison et demanda à parler à l'Empereur. Après être introduit, il s'inclina, lui présenta une lettre du ministre de la guerre et s'exprima en ces termes :

“ Sire, voici un ordre qui me charge, au nom du “ Gouvernement provisoire, du commandement de la “ Garde qui doit veiller à la sûreté de votre personne. “ J'espère que Votre Majesté voudra bien croire à la “ fidélité avec laquelle je remplirai mon mandat.

“ — Oui, Monsieur, répondit l'Empereur ; mais on “ aurait dû, ce me semble, m'informer officiellement “ d'un acte que je regarde comme une affaire de “ forme, et non comme une mesure de surveillance à “ laquelle il était inutile de m'assujétir.

“ — Sire, je le répète à Votre Majesté, c'est dans le “ but unique de protéger vos jours et de veiller à “ votre sûreté que j'ai accepté cette mission. S'il

(1) Ce dernier adieu à l'armée, signé par Napoléon et envoyé par lui du château de La Malmaison le 25 juin, ne fut pas inséré au *Moniteur* par défense du duc d'Otrante, président de la Commission du Gouvernement provisoire.

Chap. XXXIX. — 1815.

“ restait à Votre Majesté quelque arrière-pensée, je la “ supplierais de me le dire ; je suis un vieux soldat “ qui n’ai su jusqu’à présent qu’obéir à votre voix. “ Ils peuvent m’écrire ce qu’ils voudront, mais je n’ai “ accepté le commandement de la garde de l’Empe- “ reur que pour veiller à son salut.”

En proférant ces dernières paroles, le général ne put maîtriser son émotion ; l’aspect de cette grande infortune lui brisait le cœur, et des larmes involontaires mouillèrent ses yeux. L’Empereur s’en aperçut, et, avec un sourire triste et affable à la fois, répondit : “ Rassurez-vous, général, je suis bien aise de vous “ avoir près de moi. Si l’on m’avait laissé le choix “ d’un officier, je vous eusse désigné de préférence, “ car depuis longtemps je connais votre loyauté.”

Le 29 juin au matin, les habitants de La Malmaison furent réveillés par les cris de : Vive l’Empereur ! à bas les traîtres ! C’était la division Brayer revenant de la Vendée, qui s’était arrêté devant les grilles du château. Les soldats n’avaient pas voulu faire un pas de plus, et avaient déclaré qu’ils voulaient qu’on leur rendit leur Empereur, et qu’ils iraient eux-mêmes le prendre pour le mettre à leur tête, si leurs chefs ne consentait pas à être leurs interprêtes auprès de lui. Le général céda aux désirs de ses soldats, fit faire halte sur la route, et vint demander à voir l’Empereur ; l’aide-de-camp général Montholon alla informer Napoléon, il le trouva dans la bibliothèque tranquille et lisant Montaigne.

“ Qu’est-ce ? dit-il en se retournant.—Sire, c’est le général Brayer qui revient de la Vendée avec sa division.—Eh bien ! Que me veut-il ?—Il demande à

voir Votre Majesté, au nom de ses soldats, qui, en apprenant votre présence à La Malmaison, demandent à grands cris que Votre Majesté consente à se remettre à leur tête." Chap. XXXIX. — 1815.

Le général Brayer fut admis auprès de l'Empereur. Un quart d'heure après, sa division continuait son chemin vers Paris aux cris de : Vive l'Empereur ! Emportant l'espérance de le revoir bientôt sur le champ de bataille.

Effectivement, Napoléon avait appris de sources sûres que les coalisés s'étaient avancés en deux masses que 60,000 Prussiens étaient éloignés de deux marches de 60,000 Anglais, tout de suite avec la promptitude de son coup d'œil observateur, il reconnut qu'il pouvait accabler l'une, avant que l'autre ait le temps d'accourir, et ainsi les tailler en pièces successivement, ils commettaient une faute stratégique dont il voulait faire profiter la France. L'Empereur annonça au général Becker qu'il différait son départ de quelques heures afin de l'envoyer à Paris pour soumettre de nouvelles propositions au Gouvernement provisoire, qu'en abdiquant le pouvoir il n'avait point renoncé au plus noble droit de citoyen, au droit de défendre son pays, que dans les graves circonstances où on se trouvait, il offrait ses services comme général, se regardant comme le premier soldat de la patrie, en un mot ses propositions étaient l'offre de reprendre au nom de Napoléon II, le commandement de l'armée.

Le général étonné, essaya d'abord de se soustraire à cette mission. " Sire, dit-il, oserais-je vous faire respectueusement observer que vu ma position, un

Chap. XXXIX. — 1815.

pareil message serait mieux rempli par un officier de la Maison Impériale, que par un membre de la Chambre des Représentants et un commissaire du Gouvernement, dont les instructions se bornent à accompagner Votre Majesté.—Général, j'ai confiance en votre loyauté, je vous charge de cette mission de préférence, au contraire, à tout autre. Remplissez-là à l'instant, et vous me rendrez un nouveau service.—Sire, puisque mon dévouement peut encore être utile à Votre Majesté, je n'hésite pas à lui obéir."

Le général Becker se rendit sur-le-champ à Paris, auprès de la commission du Gouvernement provisoire qui se tenait en permanence ; aussitôt introduit qu'annoncé, sa présence excita une surprise que personne n'essaya de dissimuler. On le croyait déjà avec Napoléon sur la route de Rochefort ; mais l'étonnement redoubla quand le général exposa le but de sa mission.

" Messieurs, dit-il, l'Empereur m'envoie vous dire que la situation de la France, les vœux des patriotes et les cris des soldats réclament sa présence pour sauver la patrie. Ce n'est plus comme Empereur qu'il prendrait le commandement, mais comme général, dont le nom et la réputation peuvent exercer une grande influence sur le sort de l'Empire. Après avoir repoussé l'ennemi, il promet de se rendre aux Etats Unis pour y accomplir sa destinée."

Cette communication fut mal accueillie, les membres de la Commission du Gouvernement provisoire avaient d'autres projets, le général Becker revint avec un refus et l'injonction de presser le départ de l'Empereur.

" Eh bien ?" lui demanda vivement l'Empereur. Chap. XXXIX. — 1815.

" Sire, en abordant Votre Majesté avec l'air affligé " qu'elle peut lire sur mon visage, je crois lui faire " assez pressentir que je n'ai point réussi dans ma " mission. Voici un billet pour M. le duc de Bas- " sano de la part de M. le duc d'Otrante, président " de la commission du Gouvernement. Il expliquera " à Votre Majesté les considérations qui s'opposent à " l'exécution de son projet. J'ai demandé ce titre " afin de lui prouver que j'ai fait tous mes efforts " pour faire agréer au Gouvernement provisoire les " dernières offres de ses services. Ne voyant plus ici, " M. le duc de Bassano, je remets ce billet entre vos " mains, en vous assurant qu'on est très-pressé aux " Tuileries d'apprendre votre départ pour Rochefort, " car il parait que l'ennemi marche à grands pas sur " Saint-Germain et Versailles, et que le moindre délai " pourrait compromettre votre personne."

L'Empereur écouta cette réponse dans un morne silence, fit donner les ordres pour qu'on prépara son départ, le délai ne fut pas long, une heure après tout était disposé pour se mettre en route.

Après l'abdication signée, tous les officiers de la Maison Impériale cessèrent leur service, à l'exception de quelques uns d'entre eux, lesquels, malgré l'adversité n'hésitèrent point à suivre la destinée de Napoléon, voici leurs noms et leurs attributions :

Le général comte Bertrand, grand-maréchal.
Le général Savary, duc de Rovigo, aide-de-camp.
Le général comte de Montholon idem
Le général baron Gourgaud idem
Le général baron Lallemand idem

Chap. XXXIX. — 1815.

Le chef d'escadron Resigny, officier d'ordonnance.
Le capitaine Planat de la Faye idem
Et plusieurs officiers Polonais des chevau-légers de la Garde.
Le comte de Las Cases, conseiller d'Etat.
De Las Cases fils, page.
Maingaut, chirurgien.
Marchand, premier valet de chambre.
Saint-Denis et Noveras, valets de chambre.
Cypriani, maître d'hôtel.
Pierron, chef d'office.
Santini, huissier du cabinet.

L'Empereur aurait désiré emmener le comte Drouot, qui avait été avec lui à l'île d'Elbe. Ce général venait d'être nommé au commandement de la Garde Impériale, il crut ne devoir pas l'engager à quitter cette fonction, parceque selon lui, il n'y avait que Drouot capable de bien commander la Garde ; par ces mots, il ne voulait pas dire qu'il fut le seul général en état de la diriger dans une bataille, mais qu'il était le seul possédant l'influence morale nécessaire pour la maintenir dans les circonstances difficiles qu'on allait traverser. Il regretta Drouot, parcequ'il l'estimait et qu'il lui était attaché.

Pendant le séjour de l'Empereur à la Malmaison, le duc de Bassano lui apporta les lettres des Souverains, et le livre des copies de sa correspondance autographe, ainsi que le portefeuille dans lequel il avait l'habitude d'enfermer les papiers dont il se réservait la connaissance.

Les adieux de la Malmaison, ne furent pas moins touchants que ceux de l'année précédente à Fontainebleau ; les officiers de la Garde voulurent le voir, il les reçut et les embrassa,(1) alors on vit ces hommes

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome VIII, page 188, Paris, 1828, in-8°.

de fer, que rien ne pouvait émouvoir sur les champs de bataille, fondre en larmes, en voyant leur Empereur, qui allait les quitter pour une seconde et dernière fois ! Chap. XXXIX. — 1815.

Madame Lætitia, la mère de l'Empereur, entra dans le salon, l'entrevue fut courte et solennelle, l'émotion fut si forte de part et d'autre que ces seuls mots furent proférés : " Adieu ma mère ! Adieu mon fils !"

La reine Hortense avec ses deux enfants était là, elle demanda à son beau-père de lui accorder une dernière faveur et sur un signe d'assentiment, elle lui remit une ceinture : " Sire, dit-elle, portez cette ceinture, cachez-là avec soin, au jour du besoin vous " l'ouvrirez." L'Empereur prit la ceinture et fut etonné de son poids relativement à son peu de largeur.—" Que contient-elle ? demanda-t-il, je désire le savoir.—Sire, répondit Hortense d'une voix tremblante, c'est mon grand collier de diamants, je l'ai fait démonter et j'en ai rassemblé les pierres, Votre Majesté peut un jour avoir besoin d'un peu d'argent. J'espère que vous ne me refuserez pas la satisfaction de vous voir accepter cette dernière offrande." L'Empereur refusa d'abord, mais Hortense mit tant de ténacité dans ses prières, qu'il consentit à accepter ce présent. Il allait descendre, son front portait l'empreinte sublime du calme et de la sérénité, cependant son œil fut humide quand il reçut le dernier baiser filial de la reine Hortense.

La suite de l'Empereur fut divisée en deux départs, le premier était composé de plusieurs voitures dans lesquelles se trouvaient la comtesse Bertrand avec ses enfants ; le comte et la comtesse de Montholon avec

Chap. XXXIX. — 1815.

un enfant ; le comte de Las Cases et son fils, et plusieurs officiers d'ordonnance. Toutes ces voitures devaient gagner la route d'Orléans, passer par Châteauroux et se trouver à un jour fixe à Rochefort.

Le second convoi se composait d'une seule calèche d'été dans laquelle monta l'Empereur ; le général Bertrand prit place à sa gauche, vis-à-vis de lui s'assit le duc de Rovigo, et en face du comte Bertrand le général Becker. Le général Gourgaud monta sur le siège.

Les officiers et les personnes de la suite étaient en frac bourgeois sans aucun signe de distinction, Napoléon était revêtu d'une grande redingote verte, il portait un pantalon bleu de ciel et un chapeau rond.

Toutes les voitures aux armes impériales s'avancèrent au vestibule du château, hormis la calèche, qui resta dans la cour qui sépare le château des cuisines ; l'Empereur et ceux qui devaient y monter sortirent par les allées détournées du jardin, pendant que les autres personnes montaient dans celles qui étaient avancées au vestibule. La calèche sortit la première par une allée du parc ; comme c'était la voiture qui avait le moins d'apparence, les regards ne s'arrêtaient point sur elle, ils s'attachaient aux voitures de l'autre convoi, auxquelles le poste de la grille qui est sur la grande route rendit les honneurs, croyant que l'Empereur y était. Il ne s'était pas aperçu qu'il était déjà passé.

La calèche de Napoléon se rendit, par les bois de Butart, à Rocquancourt, et sans passer par Versailles qu'elle laissa à gauche, elle alla à Saint-Cyr rejoindre la route de Chartres ; à l'entrée de la nuit elle était à

Rambouillet, l'Empereur manifesta le désir de s'y arrêter. Le général Becker ordonna aux postillons de conduire la voiture au château et non à la poste. Le souper fut triste ; le grand-maréchal avait recommandé à tout le monde de garder le silence, et l'Empereur ne le rompit pas. Un quart d'heure après s'être mis à table, il se retira dans sa chambre avec le grand-maréchal. Comme il n'était point prévu qu'il passerait la nuit à Rambouillet, on attendait les ordres du départ, lorsque, après une heure d'attente, on vit sortir le comte Bertrand, qui vint annoncer que l'Empereur se sentant très-souffrant, il s'était mis au lit.

Le lendemain, de très-bonne heure, on se remit en route en sortant par l'allée qui conduit à la porte du parc qui donne au-delà de la ville, sur la route de Chartres. Les voyageurs allèrent sans être reconnus jusqu'à Châteaudun, où la maîtresse de poste vint toute effarée à la portière de la voiture demander si l'on arrivait de Paris et s'il était vrai qu'il était encore arrivé un malheur à l'Empereur. A peine avait-elle achevé de faire cette question, qu'elle le reconnut, et, sans mot dire, elle leva les yeux au ciel, et rentra en pleurant dans sa maison.

Arrivé à Tours, Napoléon ne fit que s'arrêter un instant, pendant lequel il causa un instant avec M. de Miremont, son ancien chambellan, alors préfet du département de l'Indre-et-Loire, qu'il avait envoyé chercher par le duc de Rovigo. Puis il continua sa route vers Poitiers, où il prit quelque repos à l'hôtel de la poste, situé en dehors de la ville. Pendant cette halte, le général Becker écrivit au préfet maritime de

Chap. XXXIX. — 1815.

Rochefort pour le prévenir de l'arrivée de l'Empereur, et l'inviter à venir au-devant de lui.

On se remit en route, et l'on atteignit Saint-Maixent,(1) où beaucoup de monde se trouvait assemblé sur la place de l'Hôtel de Ville ; la garde nationale était en alerte depuis le renouvellement des troubles de la Vendée, elle arrêta la calèche et l'entoura ; le passe-port, fait dans une autre forme que celle ordinaire, ne fit qu'augmenter la curiosité, qui commença bientôt à prendre le caractère de la défiance. Un officier de la garde nationale emporta le passe-port à l'Hôtel de Ville, afin de le soumettre aux autorités municipales en permanence à la commune.

Pendant ce temps, la foule grossissait toujours et commençait à prendre un caractère menaçant. Heureusement le général Becker reconnut un officier de gendarmerie qui avait servi sous ses ordres ; il lui fit signe d'approcher, se fit reconnaître et le pria d'aller reprendre son passe-port à l'Hôtel de Ville. L'officier revint un instant après, porteur, non-seulement du passe-port, mais d'un laisser-passer de la municipalité ; puis marchant devant la voiture, il fit écarter la foule, et les chevaux partirent au galop dans la direction de Niort.

En arrivant dans cette ville, Napoléon, extrêmement fatigué, voulut se reposer ; les postillons, au lieu d'aller à la poste, eurent l'ordre de conduire la calèche dans une auberge de modeste apparence. On devait repartir de grand matin, il était tard, ce n'était point la peine de remiser la voiture. Le souper improvisé fut mauvais. L'Empereur mangea peu et se retira dans la chambre

(1) Ville à 23 kilomètres en avant de Niort.

qu'on lui avait préparée, sans que dans la maison personne ne se douta qui c'était. La chaleur était extrême, au premier rayon du jour, il se plaça sur le balcon pour mieux respirer l'air du matin. A peine y était-il, que le lieutenant-colonel Voisin, se rendant au champ de manœuvre de son régiment, passa devant l'auberge, et voyant une personne en robe de chambre de basin blanc, et avec un madras mal attaché sur la tête, se promener à une heure aussi matinale, s'arrêta, regarda et reconnut l'Empereur.

Son premier mouvement fut de courir au quartier de son régiment et de faire sonner à cheval; mais la réflexion le conduisit chez le préfet. Tous deux comprirent ce que la reconnaissance leur imposait de témoignages de respect, et ils se rendirent immédiatement à l'auberge, pour supplier l'Empereur d'accepter l'hôtel de la Préfecture comme logement pendant son passage à Niort.

Bientôt la nouvelle de sa présence se répandit dans la ville et parmi les troupes; l'enthousiasme fut tel, qu'il domina toutes les autres considérations : peuple et soldat montraient une exaltation fanatique. Une halte qui ne devait être que de quelques instants se changea en un séjour de quarante-huit heures, et n'eût de terme que quand l'Empereur donna l'ordre du départ.

Les démonstrations populaires avaient pris un caractère très-grave. Les deux régiments de cavalerie voulaient à toute force conduire Napoléon au milieu de l'armée de la Loire. L'armée de la Vendée, qui était sous les ordres du général Lamarque, et l'armée de la Gironde, que commandait à Bordeaux le général

Chap. XXXIX. — 1815. Clausel, manifestaient les mêmes sentiments. Napoléon se sentait dominé par le profond dégoût que venaient de lui donner pour la seconde fois les sommités politiques de la France, et le 3 juillet, à quatre heures du matin, il descendit le perron de la Préfecture, remerciant le peuple de sa généreuse réception. Au moment où il montait en voiture, les cris de: " Vive l'Empereur ! restez avec nous, Sire !" éclataient de tous côtés, mais l'auguste exilé fit un signe de la main aux postillons, et la voiture partit au galop. A 8 heures du matin il franchissait les portes de Rochefort et descendit à l'hôtel de la préfecture maritime, où il fut reçu en Souverain par le baron Bonafoux.

L'arrivée de Napoléon à Rochefort produisit une profonde sensation dans la ville ; toute la population accourut aussitôt et envahit les jardins de la préfecture aux cris de Vive l'Empereur ! Ces cris retentirent avec tant d'enthousiasme pendant toute la journée que Napoléon crut devoir céder à ces marques prolongées de sympathie ; il parut sur la terrasse, accompagné du préfet maritime et de sa suite ; ces témoignages étaient fort naturels, car Rochefort est une des villes pour la salubrité de laquelle l'Empereur avait le plus fait de dépenses ; il n'avait pas cessé pendant une longue suite d'années, de faire travailler au dessèchement des marais dont elle était entourée, ainsi qu'à plusieurs ouvrages d'embellissement intérieur. Toutes ces entreprises avaient obtenus un plein succès, les habitants en étaient reconnaissans, et ils saisirent cette dernière occasion de l'exprimer.

Rochefort avait un régiment d'artillerie de marine un corps nombreux de matelots était campé sur l'île

d'Aix et dans la rade de Rochefort; quinze cents gardes nationaux mobiles étaient à la Rochelle; un corps de cavalerie occupait Niort, et il y avait dans les environs de cette ville à peu près trois mille hommes de gendarmerie, tant à pied qu'à cheval. Le général Clausel était à Bordeaux, à la tête de plusieurs régiments d'infanterie. Tous ces corps firent parvenir à l'Empereur l'expression de leurs regrets et de leur dévouement, tous demandèrent qu'il se mit à leur tête et qu'il marcha sur Paris, il n'y eut pas un militaire à dix lieues à la ronde qui ne voulut venir le voir. Napoléon ne pouvait paraître devant des troupes sans que les cris unanimes de Vive l'Empereur! à l'armée de la Loire! ne fussent unanimes et partagés par le peuple, il y eut bien là de quoi ébranler la résolution de quitter la France, et donner l'idée de reprendre l'offensive contre les armées alliées, plusieurs généraux furent de cet avis, mais Napoléon s'y refusa.

Les deux frégates mises par le Gouvernement provisoire à la disposition de l'Empereur, étaient la *Saale* et la *Méduse,* elles étaient sous le commandement du capitaine de vaisseau Philibert, dont le pavillon était sur la *Saale,* l'officier Poné commandait la *Méduse.* Ces deux frégates étaient toutes neuves, la *Méduse* avait déja fait une sortie dans laquelle on lui avait reconnu une marche supérieure. La *Saale* était un peu plus forte, elle était à sa première sortie, mais chacun s'accordait à dire qu'elle était excellente voilière. L'une et l'autre avaient des équipages composés d'anciens matelots qui étaient rentrés des prisons d'Angleterre depuis la paix de 1814.

Chap. XXXIX. — 1815.

L'Empereur apprit en arrivant à Rochefort que l'avant veille après-midi il était arrivé une croisière Anglaise devant l'embouchure de la Charente, elle était composée d'un vaisseau et d'une corvette ; si on ne lui eut pas fait perdre du temps en lui faisant espérer des sauf-conduits, il aurait pu mettre à la voile avant qu'elle ne se présenta.

Ce fut alors que le capitaine Poné, commandant la frégate la *Méduse* vint offrir à l'Empereur de se dévouer lui et son bâtiment ; voici quelle était sa proposition : à la faveur de la nuit cette frégate marcherait en avant de la frégate la *Saale*, surprendrait le *Bellerophon* à l'ancre, engagerait le combat bord à bord avec lui, s'attacherait à ses flancs et centraliserait ainsi tous ses mouvements ; ce combat pouvait durer deux heures, pendant laquelle la *Saale* passerait, car ce n'était pas une corvette de vingt-deux canons et un aviso composant le reste de la croisière Anglaise qui auraient empêché la *Saale* de gagner le large, cette frégate de premier rang portait du 24 en batterie et des canonades de 36 sur le pont, mais dans le combat la frégate la *Méduse* qui était de 60 seulement, aurait été sacrifié et son équipage devait succomber, le *Bellerophon* étant de 74. Ce projet héroïque présentait des chances incontestables de succès, mais l'Empereur ne voulut pas pour la sûreté de sa personne sacrifier un bâtiment et un équipage.

Le lieutenant de vaisseau Besson, devenu depuis amiral de Mehemet-Ali, offrit à l'Empereur de le conduire en Amérique sur un petit bâtiment Danois, appartenant à son beau-père, et dans lequel Napoléon pourrait s'embarquer avec deux autres personnes. Ce

bâtiment n'etait monté que par quatre matelots. M. Besson en eut pris le commandement. Il espérait n'être pas aperçu de la croisière Anglaise, et au besoin se faisait fort de soustraire trois personnes à la curiosité des visiteurs. Le général Bertrand alla à la nuit examiner ce bâtiment dans le port ; mais ce mode de voyage fut rejeté, il ne pouvait convenir à Napoléon de s'exposer à être surpris dans une position peu digne de lui.

D'un autre côté, plusieurs navires Américains avaient descendu la rivière de Bordeaux, ils étaient bons voiliers, et ils avaient toute chance d'échapper à la croisière Anglaise ; le capitaine Baudin,(1) officier très-audacieux, qui avait déjà perdu un bras au feu, commandait dans ces parages la corvette la *Bayadère*, et là, comme ailleurs, Napoléon était sûr de trouver des hommes qui se dévoueraient à le servir, et se disputeraient l'honneur de le conduire aux Etats-Unis. Pour arriver à Bordeaux par mer il fallait passer par le pertuis de Maumusson ; chaque matin les vigées signalaient, disait-on, quelques voiles Anglaises. S'il voulait aller par la voie de terre, Napoléon ne pouvait s'y rendre qu'à cheval, et presque seul, disait-on. Chaque projet avait ses inconvénients, et chacun avait son avis.

De jeunes officiers de marine, M.M. Genty, Doret, Pettier, Salis et Châteauneuf proposèrent de conduire l'Empereur aux Etats-Unis sur deux chasse-marées, (espèce de gros canots pontés), ils avaient choisis quarante à cinquante hommes vigoureux et résolus, mais la petitesse des bâtiments eut obligé à relacher pour faire de l'eau et des vivres.

(1) Devenu depuis Amiral.

Chap. XXXIX. — 1815.

Malgré que l'Empereur eut abdiqué, malgré qu'il ne disposait plus des grâces et des faveurs et qu'il fut en route pour l'exil, l'armée de mer rivalisait avec l'armée de terre pour favoriser sa traversée en Amérique.

L'heure de son départ ayant été connue, il y eut une affluence énorme de monde au moment où il descendit de voiture. Les visages étaient tristes, et l'on entendait murmurer à demi-voix : " Se peut-" il qu'un aussi grand homme soit abandonné à " ce point ?"

Napoléon dit adieu à tous les chasseurs du piquet qui l'avaient accompagné, et monta dans le canot de la frégate *la Saale ;* les canots de *la Méduse* reçurent les officiers, et tous ceux qui l'accompagnaient quittèrent le rivage avec lui le 8 juillet vers quatre heures après midi, la mer était houleuse, le vent soufflait avec force, les dix rameurs luttaient avec peine contre la vague et la marée, qui semblait s'associer à la douleur du peuple et ramenait sans cesse les deux canots vers le rivage. A sept heures cinq minutes Napoléon aborda *la Saale ;* il y fut reçu avec tous les honneurs souverains à l'éxception des coups de canon qu'il avait fait défense de tirer, afin que la croisière Anglaise ne fut point avertie de son embarquement.

Au milieu de ces divers projets pour traverser l'Atlantique, Napoléon avait envoyé auprès de la croisière Anglaise le duc de Rovigo et le comte Las Cases, vêtus en frac et sans aucun signe de distinction munis d'une lettre du général Bertrand pour le chef de la station, le grand-maréchal mandait que des passeports devaient arriver de Londres pour l'Empereur et

s'informait si effectivement il lui étaient parvenus ; ces deux envoyés s'embarquèrent le 11 juillet avant le jour sur une petite goëlette, profitant de la retraite de la marée qui devait les porter en dehors de la pointe de Chassiron, à l'extrémité de l'île d'Oléron, où le vaisseau anglais le *Bellerophon*, se tenait en croisière ils furent reçus à bord de ce bâtiment par son commandant, le capitaine Frederick Maitland, qui les accueillit avec beaucoup de politesse et une très-grande réserve, ils lui apprirent ce qu'il ignorait encore, c'est-à-dire, que par une suite d'événements qui avaient eu lieu après la bataille de Waterloo, l'Empereur avait abdiqué et était venu à Rochefort avec l'intention de passer en Amérique, ils lui dirent que le Gouvernement provisoire de France avait demandé pour lui des passeports au général en chef de l'armée Anglaise, qui avait dû en référer à Londres, d'où ils avaient dû être envoyés à la croisière établie devant Rochefort ; ils observaient que l'Empereur ayant tout-à-fait cessé sa carrière politique, il désirait partir paisiblement sans être contrarié par aucune entrave de la part des vaisseaux Anglais, que c'était la seule cause qui lui faisait attacher du prix aux passeports ; qu'il désirait prévenir tout engagement entre les frégates Françaises et les bâtiments qu'elles pourraient rencontrer. Qu'enfin dans le cas où les frégates feraient difficulté, l'Empereur renoncerait aux facilités qu'il y trcuvait, et effectuerait son départ sur des navires Américains ou sur des navires de commerce Français.

Chap. XXXIX. — 1815.

Le capitaine Maitland répondit qu'il n'avait reçu ni passeports ni sauf-conduits. “ Si l'Empereur sort

Chap. XXXIX. — 1815.

sur les frégates, je les attaquerai et les prendrai si je puis; dans ce cas l'Empereur sera prisonnier. S'il sort sur un navire de commerce Français, comme nous sommes en guerre, je prendrai le navire, et dès-lors l'Empereur sera encore prisonnier. S'il sort sur un bâtiment neutre, et que je le visite, je ne prendrai pas sur moi de le laisser passer, je le retiendrai et j'en référerai à mon amiral qui décidera." Après cette conversation M. Maitland donna sa réponse à la lettre que lui avait écrit le général Bertrand, et il convint que si les passeports attendus arrivaient, il en donnerait avis sur-le-champ.

Pendant son séjour à l'île d'Aix, l'Empereur reçut la visite de son frère Joseph, qui venait l'informer qu'il avait assuré sa traversée sur un navire en partance à Bordeaux pour les Etats-Unis, il venait lui offrir de profiter de son extrême ressemblance pour partir, tandis qu'il resterait à sa place à l'île d'Aix, en l'assurant que ce voyage en Amérique n'éprouverait aucun obstacle, toutes ses mesures étant bien prises. L'Empereur ne put se résoudre à accepter, il ne voulut point consentir à faire courir à son frère des périls qui étaient dans sa propre destinée, et il força le Prince Joseph à quitter l'île et à gagner la Gironde pendant que les communications étaient encore assez libres pour faire le trajet sans inconvénient.

Le 14 juillet, à quatre heures du matin, le général Lallemand et le comte de Las Cases furent envoyés à bord de la croisière Anglaise pour demander communication de la réponse de l'amiral, et en même temps pour provoquer le capitaine Maitland à s'expliquer d'une manière plus explicite sur l'éventualité

d'une détermination de l'Empereur de demander l'hospitalité à l'Angleterre, et s'assurer s'il exprimerait la même opinion que dans la précédente entrevue du 16 juillet où assistaient le duc de Rovigo et de Las Cases.

Les réponses du capitaine Maitland furent nettes et positives ; il n'avait pas encore reçu d'instructions, mais il les attendaient à toute heure. Il pouvait recevoir l'Empereur à son bord, pour le conduire en Angleterre où, dans sa conviction, Sa Majesté trouverait tous les égards auxquels elle pouvait prétendre.

Il ajouta : " Je désire qu'il soit bien compris que " j'ai exprimé mon opinion personnelle sur tous les " points, et n'ai en aucune manière parlé au nom de " mon gouvernement, n'ayant à cet égard aucune in- " struction ni de l'amirauté, ni de mon amiral."

Au retour de Lallemand et de Las Cases, l'Empereur fit appeler les personnes qui l'avaient accompagné, voulant avant de les associer à sa nouvelle destinée, les prévenir de ce qui se préparait, notamment des conversations qui avaient eu lieu à bord du vaisseau le *Bellerophon ;* après avoir passé en revue les divers projets de départ pour l'Amérique, il termina par ces paroles : " ne dois-je pas plutôt me résoudre à demander l'hospitalité à l'Angleterre et accepter l'offre du capitaine Maitland ?" Les avis furent à peu près unanimes pour approuver cette dernière détermination.

L'Empereur ajouta : " Je ne connais pas le Prince " Régent, mais d'après tout ce que j'en ai entendu " dire, je ne puis manquer de confiance dans la " loyauté de son caractère. Mon parti est pris, je vais " lui écrire, et demain au point du jour nous irons " à bord de la croisière Anglaise."

Chap. XXXIX. — 1815.

Chacun se retira pour faire ses apprêts de voyage. Napoléon écrivit au Prince Régent la lettre suivante que le général Gourgaud devait porter en Angleterre et remettre au Prince lui-même.

" Altesse Royale,

" En bute aux factions qui divisent mon pays et à " l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, " j'ai terminé ma carrière politique. Je viens, comme " Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple Britan- " nique. Je me mets sous la protection de ses lois " que je réclame de Votre Altesse Royale, comme " celle du plus puissant, du plus constant, du plus " généreux de mes ennemis.

" NAPOLÉON."

Rochefort, 13 juillet, 1815.

Langage sublime, plein de grandeur et de simplicité !

Etant encore à La Malmaison, l'Empereur avait dit à la Reine Hortense : " Me donner à l'Autriche, " jamais ; elle a retenu ma femme et mon fils ; me " donner à la Russie, ce serait me donner à un " homme ; me donner à l'Angleterre, ce sera me " donner à un Peuple."

Le général Bertrand rapporte que des conversations qu'il avait eues avec l'Empereur soit à Rochefort, soit à l'île d'Aix, il était porté à croire qu'un des motifs déterminans de la résolution qu'il a adoptée est dû au conseil qui lui fut donné à Paris par trois personnes d'esprit et de sens, et dont deux lui étaient sincèrement attachées. Il cite seulement Siéyès, et il ajoute : " Voilà ce qui m'a paru de plus probable

" sur cette détermination qui a si malheureusement " terminé les destinées du héros. Je ne pense pas " qui que ce soit puisse rien dire de positif à cet " égard."

Montholon nous apprend qu'en dictant au général Gourgaud le brouillon de sa lettre au Prince Régent, l'Empereur prononça ces paroles : " Ce que j'écris est " le conseil de Lavalette."

Le même jour vers quatre heures après-midi, le comte de Las Cases et le général Gourgaud allèrent à bord du *Bellerophon*, munis de la lettre suivante que le général Bertrand adressait au capitaine Maitland :

" Monsieur le commandant,

" M. le comte de Las Cases a rendu compte à l'Empereur de la " conversation qu'il a eu ce matin à votre bord. S. M. se rendra " à la marée de demain, vers les quatre ou cinq heures du matin, à " bord de votre vaisseau.

" Je vous envois M. le comte de Las Cases, conseiller d'Etat, " faisant fonction de maréchal-des-logis, avec la liste des personnes " composant la suite de S. M.

" Si l'amiral, en conséquence de la demande que vous lui avez " adressée, vous envoie les sauf-conduits demandés pour les " Etats-Unis, S. M. s'y rendra avec plaisir ; mais au défaut de ces " sauf-conduits, il se rendra volontiers en Angleterre, comme " simple particulier, pour y jouir de la protection des lois de votre " pays.

" S. M. a expédié M. le général baron Gourgaud auprès du " Prince Régent, avec une lettre dont je vous envoie copie, vous " priant de la faire passer au ministre auquel vous croirez nécés- " saire d'envoyer cet officier-général, afin qu'il ait l'honneur de " remettre au Prince Régent la lettre dont il est chargé.

" J'ai l'honneur, etc."

14 juillet, 1815.

A l'arrivée du comte de Las Cases et du baron Gourgaud, le capitaine Maitland lut la copie de la lettre que Napoléon adressait au Prince Régent, en

Chap. XXXIX. — 1815. laissa prendre copie à deux autres capitaines sous secret, jusqu'à ce qu'elle devint publique, puis il donna des ordres à la corvette le *Slaney*, capitaine G. R. Sartorius qui appareilla sur le champ pour conduire en Angleterre le général Gourgaud, porteur de la lettre autographe, afin qu'il put accomplir sa mission.

Le 15 juillet au point du jour, Napoléon dans son costume traditionnel, c'est-à-dire revêtu du costume de petite tenue des chasseurs à cheval de la garde impériale, entouré de ses officiers portant leurs uniformes, quitta l'île d'Aix et monta sur le brick *l'Epervier* qui devait le transporter à bord du *Bellerophon.* Le général Becker s'approcha respectueusement de l'Empereur et s'inclinant : " Sire, lui dit-il, " Votre Majesté desire-t-elle que je la suive jusqu'au " *Bellerophon,* conformément aux instructions du " Gouvernement ?—Non, général, répondit l'Empereur, je vous remercie de vos procédés nobles et " délicats, soyez heureux et transmettez à la France " les vœux que je fais pour elle."

Ainsi en partant pour l'exil, ses dernières paroles sont pour la patrie !

CHAPITRE XL.

NAPOLÉON Ier, CAPTIF.

VOYAGE ET SÉJOUR À BORD DU BELLEROPHON.

Du 15 *Juillet* 1815 *au* 7 *Août* 1815.

SOMMAIRE :

Napoléon et sa suite se rendent à bord du Bellerophon.—Arrivée du vaisseau *le Superbe.*—Visite de l'amiral Hotham.—L'Empereur accepte une invitation à déjeûner à bord du *Superbe.*—Il revient sur le Bellerophon.—Comment le service est organisé auprès de sa personne.—Le Bellerophon met à la voile.—Il jette l'ancre dans la rade de Torbay.—Insuccès de la mission du général Gourgaud.—Félicitations de l'amiral Keith.—Le Bellerophon se rend dans la rade de Plymouth.—Mauvais présages. —La foule accourt en bâteaux pour voir Napoléon.—Le Bellerophon est éloigné.—Sir Henri Bunbury communique à l'Empereur une depêche de l'Amirauté.—Réponse verbale de Napoléon. --Sa protestation.—Il est obligé de réduire le nombre des personnes de sa suite.—O'Meara est accepté comme médecin de l'Empereur. — Instructions relatives au voyage pour Sainte-Hélène.—On enlève aux Français leurs armes.—Texte de la convention du 2 août 1815.—Nouvelle protestation de Napoléon. —Visite des effets des exilés.—Dernière mission de l'amiral Keith.—Adieux de l'Empereur aux généraux Rovigo et Lallemand.

L'Epervier, portant le pavillon parlementaire, avait levé l'ancre et s'avançait vers le *Bellerophon.* Les chaloupes du vaisseau vinrent au devant du brick, l'Empereur descendit dans le canot du capitaine Maitland, dont le premier lieutenant tenait le gouvernail, le général Bertrand et le duc de Rovigo l'y suivirent;

Chap. XL. 1815.

Chap. XL. — 1815. en ce moment Napoléon ne put contenir son émotion en voyant rouler les larmes dans les yeux de la plupart des matelots du brick qu'il quittait. Ces braves le saluèrent des cris accoutumés de : *Vive l'Empereur !* et le suivirent des yeux jusqu'à son arrivée au vaisseau, ce furent les derniers cris de ce genre qu'il entendit proférer.

Quant le canot aborda le *Bellerophon* l'équipage couvrait les vergues, en signe de respect, la troupe était rangée sur le pont, le capitaine Maitland descendit jusqu'au bas de l'échelle du vaisseau pour donner la main à Napoléon, qu'il qualifia d'Empereur ; arrivés sur le pont, il lui présenta son état-major et le reçut comme un souverain. L'Empereur accueillit avec dignité les marques de déférence du capitaine Maitland, et lui dit : " Je viens à votre bord me mettre " sous la protection des lois de l'Angleterre ;" le capitaine répondit par un profond salut, puis Napoléon passa dans la chambre du capitaine, qui avait quitté son appartement pour l'y installer et lui en laisser la possession.

En arrivant, l'Empereur était accompagné de quatre de ses généraux, Bertrand, le duc de Rovigo, Montholon et Lallemand, et du comte de Las Cases, chambellan. Les comtesses Bertrand et Montholon étaient avec leurs époux ; la première avait ses trois enfans avec elle et Madame Montholon en avait un ; le fils du Comte de Las Cases était attaché au service de l'Empereur en qualité de page. Il y avait neuf officiers d'un grade inférieur, et une vingtaine de domestiques. Les principaux personnages furent reçues à bord du *Bellerophon*, et les autres sur une corvette.

Peu de temps après on aperçut le vaisseau Anglais le *Superbe* de soixante-quatorze, qui était monté par l'amiral Hotham, commandant la station ; sur les avis que lui avait donnés le capitaine Maitland, il arrivait de la baie de Quiberon dans celle des Basques et il s'approcha pour mouiller près du *Bellerophon*. L'amiral Hotham vint bientôt après faire une visite à l'Empereur, et le prier de lui faire l'honneur de venir le jour suivant visiter son vaisseau et d'y accepter à déjeûner. L'Empereur agréa cette invitation et s'y rendit effectivement le lendemain, accompagné du capitaine Maitland et des officiers Français qui suivaient sa destinée.

Le vaisseau le *Superbe* était dans tout l'éclat de sa parure. Le pont, couvert d'un tente magnifique, avait pour plafond le grand pavillon d'Angleterre. Les traveaux journaliers du vaisseau étaient suspendus ; l'équipage était vêtu comme les dimanches et jours de fête. Les matelots étaient sur les vergues et un corps de musique sur la dunette ; Napoléon fut reçu avec les honneurs dûs aux têtes couronnées, l'amiral et tous les officiers de l'escadre Anglaise rivalisèrent des témoignages de considération et de respect à l'égard de tous les invités Français.

Le même jour l'Empereur repassa sur le *Bellerophon,* malgré le désir que lui manifesta l'amiral de le conserver à son bord. Napoléon aurait pu trouver sur le *Superbe* une résidence plus commode, mais il craignait d'affliger le capitaine Maitland, qui lui avait témoigné les plus grands empressements, et qui semblait fort jaloux de le posséder.

Sur le *Bellerophon* l'Empereur était établi dans

Chap. XL. — 1815. la grande chambre de la dunette ; la pièce qui précède lui servait de salle-à-manger, et à ses officiers de salon de service. A droite et à gauche, deux cabinets avaient été construits à la hâte : l'un pour servir de cabinet de toilette, et l'autre pour servir de logement au valet de chambre. Chaque nuit un aide-de-camp couchait sur un matelas en travers de la porte de l'Empereur ; le service s'opérait sur le *Bellerophon* comme il eut été fait au palais de l'Elysée à Paris. Le capitaine Maitland observa cette étiquette. Deux fonctionnaires d'honneur avaient été placés par ses ordres à l'entrée de la première pièce. Si Napoléon paraissait sur le pont, chacun avait le chapeau bas, et demeurait ainsi tant qu'il était présent ; on ne pénétrait dans sa chambre qu'à travers ses officiers, il ne paraissait à sa table que ceux du vaisseau qu'il y avait invités.

Le *Bellerophon* ne tarda à mettre à la voile, les vents contraires rendirent très-pénible la traversée de la Manche. Le vaisseau passa près d'Ouessant ;(1) Napoléon resta longtemps sur le pont, et plus d'une fois il jeta un regard triste sur la côte de France, mais il ne proféra pas une parole ; le soir le *Bellerophon* était en vue de l'Angleterre, et le 25, entre huit heures et neuf heures du matin, il jeta l'ancre dans la rade de Torbay ; immédiatement le capitaine Maitland reçut des dépêches de lord Keith, et bientôt après de l'amirauté, qui lui enjoignirent de ne permettre à aucune personne, de quelque rang et de quelque con-

(1) Ile faisant partie du département du Finistère, située à 22 kilomètres de la côte de Bretagne et à 40 kilomètres O.N.O. de Brest.

dition qu'elle fût, de venir à bord du *Bellerophon*, à l'exception des officiers et des matelots faisant partie de l'équipage. Dans cette rade de Torbay se trouvait le *Slaney*, on se rappelle que le 14 juillet(1) le général Gourgaud était parti sur cette corvette pour porter la lettre de Napoléon au Prince Régent ; aussitôt arrivé proche le rivage Anglais, le capitaine Sartorius seul était descendu à terre, quand au général il avait été consigné à bord, des fonctionnaires veillaient à ce qu'aucune embarcation ne put l'approcher ; ne pouvant aller à Londres, il fut obligé de remettre sa dépêche à un amiral.

Chap. XL. — 1815.

Malgré ces mesures sévères on était encore bien loin de se douter de ce qui arriverait, car l'amiral Keith, en félicitant le capitaine Maitland de la venue de l'Empereur à son bord, lui écrivait de Plymouth : " dites " à l'Empereur que je serais heureux qu'il me fit con- " naître ce qui pourrait lui être agréable, je m'em- " presserai de l'exécuter. Remerciez-le de ma part " des soins généreux qu'il a fait donner lui-même à " mon neveu, qui fut blessé à Waterloo."(2)

Dans la nuit du 25 au 26 juillet des ordres arrivèrent qui prescrivirent au vaisseau de se rendre immédiatement dans la rade de Plymouth ; le lendemain le capitaine Maitland reçut des instructions pour faire partir à bord d'une frégate tous les officiers qui ne faisaient plus partie du service personnel de l'Empereur, notamment les Polonais ; toutes ces pré-

(1) Voir page 336, de ce volume.

(2) C'était le capitaine Elphinstone du 15e régiment de dragons, dont il sera question plus tard dans un des chapitres relatifs à la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

Chap. XL. — 1815.

cautions inspirèrent anx Français des inquiétudes qui se confirmèrent par une lettre que le comte Las Cases reçut de Londres, et par des renseignements particuliers qu'obtint le duc de Rovigo. Les officiers de l'équipage gardaient le silence, leur aspect était triste, il devenait évident que les intentions du Gouvernement Britannique ne répondaient pas aux espérances que chacun avait conçu; au milieu de cette incertitude le peuple Anglais donnaient des témoignages publics d'une forte émotion non équivoque de sympathie, chaque jour plus de mille bâteaux remplis de monde de tout âge et de toute classe venait se ranger aux alentours du *Bellerophon* pour voir Napoléon, leur réunion serrée ne laissait plus soupçonner la mer, il y eut des barques louées à un prix excessif; cet empressement pour voir Napoléon tenait du délire, malgré les efforts des canots de garde, il était presque impossible de tenir les bâteaux des curieux à la distance prescrite; les personnes montées sur ces bâteaux couraient de graves dangers, car on fit des décharges pour les intimider et les empêcher de dépasser la limite désignée; plusieurs fois il y eut des individus noyés sans que l'empressement diminuât. On savait que tous les matins Napoléon venait respirer l'air un instant sur le pont du vaisseau; dès qu'on l'apercevait, une sorte de silence respectueux régnait sur la mer, puis, par un mouvement spontané la foule se découvrait, sans pousser aucune acclamation hostile ou favorable.

Les ministres Anglais ne voyaient pas avec plaisir ces nouvelles émotions populaires, qui pouvaient finir par des manifestations imprévues qui auraient pu

jeter de l'embarras dans leurs projets, car la chûte de Napoléon faisait disparaître les causes de la longue haîne qu'on lui avait vouée; et pour mettre fin aux éventualités qui pouvaient résulter de cet encombrement de bâteaux, le *Bellerophon* reçut l'ordre de se remettre en mer et de croiser à la hauteur du Start, deux frégates furent envoyés pour le garder et le surveiller; les sentinelles furent doublées le jour et triplés la nuit.

Le 28 juillet, l'amiral Keith vint faire une visite de courtoisie à Napoléon, elle fut courte et n'eut aucun résultat, parce qu'il n'avait pas encore reçu la décision du Gouvernement Anglais, il revint le 31 juillet, accompagné du major-général sir Henri Bunbury, l'un des Sous-Secrétaires d'Etat, qui était chargé de remettre à Napoléon l'extrait suivant d'une dépêche de l'amirauté:

" Comme il peut être convenable au général Bona-" parte d'apprendre, sans un plus grand délai, les in-" tentions du Gouvernement Britannique à son égard, " Votre Seigneurie (l'amiral Keith) lui fera la com-" munication suivante:

" Il serait peu d'accord avec nos devoirs envers " notre pays et les alliés de Sa Majesté, que le général " Bonaparte conservât les moyens ou l'occasion de " troubler de nouveau la paix de l'Europe, c'est pour-" quoi il est absolument nécessaire qu'il soit restreint " dans sa liberté personnelle, autant que peut l'exiger " ce premier et important objet.

" L'île Sainte-Hélène a été choisie pour sa future " résidence: son climat est sain, et sa situation locale " permettra qu'on l'y traite avec plus d'indulgence

" qu'on ne pourrait ailleurs, vu les précautions indis-
" pensables qu'on serait obligé d'employer pour s'as-
" surer de sa personne.

" On permet au général Bonaparte de choisir parmi " les personnes qui l'ont accompagné en Angleterre, " à l'exception des généraux Savary et Lallemand, " trois officiers, lesquels avec son chirurgien et douze " domestiques, auront la permission de le suivre à " Sainte-Hélène, et ne pourront quitter l'île sans la " sanction du Gouvernement Britannique.

" Le contre-amiral sir George Cockburn, qui est " nommé commandant en chef de la station du cap de " Bonne-Espérance et des mers adjacentes, conduira " le général Bonaparte et sa suite à Sainte-Hélène, " et recevra les instructions détaillées touchant l'exé-" cution de ce service.

" Sir George Cockburn sera probablement prêt à " partir dans peu de jours; c'est pourquoi il est " désirable que le général Bonaparte fasse sans délai " le choix des personnes qui doivent l'accompagner."

Napoléon écouta cette communication avec calme et dignité, il protesta et déclara qu'il était contre son intention d'aller à Sainte-Hélène, qu'il était l'hôte de l'Angleterre et non son prisonnier, qu'il était venu librement se placer sous la protection des lois Anglaises, que par cette mesure le gouvernement violait à son égard les lois Britanniques, le droit des gens et le droit sacré de l'hospitalité. L'amiral et le Sous-Secrétaire d'Etat ne répondirent que par l'assurance respectueuse qu'ils transmettraient aux Ministres les paroles qu'ils venaient d'entendre.

A la suite de cet entretien, Napoléon écrivit la lettre suivante à l'amiral Keith :

Chap. XL. — 1815.

"Mylord,

"J'ai lu avec attention l'extrait de la lettre que "vous m'avez communiquée. Je vous ai fait con-"naître mes sentimens : je ne suis point prisonnier de "guerre, je suis l'hôte de l'Angleterre ; je suis venu "dans ce pays sur le vaisseau de guerre le *Bellerophon*, "après avoir communiqué au capitaine la lettre que "j'écrivais au Prince Régent, et avoir reçu l'assurance "qu'il lui avait été ordonné de me recevoir à son bord "pour me transporter en Angleterre avec ma suite, si "je me présentais pour cela. L'amiral Hotham m'a "depuis réitéré les mêmes choses.

"Du moment où j'ai été reçu librement sur le "*Bellerophon*, je me suis trouvé sous la protection "des lois de votre pays. Je désire vivre libre dans "l'intérieur de l'Angleterre, sous la protection et la "surveillance des lois, et en prenant tous les en-"gagements et mesures qui pourront être jugés con-"venables.

"Je ne veux entretenir aucune correspondance avec "la France, ni me mêler d'aucune affaire politique.

"Depuis mon abdication, mon intention a toujours "été de me domicilier dans un des deux pays, les "Etats Unis ou l'Angleterre. Je me flatte que vous, "Mylord, et le Sous-Secrétaire d'Etat ferez un récit "fidèle de tous les détails dans lesquels je suis entré "pour vous prouver les droits de ma position. C'est "dans l'honneur du Prince Régent et dans la pro-"tection des lois de votre pays que j'ai mis et que je "mets ma confiance.

"NAPOLÉON."

31 juillet, 1815.

Le général Bertrand remit cette lettre au capitaine

Chap. XL. — 1815.

Maitland, qui la fit porter immédiatement à l'amiral Keith. Cette lettre resta sans réponse !

Napoléon, obligé de réduire sa suite au nombre de trois officiers, désigna les généraux Bertrand, Montholon, et Gourgaud ; quand au comte de Las Cases il fut admis par tolérance, non comme officier, mais comme secrétaire de cabinet et fonctionnaire purement civil.(1) Il fut convenu que les femmes avec leurs enfants ne feraient pas nombre, qu'elles pourraient accompagner leurs maris et accroître la petite colonie qui allait suivre Napoléon dans son exil. On accorda en outre un médecin et douze domestiques.

Le chirurgien Maingaut fut tellement effrayé des dispositions rigoureuses énoncées précédemment, qu'il déclara nettement qu'il n'irait point à Sainte-Hélène, il fut le seul de tous ceux qui avaient suivis l'Empereur depuis La Malmaison, qui prit de lui-même une si vulgaire détermination. O'Meara, chirurgien du *Bellerophon,* qui parlait très-peu le français, mais très-bien l'italien, et qui éprouvait de vives sympathies pour l'auguste captif, s'offrit spontanément pour accompagner Napoléon et rester à Sainte-Hélène attaché à sa personne en qualité de médecin ; l'amiral lord Keith y consentit, et il fut convenu que O'Meara continuerait toujours de rester à la solde du Gouvernement Britannique, et d'être porté sur les rôles des chirurgiens en activité de la marine royale Anglaise.

(1) Plus tard (le 30 décembre 1815), un polonais, le capitaine Piontowsky, rejoignit Napoléon à Sainte-Hélène ; il était au nombre des compagnons d'exil qui furent laissés à Plymouth. Son dévouement à l'Empereur, sa douleur d'en être séparé avaient touché les autorités Anglaises et leur avaient arraché la permission de venir le rejoindre.

Le 6 août les amiraux Keith et Cockburn sont venu à bord du *Bellerophon* pour conférer avec Napoléon et lui remettre l'extrait suivant des instructions relatives à sa nouvelle destination : Chap. XL. — 1815.

INSTRUCTIONS DES MINISTRES À L'AMIRAL SIR G. COCKBURN.

Lorsque le général Bonaparte sera conduit du *Bellerophon* à bord du *Northumberland*, ce sera un moment convenable pour l'amiral Sir G. Cockburn de faire opérer la visite des effets que le général portera avec lui :

L'amiral Sir G. Cockburn laissera passer les articles de meubles, les livres, les vins, que le général pourrait avoir avec lui.

Sous l'article des meubles, on comprendra l'argenterie, pourvu qu'elle ne soit pas en si grande quantité qu'on pût la regarder moins comme un usage domestique que comme une propriété convertible en espèces.

Il devra abandonner son argent, ses diamants et tous ses billets négociables de quelque nature qu'ils soient.

Le Gouverneur lui expliquera que le gouvernement Britannique n'a nullement l'intention de confisquer sa propriété, mais seulement d'en saisir l'administration, afin de l'empêcher d'en faire un instrument d'évasion.

L'examen doit être fait en présence de quelques personnes nommées par le général Bonaparte, et un inventaire de ces effets devra demeurer signé de ces personnes, aussi bien que par le contre-amiral, ou tout autre individu désigné par lui pour assister à cet inventaire. L'intérêt ou le principal, suivant le montant de la somme, sera applicable à ses besoins, et la disposition en demeurera principalement à son choix. A ce sujet, il communiquera de temps en temps ses désirs, d'abord à l'amiral, et ensuite au Gouverneur, quand celui-ci sera arrivé ; et à moins qu'il n'y ait lieu à s'y opposer, ils donneront les ordres nécessaires, et paieront les dépenses par des billets tirés sur le trésor de Sa Majesté.

En cas de mort, la disposition des biens du général sera déterminée par son testament, dont les dispositions, il peut en être assuré, seront strictement observées. Comme il pourrait se faire qu'une partie de sa propriété vînt à être léguée à des personnes de sa suite, celles-ci seront soumises aux mêmes règles.

L'amiral ne prendra à bord personne de la suite du général Bonaparte pour Sainte-Hélène que ce ne soit du propre consente-

Chap. XL. — 1815. ment de cette personne, et après qu'il lui aura été expliqué, qu'elle devra être soumise à toutes les règles qu'on jugera convenable d'établir pour s'assurer de la personne du général. On laissera savoir au général que, s'il essayait de s'échapper, il s'exposerait à être mis en prison, ainsi que quiconque de sa suite qui serait découvert cherchant à favoriser son évasion.(1)

Toutes les lettres qui lui seront adressées, ainsi qu'à ceux de sa suite, seront données d'abord à l'amiral ou au Gouverneur, qui les lira avant de les rendre ; il en sera de même des lettres écrites par le général ou ceux de sa suite.

Le général doit savoir que le gouverneur ou l'amiral ont reçu l'ordre positif d'adresser au Gouverneur de Sa Majesté tout désir ou représentation qu'il jugera faire : rien là-dessus n'est laissé à leur discrétion ; mais le papier sur lequel les représentations seraient faites doit demeurer ouvert, pour qu'ils puissent y joindre les observations qu'ils jugeront convenables.

Pour extrait conforme, en rade de Start Bay, à bord du Bellerophon le 6 août 1815,

Amiral Sir George Cockburn.

Le capitaine Maitland reçut aussi de lord Keith, l'ordre de faire enlever aux Français, qui se trouvaient à bord du *Bellerophon*, quelque fut leur rang, les armes qu'ils avaient conservées. Ces armes devaient être soigneusement rassemblées et laissées à la garde du capitaine du *Bellerophon*, tant que les Français resteraient à son bord, puis à celle du capitaine du vaisseau sur lequel ils seraient transférés.

Pour l'intelligence de ces événements qui se succédèrent rapidement, il est bien de savoir qu'à Paris les Puissances alliées passèrent le 2 août 1815, une convention concernant la personne de Napoléon, dont voici le texte :(2)

(1) On verra plus tard que par une loi du 11 avril 1816, votée par le Parlement, pour rendre plus certaine la détention de Napoléon, la peine de mort pouvait être prononcée contre quiconque protégerait son évasion.

(2) Les Puissances alliées s'abstinrent de donner à Napoléon

Napoléon Bonaparte étant au pouvoir des Souverains alliés Leurs Majesté le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'Empereur d'Autriche, l'Empereur de Russie, et le Roi de Prusse ont statué, en vertu des stipulations du traité du 25 mars, 1815, sur les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de sa part contre le repos de l'Europe. Chap. XL. — 1815.

Art. 1er. Napoléon Bonaparte est considéré par les puissances qui ont signé le traité du 25 mars, 1815, comme leur prisonnier.

Art. 2. Sa garde est spécialement confiée au Gouvernement Britannique.

Le choix de la place et des mesures qui peuvent le mieux assurer l'objet de la présente stipulation est réservé à Sa Majesté Britannique.

Art. 3. Les Cours Impériales d'Autriche et de Russie et la Cour Royale de Prusse nommeront des Commissaires pour se rendre et habiter dans la place que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique aura assignée pour la résidence de Napoléon Bonaparte, et qui, sans être responsables de sa garde, s'assureront de sa présence.

Art. 4. Sa Majesté Très-Chrétienne est invitée, au nom des quatre Cours ci-dessus mentionnées, à envoyer pareillement un Commissaire Français au lieu de la détention de Napoléon Bonaparte.

Art. 5. Sa Majesté le Roi du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande s'oblige à remplir les engagements qui lui sont assignés par la présente convention.

Art. 6. La présente convention sera ratifiée, et la ratification en sera échangée dans quinze jours ou plus tôt s'il est possible.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention, et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, ce 2 août de l'année 1815.

Napoléon dicta au comte de Las Cases une nouvelle protestation et désirait le charger de la porter à Londres, mais les instructions récentes données au capitaine Maitland ne lui permirent point d'adhérer à

communication de cette convention, ce ne fut que le 18 avril, 1816, qu'il en eut connaissance pour la première fois par les journaux Anglais ; on verra plus tard qu'il ne voulut point reconnaître la validité de cet acte, en refusant de recevoir les Commissaires des Puissances alliées qui vinrent résider à Sainte-Hélène.

Chap. XL. — 1815. cette demande, il ne fut possible d'obtenir de lui que l'envoi simple de la protestation dont voici le texte :

" Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et " des hommes, contre la violence qui m'est faite, " contre la violation de mes droits les plus sacrés, en " disposant par la force, de ma personne et de ma " liberté.

" Je suis venu librement à bord du *Bellerophon ;* " je ne suis pas le prisonnier, je suis l'hôte de l'Angle- " terre. J'y suis venu à l'instigation même du capi- " taine, qui a dû avoir des ordres du gouvernement " de me recevoir, et de me conduire en Angleterre " avec ma suite, si cela m'était agréable. Je me suis " présenté de bonne foi, pour venir me mettre sous la " protection des lois d'Angleterre. Aussitôt à bord " du *Bellerophon*, je fus sur le foyer du peuple Bri- " tannique. Si le gouvernement, en donnant des " ordres au capitaine du *Bellerophon* de me recevoir " ainsi que ma suite n'a voulu que tendre une em- " bûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon.

" Si cet acte se consommait, ce serait en vain que " les Anglais voudraient parler désormais de leur " loyauté, de leurs lois et de leur liberté ; la foi Bri- " tannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du " *Bellerophon.*

" J'en appelle à l'histoire ; elle dira qu'un ennemi, " qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint " librement, dans son infortune, chercher un asile " sous ses lois ; quelle plus éclatante preuve pouvait- " il lui donner de son estime et de sa confiance ? " Mais comment répondit-on en Angleterre à une " telle magnanimité ? On feignit de tendre une main

" hospitalière à cet ennemi ; et quand il se fut livré
" de bonne foi, on l'immola.

" Napoléon."

" A bord du Bellerophon, 4 août, 1815."

La visite des effets des exilés fut faite par le secrétaire de l'amiral avec beaucoup de procédés et seulement pour la forme, il se contenta des déclarations verbales de chacun, sans faire visiter les personnes, ce qui permit de dissimuler les faibles ressources qui restaient à l'Empereur, elles consistaient en 350,000 francs en or repartis entre les domestiques et cachés sous leurs vêtements, le collier de diamants que la Reine Hortense l'avait forcé d'accepter,(1) fut confié à M. de Las Cases qui l'enferma dans une ceinture ; le maréchal Bertrand déclara 30,000 francs qui furent laissés en évidence et pris en dépôt pour être remis aux prisonniers au fur et à mesure de leurs besoins.

L'amiral Keith avait encore une mission à remplir, la plus pénible de toutes, et prenant une attitude respectueuse il adressa ces paroles d'une voix émue : " Général, l'Angleterre m'ordonne de vous demander " votre épée."—A ces mots Napoléon mit la main sur la garde de son épée, l'expression terrible de son regard fut sa seule réponse, ce regard n'avait pas besoin de commentaire, il y a des moments suprêmes dans la vie, où les hommes se rendent justice, l'amiral Keith n'insista point et Napoléon garda son illustre épée.(2)

(1) Voir page 321, de ce volume.—Ce collier valait 200,000 fr.

(2) Montholon, Récits de la Captivité de Napoléon Ier, Tome I, page 113, Paris, 1847, in-8°.

Chap. XL. — 1815. Le 7 août on achevait de tout disposer pour changer de vaisseau, le duc de Rovigo, le général Lallemand et ceux qui ne devaient pas accompagner Napoléon vinrent lui dire un dernier adieu; après avoir reçu leurs embrassements, il leur dit ces paroles : " Soyez heureux, mes amis! . . . Nous ne " nous reverrons plus, mais ma pensée ne vous quit- " tera point, ni vous, ni tous ceux qui m'ont servi. " Dites à la France que je fais des vœux pour elle!"

CHAPITRE XLI.

NAPOLÉON Ier CAPTIF.

VOYAGE À SAINTE-HÉLÈNE À BORD DU NORTHUMBERLAND.

Du 7 *Août* 1815 *au* 17 *Octobre* 1815.

SOMMAIRE :

Napoléon quitte le *Bellerophon* et est conduit à bord du *Northumberland.*—Changement dans les honneurs qui lui sont rendus.—Adieux à la France.—Description de l'intérieur du vaisseau.—Service et durée des repas.—Comment Napoléon emploie son temps.—Il commence à dicter l'histoire de ses campagnes.—Arrivée en rade de Sainte-Hélène.—Aspect de l'île.—L'amiral Cockburn descend à terre.—L'Amiral revient à bord du Northumberland.—Le débarquement de l'Empereur est fixé au lendemain.—Instruction des Lords Commissaires concernant le traitement personnel de Napoléon.

Napoléon, toujours revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval de l'ancienne Garde impériale,(1) marchant d'un pas ferme et mesuré fit un adieu poli et amical au capitaine Maitland, mais le voyant extrêmement peiné, il ajouta : la postérité ne pourra en rien vous accuser de ce qui se passe, vous avez été trompé comme moi, et il le chargea de faire ses remercîments aux officiers et à l'équipage du *Bellerophon ;* puis il descendit dans le canot amiral qui devait le conduire à bord du *Northumberland*, vaisseau de 80 canons en

(1) Il conserva ce costume pendant toute la traversée, et quelque temps après.

Chap. XLI. — 1815. batterie, capitaine Ross; il arriva accompagné de l'amiral Keith.

L'amiral Sir George Cockburn, entouré de son état-major et ayant ses troupes sous les armes, conformément aux instructions du ministère Britannique ne le reçut point comme Souverain, mais lui rendit les honneurs dûs à un général en chef, et à dater de ce moment l'illustre prisonnier fut dépouillé de son titre *d'Empereur*, de son nom de *Napoléon*, et il ne fut plus traité et qualifié que comme Général Bonaparte. C'était vouloir arracher au grand homme quinze années glorieuses, comme si on pouvait déchirer et annuler les pages de l'histoire.

Cette mesure extraordinaire était d'autant plus surprenante que le monde entier lui avait reconnu le titre *d'Empereur*, l'Angleterre elle-même l'avait admis en avril 1806, lors des négociations ouvertes en forme par lord Lauderdale et lord Yarmouth, elle l'avait ainsi appelé dans le traité de Fontainebleau du 11 avril 1814, signé par lord Castlereagh, et nous le lisons encore dans le protocole des conférences de Châtillon-sur-Seine revêtu des signatures de lord Aberdeen, de lord Cathcart et de sir Charles Stewart.

Le 9 août, l'amiral donna le signal pour appareiller, et quelques minutes après l'escadre était sous voile, courant des bordées pour sortir de la Manche. Après plusieurs tentatives, la manœuvre put s'effectuer, et pendant que l'Empereur se promenait sur le pont, la côte de Bretagne se dépouilla de nuages et s'offrit aux regards des exilés, comme pour recevoir leur dernier adieu : *France! France!* fut le cri spon-

tané qui retentit d'un bout du pont à l'autre. L'Empereur, ôtant son chapeau, dit avec émotion : *Adieu, terre des Braves, je te salue ! Adieu France ! Adieu !.....*

La commotion fut électrique, les Anglais eux-mêmes se découvrirent involontairement avec un respect religieux.

L'appel du soir constata 1,080 personnes à bord, y compris deux compagnies d'élite et l'état-major du 53ᵉ régiment d'infanterie. Deux frégates et sept bricks ou corvettes rallièrent successivement le *Northumberland*, ayant la plupart des troupes à bord.

L'amiral Cockburn était un vieux marin, grand, sec, d'un extérieur absolu et sévère ; mais, sous ces dehors déplaisants, ayant de l'âme, de l'esprit naturel, une véritable bonté du cœur, adoucissant par la forme la rigueur des ordres de son gouvernement. Il avait installé Napoléon sur son vaisseau le mieux qu'il avait pu. L'espace en arrière du mât d'artimon contenait la salle-à-manger, ayant de long toute la largeur du bâtiment, éclairée par un sabord aux deux extrémités, et par un vitrage supérieur ; le salon était contigu, avec deux chambres symétriques à droite et à gauche, ayant chacune une entrée sur la salle-à-manger et une autre sur le salon : l'Empereur avait celle de gauche et l'amiral celle de droite ; il avait été recommandé surtout que le salon demeura en commun. Un lit mécanique pour éviter le roulis avait été dressé dans la chambre destinée à l'Empereur ; mais il ne s'en servit pas, préférant son lit de camp ordinaire, un lit de fer se reployant, avec deux matelas, l'oreiller, les couvertures, les draps et les rideaux dans un étui de

Chap. XLI. — 1815. cuir, qu'on attachait comme un portemanteau derrière une voiture de suite ; à l'armée, un mulet de bât le portait avec la tente et son mobilier : les rideaux étaient en taffetas vert, les matelas et la couverture en bourre de soie. Jamais, pendant son séjour à Sainte-Hélène, l'Empereur n'a couché sur un autre lit ; sa chambre se trouvait meublée comme l'avait été sa tente sur la rive de la Moskowa.

La table à manger suivait la forme de la salle. Napoléon s'y trouvait adossé au salon, regardant dans le sens du vaisseau ; à sa gauche était la comtesse Bertrand, à sa droite l'amiral ; à la droite de celui-ci la comtesse de Montholon. La table tournait alors, sur le petit côté était le commandant du vaisseau (capitaine Ross) ; en face de lui, sur le côté correspondant, était le comte de Montholon, à côté de la comtesse Bertrand, puis le secrétaire du vaisseau ; restait le côté opposé à l'Empereur, qui, à partir du commandant du bâtiment, était rempli par le comte Bertrand, le colonel du 53e, le comte de Las Cases et le baron Gourgaud. L'amiral invitait tous les jours un ou deux officiers qui se plaçaient au milieu des convives. La musique du 53e jouait des airs pendant le dîner.

On sait que l'Empereur ne mettait guère plus d'un quart d'heure à ses repas. Sur le *Northumberland*, les deux services du dîner duraient environ une heure, c'était pour lui une des contrariétés les plus pénibles, bien qu'il n'en témoignât jamais rien ; sa figure, ses gestes, toute sa personne, étaient constamment impassibles. Cette cuisine nouvelle, la différence des mets, leur qualité, leur assaisonnement, n'ont jamais obtenus de lui ni approbation, ni critique ; jamais il

n'a exprimé à ce sujet de désir ou de contrariété. Il était servi par ses deux valets de chambre, placés derrière lui. Au commencement, l'amiral voulait lui offrir de toutes choses ; mais sur le simple remercîment de l'Empereur, il comprit que cela lui déplaisait; néanmoins l'amiral toujours très-attentif indiquait aux valets de service ce qu'il pouvait y avoir de préférable ; ceux-ci s'en occupaient seuls. L'Empereur y demeurait tout à fait étranger, ne voyant, ne cherchant, n'apercevant rien ; généralement gardant le silence, et demeurant au milieu de la conversation (bien que toujours en français, mais très-réservée) comme s'il ne l'eut pas entendue. S'il lui arrivait de rompre le silence, c'était pour faire quelques questions scientifiques ou techniques, ou pour adresser quelque paroles à ceux que l'amiral invitait exceptionnellement à dîner; dans ce cas, il s'adressait au comte de Las Cases, qui lui servait d'interprète.

Chap. XLI. — 1815.

Il est d'usage, chez les Anglais, de rester à table après le dessert pour continuer à boire et causer. L'Empereur déjà très-fatigué par la longueur des services, n'eut pu supporter ce prolongement de repas, aussi, dès le premier jour, immédiatement après le café, il se leva et alla sur le pont ; le général Bertrand et le comte de Las Cases le suivirent. L'amiral en fut surpris, et les convives dissertaient à ce sujet, lorsque la comtesse Bertrand, qui comprenait et parlait très-bien l'anglais, expliqua aux assistants les habitudes de l'Empereur ; alors l'amiral s'empressa de faciliter dès ce moment, cette coutume de Napoléon, il hâta les services et demandait, avant le temps, le café pour l'Empereur et ceux qui devaient sortir avec lui. Dès

Chap. XLI. — 1815. que l'Empereur avait achevé, il partait ; tous se levaient jusqu'à ce qu'il fût hors de la salle, les autres convives restaient à boire et à causer.

On conçoit que pendant la traversée les journées étaient uniformes et n'offraient rien de caractéristique. Napoléon déjeûnait dans sa chambre à des heures irrégulières ; de temps à autre il appelait quelqu'un de sa suite pour connaître le journal du vaisseau, les miles parcourus, l'état du vent, les nouvelles ; il passait une grande partie de la journée à lire, écrire ou dicter. Lors de son abdication de Fontainebleau, l'Empereur avait dit à sa vieille Garde : " *J'écrirai les grandes " choses que nous avons faites ensemble.*"(1) Mais les événements qui se succédèrent avec rapidité et amenèrent le 20 mars, ne lui avaient point laissé du temps pour rédiger ses mémoires et tenir la parole qu'il avait donnée à Fontainebleau ; trop actif pour retarder d'un instant l'exécution d'un projet arrêté, il n'attendit pas qu'il fut arrivé sur le rocher de l'exil, c'est à bord du *Northumberland* qu'il commença à dicter l'histoire de ses campagnes au comte de Las Cases et au général Gourgaud ; ce fut pour l'Empereur un moyen d'employer ses loisirs.

Vers 4 heures, il s'habillait et passait ensuite dans le salon commun, où il jouait quelques parties de piquet ou d'échecs, jusqu'à l'heure du dîner. Après le dîner, il faisait dix à douze tours de promenade sur la longueur du pont, puis il allait de coutume s'appuyer sur l'avant-dernier canon de la gauche du vaisseau, près du passavant. Les midshipmen (aspirants de marine) ayant remarqué cette habitude, ce canon fut

(1) Voir page 231, de ce volume.

désigné par tout l'équipage sous le nom de *Canon de l'Empereur*, malgré la défense de prononcer ce mot. Enfin il se retirait dans sa chambre vers 9 heures du soir.

Le 15 octobre *le Northumberland* arriva en rade de Sainte-Hélène, dont la vue dû paraître bien sombre aux exilés, qui devaient y résider. Aux alentours on voit des rochers volcaniques aux cimes aigues et dentelées, s'élevant le long des côtes et formant un rempart naturel de pierres qui semblent fermer l'accès de l'intérieur de l'île. L'endroit où le débarquement peut être opéré, est hérissé de canons de manière à en rendre l'aspect formidable, et encore plus triste. Napoléon qui était sur le pont prit sa lunette d'approche pour observer; Las Cases, qui était à côté de lui, n'aperçut pas la plus petite altération sur son visage.

L'amiral descendit à terre avec sir George Bingham, colonel du 53e régiment, il revint à bord dans la journée avec le colonel Mark Wilkes, Gouverneur de l'île de Sainte-Hélène, *de par la très-honorable et très-puissante Compagnie des Indes*, auquel l'amiral allait succéder provisoirement(1) comme Gouverneur *de par le Roi*. Le 16 octobre, après un nouveau voyage à terre, sir George Cockburn annonça à l'Empereur qu'il avait réussi à trouver en ville une maison pour son habitation provisoire, jusqu'à son installation dans le lieu qui serait désigné ultérieurement, et il ajouta :

(1) L'amiral sir George Cockburn n'était que Gouverneur provisoire, en attendant l'arrivée de sir Hudson Lowe, qui avait été nommé Gouverneur le 24 juillet 1815, et qui ne devait venir à Sainte-Hélène qu'en avril 1816, ainsi qu'on le verra plus tard au chapitre XLIII.

Chap. XLI. — 1815.

“ Sans doute mon Gouvernement a été induit en erreur par de fausses informations, car il faudra beaucoup de temps, beaucoup de travaux, et des ressources que je n'ai pas, pour pouvoir vous installer convenablement, cependant je vous prie de croire qu'il ne dépendra pas de moi que vous soyez aussi bien que possible ;” et il finit par dire que malgré les instructions des ministres, qui prescrivaient que Napoléon et sa suite restassent en rade jusqu'à ce que leur demeure fut prête à les recevoir, il allait prendre sur lui de les débarquer le lendemain.

Cette détermination se trouve d'ailleurs conforme aux instructions transmises par le comte Bathurst(1) aux lords commissaires de l'Amirauté(2) concernant le traitement personnel de Napoléon, dont voici un extrait :

“ En confiant un aussi illustre prisonnier à la garde “ d'officiers Anglais, le Prince Régent est persuadé “ qu'il n'est pas nécessaire de leur répéter que son “ plus ardent désir est qu'on ne prenne a l'égard du “ captif aucune mesure de rigueur qui ne serait pas “ jugée nécessaire pour l'accomplissement fidèle du “ devoir que l'Amiral, aussi bien que le Gouverneur “ de Sainte-Hélène, doit avoir toujours présent à “ l'esprit, la parfaite sûreté de la personne du Général “ Bonaparte Son Altesse Royale ne doute pas que “ l'on accordera au Général tous les adoucissements “ compatibles avec l'objet important qu'on se propose ; “ et elle se fie au zèle si bien connu de sir George

(1) Secrétaire d'Etat au département de la guerre et des colonies.

(2) Par une dépêche en date du 30 juillet 1815.

" Cockburn et à l'énergie de son caractère pour être Chap. XLI.
" persuadée qu'il ne se permettra pas la moindre im- —
" prudence qui puisse trahir le devoir qui lui est 1815.
" imposé."

CHAPITRE XLII.

NAPOLÉON Ier CAPTIF À SAINTE-HÉLÈNE.

Sir George Cockburn Gouverneur de l'île de Sainte-Hélène.

Du 17 *Octobre* 1815 *au* 16 *Avril* 1816.

SOMMAIRE :

Situation et topographie de l'île de Saint-Hélène.—James-Town —Plantation House.—L'Empereur débarque.—Proclamations publiées dans l'île.—Il s'arrête aux Briars et y fixe sa résidence. —Il continue à dicter ses mémoires.—L'amiral Cockburn presse les travaux à Longwood.—Installation de Napoléon et de sa suite à Longwood.—Description de Longwood.—Nouvelle proclamation aux habitans de l'île.—Signaux télégraphiques et secrets.—Limites de l'espace où l'Empereur peut se promener. —Comment le service de la maison de l'Empereur est organisé. —Le comte Bertrand grand-maréchal.—Cérémonial observé à la Cour de Longwood.—Composition de la garnison de l'île.— L'Empereur étudie la langue Anglaise.—Refus d'envoyer une lettre cachetée de Napoléon au Prince Régent.—L'Empereur fait traiter par écrit toutes les affaires avec l'Amiral Gouverneur.—Son opinion sur sir George Cockburn.

Chap. XLII. — 1815.

L'île de Sainte-Hélène située dans l'Océan Atlantique, sert principalement de station aux vaisseaux Anglais qui vont dans l'Inde et la Chine et qui en reviennent. Sa plus grande longeur de l'est à l'ouest est d'environ de 17 kilomètres, sa plus grande largeur est de 11 kilomètres, son périmètre est de 45 kilomètres.

On compte de Sainte-Hélène à la partie la plus voisine des côtes d'Afrique 190 myriamètres; de Sainte-Hélène à la côte d'Amérique 290 myriamètres ; de Sainte-Hélène à l'Ascension 96 myriamètres. En 1815 la population était de 2,871 habitants.(1) L'île toute entière a été formée par des irruptions volcaniques, mais les matériaux dont elle se compose sont si énormes et si disproportionnés avec son peu d'étendue qu'elle semble être absolument le reste d'un vaste continent submergé; ses côteaux, dépourvus d'arbres et de verdure, offrent un paysage nu avec un air de désolation qui glace l'âme.

Le sommet du pic de Diane, le point culminant de toute l'île, est à 822 mètres au-dessus de la mer. Il n'y a point de saison à Sainte-Hélène, il existe seulement des périodes de beaux et de mauvais temps ; il n'y neige, ni ne tonne, mais les pluies y sont fréquentes, les vents impétueux, et la température dans une oscillation continuelle. Ici est un bas-fond où l'on étouffe, là un couloir qui vous glace, plus loin un épais brouillard. On y est haletant, transi, détrempé ; en quelques minutes on passe par tous les degrés de l'échelle thermométrique. A peine est-on dans une masse d'air condensé par le froid, que déjà l'eau ruisselle sur vos vêtements. On sait par expérience que le nombre des jours où le ciel est couvert de nuages excède du double celui où le soleil se montre avec son éclat. Dans cette île, où la pluie est presque continuelle, elle tombe, terme moyen, cent trente-cinq jours de l'année,.aussi l'humidité est perpétuelle dans

(1) Un recensement fait en 1849 a constaté 5,490 habitants, on l'évalue actuellement à 5,000 habitants.

Chap. XLII. — 1815. l'atmosphère, et en général le climat est malsain; cependant à certains jours ce pays sourit aux impressions du voyageur, qui, après un embarquement de plusieurs mois, et de privations de tout genre, profite d'une relâche de quelques jours pour mettre pied à terre, manger de la viande fraîche, des légumes verts ou des fruits.

Vers le port d'entrée est la petite ville de James Town, qui n'est autre chose qu'une simple rue, ou prolongement de maisons situées le long d'une vallée resserrée entre deux montagnes à pic. Dans toute l'île il n'y a qu'une belle habitation, Plantation-House, où demeure le Gouverneur, c'est une résidence extrêmement élégante, agréablement située, ayant des jardins étendus et des terres bien cultivées, elles sont labourées comme celles d'Angleterre, et entretenues avec beaucoup de soin. Les allées sont ornés de différentes espèces d'arbres magnifiques, et d'arbrisseaux apportés d'Europe, d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique, tous viennent des parties du monde les plus éloignées et des climats les plus opposés, et cependant ces plantes y prospèrent et fleurissent toutes. C'est que Plantation-House est abrité par le Pic de Diane et Halley's Mount, montagnes qui séparent l'île et garantissent cette délicieuse résidence des vents du sud-est, qui brûlent et tuent toute végétation dans les endroits exposés à leur ardeur, en un mot, c'est l'oasis du désert, et l'on ne sait trop pourquoi il ne fut pas permis d'attribuer cette demeure à l'Empereur, les ordres venus de Londres ne le permettaient point.

Aussitôt descendu dans l'île l'amiral Cockburn, de concert avec le Gouverneur Wilkes et les membres du

Conseil colonial,(1) se trouva d'accord pour considérer le plateau de Longwood, non-seulement comme la plus convenable, mais comme la seule localité qui put servir d'habitation à Napoléon, parceque cet endroit est isolément situé à une certaine distance des maisons de l'île, et que les habitants n'avaient pas besoin de venir ou de passer dans son voisinage, excepté ceux qui pouvaient avoir affaire auprès de Napoléon, ou dans la propriété, et qu'à l'entour s'étend un terrain plat que des sentinelles pouvent facilement garder.

Le 17 octobre, avant de descendre dans le canot qui allait le conduire à terre, l'Empereur dit adieu au capitaine Ross, commandant le vaisseau le *Northumberland*, et le chargea de transmettre ses remercîments aux officiers de l'équipage ; ses paroles, à la fois cordiales et accentuées, ne furent pas sans produire une certaine émotion sur ceux qui les entendirent et se les firent traduire ; on s'était accoutumé à le voir, à l'entendre, chacun éprouvait du regret. A 7 heures du soir il arriva à James Town, et vint directement à la maison de M. Porteous qui lui avait été destinée. Cette demeure présentait un grand inconvénient, en ce que Napoléon ne pouvait pas tenir les fenêtres ouvertes sans être exposé aux regards indiscrets de la foule avide de le voir.

Le même jour, deux proclamations furent publiées par le colonel Wilkes, gouverneur de l'île ; l'une défendait à tous les habitants ou autres personnes qui se trouvaient dans l'île, d'aider ou de favoriser de

(1) Le Conseil colonial se compose du grand juge et du commandant supérieur des troupes, et de plusieurs autres membres, il promulgue les lois décretées en Angleterre et il établit les règlements locaux que nécessitent les circonstances.

Chap. XLII. — 1815. quelque manière que ce fut l'évasion du général Napoléon Bonaparte ou de quelqu'un des Français venus avec lui à Sainte-Hélène, et leur interdisait strictement d'avoir avec ce général, ou avec les personnes de sa suite, aucune sorte de communication ni de correspondance, excepté dans le cas où elles seraient régulièrement autorisées par le Gouverneur ou le contre-amiral sir George Cockburn, à la garde desquels le général Bonaparte et sa suite avaient été particulièrement confiés. L'autre proclamation avait pour objet d'avertir les habitants et autres personnes à quelque classe qu'elles appartinssent, que dorénavant nul ne pourrait circuler dans aucune partie de l'île (le territoire de la ville seul excepté), depuis 9 heures du soir jusqu'au jour, à moins d'une permission de l'autorité. Enfin la côte toute entière de l'île et tous les vaisseaux et bâteaux appartenant à Sainte-Hélène, étaient désormais placés sous la surveillance immédiate de l'amiral. Des différents postes d'observation, et surtout du pic de Diane, on apercevait les vaisseaux à 24 lieues de distance et toujours longtemps avant qu'ils puissent approcher du rivage. Deux vaisseaux de guerre croisaient continuellement, l'un au vent et l'autre sous le vent. Aussitôt qu'on apercevait un navire on lui adressait des signaux. Tous les bâtiments, à moins que ce ne fut un vaisseau de guerre Anglais, étaient accompagnés par un des croiseurs, qui ne les quittaient que lorsqu'on leur avait permis de jeter l'ancre ou ordonné de s'éloigner. Aucun navire ne pouvait rester en rade sans permission, si ce n'est dans le cas d'une grande détresse ; et alors personne ne pouvait débarquer : on envoyait à

bord un officier avec un détachement d'un des vaisseaux de guerre, pour surveiller l'équipage pendant tout le temps que le navire était en réparation, et pour empêcher toutes les communications. Tous les bâteaux pêcheurs de l'île étaient comptés et ancrés chaque soir au coucher du soleil, sous la surveillance spéciale d'un officier de la marine. Aucun bâteau, excepté ceux de garde des vaisseaux de guerre, qui rôdaient autour de l'île pendant toute la nuit, ne pouvait être mis à flot une fois le soleil couché.

Chap. XLII. — 1815.

Le lendemain (18 Octobre), dès 8 heures du matin, l'Empereur monta à cheval, accompagné de l'amiral George Cockburn et du général Bertrand, pour visiter l'île; mais c'est à Longwood seulement qu'il fut conduit. L'on eut soin d'éviter qu'il put apercevoir Plantation-House et ses beaux jardins; il ne vit de l'île que le côté rendu stérile par les vents alisés, les allées irrégulières de gommiers rabougris situés sur l'emplacement de *Deadwood,* c'est-à-dire *Bois mort,* dénomination véridique que lui ont donné les colons. Longwood était la maison de campagne du colonel Skelton, lieutenant-gouverneur, où il déjeûna et où on lui dit que c'était l'endroit le plus convenable pour sa résidence future. Napoléon répondit qu'il préférait y fixer sa demeure, plutôt que de rester dans la ville, où il était sans cesse exposé à la curiosité importune des habitants. Cette maison ne consistait qu'en cinq chambres au rez-de-chaussée, qui avaient été bâties les unes après les autres, selon les besoins de la famille et sans aucun égard pour la symétrie et la convenance. Il était impossible que Napoléon et sa suite trouvassent à s'y loger; il devenait donc nécessaire d'y

Chap. XLII. — 1815. faire des agrandissements, et il était évident qu'il fallait environ deux mois pour exécuter à la hâte les travaux les plus urgents, même sous la direction d'un homme aussi actif que l'amiral Cockburn. Le seul avantage qu'offrait Longwood, était un vaste plateau d'un mile et demi de rayon, sur lequel on pouvait se promener en calèche ou à cheval, sans courir le risque d'être précipité dans un ravin au moindre faux-pas d'un cheval.

En revenant de cette excursion, l'Empereur remarqua un modeste cottage à environ 2 miles avant d'arriver à la ville ; il témoigna le désir de le voir et d'y entrer. Sur les questions qu'il adressa à la famille Balcombe qui l'habitait ; ces braves gens, heureux de la visite qu'ils recevaient, transportés de joie, offrirent à l'Empereur de mettre à sa disposition tout ce qu'ils avaient, s'il lui convenait de rester aux Briars (c'était le nom de l'endroit), jusqu'à ce que Longwood fut prêt pour le recevoir. L'Empereur accepta en partie cette offre hospitalière, en répondant qu'il logerait volontiers dans un pavillon situé au bout du jardin, à la condition que rien ne serait changé dans les habitudes de la famille. L'amiral s'empressa d'acquiescer à cet arrangement, et, le soir même, ce pavillon, c'est-à-dire l'unique pièce qu'il contenait, reçut le mobilier d'Austerlitz et devint la chambre de Napoléon. Au-dessus étaient deux greniers ; dans l'un le comte de Las Cases et son fils couchèrent, dans l'autre le premier valet de chambre de l'Empereur. D'autres domestiques eurent pour gîte un petit hangar situé en face ; tout cela fut préparé dans la journée même, et le soir l'Empereur coucha en ce lieu, qui resta sa résidence

provisoire. Sur une plate-bande de gazon qui précédait le pavillon, les serviteurs dessinèrent une couronne impériale, emblême de l'ancienne grandeur de leur maître. Chap. XLII. — 1815.

Le capitaine d'artillerie Greatly fut installé aux Briars, comme officier d'ordonnance, avec un sergent et quelques soldats pour veiller à la garde de l'illustre prisonnier.

L'Empereur employait son temps aux Briars comme à bord du *Northumberland* ; il restait dans son intérieur jusqu'à 4 ou 5 heures, et cherchait l'oubli des heures dans les souvenirs de ses campagnes d'Italie et d'Egypte. Le comte de Las Cases, qui lui servait principalement de secrétaire, écrivait sous sa dictée, alternativement avec le comte de Montholon et le baron Gourgaud, quelquefois aussi il dictait au comte Bertrand.

Peu après son établissement dans le vieux château adossé aux remparts du fort, qui servait de logement aux premiers Gouverneurs de l'île, avant la construction de Plantation-House, l'amiral désira présenter à l'Empereur les notabilités de Sainte-Hélène, de la garnison et de l'escadre, sans néanmoins donner à cette présentation un caractère officiel ; il crut n'avoir rien de mieux à faire, pour atteindre ce but, que de donner un très-grand dîner auquel il prierait l'Empereur d'assister. Il se rendit donc aux Briars à l'heure où il savait que l'Empereur recevait, et lui demanda de lui faire l'honneur d'accepter à dîner à son Castle.(1) Napoléon refusa avec bonté, en l'assurant que les personnes de sa suite s'y rendraient. Effectivement elles y allèrent et

(1) Nom qu'on donne aux châteaux en Angleterre.

Chap. XLII. — 1815. furent accueillies par les hauts fonctionnaires et les notables habitants de l'île avec des témoignages d'un vif intérêt.

Quoique dépourvu d'instructions pour l'installation de l'Empereur, l'amiral Cockburn s'occupa de pourvoir à l'établissement et à l'entretien de Napoléon et de sa suite, en organisant un état de maison analogue à celui d'un officier ayant rang de général en chef, une table de huit couverts, et tout le reste dans cette proportion. Il fit emplète de la voiture du gouverneur Wilkes, que ce dernier était disposé à céder, devant quitter l'île, et il donna l'ordre d'acheter au Cap plusieurs chevaux de selle et de trait, persuadé que cette attention s'accordait avec l'idée qu'il s'était formée de l'établissement confortable qu'on était dans l'intention de lui accorder. D'une autre part, il ne négligeait rien pour accélérer les travaux de l'agrandissement de la maison de Longwood, auxquels, non-seulement tous les ouvriers de l'escadre, mais encore ceux de l'île furent employés; chaque jour des détachements de deux à trois cents marins étaient occupés à amener de James-Town des bois de charpente et d'autres matériaux. L'île était si dépourvue de moyens de transport, qu'on était obligé de porter presque tout, même les pierres, par des sentiers rapides sur les épaules des marins, relevés quelquefois par des détachements du 53e régiment. L'amiral, toujours infatigable, arrivait souvent au lever du soleil pour encourager par sa présence les travailleurs, surtout les ouvriers de Sainte-Hélène, qui sont généralement indolents.

Le 10 décembre était le jour fixé pour quitter Les Briars et aller s'installer à Longwood. L'amiral vint

chercher Napoléon auquel on amena un cheval qu'on avait fait venir du Cap ; il le montait pour la première fois, il était petit, vif et d'une jolie allure, la population de l'île était accourue sur la route pour le voir passer, arrivé à Longwood, sir George Cockburn s'empressa de lui montrer toute l'habitation dans les plus petits détails. Chap. XLII. — 1815.

A l'entrée est un perron de trois marches où se trouve une véranda qui précède un salon d'attente pour les visiteurs, construit à la hâte (dans les semaines précédents) en pans de bois coffré en planches à l'intérieur et à l'extérieur, avec cheminée en maçonnerie et éclairé par deux fenêtres vers l'est et trois fenêtres vers l'ouest, l'intérieur est peint à l'huile en vert clair avec un filet noir encadrant chacune des faces des parois. La seconde pièce est le salon de réception, dont les murs sont couverts d'un papier à dessin chinois, avec fleurs vertes sur fond jaune clair, il est meublé avec deux tables ployantes, deux canapés, deux fauteuils, huit chaises en vieil acajou et coussins en crin noir, aux fenêtres sont des rideaux en mousseline blanche. A la suite de ce salon se trouve le bâtiment en retour qui se compose de quatre pièces : la première située à l'est est destinée à servir à la fois de bibliothèque et de cabinet topographique, elle est peinte en vert, il y a quatre tables dont une très-grande pour y étendre des cartes, lorsque l'Empereur dicte l'histoire de ses guerres. La seconde pièce est la salle-à-manger, les murs sont peints en bleu clair, cette salle est obscure, il n'y a que des portes, celle donnant sur le jardin est vitrée et sert de fenêtre, on ne peut pas y mettre de rideau, il serait

Chap. XLII. — 1815. impossible de l'ouvrir; l'ameublement consiste en un tapis couleur marron nuancé, douze chaises, une table à manger et une table de dessert. Les deux autres pièces qui sont en enfilade, ont chacune douze pieds de largeur sur quinze de profondeur et chacune deux fenêtres. La première est un cabinet de travail et la seconde une chambre à coucher; toutes deux ont les murs couverts de nankin avec une bordure de guirlandes de fleurs en papier, il y a des rideaux de mousseline aux fenêtres, un tapis à ramage fond vert et semé de fleurs cache le vieux bois du plancher. Dans le cabinet de travail il y a un fauteuil à fond de canne, en bois de hêtre, peint en vert, deux chaises pareilles, deux tables et une commode à dessus de bois. La chambre à coucher possède un ameublement semblable, à l'exception d'un lit en place de commode. Un petit corridor contigu à cette dernière chambre est disposée pour servir de salle de bain.

Toutes les pièces ont neuf pieds de hauteur, à l'exception du salon d'attente qui en a onze. Tous les planchers sont fait en bois de sapin posant sur le sol, et les murs n'ont pour fondation qu'une épaisseur de lave tendre, taillée comme du moëllon, ce qui rend l'humidité très-forte lors des pluies continuelles qui arrivent souvent. Les fenêtres sont toutes à guillotine, c'est-à-dire mobiles entre deux coulisses verticales et ne peuvent s'ouvrir qu'à moitié.

L'aile opposée du bâtiment se composait d'une chambre à coucher plus grande que celle de Napoléon, d'une antichambre et d'un cabinet, qui furent occupés par la famille de Montholon. Le comte de Las Cases eut près de la cuisine une chambre qui avait appar-

tenu précédemment aux domestiques, une ouverture pratiqué dans le plafond, de manière à donner passage à un escalier très-étroit, conduisait à un espèce de grenier dans lequel couchait son fils. Chap. XLII. — 1815.

Les greniers au-dessus du vieux bâtiment avaient été plancheyés et convertis en petites pièces éclairées par des châssis à tabatière, pour loger les valets de chambre et autres serviteurs ; d'après la direction du toil qui allait en pente, il était difficile de s'y tenir debout, excepté au milieu, et le soleil qui frappait sur la toiture les rendaient quelquefois d'une chaleur insupportable.

Le général Gourgaud, le docteur O'Meara et l'officier d'ordonnance (Anglais), préposés à la garde de Napoléon, furent logés sous des tentes, placées en arrière de la maison, en attendant que des chambres nouvelles furent construites.

Le comte Bertrand et sa famille allèrent habiter un petit cottage à Hutt's Gate situé à un mille de Longwood, la maison quoique petite et peu commode avait été louée d'après son desir, au reste c'était la seule qu'on avait pu se procurer dans le voisinage à un prix modéré.

Quelques jours avant que Napoléon alla résider à Longwood, on publia une proclamation par laquelle il était défendu à tous les habitans civils de Sainte-Hélène de passer du côté oriental de Hutt's Gate, dans la direction de Longwood, sous quelque prétexte que ce fut, de nuit ou de jour, sans une permission, sous peine d'être retenu prisonnier.

Des signaux télégraphiques et secrets furent établis pour pouvoir donner immédiatement avis des mouve-

Chap. XLII. — 1815.

ments de Napoléon, et le capitaine Poppleton reçut l'ordre de faire savoir, par des signaux deux fois par jour, le matin et dans le courant de la journée, si tout allait bien à l'égard du *Général* et des autres étrangers résidant à Longwood. Il devait encore instruire l'amiral de leurs mouvements de temps en temps, à d'autres heures selon que le capitaine le trouverait utile, surtout lorsqu'une de ces personnes dépasserait (fut-elle même suffisamment escortée) le cordon de sentinelles ; ces signaux avaient généralement les significations suivantes :

Tout va bien à l'égard du Général Bonaparte et de sa maison.

Le général Bonaparte est indisposé.

Le général Bonaparte est sorti, convenablement escorté ; il a dépassé le cordon des sentinelles.

Le général Bonaparte est sorti, mais il est resté en deçà du cordon des sentinelles.

Le général Bonaparte a été absent plus longtemps qu'à l'ordinaire ; on suppose qu'il aura dépassé les sentinelles, quoiqu'il ne fut pas suffisamment escorté.

On ne trouve pas le Général Bonaparte.

Le Général Bonaparte est rentré.

Le Général Bonaparte manque de . . . .

Pour le cas où le signal aurait indiqué : on ne trouve pas le Général Bonaparte, un pavillon bleu devait être hissé aussitôt après la réponse du poste de l'officier commandant le télégraphe ; cet exemple devait être suivi par tous les postes de signaux de l'île dès qu'ils apercevraient ce pavillon, qui devait continuer de flotter jusqu'à ce qu'on eut découvert le Général, ou que le pavillon fut amené au poste de l'officier commandant le télégraphe ; enfin les précautions les plus minutieuses étaient concertées pour informer l'amiral de tous les mouvements que faisait Napoléon.

On limita à environ douze miles de circonférence l'espace dans lequel l'Empereur pouvait se promener à pied ou à cheval, sans être accompagné d'un officier Anglais. Le camp du 53e régiment était placé dans l'intérieur de cette enceinte, à Deadwood, à peu près à un mile de la maison de Longwood ; il y avait un corps de garde à Hutt's Gate, en face de la maison du général Bertrand, à la porte duquel on avait établi un poste d'officier. Un poste de sous-officier fut placé à l'entrée de Longwood, à peu près à cent pas de la maison, un cordon de sentinelles et des piquets furent établis autour des limites ; à neuf heures du soir les sentinelles, au nombre d'environ trente-cinq, étaient rapprochées et mises en communication les unes avec les autres ; elles entouraient la maison de telle sorte que personne ne pouvait y entrer ou en sortir sans être vu et reconnu par elles. Deux factionnaires se tenaient à l'entrée de la maison, et des patrouilles se croisaient sans cesse. Après neuf heures du soir Napoléon n'était plus libre de sortir de la maison, à moins qu'il ne fut accompagné d'un officier supérieur, et personne ne pouvait y entrer sans le mot d'ordre. Cet état de choses durait jusqu'au lendemain matin.

Chap. XLII. — 1815.

Huit chevaux de selle et quatre chevaux de voiture, ainsi qu'une calèche que l'amiral sir George Cockburn avait fait acheter au Cap de Bonne-Espérance, se trouvaient à Longwood pour le service de l'Empereur, ainsi que douze matelots choisis dans les équipages de l'escadre. Tous avaient été habillés à la livrée verte et or, d'après les renseignements donnés par le maître d'hôtel Cipriani et le premier piqueur Archambault, sur la tenue de petite livrée des personnes de leurs

Chap. XLII. — 1815. services respectifs. En apercevant ce surcroit de service et en apprenant d'où il avait été tiré, l'Empereur dit en souriant au général Gourgaud : " Allons ! " Gourgaud, vous allez être mon grand-écuyer ; prenez " le commandement de ce service et menez-moi ces " gaillards-là de manière à prouver à l'amiral qu'ils " savent très-bien servir sans qu'on leur donne des " coups de corde."

Dès le premier jour, un valet de chambre de service se tint dans la pièce qui précédait la salle de bain, et qui servait de petite entrée à l'appartement de l'Empereur. Deux valets de pied furent placés dans le passage servant d'entrée à la salle-à-manger, où se tenait un valet de chambre pour le service du salon et du cabinet topographique, dès que l'Empereur était habillé. Enfin, le service de table fut fait avec l'argenterie et la porcelaine apportées de Paris. Le maître-d'hôtel, le chef d'office portaient l'habit vert brodé en argent, le gilet blanc, la culotte de soie noire, les bas de soie blancs, et les souliers à boucle. Les deux valets de chambre, Saint-Denis et Noverras, étaient également habillés, à la seule différence de la broderie en or. Il y avait en outre six valets de pied en livrée.

Les valets de chambre seuls servaient l'Empereur lorsqu'il mangeait dans ce qu'il appelait son intérieur, c'est-à-dire dans l'une des deux petites chambres dont la première lui servait de cabinet de travail, et celle du fond de chambre à coucher.

Depuis son arrivée à Longwood, l'Empereur toujours matinal, aussitôt levé, lisait ou dictait dans son intérieur. Il sortait de sa chambre vers deux heures

et toujours habillé, portant un simple frac,(1) gilet et culotte d'uniforme en casimir blanc, cravate noire, bas de soie blanc, soulier à boucle, et le petit chapeau historique, ne portant de bottes que le matin s'il allait à cheval. Il avait constamment la plaque et le grand cordon de la légion d'honneur. Toutes les fois qu'il était coiffé d'un grand chapeau rond et qu'il avait revêtu sa longue redingotte verte, qu'il boutonnait jusqu'au col, c'est qu'il ne voulait être abordé par qui que ce soit ; le grand-maréchal Bertrand s'abstenait même de lui adresser la parole, il appelait cela *son incognito*.

Chap. XLII. — 1815.

En sortant de sa chambre, l'Empereur passait dans la pièce servant de bibliothèque, qu'il aimait appeler son cabinet topographique, parce que c'est là qu'il se plaisait à examiner les cartes des pays qu'il avait parcourus et les plans des batailles qu'il avait livrées. Il y continuait les dictées qu'il avait commencé dans sa chambre. A 4 heures il entrait au salon ; s'il avait donné audience à des voyageurs, il les recevait, puis montait en calèche pour faire le tour du plateau de Longwood ou pour aller à Hutt's Gate : le général Gourgaud l'accompagnait ordinairement à cheval. Il dînait de 8 à 9 heures : à table, la comtesse de Montholon était placée à la droite de l'Empereur, le comte de Las Cases était à gauche, le comte de Montholon, le baron Gourgaud et de Las Cases fils étaient sur le côté opposé. En sortant de dîner, on passait dans le

(1) Le 28 novembre 1815, pendant son séjour aux Briars, il quitta l'habit d'uniforme vert de petite tenue des chasseurs à cheval de sa Garde, il n'avait point cessé de le porter depuis son embarquement sur le *Bellerophon*, et depuis il ne l'a jamais remis.

Chap. XLII. — 1815.

salon où, après avoir pris le café, la conversation se prolongeait; on lisait quelques scènes de Molière, de Racine, ou de Voltaire, tous regrettaient de n'avoir point Corneille. Quelquefois on passait à une table de reversis, c'était le jeu de Napoléon au temps de sa jeunesse, ce souvenir lui était agréable. Entre 10 et 11 heures, il retournait à sa chambre à coucher, emmenant Las Cases, Montholon ou Gourgaud, se déshabillait, travaillait encore ou causait jusqu'à ce que le sommeil le prit.

Dans l'intérieur de Longwood, le comte Bertrand conservait le titre et remplissait les fonctions de Grand-Maréchal, et c'est ainsi que dans la colonie Française il était désigné; mais lorsqu'il écrivait officiellement au Gouverneur de l'île, il signait simplement le général comte Bertrand. Sous l'administration de lord Cockburn, toutes les personnes qui désiraient être admises à voir l'Empereur s'adressaient au comte Bertrand; il prenait les ordres de l'Empereur, communiquait la réponse, et, si elles étaient admises, il assignait le jour et l'heure auxquels il les recevrait. Ceux qui étaient reçus en audience à Longwood étaient des personnages de grande naissance, des officiers distingués dans l'armée et la marine, des hauts fonctionnaires civils, des savants ou des voyageurs célèbres, tous recherchaient la faveur d'être mis en présence d'un si grand homme; il posait les questions avec beaucoup de tact, de manière à mettre à l'aise ceux qu'il interrogeait. Aussi ils se retiraient heureux d'avoir pu obtenir un entretien où Napoléon savait toujours charmer ceux qui l'écoutaient; ils étaient surtout frappés de la bonne grâce, de l'air calme et

bienveillant qu'il montrait dans ses réceptions. Malgré ses malheurs, involontairement on éprouvait, en l'abordant, le prestige de la grandeur et de la dignité impériale. Chap. XLII. — 1815.

Lorsque des passagers, de l'Inde ou de la Chine, demandaient à être présentés, ou que des habitants de l'île venaient en visite à Longwood, ils étaient reçus de 2 à 4 heures ; assez souvent l'Empereur en retenait à dîner. L'amiral Cockburn, des notables de l'île, des officiers supérieurs, furent ainsi invités ; le capitaine Younghusband fut du nombre, sa femme était arrière-petite-fille de Cromwell.

Le docteur O'Méara, s'étant adressé à l'Empereur de la part du colonel Maunsell, commandant le 53e régiment, afin d'obtenir une audience pour le docteur Ward, qui avait été dix-huit ans dans l'Inde, l'Empereur répondit que le docteur Ward devait en faire la demande en personne au grand-maréchal Bertrand.

Aucune des personnes de sa Maison ne se présentaient sans être annoncé ; toutes observaient de rester debout, le chapeau bas, dans une attitude respectueuse et attentive. On ne se permettait point de l'approcher, et, si on était dans le jardin, on ne se couvrait point sans y être invité. Personne ne lui adressait la parole, à moins que la conversation ne fut roulante ; dans ce cas il écoutait, répondait, animait la discussion, l'égayait par ses saillies ; il était aimable, affectueux, juste, plein d'aménité. On ne sortait point du salon ou de la chambre sans être congédié ; et, s'il s'endormait, le grand-maréchal Bertrand ou le général Montholon n'eussent quitté sans avoir été invité à se retirer. Lorsqu'on lui faisait la lecture et qu'il s'endormait, on

Chap. XLII. — 1815. continuait toujours la lecture, parce qu'on ne devait l'interrompre que quand il l'ordonnait.

Lorsque, en sortant, il passait devant le camp ou un poste quelconque, d'après les instructions du Gouvernement Anglais, on lui rendait les honneurs militaires comme au Prince Régent, c'est-à-dire les plus grands honneurs après ceux dûs aux têtes couronnées.

La garnison de l'île s'élevait à plusieurs milliers d'hommes, composés : du régiment de Sainte-Hélène, des 53e et 66e régiments d'infanterie du Roi, un escadron de dragons, une compagnie d'artillerie au service de la Compagnie des Indes, une compagnie d'artillerie royale, un détachement d'ouvriers du génie et en outre une croisière de onze bâtiments de guerre ayant à bord des soldats de marine.

Aussitôt qu'un bâtiment était signalé en vue de l'île, chacun des exilés espérait des lettres, des journaux, des revues, des livres ; l'arrivée d'un navire produisait l'effet de l'électricité. Il faut avoir connu les souffrances de la captivité pour comprendre les rêveries de l'imagination d'un prisonnier ; effectivement toutes les trois ou quatre semaines il arrivait à Longwood un gros paquet de gazettes et feuilles périodiques d'Europe, qui aidait à surmonter l'oisiveté, car, disait très-plaisamment l'Empereur : “ nous n'avons de trop “ ici que du temps.”

Environné des journaux et des livres anglais qui souvent traitaient des événements où Napoléon lui-même avait été le principal personnage, il lui prit envie d'apprendre l'Anglais. Las Cases, qui avait séjourné huit ans à Londres, écrivait et parlait bien cette langue. Il donna des leçons à l'Empereur, qui

semblait y prendre goût, mais ses progrès étaient lents et ne marchaient pas au gré de ses désirs. Plus l'esprit est élevé, rapide, étendu, moins il peut s'arrêter sur des détails de syntaxe et de grammaire élémentaire. Napoléon, qui saisissait avec une merveilleuse facilité tout ce qui regardait le raisonnement de la langue, en avait fort peu dès qu'il s'agissait de son mécanisme matériel. C'était une vive intelligence et une fort mauvaise mémoire; cette dernière circonstance surtout l'effrayait, il trouvait qu'il n'avançait pas. Dès que le professeur pouvait soumettre les objets en question à quelque règle en analogie régulière, c'était classé, saisi à l'instant; l'élève devançait même le maître dans les applications et les conséquences; mais fallait-il retenir par cœur et répéter les éléments bruts, cela devenait difficile, surtout pour la prononciation, aussi il ne parvint jamais à tenir une conversation en Anglais, tout ce qu'il obtint fut d'arriver à traduire difficilement les gazettes avec l'aide d'un dictionnaire.

Chap. XLII. — 1815.

Le 13 mars le général Bertrand pria l'amiral sir George Cockburn de lui faire connaître quand il partirait un bâtiment pour l'Angleterre, et s'il pouvait se charger d'une lettre cachetée de Napoléon pour le Prince Régent, avec l'assurance qu'elle ne serait pas ouverte, et qu'elle serait remise dans les mains du Prince Régent ou l'officier de sa maison chargé de recevoir ce qui est adressé à lui seul. L'amiral répondit en envoyant les articles de ses instructions dont il ne croyait pas être autorisé à s'écarter. Le général Bertrand répliqua: "vos instructions parlent des réclamations qui pourraient être faites, mais une lettre

1816.

Chap. XLII. — 1816. au Prince Régent ou à votre Gouvernement, peut contenir toute autre chose que vous ne dûssiez pas connaître, il semble donc que vous n'avez pas le droit par la nature des choses, ni par l'esprit de vos instructions, d'intercepter la correspondance avec le Prince Régent ou vos ministres. S'il y avait dans cet hémisphère un général qui fût votre supérieur dans cette mission, vous n'auriez pas davantage le droit de recourir à lui."

Sir George Cockburn répondit que, malgré les arguments contenus dans cette lettre, il trouvait que rien n'était plus clair et plus concluant que l'extrait suivant de ses instructions : "Toutes les lettres "adressées au Général Bonaparte ou aux personnes "de sa suite, doivent être d'abord remises à l'Amiral "ou au Gouverneur ; l'Amiral ou le Gouverneur les "lira avant qu'elles ne soient remises aux personnes "à qui elles sont adressées. Toutes les lettres écrites "par le Général ou par les personnes de sa suite "seront assujeties au même réglement."

L'Empereur pour les observations ou les réclamations qu'il avait à adresser à l'Amiral-Gouverneur, ne traitait jamais verbalement ces objets, il faisait écrire en son nom, soit par le comte Bertrand, soit par le comte de Montholon. Il voulait par là ne pas se commettre à la discrétion de quelqu'un auquel il aurait donné la possibilité de dire à faux *l'Empereur m'a dit cela ;* car l'Empereur n'avait pas la ressource d'affirmer que non. Un témoignage en vaut un autre, disait-il, il faut donc par nécessité que j'emploie quelqu'un qui puisse dire au narrateur qu'il en impose lorsqu'il s'écarte de la vérité. Aussi quand il voyait l'amiral,

il n'était nullement question des explications qui avaient pu être soulevées ou traitées par correspondance. Chap. XLII. — 1816.

Un navire venant du Cap répandit la nouvelle que l'amiral Flemming allait remplacer l'amiral Cockburn comme Gouverneur de Sainte-Hélène. L'Empereur dit à ce sujet à ses compagnons d'exil : " Nous " regretterons Cockburn, c'est un homme d'honneur. " Sa brusquerie nous blesse par fois ; mais, en " définitif, c'est un vieux et brave soldat, et avec eux " je finis toujours par m'entendre. Il y a entre " eux et moi la chaîne électrique du champ de " bataille."

Ce n'était point l'amiral Flemming qui devait remplacer sir George Cockburn, ainsi qu'on va le voir.

CHAPITRE XLIII.

NAPOLÉON Ier CAPTIF À SAINTE-HÉLÈNE.

Sir Hudson Lowe Gouverneur de l'île de Sainte-Hélène.

Du 16 *Avril* 1816 *au* 17 *Juin* 1816.

SOMMAIRE :

Motifs de la présentation de deux bills relatifs à la détention de Napoléon.—Premier bill pour rendre certaine la détention de Napoléon.—Deuxième bill pour régulariser les communications avec l'île de Sainte-Hélène pendant que Napoléon y sera détenu. —Débats sur les deux bills à la Chambre des Lords.—Séance du 8 avril. — Discours de lord Holland. — Discours du comte Bathurst.—Protestation de lord Holland.—Protestation du duc de Sussex.—Séance du 9 avril.—Réplique de lord Holland.— Discours de lord Lauderdale.—Les deux bills sont adoptés.— Coup d'œil rétrospectif.—Choix de sir Hudson Lowe pour veiller à la garde de Napoléon.—Récit détaillé des grades successifs et services militaires de sir Hudson Lowe.—Missions secrètes et particulières dont il a été chargé.—Son traitement. —Faveur qu'on lui accorde.—Il manifeste des idées de rigueur.— Il reçoit des instructions écrites.—Il s'embarque à Portsmouth. —Son arrivée à Sainte-Hélène.—Il se présente à Longwood.— L'Empereur le remet au lendemain.—Réception de sir Hudson Lowe.—Son premier acte est de faire signer à tous les Français l'engagement de se soumettre aux restrictions imposées à Napoléon. — Il vient interroger tous les domestiques. —Il soumet au comte Bathurst l'idée d'éloigner tous les Français de la suite de l'Empereur, à l'exception du comte de Las Cases. —30 avril, second entretien entre Napoléon et Hudson Lowe.— Le Gouverneur impose trois nouvelles restrictions. La surveillance devient plus sévère.—Invitation à dîner refusée.—

Projet d'élever une nouvelle maison.—Une gabarre, venant d'Angleterre, apporte des matériaux pour la construction de cette maison.—16 mai, troisième entretien entre Napoléon et Hudson Lowe. — Le Gouverneur commence à effectuer des réformes dans le personnel de Longwood.

Chap. XLIII. — 1816.

Pendant que tous les faits déjà racontés se passaient à Sainte-Hélène, on s'occupait beaucoup en Europe de la situation de l'Empereur Napoléon, la paix avait été signée entre la France et les Puissances Alliées, la paix met ordinairement fin à la captivité des prisonniers, et d'après le droit des gens Napoléon aurait dû être rendu à la liberté ; mais la convention du 2 août 1815, passée entre les Souverains Alliés en avait décidé autrement,(1) elle laissait au Gouvernement Britannique la garde de Napoléon ; malgré que ce fut en vertu d'un traité diplomatique, il n'en était pas moins évident que la plupart de ce qui avait été fait et de ce qui se faisait chaque jour envers Napoléon était contraire aux usages hospitaliers de la Grande-Bretagne et au droit international. L'opinion publique est changeante, ce qui avait paru salutaire aux hommes d'Etat Anglais à la suite d'une guerre de vingt ans, pouvait plus tard être considéré comme un acte d'oppression et illégal, en cette circonstance la responsabilité des ministres était très-grande, et pour à la fois couvrir cette responsabilité, rendre permanente et légale la position de prisonnier de guerre (en temps de paix) imposée à Napoléon, deux bills furent proposés et votés par la Chambre des Communes et par la Chambre des Lords ; voici les principales dispositions de ces deux Actes :

(1) Voir le texte de cette convention page 349, de ce volume.

Chap. XLIII — 1816.

Le premier Bill avait pour objet de rendre plus certaine la détention de l'Empereur Napoléon,(1) il décrétait qu'il serait considéré et traité comme prisonnier de guerre, avec telle restriction qu'il plairait, pour le temps qui pourrait sembler convenable ; que S. M. Britannique pouvait le mettre sous la garde de telle personne qu'elle voudrait désigner, et que tout individu sujet Anglais ou devant fidélité à Sa Majesté qui serait reconnu coupable d'avoir délivré ou tenté de délivrer Napoléon, serait condamné à mort.(2) Ce bill contenait une clause inouïe dans les annales de la jurisprudence, qui déclarait qu'aucune plainte, accusation, ou poursuite ne pouvait être intentée contre une ou plusieurs personnes pour une chose faite sous l'empire et en vertu de ce même bill, et qu'on pouvait toujours se justifier en plaidant la fin de non recevoir.(3)

Le second bill avait pour but de régulariser les communications avec l'île de Sainte-Hélène, en prohibant toute relation et communication avec cette île(4) pendant le temps de la détention de Napoléon, à moins d'une permission signée par un des principaux secrétaires d'Etat ou du Gouverneur de l'île. Les contrevenants devaient être considérés comme coupa-

(1) Anno quinquagesimo sexto Georgii III, Regis. Cap. XXII. —An Act for the more effectually detaining in custody Napoleon Buonaparté.

(2) En Angleterre tout individu condamné à mort est pendu.

(3) Article VIII de ce bill.

(4) Anno quinquagesimo sexto Georgii III, Regis. Cap. XXIII. An Act for regulating the intercourse with the island of *Saint Helena*, during the time *Napoleon Buonaparté* shall be detained there: and for indemnifying Persons in the Cases therein mentioned.

bles d'un crime grave et condamnés à l'emprisonnement ou à l'amende, ou à ces deux peines. Les lois n'ayant point d'effet rétroactif, deux articles de ce bill(1) étaient rédigés de manière à approuver la conduite tenue à l'égard de Napoléon jusqu'au 11 avril 1816, et à rendre inattaquables et légales toutes les mesures contraires aux lois, qui avaient été prises contre sa personne antérieurement à la promulgation de cet Acte du Parlement.

Ces deux Bills n'éprouvèrent pas d'opposition à la Chambre des Communes, mais il n'en fut pas de même à la Chambre des Lords,(2) où lord *Holland*, examinant le traité du 2 août 1815, observe qu'il commence par cette allégation que Napoléon est entre les mains des souverains alliés, ce qui était faux en fait, puisqu'il n'était qu'au pouvoir de la Grande-Bretagne ; puis il continue ainsi : " Il est singulier, après cela, de trouver que la Grande-Bretagne a seule la charge des dépenses et la responsabilité de la détention, pour la satisfaction de leur vengeance ou de leur ingratitude. Sans se préoccuper du personnage même, de ses mérites ou démérites, nous devons nous comporter à son égard d'une manière digne de notre patrie. Soit que vos Seigneuries approuvent ou non la détention, il est essentiel qu'elles comprennent clairement ce qu'elles vont faire, ou le bill est nécessaire pour donner le droit de retenir Napoléon comme prisonnier de guerre, ou les ministres se déclarent compétents pour le détenir légalement suivant le droit des gens et la loi du pays.

(1) Articles VI et VII.

(2) Séance de la Chambre des Lords du 8 avril.

Chap. XLIII. — 1816.

“ S’il peut être détenu légalement comme prisonnier de guerre, le bill doit être simplement déclaratoire.

“ S’il est reconnu qu’il doit être traité comme prisonnier de guerre, bien que cela ne soit pas légal à présent, alors il devient urgent de promulguer que Napoléon doit être considéré comme prisonnier de guerre depuis le moment où il s’est rendu, alors il doit y avoir amnistie pour ceux qui ont fait ce qu’ils n’avaient pas l’autorité légale de faire. Cet espèce de pardon est mentionné dans le bill relatif aux communications de l’île de Sainte-Hélène, par conséquent il serait d’une haute importance de connaître l’opinion des conseillers de la couronne sur cette question : Napoléon est-il prisonnier de guerre suivant les lois existantes ou ne l’est-il pas ? Il est donc indispensable de connaître l’état exact de la législation avant que nous ne nous occupions du bill que l’on pourrait découvrir n’être pas légal.”

Le comte *Bathurst* répondit : “ Si je n’énumère pas les motifs des mesures proposées, ce n’est point par inadvertance ou par manque de respect pour la Chambre, mais parce que je crois qu’en l’état des choses il n’y a point d’objection sérieuse qu’on puisse faire au projet de loi. Napoléon s’étant rendu lui-même, il n’en est pas moins pour cela prisonnier de guerre. Aucun acte de sa part ne peut suspendre nos droits, et il est autant prisonnier de guerre que s’il eut été pris sur un champ de bataille. On a pu se demander si, après le traité de paix, il pouvait être retenu comme prisonnier de guerre, et ce bill a été présenté pour dissiper tous les doutes à cet égard et pour déterminer le

mode de sa détention. Le caractère d'un prisonnier de guerre est bien établi par nos lois, et c'est conséquemment avec ce caractère qu'il doit être gardé. Le noble lord a mentionné la convention qui le déclare prisonnier,(1) mais le noble lord a oublié qu'à cette époque nous agissions avec les puissances alliées et que quand Napoléon était entre les mains de l'une, il devait être considéré comme étant entre les mains de toutes; nous n'avions aucun pouvoir exclusif sur Napoléon, car il s'était livré lui-même en conséquence d'un effort commun. Quant à la tâche de le garder, c'est certainement un avantage pour ce pays d'en être chargé, attendu que nous devons être plus satisfaits que s'il eut été laissé entre les mains d'un autre Etat. Tous nous avions un droit égal à ce qu'il fut parfaitement emprisonné; et aucune ne pouvait le garder d'une manière plus honorable, plus sûre que ce pays-ci."

Chap. XLIII. — 1816.

A la suite de ces débats, lord Holland a protesté contre la seconde lecture, dans les termes suivants :

" Sans avoir égard au caractère et à la conduite du " personnage qui est l'objet du présent bill, je désap- " prouve la mesure que ce bill sanctionne et main- " tient.

" Condamner à un exil éloigné et à la captivité un " prince étranger et captif qui après l'abdication de " son pouvoir, comptant sur la générosité Britannique, " s'est rendu lui-même à nous de préférence à ses " autres ennemis, est indigne de la magnanimité d'un " grand pays. Les traités par lesquels, après sa cap- " ture, nous nous engageons à le garder en captivité

(1) Le traité du 2 août 1815, voir page 349, de ce volume.

Chap. XLIII. — 1816. "suivant le désir des souverains auxquels il ne s'était "pas rendu lui-même, me semblent blesser les "principes d'équité et entièrement en opposition avec "les convenances et la nécessité.

"VASSAL HOLLAND."

Cette protestation fut aussi, par les mêmes motifs, revêtue de la signature du duc de Sussex.

Le lendemain(1) la dicussion continua, lord *Holland* prit la parole et s'exprima ainsi : " Je crois que je puis entrer sans irrégularité dans la discussion des principes sur lesquels le bill est fondé, pour exprimer mon étonnement des doctrines soutenues à la dernière séance par les ministres. Le noble comte (lord Bathurst) a prétendu qu'une alliance existant entre plusieurs puissances, si leur ennemi se rendait lui-même à l'une de ces puissances, il était prisonnier de guerre, non-seulement de l'Etat où il se livrait, mais aussi des autres, et qu'il devait être traité, non-seulement suivant le plaisir du pays auquel il s'était rendu, mais comme l'entendraient toutes les puissances alliées ; contre cette doctrine je dois protester avec force, attendu qu'elle est subversive des principes de droit public, de l'indépendance des nations, et grandement dangereuse pour les sujets de tous les Etats en général. Si le noble lord avait dit qu'il était convenable, en pareil cas, de consulter les désirs des autres puissances autant que le permettait une juste considération pour nos lois, nos droits et nos intérêts, on aurait peut-être partagé son opinion ; mais dire que se rendre à une puissance devait être regardé comme se rendre à toutes, et que

(1) Séance de la Chambre des Lords du 9 avril.

les autres Etats avaient le même droit sur un individu qui se livrait que l'Etat auquel il se présentait, c'est une doctrine entièrement nouvelle et diamétralement opposée au droit des gens.

" Quant à l'objet du bill en lui-même, je considère qu'il établit simplement que Napoléon est regardé comme prisonnier de guerre, bien que nous soyons en paix, pour éviter ainsi toute question relative à la loi et suspendre les effets de tous les avantages que Napoléon pourrait tirer de la loi ; si elle est contraire aux dispositions de ce bill. Si c'est ce qu'on demande, on doit le déclarer clairement et distinctement, la meilleure manière d'atteindre le but que se proposent les rédacteurs est de dire que quelque soit les avantages dont Napoléon pourrait jouir sous la législation existante, ces avantages devaient être suspendus à son égard, et qu'il serait considéré comme prisonnier de guerre, comme si la guerre continuait."

Le comte *Lauderdale* a été encore plus explicite : " Je défie, a-t-il dit, le noble lord (lord Bathurst) de m'indiquer un seul passage dans un ouvrage sur le droit des gens, prouvant que, quelque fut la nature de l'alliance, lorsqu'un ennemi se rend à une puissance comme prisonnier de guerre, il doit être considéré comme dépendant autant des autres puissances que de celle à laquelle il s'est rendu, que si c'était une stipulation particulière dans les conditions de l'alliance et qu'elle eut été publiée dans le monde entier, alors l'individu en aurait eu connaissance, et se rendant après cette déclaration on serait en droit de penser qu'il a accédé à cette condition, mais aussi longtemps qu'il n'a pas été fait de déclaration publique de ce

Chap. XLIII. — 1816.

genre et que le point en question n'a pas été résolu, il se rend seulement à une puissance. Les ministres de ce pays-ci savent-ils si Napoléon se serait rendu, s'il avait su qu'il se rendait même à l'Autriche, en dépit de ses rapports de famille avec cette puissance, ou à toute autre des autres puissances, excepté la Grande-Bretagne ? Il avait un droit à tous les avantages quelconque lui appartenant en vertu du droit des gens, et ne pouvait en toute justice être jugé par la diplomatie secrète des alliés."(1)

Malgré toutes ces excellentes raisons développées à la Chambre des Lords, les deux bills ont été adoptés.

Maintenant il est nécessaire de donner un coup d'œil rétrospectif sur les événements du milieu de l'année 1815. Dans l'origine, aussitôt que le Cabinet Anglais eut décidé que Napoléon serait envoyé à Sainte-Hélène, une mesure qui le préoccupa beaucoup, fut de trouver un homme dévoué pour veiller à la garde de sa personne. Le choix tomba sur sir Hudson Lowe ; sa nomination eut lieu le 24 juillet 1815, il était alors à Marseille, et comme le ministère Britannique, sans attendre son arrivée, jugea opportun d'éloigner sur-le-champ Napoléon des ports d'Angleterre, ainsi que cela a été expliqué, la garde immédiate de la personne de l'Empereur fut confiée au contre-amiral sir George Cockburn, qui était sur le point de mettre à la voile pour prendre le commandement naval du cap de Bonne-Espérance et de Sainte-Hélène. Le rôle que va remplir sir Hudson Lowe est assez important pour

(1) Hansard, *the Parliamentary Debates*, Vol. XXXIII, London, 1816.

que nous donnions un aperçu de sa carrière militaire avant d'être revêtu de ses nouvelles fonctions. Chap. XLIII. — 1816.

Dès l'âge de 12 ans il était enseigne dans la milice ; à 18 ans, il obtint du Roi une commission d'enseigne dans le 50e régiment, en garnison à Gibraltar ; après 4 ans de séjour dans ce port, il demanda un congé dont il profita pour voyager en France et en Italie ; il acquit ainsi la connaissance des langues des deux pays, ce qui lui fut fort utile dans la suite. A son retour, la guerre ayant éclaté, il partit avec son régiment pour la Corse, et fut en garnison à Ajaccio. Les Anglais ayant évacué la Corse, il suivit son corps à Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Promu au grade de capitaine, il alla à Lisbonne, puis se rendit à l'île Minorque(1) où il fut chargé de lever et d'instruire un petit corps composé d'émigrés Corses, auquel on donna le nom de Tirailleurs Corses, il reçut le rang de major et fit avec eux, plus tard, partie de l'armée Anglaise en Egypte ; ce corps fut licencié lors de la paix d'Amiens. En 1803, il fut chargé d'une mission secrète en Portugal. De retour, il se rendit dans la Méditerranée où, pour la seconde fois, il fut employé à rassembler des émigrés Corses pour former le régiment Royal Tirailleur Corse, dont on lui donna le commandement et le grade de lieutenant-colonel ; avec cette troupe il fit la guerre sur les côtes de Sicile.

Il fut chargé de la défense de l'île de Capri,(2) située au sud de l'entrée de la baie de Naples ; cette île est entièrement montagneuse, à côtes escar-

(1) Une des cinq îles Baléares sur la côte d'Espagne.

(2) Cette île fut célèbre anciennement pour avoir été pendant près de dix ans la retraite de Tibère et le théâtre de ses orgies.

Chap. XLIII. — 1816.

pées et inaccessibles. Le fort Anacapri domine tout le territoire, on y monte par un escalier de plus de 500 marches taillées dans le rocher; assiégé par le général Lamarque, il capitula après treize jours de résistance. Napier, dans son ouvrage sur la guerre de la Péninsule, en parlant de la reddition de Capri, dit que : " sir Hudson Lowe commença à se signaler à l'histoire en perdant en quelques jours une île, que sans prétention à la renommée, on pouvait défendre plusieurs années."(1)

Après cette retraite il fit partie de l'expédition des îles Ioniennes, et fut nommé chef du gouvernement civil de l'île de Sainte-Maure ainsi que de Cephalonie et d'Ithaque. Elevé au grade de colonel au commencement de 1812, un an plus tard il fut chargé d'aller dans le nord de l'Europe inspecter la légion Russo-Allemande, qui avait été levée par les ordres de l'empereur Alexandre, elle était composée en presque totalité d'Allemands qui avaient désertés ou qui avaient été fait prisonnier lors de la retraite de Russie de l'armée Française; comme on avait le projet de faire passer cette légion sous le commandement du roi de Suède (Bernadotte) et que la Grande-Bretagne avait l'intention d'accorder un subside au Gouvernement Suédois, le ministre de la guerre du Gouvernement Britannique désirait préalablement s'assurer de la situation dans laquelle se trouvait ce corps de troupe. Plus tard il reçut l'ordre d'aller inspecter les levées à la solde de l'Angleterre, faites dans le nord de l'Alle-

(1) History of the War in the Peninsula and in the south of France, by W. F. P. Napier. London, 1851, Vol. I, in-8°. page 392.

magne, puis vint rejoindre le quartier-génèral de l'armée Prussienne commandée par Blücher, et le suivit dans sa marche.

Ce fut Hudson Lowe qui porta le premier à Londres la nouvelle de l'abdication de l'Empereur du 11 avril 1814 ; il fut immédiatement fait chevalier par le Prince Régent. Le 4 juin 1814 il fut promu major-général. Les armées alliés s'étant retiré de France, on le chargea de remplir les fonctions de quartier-maître-général des troupes Anglaises séjournant dans les Pays-Bas, sous le commandement du Prince d'Orange.

Lors du retour de l'Empereur de l'île d'Elbe à Paris, la guerre ayant recommencé Hudson Lowe fut chargé de commander uue expédition de troupes Anglaises réunies à Gênes, pour agir dans le sud de la France, de concert avec l'armée Austro-Sarde et l'amiral Exmouth ; c'est ce qui explique pourquoi il était à Marseille le 1er août 1815, lorsqu'il reçut à la fois l'avis que la charge de garder la personne de Napoléon allait lui être confié et l'ordre de se rendre immédiatement en Angleterre.

A son arrivée à Londres il fut mis en communication directe avec plusieurs ministres du Cabinet au sujet de sa nouvelle situation. On concentra entre ses mains le gouvernement civil et le gouvernement militaire ; comme l'île de Sainte-Hélène appartenait à la Compagnie des Indes Orientales, le Conseil des Directeurs de cette société avait seul le pouvoir de désigner le Gouverneur ; il accéda aux désirs du Cabinet Anglais en ratifiant cette nomination. Le traitement de sir Hudson Lowe fut fixé à 12,000

Chap. XLIII. — 1816. livres sterling (300,000 francs) par an ; on lui conféra le rang local de lieutenant-général et il fut nommé commandeur de l'ordre du Bain, en même temps on l'assura au nom de lord Liverpool que s'il continuait les mêmes fonctions pendant trois ans " son avancement ne s'arrêterait pas là." Il fut donc comblé des faveurs du ministère Britannique et munis des pouvoirs les plus étendus ; on verra plus tard comment il s'acquitta de cette importante et délicate mission.

Quand Hudson Lowe eut connaissance du projet de rédaction des deux bills (qui ont été voté par le Parlement) il vit qu'ils infligeaient la peine de mort à toute personne qui coopérerait à l'évasion de Napoléon, mais il trouva qu'on n'avait nullement pourvu aux moyens nécessaires pour prévenir son évasion, se fondant sur ce que dans la rédaction d'une loi pour la punition d'un délit, on aurait dû prévoir ce qui peut empêcher ce délit d'être commis, c'est assez exprimer qu'à ses yeux ce bill n'était pas assez sévère ; ceci nous amène à rapporter qu'avant son départ de Londres, il avait été jusqu'à soulever la question de savoir s'il ne conviendrait pas de déclarer l'île de Sainte-Hélène sous le régime de la loi martiale dans tous les cas qui se rattacheraient au soin et à la garde de Napoléon, et de donner le pouvoir de juger conformément à cette loi. Cette idée qu'il avait exprimée laisse déjà voir clairement les sentiments de rigueur dont il était animé.

Hudson Lowe reçut des instructions écrites(1) du comte Bathurst, ministre de la guerre et des colonies, après y avoir joint une copie du Mémorandum qu'avait

(1) Instructions pour sir Hudson Lowe, du 12 septembre, 1815.

Chap. XLIII. — 1816.

reçu l'amiral Cockburn, il terminait par ces mots : "Beaucoup de choses cependant seront déterminées "par les circonstances locales, et l'expérience que j'ai "de votre jugement et de votre discrétion me "fait remettre, sans appréhension, cette mission "très-importante dans vos mains. Vous observerez "que le désir du Gouvernement de Sa Majesté est "d'accorder au général Buonaparte toutes les in-"dulgences compatibles avec l'entière sécurité de sa "personne. Qu'il ne puisse en aucune manière "s'échapper, ni avoir de communication avec qui que "ce soit, excepté par votre entremise, doit être votre "soin incessant ; et ces deux points une fois assurés, "toutes les ressources, tous les amusements de nature "à réconcilier Buonaparte avec sa captivité peuvent "être permis."

Ce fut le 29 janvier que Hudson Lowe s'embarqua à Portsmouth sur la frégate *le Phaeton*, accompagné de sa femme et de ses deux belles-filles,(1) du lieutenant-colonel sir Thomas Reade, du major Gorrequer, aide-de-camp, du lieutenant-colonel Lyster, inspecteur de la milice, du major Emmett du corps des ingénieurs royaux, du lieutenant du génie Wartham, du lieutenant d'ouvriers du génie Basil Jackson et de M. Baxter, inspecteur des hôpitaux ; ils arrivèrent à Sainte-Hélène le 14 avril.

Le lendemain sir Hudson Lowe fut installé en qualité de Gouverneur de l'île avec toutes les for-

(1) Peu de temps auparavant il avait épousé la veuve du colonel William Johnson, elle avait eu deux filles de ce premier mariage, elle était sœur du colonel sir William Howe de Lancy, qui fut tué à Waterloo.

Chap. XLIII. — 1816. malités d'usage ; le commandement maritime de la station resta toujours entre les mains de l'amiral Cockburn, le service naval étant combiné avec le service de terre, de manière à maintenir la plus parfaite harmonie entre l'armée et la marine pour surveiller avec le plus grand soin Napoléon et les personnes de sa suite. Un message fut envoyé à Longwood pour annoncer que le nouveau Gouverneur rendrait visite à Napoléon le lendemain matin à neuf heures. En conséquence à l'heure fixée, sir Hudson Lowe arriva au milieu d'une bourrasque de pluie et de vent, il était accompagné de l'amiral et d'un nombreux état-major. L'illustre prisonnier avait été froissé de ce sans-gêne et de n'avoir pas été consulté sur l'heure qu'il lui plaisait de recevoir. Napoléon fit prévenir le Gouverneur qu'il était indisposé et qu'il ne pouvait l'admettre. Cette réponse parut déconcerter sir Hudson Lowe, qui, après s'être promené de long en large devant les fenêtres du salon pendant quelques minutes, demanda à quelle heure il pourrait être reçu le lendemain ; on alla consulter l'Empereur, il répondit à deux heures.

Le nouveau Gouverneur, sans s'enquérir des précédents observés par l'amiral Cockburn et sans satisfaire aux usages consacrés vis-à-vis des hauts personnages, avait pensé qu'il suffisait d'indiquer à l'avance le jour et l'heure qu'il viendrait pour être admis, c'est-à-dire, de faire connaître sa volonté à son prisonnier. Napoléon fut très-piqué de ce manque de procédé et aussi de l'heure matinale qu'il avait choisie, qui était en désaccord avec ses habitudes : tel est le motif qui fit remettre au jour suivant la

réception de sir Hudson Lowe. Ce froissement préliminaire n'a peut-être pas été étranger aux rapports ultérieurs et difficiles qui ont succédés.

Le nouveau gouverneur arriva au jour et à l'heure fixé, accompagné comme la veille de l'amiral, et suivi de son état-major ; après quelques minutes, on appela le Gouverneur, aussitôt sir Hudson Lowe entre seul précipitamment dans le salon, oubliant que sir George Cockburn devait le présenter officiellement ; la porte fut aussitôt refermée. L'amiral se présenta pour entrer, le valet de chambre Novarrez n'ayant pas entendu prononcer son nom lui dit qu'il ne peut entrer, en sorte que Hudson Lowe se trouva seul dans le salon en face de Napoléon, qui était debout, le chapeau à la main : il le reçut avec cette dignité souveraine et imposante qui lui était naturelle et qu'il a toujours conservé à Sainte-Hélène. Comme il ne proférait pas une parole et qu'il paraissait attendre, Hudson Lowe rompit le silence, en disant : — " Je suis venu, Monsieur, pour vous présenter mes devoirs. —Vous parlez Français, Monsieur, à ce que je vois, mais vous parlez aussi Italien, vous avez commandé un régiment Corse. — Le langage m'est égal.—Alors parlons en Italien." — La conversation roula sur l'expédition d'Egypte et les opérations militaires de l'armée Anglaise dans ce pays ; puis Hudson Lowe demanda la permission de présenter deux officiers de sa suite : le lieutenant-colonel sir Thomas Reade et le major Gorrequer. Lorsque ces deux officiers furent introduits dans le salon, l'embarras de l'amiral s'en accrut. Quelques instants après l'Empereur ayant congédié tout le monde, le Gouverneur est sorti, l'amiral a couru à lui,

Chap. XLIII. — 1816. ils ont échangé quelques mots avec chaleur et sont partis.

Napoléon, à l'aspect du nouveau Gouverneur, ne vit en lui que l'homme qui avait été un des agents actifs de la Sainte-Alliance, et qui pourrait bien apporter à Sainte-Hélène ses méfiances et ses rancunes, ce fut la source de son aversion ; cette aversion n'aurait probablement pas existé si Hudson Lowe n'eut commandé dans les guerres contre la France que des troupes nationales de la Grande-Bretagne ou des troupes alliées de la Coalition, l'opinion de l'Empereur eut été toute différente, car avant de connaître les faits particuliers de la vie militaire du nouveau Gouverneur de Sainte-Hélène, il était dans des dispositions à lui faire un accueil favorable. En effet, peu de temps avant son arrivée, causant avec de Montholon et Gourgaud, il leur tint ce langage : " Ne m'avez-vous pas dit qu'il " était (Hudson Lowe) à Champaubert et à Montmi- " rail ? Nous aurions donc échangé des boulets en- " semble ; c'est toujours, à mes yeux, une bonne " relation."

L'amour de la patrie, chez Napoléon, était porté au plus haut degré, c'était un culte ; aussi il ne faut point s'étonner du mépris qu'il avait pour les émigrés Français qui étaient entrés au service des puissances étrangères et qui venaient combattre la Mère-Patrie. Dans sa carrière militaire, Hudson Lowe avait enrôlé des Corses, les avait classés par compagnies, dressés au maniement des armes, exercés aux manœuvres, en un mot, il avait été l'organisateur et le chef d'un corps composé de Français(1) qu'il menait au combat contre

(1) Le régiment Royal Tirailleur Corse.

des troupes Françaises, voilà la source de l'antipathie de Napoléon contre Hudson Lowe ; elle s'explique chez l'auguste exilé, qui était pénétré à fond du sentiment national. En 1796, Bonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie, écrivait au général Colli, qui commandait l'armée du Roi de Sardaigne : " Un émigré " est un fils parricide qu'aucun caractère ne peut " rendre sacré ; ceux qui sont dans votre armée la " déshonorent par leur présence."(1)

Chap. XLIII. — 1816.

La première communication officielle que sir Hudson Lowe fit aux compagnons d'exil de l'Empereur, fut une lettre du comte Bathurst(2) qui lui enjoignait d'informer toutes les personnes de la suite de Napoléon, y compris les serviteurs et domestiques, qu'ils étaient libres de quitter l'île immédiatement pour retourner en Europe, ou se rendre aux Etats-Unis d'Amérique, et qu'aucun d'eux ne pourrait rester à Sainte-Hélène, à moins de déclarer par un écrit déposé entre ses mains, que c'est leur désir de rester dans l'île et de se soumettre aux restrictions qu'il est nécessaire d'imposer à Napoléon Bonaparte personnellement. Le Gouvernement Anglais croyait que parmi les Français qui avaient suivis l'Empereur, il y en avait qui déploraient d'être venus en ce triste pays, et que, dominés par son influence, ils n'osaient point exprimer leurs regrets ; mais déclarer par écrit leur intention volontaire de partager sa captivité fut une détermination spontanée et unanime. Tous déclarèrent

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 127, Tome Ier.
(2) Lettre du comte Bathurst à Hudson Lowe en date du 10 janvier 1816.

Chap. XLIII. — 1816. qu'ils étaient prêts à donner avec joie ce nouveau témoignage de dévouement ; tous signèrent donc l'engagement de se soumettre aux restrictions qu'il plairait au Gouverneur d'imposer et de rester à Sainte-Hélène aussi longtemps que durerait la captivité de l'Empereur. Hudson Lowe ne voulait point accepter ces déclarations où l'on donnait à Napoléon le titre d'Empereur ; il exigeait qu'on n'employât seulement la dénomination de Napoléon Bonaparte, avec menace d'être immédiatement envoyés au cap de Bonne-Espérance. Cependant, après des démarches et des explications successives, le Gouverneur accepta les déclarations telles que chacun les avaient rédigées.

Le général Bertrand était dans une position particulière, l'éducation de ses enfants, les soins à donner à la gestion de sa fortune, les arrangements qu'un proscrit ne peut faire dans un pays où il ne lui est possible d'écrire que des lettres ouvertes, ne lui permettait pas de prendre un engagement dont il ne connaîtrait pas l'étendue. D'après les assurances qui lui avaient été données par lord Keith et sir Henri Bunbury, et conformément aux engagements qu'il avait pris envers l'Empereur et qu'il avait communiqué par écrit au Gouvernement Britannique, de rester une année à Sainte-Hélène, c'est-à-dire jusqu'au mois d'octobre 1816, il s'engageait à se soumettre pendant ce temps aux restrictions imposées à Napoléon, il ne voulait point signer l'engagement de ne sortir de Sainte-Hélène qu'avec la permission du Gouvernement Anglais. Sir Hudson Lowe déclara qu'il fallait signer, ou partir ; le général Bertrand signa (1)

(1) Lettre du général Bertrand à sir Hudson Lowe, du 21 avril,

Le général Bertrand s'était chargé d'envoyer toutes les déclarations à Plantation-House; quelques jours après, le Gouverneur est venu demander que l'Empereur permît qu'on fit comparaître tous ses domestiques devant lui; il voulait vérifier lui-même s'ils avaient fait leur déclaration avec pleine et libre volonté. Le général de Montholon, chargé du service de la Maison, a répondu au nom de l'Empereur, que Sa Majesté ne pouvait imaginer qu'on eut la prétention de mettre le doigt entre elle et son valet de chambre; que si on demandait sa permission il la refusait, que si les instructions exigeaient cette mesure, on avait la force, on pouvait l'exécuter. Les domestiques furent tous interrogés par Hudson Lowe, qui eut la confirmation qu'ils avaient signé de plein gré et de bonne volonté. Chap. XLIII. — 1816.

Sir Hudson Lowe transmit au comte Bathurst sa correspondance avec le général Bertrand, ainsi que les copies des déclarations, dans une dépêche où l'on peut déjà apprécier la dureté de son caractère par le passage suivant : " D'après les sentiments actuels des personnes attachées au général Bonaparte, je pense qu'il vaudrait mieux les éloigner toutes, à l'exception peut-être de Las Cases. La manière avec laquelle ils manifestent en toute occasion, soit verbalement, soit par écrit, leur opinion sur les mesures que le Gouvernement a jugé convenable d'adopter à l'égard de Bonaparte lui-même (ce dont la conversation du général Bertrand donnera un exemple) pourrait fournir un prétexte suffisant pour leur éloignement. De

1816.—Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, publiés par le général Bertrand, Paris, 1847, Tome Ier, page xli.

Chap. XLIII. — 1816.

tout cela, cependant, Votre Seigneurie sera le meilleur juge."

Le 30 avril, sir Hudson Lowe vint à Longwood, il rencontra le général de Montholon à la porte de la maison ; il lui demanda comment allait le général Bonaparte, et sur sa réponse qu'il était souffrant, il dit : je viens lui offrir l'assistance d'un médecin, et il le pria d'aller lui apprendre qu'il était là et qu'il désirait lui parler. Le général de Montholon rapporta une réponse affirmative, et introduisit le Gouverneur dans la chambre à coucher où l'Empereur était assis sur un canapé, vêtu d'une robe de chambre ; il lui montra une chaise et l'engagea à s'asseoir, ce qu'il fit. Après lui avoir exprimé ses regrets de le voir indisposé, il lui proposa un médecin de talent, le docteur Baxter,(1) arrivant d'Angleterre et qu'il pourrait consulter outre son médecin ordinaire, le docteur O'Meara. " Je ne veux point de médecin," fut sa réponse.

Napoléon, quoique souffrant beaucoup, était occupé à travailler et environné, comme de coutume, de cartes, de plans et de livres ; l'*Histoire de la Campagne de* 1814, par Alphonse de Beauchamp, était par terre auprès de lui ; il demanda s'il était l'auteur des lettres signées H. Lowe, colonel, qui se trouvaient parmi les pièces justificatives de cet ouvrage, il répondit que oui.

Le Gouverneur parla de la maison de bois préparée à Londres, qui était en route pour Sainte-Hélène, laquelle, quand elle serait élevée, offrirait plus de confort que celle actuelle, et qu'en même temps il arriverait des meubles, des objets d'habillements et

(1) Inspecteur adjoint des Hôpitaux de l'armée Anglaise.

des vins, qu'on supposait qui lui seraient agréables, que le Gouvernement Anglais faisait ses efforts pour adoucir sa situation. Chap. XLIII. — 1816.

L'Empereur a répondu : que ces efforts se réduisaient à bien peu de choses, qu'il avait prié qu'on l'abonnât au *Morning Chronicle* et au *Statesman*, on n'en avait rien fait ; il avait demandé des livres, neuf mois s'étaient écoulés, il ne les avait pas encore reçus. Quant aux comestibles, aux meubles, au logement, j'apprécie ces choses à ce qu'elles valent ; vous avez été dans ma ville natale, dans ma maison peut-être, sans être la dernière de l'île, sans que j'aie à en rougir, vous avez vu toutefois le peu qu'elle était. Eh bien ! pour avoir possédé un trône et distribué des couronnes, je n'ai point oublié ma condition première ; mon canapé, mon lit de campagne que voilà me suffisent.

Le Gouverneur a observé que cette maison de bois et tout ce qui l'accompagnait était du moins une attention. — Pour vous satisfaire, peut-être, aux yeux de l'Europe, reprit l'Empereur, mais à moi cela est tout à fait indifférent et étranger.

Il fit diverses autres observations, notamment sur les articles de la proclamation affichée dans l'île qui le privait de toute communication avec les habitants, que plusieurs personnes de la ville viendraient le voir, mais qu'elles n'osaient point demander des laissez-passer.

L'officier Anglais d'ordonnance résidant à Longwood avait des instructions pour constater chaque jour dans son rapport qu'il avait vu Napoléon ; comme il s'était tenu enfermé dans sa chambre et

Chap. XLIII. — 1816.

n'avait été visible pour personne pendant deux jours de suite, cet officier avait été fort embarrassé pour constater la présence de l'auguste captif. Sir Hudson Lowe, accompagné de son aide-camp, sir Thomas Reade, vint le 4 mai trouver le général Bertrand à ce sujet, annonçant que pour obvier à ce qui pourrait s'ensuivre de désagréable, le meilleur moyen à prendre serait que le général Bonaparte se montra parfois dans le courant de la journée, ce à quoi le comte Bertrand répondit : que l'Empereur ignorait les ordres que l'officier de Longwood pouvait avoir pour rédiger son rapport.

Ensuite sir Hudson Lowe signifia au comte Bertrand de ne plus délivrer de laissez-passer pour aller à Longwood,(1) excepté aux personnes qui auraient préalablement obtenu sa permission, à lui Gouverneur, qu'enfin à l'avenir les laissez-passer signés seulement par le comte Bertrand ne pourraient pas être valables et que les sentinelles renverraient les personnes. Le comte Bertrand, très-surpris de cette exigence nouvelle, s'écria que cela changerait la situation de l'Empereur, qu'il serait donc regardé comme un

(1) Jusqu'à ce jour les personnes qui désiraient être admises à Longwood s'adressaient directement au comte Bertrand à son cottage à Hutt's Gate ; un laissez-passer délivré par lui à quelque personne que ce fut, suffisait pour entrer à Longwood ; l'amiral Cockburn l'avait ainsi décidé et annoncé par une lettre officielle à sir George Bingham qui commandait les troupes. En arrivant, on laissait ce laissez-passer au garde de la porte d'entrée ; ces laissez-passer étaient soigneusement conservés et transmis le lendemain à l'amiral. Ce mode offrait ainsi toutes les garanties de sécurité qu'on pouvait désirer, puisque par le renvoi de ces pièces, l'amiral était exactement instruit de tous les individus qui étaient venus à Longwood.

prisonnier *au secret*, s'il ne lui était plus permis de recevoir quelqu'un sans une autorisation du Gouverneur.

Après une longue et orageuse discussion le résumé de cet entretien fut que sir Hudson Lowe, sans tenir comte des coutumes qui avaient lieu sous l'administration de l'amiral Cockburn, et s'appuyant sur son pouvoir discrétionnaire, spécifia au général Bertrand trois points :

1°. L'urgence que Napoléon se montre lui-même deux fois par jour, le matin et le soir, ou de donner par un autre moyen la preuve de sa présence dans la maison.

2°. La défense de comuniquer avec les négociants, marchands, et boutiquiers, excepté par l'intermédiaire d'une tiers personne.

3°. La défense de voir Napoléon sans une autorisation préalable du Gouverneur.

Pour arriver à l'exécution de ces mesures, sir Hudson Lowe fit publier dans l'île un avertissement d'après lequel personne ne devait recevoir ou porter des lettres du général Bonaparte, des officiers de sa suite, ni des personnes de sa maison ou de ses domestiques, ni leur en remettre aucune ; de semblables communications ne devant désormais avoir lieu que par l'intermédiaire du Gouverneur.

Plusieurs officiers du 53[e] régiment qui étaient reçus dans le salon de la comtesse Bertrand, reçurent avis que leurs visites déplaisaient aux nouvelles autorités ; ils furent obligés d'y renoncer. La surveillance devint plus sévère à Longwood, et aux alentours le nombre des sentinelles fut augmenté.

Chap. XLIII. — 1816.

La comtesse Moira, femme du comte Moira, gouverneur-général de l'Inde, étant arrivée à Sainte-Hélène, faisant route pour l'Angleterre, sir Hudson Lowe, pour complaire à cette dame, eut l'idée d'inviter Napoléon à venir dîner à Plantation-House, à cet effet il adressa le 11 mai le billet suivant au comte Bertrand :

" Si les arrangements du général Bonaparte le permettent, sir Hudson et Lady Lowe seraient charmés d'avoir l'honneur de le recevoir pour se rencontrer à dîner avec la comtesse Moira, lundi prochain à six heures. Ils prient le comte Bertrand d'avoir la bonté de lui faire connaître cette invitation et d'envoyer la réponse."

Lorsque l'Empereur reçut ce billet des mains du général Bertrand, il haussa les épaules et dit : " c'est " trop sot, point de réponse."(1) Néanmoins, par politesse, le général Bertrand fit parvenir à sir Hudson Lowe le billet suivant :

" Le comte Bertrand a l'honneur d'offrir ses compliments à monsieur le général sir Hudson Lowe et de le remercier de la peine qu'il a bien voulu prendre de l'informer que la comtesse Moira était arrivée dans cette île. Il sera heureux de lui faire sa cour. Le comte Bertrand a communiqué le billet de sir Hudson à l'Empereur qui n'a fait aucune réponse."

Longwood, 12 mai 1816.

Quelques jours après Napoléon reçut les principaux

(1) L'amiral Cockburn dont les manières étaient brusques, apportait beaucoup plus de tact et de convenance dans ses rapports avec Napoléon, ainsi qu'on a pu le voir page 369, dans une circonstance analogue.

personnages de la flotte du Bengale, parmi lesquels étaient sir William Burough, juge suprême à Calcutta, M. Strange, beau-frère de lord Melvil, M. Arbuthnot, frère de l'ancien ambassadeur Anglais à Constantinople,(1) un aide-de-camp du comte de Moira ; lorsqu'il s'adressa à ce dernier, il lui dit : que son grand-maréchal lui avait appris que lady Moira était dans l'île, que si elle eut été dans ses limites,(2) il aurait eu un vrai plaisir de lui faire sa cour, mais qu'étant en-dehors de son enceinte, c'était pour lui comme si elle était encore au Bengale.

La gabarre *l'Adamant* arriva en rade de Sainte-Hélène dans la première quinzaine de mai, apportant les bois de charpente tout préparés(3) pour construire une maison.

Comme il était urgent de prendre une décision sur les travaux à faire, Hudson Lowe vint à Longwood le 16 mai pour annoncer à l'Empereur la réception de ces matériaux et lui demander son avis sur leur appropriation avant d'en disposer. Après avoir été annoncé, il fut introduit dans le salon, il trouva l'Empereur seul debout, ayant son chapeau sous le bras, il resta silencieux, attendant que Napoléon lui adressa la parole, voyant qu'il ne paraissait point disposé à commencer, il hasarda les mots suivants :—"Monsieur, vous avez probablement su par les journaux Anglais, et peut-être aussi appris par d'autre voies, l'intention

(1) Du temps où le général Sébastiani était ambassadeur de France auprès de la porte Ottomane.

(2) Les limites où il pouvait se promener sans être suivi d'un officier Anglais.

(3) L'île de Sainte-Hélène en était dépourvue.

Chap. XLIII. — 1816.

du Gouvernement Britannique d'envoyer ici, pour être employé à votre usage, les matériaux nécessaires à la construction d'une maison, avec le mobilier qui doit la garnir. Ces articles sont maintenant pour la plupart arrivés, en même temps le Gouvernement ayant appris qu'on préparait ici un bâtiment pour vous loger, j'ai reçu des instructions pour employer ces matériaux, en suivant la marche la meilleure, soit en construisant une nouvelle maison, soit en agrandissant et rendant plus commode celle actuelle. Avant de prendre aucune disposition à ce sujet, j'ai désiré consulter vos intentions.—L'Empereur ne répondit rien, voyant que son silence se prolongeait, Hudson Lowe reprit la parole et dit : — Je crois que l'adjonction de deux ou trois salons à votre maison actuelle, avec d'autres améliorations faites à votre convenance, seraient établies plutôt que la construction d'une nouvelle maison."

Après quelques instants de silence Napoléon dit : " Je ne demande rien, je ne veux rien, je vous prie seulement de me laisser tranquille, je me plaignais de l'amiral, mais je lui ai toujours rendu la justice de reconnaître qu'il avait le cœur du soldat, et j'ai toujours eu pleine confiance en son honneur ; depuis un mois que vous êtes ici, vous m'avez ôté toute confiance en vous. En apprenant votre arrivée, je me félicitais de me trouver en présence d'un général de l'armée de terre, qui aurait pu avoir des relations moins dures qu'un officier de marine, et qui ayant été mêlé aux grandes affaires du continent saurait n'employer vis-à-vis de moi que des manières dictées par les convenances. Je me suis grossièrement trompé. Vous

me dites que vos instructions sont plus terribles que celles de l'amiral. Est-ce que vous êtes ici pour être mon bourreau, mon geolier? Chap. XLIII. — 1816.

"Il y a peu de jours vous m'avez invité à votre table sous la qualification de *général Bonaparte*, pour me rendre la risée ou l'amusement de vos convives! Auriez-vous mesuré votre considération au titre qu'il vous plaisait de me donner? Je ne suis point pour vous le général Bonaparte: il ne vous appartient pas, plus qu'à personne sur la terre de m'ôter les qualifications qui sont les miennes. Si lady Moira eut été dans mon enceinte(1) j'eusse été la voir sans doute, parceque je ne compte pas avec une femme, mais j'eusse cru l'honorer beaucoup.

"Vous m'offrez, dites-vous, tout l'intérieur de l'île pour me promener; mais vous savez bien que l'obligation d'être accompagné par un de vos officiers fait de votre offre une dérision. Quand des soldats ont reçu le baptême du feu ils sont tous les mêmes à mes yeux, quelque soit la couleur de leur uniforme, et ce n'est point l'habit rouge de vos officiers qui me serait importun; c'est que je ne puis reconnaître par aucun de vos actes, que je suis votre prisonnier, et conséquemment je préfère ne point sortir du coin de terre où je peux du moins me promener en liberté, plutôt que de me soumettre à votre réglement. L'obligation d'être accompagné par un de vos officiers est une mesure inutilement vexatoire; la sureté de ma garde est dans la surveillance qu'exercent les croisières, elle n'est point dans la présence d'un officier galopant à

(1) Dans le périmètre qu'il pouvait parcourir sans être accompagné d'un officier Anglais.

Chap. XLIII. — 1816.

ma suite. Toutes ces mesures sont absurdes, vous le savez ; mais ce que vous ne savez pas, c'est que vous vous couvrez d'opprobre par votre conduite à mon égard."

Le soir, en parlant de cet entretien à ses familiers, l'Empereur dit : " Mon émotion doit avoir été bien " forte, car j'ai senti la vibration de mon molet gauche, " c'est un grand signe chez moi, cela ne m'était pas " arrivé depuis longtemps ; je l'ai bien maltraité (le " Gouverneur), j'en conviens, et je ne puis en trouver " la justification que dans mon horrible position ; si " j'avais eu, étant aux Tuileries, de semblables empor- " tements de mauvaise humeur, je me croirais obligé " à en donner réparation."

Quant à ce qui concernait la bâtisse d'une nouvelle maison ou des additions de chambres et salon plus vastes et plus commodes à l'ancienne maison, Napoléon n'avait pas voulu s'expliquer, ni donner d'avis, voulant par son silence rester étranger à ce qui serait fait à cet égard, se bornant à protester contre la situation qu'on lui imposait, et se réservant d'attendre des circonstances le conseil de ce qu'il conviendrait d'approuver ou de rejeter.

Walter Scott blâme le choix entre la construction d'une nouvelle maison ou l'agrandissement de l'ancienne maison de Longwood, il n'hésite pas à déclarer plusieurs fois qu'on aurait évité des discussions interminables entre l'auguste Exilé et le Gouverneur, si comme il eut été convenable on avait choisi Plantation-House pour la demeure de Napoléon, car, suivant cet historien, l'habitation la plus confortable était bien dûe à la grandeur déchu, mais le ministère

Anglais avait défendu que cette résidence lui fut accordée.(1) Chap. XLIII. — 1816.

L'Empereur reçoit une lettre de sa mère,(2) qui lui offre de venir partager sa captivité : "Je suis bien " âgée, lui écrit-elle, pour supporter une navigation de " deux mille lieues, je mourrai peut-être en route ; " mais n'importe, je serais plus près de vous." L'Empereur lut cette lettre avec une telle émotion que hors de lui-même il la jeta au feu, probablement parcequ'il se sentait dans l'impuissance d'y répondre, ne voulant pas se résoudre à écrire des lettres ouvertes et soumises à la lecture du Gouverneur et du comte Bathurst.

L'amiral Cockburn avait complété le service de la maison de l'Empereur en convertissant des matelots en domestiques, et il avait fait habiller tous les valets Français et Anglais à la livrée impériale, cherchant par ses attentions à adoucir l'amertune de l'exil. Le vaisseau *le Northumberland* devant quitter l'île, sir Hudson Lowe décida que les matelots qui avaient été installés comme domestiques à Longwood seraient retirés et remplacés par des soldats ; les matelots furent effectivement rappelés, mais jamais remplacés ; le Gouverneur commençait déjà son plan de réforme et de réduction dans les dépenses, dont on ne va pas tarder à connaître les dispositions.

(1) Life of Napoleon Buonaparte by sir Walter Scott, pages 783 et 784, Chapitre XCIII, Edinburgh, Robert Caddel, 1846, in-8°.
(2) Le 30 mai 1816.

CHAPITRE XLIV.

NAPOLÉON Ier, CAPTIF À SAINTE-HÉLÈNE.

Du 17 *Juin* 1816 *au* 1*er* *Juin* 1817.

SOMMAIRE :

Arrivée des trois Commissaires des Puissances alliées.—L'Empereur range lui-même ses livres.—Présentation de l'amiral Pulteney Malcolm.—Esquisse de sa physionomie.—Le marquis de Montchenu.—Le baron Stürmer.—Le comte Balmain.—Le Gouverneur demande à présenter à Napoléon les trois Commissaires.—Comment l'Empereur considère les Commissaires.—Ce qu'il en dit à l'amiral Malcolm.—Instructions que les Commissaires ont reçu de leurs Cours respectives.—Opinion du comte Bathurst sur les Commissaires. — Promulgation dans l'île de Sainte-Hélène des deux bills du 11 avril.—Impression produite dans le public de l'île par les Commissaires.—Police secrète de Hudson Lowe.—Il trouve insuffisantes les pénalités des deux bills.—Dernier entretien entre l'Empereur et sir Hudson Lowe.—Le Gouverneur exige une réduction dans les dépenses.—L'Empereur fait briser son argenterie et l'envoit vendre.—Hudson Lowe craint d'encourir le blâme de son Gouvernement.—Tous les parents de l'Empereur mettent leur fortune à sa disposition.—Offre du comte de Las Cases.—Lettre curieuse du comte Bathurst à Hudson Lowe qui révèle son refus à ce qu'aucune personne de la suite de Napoléon ait une somme importante à sa disposition.—Le Gouverneur exige que tous les Français signent une nouvelle formule d'engagement de partager les restrictions imposées à Napoléon.—Quatre personnes au service de l'Empereur sont expulsées de l'île.—Générosité de l'Empereur à l'égard de ces quatre personnes.—Le comte de Las Cases et son fils sont arrêtés.—Ils sont tous deux constitués prisonniers et mis au secret.—Lettres de l'Empereur au comte de Las Cases.—Les généraux Bertrand et Gourgaud

vont voir de Las Cases.—Départ du comte de Las Cases et de son fils pour le cap de Bonne-Espérance.—Boucle de cheveux du Roi de Rome.—Napoléon reste sédentaire.—Un nouveau Français à Longwood.—Aperçu sur Santini.—Il porte en Europe la protestation que Napoléon a dicté au général de Montholon.—Texte de la Protestation.—Santini arrive à Londres.—Il va voir le général Robert Wilson.—Il est conduit auprès de lord Holland.—Publication de la brochure *Appel à la nation Anglaise*—Cet écrit a un grand retentissement.—Motion de lord Holland à la Chambre des Lords.—Discours de lord Holland.—Discours du comte Bathurst.—Opinion du marquis de Buckingham.—Opinion du comte de Darnley.—Réplique de lord Holland.—La motion est rejetée.—Le résultat est que Santini a réussi à faire connaître au monde entier la Protestation de Napoléon.

La journée du 17 juin fut un événement pour l'île de Sainte-Hélène, deux frégates, *l'Oronte* et le *Newcastle* arrivèrent, la dernière portant le pavillon de l'amiral sir Pulteney Malcolm qui devait remplacer sir George Cockburn dans le commandement de la station navale à Sainte-Hélène et au cap de Bonne Espérance ; lady Malcolm l'accompagnait ; ce vaisseau avait aussi à bord trois Commissaires envoyés par les Puissances alliées, conformément à la convention du 2 août 1815 ; le général marquis de Montchenu pour la France, et le capitaine Gor, son aide-de-camp ; le comte Balmain pour la Russie, et le baron Stürmer pour l'Autriche, il était accompagné de sa femme, un botaniste autrichien était aussi venu avec cet envoyé.

Chap. XLIV. — 1816.

Le *Newcastle* avait quitté l'Angleterre le 28 avril, ses dépêches transmettaient les deux bills votés par le Parlement, relatifs à la détention de Napoléon, dont nous avons donné le texte.(1)

(1) Voir pages 386 et 387.

Chap. XLIV. — 1816.

Ce bâtiment apportait aussi huit caisses de livres, ce fut une grande satisfaction pour l'Empereur et une véritable occupation pendant plusieurs jours, par le soin qu'il prit à les ranger sur les rayons de la bibliothèque improvisée qu'il fit établir, avec des planches de sapin, dans la pièce à côté de la salle-à-manger qu'il appelait son cabinet topographique.(1) Ces caisses étaient envoyées par l'intermédiaire du Gouverneur, mais comme les livres avaient été achetés sur des instructions du général Bertrand, le ministère Anglais en réclama le prix qui s'élevait à 36,000 francs.(2)

Le 19 juin l'amiral sir Pulteney Malcolm vint chez le grand-maréchal demander à être présenté à l'Empereur, il fut reçut le lendemain, sir Hudson Lowe était avec lui, l'état-major de l'amiral fut admis après, c'est l'amiral qui le présenta ; l'Empereur quoique souffrant n'en fut pas moins très-gracieux et fort causant. Après l'audience, il dit à ses familiers : " Ah ! voilà un homme qui a une physionomie ouverte, spirituelle et franche, il n'a rien de sombre, de louche,

(1) Voir page 371.

(2) Le général Bertrand s'étant toujours refusé, par ordre de l'Empereur, à rembourser les 36,000 francs, sans qu'on lui en remit les factures régulières, les livres ont été repris par sir Hudson Lowe, à la mort de Napoléon, comme étant la propriété du gouvernement Anglais, et ont été vendus à Londres 4 à 5,000 francs. Beaucoup de ces livres étaient couverts de notes écrites par l'Empereur, et presque tous portaient les traces de ses impressions en les lisant. Cette vente fut un véritable chagrin pour le comte de Montholon, qui fit à Sainte-Hélène et à Londres des démarches pour qu'ils lui fussent laissés en payant immédiatement la somme réclamée. Sir Hudson Lowe prétendit, peut-être avec raison, qu'il n'avait pas le pouvoir d'aliéner des livres qui, par le fait, étaient la propriété du gouvernement Anglais.

Chap. XLIV. — 1816.

ni de dissimulé, je suis sûr que c'est un homme bon, j'ai rarement vu une personne de laquelle j'aie conçu aussi vite une bonne opinion que de ce beau vieillard avec son air martial, il porte la tête levée, il dit franchement et hardiment ce qu'il pense, sans craindre de vous regarder en face, sa conversation fait désirer de le connaître davantage, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à le voir et à parler avec lui."

Dans le cours de l'audience Napoléon, échangea quelques mots de courtoisie avec sir Hudson Lowe, il ne pouvait en être autrement, l'audience était particulière pour recevoir l'amiral Malcolm qu'il voyait pour la première fois.

Le commissaire Français, le général marquis de Montchenu, en débarquant à James Town, voyant un groupe d'officiers, alla droit à eux et leur dit : " Pour l'amour de Dieu, si quelqu'un de vous parle " Français faites moi le savoir, car je ne sais pas un " mot d'Anglais. Je suis venu ici pour finir mes " jours au milieu de ces rochers, et je ne connais pas " la langue." Il avait été longtemps émigré. L'Empereur l'avait connu à Valence (Drôme) en 1786, tous deux s'y trouvaient en garnison, Napoléon était officier d'artillerie, le marquis de Montchenu était colonel en second d'un régiment de cavalerie, tous deux avaient été rivaux pour présenter leurs hommages à mademoiselle de Saint-Germain, qui épousa M. de Montalivet au moment où chacun d'eux se croyait le préféré. Ces souvenirs de jeunesse rendirent le marquis de Montchenu très-porté pour être agréable à l'Empereur et excitaient en lui le plus grand désir d'être admis à Longwood.

Chap. XLIV. — 1816.

Le baron Stürmer, Commissaire Autrichien était un élève du prince Metternich, en vrai diplomate, il écoutait tout, parlait peu et n'hasardait aucune allégation, sa femme était Française et fille d'un employé supérieur du ministère de la guerre; il l'avait connu et épousé en 1814, pendant le cours d'un mission à Paris; elle s'intéressait particulièrement au sort du roi de Rome, dont elle admirait l'intelligence et les manières enfantines déjà pleines de distinction.

Le comte Balmain, Commissaire Russe, tout en affectant de ne se mêler de rien, cherchait à plaire à tout le monde et à tout savoir; à Plantation-House, il réussit suivant ses désirs en devenant membre de la famille du Gouverneur par son mariage avec Mademoiselle Charlotte Johnson, fille aînée du premier lit de lady Lowe. Il était d'origine écossaise, fort riche, et celui des Commissaires qui avait le plus grand train et déployait le plus de luxe.

Hudson Lowe, dans une visite au général Bertrand, l'informa de l'arrivée des trois Commissaires et de leur désir de voir le général Bonaparte (c'est ainsi que, dans son langage, il désignait l'Empereur). Le général Bertrand demanda s'ils avaient apportés des lettres de leurs souverains, et quel était l'objet spécial de leur mission? Hudson Lowe répondit qu'ils n'avaient pas apporté de semblables lettres et qu'ils étaient envoyés dans l'île simplement pour remplir les conditions du traité du 2 août 1815, conclu entre les souverains alliés; qu'ils n'étaient chargés d'exercer aucune surveillance sur la personne du général Bonaparte, mais seulement d'attester qu'il existait et que sa sûreté personnelle ne courait aucun risque; Hudson Lowe le pria de lui in-

diquer le jour que les Commissaires pourraient être reçus. Le général Bertrand demanda s'il y avait avec eux un Commissaire Prussien, à quoi le Gouverneur répondit que non. Mais comme, à ce sujet, il ne fut fait aucune communication écrite pour Longwood, le grand-maréchal Bertrand ne fit aucune réponse à l'information verbale du Gouverneur. Chap. XLIV. — 1816.

Les trois Commissaires ne mettaient pas en doute qu'il leur serait très-facile de voir l'Empereur, ils étaient loin de prévoir le double refus qui les attendait. D'une part Hudson Lowe ne manqua point de les comprendre dans l'application des réglements en vigueur qui interdisaient toute correspondance ou communication quelconque avec Napoléon autrement que par son intervention. Il délivra à chacun, comme aux officiers Anglais de l'armée et de la marine, un laissez-passer donnant le droit de circuler dans tous les endroits de l'île, *excepté* Longwood.(1) D'une autre part, Napoléon, auquel on n'avait point encore communiqué *officiellement* le traité du 2 août 1815, feignait de ne point le connaître, attendant cette communication officielle pour protester (ainsi qu'on le verra plus tard), il s'ensuivit que, d'après son systême, les trois Commissaires n'étaient à ses yeux que de simples particuliers ; aussi il fit répéter par ses officiers, de manière à ce qu'ils ne pussent l'ignorer, qu'il consentait volontiers à les recevoir comme simples particuliers, s'ils en adressaient la demande au grand-maréchal ; mais

(1) Il n'y avait que le Gouverneur de l'île, l'amiral commandant la station navale, l'officier supérieur commandant les troupes, les officiers de l'état-major du Gouverneur et les membres du Conseil colonial qui pouvaient entrer à Longwood sans un laissez-passer.

Chap. XLIV. — 1816.

Hudson Lowe s'opposa constamment à ce qu'ils eussent aucun rapport avec Longwood sans son intermédiaire, ce qui entravait toute communication officieuse.

Dans une conversation intime que l'Empereur eut avec l'amiral Malcolm au sujet des Commissaires des puissances alliées, il lui a exprimé l'impossibilité de les recevoir. " Enfin, Monsieur, lui a-t-il dit, vous et " moi nous sommes des hommes ; j'en appelle à vous. " Se peut-il que l'empereur d'Autriche, dont j'ai " épousé la fille, qui a sollicité ce mariage à genoux, " auquel j'ai rendu deux fois sa capitale, qui retient ma " femme et mon fils, m'envoie son Commissaire sans une " seule ligne pour moi, sans un petit bout de bulletin " de la santé de mon fils ? Puis-je bien le recevoir ? " avoir quelque chose à lui dire ? Il en est de même de " celui d'Alexandre, qui a mis de la gloire à se dire " mon ami, contre lequel je n'ai eu que des guerres " politiques et non des questions personnelles. Ils ont " beau être des souverains, nous n'en sommes pas " moins hommes ; je ne réclame pas d'autre titre " en ce moment ! Ne devraient-ils pas tous avoir un " cœur ?"

Les Commissaires français et autrichiens avaient des instructions pour envoyer une fois par mois une dépêche à leurs cours respectives avec un procès-verbal signé par eux, et qui devait être contre-signé par le Gouverneur de l'île, pour constater l'existence de Napoléon et les mesures prises pour sa garde ; ils devaient absolument le voir. Le Commissaire Français avait l'ordre spécial de voir Napoléon et d'écrire sur son rapport *je l'ai vu*. Le Commissaire Russe avait des

instructions analogues, mais il ne lui était pas enjoint de constater qu'il avait vu Napoléon ; néanmoins les trois Commissaires n'étaient pas sans apprécier qu'ils pourraient bien n'être pas à l'abri de toute critique à leur retour en Europe, lorsqu'on saurait qu'après un long séjour à Sainte-Hélène, ils avaient exercé leur mission de surveillance envers Napoléon sans l'avoir vu une seule fois.(1)

Le ministère Anglais avait vu avec plaisir l'arrivée des Commissaires à leur destination, leur présence apparaissait comme une constatation que rien ne se faisait à Sainte-Hélène sans être soumis à la vigilance des représentants accrédités des grandes puissances qui avaient signé le traité de Paris. L'emprisonnement de l'Empereur Napoléon n'était plus alors l'ouvrage de l'Angleterre seule, mais des souverains coalisés les plus influents qui avaient pris en commun une mesure qu'ils avaient cru nécessaire pour la tranquillité de l'Europe. Néanmoins lord Bathurst se souciait peu de voir que les instructions qu'il adressait au Gouverneur de Sainte-Hélène pussent devenir l'objet de la critique des Commissaires, il écrivit à Hudson Lowe : " Les " Commissaires auront trop peu de choses à faire pour " ne pas être tentés de faire un peu de mal. D'après " ce principe, vous les engagerez à se distraire en allant " au cap de Bonne-Espérance pour changer de scène, " et vous vous engagerez à leur fournir pour leurs " Cours un rapport régulier sur l'état de votre pri- " sonnier."(2)

(1) Le baron Stürmer avait 38,000 francs de traitement ; le marquis de Montchenu avait 50,000 francs ainsi que le comte Balmain.

(2) Letter of Lord Bathurst of the 15th April 1816. — William

Chap. XLIV. — 1816. Le 28 juin, on publia et afficha dans toute l'île les deux bills avec une proclamation du Gouverneur qui confirmait que les réglements déjà établis restaient en pleine vigueur, et rappelait que toute personne qui aurait connaissance d'une tentative pour enlever Napoléon, ou de quelque moyen de le faire évader, qui n'en instruirait pas immédiatement l 'autorité, ou qui ne ferait pas tous ses efforts pour empêcher cette évasion de s'effectuer, serait considéré comme ayant participé et aidé à cette évasion, poursuivi et condamné en conséquence, c'est-à-dire à la peine de mort.

Ces avis auraient produit une grande commotion dans l'île, si l'arrivée simultanée des trois Commissaires étrangers n'était venue tempérer les idées à ce sujet ; leur présence si extraordinaire sur ce rocher, leur rang dans le monde politique et dans la diplomatie, les fit considérer par les habitants plutôt comme des ambassadeurs envoyés auprès de Napoléon par les puissances de l'Europe, que comme chargés seulement de s'assurer de sa garde. Le refus de Napoléon de les recevoir, fut apprécié comme l'acte d'un homme qui commande et qui exprime son mécontentement : cela augmenta le prestige et le respect qu'on avait à Sainte-Hélène pour son auguste personne.

Hudson Lowe avait une police secrète qui l'informa que le valet de chambre du baron Stürmer et son cuisinier avaient chacun apporté une lettre à Marchand, valet de chambre de l'Empereur, ces lettres cachetées étaient des lettres de famille, le Gouverneur en conçut de l'ombrage, il en informa le baron

Forsyth, History of the Captivity of Napoleon. London, 1853. Vol. I, p. 190.

Chap. XLIV. — 1816.

Stürmer en l'avertissant qu'il ne pouvait pas le garantir des conséquences des deux lois du 11 avril 1816, qui venaient d'être promulgées, alléguant qu'un habitant de l'île aurait pu être pendu pour s'être chargé d'une telle commission ; cela montre avec quelle dureté Hudson Lowe considérait les choses, car au terme de la nouvelle loi on ne pouvait encourir la peine de mort qu'autant qu'on aurait coopéré à une tentative d'évasion, mais ce que Hudson Lowe signalait avec regret dans une de ses lettres à lord Bathurst, c'est que les pénalités de la nouvelle loi atteignaient seulement les sujets Anglais et les personnes qui devaient fidélité au souverain de la Grande-Bretagne, il regrettait que le texte de la loi nouvelle n'eut pas désigné qu'elle pouvait s'appliquer indistinctement à tout individu, sujet Anglais ou étranger, ce qui plaçait les domestiques étrangers des Commissaires endehors des pénalités de la loi. Le domestique du baron Stürmer avait été quatorze ans au service de la France, il avait accompagné Joseph Bonaparte en Espagne. Madame la baronne Stürmer était Française, sa femme de chambre également, cela contrariait Hudson Lowe qui avait prié le baron Stürmer, avant son départ de Londres, de ne pas emmener de domestique Français ; aussi écrivait-il à lord Bathurst : " Tout ce que " je puis faire à présent, c'est de les empêcher, " autant que possible, de communiquer avec les per- " sonnes de la maison du général Bonaparte, et je " prends mes mesures en conséquence."

L'amiral Malcolm, homme conciliant, chercha à établir des rapports faciles entre l'Empereur et le Gouverneur, dans cette intention il vint le 18 août

Chap. XLIV. — 1816. avec sir Hudson Lowe rendre visite à Napoléon ; la conversation fut d'abord très-réservée, mais le Gouverneur ayant maladroitement soulevé le chapitre de la réduction des dépensas de la résidence de Longwood, il irrita l'Empereur, qui lui répondit : " Je suis étonné que vous osiez aborder un sujet pareil ; je ne suis pas accoutumé à m'occuper de ce qui se passe dans mes cuisines, s'il vous convient d'y regarder, faites-le, mais ne m'en parlez pas. Vous dites que je juge mal vos intentions, que si je vous connaissais je changerais d'opinion à votre égard, comment pourrais-je vous connaître ? Les hommes se signalent par leurs actions, en commandant sur le champ de bataille, et cela ne vous est jamais arrivé. Je sais les noms de tous les généraux Anglais qui se sont distingués ; mais je n'ai jamais entendu parler de vous. — Hudson Lowe observa qu'il n'avait point recherché la place qu'il occupait.—Napoléon répondit : Enfin ne me fatiguez plus des détails de ce que vous réglez pour ma nourriture, n'envoyez rien à Longwood si vous voulez, j'irai m'asseoir à la table des officiers du brave 53e, je suis certain qu'il n'y en aura pas un qui refusera de partager son dîner avec un vieux soldat tel que moi. Vous avez plein pouvoir sur mon corps, mais mon âme vous échappera toujours, sachez bien qu'elle est aussi fière, aussi courageuse sur ce rocher, que lorsque je commandais à l'Europe."

Après cet entretien le rapprochement tenté par l'amiral Malcolm devint plus difficile encore, Napoléon et Hudson Lowe ne se sont jamais revus ; toutes les affaires ont été traitées soit par correspondance, soit verbalement par l'intermédiaire des officiers de l'Empereur.

Le Gouverneur continua à persister dans les réformes, et écrivit qu'il était indispensable qu'on mit à sa disposition les fonds nécessaires pour couvrir le déficit de sa comptabilité, c'est-à-dire la somme dépensée excédant 12,000 livres sterling par an ; ce fut alors que Napoléon donna l'ordre à Santini de briser son argenterie, en lui disant : " Attention montagnard !(1) " je ne veux pas que mes aigles aillent au marché, " efface bien tous mes chiffres, brise tout aussi menu " que possible, que les nobles emblêmes de l'Empire " Français ne deviennent pas ici un objet de " traffic !" Chap. XLIV. — 1816.

Dès que sir Hudson Lowe apprit par le télégraphe de Longwood que l'on brisait de superbes pièces de service de table à grands coups de hâche et que le maître-d'hôtel Cipriani se préparait à en porter à la ville les débris pour les vendre, et en mettre le montant à la disposition du fournisseur des approvisionnements, il accourut pour déclarer qu'il s'opposait à la vente aux juifs de James-Town, et que si l'on insistait pour en réaliser le montant, de s'adresser à l'intendant militaire Ibbetson ; le lendemain Cipriani porta chez cet agent 65 livres 11 onces d'argentrie brisée ; un second envoi de 82 livres 9 onces d'argenterie brisée suivi à peu de jours de distance. Une troisième fois le comte de Montholon reçut l'ordre de faire briser tout le reste de l'argenterie, moins douze couverts, et un lot de 290 livres 12 onces d'argenterie partit encore de Longwood. Sir Hudson Lowe ne s'attendait pas à l'effet que produirait parmi la garnison et

(1) C'est ainsi que souvent Napoléon appelait Santini, parce qu'il était né dans les montagnes de la Corse.

Chap. XLIV. — 1816. la population de l'île, la vue des débris de ces belles pièces d'argenterie, il en fut atterré et craignait par ses exigences d'encourir le blâme de son Gouvernement.

Mentionnons ici à la louange des membres de la famille Impériale, que lorsqu'ils apprirent la gêne qu'éprouvait Napoléon, tous s'empressèrent de mettre à sa disposition la majeure partie de leur fortune, plusieurs offrirent la totalité. Le roi Joseph ouvrit un crédit de 10 millions de francs ; Madame-Mère, la reine Hortense et la princesse Pauline mirent tout ce qu'elles avaient à sa disposition ; la princesse Elisa écrivit que ses ressources étaient médiocres, mais qu'elle serait heureuse de partager avec son frère le peu qu'elle possédait. La princesse Catherine de Wurtemberg fut remarquable par le plus noble dévouement, elle offrit ainsi que le roi Jérôme son mari, tout ce qu'elle avait sauvé du naufrage. Le roi Louis fit preuve également d'une grande tendresse fraternelle en mettant toute sa fortune à la disposition de l'Empereur ; enfin son oncle le cardinal Fesch lui offrit ce qu'il avait d'argent.

Dans cette circonstance, le comte de Las Cases donna une nouvelle preuve de son dévouement, en mettant à la disposition de Napoléon qui les accepta 4,000 livres sterling (100,000 francs), qu'il avait placé chez son banquier à Londres.

On a prétendu que Napoléon avait eu tort de feindre une pauvreté qui n'était point réelle, puisqu'il avait des fonds disponibles chez MM. Jacques Lafitte et Cie. et que d'ailleurs toutes les lettres de change qu'il aurait tirées sur le prince Eugène ou sur d'autres

personnes de sa famille auraient été scrupuleusement acquittées ; mais il avait la conviction que personne ne voudrait répondre à une lettre de lui pour des envois d'argent ou de lettres de change, lorsqu'on saurait que la correspondance devait être ouverte ; c'aurait été à la fois divulguer ses ressources et exposer au ressentiment du Gouvernement de la Restauration ceux qui étaient dépositaires de ses capitaux ; et comme on s'était emparé de la faible somme d'argent qu'il avait sur le *Bellerophon*, cela laissait à penser qu'on agirait de même si l'on savait où était placé ce qu'il possédait. Sa prévision se trouve justifiée par une lettre du comte Bathurst(1) à sir Hudson Lowe, où le noble lord annonçait qu'ayant appris que le général Bertrand se proposait d'envoyer à MM. Baring et Cie. banquiers à Londres une procuration nécessaire pour vendre une forte somme placée en son nom dans le cinq pour cent de la Marine; il prescrivait à sir Hudson Lowe de ne prêter en aucun cas son concours pour la légalisation de la signature du comte Bertrand, au bas de cette pièce, attendu qu'au point de vue de la sécurité de la personne du général Bonaparte (*sic*), il serait dangereux qu'une des personnes de sa suite eut une somme considérable à sa disposition dans l'île.

Au mois d'octobre le Gouverneur craignant toujours des projets d'évasion, il voulut redoubler de précautions et fit une série de restrictions nouvelles ; non satisfait des déclarations qu'il avait fait signer à tous

(1) Letter of Lord Bathurst of August 27th, 1818. — William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon. London, 1853. Vol. III, p. 415.

Chap. XLIV. — 1816.

les Français lors de son arrivée en avril dernier, il présenta cette fois une nouvelle formule, *déclarant que c'est leur désir de rester dans l'île de Sainte-Hélène et de partager les restrictions imposées à Napoléon Bonaparte personnellement.* Les Français voulaient bien prendre l'engagement exigé, mais il leur repugnait de le faire sous une forme qui pouvait altérer le respect qu'ils portaient à l'Empereur, mais menacé d'être expulsé de l'île s'ils ne se soumettaient point à la volonté de Hudson Lowe; ne voulant pas abandonner Napoléon, tous les Français signèrent à l'exception de Santini.(1)

Une dépêche de lord Bathurst(2) prescrivit au Gouverneur d'éloigner de Napoléon quatre des personnes qui étaient venues avec lui, dans ce nombre devait être compris le capitaine polonais Piontowski, quoiqu'il eut seulement rejoint quelque temps après que le *Northumberland* eut mis à la voile; le choix des trois autres expulsés était laissé à sa volonté; on compta Santini qui venait de refuser de signer la formule de la nouvelle déclaration exigée, puis on ajouta Archambaud jeune, second piqueur, et Rousseau autre domestique français. Sept matelots Anglais qui servaient aussi comme domestiques avaient été retirés quelques semaines auparavant, cela faisait onze personnes de moins dans le service de l'Empereur que l'amiral Cockburn avait si bien organisé et que sir

(1) On verra plus tard pourquoi Santini refusa de signer.

(2) Letter of Lord Bathurst of June 26th 1816. — William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon. London, 1853. Vol. I, p. 297 and 298.

Hudson Lowe détruisait graduellement, en alléguant la nécessité de faire des économies.

L'Empereur donna ordre au grand-maréchal Bertrand de remettre à Piontowski ainsi qu'aux trois autres Français des livrets mentionnant leurs fonctions à Sainte-Hélène, sa satisfaction de leurs services, ainsi que l'invitation aux Princes de sa Famille de leur payer leurs traitements comme s'ils étaient toujours en service actif près de lui, ou bien de leur donner le tiers de leurs traitements à titre de pension viagère. Le grand-maréchal remit de plus à chacun d'eux une année de traitement à titre de gratification de voyage. Tous quatre partirent avec regret, et furent embarqués le 18 octobre, Piontowski et Santini allèrent en Angleterre; Archambaud jeune et Rousseau se rendirent aux Etats-Unis auprès de Joseph, frère de l'Empereur, qui les accueillit généreusement.

Le 20 octobre, le général Bertrand et sa famille vinrent s'installer dans une maison bâtie pour eux à 60 mètres de l'habitation de l'Empereur, et près de l'emplacement désigné pour la construction de la nouvelle maison de Longwood.

Le 25 novembre sir Hudson Lowe, accompagné de deux officiers de son état-major et de l'inspecteur de police Rainsford, vint à Longwood, il fit arrêter le comte de Las Cases et procéda à la saisie et à l'enlèvement de tous ses papiers; son fils fut également arrêté, et tous deux assisté d'un officier et escorté de deux dragons furent conduits à Hutt's-Gate où on les constitua prisonniers en les mettant au secret; un poste d'infanterie, commandé par un lieutenant, fut chargé de les garder. Trois jours après on les transporta

Chap. XLIV. — 1816. dans une habitation connue sous le nom de Ross Cottage appartenant à M. Balcombe, où ils étaient plus commodément, mais toujours au secret.

Le motif de ces mesures extraordinaires et inattendues fut la découverte de deux lettres écrites par Las Cases, l'une à lady Clavering, une amie de sa famille, l'autre au prince Lucien à Rome, il avait tenté d'envoyer ces missives par une voie détournée et endehors de l'intermédiare du Gouverneur, elles furent saisies ; la lettre à lady Clavering ne contenait que des épanchements d'amitié, celle au prince Lucien, rendait compte des privations imposées à Napoléon, elle n'avait rien de relatif à des idées d'évasion et ne tombait nullement sous l'application des articles du bill du Parlement pour réprimer les projets ou les tentatives d'un départ clandestin.

Dans le premier moment l'Empereur dit : " Si le " comte de Las Cases est coupable qu'il soit jugé, s'il " ne l'est pas, qu'il me soit rendu." Puis, après mûre réflexion, il se détermina à écrire une lettre amicale au malheureux prisonnier, qui contenait entre autres choses les passages suivants :

Mon cher de Las Cases,

Mon cœur sent vivement ce que vous éprouvez. Arraché, il y a quinze ou dix-sept jours, d'auprès de moi, vous êtes enfermé au secret sans que j'aie pu recevoir ni vous donner aucune nouvelle, sans que vous ayez communiqué avec qui que ce soit, Français ou Anglais, privé même d'un domestique de votre choix.

Votre conduite à Sainte-Hélène a été, comme votre vie, honorable et sans tache. J'aime à vous le dire.

. . . .

Votre service m'était nécessaire : seul vous lisez, vous parlez et entendez l'anglais. Cependant je vous engage, et au besoin je vous ordonne de requérir le commandant de cette île de vous

renvoyer sur le continent. Il ne peut s'y refuser, puisqu'il n'a action sur vous que par l'acte volontaire que vous avez signé. Ce sera pour moi une grande consolation que de vous savoir en chemin pour de plus fortunés pays. Chap. XLIV. — 1816.

Arrivé en Europe, soit que vous alliez en Angleterre, soit que vous retourniez dans la patrie, perdez le souvenir des maux qu'on vous a fait souffrir. Vantez-vous de la fidélité que vous m'avez montrée et de toute l'affection que je vous porte.

Si vous voyez un jour ma femme et mon fils, embrassez-les ; depuis deux ans, je n'en ai aucune nouvelle directe ou indirecte. Il y a dans ce pays, depuis six mois, un botaniste allemand(1) qui les a vus dans le jardin de Schœnbrunn quelques jours avant son départ ; les barbares ont empêché qu'il vint me donner de leurs nouvelles.

. . . .

Comme tout porte à penser qu'on ne vous permettra pas de venir me voir avant votre départ, recevez mes embrassements et l'assurance de mon estime et de mon amitié. Soyez heureux.

Votre affectionné,

NAPOLÉON.

Longwood, 11 décembre 1816.

Cette lettre portait la signature pleine et entière de l'Empereur, ce qui prouve qu'il attachait une grande importance à son contenu, car toute sa correspondance relative aux affaires de Sainte-Hélène était sous sa dictée, écrite en son nom et signée soit par Bertrand, soit par Montholon. Comme toutes les lettres devaient être remises ouvertes au Gouverneur, il allait avoir une connaissance immédiate de cet écrit, où il y avait de dures vérités, dont la lecture devait exercer une certaine influence sur les déterminations ultérieures de sir Hudson Lowe. Effectivement, il ne tarda pas à envoyer une dépêche au général Bertrand où il annonçait que du moment où il a su le haut prix que le

(1) M. Welle, botaniste, qui était venu avec le baron Stürmer, Commissaire Autrichien.

Chap. XLIV. — 1816.

général Bonaparte attache aux services du comte de Las Cases, il s'est empressé d'offrir à celui-ci de le ramener à Longwood, et que, sur sa non-acceptation de cette offre, il croit devoir faire connaître cette circonstance, comme étant un témoignage de son désir de faire pour les prisonniers de Longwood tout ce qui est compatible avec ses instructions.

Les généraux Bertrand et Gourgaud, apprenant que le comte de Las Cases est transporté à James-Town et qu'on prépare son embarquement, vont pour causer avec lui,(1) il leur est permis de le voir en présence d'un officier Anglais. Ils le pressent inutilement d'accepter son retour à Longwood. Las Cases oppose constamment sa conviction qu'avant quatre mois il sera de nouveau enlevé, parce qu'il lui serait impossible de contenir son indignation des mauvais traitements dont l'Empereur est l'objet, qu'il veut faire connaître en Europe.

L'Empereur envoie encore une fois les généraux Bertrand et Gourgaud à James-Town pour voir le comte de Las Cases ; le Gouverneur permet cette entrevue en présence de deux officiers de son état-major, MM. Gorrequer et Wynyard, qui eurent la délicatesse de se tenir assez éloignés pour laisser un libre cours à des épanchements d'amitié. Le comte de Las Cases était calme, il avait pris son parti ; il sera, dit-il, plus utile à l'Empereur en Europe qu'à Longwood, et il se trouve heureux des paroles suivantes de Napoléon, qui lui sont transmises : " S'il part, cela me fera plaisir ; " s'il reste, cela me fera plaisir." Le même jour, à trois heures, le vaisseau qui portait le comte de Las Cases

(1) Le 24 décembre 1816.

et son fils leva l'ancre, et avant la nuit ils s'éloignaient à pleines voiles pour le cap de Bonne-Espérance.(1) Chap. XLIV. — 1816.

Un fait très-naturel et qui s'explique par sa simplicité, mit le Gouverneur en émoi, et prouve combien il était ombrageux et qu'il voyait dans tout et partout des projets d'évasion pour Napoléon. M. Welle, le botaniste Autrichien qui arriva à la suite du baron Stürmer, Commissaire Autrichien, était sujet de Sa Majesté Catholique ; il voyageait d'après l'ordre de son souverain, et était venu à Sainte-Hélène muni de l'approbation du Gouvernement Britannique, il offrait donc toutes les garanties désirables de sécurité. Hudson Lowe apprit qu'il avait apporté, sans l'avoir déclaré, un petit paquet contenant une boucle de cheveux qu'il avait reçu à Vienne et remis aussitôt son arrivée à Marchand, valet de chambre de l'Empereur ; la personne qui avait donné cette boucle de cheveux était la nourrice du roi de Rome, et elle venait de lui. Comme on le pense bien, Napoléon fut d'autant plus sensible à cet envoi qu'il était privé de toute nouvelle et de toute communication avec son fils. Mais Hudson Lowe crut reconnaître dans cette démarche de tendresse et toute innocente un essai pour ouvrir une voie non autorisée de correspondance confidentielle et secrète,(2) c'est dans ces termes qu'il en informe lord Bathurst.

Arrivé vers la fin de l'année 1816, depuis le milieu d'octobre que les nouvelles restrictions ont été mises en vigueur, Napoléon n'est point sorti à cheval, et il ne

(1) Le 30 décembre 1816.

(2) Letter from Hudson Lowe to lord Bathurst of December 3rd, 1816. — William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon. London, 1853. Vol. II, p. 47.

Chap. XLIV. — 1816. s'est promené que deux ou trois fois en voiture ; dans les dernières six semaines écoulées, il n'a point quitté sa maison, excepté un soir, pendant dix minutes environ ; il sort rarement de sa chambre et ne dîne presque jamais dans la salle-à-manger avec ses officiers. Cet état sédentaire a produit des effets visibles dans sa santé et dans sa personne.

1817. La comtesse Bertrand, qui était dans un état intéressant, accoucha le 17 janvier. Onze jours après, Napoléon lui ayant fait une visite, elle lui dit : " Sire, " j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté, le premier Français qui, depuis votre arrivée, soit entré à " Longwood sans la permission de lord Bathurst."

On a vu que Santini, l'un des serviteurs de l'Empereur, n'ayant point voulu, en octobre 1816,(1) signer une nouvelle déclaration où son maître était qualifié de général Bonaparte, il fut, pour ce fait, expulsé de l'île de Sainte-Hélène, par ordre de Hudson Lowe ; comme cet homme va jouer un rôle important nous allons raconter le commencement de sa vie. Il est né dans l'île de Corse. Entré au service à l'âge de 18 ans, dans le bataillon des tirailleurs de son pays, il a assisté aux batailles ou combats d'Ulm, d'Austerlitz, de Iéna, de Preussich-Eylau, de Friedland, de Ratisbonne, d'Eckmuhl, d'Aspern, d'Ebelsberg, de Wagram et enfin au combat de Polotsk, après lequel il quitta le métier de soldat pour celui de courrier. Quand l'Empereur partit de Fontainebleau pour l'île d'Elbe, il se décida à le suivre sans s'inquiéter comment il pourrait lui continuer ses services. Peu de temps après son arrivée il se présenta à l'Empereur,

(1) Voir page 428.

qui reconnut en lui un ancien soldat qui avait toujours fait son devoir ; il le nomma huissier de son cabinet et gardien de son portefeuille. Il rentra en France en 1815, à la suite de l'Empereur, et, après la bataille de Waterloo, l'accompagna à Rochefort, et fut du petit nombre des serviteurs qui le suivirent à Sainte-Hélène. Santini approchait, depuis des années, journellement son maître ; il était neveu de l'évêque d'Ajaccio et fort au-dessus de sa place, par son intelligence et son esprit naturel, son dévouement ne connaissait point de bornes. Chap. XLIV. — 1817.

Résolu à revenir en Europe, Santini se chargea d'apporter une copie de la protestation que Napoléon dicta au comte de Montholon, en réponse à la communication officielle faite par sir Hudson Lowe, du traité du 2 août 1815. Cette lettre fut transcrite en caractères microscopiques avec de l'encre de chine, sur un morceau de satin blanc, qui fut ensuite cousu dans la doublure de ses vêtements, voici le texte de cette protestation :(1)

Lettre du Général comte de Montholon adressée par ordre de l'Empereur Napoléon, à sir Hudson Lowe, gouverneur de S. M. Britannique, à l'île de Sainte-Hélène.

Longwood, 23 août, 1816.

" Monsieur le Général,

" J'ai reçu le traité du 2 août 1815, conclu entre Sa Majesté Britannique, l'empereur d'Autriche, l'em-

(1) Nous n'avons point placé cette protestation à la date où elle fut écrite, le 23 août 1816, mais seulement à présent, parce que c'est l'époque où elle fut rendue publique, et parce qu'elle a fait l'objet des débats importants de la séance de la Chambre des Lords du 18 mars 1817, dont le compte rendu est ci-après, page 449.

Chap. XLIV. — 1817. pereur de Russie et le roi de Prusse, et qui était joint à votre lettre du 23 juillet.

" L'Empereur Napoléon proteste contre le contenu de ce traité. Il n'est point prisonnier de l'Angleterre. Après avoir abdiqué entre les mains des représentants de la nation, au profit de la constitution adoptée par le peuple français et en faveur de son fils, il s'est rendu volontairement et librement en Angleterre pour y vivre en simple particulier, dans la retraite, sous la protection des lois Britanniques. La violation de toutes les lois ne peut pas constituer un droit. De fait, la personne de l'Empereur Napoléon se trouve au pouvoir de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, même selon les lois et coutumes de l'Angleterre, qui n'a jamais fait entrer dans la balance des prisonniers les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, les Espagnols, les Portugais, quoique unie à ces puissances par des traités d'alliance et faisant la guerre conjointement avec elles ; la convention du 2 août, faite quinze jours après que l'Empereur Napoléon était en Angleterre, ne peut avoir en droit aucun effet, elle n'offre que le spectacle de la coalition des quatre plus grandes puissances de l'Europe pour l'oppression d'un seul homme ; coalition que désavoue l'opinion de tous les peuples, comme tous les principes de la saine morale. Les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi de Prusse, n'ayant de fait ni de droit aucune action sur la personne de l'Empereur Napoléon, ils n'ont pu rien statuer relativement à lui. Si l'Empereur Napoléon eût été au pouvoir de l'empereur d'Autriche, ce prince se fût souvenu des rapports que la religion et la nature ont mis entre un père et un fils, rapports

qu'on ne viole jamais impunément. Il se fût ressouvenu que quatre fois Napoléon lui avait restitué son trône : à Léoben en 1797 et à Lunéville en 1801, lorsque ses armées étaient sous les murs de Vienne ; à Presbourg en 1806, et à Vienne en 1809, lorsque ses armées étaient maîtresses de la capitale et des trois quarts de la monarchie. Ce prince se fût ressouvenu des protestations qu'il lui fit au bivouac de Moravie en 1805 et à l'entrevue de Dresde en 1812. Si la personne de l'Empereur Napoléon eût été au pouvoir de l'empereur Alexandre, il se fût ressouvenu des liens d'amitié contractés à Tilsitt, à Erfurt, et pendant cinq ans d'un commerce journalier. Il se fût ressouvenu de la conduite de l'Empereur Napoléon le lendemain de la bataille d'Austerlitz, où, pouvant le faire prisonnier avec les débris de son armée, il se contenta de sa parole et lui laissa opérer sa retraite ; il se fût ressouvenu des dangers que personnellement l'Empereur Napoléon a bravés pour éteindre l'incendie de Moscou et lui conserver sa capitale.

Chap. XLIV. — 1817.

" Certes, ce prince n'eût pas violé les devoirs de l'amitié et de la reconnaissance envers un ami dans le malheur. Si la personne de l'Empereur eût été même au pouvoir du roi de Prusse, ce souverain n'eût pas oublié qu'il a dépendu de l'Empereur, après Friedland, de placer un autre prince sur le trône de Berlin ; il n'eût point oublié devant un ennemi désarmé les protestations de dévouement et les sentiments qu'il lui témoigna en 1812 à Dresde. Aussi voit-on, par les articles 2 et 5 dudit traité du 2 août, que, ne pouvant influer en rien sur le sort de l'Empereur Napoléon, qui n'est pas en leur pouvoir, ces mêmes princes s'en

Chap. XLIV. — 1817.

rapportent à ce que fera là-dessus Sa Majesté Britannique, qui se charge de remplir toutes les obligations. Ces princes ont reproché à l'Empereur Napoléon d'avoir préféré la protection des lois anglaises à la leur. Les fausses idées que l'Empereur Napoléon avait de la libéralité des lois anglaises et de l'influence d'un peuple grand, généreux et libre sur son Gouvernement, l'ont décidé à préférer la protection de ces lois à celle de son beau-père ou de son ancien ami. L'Empereur Napoléon a toujours été le maître de faire assurer ce qui lui était personnel par un traité diplomatique, soit en se remettant à la tête de l'armée de la Loire, soit en se mettant à la tête de l'armée de la Gironde, que commandait le général Clausel ; mais, ne cherchant désormais que la retraite et la protection des lois d'une nation libre, soit anglaise, soit américaine, toutes stipulations lui ont paru inutiles. Il a cru que le peuple anglais serait plus lié par une démarche franche, noble et pleine de confiance, qu'il ne l'eût pu être par les traités les plus solennels. Il s'est trompé. Mais cette erreur fera à jamais rougir les vrais Bretons, et dans la génération actuelle, comme dans les générations futures, elle sera une preuve de la déloyauté de l'administration anglaise. Des commissaires autrichien et russe sont arrivés à Sainte-Hélène ; si leur mission a pour but de remplir une partie des devoirs que les empereurs d'Autriche et de Russie ont contractés par le traité du 2 août et de veiller à ce que les agents anglais, dans une petite colonie au milieu de l'Océan, ne manquent pas aux égards dus à un prince lié avec eux par les liens de parenté et par tant d'autres rapports, on reconnaît

dans cette démarche des marques du caractère de ces deux souverains. Mais vous avez, monsieur, assuré que ces commissaires n'avaient ni le droit ni le pouvoir d'avoir aucune opinion de tout ce qui peut se passer sur ce rocher. Chap. XLIV. — 1817.

" Le ministère Anglais a fait transporter l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, à deux mille lieues de l'Europe. Ce rocher, situé sous le tropique, à cinq cents lieues de tout continent, est soumis à la chaleur dévorante de cette latitude ; il est couvert de nuages et de brouillards les trois quarts de l'année. C'est à la fois le pays le plus sec et le plus humide du monde ; ce climat est le plus contraire à la santé de l'Empereur.

" C'est la haine qui a présidé au choix de ce séjour, comme aux instructions données par le ministère anglais aux officiers commandant dans ce pays. On leur a ordonné d'appeler l'Empereur Napoléon, général, voulant l'obliger à reconnaître qu'il n'a jamais régné en France ; ce qui l'a décidé à ne pas prendre un nom d'incognito, comme il était résolu en sortant de France. Premier magistrat à vie de la République, sous le titre de Premier Consul, il a conclu les préliminaires de Londres et le traité d'Amiens avec le roi de la Grande-Bretagne ; il a reçu pour ambassadeurs lord Cornwallis, M. Méry, lord Witworth, qui ont résidé en cette qualité à sa cour. Il a accrédité auprès du roi d'Angleterre le comte Otto et le général Andréossy, qui ont résidé comme ambassadeurs à la cour de Windsor. Lorsqu'après un échange de lettres des ministères des deux monarchies, lord Lauderdale vint à Paris muni des pleins pouvoirs du

Chap. XLIV. — 1817. roi d'Angleterre, il traita avec les plénipotentiaires munis des pleins pouvoirs de *l'Empereur Napoléon*, et séjourna plusieurs mois à la cour das Tuileries. Lorsque, depuis, à Châtillon, lord Castlereagh signa l'ultimatum que les puissances alliées présentèrent aux plénipotentiaires de *l'Empereur Napoléon*, il reconnut par là la quatrième dynastie.

" Cet ultimatum était plus avantageux que le traité de Paris; mais on exigeait que la France renonçat à la Belgique et à la rive gauche du Rhin, ce qui était contraire aux propositions de Francfort et aux proclamations des puissances alliées, ce qui était contraire au serment par lequel, à son sacre, l'Empereur avait juré l'intégrité de l'Empire.(1)

" L'Empereur pensait que les limites naturelles étaient nécessaires à la garantie de la France, comme à l'équilibre de l'Europe. Il pensait que la nation Française, dans les circonstances où elle se trouvait, devait plutôt courir toutes les chances de la guerre que de s'en départir.

" La France eût obtenu cette intégrité et, avec elle, conservé son honneur, si la trahison n'était venue au secours des alliés. Le traité du 2 août, le bill du parlement britannique, appellent l'Empereur, Napoléon Bonaparte, et ne lui donnent pas le titre de *général*.

" Le titre de général Bonaparte est sans doute éminemment glorieux, l'Empereur le portait à Lodi, à Castiglione, à Rivoli, à Arcole, à Léoben, aux Pyramides, à Aboukir; mais depuis dix-sept ans il a porté celui de *premier consul et d'empereur*. Ce

(1) Voir Tome I, page 431, de cet ouvrage.

serait convenir qu'il n'a été ni premier magistrat de la République, ni souverain de la quatrième dynastie. Ceux qui pensent que les nations sont des troupeaux qui, de droit divin, appartiennent à quelques familles, ne sont ni du siècle, ni même dans l'esprit de la législature anglaise, qui changea plusieurs fois l'ordre de sa dynastie, parce que de grands changements survenus dans les opinions, auxquels n'avaient pas participé les princes régnants, les avaient rendus ennemis du bonheur et de la grande majorité de cette nation : *car les rois ne sont que des magistrats héréditaires qui n'existent que pour le bonheur des nations,* et non les nations *pour la satisfaction des rois.* C'est le même esprit de haine qui a ordonné que l'Empereur Napoléon ne pût écrire ni recevoir aucune lettre sans qu'elle fût ouverte et lue par les ministres anglais et les officiers de Sainte-Hélène. On lui a par là interdit la possibilité de recevoir des nouvelles de sa mère, de sa femme, de son fils, de ses frères ; et lorsque, voulant se soustraire aux inconvénients de voir ses lettres lues par des officiers subalternes, il a voulu envoyer des lettres cachetées au prince régent, on a répondu qu'on ne pouvait se charger que de laisser passer des lettres ouvertes, que telles étaient les instructions du ministère.

" Cette mesure n'a pas besoin de réflexion, elle donnera d'étranges idées de l'esprit de l'administration qui l'a dictée, elle serait désavouée par le dey d'Alger.

" Des lettres sont arrivées pour des officiers généraux de la suite de l'Empereur ; elles étaient décachetées et vous furent remises. Vous ne les avez pas

Chap. XLIV. — 1817.

communiquées, parce qu'elles n'étaient pas passées par le canal du ministère anglais. Il a fallu leur faire refaire quatre mille lieues, et ces officiers eurent la douleur de savoir qu'il existait sur ce rocher des nouvelles de leur femme, de leur mère et de leurs enfants, et qu'ils ne pourraient les connaître que dans six mois. Le cœur se soulève !.....On n'a pas pu obtenir d'être abonné au *Morning Chronicle*, au *Morning Post*, à quelques journaux français. De temps à autre, on fait passer à Longwood quelques numéros dépareillés du *Times ;* sur la demande faite à bord du *Northumberland*, on a envoyé quelques livres ; mais tous ceux relatifs aux affaires des dernières années ont été soigneusement écartés.

" Depuis on a voulu correspondre avec un libraire de Londres pour avoir directement des livres dont on pourrait avoir besoin, et ceux relatifs aux événements du jour. On l'a empêché. Un auteur anglais, ayant fait un *Voyage en France*,(1) et l'ayant fait imprimer à Londres, prit la peine de vous l'envoyer pour l'offrir à l'Empereur ; mais vous n'avez pas cru pouvoir le lui remettre, parce qu'il ne vous était pas parvenu par la filière de votre gouvernement. On dit aussi que plusieurs livres envoyés par leurs auteurs n'ont pu être remis parce qu'il y avait sur l'inscription de quelques-uns : " *A l'Empereur Napoléon*," et sur d'autres : " *A Napoléon-le-Grand*." Le ministère anglais n'est autorisé à ordonner aucune de ces vio-

(1) The substance of some Letters written by an Englishman resident at Paris, during the last reign of the Emperor Napoleon. London, 1816. 2 vols. in-8°, published anonymously by Hobhouse (now lord Broughton).

lences. La loi, quoique inique, du Parlement Britannique, considère l'Empereur Napoléon comme prisonnier de guerre ; or, jamais on n'a défendu aux prisonniers de guerre de s'abonner aux journaux, de recevoir les livres qui s'impriment. Une telle défense n'est faite que dans les cachots de l'inquisition.

"L'île de Sainte-Hélène a dix lieues de tour, elle est inabordable de toutes parts ; des bricks enveloppent la côte, des postes placés sur le rivage peuvent se voir de l'un à l'autre, et rendent impraticable la communication avec la mer. Il n'y a que le petit bourg de James-Town, où mouillent et d'où s'expédient les bâtiments. Pour empêcher un individu de s'en aller de l'île, il suffit de surveiller la côte par terre et par mer. En interdisant l'intérieur de l'île, on ne peut donc avoir qu'un but, celui de priver d'une promenade de huit ou dix milles qu'il serait facile de faire à cheval, et dont, d'après la consultation des hommes de l'art, la privation abrège les jours de l'Empereur.

"On a établi l'Empereur dans la position de Longwood, exposée à tous les vents, terrain stérile, inhabité, sans eau, n'étant susceptible d'aucune culture. Il y a une enceinte d'environ douze cents toises incultes ; à trois ou quatre cents toises sur un mamelon, on a établi un camp ; on vient d'en placer un autre à peu près à la même distance dans une direction opposée : de sorte qu'au milieu de la chaleur du tropique, de quelque côté qu'on regarde, on ne voit que des camps. L'amiral Malcolm, ayant compris l'utilité dont, dans cette position, une tente serait pour l'Empereur, en a fait établir une par des matelots, à vingt pas et en

Chap. XLIV. — 1817.

avant de la maison. C'est le seul endroit où l'on puisse trouver de l'ombre ; toutefois, l'Empereur n'a lieu que d'être satisfait de l'esprit qui anime les officiers et soldats du 53e, comme il l'a été de l'équipage du *Northumberland.* La maison de Longwood a été construite pour servir de grange à la ferme de la Compagnie ; depuis, le sous-gouverneur de l'île y a fait établir quelques chambres ; elle lui servait de maison de campagne, mais elle n'était en rien convenable pour une habitation. Depuis un an qu'on y est on a toujours travaillé, et l'Empereur a constamment eu l'incommodité et l'insalubrité d'habiter une maison en construction. La chambre dans laquelle il couche est trop petite pour contenir un lit d'une dimension ordinaire ; mais toute bâtisse à Longwood prolongerait l'incommodité des ouvriers. Cependant, dans cette misérable île, il existe de belles positions offrant de beaux arbres, des jardins et d'assez belles maisons, entre autres Plantation-House ; mais les instructions positives du ministère vous interdisent de donner cette maison, ce qui eût épargné beaucoup de dépenses à votre trésor, dépenses employées à bâtir à Longwood des cahutes couvertes en papier goudronné, et qui déjà sont hors de service. Vous avez interdit toute correspondance entre nous et les habitants de cette île ; vous avez mis de fait la maison de Longwood au secret ; vous avez même entravé les communications entre les officiers de la garnison. On semble donc s'être étudié à nous priver du peu de ressources qu'offre ce misérable pays, et nous y sommes comme nous serions sur le rocher inculte et inhabité de l'Ascension. Depuis quatre mois que vous êtes à Sainte-Hélène, vous avez, Monsieur, empiré la position de l'Empereur.

“ Le comte Bertrand vous a fait observer que vous violiez même la loi de votre législature, que vous fouliez aux pieds les droits des officiers généraux prisonniers de guerre. Vous avez répondu que vous ne connaissiez que la lettre de vos instructions ; qu'elles étaient pires encore que ne nous paraissait votre conduite.

“ J'ai l'honneur d'être, Monsieur le général, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

“ Le général comte de MONTHOLON.

“ *P. S.* J'avais signé cette lettre, Monsieur, lorsque je reçus la vôtre, datée du 17. Vous y joignez le compte, par aperçu, d'une somme annuelle de vingt mille livres sterling, que vous jugez indispensable pour subvenir aux dépenses de l'établissement de Longwood, après en avoir fait toutes les réductions que vous avez crues possibles. La discussion de cet aperçu ne peut nous regarder en aucune manière. La table de l'Empereur est à peine le strict nécessaire. Tous les approvisionnements sont de mauvaise qualité et quatre fois plus chers qu'à Paris. Vous demandez à l'Empereur un fonds de douze mille livres sterling pour toutes ces dépenses. J'ai eu l'honneur de vous dire que l'Empereur n'avait pas de fonds, que depuis un an il n'avait reçu ni écrit aucune lettre, et qu'il ignorait complétement ce qui se passe ou peut se passer en Europe.

“ Transporté violemment sur ce rocher, à deux mille lieues, sans pouvoir recevoir ou écrire aucune lettre, il se trouve aujourd'hui entièrement à la discrétion des agents anglais. L'Empereur a toujours désiré et désire pourvoir lui-même à toutes ses dépenses quelconque ;

Chap. XLIV. — 1817.

et il le fera aussitôt que vous le lui rendrez possible, en levant l'interdiction faite aux négociants de l'île de servir à sa correspondance, et qu'elle ne sera soumise à aucune inquisition de votre part ou d'aucun de vos agents. Dès que l'on connaîtra en Europe les besoins de l'Empereur, les personnes qui s'intéressent à lui enverront les fonds nécessaires pour y pourvoir.

" La lettre de lord Bathurst que vous m'avez communiquée, fait naître d'étranges idées. Vos ministres ignorent-ils donc que le spectacle d'un grand homme aux prises avec l'adversité est le spectacle le plus sublime? Ignorent-ils que Napoléon à Sainte-Hélène, au milieu des persécutions de toute espèce auxquelles il n'oppose que de la sérénité, est plus grand, plus sacré, plus vénérable que sur le premier trône du monde, où si longtemps il fut l'arbitre des rois? Ceux qui, dans cette position, manquent à Napoléon n'avilissent que leur propre caractère et la nation qu'ils représentent.

" Le général comte de MONTHOLON."

Le 19 octobre 1816, une gabare de transport de la marine Britannique emmenait Santini(1) et faisait voile pour la côte d'Afrique, où il fut amené au cap de Bonne-Espérance, en qualité de prisonnier, suivant les réglements qui ne permettaient point aux colons de Longwood de venir en Europe sans un séjour préalable au Cap, afin d'informer longtemps à l'avance le Gouvernement Anglais de leur retour. Le 30 décem-

(1) Le même jour partirent le chef d'escadron polonais Piontowski qui voyagea avec Santini. Rousseau et Archambault jeune furent aussi embarqués; ces deux derniers se rendirent en Amérique, où ils allèrent rejoindre le prince Joseph, qui y résidait sous le nom de comte de Survilliers.

bre 1816, la frégate l'*Orontes* ramenait Santini en vue de Sainte-Hélène, elle resta cinq jours au mouillage sans qu'il lui fut permis de venir dans l'île, puis elle partit, et Santini se trouva en rade de Portsmouth le 12 février 1817.

Cet homme obscur arrive à Londres, il n'y connaît personne, il n'a aucune recommandation, et cependant il a la prétention de faire savoir, dans cette grande métropole, à la nation Anglaise, disons à l'univers entier, le traitement rigoureux imposé à son souverain maître. C'est un fou, dira-t-on ; non ! c'est un homme convaincu qu'il soutient une cause sacrée, il a du courage, de l'énergie, il saura se faire écouter, il réussira.

Après avoir erré pendant quelques semaines dans cette grande ville et médité à qui il s'adresserait, il eut l'idée d'aller voir le général Robert Wilson, l'un des trois hommes de cœur qui sauvèrent le comte de La Valette.(1) Son attente ne fut point trompée. Après l'avoir écouté et pris connaissance de la protestation de Napoléon, le général lui répondit : " Bien, mon ami, " laissez-moi cet écrit, je le relirai ; je vous conduirai " chez quelqu'un qui pourra vous aider dans vos pro- " jets. A demain, n'y manquez pas ; ayez bonne espé- " rance, les gens de cœur, dans la Grande-Bretagne, " ne font jamais défaut à l'appel de l'infortune, croyez- " le bien !"

(1) Le comte de La Valette, par son dévouement à Napoléon pendant les Cent Jours, avait encouru en 1816 une condamnation à mort ; le général Robert Wilson et les capitaines Bruce et Hutchinson ayant concerté son évasion de la prison de la Conciergerie, ils lui facilitèrent les moyens de sortir de France. Arrêtés par l'ordre de Wellington, les trois officiers furent condamnés à trois mois de prison. A leur retour en Angleterre, le peuple les accueillit avec enthousiasme.

Chap. XLIV. — 1817.

Le lendemain, exact au rendez-vous, Santini fut accueilli comme la veille avec beaucoup d'empressement; le général Robert Wilson le conduisit et le présenta à lord Holland, qui reçut le brave Corse avec une grande bienveillance. La protestation de Napoléon fut l'objet de la conversation ; cette pièce remarquable par le caractère du style, portait en elle-même son cachet d'authenticité : elle excita à la fois l'admiration et l'étonnement du noble lord, et lorsque Santini lui apprit que des copies de cette pièce avaient été remises aux voyageurs qui avaient été reçus en audience par son maître en passant à Sainte-Hélène, que ces mêmes voyageurs avaient promis de rendre public ce document important, par la voie des journaux, et que pas un n'avait tenu parole, lord Holland, s'élançant de son siége, dit avec chaleur : Eh moi ! je vous promets qu'elle sera publiée, que les journaux en parleront ; j'interpellerai les ministres, je leur demanderai la communication des pièces relatives à Sainte-Hélène. Je regrette seulement que, pour donner plus de consistance et plus d'éclat à cette affaire, vous ne soyez pas un homme public ; rassemblez et écrivez vos renseignements sur la manière dont Napoléon est traité, donnez des détails sur son habitation, comment il est pourvu à ses besoins.

Santini fut ensuite mis en rapport avec le libraire-éditeur Ridgway, sur les notes qu'il donna et avec la protestation de Napoléon, une brochure fut rédigée et imprimée dans les deux langues, Française et Anglaise. Elle parut sous ce titre : APPEL À LA NATION ANGLAISE *sur le traitement éprouvé par Napoléon Buonaparte dans l'île de Sainte-Hélène, par M. Santini, huissier*

du cabinet de l'Empereur ; suivie de la Lettre adressée à sir Hudson Lowe.(1) Cet écrit eut un grand retentissement, les éditions se succédèrent rapidement, tout le monde voulut le lire ; les journaux et les revues en rendirent compte, il fut le motif d'une foule d'articles curieux et piquants qui préparèrent l'opinion publique pour la célèbre motion que lord Holland présenta à la Chambre Haute, où il concluait pour une communication de la copie des instructions transmises au Gouverneur de Sainte-Hélène concernant le traitement personnel de Napoléon Bonaparte, les dépêches des ministres relativement à sa demande pour envoyer une lettre au Prince Régent, enfin il réclamait les moyens d'instruire dans la religion catholique les enfants des personnes de sa suite, attendu qu'il n'y avait dans l'île aucun ecclésiastique de la foi religieuse des exilés Français. Cette motion donna lieu à des débats très-animés et très-vifs, dont il va être rendu compte.

C'est à la séance de la Chambre des Lords, du 18 mars 1817, que lord *Holland* se leva et s'exprima en ces termes :

"En appelant l'attention de vos Seigneuries sur la motion mise à l'ordre du jour, je désire faire bien comprendre les motifs qui m'ont porté à la présenter. Si je pouvais être influencé à un certain degré par la compassion et l'humanité en faveur du personnage qui a été exilé d'une manière si extraordinaire à l'île de Sainte-Hélène, mon principal, sinon mon unique but n'en est pas moins de préserver le caractère du Parlement et du pays de la tache qu'il encourrait si Napoléon était traité d'une manière rigoureuse et sans générosité.

(1) Quatrième édition, augmentée d'une préface, imprimé par Schulze et Dean, 13, Poland street, pour M. Ridgway, Londres, 1817, in-8°.

Chap. XLIV. — 1817.

“Après la part que j'ai prise dans la discussion du bill et ma protestation insérée dans les journaux, les plaintes concernant le traitement imposé à Napoléon devaient naturellement m'arriver avant qu'elles ne fussent connues du public; comme elles étaient dépourvues de caractère officiel, elles n'avaient pas encore fixé mon attention. Depuis un document a paru, ayant au premier abord un aspect d'autorité,(1) contenant des détails qui ont une apparence authentique. Ce document ayant été livré au public, le devoir de prendre des mesures pour démontrer la fausseté des faits allégués devient impérieux; s'il y a des plaintes fondées il faut y porter remède. Quant aux allégations, en elles-mêmes, elles énoncent que des restrictions additionnelles ont été imposées à Napoléon, en ce qui concerne le périmètre qui lui avait été accordé pour prendre de l'exercice. Je crois qu'à Sainte-Hélène le climat est bon, en général, mais il n'en est pas moins vrai, d'après ce que j'en ai appris, que la partie supérieure de l'île où Napoléon a été relégué a une nature d'atmosphère dont l'humidité est estimé aggraver les maux de l'emprisonnement. Il paraît aussi que les heures où il pourrait prendre de l'exercice avec le plus de comfort et de la manière la plus favorable à la santé, sont celles pendant lesquelles l'entrée et la sortie de Longwood sont interdites. Ces faits méritent sans doute une enquête, les malheurs de l'emprisonnement ne doivent pas être aggravés. On assure également que Napoléon est privé des moyens de s'abonner aux journaux, et de se procurer les livres qu'il demande, ce qui suffirait, dans mon opinion, pour provoquer une enquête parlementaire, car je cherche en vain quelle raison peut exister pour refuser la permission de recevoir les journaux dont il a besoin, s'il désire connaître les événements récents.

“Un autre motif de plainte, c'est l'autorisation refusée à Bonaparte d'envoyer une lettre cachetée au Prince Régent. On avait informé le prisonnier que cette lettre serait ouverte et lue à Sainte-Hélène. Ceci est d'une haute importance; est-ce qu'il est interdit à un prisonnier d'avoir les moyens de faire parvenir ses plaintes au souverain, et cela lorsque la plainte peut impliquer la conduite de l'individu chargé de la garde du prisonnier. Cet individu aurait donc le pouvoir d'examiner le contenu de la lettre et de rendre ainsi impunément le traitement du prisonnier plus dur et plus vexatoire? Je ne connais aucune loi d'où puisse dériver une semblable autorité; on dira peut-être que la loi n'a pu prévoir

(1) Lettre de Montholon adressée par ordre de l'Empereur à sir Hudson Lowe. Voir page 435, de ce volume.

un emprisonnement du genre de celui infligé à Napoléon Bonaparte. Quant à moi, je ne puis concevoir qu'aucun principe général de droit soit interprété d'une manière à empiéter sur la volonté du souverain, de recevoir ou ne pas recevoir une lettre cachetée.

"Je ne puis non plus m'empêcher de considérer comme une injustice qu'on n'accorde pas à Bonaparte les moyens d'écrire ses mémoires; beaucoup de préjugés existent contre lui, des crimes lui sont imputés soit justement, soit injustement, et certes la simple équité veut qu'on lui permette de se défendre, de détruire, s'il le peut, les impressions existant contre lui, d'en appeler à la postérité du jugement de ses contemporains : entraver son élan pour écrire, c'est une véritable perte pour le monde, en le privant d'informations si importantes et précieuses.

"J'arrive maintenant à la partie financière; il paraît, d'après le document du comte de Montholon, que le montant des dépenses de Bonaparte, fixé d'abord à 20,000 livres sterling, a été réduit à 8,000 livres sterling. Je prétends que cette diminution est injuste; on me demandera pourquoi, étant d'avis de réduire au plus bas possible les dépenses des établissements du pays, suis-je seulement hostile à la réduction de la dépense de l'établissement de Bonaparte? A cela je répondrai que si Bonaparte était confiné dans une autre place que Sainte-Hélène, je penserais que 8,000 livres sterlings serait une somme très-suffisante pour son établissement; mais à Sainte-Hélène tout est excessivement cher, c'est sous ce point de vue que je désapprouve la diminution de la somme allouée pour l'entretien de la maison de Bonaparte, parce qu'on ne doit point le priver des moyens de se procurer les conforts ordinaires et les nécessités de la vie, et c'est pourtant ce qui aurait lieu, s'il est vrai qu'après avoir établi sa maison sur le pied de 20,000 livres sterling, on l'a réduite à 8,000 livres sterling et qu'il soit obligé de pourvoir personnellement aux 12,000 livres sterling de déficit. Je désirerais beaucoup que tous ces rapports fussent trouvés être inventés, mais il n'est pas possible de fermer les yeux à des faits prouvés. Ce n'est pas uniquement l'opinion publique du temps où les événements ont lieu, sous une certaine pression et exaltation que nous devons considérer; mais le jugement de la postérité, qui, on le sait bien, est souvent en désaccord avec l'opinion publique de l'époque où les événements se sont accomplis. Prenons pour exemple Marie, reine d'Ecosse, personne ne doute qu'elle ne fut coupable, mais tout le monde regrette que le glorieux règne d'Elisabeth ait été si profondément souillé par le traitement dur et cruel de sa rivale."

Chap. XLIV. — 1817.

Le comte *Bathurst* répondit : Les plaintes qui ont été faites peuvent être réduites à deux catégories :

1. Les restrictions aux communications du prisonnier avec d'autres personnes, soit par écrit, soit personnellement

2. Les plaintes qui ont rapport au traitement personnel du prisonnier.

Sur le premier point, quant aux communications, le noble auteur de la motion énonce que le captif était dans l'impossibilité absolue de communiquer avec sa femme, son fils et les autres membres de sa famille. Quand Napoléon Bonaparte représentait qu'il lui était impossible d'écrire à ceux auxquels il désirait, cela n'est pas vrai; s'il voulait seulement dire qu'il ne pouvait écrire que des lettres qui fussent ouvertes, cela est simplement conforme aux instructions données au gouverneur : mais il n'avait pas le droit de considérer comme une prohibition absolue ce qui était facultatif. La plainte suivante est qu'il n'a pas reçu de lettres de ses parents et de ses amis d'Europe, et qu'il lui est impossible d'en recevoir; cela n'est pas vrai, il n'est pas interdit à ses parents et à ses amis de communiquer avec lui, s'ils consentent à envoyer leurs lettres à la Secrétairerie d'Etat, où elles seront ouvertes et indubitablement dirigées à sa destination. Mais il y a un préliminaire pour recevoir des lettres de ses amis, c'est que ses amis lui écrivent. Le fait est qu'un seul de ses parents lui a écrit, son frère Joseph, dont la lettre parvint en octobre dernier au ministère, où elle fut ouverte, puis elle lui fut immédiatement envoyée.

Une autre plainte analogue est qu'on ne lui a pas permis d'adresser une lettre cachetée au Prince Régent. Si le Gouverneur s'était permis d'envoyer une lettre cachetée pour le Prince Régent, j'aurais cru de mon devoir d'ouvrir cette lettre. Je conviens avec le noble auteur de la motion que si j'avais empêché cette lettre de parvenir à Son Altesse Royale, je me serais rendu coupable d'un abus de confiance inexcusable; mais en même temps, dans ce pays où les ministres sont responsables des actes du Souverain, comment pourrais-je accomplir mes devoirs sans prendre connaissance de semblables communications ?

Relativement au montant des dépenses, en accordant une allocation aussi élevée que 12,000 livres sterling (300,000 francs) par an, allocation égale à celle du Gouverneur de Sainte-Hélène, qui est obligé de recevoir les visites des habitants et des Commissaires des puissances alliées, elle doit être suffisante pour le général Bonaparte, et s'il désire plus, il peut prélever l'excédent sur les grands capitaux qui lui appartiennent.

Le marquis de *Buckingham* s'exprime ainsi :

J'avoue que je ne partage point les sentiments de mon noble ami que ce soit erreur, préjugé ou toute autre cause moins excusable, je reconnais que je ne peux considérer Bonaparte ou son sort, sans me rappeler qu'il a été l'ennemi le plus implacable que l'Angleterre ait jamais eu. La question, dans ce cas, est réduite à d'étroites proportions. La convenance politique de sa captivité n'est pas en ce moment en discussion, c'est une affaire déjà réglée, puisqu'il est détenu : il est clair qu'il doit être soumis à des restrictions propres à empêcher son évasion. Quelqu'un oserait-il affirmer que ces restrictions ne sont pas plus que nécessaires? Quelqu'un oserait-il dire qu'il peut être détenu sûrement sans ces restrictions? Quant à moi je ne le crois point, pour l'inutile sévérité des restrictions nous avons l'autorité d'une pièce signée Montholon : cette pièce est remplie de plaintes et d'accusations. Contre cette pièce, nous avons la déclaration des Ministres de Sa Majesté, lesquels, dans une affaire de ce genre, ne peuvent manquer d'être avisés, fermes et consciencieux. Qui la Chambre doit-elle croire? Des Ministres de la Couronne avec toute leur responsabilité et parlant d'après les informations les plus minutieuses, ou de celui qui se plaint? Je ne puis hésiter un seul instant, je ne pense point qu'on ne puisse pas croire les ministres, je ne vois point qu'on puisse mettre en doute leurs déclarations. Aussi je me joins au noble Secrétaire (le comte Bathurst) pour repousser la motion. La détention rigoureuse à laquelle Bonaparte est soumise n'est pas dictée par des motifs de vengeance, mais de sûreté, et je considère justifiable toute mesure jugée nécessaire pour empêcher Bonaparte de recouvrir sa liberté et de jeter l'Europe dans l'agitation, c'est une œuvre de justice politique que nous devons à l'Europe et au monde.

Chap. XLIV. — 1817.

Le comte de *Darnley* dit qu'il est du devoir de la Chambre de n'user d'aucune sévérité superflue, néanmoins il pense que son noble ami (lord Holland) ne maintiendra pas plus longtemps sa motion.

Lord *Holland* réplique ainsi :

Je pense que les accusations sont d'une nature et d'une grandeur telles, que je persiste à croire que la discussion ne devait pas s'engager sur une dépêche ministérielle, mais sur des documents. Je suis heureux de voir qu'en Angleterre il y a un homme qui ne peut entendre des accusations contre l'honneur national sans demander une enquête, la preuve qu'elles sont sans fondement. Le noble Secrétaire (le comte Bathurst) semble penser que la motion est une motion de censure, et non une motion d'enquête; je demande la production des pièces, que fait le noble secrétaire? Au

Chap. XLIV. — 1817.

lieu de les présenter au Parlement, il lit sa propre justification, citant des pièces par morceaux, au lieu de déposer les documents mêmes sur le bureau de la Chambre. C'est là la manière d'agir la plus extraordinaire et la plus injustifiable qu'on ait jamais vue, une manière d'agir qui, dix ou douze ans auparavant, était absolument inconnue, qu'un ministre usât de documents hors de la Chambre, les citant, les allongeant suivant son bon plaisir. La postérité et le monde voudront-ils considérer les déclarations sorties de la bouche du noble lord comme équivalentes à des documents Parlementaires ? Je persiste à regarder ma motion comme justifiée, n'ayant rien vu, ni entendu qui la rendit inutile.

La motion fut rejetée.

La convention du 2 août 1815 ne fut communiquée officiellement à Napoléon, par le Gouverneur de Sainte-Hélène, que le 23 juillet 1816 (la lettre-protestation dictée par l'Empereur au comte de Montholon et signée de Montholon, fut écrite et envoyée au Gouverneur le 23 août suivant ; sir Hudson Lowe l'envoya immédiatement à lord Bathurst, qui garda le silence sur cette pièce importante.) Santini fut donc le premier qui révéla cette lettre célèbre au continent, ce fut lui qui, par cette communication inattendue, fut la cause de ce débat solennel au sein de la Chambre des Lords ; quoique la motion fut rejetée, le but qu'il se proposait fut atteint. Le monde entier venait d'apprendre que le héros d'Austerlitz était ferme et calme sur son rocher au milieu des privations de tout genre ; et quand, plus tard, Napoléon apprit le résultat des démarches de Santini, il dit ces paroles : " Je savais " bien que mon montagnard réussirait."(1)

(1) C'est par cette désignation de *Montagnard*, que Napoléon avait l'habitude d'appeler Santini.

CHAPITRE XLV.

NAPOLÉON Ier CAPTIF À SAINTE-HÉLÈNE.

Du 1er Juin 1817 *au 1er Janvier* 1820.

SOMMAIRE :

Le navire le *Baring* apporte un buste du Roi de Rome.—Réception de lord Amherst et de sa suite.—Son entretien avec Napoléon.—Ce que dit Napoléon au secrétaire d'ambassade Henry Ellis.—Souvenirs rappelés au capitaine Murray Maxwell.—Récit des observations de Henry Ellis sur l'Empereur.—Remplacement de l'amiral Malcolm par l'amiral Plampin.—Présents envoyés à Napoléon par l'honorable Elphinstone.—Emblêmes impériaux dont sont ornés ces présents.—Visite du corps d'officiers du 53e régiment.—Arrivée à Sainte-Hélène du capitaine Basil Hall.—Vif désir qu'il exprime d'être reçu par Napoléon.—Ses démarches réitérées pour obtenir une audience.—Il est admis.—L'Empereur lui rappelle avoir vu son père à Brienne.—Impressions éprouvées par Basil Hall dans cet entretien.—Des présents sont envoyés à Sainte-Hélène pour Napoléon par lord Holland, lady Holland et le duc de Bedford.—Hudson Lowe se fait censeur, il en envoie une partie et retient l'autre partie.—Le comte Bathurst pense à diminuer les rigueurs inutiles.—Napoléon dit à O'Meara que le Gouverneur au terme du bill n'a pas le droit d'imposer des restrictions.—L'Empereur dicte des observations sur le discours du comte Bathurst prononcé à la Chambre des Lords le 18 mars 1817.—Des copies de ces observations sont envoyées en Angleterre, les unes ostensiblement les autres secrètement.—Le général Gourgaud se dispose à retourner en Europe.—Sa lettre à l'Empereur.—Réponse de l'Empereur.—Le baron Stürmer est rappelé de Sainte-Hélène.—Le docteur O'Meara est renvoyé subitement de l'île.—Pourquoi ?—Le docteur Verling.—L'Empereur consent à recevoir le docteur Stokoe.—Départ de la comtesse de Montholon pour

l'Europe.—A Londres on ne cesse point de s'occuper de Napoléon. — Discours de l'honorable Hutchinson prononcé à la Chambre des Communes sur la situation de Napoléon à Sainte-Hélène.—Piété de Napoléon.—Le son des cloches lui manque.—Le Pape intervient pour obtenir du Cabinet de Saint-James l'autorisation d'envoyer à Sainte-Hélène un prêtre catholique.—Le père Buonavita et l'abbé Vignali sont désigné pour aller à Longwood.—Le docteur Antommarchi est choisi pour médecin de l'Empereur.—Ces voyageurs se dirigent d'abord vers Francfort-sur-le-main.—A Offenbach ils voient le comte de Las Cases.—Ils arrivent en Angleterre.—Obstacle à Londres.—Ils réussissent à s'embarquer pour Sainte-Hélène.—Leur arrivée.—Conversation entre Napoléon et Antommarchi.—L'office divin est organisé et célébré à Longwood.—La chambre de l'Empereur est garnie de bustes et de portraits de famille.—Napoléon s'occupe lui-même d'améliorer son jardin.

Chap. XLV. — 1817.

Le navire *le Baring* arriva d'Angleterre,(1) ayant parmi son chargement une caisse contenant un buste du roi de Rome, apporté par un individu chargé de le vendre à l'Empereur. Ce buste, qu'on disait avoir été fait en Italie, était de marbre, de demi-grandeur naturelle, le nom Napoléon François et la croix de la légion d'honneur s'y trouvaient sculptés, le nom de l'artiste n'y était pas indiqué. Grande surprise et inquiétude de la part du Gouverneur à l'aspect de cet œuvre d'art, d'autant plus que l'homme qui l'avait apporté tomba malade gravement dès son arrivée et fut pendant quelques semaines hors d'état de fournir aucun renseignement. Le buste et la caisse qui le contenait, minutieusement examinés, ne laissaient soupçonner aucun complot ni aucune intrigue, néanmoins Hudson Lowe inclinait pour ne pas envoyer ce buste à Longwood avant d'avoir écrit à ce sujet à lord Bathurst et reçu sa réponse ; le major sir Thomas

(1) Le 10 juin 1817.

Reade, plus clairvoyant et mieux inspiré, observa que le buste, étant en marbre et non en plâtre, il ne pouvait rien contenir de suspect, on pouvait donc l'envoyer sans inconvénient à Longwood, où son arrivée à Sainte-Hélène était déjà connue depuis plusieurs jours, en effet on y était surpris de ne l'avoir pas encore reçu, car en se livrant à ses réflexions soupçonneuses le Gouverneur laissait écouler les jours sans se décider à le remettre à sa destination ; enfin il vint trouver le général Bertrand et lui raconta l'affaire, feignant de croire que le général Bonaparte ne voudrait point consentir à payer pour ce buste le prix demandé de 2,500 francs, que d'ailleurs ce buste avait été apporté dans l'île d'une manière irrégulière et que s'il s'écartait cette fois des règles établies, c'était sous sa responsabilité ; le grand-maréchal ne s'en laissa pas imposer par ce langage, il assura le Gouverneur que l'Empereur avait un grand désir de revoir les traits de son fils, et il l'engagea à envoyer le soir même le buste à Longwood, mais il ne fut apporté que le lendemain.

Napoléon éprouva une si vive satisfaction à la vue du buste de son fils, que, quoique l'artiste n'estima son ouvrage que 2,500 francs, il envoya à l'individu qui l'avait apporté 7,500 francs, voulant lui exprimer son contentement, et que l'excédant l'indemnisa de la perte qu'il avait essuyée sur la vente d'une petite pacotille de marchandises qu'il avait apportée,(1) et du préjudice que cet événement lui avait occasionné.

(1) Le Gouverneur avait refusé à cet individu qu'il débarqua sa marchandise et l'apporta à James-Town pour la vendre ; il fut obligé de la vendre à bord du navire *le Baring*, ce qui lui occasionna une forte perte.

Chap. XLV. — 1817.

Ce récit montre de quelle manière le Gouverneur procédait pour les choses qui pouvaient faire plaisir à l'auguste exilé, il n'y avait là rien de clandestin, le buste avait été apporté franchement, la lettre italienne indiquait le prix qu'on en désirait, elle avait été remise au Gouverneur ; cette affaire était donc de la plus grande simplicité, il y avait de l'insouciance et de l'ironie, pour ne pas dire de la cruauté, à retarder ainsi par une omnipotence arbitraire le plaisir bien naturel et bien légitime de la tendresse paternelle.

Lord Amherst, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Britannique auprès de l'empereur de la Chine, avait été chargé d'une mission importante, particulièrement dans l'intérêt de la Compagnie des Indes Orientales ; à son retour il s'arrêta quelques jours à Sainte-Hélène et demanda à être présenté à Napoléon avec le personnel de son ambassade, la réception eut lieu le 1er juillet. Le cabinet topographique fut pour ce jour converti en salon de service où se tint un des officiers généraux Français ; les valets de chambre Saint-Denis et Noverras faisaient le service des portes de cette première pièce et du salon où se tenait l'Empereur. Le grand-maréchal Bertrand présenta lord Amherst, qui resta seul pendant plus d'une heure avec Napoléon. Ensuite les personnes attachées à l'ambassade et le capitaine Murray Maxwell, commandant le vaisseau l'*Alceste*, furent introduits, accompagnés des généraux Bertrand, Montholon et Gourgaud, et un cercle se forma sous la direction du grand-maréchal.

Comme on le pense bien, la situation de l'illustre

prisonnier dans l'île arriva naturellement comme un texte inévitable d'entretien ; Napoléon dit entre autres choses : Chap. XLV. — 1817.

" Le droit des gens devait être du moins la loi de " vos ministres, mais il eut paralysé la haine sauvage " de quelques uns d'entre eux : il leur fallait l'arbi- " traire. Ils mentirent au Parlement, et poussèrent l'au- " dace du mensonge jusqu'à dire qu'ils demandaient le " droit de régler ma captivité, afin de me traiter avec " plus de libéralité qu'il est d'usage d'en accorder aux " prisonniers de guerre. Et quel usage en ont-ils " faits ?

" Mais quelle utilité ont ici ces odieuses restrictions ? " Quel homme de bonne foi peut admettre la possibi- " lité d'une évasion, quand des croisières rôdent au- " tour de cette île, que des postes sont établis sur " tous les points, que des signaux se correspondent en " tous sens, et qu'aucun bâtiment ne peut approcher " ni s'éloigner de Sainte-Hélène sans avoir été visité " par les agents du Gouvernement, quand enfin des " centaines de factionnaires sont placées autour de " cette enceinte, depuis six heures du soir jusqu'à six " heures du matin.

" Mais on fait plus encore, s'il est possible : on veut " que je renie tout un passé de gloire, que je recon- " naisse la honte de ma patrie ; on veut que la France " n'ait point eu le droit de placer sur ma tête la cou- " ronne impériale, et l'on prétend enlever, par un ar- " rêt de M. Lowe, l'huile sainte que le vicaire de " Jésus-Christ a déposée sur mon front. Le nom de " général Bonaparte, je le portais à Campo-Formio et " Lunéville, lorsque je dictais la paix à l'empereur

Chap. XLV. — 1817.

“ d’Autriche ; je le portais à Amiens, quand je signais
“ la paix avec l’Angleterre. Je suis fier de le porter
“ encore ; mais l’honneur Français me défend de re-
“ connaître à un Roi d’Angleterre le droit de renier
“ les actes du Peuple Français.”(1)

Lorsque lord Amherst présenta le troisième secrétaire de l’ambassade, Henry Ellis, Napoléon commença par dire que ce nom ne lui était pas inconnu, qu’il se souvenait qu’il avait été à Constantinople et qu’il lui restait un souvenir vague qu’il avait été aussi en Russie. — Ce diplomate répondit qu’il était passé à Constantinople en se rendant en Perse.— Oui ! reprit-il, c’est moi qui vous ai montré le chemin de ce pays. Eh bien, comment se porte mon ami le Schah ? Qu’est-ce que les Russes font maintenant par-là ? — Henry Ellis répondit que le résultat de la dernière guerre avait été la cession de tout le territoire occupé militairement par leurs troupes.—Oui, dit-il, la Russie est à présent la puissance la plus à redouter ; Alexandre peut avoir autant d’armées qu’il voudra. Bien différents des Français et des Anglais, les sujets de l’empire russe améliorent leur position en devenant soldats. Quand j’appelais un Français sous les armes pour l’envoyer combattre sur une terre étrangère, c’était lui dire de renoncer au bonheur. Le Russe, au contraire, est esclave tant qu’il est paysan ; il devient libre et heureux lorsqu’il est soldat. Un Français perd toujours au change en quittant son pays.

Au capitaine Murray Maxwell, l’Empereur dit : c’est vous qui prîtes une de mes frégates, *la Pauline* ; le

(1) Récits de la Captivité de Napoléon par Montholon, Tome II, pages 136 et 137, Paris, 1847, in-8º.

Gouvernement Anglais n'a rien à vous reprocher pour avoir perdu votre vaisseau, car vous en aviez pris un auparavant. Enfin il dit un mot gracieux à toutes les personnes présentes.

Lord Amherst et sa légation auraient été reçus au palais des Tuileries aux plus beaux jours de l'Empire, ils n'eussent pas mis plus de formes courtoises et respectueuses dans leurs manières et dans leurs paroles.

Le soir de cette audience, l'Empereur répéta, le secrétaire d'ambassade, Henry Ellis, m'a vivement intéressé par les détails qu'il m'a donné sur les critiques de la cour de Perse, il y était chargé-d'affaires d'Angleterre à l'époque où j'y envoyai le général Gardanne.(1)

Henry Ellis, de son côté, fut très-impressionné à la vue de Napoléon ; il a consigné ses observations dans son journal manuscrit dont il n'a inséré qu'une partie dans la Relation qu'il a publié en 1817 de l'ambassade extraordinaire d'Angleterre en Chine.(2) " Quoique je connus, dit-il, comme tout le monde la situation de Bonaparte à Sainte-Hélène, et qu'on put en conclure que je ne pourrais être surpris de l'effet produit par un revers de fortune aussi extraordinaire, auquel j'étais préparé, j'avouerai qu'en entrant, à la vue d'un homme qni avait à la fois produit la terreur et fait l'admiration du monde civilisé, je fus saisis à ce point que je n'avais plus ma présence d'esprit habituelle. Seul, sans suite, dépouillé de tous ces prestiges qui environnent le trône, il ne m'en parut pas moins grand.

(1) Voir Tome I, page 561 de cet ouvrage.

(2) Journal of the proceedings of the late embassy to China, by Henry Ellis, third commissioner of the embassy. London. John Murray, 1817, in-4°. p. 463 et 468.

Chap. XLV. — 1817. Quelque rang élevé qu'il eût occupé, ses actions l'avaient élevé encore plus haut ; les puissantes armées qu'il avait commandé n'étaient qu'un poids léger pour sa force de géant. La splendeur de sa cour, la tenue, la discipline et le nombre de ses soldats, qui auraient suffi pour constituer la grandeur d'un monarque héréditaire, ajoutaient à peine à la vibration produite par l'énergie qu'il apportait dans ses actions. C'était la première fois que je me trouvais en présence d'un homme qui parût être, je ne dirai pas seulement d'un esprit, mais même en quelque sorte d'une nature si différente de la mienne, et j'étais peu en état de satisfaire ma curiosité, en cherchant à apprendre les motifs qui avaient guidés sa conduite dans les grands événements de sa vie. Je vins disposé à écouter et à retenir, et non pour faire des questions ou des observations. En général, ses manières sont affables et elles offraient un mélange de simplicité et de grandeur telque je n'en ai jamais vu."

Il existait entre l'amiral Malcolm et sir Hudson Lowe une froideur dont la cause s'explique par la différence de leurs caractères : le Gouverneur trouvait que les critiques que Napoléon prodiguait à ses actes n'étaient pas suffisamment repoussées par l'amiral, et qu'il était un auditeur trop passif des plaintes qui partaient de Longwood ; d'une autre part sir Pulteney Malcolm était admis à des entretiens particuliers avec l'Empereur, qui refusait de recevoir sir Hudson Lowe. L'amiral Malcolm fut rappelé et remplacé dans le commandement de la station de Sainte-Hélène par l'amiral Plampin. On fut fondé à croire que le Gouverneur n'était pas étranger à ce changement.

Une nouvelle circonstance suivit de près, où sir Hudson Lowe témoigna de nouveau son mauvais vou-

loir. Des présents fort inattendus furent envoyés de la Chine à Napoléon par l'honorable John Elphinstone, président de la Compagnie des Indes en Chine, comme une preuve de profonde gratitude pour avoir sauvé la vie à son frère, le capitaine Elphinstone, du 13e régiment de dragons.(1) Voici en quelle occasion : la veille de la bataille de Waterloo, le capitaine Elphinstone avait été grièvement blessé et gissait sur le champ de bataille dans un état à peu près désespéré ; l'Empereur, en passant près de lui, envoya son chirurgien de service pour poser le premier appareil sur ses blessures, dont le sang coulait en abondance. Sa bonté naturelle alla, dans cette occasion, jusqu'à faire donner du vin du flacon d'argent, que l'un des chasseurs de la Garde, de service près de sa personne, portait toujours en bandoulière, dans le cas d'une halte de bivouac. Ce secours providentiel, délivré par Napoléon, rappela cet officier à la vie, et c'est pour acquitter une dette de reconnaissance que la famille Elphinstone envoyait de Canton à l'Empereur, par l'organe de l'honorable John Elphinstone, des présents consistant en un jeu d'échecs en ivoire d'un travail merveilleux ; une boîte de jetons et fiches avec un panier en ivoire, et deux magnifiques corbeilles de très-grande dimension, toutes ciselées à jour, chacun de ces objets portait la couronne impériale, des aigles et des N.

Chap. XLV. — 1817.

Le Gouverneur fit d'abord porter à Longwood la lettre qui accompagnait ces objets, en annonçant que les boîtes suivraient la lettre ; mais, en examinant les objets et voyant les emblèmes impériaux dont ils

(1) Il était aussi neveu de l'amiral Keith, voir page 341 de ce volume.

Chap. XLV. — 1817.

étaient ornés, il regretta d'avoir promis de les envoyer, ce qu'il fit sentir au général Bertrand en lui écrivant que ces emblêmes étaient une reconnaissance de l'ancien rang du général Bonaparte ou au moins une allusion qui, d'après les réglements, les rendaient inadmissibles, et qu'il jugeait convenable de signaler cette irrégularité. Napoléon fut très-offensé de ces hésitations et de ces reproches intempestifs ; effectivement le Gouverneur n'était point autorisé par ses instructions à l'empêcher, soit d'acheter le buste de son fils, soit de recevoir les présents que lui offraient l'honorable Elphinstone, qui certes n'étaient point suspects, puisque le motif très-louable était un service rendu publiquement, le personnage qui les adressait était un sujet Anglais, revêtu de hautes fonctions, et les objets provenaient d'une factorerie Anglaise.

Le 53e régiment devant quitter Sainte-Hélène pour retourner en Angleterre, le corps d'officiers demanda à faire une visite d'adieux à l'Empereur avant son départ ;(1) ce fut le général Bingham(2) qui le présenta. Cette réception se passa comme si elle avait eu lieu en France : les officiers formèrent le demi-cercle. Combien de service ? Combien de blessures ? Je suis content du 53e, j'apprendrai toujours avec plaisir ce qui lui arrivera d'heureux.

Le capitaine Basil Hall, célèbre navigateur, avait le commandement du brick la *Lyra*, qui faisait partie de l'expédition de l'ambassade de lord Amherst en Chine ;(3) au moment du départ de Canton, il avait été

(1) Le 14 juillet 1817.

(2) Sir George Bingham avant d'être promu général était colonel du 53e régiment.

(3) Voir page 458 de ce volume.

envoyé à Calcutta avec des dépêches, de là il se rendit à Madras et à l'île de France. Après un heureux voyage, il doubla le cap de Bonne-Espérance et vint mouiller à Sainte-Hélène le 11 août. Il a lui-même fait une relation de son séjour en cette île,(1) dont nous allons extraire les lignes suivantes : Chap. XLV. — 1817.

“ Certes, rien ne pouvait attirer davantage notre attention à notre arrivée que son extraordinaire habitant Napoléon Bonaparte ; depuis plusieurs semaines, la probabilité de le voir avait occupé l'esprit de tout le monde à bord, à un point qu'il est difficile de préciser et que ne peut croire quiconque, soit par l'éloignement, soit par toute autre circonstance, n'a jamais conçu la possibilité d'être admis en sa présence ; quelque fut l'opinion que précédemment nous avions eu de son caractère, tout sentiment préexistant était en ce moment annihilé par l'intense désir de voir un homme qui avait exercé une influence si grande sur les destinées du genre humain. Le vif intérêt que nous avions récemment éprouvé en voyagaant dans des contrées lointaines et en voyant les premiers des nations inconnues, ainsi que des coutumes tout à fait nouvelles, cet intérêt si ardemment et si universellement senti qu'il eut été faible en comparaison de celui que nous ressentions actuellement à l'idée que nous nous trouvions à une courte distance d'un homme tel que Napoléon. Je dis ceci sans la moindre affectation, mais simplement comme un fait rare dans l'histoire de la curiosité, s'il m'est permis de me servir d'une expression aussi bi-

(1) Voyage to Loo-Choo, and other places in the Eastern Seas ; and notes of an interview with Buonaparte at St. Helena in August 1817, by Captain Basil Hall, Edinburgh, 1826, in-18.

Chap. XLV. — 1817. zarre. Chacun, à bord, quelque fut son rang, le plus élevé ou le plus bas, était infiniment plus occupé de cet homme, qu'il ne l'avait été de tous les incidents mis ensemble de notre singulier voyage. Même ceux parmi nous qui, par leur position, ne pouvait avoir aucune chance de le voir, furent comme saisis de la fièvre générale, et les individus les plus froids et les plus indifférents entrèrent à cette occasion dans un état d'excitation tout à fait extraordinaire. Puisque ceci était vrai de ces individus, ce sentiment de curiosité palpitante était décuplé chez ceux qui avaient quelque espoir d'être admis à une audience. Je débarquai avec deux *gentlemen* passagers sur mon navire, l'âme plus remuée que je ne l'avais jamais eue auparavant et que je ne l'ai jamais eue depuis.

“ Comme autrefois j'avais connu personnellement le Gouverneur et sa famille, et que j'avais eu une invitation pour résider à Plantation-House, je comptais avec confiance sur l'aide de ces relations pour faciliter mon introduction auprès de Bonaparte ; mais, avant de faire aucune démarche, je me rendis chez l'amiral, afin de recevoir les ordres qui devaient régler ma conduite. Il ne s'opposa point à ce que j'essayasse de voir l'illustre exilé, néanmoins il me donna de faibles espérances de succès, et, en me rendant à la maison du Gouverneur, je fus bien déçu en apprenant que Bonaparte et sir Hudson Lowe étaient dans des termes qui rendaient impossible une demande d'entrevue pour un étranger. Après plusieurs démarches auprès du comte Bertrand et du docteur O'Meara, un avis télégraphique m'apprit que je serais reçu. J'accourus à Longwood(1) où je

(1) Le 13 août 1817.

trouvai mes deux compagnons qui m'attendaient. Le comte Bertrand m'informa que le désir de l'Empereur était que je fusse introduit seul et mes deux amis ensuite. Je me rendis dans un antichambre où j'attendis dix minutes ; un domestique m'annonça alors que Sa Majesté l'Empereur était prêt à me recevoir. Chap. XLV. — 1817.

" Lorsque je fus entré, la première question qu'il m'adressa fut : — Comment vous appelez-vous ? — Sur ma réponse, il dit :—Hall, j'ai connu votre père sir James Hall, baronet, quand j'étais à l'Ecole militaire de Brienne ; je m'en souviens parfaitement, il aimait beaucoup les mathématiques. — Il s'arrêta alors un moment, et comme il semblait attendre une réponse, j'observai que j'avais entendu souvent mon père mentionner la circonstance de son séjour à Brienne, que je n'avais jamais supposé possible que le souvenir d'une personne d'un rang aussi modeste put être conservé après un si long temps, dont l'intervalle avait été rempli par tant d'événements plus remarquables.— Oh non ! s'écria-t-il, ce n'est pas du tout étrange, votre père était le premier Anglais que j'ai vu, et je me le suis rappelé à cause de cela. Après quelques questions dépourvues d'intérêt, il parla de la *Lyra* et de son voyage dans les mers de l'Est, d'où elle revenait ; ce motif d'entretien fut pour Napoléon une nouvelle et abondante source de sujets intéressants parmi lesquels fut l'île de Loo-Choo, récemment découverte. Après avoir déterminé sa situation géographique, il me fit une foule de questions sur les habitants, avec un ordre, je pourrais dire avec une rigueur d'investigation, dont auparavant je n'aurais pu me faire une idée. Ses questions n'étaient pas jetées au hasard, chacune avait un rap-

Chap. XLV. — 1817.

port très-précis avec la précédente, ou avec celle qui allait suivre. Je me sentis tellement mis à découvert devant lui, qu'il m'eut été impossible de dissimuler ou de déguiser la plus petite particularité. Telle était sa rapidité à saisir les objets intéressants et son étonnante facilité à tout formuler en un point de vue général, que quelquefois il prenait les devants sur moi, voyant ma conclusion avant que je l'eusse exprimée. A la fin, il me parla de la durée du temps pour mon retour en Angleterre, puis il me souhaita bon voyage et je me retirai.

" Mes amis, MM. Clifford et Harvey, lui furent alors présentés : il leur fit avec politesse plusieurs questions ordinaires, et après une audience de quelques minutes, il prit congé d'eux.

" Bonaparte me frappa par la différence que je trouvai entre sa personne, les portraits et les bustes que j'avais vu de lui, son visage et son corps me semblaient plus larges et plus carrés ; son embonpoint, qu'on disait excessif, n'avait rien d'extraordinaire ; sa chair semblait avoir de la fermeté, pas le moindre coloris sur ses joues ; sa peau avait plutôt l'apparence du marbre, pas la moindre ride sur son front, ni le plus petit pli sur son visage. Sa santé et son humeur, à en juger d'après les apparences, étaient excellentes, contrairement à la croyance générale en Angleterre qu'il déclinait rapidement et qu'il était entièrement démoralisé. Sa manière de parler était lente,(1) mais

(1) Cela n'est pas étonnant, l'entretien eût lieu en français, l'Empereur parlait lentement pour se faire comprendre du capitaine Basil Hall qui n'avait point l'habitude de converser en cette langue.

parfaitement distincte ; il attendait avec une grande patience mes réponses. Je ne dois pas omettre de citer l'expression brillante et quelquefois fascinante de ses yeux ; ils s'illuminaient lorsqu'il était excité par un intérêt particulier : il est impossible d'imaginer une expression plus douce que celle qui anima ses traits tout le temps de l'entrevue. Si, à cette époque, il était mécontent ou irrité, il se maîtrisait grandement plus qu'on ne le croyait généralement, son visage indiquait une bonne santé et un moral excellent.

" Les notes d'où je tire ce récit furent écrites quelques heures après que j'eus quitté Longwood et avant que je dormisse ou m'occupasse de quoi que ce fut ; mais, en fait, l'impression produite sur mon esprit par cette audience domina mes pensées à l'exclusion de presque toute autre chose pendant les jours suivants."

Si on veut savoir jusqu'où s'étendaient les tracasseries de sir Hudson Lowe, on s'en fera une idée par le fait suivant : Depuis que lord Holland avait combattu au sein de la Chambre Haute, les restrictions imposées à Napoléon, et qu'il avait acquis la certitude des privations de toutes sortes qu'il éprouvait, le noble lord et lady Holland s'empressaient de lui adresser les témoignages du plus profond intérêt. Lady Holland envoya d'abord à Sainte-Hélène, pour la famille Bertrand, quelques livres et d'autres objets. Peu après il arriva une autre caisse contenant des livres et des confitures, avec une lettre de lady Holland renfermant un billet que lui avait écrit le duc de Bedford pour la prier d'envoyer à Sainte-Hélène quelques volumes qu'il destinait à Napoléon. Lord Holland y avait joint quelques livres écrits par lui. Les livres du duc de Bedford

Chap. XLV. — 1817.

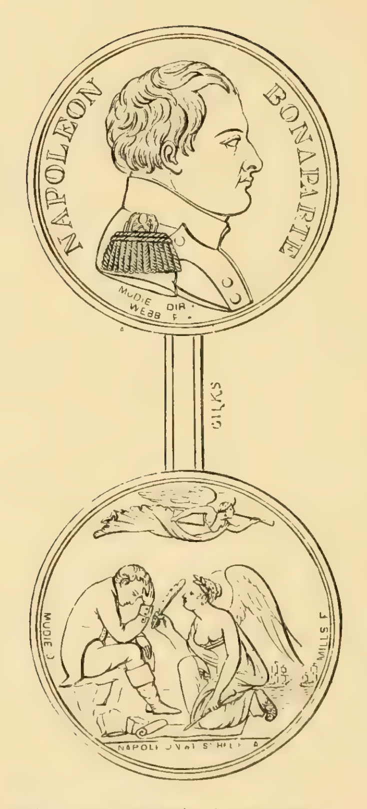
consistaient en un exemplaire des œuvres historiques de Robertson, avec simplement les mots suivants écrits en dedans de la couverture de chaque volume : " *De la part du duc de Bedford.*" Quant aux livres envoyés par lord Holland, ce sont deux volumes de la vie de Lopez de Vega, dont il est l'auteur,(1) avec une inscription sur le premier volume comme suit : *H. V. Holland. Hoc Napoleonis fortitudini et ingenio, non fortunæ munseulum mittit,* 1817." Le seul ouvrage de lady Holland était : Les Voyages en Egypte de Legh, pour le comte Bertrand. Par une lettre, elle informait Hudson Lowe que les confitures étaient destinées à Napoléon, et d'une espèce qu'elle savait être à son goût.(2) Il y avait en outre des journaux et des caricatures.

Voilà certainement un colis d'une origine pure, qui ne contient aucun article suspect et qui arrive par une voie directe; mais Hudson Lowe, qui voulait faire sentir son pouvoir et exercer sa censure sur tout, envoya à Longwood les livres et les confitures, et il retint les journaux et les caricatures, sous prétexte que leur livraison était incompatible avec l'accomplissement de ses devoirs.(3) Aussi l'historien, Archibald Alison, n'hésite pas à dire que la nomination de Hudson Lowe au poste de Gouverneur de l'île de Sainte-Hélène fut

(1) Some Account of the Lives and Writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro, by Lord Holland. London, 1817, 2 vols. in-8°.

(2) Il est vraisemblable que lady Holland qui avait vu Santini à Londres en février et mars 1817, lui avait demandé quelle sorte de confiture il préférait.

(3) William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon, London, 1853, Vol. II., pages 175 and 176.



MÉDAILLE FRAPPÉE À LONDRES.

Histoire de Napoléon Ier, par Nicolas Batjin, (Tome II, page 479).

un choix malheureux. Son caractère était rigide, il n'avait pas les formes polies de la haute société, et il ne possédait aucune des qualités qui auraient pu alléger les souffrances morales endurées par Napoléon pendant sa captivité.(1) Chap. XLV — 1817.

Le comte Bathurst approuvait généralement toutes les mesures adoptées par Hudson Lowe ; il ne voyait pas sans déplaisir ces témoignages de respect et d'admiration pour la vie publique et le caractère de Napoléon ; ces hommages faits par deux pairs d'Angleterre, ayant exercé des fonctions élevées dans l'Etat, étaient une désapprobation bien marquée des procédés dont on usait à l'égard de l'illustre exilé.

Le nombre des personnes qui, dans leurs voyages s'arrêtaient à Sainte-Hélène en revenant en Angleterre, était toujours croissant ; il allait être beaucoup augmenté par le retour prochain des deux régiments qui y tenaient garnison : il fallait donc s'attendre à voir circuler dans la Grande-Bretagne beaucoup de détails sur la manière dont Napoléon était traité. Lord Bathurst s'en émut et désirait diminuer le nombre des griefs qu'on pourrait raconter ; les rigueurs inutiles devant principalement être un des motifs dont on entretiendrait le plus le public : il récapitula les différentes plaintes pour s'arrêter à celles dont il serait prudent de prévenir l'effet sur l'opinion, en adoptant certaines modifications apparentes. Dans ce but, il donna des ordres nouveaux pour faire usage des matériaux et avancer sans interruption la construction de la nouvelle maison de Longwood, celle actuelle se trou-

(1) Archibald Allison, *History of Europe*, Vol. XIV., page 194, Edinburgh, 1850, in-8°.

Chap. XLV. — 1817. vant dans un grand délabrement. Il invita sir Hudson Lowe, s'il ne l'avait déjà fait, à ne plus différer de revenir à l'extension des anciennes limites dans lesquelles il était permis à l'Empereur de circuler sans être accompagné par un officier Anglais; enfin il lui écrivait : " Il ne suffit pas qu'il ne se plaigne point de ce qu'il a, il faut encore qu'il ne paraisse pas aux yeux des autres avoir un seul motif légitime de plainte." Malheureusement cette velléité d'adoucissement n'était pas sérieuse, elle ne fut que passagère, ainsi que nous ne tarderons pas à le voir.

Suivant la loi, disait Napoléon à O'Meara, le Gouverneur n'a pas le droit de m'imposer des restrictions. Le bill dit que je serai assujetti à telles restrictions que les ministres jugeront convenables; mais il n'est pas dit qu'un des ministres aura le pouvoir de déléguer cette autorité à une autre personne ; en conséquence, toute restriction à mon égard doit être signée en conseil de cabinet par tous les ministres réunis. Il n'est pas fait mention dans le bill qu'ils auront le pouvoir de déléguer l'antorité qui leur est donnée par le bill à une autre personne. Le Gouverneur pourrait tout aussi bien déléguer le pouvoir qu'il dit avoir à un officier d'ordonnance résidant ici, et l'officier d'ordonnance à un caporal.(1) L'Empereur ajouta : dites cela au Gouverneur la première fois que vous le verrez.

Voici un autre exemple de sa critique légale qui ferait honneur à un profond jurisconsulte. Le Gouverneur avait donné des ordres pour qu'on laissât Napoléon se promener à cheval alentour de Longwood, du

(1) C'est l'interprétation de la maxime : *delegatus non potest delegare.*

côté de Woody-Ridge, seul ou avec sa suite, sans être accompagné d'un officier ; mais les généraux Français ne devaient pas aller de ce côté sans lui. Lorsqu'il fut informé de ce réglement, il réfléchit un instant et répondit ensuite : C'est un ordre injuste et qu'il n'a pas le pouvoir de donner ; car, d'après l'écrit que les généraux ont signé, il ne peut pas faire cela. Dans cet écrit, ordonné par le Gouvernement, il est particulièrement spécifié qu'ils s'engagent à partager les restrictions imposées à Napoléon Bonaparte, il n'y a rien de plus.(1) Maintenant voici une restriction qui ne m'est pas imposée : conséquemment elle ne peut pas l'être non plus aux généraux Français ; elle est donc illégale et dépasse son pouvoir. Chap. XLV. — 1817.

Napoléon a dicté de longues et nombreuses *Observations* sur le discours du comte Bathurst prononcé à la Chambre des Pairs, le 17 mars dernier ; cet écrit est une forte critique des assertions du noble lord, contenant des vérités très-hardies ; le général Bertrand a refusé de le signer, il avait raison, car cela aurait pu le faire expulser de l'île de Sainte-Hélène. L'Empereur qui ne redoutait point d'être renvoyé de l'île, écrivit au bas : " Je désire que ces observations soient mises " sous les yeux du souverain et du peuple Anglais." Il mit la date du 5 octobre et signa. Il en envoya des copies aux trois Commissaires Etrangers qui résidaient dans l'île ; il les fit adresser par le grand-maréchal à sir Hudson Lowe et à lord Liverpool.

Dès que le Gouverneur apprit que les Commissaires avaient des copies de la Réponse de Napoléon au discours de lord Bathurst, il les pria instamment de ne

(1) Voir le modèle des déclarations, page 428 de ce volume.

Chap. XLV. — 1817. pas les envoyer par un bâtiment de commerce qui était en partance, parce qu'il désirait auparavant leur communiquer ses réponses aux attaques dont il était l'objet dans cet écrit, et que sous peu de jours il expédierait à Londres un brick de la marine royale, dont ils pourraient profiter pour écrire à leurs Gouvernements. Enfin des copies furent transmises secrètement en Angleterre, et ces *Observations* parurent dans le *Morning Chronicle* de cette époque.

1818. Le général Gourgaud était depuis longtemps souffrant, sa santé était altérée; à ces peines physiques étaient jointes des peines morales, résultat d'une grande mésintelligence qui existait entre lui et le général de Montholon; cela l'engagea à demander au Gouverneur de vouloir bien lui faciliter son retour en Europe, où l'air de son pays natal et les soins de sa famille pourraient soulager ses maux. Il s'embarqua le 14 mars sur le *Marquis de Campden*, bâtiment de la Compagnie des Indes venant de la Chine, qui le transporta directement de Sainte-Hélène à Londres. Avant de quitter Longwood, le baron Gourgaud avait adressé la lettre suivante à l'Empereur :

Longwood, 11 février, 1818.

Sire,

Au moment de m'éloigner de ce séjour, j'éprouve un sentiment bien douloureux. J'oublie tout; je ne suis occupé que de la pensée que je vais me séparer pour jamais de celui à qui j'avais consacré toute mon existence. Cette idée m'accable; je ne puis trouver de consolation que dans la persuasion où je suis, que j'ai toujours fait mon devoir. Je cède à la fatalité! Dans mon malheur j'ose espérer, Sire, que vous conserverez quelque souvenir de mes services et de mon attachement, que même vous rendrez justice à mes sentiments et aux motifs de mon départ, et qu'enfin, si j'ai perdu votre bienveillance, je n'ai pas perdu votre estime.

Daignez, Sire, recevoir mes adieux, et agréer les vœux que je fais pour votre bonheur. Plaignez mon sort et qu'en pensant quelquefois à moi, Votre Majesté dise : "Celui-là au moins avait un bon cœur!"

Chap. XLV. — 1818.

Je suis, etc.

Général GOURGAUD.

L'Empereur lui répondit par la lettre suivante :

12 février 1818.

Monsieur le général baron Gourgaud.

Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez dans votre lettre d'hier. Je regrette que le mal du foie, qui est si funeste dans ce climat, ait nécessité votre départ. Vous êtes jeune, vous avez du talent, vous devez parcourir une longue carrière ; je désire qu'elle soit heureuse. Ne doutez jamais de l'intérêt que je vous porte.

NAPOLÉON.

A la fin de juin, le baron Stürmer, Commissaire autrichien, fut rappelé de Sainte-Hélène, sur la demande du Gouvernement Anglais, parce qu'il continuait à entretenir des communications secrètes avec les Français attachés à Napoléon ; son rappel ne fut point une disgrâce, car il obtint un poste plus élevé, celui de consul-général d'Autriche aux Etats-Unis d'Amérique. A dater de cette époque, le Cabinet de Vienne n'eut plus de Commissaire à Sainte-Hélène.

Le 25 juillet, sir Hudson Lowe informa O'Meara que, d'après une instruction reçue du comte Bathurst, en date du 16 mai, on lui enjoint de lui ôter la place qu'il occupe auprès du général Bonaparte (*sic*) et de lui interdire toutes communications ultérieures avec les habitants de Longwood ; le contre-amiral Plampin a reçu des ordres des Lords commissaires de l'Amirauté quant à sa destination, lorsqu'il partira de

l'île. En conséquence, il doit immédiatement, après la réception de cet ordre, quitter Longwood sans avoir aucune communication avec les personnes qui y demeurent.

Malgré l'ordre impératif du Gouverneur, O'Meara, sans craindre d'augmenter la disgrâce qui le frappe, pense qu'il manquerait aux devoirs de sa profession s'il partait de Longwood sans prendre congé de l'Empereur, et sans lui laisser par écrit l'indication du traitement médical et du régime qu'il convenait de suivre en attendant qu'un autre médecin fut admis à lui donner des soins. Il ne perdit pas une minute pour le prévenir de son départ, vint lui faire ses adieux et emporta de hauts témoignages de la munificence et de la confiance de l'Empereur.

La nécessité de quitter Longwood brusquement, sans délai, ne permit pas au docteur O'Meara de remettre le même jour au grand-maréchal le rapport sommaire de son opinion sur l'état maladif de l'auguste exilé, mais le lendemain il lui fit parvenir ce document important.

La manière précipitée dont le docteur O'Meara est renvoyé de l'île, semble laisser croire que sa présence est dangereuse, qu'il est impliqué dans une affaire très-grave, il n'en est rien ; le méfait qu'on lui reproche c'est simplement d'avoir correspondu secrètement avec un ami, M. Finlaison, employé à l'Amirauté de Londres,(1) lequel communiqua ces lettres au très-hono-

(1) Sir Hudson Lowe avait défendu au docteur O'Meara d'envoyer des détails sur Sainte-Hélène, observant *qu'aucun des ministres* n'avait besoin de savoir comment on agissait à l'égard de Bonaparte, *excepté celui avec lequel il correspondait* et que toute

rable J. W. Croker, secrétaire de l'Amirauté, qui les donna à lire à plusieurs membres du Cabinet. Lord Bathurst, secrétaire d'Etat de la guerre et des colonies, ne voulait pas que ses collègues reçussent d'informations de Sainte-Hélène par d'autres que par lui. Voilà l'unique cause de cette mesure dure qui va priver Napoléon d'un médecin dont il était satisfait, mesure qui va le laisser longtemps aux prises avec la maladie sans recevoir les secours efficaces de l'art. Chap. XLV. — 1818.

Immédiatement après le départ d'O'Meara, le Gouverneur avait installé à Longwood le docteur Verling pour le cas où il plairait à l'Empereur d'appeler un médecin, et pour le service médical des personnes de son entourage. Napoléon refusa constamment de le recevoir. 1819.

Dans la nuit du 16 janvier, l'Empereur fut gravement malade, il fit demander par le capitaine Nicholls(1) M. Stokoe, chirurgien du vaisseau le *Conquérant*, qui vint à Longwood, et fit une seconde visite trois jours après. M. Stokoe était le seul médecin de l'île en qui l'Empereur manifestait de la confiance, le seul qu'il consentait à recevoir, il semblait naturel que le Gouverneur lui permettrait de rester à Longwood jusqu'à ce que la question définitive de la nomination d'un médecin pour l'Empereur fut décidée ; le Gouverneur feignait de consentir, mais il observait que M. Stokoe, comme chirurgien du vaisseau le *Conquérant*, était placé sous le commandement de

correspondance à ce sujet devait passer par *lui seul.* Letter of O'Meara.—William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon, London, 1853, Vol. II. p. 78.

(1) L'officier d'ordonnance Anglais de service à Longwood.

Chap. XLV. — 1819. l'amiral Plampin, et qu'il n'avait pas l'autorité pour disposer de ses services, qu'il devait en référer à l'amiral. D'un autre côté, il alléguait que c'était une insulte pour le docteur Verling, résidant à Longwood, que de requérir le secours d'un médecin éloigné, enfin un autre grief qu'il avait contre M. Stokoe, c'est qu'en sortant de donner ses soins à l'Empereur, il n'était point venu lui rendre compte de ce qui s'était passé et dit dans la visite qu'il avait faite à l'auguste exilé ; aussi il ne fut plus permis au docteur Stokoe de retourner à Longwood, malgré que l'Empereur l'eut mandé de nouveau.

Le comte de Montholon vint trouver le Gouverneur pour le prier de permettre à sa femme de retourner en Europe à cause du mauvais état de sa santé. Sir Hudson Lowe commença par rappeler le réglement en vertu duquel tous les Français qui voulaient s'éloigner de Sainte-Hélène devaient préalablement être envoyés au cap de Bonne-Espérance, jusqu'à l'arrivée des instructions du Gouvernement Anglais sur leur future destination, qu'il lui était impossible de deviner l'objet réel d'un départ, et de ne pas éprouver quelque défiance, qu'en conséquence il exigeait des certificats, non pas seulement d'un médecin, mais de trois médecins, constatant la nécessité de retourner en Europe pour cause de santé, qu'aucun certificat n'était obligatoire pour sortir de Sainte-Hélène, ce n'était que dans le cas où en partant, elle ne voudrait pas être envoyé au cap de Bonne-Espérance. Le comte de Montholon répondit que malheureusement il n'était que trop vrai que la santé de sa femme était gravement altérée, que ce serait avec un grand regret qu'il

se séparerait d'elle, son départ devant le rendre très-malheureux d'après la grande affection qu'ils avaient l'un pour l'autre, et son attachement pour ses enfants. Quant à l'envoi de Madame de Montholon au cap, ce serait l'envoyer à la mort. Il déclara qu'en partant elle ne se chargerait d'aucune commission pour les exilés, son unique objet étant d'aller en France y rejoindre sa famille, d'y vivre retirée et paisible en dehors de toute politique. Le Gouverneur consentit à ne pas envoyer Madame de Montholon au cap, mais il exigea qu'avant de s'embarquer pour l'Angleterre, elle laissa écouler plusieurs semaines pour informer son Gouvernement, et que son avis précéda son arrivée de ce délai ; on était au mois de mai, elle ne put partir qu'au mois de juillet suivant.

L'entourage de l'Empereur se trouva beaucoup diminué par les départs successifs du comte de Las Cases et de son fils, du général Gourgaud, de Madame la comtesse de Montholon, d'O'Meara, de Piontowski et des serviteurs Santini, Lepage, Rousseau, Archambault jeune, enfin la mort de Cipriani, maître-d'hôtel.

Un contraste frappant s'offre aux yeux de tout le monde : tandis qu'à Sainte-Hélène Hudson Lowe abreuve d'amertune le séjour de Napoléon, en Angleterre un revirement s'opérait dans l'opinion publique, l'admiration éclate pour le beau caractère et pour la gloire du grand homme ; au sein de la ville de Londres on lui frappe une médaille, où il est représenté assis dans une attitude de profonde méditation, la victoire d'une main lui présente une plume et l'engage à écrire les annales de sa vie, de l'autre main

Chap. XLV. — 1819.

elle tient un *stylus* avec lequel elle écrit sur un rouleau de papier ouvert, au bas sont plusieurs volumes ; en haut la Renommée plane dans l'air, sonnant de la trompette et tenant une tablette, dans le lointain on aperçoit des vaisseaux.(1) Millingen, antiquaire Anglais a publié à Londres une histoire métallique de Napoléon, contenant la collection gravée des médailles et monnaies frappées relativement à ses actions et à son règne de 1796 à 1815.(2)

Dans la Grande-Bretagne on ne cessait de s'occuper de Napoléon, dans les cercles politiques et aussi dans le Parlement, les prétextes étaient saisis avec empressement. Dans la séance de la Chambre des Communes du 12 juillet, à propos d'une discussion sur le budget des finances, M. Hutchinson fit un discours incisif, qui mérite d'être mentionné :

"Il avait, dit-il, vu lui-même des pièces qui fixaient la dépense annuelle de Sainte-Hélène à plus de 500,000 livres sterling (12,500,000 francs). De cette somme 20,000 à 30,000 livres sterling (500,000 francs à 750,000 francs) par an semblaient avoir été consacré à Longwood, mais les mêmes pièces constataient que des arrangements subséquents, d'une nature repréhensible et extraordinaire avaient réduit même cette allocation, et que l'on avait tenté de limiter les frais de cet établissement à 8,000 livres sterling (200,000 francs) par an. Je ne désire pas appuyer sur des sujets de nature à engendrer des discussions passionnées. Je me serais considéré moi-même comme coupable d'un abandon impardonnable de mes devoirs publics si j'eus souffert que le Parlement se séparât sans appeler l'attention des ministres, de la Chambre et du public sur cette question. Je n'ai point appuyé une mesure politique qui, je le déclare sans hésitation, avait ma désapprobation la plus formelle.

(1) Cette médaille a été frappée à Londres en 1815.

(2) Sous ce titre : *Metallic History of Napoleon, a collection of all the medals, coins and jettons relating to his actions and reign.* London, 1819, in-4°.

“ Entendons-nous agir à l'égard de Napoléon qui s'est confié à la générosité de notre nation aussi vantée qu'orgueilleuse, comme si l'Angleterre n'avait pas une réputation à perdre? Si nous ajoutons quelque croyance aux écrits publiés, il semble qu'un misérable esprit de vengeance s'exerce contre Napoléon, esprit tout à fait indigne des dispositions généreuses qui signalaient autrefois le peuple Anglais. Détention sur un rocher désert et isolé, sous un soleil brûlant; privation de tout objet de luxe et souvent manque du comfort et des nécessités de la vie; en outre condamnation qui actuellement ressemble à une détention presque solitaire; tout cela forme une telle accumulation de misères humaines assez grande, assez suffisante, sans y ajouter des indignités, des mépris. Ces indignités, ces mépris, c'est une consolation que de savoir qu'ils ne peuvent ébranler Napoléon, quoique portant un défi à tout principe de justice et d'honneur national; ils rendent abominable la mesure politique adoptée à l'égard de ce souverain détrôné et captif, à la honte de la Grande-Bretagne et des autres Etats de l'Europe.

Chap. XLV. — 1819.

“ Je ne voulais pas entrer dans le détail des outrages et des cruautés que l'on prétend être commises envers lui et les personnes de sa maison; mais je ne puis éviter de faire remarquer cette barbarie inouie à éloigner de lui, sans aucune provocation de sa part, son médecin, à un moment où sa présence semblait absolument nécessaire, alors qu'il commençait à être malade et que O'Meara ne faisait que d'entreprendre un traitement à une période critique de la maladie. Et si j'ai besoin d'autres preuves d'inhumanité j'en trouverai une dans le départ précipité du comte de Las Cases, qui s'était distingué par la constance de son affection et dont le séjour à Longwood était on ne peut plus agréable et même nécessaire à son maître. Si ces déclarations sont fausses, pourquoi ne les a-t-on pas démenties publiquement? Si elles sont fondées, pourquoi les ministres n'ont-ils pas ordonné une réparation immédiate? Dans le doute enfin, pourquoi n'a-t-on pas institué tout de suite une sévère enquête?(1)

Cette interpellation n'eut aucun résultat, quoiqu'il en soit, le discours de M. Hutchinson, qui était hardi pour l'époque à laquelle il a été prononcée, restera comme une preuve incontestable que dans le royaume-

(1) *The Parliamentary Debates*, volume XL, colonnes 1559 à 1564, London, 1819, in-8°.

Chap. XLV. — 1819.

uni de la Grande-Bretagne, outre le duc de Sussex, lord Holland, il y avait encore des hommes élevés et énergiques qui étaient loin de partager l'opinion des ministres sur la détention de Napoléon ; les paroles éloquentes de M. Hutchinson furent le dernier effort tenté par l'opposition Anglaise en faveur de l'illustre prisonnier.

Napoléon disait à Sainte-Hélène en parlant de la religion : " J'ai toujours trouvé un charme infini à " me rappeler la piété de mon enfance, et ces bonnes " prières que je faisais sur les genoux de notre vieil " oncle,(1) quand il nous enseignait la religion. " Madame nous disait : Priez mes enfants, et Dieu " vous aidera.(2)

" C'est comme le son des cloches, ajouta-t-il, il me " manque ici ; je ne m'accoutume pas à ne plus " l'entendre. Jamais le son d'une cloche n'a frappé " mon oreille sans reporter ma pensée vers les sen- " sations de mon enfance. . . . . . *L'Angelus* me " ramenait à de douces rêveries, quand, au milieu du " travail, d'une pensée lourde, du fardeau de ma " couronne, j'en entendais les premiers coups sous les " beaux ombrages de Saint-Cloud. Bien souvent on " me croyait rêvant un plan de campagne, ou une loi " de l'Empire, quand tout simplement je reposais ma " pensée en me laissant aller aux premières im- " pressions de ma vie. Au fait, la religion c'est le " repos de l'âme, c'est l'espérance, c'est l'ancre de " sauvetage du malheureux."(3)

(1) L'archidiacre Lucien Bonaparte.

(2) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Paris, 1847, in-8°. Tome I[er], page 351.

(3) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Paris, 1847, in-8°. Tome I[er], page 297.

Le comte de Las Cases, lors de son retour de Sainte-Hélène en Europe, fit connaître au Cardinal Fesch le désir manifesté par Napoléon d'avoir un prêtre Catholique Romain résidant à Longwood, auquel il pût se confier, déclarant : " qu'il lui était im-" possible de remplir les devoirs imposés par sa " religion, et qu'il se trouvait privé des consolations " essentielles que d'après les principes de sa foi on " tire de la participation aux sacrements."(1) Le comte de Las Cases, en employant l'intermédiaire du cardinal Fesch, lui insinua d'y intéresser la conscience du Saint-Père ; effectivement le Pape chargea le cardinal Consalvi d'écrire au Secrétaire d'Etat des affaires étrangères du Cabinet de Saint-James pour que la demande d'envoyer un prêtre Catholique Romain fut faite au Prince Régent, lequel donna son consentement. Lord Bathurst, instruit par sir Hudson Lowe, que l'Empereur souhaitait aussi avoir un médecin Français d'une réputation établie,(2) pour être attaché à la maison de Longwood, et aussi être pourvu d'un maître-d'hôtel,(3) et d'un cuisinier ;(4) il les demanda en même temps au cardinal Fesch, lui laissant le choix des personnes pour remplir ces dif-

Chap. XLV. — 1819.

(1) Letter of Lord Bathurst of August 10, 1818.—William Forsyth, History of the Captivity of Napoleon, London, 1853, Vol. III, p. 414.—Mémorial de Las Cases, Tome II, page 530, Paris 1847, grand in-8°.

(2) Pour remplacer le docteur O'Meara.

(3) Pour remplacer le maître-d'hôtel Cipriani, qui était mort à Longwood le 28 mars 1818.

(4) Pour remplacer le cuisinier Lepage qui avait quitté Longwood le 14 juin, 1816, sa santé ne lui permettant pas de supporter le climat de Sainte-Hélène ; l'Empereur lui avait fait remettre 20,000 francs pour son voyage et à titre de gratification.

Chap. XLV. — 1819.

férentes fonctions et emplois, observant que tous devaient se soumettre aux mêmes engagements et restrictions que les autres Français faisant partie de la suite de Napoléon.

Le cardinal Fesch pensa que le père Buonavita, membre du Conseil de la Propagande, qui avait été missionnaire dans les mers du Sud, était l'homme qui convenait à Sainte-Hélène ; sa foi était pure, sa pratique éclairée ; il avait tous les avantages et ne présentait aucun inconvénient : il décida de l'envoyer, et fut en conséquence nommé Préfet Apostolique. Revenu en Europe après vingt ans de séjour au Mexique, il avait été successivement aumônier de Madame-Mère à l'île d'Elbe, et chapelain de la princesse Pauline à Rome ; il était plein de zèle, mais impotent, goutteux, cacochyme. Il lui était difficile de remplir l'objet de sa mission ; or, comme il était question de Napoléon, il ne balança pas, il ne consulta point ses forces ; mais il ne pouvait aller seul, les missionnaires qui passent la ligne doivent au moins être deux ; on lui adjoignit un jeune ecclésiastique, l'abbé Vignali, qui avait quelques notions de médecine.

Le chevalier Colonna, chambellan de Madame-Mère, dont le dévouement à la Famille Impériale était bien connu, proposa à Son Eminence, pour médecin, le docteur Antommarchi,(1) prosecteur d'anatomie à l'hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence, attaché à l'université de Pise, pour aller à Sainte-Hélène au service de l'Empereur. Les excellents témoignages rendus sur son compte, et l'assurance de son désir

(1) Le docteur Antommarchi était Français, né à Marsiglia (Corse).

ardent d'employer son zèle et ses talents pour l'auguste exilé, décidèrent ce choix. Chap. XLV. — 1819.

La princesse Pauline donna son cuisinier, Madame-Mère un de ses valets de chambre, et la petite colonie se trouva formée de cinq personnes. Il restait à fixer le jour du départ ; ce qui offrait une grande difficulté, la santé du Préfet Apostolique ne lui permettant point de se mettre immédiatement en route, on résolut d'attendre qu'il fut mieux. Pendant ce temps arriva un rapport du docteur O'Meara sur la maladie de l'Empereur, daté de Longwood, 9 juillet 1818. Le cardinal et Madame-Mère voulurent que ce rapport fut soumis aux gens de l'art ; ils en réunirent cinq réputés les plus habiles. Le docteur Antommarchi assista à la conférence avec l'abbé Vignali, comme auditeurs et sans prendre part à la consultation. Elle fut remise à Antommarchi, avec injonction de ne point s'en écarter ; l'abbé Vignali en reçut une copie.

Le temps s'écoulait à Rome à cause de la santé précaire du père Buonavita. Ce ne fut que le 25 juillet 1819, que nos voyageurs quittèrent la ville éternelle pour se rendre à Londres en passant par l'Allemagne. Il fut convenu que, pour éviter la fatigue au Préfet Apostolique, on voyagerait à petites journées, qu'on ne relayerait point et qu'on multiplierait les séjours. C'est ainsi qu'ils furent douze jours pour aller de Rome à Bologne ; ils traversèrent Turin, le mont Cenis, Genève, une partie de la Suisse, le duché de Bade, ils côtoyèrent la rive droite du Rhin et arrivèrent à Francfort le 1er avril 1819. La femme du prince Joseph, qui était en cette ville, leur fit l'accueil le plus gracieux et leur adressa beaucoup de questions

Chap. XLV. — 1819.

sur le fils aîné du prince de Canino.(1) Le lendemain, le Révérend Père et Antommarchi allèrent à Offenbach pour voir le comte de Las Cases qui y avait fixé sa résidence, Buonavita avait une lettre du cardinal Fesch à lui remettre.

En quittant Francfort-sur-le-Mein, les voyageurs s'acheminèrent vers Anvers ; ils gagnèrent Ostende, où ils prirent le paquebot, et arrivèrent à Londres le 19 avril 1819. Le surlendemain, ils vinrent au ministère remettre au comte Bathurst la lettre du cardinal qui lui annonçait le départ de la petite colonie pour Sainte-Hélène. Son Excellence ne les reçut point ; elle envoya un secrétaire, qui fit quelques questions et promit de mettre la dépêche sous les yeux du lord et de faire promptement parvenir la réponse. Le père Buonavita reçut quelques jours après une lettre où les voyageurs étaient informés de se tenir prêts à s'embarquer, qu'ils seraient conduits au cap de Bonne-Espérance faute d'occasion directe, que l'abbé Vignali ne serait point admis, un prêtre devant suffire au général Bonaparte, et que le cardinal Fesch n'aurait point dû dépasser le nombre de quatre personnes qui lui avait été fixé.

Cette décision était fâcheuse, elle renversait les combinaisons de Son Eminence ; heureusement le Préfet Apostolique réussit à la faire révoquer. Il écrivit à lord Bathurst, il lui exposa son âge, ses infirmités, les ordres du Saint-Père qui défendent à tout missionnaire de pénétrer seul dans un pays qui n'est

(1) Louis-Laurent Lucien, prince de Canino et de Musignano né le 24 mai, 1803, qui se maria deux ans plus tard (en 1822) avec la fille du prince Joseph.

pas Catholique, le ministre s'adoucit, donna quelques espérances au vieillard, et finit par accorder à ses cheveux blancs ce qu'il refusait au cardinal. Chap. XLV. — 1819.

Ces difficultés firent perdre beaucoup de temps, au commencement de juillet les voyageurs étaient encore en Angleterre. Dans cet intervalle O'Meara arriva à Londres : Antommarchi courut lui demander des détails sur l'état de la santé de l'Empereur ; il apprit qu'il empirait chaque jour, que sa maladie tenait à l'atmosphère de Sainte-Hélène, que les soins, les remèdes les plus vantés n'avaient pu en arrêter les progrès, qu'il considérait la guérison comme impossible, à moins que Napoléon ne fut transporté dans une contrée exempte de la funeste influence du climat de Sainte-Hélène. Il lui avait conseillé, lors de son départ, d'appeler le docteur Stokoe, chirurgien du vaisseau le *Conquérant ;* mais celui-ci avait à peine fait quelques visites, que le Gouverneur en avait pris ombrage. Ces informations provoquent Antommarchi à un redoublement de démarches pour hâter son départ et celui de ses compagnons ; il n'écoute plus les bureaux, les secrétaires, il s'adresse directement au comte Bathurst, lui rappelle les avis qu'il avait donné, les promesses qu'il avait faites, des bâtiments prêts à mettre à la voile pour Sainte-Hélène, les occasions se présentent, il désirerait que les lenteurs ne les fissent pas échapper. Ces retards étaient doublement pénibles, ils obligeaient à d'excessives dépenses, et s'il survenait des crises dans la maladie de l'Empereur, avait-il les secours nécessaires ? Enfin les voyageurs mirent à la voile le 9 juillet 1819 sur le *Snipe,* brick de commerce ; ils arrivèrent en rade de Sainte-Hélène le 20 septembre, dé-

Chap. XLV. — 1819.

barquèrent le 21. Le docteur Antommarchi prêta serment le lendemain entre les mains du grand-maréchal Bertrand, et commença immédiatement son service, avec les appointements de 9,000 francs par an. Le docteur O'Meara ayant quitté Longwood le 25 juillet 1818, Napoléon fut donc privé de médecin pendant 14 mois, moins trois jours.

Lors de la présentation d'Antommarchi à l'Empereur, le dialogue s'engagea sur les membres de la famille Napoléon qui résidaient à Rome.

— Que disent-ils de moi ?

— Toutes leurs pensées sont concentrées sur Sainte-Hélène ; ils n'aspirent qu'à votre délivrance.

— Exposez-moi avec précision tout ce dont les uns et les autres vous ont chargé pour moi. Que vous a dit ma mère ?

— Qu'elle, ses enfants, sa fortune, étaient à votre disposition ; qu'au moindre signe elle se dépouillerait de tout, dût-elle endurer la plus profonde misère.

— Le prince de Canino ?

— Qu'il s'était entendu avec le prince Joseph, que chacun d'eux viendrait passer trois années auprès de Votre Majesté, si vous ne le trouviez pas mauvais.

— Pauline ?

— Qu'elle n'attendait que vos ordres pour accourir auprès de Votre Majesté.

— Nous y penserons, dit-il en souriant. Après un moment de silence, il ajouta : Je ne souffrirais pas qu'aucun membre de ma famille soit témoin de l'état humiliant auquel je suis réduit et des insultes auxquelles je suis exposé.

Ce fut un grand contentement pour Napoléon et pour tous les habitants de Longwood, que la présence au milieu d'eux du vénérable père Buonavita, qui venait de recevoir du Pape le titre d'évêque apostolique, en même temps qu'il était admis à être l'aumônier de l'Empereur ; ses connaissances étendues et sa profonde piété en faisait un compagnon précieux. L'abbé Vignali était Corse, très-fervent, peu instruit et fort dévoué à Napoléon ; il obtint, non-seulement l'estime, mais aussi l'amitié de tout le monde. Les deux ecclésiastiques furent d'autant mieux accueillis, que ceux des exilés de France qui avaient des enfants pouvaient alors leur faire donner l'instruction religieuse dont ils étaient privé auparavant.

Chap. XLV. — 1819.

A dater de cette époque, la messe fut célébrée par l'Evêque Apostolique, les dimanches et les jours de fête, dans une des salles de la maison de Longwood, sur un autel mobile qu'on retirait immédiatement après. Vous êtes âgé, souffrant, dit l'Empereur au révérend Buonavita, je choisis l'heure qui vous sera la plus commode ; ce sera celle de neuf à dix heures. Il n'y avait d'admis à la messe de l'Empereur que ceux qu'il désignait, mais une fois invité c'était lui déplaire que de ne point y assister.

L'abbé Vignali fut chargé de dire la messe chez le grand-maréchal Bertrand, pour sa famille, les habitants de Longwood ; les officiers Irlandais Catholiques pouvaient y assister, mais sir Hudson Lowe ne leur en accorda point la permission.(1) Les deux missionnaires inspiraient un profond respect aux soldats Irlandais

(1) Général Bertrand, Avant-Propos des Mémoires sur les campagnes d'Egypte et de Syrie, Tome Ier, page lii, Paris, 1847, in-8°.

Chap. XLV. — 1819.

de la garnison de l'île ; aussitôt qu'ils les voyaient, ils se prosternaient, leur baisaient les mains et imploraient leur bénédiction, ce qui ne fut pas sans déplaire un peu au Gouverneur.

Le cardinal Fesch avait envoyé une fort belle chapelle, la croix et le calice étaient en or ; les vases et les candélabres en vermeil, les corporaux et les aubes en dentelles.

Dans un de ses premiers entretiens avec Antommarchi, Napoléon agitait une tabatière oblongue. — Le Docteur saisit la circonstance et lâche un mot sur l'inconvénient du tabac. — Bon ! répond l'Empereur, de l'importance médicale ! comme si j'en usais ! Je ne quitte jamais cette tabatière à cause des médaillons dont elle est enchâssée (c'étaient ceux d'Alexandre, César, Mithridate, etc.), quant au tabac, je suis des semaines sans en prendre ; je me borne à en respirer l'odeur.

Très-souvent il tenait dans ses mains un portrait du roi de Rome ; sa chambre à coucher en possédait plusieurs : il y en avait un à droite de la cheminée, le représentant sur un mouton ; à gauche, comme pendant, un autre portrait du roi de Rome assis sur un carreau, essayant une pantoufle. Ces deux portraits étaient peints par Aimé Thibault ; au-dessus on voyait plusieurs portraits de Marie-Louise ; on remarquait aussi deux portraits de Joséphine. Plus à gauche, était une grosse montre qui servait de réveil-matin au grand Frédéric ; c'était une dépouille faite par le vainqueur d'Iéna et qui venait de Postdam. Sur la droite, se trouvait la montre que Napoléon portait étant Consul, marquée du chiffre B ; elle lui avait servi dans les

campagnes d'Italie et d'Egypte : elle était suspendue à une épingle par une tresse de cheveux de Marie-Louise. Chap. XLV. — 1819.

Sur la tablette de la cheminée était placé un buste en marbre du roi de Rome, deux candélabres, deux flacons, deux tasses en vermeil tirées du nécessaire de l'Empereur, achevaient l'ornement et la symétrie de la cheminée. Citons encore un grand lavabo ayant une cuvette en argent et un pot à l'eau du même métal, qui étaient dans l'encoignure à gauche. Au milieu de la chambre se trouvait un petit guéridon sur lequel il déjeunait et dînait dans son intérieur et qui, le soir, portait un chandelier à trois branches recouvert d'un grand chapiteau servant de garde-vue. Enfin, au pied du canapé, et précisément en regard de Napoléon, quand il y reposait étendu, ce qui avait lieu la plus grande partie du jour depuis les progrès de sa maladie, était le portrait de Marie-Louise, tenant son fils entre ses bras, peint par Isabey. Cette modeste chambre était un vrai sanctuaire de famille.

Un abri contre les vents alizés et un peu d'ombrage étaient deux besoins incessants du moindre comfort de l'habitation à Longwood. L'Empereur imagina de faire l'un et l'autre dans ses petits jardins, il se mit à l'œuvre en donnant lui-même l'exemple ; c'était un tableau curieux que de voir le héros de tant de batailles, dès l'aube du jour, la bêche à la main, un large chapeau de paille sur la tête et des pantoufles de maroquin rouge, pour chaussure, dirigeant les travaux de jardinage ; en peu de jours il parvint à faire élever en touffes de gazon deux murs circulaires de onze à douze pieds de hauteur, sur un diamètre de

Chap. XLV. — 1819.

dix toises, faisant face à sa chambre à coucher et à la salle servant de bibliothèque ; ceci achevé, l'Empereur fit acheter vingt-quatre grands arbres, il les fit déterrer avec une motte de terre d'une toise cube. L'artillerie accepta le soin de les faire transporter à Longwood, à l'aide d'un grand nombre d'ouvriers chinois ; Napoléon dirigea lui-même leur plantation en allée, de cette manière il se créa la possibilité de prendre l'air et un peu d'exercice à toute heure du jour et de la nuit, sans être, soit incommodé par le soleil, soit contrarié par des regards indiscrets, il ajouta quelques arrangements de bancs de gazon et de plantation de rosiers. Ces améliorations furent fort dispendieuses pour l'Empereur, mais elles eurent le mérite de le distraire un peu, en lui faisant oublier pendant ce temps sa triste situation.

CHAPITRE XLVI.

NAPOLÉON Ier, CAPTIF À SAINTE-HÉLÈNE.

Du 1er *Janvier* 1820 *au* 5 *Mai* 1821.

SOMMAIRE :

Difficultés survenues dans le cérémonial des réceptions des étrangers.—Le comte Balmain se marie à Sainte-Hélène et retourne en Russie.—L'amiral Plampin est remplacé par l'amiral Lambert.—Dernière promenade à cheval de Napoléon.—Mort de la princesse Elisa.—Effet pénible qu'elle produit sur Napoléon.—Il sent sa fin approcher.—Le père Buonavita retourne à Rome.—L'Empereur consent à recevoir les visites du docteur Arnott.—Il écrit lui-même son testament.—Un présent de lord Robert Spencer.—Ses sentiments religieux.—Tempête présage d'un grand malheur.—Mort de Napoléon.—Le général Bertrand lui ferme les yeux.—Arrivée du Gouverneur et des autorités de l'île.—Antommarchi procède à l'autopsie.—Il est exposé dans une chambre convertie en chapelle ardente.—Visite pieuse des marins, des militaires de l'armée de terre et des habitans de l'île.—Le Gouverneur envoit un navire porter cette triste nouvelle en Europe.—La fontaine Tolbett—Cérémonies des funérailles.—Refus d'une inscription sur le tombeau.—Retour en Europe des personnages et des serviteurs qui composaient la Maison de l'Empereur Napoléon à Longwood.

Lord Charles Somerset, Gouverneur du Cap de Bonne Espérance et deux de ses filles vinrent à Sainte-Hélène vers le 25 janvier, 1820, il souhaitait rendre visite à Napoléon. Le Gouverneur envoya le major Gorrequer pour instruire le comte de Montho- Chap. XLVI. — 1820.

Chap. XLVI. — 1820.

lon de ce désir, le comte s'acquitta de ce message; l'Empereur ne fit aucune réponse, c'était la conséquence du cérémonial qu'il avait établi à Longwood, voulant que toutes les demandes d'audience et les présentations fussent faites par le grand-maréchal, mais depuis quelque temps toutes relations étaient restées rompues entre le comte Bertrand et sir Hudson Lowe, ce qui fit cesser les présentations des étrangers de distinction qui arrivaient dans l'île et qui désiraient être admis à une audience de l'Empereur, aussi Longwood devint une solitude encore plus triste pour tous les exilés.

Plusieurs dépêches arrivèrent dans le courant de mars, l'une d'elle fit connaître le rappel du comte Balmain Commissaire Russe pour un double motif; la période de trois années pendant laquelle l'empereur Alexandre avait l'intention de le maintenir à Sainte-Hélène était expirée, et lui-même avait sollicité la permission de retourner en Europe. Avant de quitter l'île il épousa Mlle. Charlotte Johnson, fille aîné de lady Lowe de son premier mari. Des trois Commissaires il ne resta plus que le marquis de Montchenu, envoyé par la France.

Le contre-amiral Plampin quitta la station de Sainte-Hélène et fut remplacé dans son commandement par le contre-amiral Lambert. Avant de mettre à la voile, le premier fit connaître à Longwood son désir de prendre congé de l'Empereur et de lui présenter son successeur. Napoléon toujours rigide sur l'observation de l'étiquette, refusa de recevoir le nouvel amiral à moins qu'il ne fut présenté par le grand-maréchal Bertrand.

Chap. XLVI. — 1820.

Les limites du périmètre où l'Empereur pouvait se promener soit à cheval, soit en voiture, sans être accompagné par un officier Anglais et sans être exposé à l'intervention d'aucun poste militaire furent étendues dès le mois de décembre 1819, mais il ne put guère en profiter ; malgré les soins du docteur Antommarchi, ce n'était depuis dix mois qu'une alternative de mieux et de pire, l'influence du climat était trop opposée à la constitution de l'illustre malade et trop contraire à l'action des remèdes. Il fit sa dernière promenade à cheval en allant dans la matinée du 4 octobre voir sir William Doveton, membre du conseil de l'île, dont la maison située à Mont-Plaisant était à cinq miles environ de Longwood, il y déjeuna ; à son retour il trouva sa voiture qui l'attendait à Hutt's Gate, il y monta pour revenir chez lui, il se trouvait assoupi et paraissait très-fatigué de cette excursion équestre. Depuis ce jour sa santé alla toujours en déclinant.

Vers la fin de décembre Napoléon reçut un paquet de journaux arrivés d'Europe, qu'il se mit à lire avec avidité, ils annonçaient la mort de sa sœur la princesse Elisa,(1) cette nouvelle le plongea dans une sorte de stupeur ; il était dans son fauteuil, la tête penchée, immobile, en proie au plus profond chagrin, de longs soupirs lui échappaient par intervalle, il élevait les yeux, les baissait, fixant le docteur Antommarchi qui était auprès de lui, sans proférer un mot, enfin il rompit le silence et dit : " Eh bien, docteur, vous le voyez, Elisa vient de nous montrer le chemin ; la mort qui semblait avoir oublié ma famille, com-

(1) Elle était morte le 7 août 1820.

Chap. XLVI. mence à la frapper, mon tour ne peut tarder long-
1820. temps, qu'en pensez-vous? — Votre Majesté ne touche pas au terme; elle est encore destinée à quelque entreprise glorieuse.—Ah! docteur, vous êtes jeune, plein de santé; mais moi! Je n'ai plus ni forces, ni activité, ni énergie, je ne suis plus Napoléon. Vous cherchez en vain à me rendre l'espérance, à rappeler la vie prête à s'éteindre. Vos soins ne peuvent rien contre la destinée; elle est immuable, on n'appelle pas de ses décisions. La première personne de notre famille qui doit suivre Elisa dans la tombe est ce grand Napoléon qui végète, qui plie sous le faix, et qui pourtant tient encore l'Europe en alarmes. Voilà, mon cher docteur, comment j'envisage ma situation actuelle. Jeune comme vous êtes,(1) vous avez une longue carrière à parcourir. Quant à moi, tout est fini; je vous le répète, mes jours se termineront bientôt sur ce malheureux rocher!"

1821. Le révérend père Buonavita était toujours souffrant, maladif, Napoléon ne voulut pas qu'il compromît davantage sa santé sur le sol ingrat de Sainte-Hélène, appréciant son zèle, il lui assigna une pension de 3,000 francs, et le fit rembarquer(2) pour retourner à Rome. L'abbé Vignali se trouva alors seul chargé de célébrer l'office divin et d'administrer les secours de la religion.

Napoléon, ayant un soir fait appeler le grand-maréchal, lui dit: " Bertrand, je suis bien malade." Bertrand répondit à l'Empereur que son refus, pendant

(1) Le docteur Antommarchi avait alors trente-et-un ans
(2) Le 17 mars, 1821.

plusieurs années, de voir un médecin Anglais, après que sir Hudson lui eut enlevé le sien, avait été plein de dignité, mais que, dans ses nouvelles souffrances, il lui paraissait parfaitement convenable de consulter quelque médecin de l'île; que le docteur Arnott, chirurgien du 20e régiment, campé près de Longwood, était un homme de droiture, d'expérience, et qui pourrait donner un bon conseil.—" Eh bien, répliqua l'Empereur, faites-le venir."

Chap. XLVI. — 1821.

Le docteur Arnott vit Napoléon pour la première fois le 1er avril, et il continua régulièrement ses visites; mais quinze jours après il déclara que tout espoir de guérison était perdu, et que les remèdes employés désormais ne sauraient être que des palliatifs.

Vers le milieu d'avril, malgré les douleurs aigues qui le tourmentaient sans relâche, il a rédigé avec cette dignité, cette précision, ce même esprit d'ordre et de calcul qui présidaient à ses décrets, son testament et les codicilles, il les a écrit entièrement de sa main, lui pour qui ce devait être une grande fatigue, en ayant depuis longtemps tout à fait perdu l'habitude.(1)

Lord Robert Spencer, un descendant du duc de Marlborough, avait fait présent à l'Empereur d'un exemplaire des mémoires de ce guerrier, publiés par William Coxe.(2) Napoléon sentant sa fin approcher, il eut le désir d'offrir cet ouvrage au 20e régiment en gar-

(1) Voir le texte du Testament et des codicilles page 505 et suivantes.

(2) *Memoirs of John Duke of Marlborough*; with his original Correspondence : collected from the family records at Blenheim and other authentic sources, Illustrated with portraits, maps and military plans, by William Coxe. London, 1818-19, 3 vol. in-4o.

Chap. XLVI. — 1821.

nison à Sainte-Hélène qui possédait une bibliothèque et dont les officiers avaient eu pour lui beaucoup d'égards ; c'était un souvenir parfaitement choisi ; l'Empereur pria le docteur Arnott qui le soignait et qui était le chirurgien de ce régiment, d'être son intermédiaire pour présenter cet ouvrage. Mais le docteur Arnott reçut l'ordre de le rendre, pour deux motifs : d'abord parcequ'il n'avait pas été transmis par l'entremise du Gouverneur, et ensuite parcequ'il était envoyé au nom de l'Empereur Napoléon, et non du général Bonaparte.(1)

Napoléon a manifesté à Sainte-Hélène les sentiments religieux qu'il avait publiquement professé quand il était sur le trône ; lorsqu'il vit arriver le terme fatal, il dit à ses officiers que ses derniers jours devaient être conformes au reste de sa vie, que l'abbé Vignali devait dire la messe dans le lieu accoutumé, et réciter les prières de quarante heures, qu'il faudrait, quand il le dirait, faire entrer l'abbé Vignali, et le laisser seul avec lui. Tout ce que l'Empereur a prescrit a été exactement suivi.(2)

La nature paraissait troublée et un grand malheur se préparer, une tempête éclatait, le temps devenait affreux, la pluie tombait sans interruption et le vent menaçait de tout détruire ; le saule sous lequel Napoléon prenait habituellement le frais fut rompu, les plantations des alentours de Longwood étaient déracinées, éparses, un seul arbre à gomme résistait

(1) *Foreign Reminiscences*, by Lord Holland, page 306, London, 1851, in-8º.

(2) Général Bertrand. Avant-Propos des Mémoires sur les Campagnes d'Egypte et de Syrie. Tome Ier, page liv, Paris, 1847, in-8º.

encore, lorsqu'un tourbillon le saisit, l'enlève et le couche dans la boue, rien de ce qu'aimait l'Empereur ne devait lui survivre. Chap. XLVI. — 1821.

A son lit de mort le général Bertrand demanda à Napoléon : " quelle conduite devait tenir ses amis ; " quel but ils devaient se proposer ?—*L'intérêt de " la France et la gloire de la Patrie ; je n'en vois pas " d'autre.*"(1)

Paroles sublimes, qui peignent sa dernière pensée !

Après une longue agonie qui indiquait la force de sa constitution, le 5 mai, au moment où le soleil se couchait,(2) Napoléon rendit le dernier soupir dans le sein de l'Église Catholique Apostolique et Romaine ;(3) c'est ainsi que prisonnier des rois il fut envoyé sur un rocher pour expirer sa gloire et terminer sa vie ! . . . . .

Dans les derniers jours de sa maladie, l'Empereur avait dit au grand-maréchal : " Bertrand, quand je " n'y serai plus, vous me fermerez les yeux, car vous " savez qu'après la mort les yeux restent naturelle- " ment ouverts." Lorsque Napoléon expirat, le général Bertrand mit un genou à terre, et il ferma avec respect et recueillement les paupières du grand capitaine, selon le désir qu'il avait exprimé.(4)

Le 6 mai, dès sept heures du matin, arrivèrent sir Hudson Lowe, accompagné du contre-amiral Lambert,

(1) Général Bertrand, Avant-Propos des Mémoires sur les Campagnes d'Egypte et de Syrie, Tome Ier, page lix, Paris, 1847, in-8°.

(2) A 5 heures 49 minutes du soir.

(3) Montholon, Récit de la Captivité de Napoléon, Paris, 1847. Tome II, p. 551.

(4) Général Bertrand, Avant-Propos des Mémoires sur les Campagnes d'Egypte et de Syrie, Tome Ier, page lv, Paris, 1847, in-8°.

Chap. XLVI. — 1821.

commandant en chef de la station navale, du marquis de Montchenu, Commissaire Français, du brigadier général Coffin, commandant les troupes de terre, de Thomas H. Brooke et Thomas Greentree, membres du Conseil colonial de l'île, et des capitaines Browne, Hendry et Marryatt, de la marine royale ; ils furent introduits dans la chambre où reposait le corps inanimé de l'Empereur. Le Gouverneur s'inclina respectueusement, et les personnes qui l'accompagnaient passèrent devant le lit dans l'attitude d'un recueillement religieux.

Plus tard, le docteur Antommarchi procéda à l'autopsie ; les généraux Bertrand et de Montholon assistaient à cette pénible opération, où se trouvaient aussi le docteur Shortt, médecin de l'armée, le docteur Mitchell, chirurgien du vaisseau amiral, le docteur Burton, du 66e régiment, et Matthew Livingstone, chirurgien au service de la Compagnie des Indes. Le cœur et l'estomac furent mis dans de l'esprit de vin et renfermés dans des vases d'argent. L'autopsie terminée, le corps de Napoléon fut revêtu du costume de petite tenue de colonel des chasseurs à cheval de la Garde, c'était celui qu'il affectionnait le plus et qu'il portait à la guerre ; on y joignit le grand cordon de la Légion d'honneur, la décoration de la couronne de fer. Ainsi vêtu, le corps qui n'avait pu être embaumé faute des substances nécessaires, fut déposé dans la pièce contigue à la chambre à coucher, sur un lit de campagne, surmonté de petits rideaux blancs qui servaient de sarcophage, en face la porte-fenêtre qui donnait sur le petit jardin ; le manteau de drap bleu que Napoléon avait porté à la bataille de Marengo servait de

couverture ; l'épée était placée au côté gauche, et un crucifix sur la poitrine. Derrière la tête était un autel où l'aumônier Vignali, en surplis et en étole, récitait des prières. Toutes les personnes de la maison de l'Empereur, officiers et serviteurs en costume de deuil, se tenaient à gauche.

Presque toute la garnison et un grand nombre de marins des équipages de l'escadre, en grande tenue, mais sans armes, sont venus se prosterner devant les dépouilles mortelles du grand homme ; tous, officiers, soldats ou marins, ont mis le genou à terre au moment où ils passaient devant la porte-fenêtre de la chapelle improvisée. Les habitants de l'île accoururent, et la foule, toujours respectueuse, ne discontinuait point devant ces apprêts funèbres.

Le même jour, le Gouverneur écrivit au comte Bathurst les détails de ce triste événement, et il envoya sa dépêche par le capitaine Crokat, du 20e régiment, officier de service à Longwood au moment de la mort de l'Empereur. Il le fit embarquer à bord du sloop de la marine royale le *Héron*, que le contre-amiral Lambert détacha de l'escadre sous son commandement, pour porter cette nouvelle au Gouvernement Anglais.

Les exécuteurs testamentaires, le comte Bertrand, le comte de Montholon et Marchand, prirent immédiatement connaissance de deux codicilles qui devaient être ouverts immédiatement après sa mort, l'un était relatif aux gratifications que l'Empereur accordait, sur sa cassette, à toutes les personnes de sa maison et aux aumônes qu'il ordonnait de distribuer aux pauvres de Sainte-Hélène ; l'autre contenait des dispositions sur

Chap. XLVI. — 1821.

ses funérailles. Le premier article était ainsi conçu : *Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple Français que j'ai tant aimé.*

Quand Hudson Lowe connut cet article du Testament, il déclara que ses instructions s'opposaient à ce que les restes mortels de Napoléon sortissent de l'île. Les exécuteurs testamentaires firent alors choix d'un lieu que Napoléon avait vu plusieurs fois et dont il parlait souvent avec plaisir, situé dans un ravin, près de deux saules de la fontaine Tolbett,(1) où l'on allait tous les jours puiser de l'eau, pour sa consommation, dans deux flacons d'argent. Le Gouverneur consentit à l'adoption de ce terrain.

Le 9 mai, les derniers devoirs ont été rendus à l'Empereur ; à 10 heures du matin, l'abbé Vignali a célébré la messe et l'office des morts ; à 11 heures, la garnison étant sous les armes, et bordant la haie, le cortége a quitté Longwood. Les coins du manteau ont été portés par le comte Bertrand, le comte de Montholon, Napoléon Bertrand et Marchand ; Madame la comtesse Bertrand, ses jeunes enfants, Hortense, Henri, Arthur et toute la maison de l'Empereur entouraient le char funèbre ; l'état-major, et successivement toute la garnison, l'ont suivi dans sa marche. A midi, l'aumônier de l'Empereur ayant béni le caveau construit proche la fontaine Tolbett et terminé les prières, le cercueil y a été descendu au bruit des salves d'artillerie des forts et de l'escadre. Le caveau a été fermé et scellé en maçonnerie ; une garde d'honneur y a été placée.

(1) Actuellement appelée Fontaine de l'Empereur.

Le comte de Montholon désirait faire placer l'inscription suivante sur le cercueil : Chap. XLVI. — 1821.

NAPOLÉON

NÉ À AJACCIO LE 15 AOUT 1769,
MORT À SAINTE-HÉLÈNE, LE 5 MAI 1821.

Le Gouverneur sir Hudson Lowe voulait que le mot *Bonaparte* fut ajouté au mot *Napoléon*, et que l'inscription fut ainsi conçue : *Napoléon Bonaparte*. Le comte de Montholon n'ayant pas cru devoir consentir à cette modification, aucune inscription ne fut placée sur le cercueil.

Le 27 mai, le *Camel*, bâtiment de la marine royale Anglaise, fit voile de Sainte-Hélène ayant à son bord le comte et la comtesse Bertrand et leurs enfants, le comte de Montholon, le docteur Antommarchi, l'abbé Vignali et les autres Français qui faisaient partie de la Maison de l'Empereur à Longwood. Lorsque le *Camel* arriva dans les mers d'Europe (le 25 juillet), par la latitude de Paris, à 260 lieues des côtes de France, le comte de Montholon déclara au comte Bertrand, à Marchand et à l'abbé Vignali, que, conformément à l'ordre qu'il avait reçu de l'Empereur, qu'il devait et allait ouvrir ses testaments et codicilles et instructions, et leur en donner connaissance, ce qu'il fit effectivement.(1) Le vaisseau, naviguant sans interruption, arriva en vue de Spithead le 31 juillet, après 65 jours d'une pénible traversée. A la suite d'un délai de trois jours en rade, les voyageurs Français reçurent l'autorisation de descendre à terre et d'aller où ils voudraient.

(1) Voir page 505 le texte du Testament et des Codicilles de l'Empereur Napoléon Ier.

Chap. XLVI. — 1821.

L'île de Sainte-Hélène appartenait à la Compagnie des Indes ; elle en avait cédé la jouissance au Gouvernement Anglais, seulement pour le temps que durerait la captivité de Napoléon. En effet, cette Compagnie en reprit possession dès le lendemain de sa mort, car le 6 mai sir Hudson Lowe fit proclamer dans l'île qu'il cessait ses fonctions comme Gouverneur *de par le Roi* et qu'il prenait les fonctions de Gouverneur *de par la très honorable et très puissante Compagnie des Indes.* Le 25 juillet, il fut remplacé par Thomas Henri Brooke ; le même jour, il s'embarqua avec sa famille et sa suite pour retourner en Angleterre.(1)

(1) Sir Hudson Lowe fut nommé commandant des forces Anglaises à Ceylan, fonction bien inférieure au poste de Gouverneur de Sainte-Hélène. Lorsque parut la vie de Napoléon par Walter Scott, il fut très-désappointé d'y trouver une critique amère de sa conduite, il prit un congé, revint en Angleterre pour présenter sa justification ; il trouva l'opinion publique peu favorable à son égard. La vacance de gouverneur de l'île de Ceylan s'étant présentée, malgré sa demande il ne put être nommé ; il sollicita pour d'autres colonies une situation d'un rang équivalent à celui qu'il avait occupé à Sainte-Hélène, il ne put l'obtenir ; enfin on lui refusa même une pension de retraite ; abandonné complètement par les ministres, il vécut dans une telle pauvreté que quand il mourut, sir Robert Peel pria la Reine de vouloir bien accorder une faible pension à sa fille.

CHAPITRE XLVII.

TESTAMENT ET CODICILLES DE NAPOLÉON Ier.

SOMMAIRE :

Texte du testament.—Texte des codicilles.—Remise à lady Holland du camée que lui a légué Napoléon.—Réflexions sur le testament de l'Empereur.—Napoléon III affecte 8 millions pour compléter les dernières volontés de Napoléon Ier.

Ce jourd'hui, 15 avril 1821, à Longwood, île de Sainte-Hélène. Ceci est mon testament, ou acte de ma dernière volonté. Chap. XLVII. —

I.

1. Je meurs dans la religion Catholique, Apostolique et Romaine, dans laquelle je suis né, il y a plus de cinquante ans.

2. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple Français que j'ai tant aimé.

3. J'ai toujours eu à me louer de ma très-chère épouse Marie-Louise. Je lui conserve, jusqu'au dernier moment, les plus tendres sentiments : je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui environnent encore son enfance.

4. Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince Français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples d'Europe. Il ne doit jamais combattre, ni nuire en aucune manière à la

Chap. XLVII. — France ; il doit adopter ma devise : *Tout pour le peuple français.*

5. Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie Anglaise et son sicaire. Le peuple anglais ne tardera pas à me venger.

6. Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et de Lafayette. Je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi !

7. Je remercie ma bonne et très-excellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Catherine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé. Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820. Il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées.

8. Je désavoue le Manuscrit de Sainte-Hélène et autres ouvrages sous le titre de Maximes, Sentences, etc., que l'on s'est plu à publier depuis six ans ; là ne sont pas les règles qui ont dirigé ma vie. J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple Français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans de semblables circonstances j'agirais de même.

II.

1. Je lègue à mon fils les boîtes, ordres et autres objets, tels que argenterie, lit de camp, armes, selles éperons, vases de ma chapelle, livres, linges qui ont

servi à mon corps et à mon usage, conformément à l'état annexé, coté A. Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra. Chap. XLVII.

2. Je lègue à lady Holland le camée antique que le pape Pie VI m'a donné à Tolentino.(1)

3. Je lègue au comte Montholon deux millions de francs comme une preuve de ma satisfaction des soins filials qu'il m'a rendus depuis six ans, et l'indemniser des pertes que son séjour à Sainte-Hélène lui a occasionnées.

4. Je lègue au comte Bertrand cinq cent mille francs.

5. Je lègue à Marchand, mon premier valet de chambre, quatre cent mille francs. Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami : je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier de ma vieille garde.

6. *Idem* à Saint-Denis, cent mille francs.

7. *Idem* à Novarre, cent mille francs.

(1) A leur arrivée à Londres, le comte Bertrand et le comte de Montholon remirent à lady Holland ce legs qui consistait en une tabatière d'or ayant sur le couvercle un grand camée représentant une chèvre ayant sur son dos un faon qui grappillait des raisins sur une vigne. Il y avait au fond une carte coupée dans la forme de la tabatière, sur laquelle étaient ces mots écrits de la main de Napoléon : "L'Empereur Napoléon à lady Holland témoignage "de satisfaction et d'estime." De l'autre côté de la carte était tracé d'une autre écriture : "Donné par le Pape Pie VI, Tolentino "en 1797." Napoléon n'écrivit jamais à lady Holland, mais il parla d'elle et de ses attentions à des personnes qui lui répétèrent ses paroles et il prouva que l'empressement de cette honorable dame pour tâcher d'adoucir l'amertume de la situation de l'illustre exilé n'avait pas été infructueux. (*Lord Holland, Reminiscences*, page 202, London, 1851, in-8°.)

Chap. XLVII. —

8. *Idem* à Péron, cent mille francs.

9. *Idem* à Archambaud, cinquante mille francs.

10. *Idem* à Corsor, vingt-cinq mille francs.

11. *Idem* à Chandell, vingt-cinq mille francs.

12. *Idem* à l'abbé Vignali, cent mille francs. Je désire qu'il bâtisse sa maison près de Ponte-Novo de Rostino.

13. *Idem* au comte de Las-Cases, cent mille francs.

14. *Idem* au comte de Lavalette, cent mille francs.

15. *Idem* au chirurgien en chef Larrey, cent mille francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.

16. *Idem* au général Brayer, cent mille francs.

17. *Idem* au général Lefèvre-Desnouettes, cent mille francs.

18. *Idem* au général Drouot, cent mille francs.

19. *Idem* au général Cambronne, cent mille francs.

20. *Idem* aux enfants du général Mouton-Duverney mille francs.

21. *Idem* aux enfants du brave Labédoyère, cent mille francs.

22. *Idem* aux enfants du général Girard, tué à Ligny, cent mille francs.

23. *Idem* aux enfants du général Chartrand, cent mille francs.

24. *Idem* aux enfants du vertueux général Travot, cent mille francs.

25. *Idem* au général Lallemand, l'aîné, cent mille francs.

26. *Idem* au comte Réal, cent mille francs.

27. *Idem* à Costa de Bastilica, en Corse, cent mille francs.

28. *Idem* au général Clausel, cent mille francs.

29. *Idem* au baron Meneval, cent mille francs.

30. *Idem* à Arnault, auteur de *Marius*, cent mille francs.

31. *Idem* au colonel Marbot, cent mille francs. Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armes françaises, et à confondre les calomniateurs et les apostats.

32. *Idem* au baron Bignon, cent mille francs. Je l'engage à continuer à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1814.

33. *Idem* à Poggi di Talaro, cent mille francs.

34. Au chirurgien Emmery, cent mille francs.

35. Ces sommes seront prises sur les six millions que j'ai placé, en partant de Paris, en 1815, et sur les intérêts à raison de 5 pour 100, depuis juillet 1815. Les comptes en seront arrêtés avec le banquier, par les comtes Montholon, Bertrand et Marchand.

36. Tout ce que ce placement produira au-delà de la somme 5,600,000 francs dont il a été disposé ci-dessus, sera distribué en gratifications aux blessés de Waterloo, et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe, sur un état arrêté par Montholon, Bertrand, Drouot, Cambronne et le chirurgien Larrey.

37. Ces legs, en cas de mort, seront payés aux veuves et enfants, et au défaut de ceux-ci, rentreront à la masse.

III.

1. Mon domaine privé était ma propriété, dont aucune loi française ne m'a privé, que je sache. Le

Chap. XLVII. — compte en sera demandé au baron de La Bouillerie, qui en en était le trésorier. Il doit se monter à plus de 200,000,000 de francs, savoir : 1° le portefeuille contenant les économies que j'ai, pendant quartorze ans, faites sur ma liste civile, lesquelles se sont élevées à plus de 12,000,000 par an : j'ai bonne mémoire ; 2° le produit de ce portefeuille ; 3° les meubles de mes palais tels qu'ils étaient en 1814. Les palais de Rome, Florence, Turin, compris tous ces meubles, ont été achetés des deniers des revenus de la liste civile ; 4° la liquidation de mes maisons du royaume d'Italie, tels que argent, bijoux, meubles, écuries : les comptes en seront donnés par le prince Eugène et l'intendant de la couronne Compagnoni.

2. Je lègue mon domaine privé, moitié aux officiers et soldats qui restent des armées françaises, qui ont combattu depuis 1792 jusqu'à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la nation. La répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité Moitié aux villes et campagnes d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'île-de-France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera, de cette somme, prélevé un million pour la ville de Brienne, et un million pour celle de Méry.

J'institue les comtes Montholon, Bertrand, et Marchand, mes exécuteurs testamentaires.

Ce présent testament, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

ETAT *A*.

1. Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont servi. Le surplus sera partagé entre mes exécuteurs testamentaires et mes frères. Chap. XLVII. —

2. Marchand conservera mes cheveux, et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or pour être envoyé à l'impératrice Marie-Louise, à ma mère et à chacun de mes frères, sœurs, neveux, nièces, au cardinal, et un plus considérable pour mon fils.

3. Marchand enverra une de mes paires de boucles à souliers, en or, au prince Joseph.

4. Une petite paire de boucles en or, à jarretières, au prince Lucien.

5. Une boucle de col en or, au prince Jérôme.

Inventaire de mes effets que Marchand doit garder pour remettre à mon fils.

1. Mon nécessaire d'argent, celui qui est sur ma table, garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc.

2. Mon réveil-matin. C'est le réveil-matin de Frédéric II, que j'ai pris à Postdam (dans la boîte N° III).

3. Mes deux montres avec les chaînes des cheveux de l'impératrice, et une chaîne de mes cheveux pour l'autre montre. Marchand la fera faire à Paris.

4. Mes deux sceaux, (un de France enfermé dans la boîte N° III.)

5. La petite pendule dorée qui est actuellement dans ma chambre à coucher.

Chap. XLVII. —

6. Mon lavabo, son pot à eau et son pied.

7. Mes tables de nuit, celles qui me servaient en France et bidet de vermeil.

8. Mes deux lits de fer, mes matelas et mes couvertures s'ils se peuvent conserver.

9. Mes trois flacons en argent où l'on mettait mon eau-de-vie que portaient mes chasseurs en campagne.

10. Ma lunette de France.

11. Mes éperons, deux paires.

12. Trois boîtes d'acajou, Nos I, II, III, renfermant mes tabatières et autres objets.

13. Une cassolette en vermeil.

Linge de toilette.

Six chemises.
Six mouchoirs.
Six cravates.
Six serviettes.
Six paires de bas de soie.
Quatre cols noirs.
Six paires de chaussettes.
Deux paires de draps de batiste.
Deux taies d'oreiller.
Deux robes de chambre.
Deux pantalons de nuit.
Une paire de bretelles.
Quatre culottes-vestes de casimir blanc.
Six madras.
Six gilets de flanelle.
Quatre caleçons.
Six paires de gants.
Une petite boîte pleine de mon tabac.
Une boucle de col en or.
Une paire de boucles de jarretières, en or.
Une paire de boucles en or, à souliers.
Ces trois derniers articles renfermés dans la petite boîte No III.

Habillement.

Un uniforme chasseur.
Un *idem* grenadier.
Un *idem* garde national.
Deux chapeaux.
Une capote grise et verte.
Un manteau bleu (celui que j'avais à Marengo).
Une jebeline, petite veste.
Deux paires de souliers.
Deux paires de bottes.
Une paire de pantoufles.
Six ceinturons.

NAPOLÉON.

ETAT *A joint à mon testament.*

I.

1. Les vases sacrés qui ont servi à ma chapelle à Longwood.

2. Je charge l'abbé Vignali de les garder et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

II.

1. Mes armes, savoir : mon épée, celle que je portais à Austerlitz ; le sabre de Sobieski, mon poignard, mon glaive, mon couteau de chasse, mes deux paires de pistolets de Versailles.

2. Mon nécessaire d'or, celui qui m'a servi le matin d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, de l'île de Lobau, de la Moscowa, de Montmirail. Sous ce point de vue, je désire qu'il soit précieux à mon fils. (Le comte Bertrand en est dépositaire depuis 1814.)

3. Je charge le comte Bertrand de soigner et con-

Chap. XLVII. — server ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

III.

1. Trois petites caisses d'acajou contenant, la première, trente-trois tabatières ou bonbonnières ; la deuxième, douze boîtes aux armes impériales, deux petites lunettes et quatre boîtes trouvées sur la table de Louis XVIII, aux Tuileries, le 20 mars 1815 ; la troisième, trois tabatières ornées de médailles d'argent à l'usage de l'Empereur, et divers effets de toilette, conformément aux états numérotés I, II, III.

2. Mon lit de camp, dont j'ai fait usage dans toutes mes campagnes.

3. Ma lunette de guerre.

4. Mon nécessaire de toilette. Un de chacun de mes uniformes, une douzaine de chemises, et un objet complet de chacun de mes habillements, et généralement de tout ce qui sert à ma toilette.

5. Mon lavabo.

6. Une petite pendule qui est dans ma chambre à coucher de Longwood.

7. Mes deux montres et la chaîne de cheveux de l'Impératrice.

8. Je charge Marchand, mon premier valet de chambre, de garder ces objets, et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans.

IV.

1. Mon médaillier.

2. Mon argenterie et ma porcelaine de Sèvres, dont j'ai fait usage à Sainte-Hélène ; états *b* et *c*. Chap. XLVII. —

3. Je charge le comte de Montholon de garder ces objets et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

V.

1. Mes trois selles et brides, mes éperons qui m'ont servi à Sainte-Hélène.

2. Mes fusils de chasse, au nombre de cinq.

3. Je charge mon chasseur Noveras de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura ses seize ans.

VI.

1. Quatre cents volumes choisis dans ma bibliothèque parmi ceux qui ont le plus servi à mon usage.

2. Je charge Saint-Denis de les garder, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

NAPOLÉON.

ETAT B.—*Inventaire des effets que j'ai laissés chez M. le comte de Turenne.*

Un sabre de Sobieski.(1)
Un grand collier de la Légion d'honneur.
Une épée en vermeil.
Un glaive de consul.
Une épée en fer.
Un ceinturon de velours.
Un collier de la Toison d'or.

(1) C'est par erreur que ce sabre est porté sur l'état A. Celui-ci est le sabre que l'Empereur portait à Aboukir, et qui était entre les mains du comte Bertrand.

Chap. XLVII. —

Un petit nécessaire en acier.
Une veilleuse en argent.
Une poignée de sabre antique.
Un chapeau à la Henri IV et une toque ; les dentelles de l'Empereur.
Un petit médaillier.
Deux tapis turcs.
Deux manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes.

1°. Je donne à mon fils :
Le sabre de Sobieski.
Le collier de la Légion d'honneur.
L'épée en vermeil.
Le glaive de consul.
L'épée en fer.
Le collier de la Toison d'or.
Le chapeau à la Henri IV et la toque.
Le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste.

2°. A l'impératrice Marie-Louise, mes dentelles.
A Madame, la veilleuse en argent.
Au cardinal, le petit nécessaire en acier.
Au prince Eugène, le bougeoir en vermeil.
A la princesse Pauline, le petit médaillier.
A la reine de Naples, un petit tapis turc.
A la reine Hortense, un petit tapis turc.
Au prince Jérôme, la poignée du sabre antique.
Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culottes.
Au prince Lucien un manteau brodé, veste et culottes.

NAPOLÉON.

Au dos des feuilles pliées et scellées, renfermant l'ensemble du testament, se lisait :

" *Ceci est mon testament écrit tout entier de ma propre main.*" NAPOLÉON.

Le 16 avril, 1821, Longwood.—Ceci est un codicille de mon testament.

1. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

2. Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à

Marchand, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène. Chap. XLVII. —

Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Au dos on lisait : " Ceci est un codicille de mon testament, écrit tout de ma propre main."

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood—Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, tels que argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écuries, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartenaient, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement. Il ne peut oublier les 40,000,000 que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.

1. Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand trois cent mille francs, dont il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier, pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquit de legs de conscience.

2. Au comte Montholon, deux cent mille francs, dont il versera cent mille dans la caisse pour le même usage que ci-dessus.

3. Au comte de Las Cases, deux cent mille francs,

Chap. XLVII. — dont il versera cent mille dans la caisse pour le même usage que ci-dessus.

4. A Marchand, cent mille francs, dont il versera cinquante mille à la caisse pour le même usage que ci-dessus.

5. Au comte Lavalette, cent mille francs.

6. Au général Hogendorp, Hollandais, mon aide-de-camp, réfugié au Brésil, cent mille francs.

7. A mon aide-de-camp Corbinau, cinquante mille francs.

8. A mon aide-de-camp Cafarelli, cinquante mille francs.

9. A mon aide-de-camp Dejean, cinquante mille francs.

10. A Percy, chirurgien en chef à Waterloo, cinquante mille francs.

11. Cinquante mille francs, savoir :

Dix mille à Piéron, mon maître-d'hôtel ;

Dix mille à Saint-Denis, mon premier chasseur ;

Dix mille à Noveras ;

Dix mille à Corsor, mon maître d'office ;

Dix mille à Archambaud, mon piqueur.

12. Au baron Meneval, cinquante mille francs.

13. Au duc d'Istrie, fils de Bessières, cinquante mille francs.

14. A la fille de Duroc, cinquante mille francs.

15. Aux enfants de Labédoyère, cinquante mille francs.

16. Aux enfants de Mouton-Duverney, cinquante mille francs.

17. Aux enfants du brave et vertueux général Travot, cinquante mille francs.

18. Aux enfants de Chartrand, cinquante mille francs. Chap. XLVII. —

19. Au général Cambronne, cinquante mille francs.

20. Au général Lefèvre-Desnouettes, cinquante mille francs.

21. Pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étrangers, Français, ou Italiens, ou Belges, ou Hollandais, ou Espagnols, ou des départements du Rhin, sur ordonnance de mes exécuteurs testamentaires, cent mille francs.

22. Pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligny, Waterloo, encore vivants, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront adjoints Cambronne, Larrey, Percy et Emmery, il sera donné double à la garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe, deux cent mille francs.

Ce codicille est écrit entièrement de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Au dos était écrit : " Ceci est mon codicille ou acte de ma derniere volonté, dont je recommande l'exacte exécution à mon fils Eugène Napoléon. Il est tout écrit de ma propre main."

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.—Ceci est un troisième codicille à mon testament du 15 avril.

1. Parmi les diamants de la couronne qui furent remis en 1814, il s'en trouvait pour 50,600,000 fr. qui n'en étaient pas, et faisaient partie de mon avoir particulier. On les fera rentrer pour acquitter mes legs.

Chap. XLVII. — 2. J'avais chez le banquier Torlonia, de Rome, 2 à 300,000 fr. en lettres de change de mes revenus de l'île d'Elbe : depuis 1815, le sieur de Peyrusse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier, et n'eût pas de caractère, a tiré à lui cette somme ; on la lui fera restituer.

3. Je lègue au duc d'Istrie trois cent mille francs, dont seulement cent mille francs réversibles à la veuve, si le duc était mort lors de l'exécution des legs. Je désire, si cela n'a aucun inconvénient, que le duc épouse la fille de Duroc.

4. Je lègue à la duchesse de Frioul, fille de Duroc, deux cent mille francs. Si elle était morte avant l'exécution du legs, il ne serait rien donné à la mère.

5. Je lègue au général Rigaud, celui qui a été proscrit, cent mille francs.

6. Je lègue à Boisnod, commissaire-ordonnateur, cent mille francs.

7. Je lègue aux enfants du général Letort, tué dans la campagne de 1815, cent mille francs.

8. Ces 800,000 fr. de legs seront comme s'ils étaient portés à la suite de l'article 36 de mon testament, ce qui porterait à 6,400,000 fr. la somme des legs dont je dispose par mon testament, sans comprendre les donations faites par mon second codicille.

Ceci est écrit de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

Napoléon.

Au dos se lisait : " Ceci est mon troisième codicille à mon testament, tout entier écrit de ma main, signé et scellé de mes armes.

"Sera ouvert le même jour, et immédiatement après l'ouverture de mon testament." Chap. XLVII. —

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.—Ceci est un quatrième codicille à mon testament. Par les dispositions que nous avons faites précédemment, nous n'avons pas rempli toutes nos obligations ; ce qui nous a décidé à faire ce quatrième codicille.

1. Nous léguons au fils ou petit-fils du baron Dutheil, lieutenant-général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la révolution, la somme de cent mille francs (100,000), comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général prit de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres.

2. *Idem* au fils ou petit-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme cent mille francs (100,000). Nous avons sous ses ordres dirigé ce siége, commandé l'artillerie. C'est en témoignage de souvenir pour les marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général.

3. *Idem* nous léguons cent mille francs (100,000), au fils ou petit-fils du député de la Convention Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé, sanctionné de son autorité le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville, et qui était contraire à celui envoyé par le comité de salut public. Gasparin nous a mis, par sa protection, à l'abri des persécutions de l'ignorance des états-majors qui commandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier.

4. *Idem* nous léguons cent mille francs (100,000), à la veuve, fils ou petit-fils de notre aide-de-camp Muiron, tué à nos côtés à Arcole, nous couvrant de son corps.

5. *Idem* dix mille francs (10,000) au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington ; ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque, que celui-ci de m'envoyer, pour y périr, sur le rocher de Sainte-Hélène. Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord, se serait couvert et aurait justifié par les mêmes motifs, l'intérêt de la France, de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris, et par là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et du crime d'avoir dépouillé les musées contre le texte des traités.

6. Ces 410,000, quatre cent dix mille francs seront ajoutés aux 6,400,000 dont nous avons disposé et porteront mes legs à 6,810,000. Ces 410,000 doivent être considérés comme faisant partie de mon testament, article 35, et suivre en tout le même sort que les autres legs.

7. Les 9,000 livres sterling que nous avons données au comte et à la comtesse de Montholon doivent, si elles ont été soldées, être déduites et portées en compte sur les legs que nous faisons par nos testaments : si elles n'ont pas été acquittées, nos billets seront annulés.

8. Moyennant le legs fait par notre testament au

comte de Montholon, la pension de 20,000 francs accordée à sa femme est annulée : le comte de Montholon est chargé de la lui payer.

9. L'administration d'une pareille succession, jusqu'à son entière liquidation, exigeant des frais de bureau, de courses, de missions, de consultations, de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront trois pour cent (3 p. 100) sur tous les legs, soit sur les 6,800,000 francs, soit sur les sommes portées dans les codicilles, soit sur les 200,000,000 du domaine privé.

10. Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier et dépensées sur mandats de nos exécuteurs testamentaires.

11. Si les sommes provenant desdites retenues n'étaient pas suffisantes pour pourvoir aux frais, il y sera pourvu aux dépens des trois exécuteurs testamentaires et du trésorier, chacun dans la proportion du legs que nous leur avons fait par notre testament codicille.

12. Si les sommes provenant des susdites retenues sont au-dessus des besoins, le restant sera partagé entre nos trois exécuteurs testamentaires et le trésorier, dans le rapport de leurs legs respectifs.

13. Nous nommons le comte de Las Cases, et à son défaut, son fils, et à son défaut le général Drouot, trésorier.

Ce présent codicille est entièrement écrit de notre main, signé et scellé de nos armes.

NAPOLÉON.

Chap. XLVII.

Ce 24 avril 1821, Longwood.—Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté.

Sur les fonds remis en or à l'Impératrice Marie-Louise, ma très-chère et bien-aimée épouse, à Orléans, en 1814, elle reste me devoir 2,000,000, dont je dispose par le présent codicille afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs, que je recommande du reste à la protection de ma chère Marie-Louise.

1. Je recommande à l'Impératrice de faire restituer au comte Bertrand les 30,000 francs de rente qu'il possède dans le duché de Parme et sur le mont Napoléon de Milan, ainsi que les arrérages échus.

2. Je lui fais la même recommandation pour le duc d'Istrie, la fille de Duroc et autres de mes serviteurs qui me sont restés fidèles et qui me seront toujours chers ; elle les connaît.

3. Je lègue sur les deux millions ci-dessus mentionnés, trois cent mille francs au comte Bertrand, sur lesquels il versera cent mille dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience.

4. Je lègue deux cent mille francs au comte Montholon, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour le même usage que ci-dessus.

5. *Idem* deux cent mille francs au comte de Las Cases, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier pour le même usage que ci-dessus.

6. *Idem* à Marchand, cent mille francs, sur lesquels il versera cinquante mille dans la caisse pour le même usage que ci-dessus.

7. Au maire d'Ajaccio, au commencement de la Révolution, Jean-Jérôme Lewie ou à sa veuve, enfants ou petits-enfants, cent mille francs. Chap. XLVII. —

8. A la fille de Duroc, cent mille francs.

9. Au fils de Bessières, duc d'Istrie, cent mille francs.

10. Au général Drouot, cent mille francs.

11. Au comte Lavalette, cent mille francs.

12. *Idem* cent mille francs, savoir : vingt-cinq mille à Piéron, mon maître-d'hôtel ; vingt-cinq mille à Noveras, mon chasseur ; vingt-cinq mille à Saint-Denis, le garde de mes livres ; vingt-cinq mille à Santini, mon ancien huissier.

13. *Idem* cent mille francs, savoir : quarante mille à Planat, mon officier d'ordonnance ; vingt mille à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet et qui était de ma chambre en Egypte ; à Lavigne, qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries et qui était mon piqueur en Egypte ; vingt mille francs à Jannet Dervieux, qui était piqueur des écuries et me servait en Egypte.

14. Deux cent mille francs seront distribués en aumônes aux habitants de Brienne-le-Château qui ont le plus souffert.

15. Les trois cent mille francs restants seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe actuellement vivants, ou à leurs veuves et enfants, au prorata de leurs appointements et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires. Les amputés ou blessés auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey et Emmery.

Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Au dos était écrit : Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté, dont je recommande l'exécution à ma très-chère épouse l'Impératrice Marie-Louise.

NAPOLÉON.

Aujourd'hui, 27 avril 1821.

Malade de corps, mais sain d'esprit, j'ai écrit de ma propre main ce cinquième codicille à mon testament :

1. J'institue mes exécuteurs testamentaires Montholon, Bertrand et Marchand, et Las Cases, ou son fils, trésorier.

2. Je prie ma bien-aimée Marie-Louise de prendre à son service mon chirurgien Antommarchi, auquel je lègue une pension, pour sa vie durant, de 6,000 francs (six mille francs) qu'elle lui paiera.

NAPOLÉON.

Le testament de Napoléon se compose de quarante pages, dont quatorze pour le testament et les états, et vingt-six pages pour les codicilles.

Au testament sont annexées les pièces suivantes :

Monsieur Laffitte, je vous ai remis, en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions dont vous m'avez donné un double reçu. J'ai annulé un des reçus et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre, après ma mort, ladite

somme avec les intérêts, à raison de 5 p. 100, à dater du 1er juillet 1815, en défalquant les payements dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi. Chap. XLVII —

Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand et le sieur Marchand, et cette liquidation réglée, je vous donne par la présente décharge entière et absolue de ladite somme.

Je vous ai également remis une boîte contenant mon médailler ; je vous prie de la remettre au comte Montholon.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur Laffitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Longwood, île de Sainte-Hélène, 25 avril, 1821.

Signé : NAPOLÉON.

Monsieur le baron Labouillerie, trésorier de mon domaine privé, je vous prie d'en remettre le compte et le montant, après ma mort, au comte Montholon, que j'ai chargé de l'exécution de mon testament.

Cette lettre, n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur le baron de Labouillerie, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Longwood, île de Sainte-Hélène, 25 avril 1821.

Signé : NAPOLÉON.

Le testament de Napoléon Ier, les cinq codicilles et les deux lettres qui précèdent ont été déposés par les exécuteurs testamentaires aux Archives de la Cour de Cantorbery, où ils sont restés jusqu'au 16 mars 1853, époque à laquelle ils ont été remis par M. le comte de Clarendon, principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté

Chap. XLVII. — Britannique, à M. le comte Colonna Waleski, ambassadeur de France près la cour de Londres.

La lecture de ce testament et de ses nombreux codicilles avec leurs préambules et leurs détails, jette de vives lumières sur le caractère et les qualités de Napoléon ; il n'est pas un paragraphe, pas une ligne qui ne porte l'empreinte de sa grande âme, et ne revèle qu'il était bon souverain, bon citoyen, bon époux, bon père, bon parent, ami affectionné, il fut sensible aux bienfaits, aux services qu'il reçut, et il n'en perdit jamais le souvenir.

Les exécuteurs testamentaires ont rempli scrupuleusement leur devoir, mais la réalisation de toutes les ressources et toutes les sommes recouvrées furent loin de leur permettre de satisfaire intégralement au montant des legs. Napoléon III, à son avénement au trône affecta une somme de 8 millions de francs(1) pour compléter l'exécution des dispositions testamentaires de son auguste oncle.

Assurément cette somme de 8 millions n'était qu'un faible dédommagement des 117 millions qui appartenaient en propre à l'Empereur, et que l'ordonnance du 5 août 1818 a fait entrer dans le trésor public ; elle est loin aussi de compenser les 200 millions dont Napoléon Ier avait disposé sur son domaine privé en faveur des victimes de la guerre ; mais les désastres que l'Empereur avait alors en vue, se sont atténués par le temps, et le pays les a déjà en partie réparés, il ne pouvait donc plus être question de l'exécution littérale des dernières volontés de Napoléon Ier, mais

(1) Décret du 5 août 1854.

il importait d'en conserver le souvenir par une mesure nationale et définitive. Chap. XLVII. —

D'après les renseignements recueillis en 1854 sur le nombre et la position des légataires, la somme de 8 millions fut trouvée suffisante pour réaliser la pieuse pensée de Napoléon III et les intentions de Napoléon Ier. Sur cette somme 4 millions servirent à aquitter des legs individuels ; 4 millions furent consacrés tant à solder intégralement les legs en faveur du bataillon de l'île d'Elbe et des blessés de Ligny et de Waterloo, qu'à réparer les désastres de Brienne et de Méry, à augmenter la somme des secours que, grâce à la généreuse inspiration de Napoléon III, la France accorde aux anciens militaires de la République et de l'Empire ; enfin à laisser aux provinces désignées dans le testament, un témoignage de l'illustre souvenir dont l'Empereur sur son lit de mort a honoré leur patriotisme. Ainsi on doit à la pieuse initiative de Napoléon III, que 34 ans après la mort de Napoléon Ier ses dernières volontés ont été complètement exécutées en faveur de ses fidèles serviteurs et de ses glorieux compagnons d'armes.

CHAPITRE XLVIII.

HONNEURS RENDUS À LA MÉMOIRE DE NAPOLÉON Ier.

SOMMAIRE :

Rétablissement de la statue de Napoléon Ier sur plusieurs monuments.—Pétitions adressés aux Chambres pour réclamer le retour en France des restes mortels de l'Empereur.—Discours de M. de Rémusat annonçant l'intention du Gouvernement d'adhérer au vœu des populations.—Le prince de Joinville chef de l'expédition de Sainte-Hélène.—Noms des membres de la Mission qui l'accompagne.—Départ de Toulon.—Arrivée à Sainte-Hélène.—Exhumation des restes de Napoléon Ier.—Leur translation à bord de la *Belle-Poule.*—Service funèbre.—Retour en France de la *Belle-Poule.*—Le prince de Joinville présente au Roi le corps de l'Empereur Napoléon.—Le cercueil est placé dans la chapelle Saint-Jérôme.—Napoléon III fait transférer le cercueil de Napoléon Ier dans le tombeau construit au milieu du dôme de l'église.—Napoléon III fait acheter à Sainte-Hélène les terrains du tombeau de Napoléon Ier et l'habitation de Longwood.—Restauration du *Domaine impérial de Longwood.*—Organisation du *Domaine impérial du Val Napoléon.*—Un décret impérial rend au Code civil, son ancienne dénomination de *Code Napoléon.*—Monument élevé à Ajaccio à la mémoire de Napoléon Ier et de ses quatre frères.

Chap. XLVIII. — Le premier acte réparateur fait à la mémoire de l'Empereur a été en 1833,(1) le rétablissement de la statue de Napoléon Ier sur la colonne de la place Vendôme, puis successivement le complétement de la colonne de la Grande Armée à Boulogne-sur-Mer, en plaçant sur son sommet la statue de Napoléon Ier, le

(1) Le 28 juillet 1833.

rétablissement des bas reliefs à l'arc de triomphe du Carrousel, l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Etoile.

Napoléon avait inscrit ces mots sur son testament : "*Je désire que mes cendres reposent sur les bords* "*de la Seine, au milieu de ce peuple Français que* "*j'ai tant aimé.*"(1) Les populations réclamaient les précieux restes mortels du grand homme qui a illustré la patrie, chaque année les deux Chambres législatives recevaient des pétitions demandant que le tombeau de Napoléon reposât sur le sol national. Cette espérance de tout le monde était devenue tellement prononcée, qu'elle se montrait sous la forme d'une exigence qu'il fallait satisfaire ; aussi le 12 mai 1840, M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, demanda la parole pour une communication du Gouvernement et s'exprima en ces termes :

" Messieurs, le Roi a ordonné au prince de Joinville de se rendre avec sa frégate(2) à l'île de Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'Empereur Napoléon.

" Nous venons vous demander les moyens de les recevoir dignement sur la terre de France et d'élever à Napoléon son dernier tombeau.

" Le Gouvernement, jaloux d'accomplir un devoir national, s'est adressé à l'Angleterre,(3) et lui a de-

(1) Voir le codicille de Napoléon Ier du 16 avril 1821, page 516 de ce volume.

(2) *La Belle Poule* de 60 canons.

(3) Lors de leur retour de Sainte-Hélène, dans les derniers mois de l'année 1821, le comte Bertrand et le comte de Montholon ayant adressé un placet au Roi d'Angleterre pour réclamer les cendres de Napoléon Ier ; l'ambassadeur de Sa Majesté Britan-

Chap. XLVIII. — mandé le précieux dépôt que la fortune avait remis dans ses mains. A peine exprimée, la pensée de la France a été accueillie. Voici les paroles de notre magnanime alliée :

" Le Gouvernement de S. M. Britannique espère que la promptitude de sa réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer jusqu'à la dernière trace de ces animosités nationales qui, pendant la vie de l'Empereur, armèrent l'une contre l'autre, la France et l'Angleterre. Le Gouvernement de S. M. Britannique aime à croire que si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans la tombe où les restes de Napoléon vont être déposés.

" L'Angleterre a raison, Messieurs ; cette noble restitution resserre encore les liens qui nous unissent. Elle achève de faire disparaître les traces douloureuses du passé. Le temps est venu où les deux nations ne doivent plus se souvenir que de leur gloire.

" Les restes de Napoléon seront déposés aux Invalides. Il importe en effet, à la majesté d'un tel souvenir, que cette sépulture auguste ne demeure pas exposée sur une place publique, au milieu d'une foule bruyante et distraite. Il convient qu'elle soit placée dans un lieu silencieux et sacré, où puissent la visiter avec recueillement tous ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune.

" Il fut Empereur et Roi ; il fut souverain légitime

nique reçut l'ordre de répondre verbalement, que le Gouvernement Anglais ne se regardait que comme dépositaire des cendres de l'Empereur, et qu'il les rendrait à la France dès que le Gouvernement Français lui en témoignerait le désir. (Montholon, *Récits de la Captivité de Napoléon*, Tome II, page 573, Paris, 1847, in-8°.)

de notre pays. A ce titre il pourrait être inhumé à Saint-Denis ; mais il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois. Il faut qu'il règne et commande encore dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre. Son épée sera déposée sur sa tombe."

Les Chambres répondirent bientôt à l'attente générale, et le 10 juin 1840, une loi ordonnait la translation des restes mortels de l'Empereur Napoléon de l'île de Sainte-Hélène à l'église de l'Hôtel des Invalides, et la construction de son tombeau aux frais de l'Etat.

Le prince de Joinville, chef de l'expédition, avait sous ses ordres deux bâtiments de guerre, la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite ;* il était accompagné d'une mission composée de :

MM. de Rohan-Chabot, Commissaire du Roi,
le général comte Bertrand(1),
le général baron Gourgaud,
le baron de Las Cases, membre de la Chambre des Députés,
Marchand, l'un des exécuteurs testamentaires de l'Empereur,
l'abbé Félix Coquereau, aumônier.

Les fidèles serviteurs Saint-Denis, Noveras, Pierron et Archambault furent autorisés à suivre l'expédition.

Toulon fut désigné pour le lieu d'embarquement. Une chapelle avait été construite dans le faux-pont de

(1) Son fils Arthur, né à Sainte-Hélène en 1817, fit aussi partie de l'expédition.

Chap. XLVIII. — *la Belle-Poule ;* un cénotaphe, destiné à renfermer le cercueil, avait été exécuté par les soins de M. Vincent, ingénieur de la marine; Mgr. Michel, évêque de Fréjus, procéda à la bénédiction de la chapelle, car il était convenable qu'un pontife bénit le lieu où reposerait le corps de celui que le Pontife des Pontifes avait couronné.

Le 7 juillet 1840, la division de Sainte-Hélène mit à la voile, et le 8 octobre elle mouillait sur la rade de James-Town. Arrivé dans l'île, le premier soin du prince de Joinville fut de mettre M. de Rohan-Chabot, Commissaire du Roi, en rapport avec le général Middlemore, Gouverneur de l'île; ils avaient à régler, selon leurs instructions respectives, la manière dont il devait être procédé à l'exhumation des restes de l'Empereur et à leur translation à bord de *la Belle-Poule.* L'exécution des projets arrêtés fut fixée au 15 octobre, 25e anniversaire de l'arrivée de l'auguste exilé à Sainte-Hélène sur le *Northumberland.*

Au jour convenu, à minuit, l'opération commença en présence de M. de Chabot, Commissaire Français, et de M. Alexander, capitaine du génie, député par le Général-Gouverneur de Sainte-Hélène; ce dernier dirigeait les travaux. A 10 heures du matin, le cercueil était à découvert dans la fosse. Après l'avoir reconnu intact, on procéda à son ouverture, et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespéré. En ce moment solennel, à la vue des restes si reconnaissables de celui qui fit tant pour la gloire de la France, l'émotion de tous les assistants, Français et Anglais, fut unanime.

A 3 heures et demie, le canon des forts annonçait à

la rade que le cortége funèbre se mettait en marche vers la ville de James-Town. Les troupes de la milice et de la garnison précédaient le char funèbre recouvert du drap mortuaire, dont les coins étaient tenus par les généraux Bertrand et Gourgaud, par le baron de Las Cases et Marchand ; les autorités et les habitants suivaient en foule. Quand le cortége parut sur le quai, les troupes Anglaises formèrent la haie, et le char s'avança vers la plage.

Au bord de la mer, là où s'arrêtaient les lignes Anglaises, le prince de Joinville avait réuni autour de lui les officiers de la division Française, tous en grand deuil et la tête découverte ; ils attendaient l'approche du cercueil. A vingt pas il s'arrêta, et le général Middlemore, s'avançant vers le prince, lui remit, au nom de son Gouvernement, les restes de l'Empereur Napoléon.

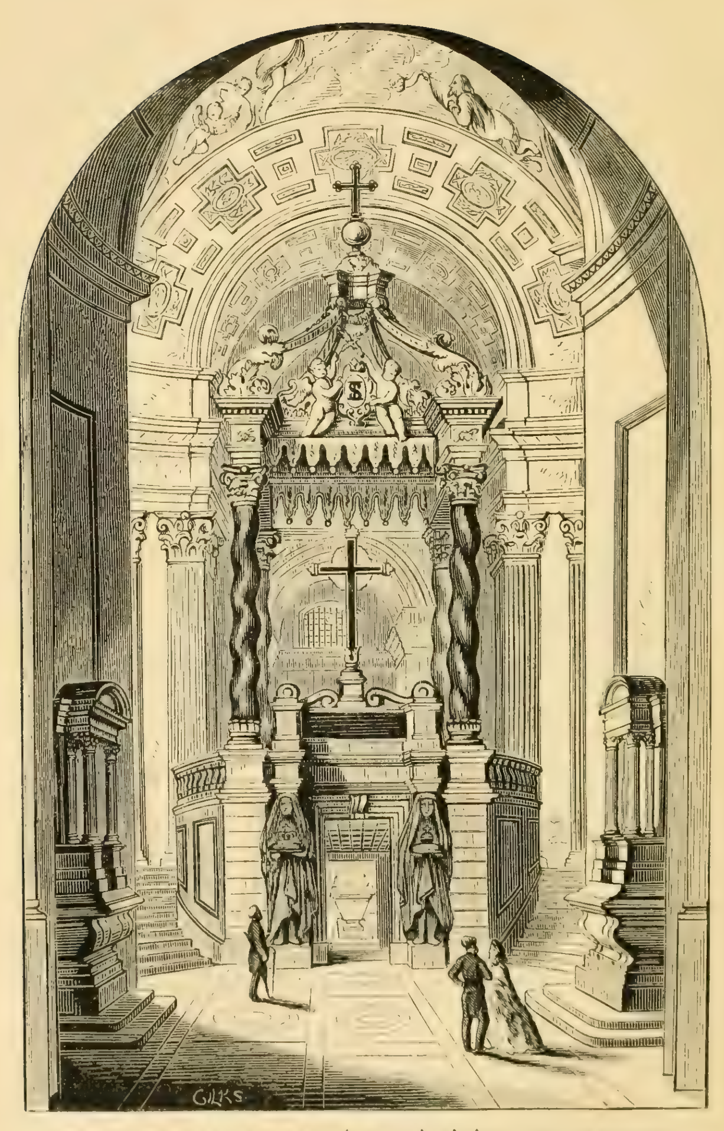
Aussitôt le cercueil a été descendu dans la chaloupe de la frégate disposée pour le recevoir ; le vœu de l'Empereur mourant commençait à s'accomplir, ses cendres reposaient sous le pavillon national ; les mêmes honneurs que l'Empereur aurait reçus de son vivant ont été rendus à sa dépouille mortelle, et c'est au milieu des salves des navires pavoisés, avec leurs équipages rangés sur les vergues, que la chaloupe, escortée par les canots de tous les navires, a pris lentement le chemin de la frégate.

Le 16 octobre avait été fixé pour le service funèbre à bord ; à 10 heures un coup de canon retentit, les tambours roulèrent, la musique commença une marche funèbre, et, précédé de la croix, de deux acolytes portant les flambeaux, de deux autres tenant l'eau et

Chap. XLVIII. — l'encens, revêtu de la chasuble, l'abbé Coquereau s'avança au pied de l'autel et commença la célébration des divins mystères. On avait pour voûte le ciel, pour nef la mer, pour lampe le soleil, pour clocher le canon, car de minute en minute la *Favorite* et *l'Oreste* se renvoyaient le feu de leurs batteries. A l'élévation, au moment ou le prêtre parle seul et implore Dieu, la voix de l'officier rompit le silence, les hommes présentèrent les armes, les tambours battirent aux champs et le pont de la frégate trembla en rendant un son sourd et étouffé; mille hommes venaient de tomber à deux genoux, en présence de ce cercueil; ils étaient émus jusqu'aux larmes, calmés par la prière, agités par les souvenirs de la gloire impériale; tout élevait l'âme, un ciel magnifique des tropiques, reflétant ses riches nuances, un air embaumé d'encens, des mélodies funèbres, tout parlait au cœur un langage suave et touchant; une bordée de 50 coups de canon annonça la fin de cette solennité religieuse et nationale.(1)

Le 2 octobre, au matin, la *Belle-Poule*, et la *Favorite* ont pu mettre sous voile, et après une traversée heureuse et facile elles sont venues mouiller sur la rade de Cherbourg, le 30 novembre; là le cercueil fut transbordé sur le bâteau à vapeur la *Normandie* qui avait été disposé pour le recevoir; à Rouen nouveau transbordement sur la *Dorade* qui conduisit la précieuse dépouille jusqu'au pont de Neuilly. Parti de cette résidence le mardi 15 décembre, le convoi funèbre fit son entrée solennelle à Paris, à 2 heures il était ar-

(1) *Souvenirs du Voyage de Sainte-Hélène*, par l'abbé F. Coquereau, page 127, Paris, 1841, in-8°



VUE DU TOMBEAU DE NAPOLÉON Ier À L'HÔTEL DES INVALIDES.

Histoire de Napoléon Ier, par Nicolas Batjin, (Tome II, page 537)

rivé à l'Hôtel des Invalides; amené dans l'église, porté sur les épaules des marins qui l'avaient escorté pendant tout le trajet, le cercueil fut conduit dans le dôme; le prince de Joinville s'adressant au Roi, lui dit: " Sire, je présente à Votre Majesté le corps de l'Empereur Napoléon."—Le Roi répondit: " Je le " reçois au nom de la France." Chap. XLVIII. —

Depuis cette époque l'Eglise des Invalides est devenue l'objet d'un pieux pélerinage. Le 6 février 1841, le cercueil de Napoléon fut transporté dans la chapelle de Saint-Jérôme, où il est resté vingt ans, attendant le tombeau monumental érigé dans le dôme de l'église.

Le 2 avril, 1861, en présence de Napoléon III, des membres de la Famille Impériale, et des hauts personnages de l'Etat et d'un nombreux public, où l'on remarquait beaucoup de vieux combattants de l'ancienne grande armée, le cercueil de l'Empereur Napoléon Ier a été enlevé de la chapelle Saint-Jérôme et transporté à bras par douze porteurs, entouré de douze cent-gardes, et il a été déposé dans le sarcophage en granit de Finlande préparé dans le tombeau construit au milieu du dôme.(1)

L'épée que Napoléon Ier avait à la bataille d'Austerlitz, le collier, le cordon et la plaque de l'ordre Impérial de la Légion d'Honneur, le chapeau que l'Empereur avait à la bataille d'Eylau, ont été déposés dans la chapelle pratiquée dans la galerie de la crypte en tête du sarcophage, et dont les clefs ont été remises au maréchal Gouverneur des Invalides.

(1) Par M. Visconti.

Chap. XLVIII. — L'exhumation de Sainte-Hélène n'avait pas enlevé le prestige de cette île ; il y était resté deux grandes reliques, une prison ouverte et un tombeau vide ; mais l'industrie et la spéculation ne s'arrêtent pas toujours là où s'incline le respect des hommes. La demeure de Longwood avait été appropriée aux convenances d'une exploitation agricole ; la maison que Napoléon habitait avait été convertie en un bâtiment de ferme ; on rencontrait une grange sous les voûtes où il dictait sa pensée, et la chambre où il a rendu le dernier soupir était devenue une étable. Son tombeau avait également subi de déplorables transformations, la cupidité de quelques américains en disputait la possession au patriotisme de la France.

Napoléon III a voulu faire cesser ces profanations ; il a ordonné d'acheter ces ruines, témoignages de tant de grandeur et de souffrance ; grâce à sa haute sollicitude, le domaine de l'Etat(1) s'étend au-delà de l'Océan, sur cette terre étrangère où se sont accomplies d'incomparables destinées.

Un officier supérieur de l'armée Française, dont les services remontent au premier Empire, a été envoyé à Sainte-Hélène pour veiller à la conservation et à l'entretien de ces nouveaux immeubles, et, sur le compte rendu par lui de la situation des locaux confiés à sa garde, le Gouvernement a envoyé vers la fin de l'année 1858, M. Masselin, capitaine du génie, pour réparer les dégats commis pendant 37 ans ; l'attention minutieuse avec laquelle cet officier s'est attaché à

(1) Loi du 6 juin 1857, ouvrant un crédit de 108,000 francs pour l'acquisition du tombeau de l'Empereur Napoléon Ier, et de l'habitation qu'il a occupé à Sainte-Hélène.

reproduire les mêmes logements et l'ancien ameublement, était commandée par l'esprit des instructions qu'il avait reçues ; cette restauration tire en effet son principal intérêt de la vérité avec laquelle on a rendu à toutes les parties de cette demeure les formes et l'apparence qu'elles avaient de 1815 à 1821. Il n'y a de changé que les noms ; la maison et les dépendances s'appellent actuellement le *Domaine Impérial de Longwood,* et le vallon, au fond duquel est la tombe, a reçu le nom de *Domaine Impérial du Val Napoléon.*

Les lieux où a reposé un guerrier illustre ont leur immortalité comme le héros. Signalée par un événement sans exemple, la petite île de Sainte-Hélène est au milieu des mers comme un monument historique. Rien désormais ne l'effacera de la mémoire des hommes. Le Louvre Impérial ne cachera point la maison de Longwood, et la crypte de l'Eglise des Invalides ne fera point oublier la tombe Atlantique.

En 1814, on avait ôté au Code Civil le nom de son Fondateur ; après un demi-siècle d'usage et d'application, les Français n'avaient pas oublié que c'était à la puissante volonté de Napoléon Ier qu'était due la rédaction de ce Code qu'il a promulgué ; c'est lui qui avait choisi les hommes éminents par lesquels avait été préparée et achevée cette œuvre immortelle ; c'est sous sa présidence au Conseil d'Etat et sous les inspirations de son génie qu'avaient été résolues les plus graves questions de notre droit civil. L'opinion publique avait donné à ce Livre le titre de *Code Napoléon ;* à son avénement au pouvoir, Napoléon III, en rétablissant cette dénomination,(1) a rendu hommage à

(1) Décret du 27 mars 1852.

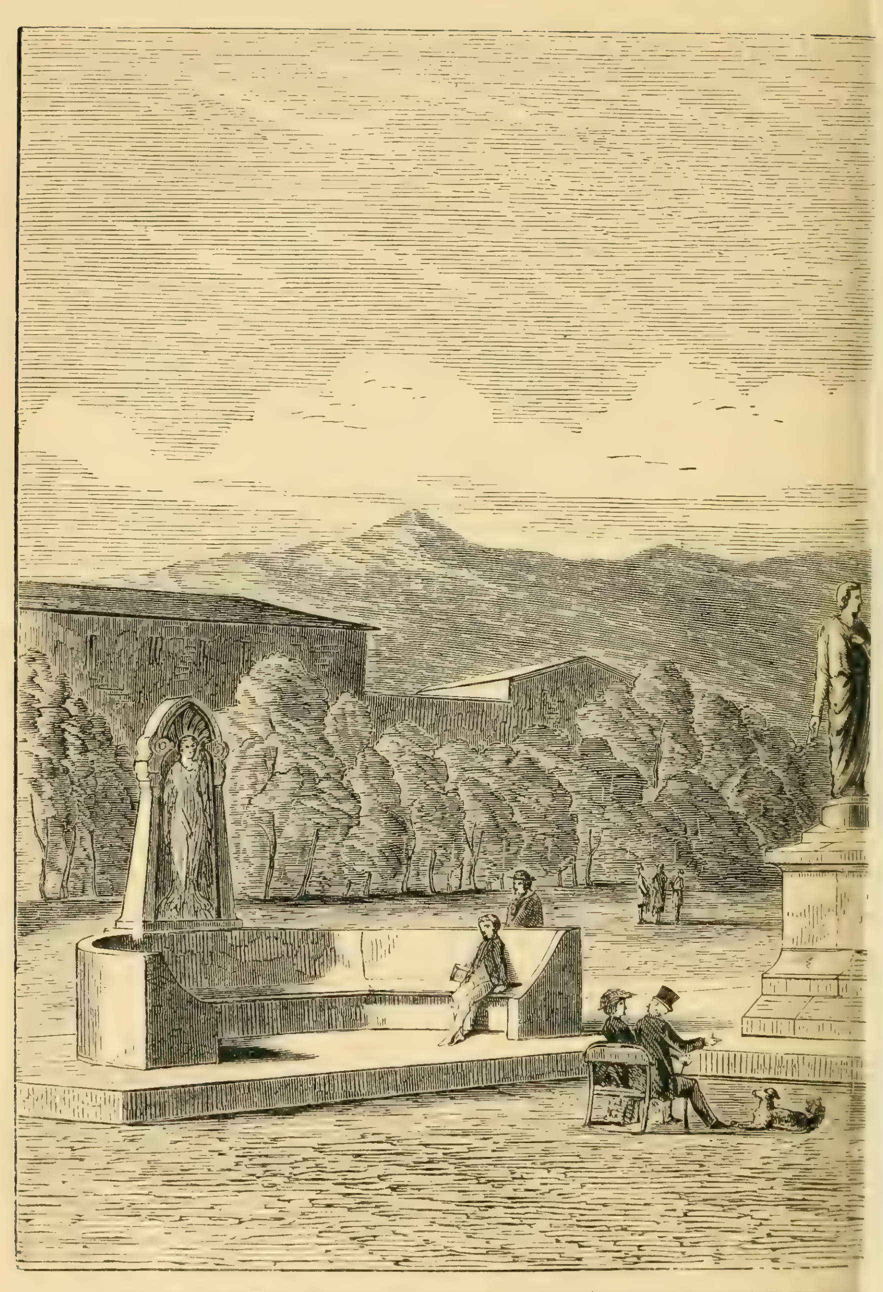
Chap. XLVIII. — la vérité historique autant qu'au sentiment national.

Dans beaucoup de villes de France des statues de Napoléon Ier. ont été érigées sur des places publiques ; le nombre en est trop considérable pour les citer ici.

Un beau monument consacré à l'Empereur et à ses frères, situé au sud de la principale place d'Ajaccio, en face de la mer, a été construit par l'habile architecte M. Viollet le Duc ; il se compose de deux piédestaux ayant le même axe : l'un porte les quatre statues pédestres des frères de l'Empereur ; l'autre est surmonté de la statue équestre de Napoléon Ier. Ces deux socles, de forme quadrangulaire, et les deux exèdres, ainsi que la plate-forme, sont en granit rose de Corse, les statues de l'Empereur et de ses frères sont en bronze ; les deux stèles posés sur les exèdres sont en marbre blanc de Carrare.

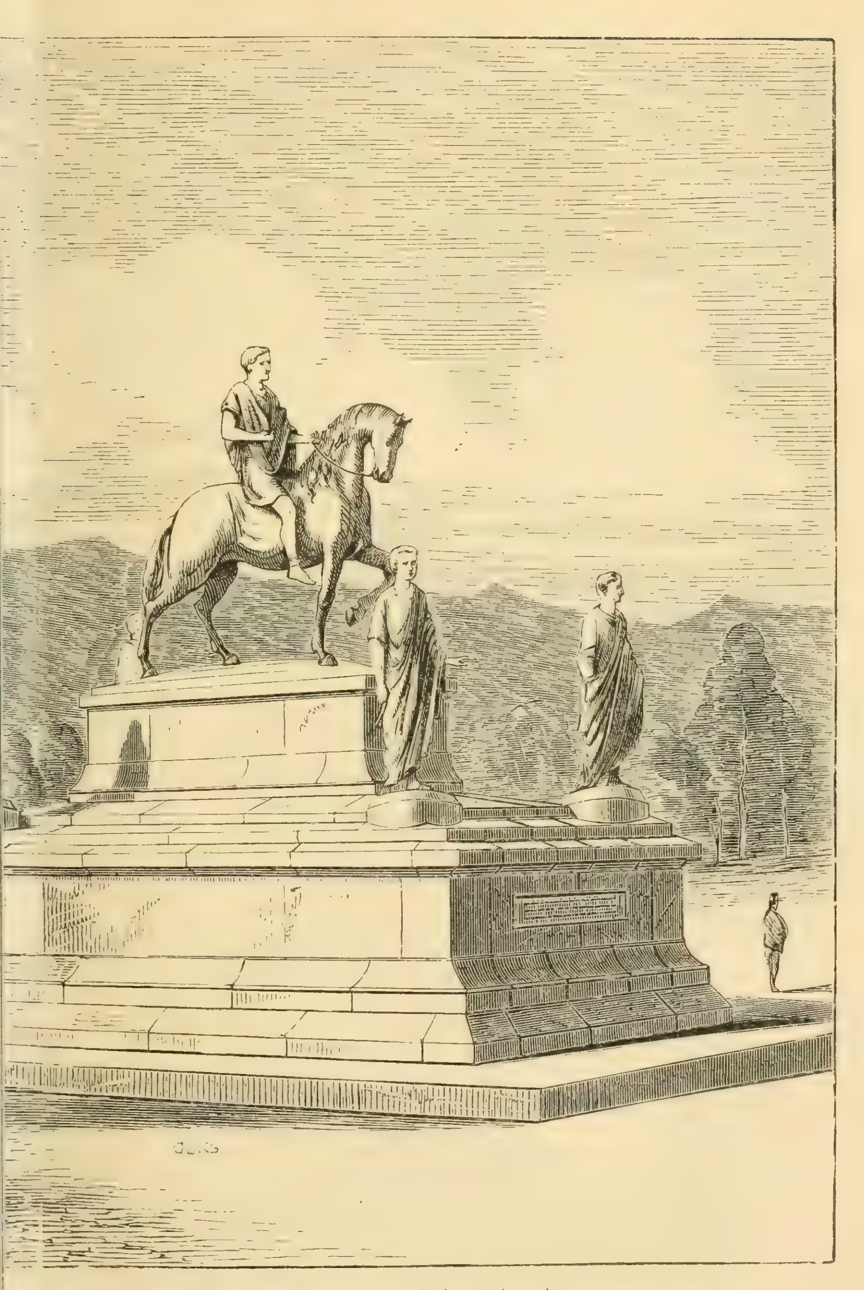
Une inscription en bronze, posée sur le devant du piédestal, du côté de la mer, est ainsi conçue :

À LA MÉMOIRE DE NAPOLÉON Ier
ET DE SES FRÈRES ; JOSEPH, LUCIEN, LOUIS, JÉRÔME,
LA CORSE RECONNAISSANTE.
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR LES SOINS DU PRINCE NAPOLÉON (JÉRÔME),
À L'AIDE DE SOUSCRIPTIONS VOLONTAIRES
ET INAUGURÉ LE XV MAI MDCCCLXV.



VUE DU MONUMENT ÉLEVÉ À AJACCIO À LA MÉMOIRE DE NAPOLÉON Ier ET D
PRINCE NAPOL

Histoire de Napoléon Ier, par Nic



SES FRÈRES, JOSEPH, LUCIEN, LOUIS ET JÉRÔME, ÉRIGÉ PAR LES SOINS DU
ON (JÉRÔME).

s Batjin, (Tome II, page 540).

CHAPITRE XLIX.

COMPLEMENT À L'HISTOIRE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE NAPOLÉON Ier.

SOMMAIRE :

Pourquoi un Complément à l'histoire de Napoléon Ier.—L'Empereur avec un polyglotte.—A quoi tient le succès d'une bataille.—Quelle est la plus *grande* bataille de Napoléon ?—Quelle est la plus *belle* bataille de Napoléon ?—Opinion de l'Empereur sur ses généraux.—Sommeil au milieu d'une bataille.—Officier de guerre, ou Officier de bataille.—Promptitude d'Andréossy.—Le patrimoine de celui qui va au feu.—Officier d'intérieur.—L'Empereur aime donner l'avancement sur le champ de bataille.—Le capitaine Vaillant.—Livrets des états de situation des armées de terre et de mer.—Régiments de marche.—Livrets des états de situation du génie et de l'artillerie.—Livrets de situation de la Marine.—Satisfaction de l'Empereur en lisant ses livrets.—Aversion de l'Empereur pour les duels.—Son mépris pour le suicide.—Acte de générosité envers des conscrits réfractaires.—Ecole Polytechnique—Ecole de Saint-Cyr.—Remontrance à un major.—Indulgence pour un aide-de-camp qui a perdu ses dépêches.—Obligeance de l'Empereur envers Carnot.—Privilège du Soldat de parler à l'Empereur.—Places dans les administrations civiles réservées pour satisfaire aux demandes des soldats.—Grande sollicitude de Napoléon pour les familles des soldats.—Sentiments religieux de Napoléon.—Son allocution aux curés de la ville de Milan.—Son respect pour la religion.—Il fait défendre à Lalande d'exposer ses doctrines sur l'athéïsme.—Travail de l'Empereur chaque jour.—Sa conduite irréprochable.—Sa frugalité.—Sa simplicité dans la vie intérieure.—Participation de Napoléon aux travaux du Conseil d'Etat.—Bases du Code civil.—Le premier Consul veut la publicité des procès-verbaux des discussions sur le Code civil.—Il préside 87 séances pour la rédaction du Code civil.—Effets heureux de la promulgation du Code civil.

Chap. XLIX. — Pour bien comprendre les pages suivantes, il est bon d'avoir préalablement lu les chapitres précédents, qui ont déjà initié le lecteur à la vie intérieure et à la vie publique de Napoléon ; alors ce qu'on lira paraîtra naturel, autrement notre langage pourrait peut-être sembler exagéré ; car la vie de notre héros n'est pas seulement la vie d'un homme célèbre, mais celle d'un homme illustrissime parmi les illustres.

Jusqu'à présent, l'ordre chronologique que nous avons suivi nous était tracé par la marche des actions de l'Empereur, l'observation scrupuleuse des dates nous a empêchés quelquefois de comparer les faits du même genre et d'en déduire les conséquences qui expliquent la ligne politique adoptée par Napoléon, et les causes des grands événements qui ont signalé son règne.

Napoléon possédait à fond l'art de la guerre ; il en connaissait la théorie et la pratique, l'ensemble et les détails. Surtout il en avait l'instinct, si on peut s'exprimer ainsi. Comme il jugeait bien ce que son ennemi avait à faire, il devinait souvent ce qu'il avait fait, ce qu'il ferait ; il sentait, pour ainsi dire, où était l'ennemi, où il n'était pas. Nous employons cette expression, parcequ'il s'en est servi souvent pour répondre à des questions, à des pourquoi. En un mot, Dieu l'avait doué du génie de la guerre. " Comment pouvez-vous savoir tant de langues ? " disait Napoléon à un homme dont l'érudition en ce " genre l'étonnait.—C'est un don que je tiens de " Dieu, répondit dans sa naïveté le polyglotte, comme " vous celui des batailles ;" comparaison qui peut-être ne fut pas goutée du héros.

“ Le sort d’une bataille est le résultat d’un instant, “ d’une pensée ; on s’approche avec des combinaisons “ diverses, on se mêle, on se bat un certain temps, “ le moment décisif se présente, *une étincelle morale* “ prononce et la plus petite réserve accomplit.(1) Le “ succès à la guerre tient tellement au coup-d’œil et “ au moment, que la bataille d’Austerlitz, gagnée si “ complètement eut été perdue si j’eusse attaqué six “ heures plutôt,”(2) disait l’Empereur. Chap. XLIX. —

Le général Bertrand ayant demandé à Napoléon quelle était *sa plus grande bataille :* “ C’est sans “ contredit, celle de la Moscowa, lui répondit-il ; “ C’EST LE COMBAT DES GÉANTS. Si l’avant-veille, “ avec ce coup-d’œil qui m’est naturel à la guerre, je “ n’eusse pas fait enlever, à mon arrivée, et aussitôt “ après les avoir reconnus, le mamelon et la redoute “ qui étaient à douze cent toises de la gauche de l’en- “ nemi, je perdais la bataille le surlendemain. Je “ devais pour ma gloire mourir ce jour-là. Si un “ boulet m’eût emporté à la Moscowa, mon nom eut “ été environné dans la postérité d’un éclat sans “ pareil. L’imagination n’eût pas su fixer la limite “ où se fut arrêtée ma carrière.”(3)

Un autre jour, où la conversation avec d’autres interlocuteurs roulait également sur les batailles qu’il avait livrées, une nouvelle question fut posée, *quelle est la plus belle ?* il disait qu’il était difficile de

(1) Mémorial de Las Cases, Tome Ier, page 141.

(2) Mémorial de Las Cases, Tome Ier, page 193, Paris 1847, in-8o.

(3) Général Bertrand, Avant-Propos des Mémoires sur les Campagnes d’Egypte et de Syrie, Tome Ier, page xxv, Paris, 1847, in-8o.

Chap. XLIX. — répondre ; qu'il était nécessaire de s'expliquer d'abord sur ce qu'on entendait par la plus belle des batailles. " Les miennes, continuait-il, ne pouvaient pas être " jugées isolément. Elles n'avaient point unité de " lieu, d'action, d'intention ; elles n'étaient jamais " qu'une partie de très-vastes combinaisons : elles ne " devaient donc être jugées que par leur résultat. " Celle de Marengo, si longtemps indécise, avait " donné toute l'Italie ; celle d'Ulm avait vu dis-" paraître toute une armée ; celle d'Iéna avait livré " toute la monarchie prussienne ; celle de Friedland " avait ouvert l'Empire russe ; celle d'Eckmühl avait " décidé de toute une guerre. La bataille de la " Moscowa était une de celles où l'on avait déployé le " plus de mérite et obtenu le moins de résultats. " Celle de Waterloo, où tout avait manqué quand tout " avait réussi, eût sauvé la France et réassis " l'Europe."(1)

Il était difficile, disait l'Empereur, de réunir toutes les qualités nécessaires à un grand général. Ce qui était le plus désirable et tirait aussitôt quelqu'un hors de ligne, c'est que chez lui l'esprit ou le talent fut en équilibre avec le caractère ou le courage : c'est ce qu'il appelait être *carré*, autant de base que de hauteur. Si le courage était de beaucoup supérieur, le général entreprenait vicieusement au-delà de ses conceptions ; et, au contraire, il n'osait pas les accomplir, si son caractère ou son courage demeurait au-dessous de son esprit. Il citait alors le Prince Eugène, chez lequel cet équilibre existait et en faisait un homme distingué.

(1) Mémoires de Las Cases, Tome II, page 158. Paris, 1817, in-8°.

Quant au courage moral, il l'avait trouvé fort rare : c'est-à-dire, le courage de l'improviste, qui, en dépit des événements les plus soudains, laisse néanmoins la même liberté d'esprit, de jugement et de décision ; on se fait une idée peu juste de la force d'âme nécessaire pour livrer, avec une pleine méditation de ses conséquences, une de ces grandes batailles d'où vont dépendre le sort d'une armée, d'un pays, la possession d'un trône. Aussi, observait-il qu'on trouvait rarement des généraux empressés à donner bataille : "Ils prenaient bien leur position, s'établissaient, "méditaient leurs combinaisons; mais là commençaient leurs indécisions ; et rien de plus difficile, "et pourtant de plus précieux que de savoir se "décider."

Chap. XLIX. —

Parlant d'ardeur et de courage, l'Empereur disait : "il n'est aucun de mes généraux, dont je ne connaisse ce que j'appelle son *tirant d'eau*. Les uns," disait-il en s'accompagnant du geste, "en prennent jusqu'à la ceinture, d'autres jusqu'au menton, enfin d'autres jusque par dessus la tête, et le nombre de ceux-ci est bien petit."

Napoléon ne s'expliquait point le mérite qu'on attribuait à de grands capitaines pour avoir dormi au moment d'une bataille : "il n'est point, assurait-il, de "nos soldats, de nos généraux qui n'aient répété vingt "fois cette merveille, et tout leur héroïsme n'était "guère que dans la fatigue de la veille." A cela le comte Bertrand ajouta qu'il pouvait dire avoir vu Napoléon dormir, non seulement la veille d'une bataille, mais durant la bataille même. "Il le fallait bien, "répliqua l'Empereur, quand je donnais des batailles

Chap. XLIX.

" qui duraient trois jours, la nature devait aussi avoir " ses droits; je profitais du plus petit instant, je " dormais et quand je pouvais." L'Empereur avait dormi sur le champ de bataille de Wagram et sur celui de Bautzen, durant le combat même, et fort en dedans de la portée des boulets. Il disait sur cela, qu'indépendamment de l'obligation d'obéir à la nature, ces sommeils offraient au chef d'une très-grande armée le précieux avantage d'attendre avec calme les rapports et la concordance de toutes ses divisions, au lieu de se laisser emporter peut-être par le seul objet dont il serait le témoin.

Tous les officiers indistinctement sont destinés à combattre, mais, dans son langage militaire, Napoléon entendait par la dénomination de bon *officier de guerre* ou de bon *officier de bataille* celui dont les facultés intellectuelles augmentaient sur le champ de bataille en raison des obstacles et du danger; ces hommes peu ordinaires étaient par lui beaucoup recherchés, et, quand il en découvrait, il ne les perdait jamais de vue dans ses promotions et dans ses récompenses. Il continuait à les mettre à l'épreuve dans des circonstances difficiles, et s'ils justifiaient la bonne opinion qu'il s'était formée de leur bravoure, leur avancement était certain et rapide. Aussi l'Empereur disait : " Je dois " tout à ceux qui m'ont fait gagner des batailles. Je " ne passe pas la revue d'un dépôt sans trouver ma-" tière à faire quatre chefs de bataillon. Ce ne sont " pas de beaux diseurs, ni de belles jambes qu'il me " faut, mais de bons soldats."(1) Par le mot soldat il entendait des hommes courageux.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièce 13,758.

Pendant la campagne d'Italie, Napoléon demanda au colonel Andréossy, directeur des Ponts, de reconnaître si l'Isonzo(1) était guéable. Cet officier ne trouva rien de plus expéditif que de plonger de suite dans cette rivière, de la passer et repasser sous le feu de l'ennemi. Voilà ce que l'Empereur appelait un officier de guerre. Chap. XLIX. —

Il répétait qu'il était rare de trouver de bons officiers de champ de bataille, tout en convenant qu'un habile directeur de parc était fort utile ; mais il lui répugnait de le récompenser comme celui qui avait versé son sang. C'est malgré lui qu'il avait nommé Evain général, cependant il avait beaucoup d'estime pour cet administrateur ; il ne pouvait souffrir la pensée que le grade de général pouvait se gagner dans un bureau.

" J'aurais, disait-il, donné ma fille à un officier de " bataille, je ne l'aurais pas donnée au premier des " administrateurs. La vraie noblesse s'acquiert sur le " champ de bataille, elle est le patrimoine de celui qui " va au feu."(2)

Lors du siége de Gaëte, Napoléon dit : " Il ne " s'agit pas de tirer beaucoup, mais de bien tirer. " Pourquoi l'officier Chambarlhiac n'est-il pas au " siége ? c'est un bon officier de guerre."(3) Il recherchait les officiers qui avaient une ferme résolution de *ne jamais faire de savantes retraites*(4) et ceux sur-

(1) Au combat de Grandisca, le 19 mars 1797.

(2) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon Ier, Tome Ier, pages 452 et 453, Paris 1847, in-8o.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 10,499.

(4) Correspondance de Napoléon Ier, Tome Ier, pièce 366.

Chap. XLIX. — tout qui aimaient le plus à se trouver à l'avant-garde.(1)

Par l'expression d'*officier d'intérieur*, l'Empereur désignait les officiers bons pour commander une place forte ou pour gouverner une ville nouvellement conquise, ce qui exigeait du sang froid, de la prudence, de la fermeté et certains ménagements pour ne pas exalter les populations en évitant de les provoquer à la révolte. Il jugeait le maréchal Jourdan beaucoup plus capable de commander des troupes dans l'intérieur que le maréchal Masséna, lequel à son tour était beaucoup plus capable de commander une expédition. " Dans le métier de la guerre, comme dans les lettres, " chacun a son genre."(2) Enfin il appelait *officier d'espérance* le jeune officier qui débutait dans la carrière par une action d'éclat.

Napoléon aimait accorder de l'avancement à la suite d'actions d'éclat. César Berthier ayant demandé le grade de général de brigade, l'Empereur répondit : " A la première bataille."(3) Une promotion ayant été sollicitée en faveur du général Donzelot, Napoléon écrivit ; " Le général Donzelot est un bon officier, " mais il faut, pour sa gloire, qu'il soit fait général de " division sur le champ de bataille."(4)

Partout où il trouvait le talent et le courage il les récompensait, sans exiger l'ancienneté ; c'est ainsi qu'il n'hésita point, le 8 août 1813, à décorer de la Légion d'honneur un excellent officier, le capitaine du

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome Ier, pièce 967.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, 10,325.
(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4.602.
(4) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7,273.

génie Vaillant,(1) quoiqu'il n'eût que 22 ans ; l'Empereur pressentait déjà l'avenir brillant de ce jeune militaire.

Il y avait sur son bureau des états de situation des armées de terre et de mer, reliés en maroquin rouge, fournis par les ministres de ces départements. Ces états, dont il avait donné le plan, étaient renouvelés le premier jour de chaque mois. Ils étaient divisés en colonnes, indiquant le numéro des régiments d'infanterie et de cavalerie, les noms des colonels, le nombre d'hommes composant chaque bataillon, escadron ou compagnie, les départements où ils se recrutaient et les quantités d'hommes qu'ils recevaient par les conscriptions, les lieux où le régiment se trouvait réuni ou détaché, l'emplacement et la force des dépôts, l'état de leur personnel et de leur matériel. Si des régiments *de marche* étaient formés, leur composition, leur destination, les dates de leur départ et de leur arrivée étaient mentionnées sur ces états.

Les régiments *de marche* étaient formés par les conscrits qui, des dépôts, étaient envoyés aux bataillons ou escadrons de guerre, quand ils étaient en nombre suffisant pour composer une compagnie, un bataillon ou un escadron. Arrivés à la frontière, ces différents détachements étaient réunis en brigade ou en division commandées par des généraux et pourvues d'artillerie. Le commandement des détachements organisés comme s'ils devaient être permanents et envoyés à des distances souvent très-éloignées était donné à des officiers qui allaient remplacer d'autres officiers. Arrivés à leur

(1) Actuellement doyen des maréchaux de France, ministre de la Maison de l'Empereur, membre de l'Institut, &c., &c.

Chap. XLIX. — destination, ces corps étaient dissous ; les officiers et les hommes distribués dans des régiments dont ils portaient le numéro. Ils se fusionnaient ainsi dans les corps de la Grande Armée dont ils remplissaient les vides.

Les corps du génie et de l'artillerie, les batteries de canon avaient aussi leur place dans ces états de situation, qui étaient tenus avec d'autant plus de soin, que l'Empereur avait de fréquentes occasions d'en vérifier l'exactitude. S'il rencontrait des hommes isolés ou en peloton, il savait, à l'inspection du numéro de leur régiment sur quels points ils devaient se diriger, et les lieux où étaient leurs étapes.

En outre, on lui remettait un livret spécial sur la situation du génie et de l'artillerie au 1[er] janvier et au 1[er] juillet ; ce livret avait autant de pages que de places fortes classées par directions d'artillerie. Il contenait un état exact de tout le matériel d'artillerie. A la fin était placé une récapitulation qui faisait connaître la quantité d'outils et autres objets appartenant au génie existant en France ; la quantité de fusils et d'armes d'infanterie de tout calibre, poudres, pièces de toutes espèces, fer coulé, etc., avec une différence de ce résultat à l'état du semestre précédent. Par la lecture de ces livrets, les uns mensuels, les autres semestriels, l'Empereur s'assurait par lui-même si ses ordres étaient bien exécutés pour les mouvements des troupes et du matériel, car il exigeait qu'on fît pour le matériel comme pour le personnel, où un changement de garnison de 10 hommes ne devait pas s'opérer sans avoir reçu son approbation.(1)

(1) Correspondance de Napoléon I[er], Tome VII, pièce 6239.— Tome XIII, pièces 10,626 et 10,832.

Les colonnes des états de situation de la marine présentaient les noms des vaisseaux de guerre de tout rang et des officiers qui les commandaient, le nombre des bâtiments qui étaient stationnés dans chaque port ou qui se trouvaient en mer, la composition et la force des équipages, les noms des départements soumis à l'inscription maritime, l'indication des bâtiments qui étaient sur les chantiers et à quel degré d'avancement était parvenue leur construction, évaluée en vingt-quatrièmes.

C'était toujours avec une singulière satisfaction que l'Empereur recevait ces états de situation. Il les parcourait avec délices, et disait qu'aucun ouvrage de science ou de littérature ne lui faisait autant de plaisir. Son étonnante mémoire s'emparait de tous ces détails ; ils y restaient gravés, de sorte qu'il savait aussi bien, et même mieux que les bureaux du mouvement des ministères de la guerre et de la marine, et que les états-majors eux-mêmes, la situation du personnel et du matériel des corps.

L'orthographe et la prononciation des noms lui étaient moins familiers ; il ne les retenait jamais exactement. Mais, si les noms propres lui échappaient, leur mention suffisait pour lui représenter vivement l'image de l'individu ou de la localité : il n'oubliait plus ni l'un ni l'autre, et ce qui s'y rapportait ne s'effaçait plus de son esprit.

Apprenant qu'il y avait eu des duels au camp de Boulogne, l'Empereur écrivit au maréchal Soult de faire connaître à l'ordre du jour " Que le soldat " Français n'a pas le droit d'exposer sa vie pour " des futilités, et que tout sang versé sans tourner

Chap. XLIX. — " à l'honneur du drapeau et de la patrie est un " crime."(1)

Un grenadier de la Garde s'étant suicidé par des motifs d'amour, Napoléon ordonna qu'il fut mis à l'ordre du jour : " Qu'un soldat doit savoir vaincre la " douleur et la mélancolie des passions ; qu'il y a au- " tant de vrai courage à souffrir avec constance les " peines de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille de " la batterie. S'abandonner au chagrin sans résister, " se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ " de bataille avant d'avoir vaincu."

On a dit que l'Empereur était rigide quand il s'a- gissait de la conscription. A cela nous répondrons par un fait : le 18 janvier 1804, le ministre de la guerre soumit au premier consul une demande en grâce adressée par le général Morand, en faveur de plus de cent conscrits du département du Liamone, comdamnés chacun comme réfractaires à 1,600 francs d'amende. Napoléon rendit la décision suivante : " Que ces hommes se rendent à Antibes, il leur sera " fait grâce par une décision générale."(2)

L'Ecole Polytechnique était un établissement in- complet où les élèves, libres de l'emploi de leur temps et astreints à aucune discipline, suivaient les cours avec plus ou moins d'assiduité ; il en résultait de

(1) En 1802 les généraux Destaing et Reynier se battirent en duel, Destaing fut tué. Napoléon écrivit au ministre de la guerre de faire savoir au général Reynier que le duel qu'il avait eu et qui avait privé la patrie d'un de ses plus braves généraux était un deuil public, qu'il était à craindre que de pareilles scènes se re- nouvelassent, que l'intention du Gouvernement était qu'il s'éloignât de Paris de 30 lieues et de mettre les témoins aux arrêts chez eux pour 10 jours.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7,488.

grandes incertitudes au bout de deux ans de travail sur le sort des examens de sortie, où un nombre variable d'élèves étaient refusés faute d'une instruction suffisante. Napoléon a réorganisé cette Ecole sur les bases où elle est aujourd'hui, en casernant les élèves, en les soumettant à un régime commun et à des réglements qui garantissent à tous l'instruction exigée par le programme et assure une carrière aux élèves dès leur admission à l'Ecole. Chap. XLIX. —

Il a créé l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, qui compte plusieurs centaines de jeunes gens qu'on ploie à la discipline, qu'on endurcit à la fatigue en même temps qu'ils reçoivent le degré d'études nécessaires pour former de bons officiers.

Dans ces deux écoles, l'Empereur a fondé des bourses pour les fils de militaires et pour les jeunes gens instruits et peu fortunés qui montrent de grandes dispositions.

A une revue du 58e régiment, passée à Cologne,(1) l'Empereur avait trouvé les officiers bons et animés d'un excellent esprit ; mais il fut très-mécontent du major qui n'avait aucune connaissance des manœuvres ; se souvenant qu'il avait rendu des services à la guerre, dans sa bonté il ne le destitua point pour avoir accepté un emploi, ne sachant pas à fond les détails de l'ordonnance, il prescrivit seulement qu'il fut suspendu pendant 3 mois et envoyé pendant ce temps au camp de la réserve à Arras pour compléter son instruction, et qu'il ne serait réintégré dans sa place de major que quand il aurait l'assurance qu'il saurait parfaitement

(1) Le 15 septembre 1804.

Chap. XLIX. — les manœuvres, assurance qu'il prendrait lui-même en le faisant venir à Paris.(1)

Un aide-de-camp perdit en venant de Milan à Paris les dépêches qu'on lui avait confiées. L'Empereur écrivit au Vice-roi d'Italie : "Il mérite d'être "puni ; mettez-le pour quelques jours aux arrêts. "Un aide-de-camp peut perdre ses culottes, mais il "ne doit perdre ni ses lettres, ni son sabre."(2) Le cas était grave et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'en prenant cette affaire aussi gaiement, Napoléon a voulu excuser l'étourderie de cet officier.

Le ministre de la guerre ayant proposé de reformer sans traitement un sous-lieutenant soupçonné de tromperie au jeu, l'Empereur posa de suite les questions suivantes : S'est-il battu ? A-t-il été blessé ? Etait-il à Austerlitz ? Belles questions pour sauver un homme d'un soupçon injurieux.(3)

Carnot perdit une grand partie de son modeste patrimoine par un abus de confiance ; il témoigna au général Clarke, en 1809, le désir de reprendre du service dans l'armée. L'Empereur instruit de l'état fâcheux des affaires de Carnot, écrivit de Schœnbrunn, au général Clarke : "N'aurait-il que contribué au déblocus de Maubeuge, il aura toujours des droits à ma reconnaissance et à mon intérêt ; comme ancien ministre de la guerre, il a droit à une pension de retraite, présentez-moi un projet pour en fixer la quotité. Il est bon à beaucoup de choses. Je ne ferai point de difficulté de l'employer selon son

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 8,023.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVI, pièce 13,125.
(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 10,034.

désir. Enfin faites-moi connaître la nature de son embarras et ce qu'il faudrait faire pour l'en tirer entièrement."(1) Chap. XLIX. —

La vie de Napoléon à l'armée était simple et sans éclat. Tout militaire, quelque fut son grade, avait le droit de l'approcher et de lui parler de ses intérêts; il écoutait, questionnait et prononçait au moment même; si c'était un refus, il était motivé et de nature à en adoucir l'amertume. Il n'était pas possible de voir sans admiration le simple soldat quitter son rang, lorsque son régiment défilait devant l'Empereur, s'approcher d'un pas grave, mesuré, en présentant les armes, venir jusqu'auprès de lui. Napoléon prenait toujours lui-même la pétition, la lisait en entier, et accordait toutes les demandes justes. Ce noble privilège qu'il avait accordé à la bravoure et au courage, donnait à chaque soldat le sentiment de sa force et de ses devoirs, en même temps qu'il servait de frein pour contenir ceux des supérieurs qui auraient été tentés de commettre des injustices. Aucun chef ne pouvait priver un soldat du droit de parler à l'Empereur. Ce qu'il y a de non-moins remarquable, c'est que le soldat n'abusait point de ce privilège si précieux; il savait que Napoléon lui répondrait immédiatement et il n'aurait pas osé présenter une supplique qui ne fut pas fondée sur des motifs réels, de peur d'encourir un blâme de la bouche de l'Empereur. Ce contact direct du soldat au Souverain ne fut pas une des moindres causes de l'enthousiasme de l'armée pour Napoléon.

Il avait dans beaucoup de branches de l'admini-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIX, pièce 15,363.

Chap. XLIX — stration civile fait réserver une quantité de petites places et successivement de plus considérables,(1) afin de pouvoir satisfaire aux demandes que les soldats lui faisaient à chaque revue pour quelque membre de leur famille, comme leur père, leurs frères ou autre parent. On ne l'a jamais vu refuser une demande à un soldat.(2) Le plus sûr moyen de perdre sa bienveillance était de maltraiter ou de repousser un militaire de grade subalterne.(3)

De Lacépède, grand-chancelier de la légion d'honneur, ayant rendu compte à l'Empereur du renvoi en France sous escorte d'un militaire décoré pour action d'éclat, mais que son insubordination avait fait exclure du régiment auquel il appartenait, Napoléon rendit la décision suivante : " Le faire venir " en toute liberté à Paris, où le grand-chancelier l'in-" terrogera. Puisque cette décoration lui a été don-" née pour une action d'éclat *je ne veux pas la lui ôter*, " mais tâchez de concilier les intérêts de ce brave avec " la discipline."(4)

Enfin pour finir par un trait non moins touchant, nous dirons qu'après avoir élevé à 5,000 francs par mois la somme qu'il versait à la princesse Auguste,(5)

(1) Il voulut qu'aucun garde forestier ne fut nommé sans avoir fait campagne.

(2) Vilcot ancien militaire âgé de 102 ans, ayant sollicité la bienveillance de l'Empereur, il rendit la décision suivante le 20 septembre 1806 : " Il me sera présenté dimanche. Il aura 2,400 " francs pour indemnité de voyage et une pension annuelle de 600 " francs."

(3) Mémoires du duc de Rovigo, Tome II, page 268, Paris, 1828, in-8°.

(4) Correspondance de Napoléon 1er, Tome XVI, pièce 13,522.

(5) Epouse du prince Eugène, vice-Roi d'Italie.

pour être distribuée en actes de bienfaisance, il lui écrivait ces mots : " Je finis ma fille, en vous re- " commandant mon peuple et mes soldats ; que " votre bourse soit toujours ouverte aux femmes et aux " enfants de ces derniers, vous ne pouvez rien faire " qui aille plus à mon cœur."(1)

Napoléon avait les sentiments religieux ; en diverses circonstances où il s'adressait au clergé il combattait les prétentions ultramontaines, ainsi que l'ont fait les rois de France, avant et depuis Saint-Louis, dans leurs démêlés avec la cour de Rome ; mais ni en France, ni à l'armée, ni à l'île d'Elbe, ni à Sainte-Hélène on ne l'a entendu disserter sur l'existence de Dieu, ou sur la divinité de Jésus-Christ. Ceux qui l'ont approché savent qu'en diverses occurrences, il a dit et répété : " Je crois tout ce que croit mon curé," expression simple et concise, très-caractéristique dans sa bouche pour arrêter les discussions de controverses non moins contraires au véritable esprit du Christianisme que funestes au repos de l'Etat.(2)

Sa profession de foi se trouve clairement expliquée, dans son allocution adressée aux curés de la ville de Milan, le 5 juin 1800. En voici le texte :

" J'ai désiré de vous voir tous rassemblés ici, afin " d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par " moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de " la religion Catholique, Apostolique et Romaine. Per- " suadé que cette religion est la seule qui puisse pro-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 9,759 ; et Tome XIII, pièce 10,717.

(2) Général Bertrand, Avant-Propos des Mémoires sur les Campagnes d'Egypte et de Syrie, pages l et li, Tome Ier, Paris 1847, in-8o.

Chap. XLIX. — " curer un bonheur véritable à une société bien or- " donnée, et affermir les bases d'un bon gouverne- " ment, je vous assure que je m'appliquerai à la " protéger et à la défendre dans tous les temps et par " tous les moyens. Vous, les ministres de cette reli- " gion, qui certes est aussi la mienne, je vous regarde " comme mes plus chers amis; je vous déclare que " j'envisagerai comme perturbateur du repos public et " ennemi du bien commun, et que je saurai punir " comme tel, de la manière la plus rigoureuse et la " plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de " mort, quiconque fera la moindre insulte à notre " commune religion, ou qui osera se permettre le plus " léger outrage envers vos personnes sacrées.

" Mon intention formelle est que la religion Chré- " tienne, Catholique et Romaine soit conservée dans " son entier, qu'elle soit publiquement exercée et " qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté " aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable qu'à " l'époque où j'entrai pour la première fois dans ces " heureuses contrées. Tous les changements qui arri- " vèrent alors, principalement dans la discipline, se " firent contre mon inclination et ma façon de pen- " ser. Simple agent d'un gouvernement qui ne se sou- " ciait en aucune sorte de religion Catholique, je ne " pus alors empêcher tous les désordres qu'il voulait " exciter à tout prix, à dessein de la renverser. Actuel- " lement que je suis muni d'un plein pouvoir, je suis " décidé à mettre en œuvre tous les moyens que je " croirai les plus convenables pour assurer et garantir " cette religion.

" Les philosophes modernes se sont efforcés de

“ persuader à la France que la religion Catholique “ était l'implacable ennemie de tout système démocra- “ tique et de tout gouvernement républicain ; de là “ cette cruelle persécution que la République Fran- “ çaise exerça contre la religion et contre ses ministres ; “ de là toutes les horreurs auxquelles fut livré cet “ infortuné peuple. La diversité des opinions qui, à “ l'époque de la Révolution, régnaient en France au “ sujet de la religion, n'a pas été une des moindres “ sources de ces désordres. L'expérience a détrompé “ les Français, et les a convaincus que de toutes les “ religions il n'y en a pas qui s'adopte, comme la “ religion catholique, aux diverses formes de gouver- “ nement, qui favorise davantage, en particulier, le “ gouvernement démocratique républicain, en établisse “ mieux les droits et jette plus de jour sur ses prin- “ cipes. Moi aussi je suis philosophe, et je sais que, “ dans une societé quelle qu'elle soit, nul homme ne “ saurait passer pour vertueux et juste s'il ne sait d'où “ il vient et où il va. La simple raison ne saurait “ nous fixer là-dessus ; sans la religion, on marche “ continuellement dans les ténèbres, et la religion “ Catholique est la seule qui donne à l'homme des “ lumières certaines et infaillibles sur son principe et “ sa fin dernière. Nulle société ne peut exister sans “ morale : il n'y a pas de bonne morale sans religion ; “ il n'y a donc que la religion qui donne à l'Etat un “ appui ferme et durable. Une société sans religion est “ comme un vaisseau sans boussole ; un vaisseau dans “ cet état ne peut ni s'assurer de sa route, ni espérer “ d'entrer au port. Une société sans religion, toujours “ agitée, perpétuellement ébranlée par le choc des

Chap. XLIX. — " passions violentes, éprouve en elle-même toutes les " fureurs d'une guerre intestine qui la précipite dans " un abîme de maux, et qui, tôt ou tard, entraîne " infailliblement sa ruine.

" La France, instruite par ses malheurs, a ouvert " enfin les yeux : elle a reconnu que la religion Catho- " lique était comme une ancre qui pouvait seule la " fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de " la tempête ; elle l'a en conséquence rappelée dans " son sein. Je ne puis pas disconvenir que je n'aie beau- " coup contribué à cette belle œuvre. Je vous certifie " que l'on a rouvert les églises en France, que la reli- " gion catholique y reprendra son ancien éclat, et que " le peuple voit avec respect ces sacrés pasteurs qui " reviennent, pleins de zèle, au milieu de leurs trou- " peaux abandonnés.

" Que la manière dont a été traité le Pape défunt " ne vous inspire aucune crainte : Pie VI a dû en " partie ses malheurs aux intrigues de ceux à qui il " avait donné sa confiance, et en partie à la cruelle " politique du Directoire. Quand je pourrai m'abou- " cher avec le nouveau Pape, j'espère que j'aurai le " bonheur de lever tous les obstacles qui pourraient " s'opposer encore à l'entière réconciliation de la " France avec le chef de l'Eglise. Je n'ignore pas que " vous avez souffert, tant dans vos personnes que dans " vos biens ; vos personnes, encore une fois, seront " sacrées à l'avenir et respectées de tout le monde ; " quant à vos biens, j'aurai soin de donner les ordres " nécessaires pour qu'ils vous soient rendus, au moins " en partie, et je ferai en sorte qu'on vous assure pour " toujours des moyens d'exister honorablement.

" Voilà ce que je voulais vous communiquer au " sujet de la religion Chrétienne, Catholique et Romaine. Je désire que l'expression de ces sentiments " reste gravée dans vos esprits, que vous mettiez en " ordre ce que je viens de vous dire, et j'approuverai " qu'on en fasse part au public par la voie de l'impression, afin que mes dispositions soient connues, " non-seulement en Italie et en France, mais encore " dans toute l'Europe."(1)

Chap. XLIX. —

Napoléon disait : " Que ne pas respecter la religion, " c'est n'avoir aucune idée saine de morale et se livrer " à un libertinage d'esprit propre à désorganiser la " société : que c'est d'ailleurs montrer peu de respect " pour la conscience des citoyens, première propriété " de l'homme."(2) C'est avec un sentiment de douleur qu'il apprit qu'un membre de l'Institut, le célèbre astronome Lalande, avait professé hautement l'athéïsme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances. L'Empereur invita les présidents et les secrétaires de l'Institut à mander M. Lalande et à lui enjoindre, au nom du corps de l'Institut, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours, ce qu'il avait fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants, et que, si cet avis était insuffisant, il se verrait obligé de se rappeler que son premier devoir était d'empêcher que l'on empoisonne la morale de son peuple, car " l'athéïsme est

(1) Allocuzione de Primo Console. Genova, anno VIII, Andrea Frugoni, in-8o.—Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4884.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6,502.

Chap. XLIX. — « destructeur de toute morale, sinon dans les indivi- « dus, du moins dans les nations."(1)

Lorsque l'Empereur était à Paris, son secrétaire se rendait à son cabinet, à 7 heures du matin, avec les journaux qu'il avait déjà parcourus; Napoléon les relisait presque toujours lui-même, il expédiait quelques affaires et se mettait à table dès que 9 heures sonnaient. Son déjeuner durait six minutes, puis il rentrait dans son cabinet, dont il ne sortait que pour dîner, y rentrait immédiatement après pour n'en sortir qu'à 10 ou 11 heures du soir qu'il se couchait.(2) Sa coutume était de faire lui-même la lecture de tous les papiers qui arrivaient dans son cabinet. Il laissait sur la table ceux qu'il voulait conserver et jetait à terre ceux qu'il jugeait inutiles. Son ministre des relations extérieures lui envoyait chaque jour, après les avoir lues, toutes les lettres de ses ambassadeurs et agents à l'étranger; il y joignait la traduction des journaux anglais, allemands et autres, et, quand ils ne contenaient rien d'important, seulement la note de leur arrivée et leur date.

Tous les moments de la journée étaient pour Napoléon des moments de travail. Quand la nécessité de terminer une affaire qu'il jugeait arrivée à sa maturité, ou de fixer des idées sur les éléments d'un projet nouveau, ou l'expédition instantanée d'un courrier l'obligeaient à se lever pendant la nuit, il se revêtait d'une robe de chambre blanche, avec un madras sur la tête, se promenait dans son cabinet, les mains croi-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9,562.
(2) Mémoires du duc de Rovigo, Tome Ier, page 418, Paris 1826, in-8°.

sées derrière le dos ; il faisait éveiller et venir son secrétaire, il lui dictait, avec une abondance et une netteté qui faisaient voir que son attention était fortement attachée à l'objet de son travail ; ses idées se développaient rapidement. Lorsque le travail était terminé, il allait se recoucher, ne fut-ce que pour une heure, et il reprenait son sommeil comme s'il n'eût pas été interrompu. Chap. XLIX. —

Quand l'Empereur se levait la nuit sans but déterminé, mais pour occuper ses heures d'insomnie, il défendait qu'on éveillât son secrétaire avant 7 heures du matin ; celui-ci trouvait alors son bureau couvert de rapports et de papiers annotés de la main de Napoléon. Quand l'Empereur revenait de son lever, qui avait lieu à 9 heures, il avait dans son cabinet ses réponses et ses décisions formulées, prêtes à être signées et expédiées.

Napoléon était grave, très-réservé et d'une grande sévérité de mœurs ; ces qualités, qu'il possédait au plus haut point, lui étaient indispensables, surtout quand il prit le commandement en chef de l'armée d'Italie, pour dominer des hommes beaucoup au-dessus de lui par leur âge ;(1) aussi sa conduite fut-elle toujours irréprochable et exemplaire. Sa frugalité était telle que, par goût, il donnait la préférence aux aliments les plus simples et les plus facilement assaisonnés.(2)

(1) Il n'avait alors que 27 ans.

(2) Comme les œufs au miroir, les haricots en salade. Un seul de ces deux plats, avec un peu de fromage de Parmesan, voilà ce qui composait presque tous les jours son déjeûner. A dîner il mangeait peu, rarement des ragoûts et presque toujours du poulet rôti. Il buvait peu et d'ordinaire du vin rouge ; habituellement

Chap. XLIX. —

La grande magnificence ne se voyait qu'autour de l'Empereur, et jamais dans ses habitudes intérieures. Son uniforme simple de petite tenue des chasseurs à cheval de sa Garde, sa redingote grise et son petit chapeau, auront toujours une célébrité bien supérieure au fastueux étalage des broderies et des ornements les plus riches. Il se plaignait des exemples de luxe que ses aides-de-camp donnaient aux officiers de grades moins élevés qu'il attachait à sa personne ; cependant il aimait à être entouré d'éclat. Il disait à ceux auxquels il prodiguait l'argent : " Dans votre intérieur soyez économes, en public soyez magnifiques."

Nous regrettons que les limites de cet ouvrage ne nous permettent point de retracer dans leurs traits principaux les discussions du Conseil d'Etat auxquelles le Premier Consul a pris la plus grande part, et où il a laissé la plus vive empreinte, et de ne pouvoir décrire en entier les opinions qu'il a exprimées dans les séances du Conseil d'Etat pendant quinze ans, passant avec une prodigieuse facilité d'un sujet à l'autre, prêt sur toutes les questions, capable de traiter, pendant des journées et quelquefois pendant des nuits entières, d'administration civile, de guerre, de marine, de finances, de politique intérieure, d'affaires étrangères. Il faudrait bien autrement d'espace pour le suivre ; ce serait une trop vaste entreprise que d'analyser la discussion des divers Codes créés par Napoléon ; nous nous bornerons à parler du Code civil, auquel il a pris la plus grande part ; c'est bien là qu'il faut examiner

il prenait deux tasses de café par jour, une le matin après son déjeûner, l'autre après dîner ; tout ce qu'on a dit de l'abus qu'il en faisait est faux et ridicule.

de préférence ce côté de son initiative grandiose. D'ailleurs c'est l'époque de son ardeur la plus vive, de ses plus hautes conceptions, et, si nous jetons nos regards sur l'ensemble de ses premiers travaux, nous voyons l'administration réorganisée, les finances rétablies, la patrie rouverte aux proscrits. Chap. XLIX. —

Napoléon avait merveilleusement choisi le moment pour travailler à fonder une législation civile. Après beaucoup d'agitations et d'orages, il s'était produit un grand calme, on était au moment de la paix d'Amiens, les sentiments pacifiques étaient inculqués dans les esprits, il y avait partout un besoin de repos, une soif d'ordre qui contribuait à rendre aisé tout ce que le Premier Consul pourrait entreprendre pour rassurer la société. Le coup d'Etat de Brumaire avait été suivi de mesures qui avaient obtenu l'approbation générale, une révolution éminemment civile s'opérait ; le glorieux soldat qui s'était chargé de l'exécuter le savait bien, et il tenait à lui conserver ce caractère.

D'un autre côté, les fondements du Code civil avaient été jetés et l'on pouvait les retrouver sous les ruines. L'Assemblée Constituante avait posé les grands principes : l'abolition des privilèges, la liberté des personnes et l'affranchissement du sol, l'inviolabilité de la propriété, en un mot, la liberté et l'égalité civile. C'était sur cette base que le Premier Consul allait bâtir ; à son arrivée au pouvoir il avait promis un code de lois uniformes, il voulait rester fidèle à ce programme comme à un drapeau. Assurer les véritables bienfaits de la révolution en répudiant ses excès, revenir à une monarchie en essayant de faire oublier 1793, telle était la pensée, la volonté

Chap. XLIX. — ferme et constante de Napoléon ; ses lois et ses décrets allaient s'inspirer de cet esprit.

Il avait été arrêté que la discussion serait analysée dans le procès-verbal, que ce procès-verbal serait imprimé, puis distribué au Sénat et au Corps-Législatif, au Tribunat et au Tribunal de Cassation. On crut reconnaître des inconvénients à cette publication. Au lieu d'un compte rendu abrégé et fidèle des discussions du Conseil d'Etat, quelques membres du Conseil eussent préféré un exposé présenté après coup par un orateur du Gouvernement, et dans lequel on eût trouvé analysés les divers projets et les divers systèmes. D'autres, si l'on persistait à vouloir publier les procès-verbaux des séances, demandaient du moins qu'on s'en tînt à une forme simple et sévère ; ils se préoccupaient beaucoup de la dignité du Premier Consul, alléguant que comme il concourait à la discussion, on ne pouvait mettre trop de circonspection en reproduisant son langage. Peut-être aussi, connaissant la nature vive, la parole originale et familière de Napoléon, ils n'étaient pas sans craindre que tout dans ces *discussions de famille,* comme les appelait le Premier Consul ne convînt pas à la publicité.

Mais l'homme pour lequel ils voulaient prendre de telles précautions, n'était guère disposé à s'y soumettre ; il n'avait pas peur de se laisser voir, et pour cela il avait ses raisons ; puis il ne voulait rien ôter de leur intérêt, de leur véritable physionomie à des discussions dont il pressentait tout le prix et qu'il savait être impatiemment attendues par le public, il répondit à ses prudents conseillers :(1) " Les con-

(1) Locré, Procès-Verbaux du Conseil d'Etat. contenant la dis-

“ férences des anciennes ordonnances ne ressemblent “ nullement aux nôtres. Alors c'étaient des savants “ qui discutaient sur le droit ; ici, c'est un corps “ législatif au petit pied. J'ai pu ne pas parler “ comme le citoyen Tronchet ; mais ce qui a été dit “ par lui, par les citoyens Portalis et Cambacérès l'a “ été dignement. Si le procès-verbal est bien rédigé, “ il offrira un monument digne de la postérité. Que “ les jurisconsultes du Conseil revoient avec soin “ la rédaction de leurs opinions ; le nom du citoyen “ Tronchet, par exemple, fera autorité ; quant à “ nous, *hommes d'épée ou de finances,* qui n'ap- “ portons dans la discussion qu'un esprit droit et l'in- “ tention de trouver le bien, peu importe nos opinions. “ J'ai pu dire dans la discussion des choses que j'ai “ trouvées mauvaises un quart-d'heure après ; mais “ je ne veux pas passer pour mieux que je ne vaux.” Chap. XLIX. —

Cette opinion si franchement exprimée, prévalut, nous lui devons la forme dans laquelle nous possédons ces discussions, où l'on distingue le langage vif et animé de Napoléon.

La discussion du Code Civil continuait au Conseil d'Etat. Le premier Titre avait été porté au Corps Législatif, précédé d'un exposé général, œuvre de Portalis, d'autres chapitres allaient être présentés, lorsqu'un incident survint qui arrêta les travaux et faillit tout compromettre. Le premier Titre du Code Civil avait été rejeté, il allait en être de même du second, dont le Tribunat proposait aussi le rejet. Le Premier Consul irrité, résolut de briser cette résistance inattendue.

cussion du projet de Code Civil, Tome Ier, page 81, Paris an XII, in-4°.

Chap. XLIX. —

Le 2 janvier, 1802, il adressa au Corps Législatif un message ainsi conçu : " Législateurs, le Gouverne-" ment a arrêté de retirer les projets du Code Civil. " C'est avec peine qu'il se trouve obligé de remettre à " une autre époque les lois attendues avec tant d'in-" térêt par la nation ; mais il s'est convaincu que le " temps n'est pas venu où l'on portera dans ces " grandes discussions le calme et l'unité d'intention " qu'elles demandent." Ce langage était bien d'un homme sûr de sa force. Il savait à qui la France s'en prendrait de ces retards. C'était sa vengeance de mettre ces assemblées rebelles à la *diète des lois*, comme on disait autour de lui.

La discussion interrompue pendant 8 mois, fut ensuite reprise sans interruption ; elle occupa, à partir du commencement, 102 séances, dont 87 furent présidées par Napoléon. Lorsqu'il était absent, on s'en apercevait de suite, non pas seulement par sa parole qui manquait, mais à l'allure moins vive des opinions des membres ; présent il animait tout, il interrogeait, il provoquait des explications, demandait le pourquoi de toute chose et il tranchait par sa personnalité si vive sur la teinte uniforme et le fond commun des idées.

Le Corps Législatif vint présenter au Premier Consul ses solennelles félicitations sur l'achèvement du Code Civil. Afin de consacrer ce souvenir il érigea une statue en marbre au héros-législateur ; Napoléon répondit à cet hommage en faisant placer dans la salle des séances du Conseil d'Etat, les statues en marbre de Tronchet et de Portalis, rédacteurs du premier projet du Code Civil, dont il avait été dans

les discussions, à même d'apprécier les grands talents ; il voulut par ce témoignage public illustrer leurs travaux et récompenser leurs services, en déclarant que la seule récompense du génie était l'immortalité et la gloire.(1)

Chap. XLIX.

Le jour où le Code Civil a été promulgué, fut le jour où l'Etat fut consolidé ; dès ce moment on n'a plus douté de la solidité du Gouvernement de Napoléon, toutes les factions désarmées ont été contraintes d'obéir aux mêmes lois ; ce fut le symbole de la terminaison des troubles civils. Cette date est aussi celle de la renaissance de la société en France, elle s'est raffermie sur ses fondements, et c'est alors que le caractère national pouvant se développer, s'est hâté de reparaître, et que le peuple Français est redevenu une nation.

(1) Expression de l'Empereur dans sa lettre à Reynier, grand-juge, ministre de la justice, datée de Burgos, le 18 novembre 1808.—*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome XVIII, pièce 14,487.

CHAPITRE L, *et dernier.*

SUITE DU COMPLÉMENT À L'HISTOIRE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE NAPOLÉON Ier.

SOMMAIRE :

Ouvrages écrits ou dictés par Napoléon.—Recherches préparatoires avant de rédiger.—Tableau des 20 campagnes de Napoléon.—Il a dicté à Paris les 2 campagnes de 1805.—Il a dicté à Sainte-Hélène, les campagnes d'Italie, d'Egypte, de Syrie, et celle de 1815.—Regrets qu'il n'ait pas dicté la campagne de Russie.—Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de Napoléon III.—Importance de cette correspondance. — Ouvrages publiés par ordre de Napoléon Ier.—Description de l'Egypte,—Géographie de Strabon.—Histoire du duc de Marlborough.—Voyage en Perse.—Voyage aux Terres Australes.—Création de l'Université.—Fondation de l'Ecole Normale.—Logements accordés aux savants et aux artistes.—Générosité de l'Empereur envers les hommes de mérite.—Pensions accordées aux savants et aux artistes.—Legs accordés à des historiens.—Dons à des poètes.—Encouragements aux jeunes littérateurs.—Faveurs accordées à des érudits.—Victorin Fabre fait l'éloge de Bessières.—La tragédie de Legouvé sera jouée.—L'Empereur ordonne de lever l'interdiction sur un ouvrage de Geoffroy.—Statues élevées à des savants.—Honneurs accordés par l'Empereur à Le Sueur compositeur, et à David peintre.—Deux Auditeurs au Conseil d'Etat sont désignés pour recevoir les pétitions adressées à l'Empereur.—La police défensive, jamais provocatrice.—Clémence de Napoléon.—A-t-il donné assez de liberté ?—Comparaison de la situation de la France, lorsque Napoléon est arrivé au pouvoir avec la situation de la France quand il est descendu du trône.—Dernières réflexions.—Le Peuple Français a fait l'éloge de Napoléon Ier.

Napoléon savait que ses actions de guerre étaient son titre principal et incontestable à l'estime de la postérité ; aussi a-t-il toujours désiré pouvoir en écrire lui-même l'histoire. Il pensait que d'autres feraient connaître son gouvernement, sa politique ; mais personne ne pouvait le remplacer dans la relation de ses campagnes. Personne ne connaissait comme lui les secrets de son art, les combinaisons diverses qu'il avait méditées, les motifs qui l'avaient fait agir, les nouvelles reçues de ses avant-postes qui avaient décidé ses mouvements.

A Sainte-Hélène l'Empereur ne se trouvait jamais assez occupé ; lire, écrire, dicter, étaient ses seules ressources, et quand l'un de ses compagnons d'exil se permettait de lui exprimer le tort qu'il avait de ne pas prendre de l'exercice lorsque le temps le lui permettait, il répondait : " Je connais les limites de mes " jambes, je connais celle de mes yeux, je n'ai jamais " connu celles de mon travail."(1) Aussi l'Empereur a employé les six années de sa captivité à écrire la relation d'une partie importante de sa vie politique. Ce fut tellement son occupation, que l'énumération des travaux faits pour rédiger ses mémoires forme l'objet principal de l'histoire de sa vie à Longwood.

Il écrivait rarement lui-même ; il s'impatientait de ce que sa plume se refusait à suivre la rapidité de sa pensée. Lorsqu'il voulait faire la relation d'un événement il faisait faire des recherches par les généraux qui l'entouraient ; et, lorsque tous les matériaux

(1) Montholon, Récits de la Captivité de Napoléon, Tome Ier, page 401, Paris, 1847, in-8o.

Chap. L.

étaient rassemblés, il leur dictait d'improvisation. L'Empereur relisait ce travail, et le corrigeait de sa propre main ; souvent il le dictait de nouveau ; quelquefois encore il recommençait toute une page dans la marge.

Comme César et Frédéric, Napoléon a écrit à la troisième personne, il ne mettait pas une grande importance à son style. Il est concis, clair, énergique, ordinairement rapide, quelquefois pittoresque. La véracité des faits et le besoin de faire connaître à ses contemporaires et à la postérié les motifs qui avaient déterminé ses actions, étaient le but unique qu'il voulait atteindre.

Dans la période qui s'ést écoulée de 1796 à 1815, les campagnes de Napoléon sont au nombre de vingt ; soit que comme général en chef, comme Consul ou comme Empereur il ait commandé en personne son armée, nous comptons ses campagnes, moins par le temps qu'elles ont duré, que par les armées qu'il a vaincues et détruites, ou mises hors d'état de combattre pendant plusieurs mois, en voici un aperçu :

	Campagnes.
1796 et 1797.—En Italie quatre campagnes. La première contre l'armée Austro-Sarde, commandée par le général Beaulieu ; la seconde contre le général Wurmser ; la troisième contre le géneral Alvini ; la quatrième contre l'archiduc Charles, ci . .	4
1798 et 1799.—En Orient, trois campagnes. La première dans l'été de 1798, conquête de Malte et de la Basse-Egypte ; la seconde, l'expédition de Syrie ; la troisième la destruction de l'armée turque à Aboukir, ci	3
Reporté ci-contre	7

	Campagnes.	Chap.
Reporté	7	L.
1800. — Campagne en Italie contre le général Mélas, ci .	1	—
1805. — Deux campagnes. La première en Allemagne contre le général Mack ; la seconde en Moravie contre les Austro-Russes, ci	2	
1806 et 1807.—Trois campagnes. Celle de l'automne de 1806 en Prusse ; celle de l'hiver 1806 et 1807 en Pologne ; celle de l'été de 1807 sur le Niemen ci .	3	
1808. — En Espagne, ci	1	
1809. — En Autriche, ci	1	
1812. — En Russie, ci	1	
1813. — En Saxe, deux campagnes. La première au printemps contre les Russes et les Prussiens, jusqu'à l'armistice de Plesswitz (4 juin 1813) ; la deuxième après l'armistice, contre les armées réunies de la coalition, ci	2	
1814. — Campagne de France, ci	1	
1815. — Campagne contre les armées réunies d'Angleterre, de Prusse et de Hollande, ci	1	
Total . . .	20	

Dans ces différentes guerres Napoléon a livré 52 combats, 43 batailles,(1) en outre il a fait les sièges de Toulon, de Mantoue, de Jaffa et de Saint-Jean d'Acre(2).

Sur les vingt campagnes précitées, dix ont été rédigées par l'Empereur. Quand il était sur le trône, il a dicté au général Bertrand les deux campagnes de 1805, elles sont à Paris, au Dépôt de la Guerre. C'est quand il avait du temps de libre, tantôt aux Tuileries, tantôt à Saint-Cloud qu'il continuait ce travail. De toutes ses occupations c'était celle qui lui plaisait davantage ; il

(1) Voir la table alphabétique à la fin de ce volume, articles : *Batailles* et *Combats*.

(2) Le siège de Dantzig que commandait nominalement le maréchal Lefebvre, était complétement dirigé par l'Empereur (voir pages 562 et 563 du tome Ier de cet ouvrage).

Chap. L.

causait d'abord, puis il dictait, ordinairement avec une grande vivacité, le feu des batailles l'animait, excité lui-même par des souvenirs glorieux.

L'Empereur a dicté à Sainte-Hélène, aux généraux Montholon et Gourgaud, les quatre campagnes d'Italie(1) et la campagne de 1815(2) ; au général Bertrand les trois campagnes d'Egypte et de Syrie.(3) Afin que ces écrits fussent plus aisément soustraits à l'inquisition du Gouverneur Hudson Lowe, l'Empereur les fit copier en petits caractères et avec peu de marges par Saint-Denis, un de ses valets de chambre, qui lui servait de bibliothécaire à Longwood. L'écriture de Saint-Denis, assez belle, était, quoique serrée, très-lisible, correcte et bien orthographiée. C'est sur ces manuscrits copiés par Saint-Deuis, qu'à leur retour en Europe Bertrand, Montholon et Gourgaud ont pu livrer à l'impression les Mémoires de Napoléon.

Lorsque, à Sainte-Hélène, le grand-maréchal Bertrand apprit la mort de son père, l'Empereur, voulant le distraire du chagrin qu'il éprouvait, lui envoya un billet au crayon par lequel il lui annonçait son projet de lui dicter la campagne de Russie ; il lui demanda

(1) Cette relation a paru sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur par les généraux Montholon et Gourgaud.* Londres, 1822-24, huit volumes in-8º.—Une autre édition a été publiée par Firmin Didot, Paris, 1823-25, six volumes in-8º.

(2) Cette relation a paru anonymement sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de France en* 1815, avec le plan de la bataille de Mont-Saint-Jean. Paris, Barrois, 1820, in-8º.—Une autre édition a été publiée par A. Corréard en 1821, format in-18.

(3) Cette relation a paru ; sous ce titre : *Campagnes d'Egypte et de Syrie* 1798-99, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène* et publiés par le général Bertrand. Paris, 1847, 2 vols. in-8º. Avec un atlas de 18 cartes in-folio.

de lui apporter la situation de l'armée quand elle quitta ses cantonnements, puis lorsqu'elle arriva sur le Niémen et ensuite à Smolensk. Il fit des recherches dans les Moniteurs, dans les livres de sa bibliothèque, sans pouvoir réunir les éléments nécessaires pour établir ces diverses situations. La campagne de Russie était la seule guerre de l'Empire que n'avait pas faite le comte Bertrand, parce qu'il était alors Gouverneur de l'Illyrie ; cela laissait une lacune et empêcha l'Empereur de lui dicter cette campagne, ce qu'il aurait beaucoup désiré, attendu qu'elle était importante et difficile à écrire, non pour la retraite, dont les circonstances et les événements désastreux ont donné lieu à des combinaisons qui sont bien connues, mais à cause du mouvement offensif par lequel l'Empereur s'est porté sur Moscou à une grande distance et avec les forces les plus considérables qu'il ait jamais dirigées.

L'Empereur avait fait relier sa correspondance avec ses généraux ainsi que celle de Berthier, c'était ce qu'il appelait ses *Livres rouges*. Il les consultait en écrivant ses campagnes. On l'a vu passer une heure debout, la tête appuyée contre la tapisserie de son petit salon, à Saint-Cloud, cherchant à se rappeler comment, à l'époque des mouvements rapides qui précédèrent la bataille de Castiglione, il s'était trouvé tel jour, à telle ville d'où il avait écrit une lettre qui était sous ses yeux, tandis qu'il lui semblait que ce même jour il devait être ailleurs. On comprend aisément quel embarras il devait éprouver à Sainte-Hélène où il n'avait aucun de ses papiers pour aider sa mémoire, et qu'il était privé même de ces livres que chacun peut si aisément se procurer à Paris. Le

Chap. L. — manque de documents a beaucoup contribué à empêcher Napoléon de compléter, pendant qu'il était dans l'exil, l'histoire de ses guerres.

Napoléon III, pour élever un monument impérissable au chef de sa dynastie, a ordonné de recueillir et de publier la Correspondance politique, militaire et administrative de l'Empereur Napoléon Ier. Une commission présidée par S.A.I. le prince Napoléon (Jérôme) a été instituée(1) pour remplir les intentions du souverain ; elle s'est adressée aux archives, aux bibliothèques, aux anciennes familles de l'Empire, aux Gouvernements étrangers, à toutes les personnes qui pouvaient lui communiquer quelques documents authentiques. C'est dans les dépôts publics de Paris, notamment aux Archives Impériales, aux ministères de la Guerre, de la Marine, des Affaires Etrangères, que la Commission a trouvé les lettres les plus intéressantes. Les Archives de l'Empire ne renferment pas moins de quarante mille pièces de la Correspondance de Napoléon Ier ; le Dépôt de la Guerre en possède plus de vingt mille ; environ deux mille sont réunies au ministère des Affaires Etrangères ; onze cents au ministère de la Marine, quinze cents dans les autres ministères et dans les Bibliothèques Impériales.

En lisant cette volumineuse Correspondance(2) on connaît la pensée de Napoléon jour par jour, on peut pour ainsi dire assister à l'enfantement de ses projets,

(1) Décret du 3 février, 1864.

(2) Vingt volumes *de la Correspondance de Napoléon Ier* sont déjà livrés à la circulation. Il y a deux éditions, l'une in-4o, sort des presses de l'Imprimerie Impériale, elle est typographiée avec luxe pour l'Empereur qui en fait présent à des têtes couronnées et à de hauts personnages ; l'autre édition format in-8o, destinée au commerce est publiée par M. Henry Plon.

au travail incessant de son esprit, qui ne connaît d'autre délassement que le changement d'occupation. Mais ce que la lecture d'une Correspondance si variée offre de plus surprenant, c'est la puissance de cette intelligence universelle à laquelle rien n'échappe ; qui, tour à tour s'élève sans effort aux plus sublimes conceptions, et qui descend avec la même facilité jusqu'aux derniers détails. Tantôt planant sur le monde, Napoléon y trace les limites de nouveaux Etats, tantôt sa sollicitude se porte sur le plus humble hameau de son Empire ; son coup d'œil embrasse les questions dans leur ensemble, y plonge dans tous les sens et en pénètre les moindres parties. Rien ne lui semble indigne de son attention dès qu'il s'agit de réaliser ses desseins, et ce n'est pas assez pour lui de donner les ordres les plus précis, il en surveille lui-même l'exécution avec une persévérance infatigable.

L'Empereur dictait avec une si grande rapidité, que la main la plus exercée, la plus habituée avec des abréviations, avait peine à suivre sa parole. On rapporte que César dictait à quatre secrétaires à la fois ; nous doutons que, dans une journée, ces quatre secrétaires écrivissent plus de pages que n'en expédiait l'unique secrétaire de Napoléon. Aujourd'hui que sa Correspondance est livrée à la publicité, on peut se faire une idée du grand nombre de lettres écrites par ce souverain dans les vingt-quatre heures, à ses ministres de la Guerre, de la Marine, de la Justice, de l'Intérieur, du Trésor, des Finances, au directeur des travaux publics, à ses maréchaux, à ses généraux. On est étonné de l'immensité du travail qui sortait chaque jour de son cabinet. Les volumes imprimés de cette

Chap. L. — Correspondance ont contribué à mieux faire connaître l'homme extraordinaire qui a gouverné la France pendant 17 ans : les faits disent plus que les éloges ou les critiques.

Immédiatement après le retour de l'armée d'Orient, Napoléon ordonna que les mémoires, les cartes, les dessins et toutes les observations relatives aux sciences et aux arts qui avaient été faites pendant le cours de l'expédition, fussent rassemblés dans un ouvrage général,(1) publié aux frais du Trésor public, et dont l'édition entière serait vendue au profit des Auteurs.(2) Le Premier Consul invita les personnes qui avaient coopéré à ces recherches, à proposer les écrits et les dessins dont cette collection devait être formée. Il confia en même temps le soin de diriger l'exécution à une commission de huit membres, désignés par le ministre de l'intérieur, sur la présentation de l'assemblée des Auteurs : Berthollet, Conté, Costaz, Desgenettes, Fourier, Girard, Lancret et Monge furent désignés pour composer cette commission.

Depuis l'établissement de la religion mahométane l'Egypte était restée inaccessible aux voyageurs ; il fallait un événement extraordinaire, tel que la présence d'une armée Française pour obtenir les moyens d'étudier cette contrée avec le soin qu'elle mérite.

(1) Cette relation a été publiée sous ce titre : *Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des Recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'Expédition de l'armée Française.* Paris, Imprimerie Impériale, 1809-13, et continué de 1818 à 1828, 10 volumes in-folio de texte et 12 volumes in-folio atlas de planches.

(2) D'après l'arrêté du Premier Consul du 6 février 1802.

Décrire, dessiner tous les anciens édifices dont l'Egypte est, pour ainsi dire, couverte ; observer et réunir toutes les productions naturelles ; former des cartes exactes et détaillées du pays ; recueillir des fragments antiques ; étudier le sol, le climat et la géographie physique ; enfin, rassembler tous les résultats qui intéressent l'histoire de la société, celle des sciences et celle des arts, tel fut le but de cette entreprise qui exigeait le concours d'un grand nombre d'observateurs, qui devaient tous être dominés par le génie de Napoléon, afin d'être animés des mêmes vues et de concentrer par l'union dans le travail les forces intellectuelles de chacun.

Napoléon avait réuni tous ses efforts pour la conquête de l'Egypte, il employa tous les moyens des arts pour sa description. Un grand nombre de dessinateurs, de peintres, d'imprimeurs habiles, de mécaniciens, plus de cent graveurs furent occupés avec une constance admirable à l'exécution de ce grand ouvrage, qui réunit les souvenirs de l'Egypte antique à la gloire de la France moderne. Cette publication consacrée à la description de tant de monuments gigantesques, est un œuvre colossal dans la littérature, dans la science et dans les arts. On sortit des bornes ordinaires des collections gravées. Il fallut pour le papier des estampes, un format inusité, et jusqu'à un nom nouveau. Les papeteries de l'Europe n'avaient produit jusque là rien d'aussi étendu, ni d'aussi beau. On créa des moyens précieux pour améliorer la gravure, et pour en accélérer les progrès, l'impression s'enrichit de procédés perfectionnés.

Chap. L. —

Enfin, après des soins assidus et des travaux en tous genres, qui ont occupé ou entretenu en France plus de 1,000 personnes chaque année et avancé plusieurs arts importants, après avoir suivi avec persévérance le plan ordonné par l'Empereur, la Commission d'Egypte a achevé cet ouvrage, qui dans les annales des sciences n'a encore trouvé aucun parallèle.

La conquête territoriale de l'Egypte a échappé à Napoléon, rendons-lui du moins cette justice que la conquête scientifique a complètement réussi, le grand ouvrage qui la consacre, l'éternise ; tout le monde civilisé a été appelé à en profiter, et de nos jours, si le canal de Suez est percé, n'oublions pas que c'est Napoléon I[er] qui nous l'a indiqué (1) de même que nos descendants répéteront que c'est sous le règne de Napoléon III qu'il a été construit.

D'autres ouvrages importants qui n'auraient pas trouvé d'éditeurs dans l'industrie privée, ont été publiés aux frais de l'Etat par ordre de Napoléon ; de ce nombre nous pouvons citer : le grand Ouvrage de la *Géographie de Strabon*,(2) qu'il a fait traduire du Grec en Français, par la Porte du Theil, Coray et Gosselin ; *l'Histoire du duc de Marlborough*, par Thomas Lediard, qu'il a fait traduire de l'Anglais en Français ;(3) la relation du *Voyage en Perse*,(4)

(1) Voir pages 234, 235 et 236, Tome Ier, de cet ouvrage.

(2) Cet ouvrage a paru sous ce titre : Géographie de Strabon, traduit du grec en français, Paris, 1805-1809, 5 volumes in-4°.

(3) Cette traduction a été faite par Dutems, elle est sortie des presses de l'Imprimerie Impériale et a été publiée anonymement sous ce titre : Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough, avec des cartes, plans des sièges, des batailles et des gravures de médailles. Paris, 1808, 3 volumes in-8°.

(4) Cet ouvrage est intitulé : Voyage dans l'Empire Ottoman l'Egypte et la Perse. Paris, 1801-1807, 3 vols. in-4° et atlas.

rédigée par Olivier; *le Voyage aux Terres Australes*, sur les frégates *le Géographe* et *le Naturaliste*, entrepris par le capitaine Nicolas Baudin, rédigé par Peron et continué par L. Freycinet.(1)

Napoléon créa une seule Université pour tout l'Empire, c'était assurément le plus vaste moyen d'influence qui put être inventé par l'homme le plus profond et le mieux exercé dans la science du pouvoir. De toutes les questions politiques celle de l'instruction de la jeunesse est de premier ordre ; l'Empereur posa en principe qu'il n'y a point de gouvernement stable s'il n'y a pas à côté un corps enseignant avec des principes fixes, inspirant le respect pour la religion et les lois, écartant ce qui peut donner de fausses idées du vrai et tout ce qui pourrait faire errer de jeunes têtes.(2)

L'organisation de l'Université a procuré des places honorables et fait récompenser des hommes qui s'étaient distingués dans les sciences et les belles lettres. La hiérarchie des fonctions permit aux professeurs des basses classes d'aspirer à devenir professeur dans les hautes classes, il en résultait un ordre progressif qui entretenait l'émulation, qui montrait dans les différentes époques de la vie un aliment et un but à l'espérance ; en un mot, l'enseignement devint une carrière où on voyait une perspective, un but qu'on pouvait atteindre par le travail et

(1) L'Empereur par un décret du 27 octobre 1806 accorda 32,000 francs pour subvenir aux frais d'impression et de gravure de cet ouvrage ayant pour titre: Voyage aux Terres Australes par les frégates *Le Géographe* et *Le Naturaliste*. Paris, 1807-1809, 3 vols. in-4°.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9,084.

Chap. L. — les bonnes mœurs. Ce corps enseignant, placé haut dans l'opinion publique par la considération attachée à ses membres, par l'avancement de grade en grade, ouvrait la porte pour arriver aux premiers rangs parmi les dignitaires de l'Empire.

Comme complément à l'Université, il fallait un établissement pour former des professeurs en état de succéder à ceux de première formation, dont beaucoup étaient très-avancé en âge; ce fut le motif qui inspira à Napoléon la création de l'Ecole Normale, dont les premières années fournirent des hommes d'un vrai talent, tels que M.M. Cousin, Villemain, Augustin Thierry, Patin, etc. Il voulait de fortes études pour former de bonne heure la jeunesse, et faire surgir des talents supérieurs en élevant le niveau général de l'instruction. Il s'occupait des gens qui pensent, qui écrivent, il les aimait et ne pouvait s'en passer, car il voulait que son règne fut signalé par de grands travaux intellectuels et de bons ouvrages littéraires.

Pour améliorer le sort des savants et des artistes, Napoléon décida que les bâtiments de la Sorbonne seraient mis à la disposition du ministre de l'Intérieur pour y loger les gens de lettres, et que les professeurs attachés à l'école des Beaux Arts habiteraient dans le local de l'ancien collége Mazarin,(1) enfin il autorisa la location du bâtiment de l'ancienne église de Cluny pour servir d'atelier au célèbre peintre David.(2)

L'Empereur recherchait les hommes de mérite, il aurait prodigué des trésors, si des trésors avaient pu

(1) Correspondance de Napoléon I[er], Tome VII, pièce 5,798.
(2) Correspondance de Napoléon I[er], Tome X, pièce 8,296.

faire apparaître des hommes supérieurs. Dira-t-on qu'il n'a gratifié que ceux qui lui adressaient des louanges ? Non ! Il a donné à ceux qui le flattaient et à ceux qui ne le flattaient point, il a donné à tous, beaucoup et largement ; pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur la liste suivante, qui ne contient qu'une partie des nombreuses pensions qu'il faisait à ceux qui s'étaient signalés dans les sciences, les lettres ou les arts.

Chap. L.

	Pensions.
Adamson (Michel), voyageur et botaniste	6,000fr.
Appiani, artiste peintre . . .	6,000
Baour-Lormian, poète . . .	6,000
Barré (P. Y.), littérateur . .	4,000
Bernardin de Saint-Pierre, publiciste	6,000
Cesarotti (Melchior), littérateur et poète(1)	4,000
Chénier (Marie-Joseph de), littérateur(2)	8,000

(1) Après ses premiers succès en Italie, Napoléon avait comblé le poète Cesarotti de ses bienfaits. Nos armées essuyèrent des revers, cet Auteur céda à l'exaspération des mécontents et applaudit à nos pertes. L'Empereur était trop généreux pour tenir compte à Cesarotti de cet acte d'ingratitude ; après l'incorporation de Venise au royaume d'Italie, il le recommanda au prince Eugène vice-roi, dans les termes suivants :

“ Mon fils, lorsque je commandais comme général en chef dans “ les Etats-Vénitiens avant le traité de Campo-Formio, on me “ présenta à Padoue l'abbé Cesarotti, homme de mérite et pauvre. “ Je l'accueillis avec distinction, et je lui fis une pension, qui fut “ payée tant que le pays resta sous ma dépendance. Les Autri- “ chiens qui ont succédé ne la lui auront sûrement pas conservée. “ Sachez ce qu'il est devenu, et si vous le trouvez, faites lui payer “ la pension et les arrérages.”

(2) Etant avancé en âge, apprenant qu'il avait des besoins qu'il ne pouvait satisfaire faute d'argent, l'Empereur lui envoya 6,000 francs de sa cassette.

Chap. L. —

	Pensions.
Coray, helléniste	2,000 fr.
Delrieu, auteur dramatique . .	2,000
Desfontaines, littérateur. . .	4,000
Ducray-Duminil, littérateur . .	3,000
Garnier, historien. . . .	4,000
Genlis (Madame de), femme de lettres.(1)	6,000
Gianni (François), improvisateur italien.	6,000
Gossellin, géographe . . .	2,000
Grétry, compositeur. . . .	4,000
Haüy, mathématicien . . .	6,000
La Porte du Theil, helléniste. .	2,000
Lebrun (Pierre-Antoine), poète. .	1,200
Lebrun (P. Denis Ecouchard) poète	6,000
Legendre, mathématicien. . .	3,000
Lemontey, historien. . . .	6,000
Le Sueur, compositeur.(2) . .	2,400
Luce de Lencival, poète. . .	6,000
Monge, mathématicien . . .	6,000
Monsigny, compositeur lyrique.(3) .	6,000

(1) Elle avait en outre un beau logement à l'Arsenal qu'elle avait obtenu de suite sur sa demande adressée à Napoléon.

(2) Voulant faire une pension à Le Sueur, sans blesser son amour propre, l'Empereur lui demanda combien il avait déjà composé de messes et d'oratorios? " Sire, vingt-deux, répondit-il. " —Vous devez avoir barbouillé bien du papier, reprit Napoléon, " c'est encore une dépense et je veux qu'elle soit à ma charge. " Monsieur le Sueur, je vous accorde 2,400 francs de pension " pour le papier que vous avez si bien employé; c'est pour le " papier entendez-vous, car pour un artiste de votre mérite, le " mot de gratification ne doit pas être prononcé."

(3) L'Empereur assistant à une représentation du *Déserteur*, parut enchanté de cette musique, qu'il entendait pour la première fois. Le comte Daru qui se trouvait dans la loge impériale à

Chap. L.

	Pensions.
Monti, historiographe du royaume d'Italie (1).	6,000 fr.
Oriani, astronome.(2) . . .	8,000
Palissot, littérateur . . .	4,000
Parny (Evariste de), poète. . .	3,000
Picard, auteur dramatique. . .	6,000
Radet (J.-B.), auteur dramatique .	4,000
Scarpa, savant chirurgien. . .	4,000
Villevieille, littérateur . . .	2,000
Volta, chimiste. (3) . . .	4,000

Dans son testament, Napoléon légua la somme de

côté de Napoléon, lui dit : " Sire, l'Auteur serait bien heureux s'il " savait le plaisir que sa musique fait à Votre Majesté.—Comment " est-ce que Monsigny existe encore ?—Oui, certainement, Sire.— " Il doit être bien âgé, quelle est sa position ?—Il a été complète- " ment ruiné par la révolution, Votre Majesté lui fait une pension " de 2,000 francs.—Ce n'est pas assez, répliqua l'Empereur, vous " l'informerez que demain sa pension est portée à 6,000 francs."

(1) C'était un titre honorifique, cette pension lui fut accordée pour le récompenser de ses ouvrages littéraires. (*Biografia degli italiani illustri*, par Emilio de Tipaldo, Tome VII, page 201.)

(2) Le prince Eugène ayant demandé des éclaircissements sur le cumul des traitements de Oriani, l'Empereur répondit : " Les 8,000 livres de pension accordés à Oriani sont comme récompense de services rendus : les 4,000 livres qu'il reçoit comme professeur, il doit les conserver tant qu'il exercera ces fonctions ; les 1,500 livres qu'il touche pour la carte, il doit les conserver également pendant ce travail, les 1,500 livres qu'il reçoit comme membre de l'Institut, il doit les conserver également : ainsi il gardera les 15,000 livres dont il jouit. Le principe qu'on ne peut cumuler deux traitements, ne doit pas s'appliquer à des hommes d'un grand talent, qui peuvent remplir plusieurs fonctions." (*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome X, pièce 8,909).

(3) Le 4 décembre 1801, M. Sage membre de l'Institut ayant fait connaître la situation malheureuse de Volta, professeur à Pavie, Napoléon lui accorda sur-le-champ, une gratification de 6,000 francs (*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome VII, pièce 5,890.)

Chap. L. — 100,000 francs à Arnault (Antoine-Vincent), qui avait écrit une histoire de sa vie ; il légua également 100,000 francs au baron Bignon, en l'engageant à rédiger l'histoire diplomatique de son règne.(1)

Plusieurs poètes et musiciens s'étaient distingués par des odes, des morceaux de musique et autres ouvrages qu'ils avaient fait paraître à l'occasion du couronnement ; l'Empereur chargea le ministre de l'Intérieur de leur faire des cadeaux proportionnés à la bonté de leurs ouvrages.(2) On avait adressé à l'Empereur beaucoup de productions poétiques lors de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon saisit cette circonstance pour accorder des indemnités aux hommes de lettres, et, par ses ordres, le duc de Rovigo fut chargé de distribuer 100,000 francs aux auteurs de ces pièces de vers, ce qui fut exécuté scrupuleusement.(3) Des largesses semblables furent distribuées aux hommes de lettres lors de la naissance du roi de Rome.

Le célèbre chimiste Berthollet, ayant éprouvé des pertes considérables, se trouvait dans une situation embarrassée, Napoléon lui écrivit : " J'apprends que " vous cherchez à emprunter 100 à 150,000 francs. " Je donne ordre à mon trésorier de mettre cette " somme à votre disposition ; je suis bien aise de " trouver cette occasion de vous donner une preuve " de mon estime, et de vous être utile."(4)

(1) Voir le Testament de Napoléon Ier, page 509 de ce volume.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièce 8,216.

(3) Mémoires du duc de Rovigo, Tome V, pages 12 à 14, Paris 1828, in-8°.

(4) L'Empereur était en Pologne quand il écrivit cette lettre, ce qui prouve que quelque éloigné qu'il fût, il n'oubliait pas les

On sait avec quelle bienveillance l'Empereur a toujours traité Talma : deux fois il a payé, et avec ses propres deniers, les dettes du grand acteur. Chap. L. —

Au milieu des intérêts divers et si importants qui occupaient l'Empereur, lorsqu'il était à Berlin, vers la fin de l'année 1806, ses négociations avec la Prusse et ses opérations militaires, le jour même où il rendait son décret constitutif du Blocus Continental,(1) il trouvait encore le temps d'envoyer une dépêche au ministre de l'Intérieur pour se plaindre qu'on eut chanté de mauvais vers à l'Opéra. " Prend-on à tâche " en France, disait-il, de dégrader les lettres? Té- " moignez mon mécontentement, et défendez qu'il " soit rien chanté à l'Opéra qui ne soit digne d'un " grand spectacle."

Peu de temps après son intention fut remplie, l'Opéra entendit des chants dus à une muse d'un autre ordre, c'était une cantate de Baour-Lormian. A ce sujet l'Empereur écrivit de Varsovie, en janvier 1807, à son ministre M. de Champagny : " Témoignez ma " satisfaction à l'auteur. J'avais ordonné qu'on lui fit " un cadeau pour sa pièce d'*Omasis* ou *Joseph* " *en Egypte*.(2) Rendez-moi compte de tout cela. " Toutefois, donnez-lui une gratification. *En général,* " *la meilleure manière de me louer, est de faire des* " *choses qui inspirent des sentiments héroïques à la* " *nation, à la jeunesse et à l'armée*.(3)

A l'égard des jeunes gens, tout succès littéraire, la

savants. (*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome XV, pièce 12,502).

(1) Le 21 novembre 1806.

(2) Tragédie représentée au Théâtre Français.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 11,644.

Chap. L. — preuve d'un talent naissant, étaient encouragés et recevaient immédiatement un accueil protecteur. L'Empereur avait fait choix du comte Français de Nantes, directeur des Droits réunis, pour aider les jeunes littérateurs en leur donnant des emplois dans son administration, où ils n'avaient d'autre obligation à remplir que d'aller mensuellement recevoir leurs émoluments ; ils pouvaient ainsi se livrer librement à la culture des Belles-Lettres. Sous ce rapport, Français de Nantes remplissait bien les intentions impériales, surtout quand il disait au jeune Casimir Delavigne : " Ne venez que le dernier jour du mois ; si je vous ai donné une place, c'est pour que vous ayez bientôt le moyen de vous en passer."

Napoléon voulut que les faveurs les plus grandes fussent accordées aux savants. Ainsi Larcher, helléniste, qui avait 83 ans, fut nommé professeur de littérature à la Faculté des lettres ; et, pour le maintenir dans cette fonction malgré son grand âge, sur sa demande, on lui accorda Boissonade pour suppléant. Jacques Delille était affligé de cécité ; afin de lui conserver sa chaire de poésie au Collége de France, on lui adjoignit Tissot pour faire son cours.

Victorin Fabre s'était tenu à l'écart, l'Empereur désirait aussi verser sur lui ses libéralités, il saisit avec empressement l'occasion d'une grande cérémonie funèbre qui devait être célébrée aux Invalides, pour l'inviter à prononcer l'oraison funèbre du maréchal Bessières duc d'Istrie. Napoléon dit : " M. Fabre " refuse tout, mais il s'agit de réveiller le sentiment " de la défense nationale,(1) il ne refusera pas." En

(1) C'était au mois de juin 1813, nos frontières étaient menacées par l'approche des armées de la coalition.

effet, Victorin Fabre n'hésita point à se rendre à un désir exprimé dans de semblables termes, l'Empereur ne s'était point trompé.

Legouvé avait fait une tragédie intitulée *La mort de Henri IV*, la police un peu ombrageuse faisait des difficultés pour permettre que cette pièce fut jouée. L'Empereur, qui se faisait informer de tout, voulut juger par lui-même si la censure avait raison; Legouvé fut mandé au palais de Saint-Cloud; l'audience était accordée pour midi précis. Legouvé s'y rendit, accompagné de Talma, qui devait lire la tragédie. A leur arrivée, les sœurs de l'Empereur et les dames qui les accompagnaient voulurent se placer au salon où devait avoir lieu la lecture; chacune d'elle était empressée de voir et d'entendre l'auteur du *Mérite des Femmes*,(1) mais elles furent éconduites par Napoléon, qui leur dit que c'était une réunion particulière à laquelle il n'admettait que l'Impératrice. Il ferme lui-même la porte, et, désignant un siége à l'Auteur, il l'invite à s'asseoir. Legouvé hésite un instant, et l'Empereur reprend avec une brusque urbanité: " Vous voulez donc que je reste debout?" La lecture commence: à ces pénibles confidences qu'Henri IV fait à Sully des tourments sans cesse renaissants dont l'accablait l'altière Médicis, Napoléon, portant un regard sur Joséphine, semble lui dire que jamais il n'avait éprouvé d'elle que tendresse, dévouement, inaltérable bonté. Mais bientôt, au récit fidèle de la sainte amitié qui unissait Henri IV et Sully, de ce bonheur si rare pour les souverains de compter sur

(1) Titre d'un poëme qui est une des meilleures productions de Legouvé.

Chap. L. — un ami véritable, sur un cœur à toute épreuve, l'Empereur se lève, et, regardant de tous les côtés, paraît chercher le brave et féal Montebello. Restant alors debout, appuyé sur le dos du fauteuil, il suit la lecture avec la plus scrupuleuse attention ; et, lorsque Talma prononce ce vers du Béarnais qui sent sa fin prochaine :

Je tremble, je ne sais quel pressentiment . . . .

Napoléon l'interrompit tout à coup, et dit à Legouvé : " J'espère que vous changerez cette expression ; un " Roi peut trembler, c'est un homme comme un autre, " mais il ne doit jamais le dire." L'auteur, en effet, y substitue sur-le-champ :

Je frémis, je ne sais quel pressentiment . . . .

Enfin la conjuration s'achève ; le meilleur des rois est frappé du poignard que ses plus chers affidés ont mis aux mains du fanatisme. Sully, éperdu de douleur et d'épouvante, vient en faire le récit touchant : " Le " pauvre homme ! l'excellent homme !" prononça Napoléon très-ému, tandis que Joséphine fondait en larmes. S'adressant à Legouvé : " il faut ajoute-t-il, " vous attendre à de nombreux débats littéraires, " mais vous aurez un grand succès." Il lui parla de ses autres ouvrages, et lui exprima l'intention de donner à son talent la récompense qu'il méritait ; mais Legouvé lui répondit modestement qu'il en avait recueilli tout le prix, puisqu'il était professeur de poésie au Collége de France et membre de l'Institut. " Ainsi vous ne voulez rien ? reprend Napoléon en " jetant sur lui un regard scrutateur. Quoi ! ni pen-

" sion, ni honneurs ne peuvent vous tenter? *Vous* " *êtes bien un véritable homme de lettres!*" Il le quitta à ces mots, et dès le lendemain l'ordre fut donné de jouer sa pièce.(1)

Un homme d'Etat qui commençait alors sa carrière politique, ayant publié un ouvrage où il faisait l'éloge du pouvoir absolu, M. de Fontanes fit insérer dans le *Mercure* une apologie de ce livre. A cette occasion l'Empereur lui dit : " Pour Dieu! monsieur de " Fontanes, laissez-nous au moins la République des " Lettres."

A quelque temps de là l'Empereur, qui était à Bayonne,(2) ayant appris que Fouché, son ministre de la police, avait suspendu la vente des *Œuvres de Jean Racine, avec des Commentaires*, par J.-L. Geoffroy,(3) écrivit à Fouché : " Je suis étonné que " vous ayez donné cet ordre sans avoir demandé mon " autorisation et sans même m'en avoir rendu compte. " Ce sont des actes qui affligent plus les hommes de " sens que des choses sérieuses. On dit que c'est en " conséquence de quelques querelles de littérateurs; " cela est bien pitoyable. Mon intention est que rien " de cet ouvrage ne soit cartonné, à moins qu'il ne " contienne quelque chose de contraire au Gouverne- " ment. Si quelques particuliers ont à s'en plaindre, " il y a les tribunaux. Un acte comme celui que vous " avez fait n'est tolérable que lorsqu'il y va de l'in- " térêt de l'Etat."(4)

(1) Elle fut jouée au Théâtre Français pour la première fois le 25 juin 1806, et elle obtint de nombreuses représentations.

(2) Le 7 juin 1808.

(3) Paris, 1808, 7 volumes in-8°.

(4) Correspondance de Napoléon Ier. Tome XVII, pièce 14,069.

Chap. L. — Il ordonne de placer dans la salle des séances de l'Institut la statue de d'Alembert, celui des mathématiciens qui, dans le siècle dernier, avait le plus contribué à l'avancement de cette science.(1) Il prescrit aussi de faire construire à l'Hôtel-Dieu un marbre dédié à la mémoire de Dessault et de Bichat, pour les services qu'ils ont rendus à la chirurgie.(2)

Le Sueur fut nommé maître de chapelle de l'Empereur, il profita de sa nouvelle position pour faire représenter son opéra des *Bardes*. Ce grand ouvrage en cinq actes, auquel l'étrangeté des mélodies du compositeur, le coloris antique et rêveur de son harmonie, se trouvaient parfaitement appropriés, obtint un immense succès. La première représentation eût lieu le 10 juillet 1804; Napoléon qui venait d'être proclamé Empereur, y assista avec l'Impératrice Joséphine; à la fin du 3e acte il fit appeler Le Sueur, et lorsque l'artiste se présenta, l'Empereur se leva en lui disant: " Je vous salue, Monsieur Le Sueur; " venez jouir de votre triomphe;" puis le prenant par la main, il le fit asseoir entre lui et l'Impératrice, tandis que le public faisait retentir la salle de bruyants transports d'enthousiasme.

Quelques jours après cette représentation, le général Duroc se rendit chez le compositeur, et lui remit, de la part de l'Empereur, le brevet de chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi qu'une tabatière d'or portant cette inscription: *l'Empereur des Français à l'Auteur des Bardes*, et dans laquelle se trouvait une somme de 6,000 francs en billets de banque.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 12,058.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 6.222.

Le 4 janvier 1808 l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, se rendit en cortège avec une escorte à l'atelier de David, pour voir le tableau qu'il venait d'achever représentant la cérémonie du couronnement. Par la solennité de cette visite, Napoléon montrait l'intention d'honorer les arts dans la personne de son premier peintre. La grandeur du tableau, l'importance du sujet, le fini de l'exécution, la beauté du coloris, l'extrême ressemblance de tous les personnages, le jour ménagé avec tant de soin pour en éclairer toutes les parties, excitaient également l'admiration; l'Empereur portant son attention sur le groupe où il était représenté prêt à couronner l'Impératrice, dit: "le moment est bien choisi, l'action est bien in-"diquée;" après avoir fait part au peintre de sa satisfaction, au moment de sortir, il se découvrit et prononça ces mots: "David, je vous salue." Qu'on ne s'y méprenne point, c'était le plus bel hommage que le Souverain pouvait rendre au grand artiste.

Dans sa sollicitude paternelle, l'Empereur pour connaître et pourvoir aux nombreux besoins et aux griefs de tous les Français, ordonna que deux Auditeurs au Conseil d'Etat, désignés chaque semaine se tiendraient depuis 10 heures du matin jusqu'à midi au palais des Tuileries, dans la salle des Maréchaux, pour y recevoir toutes les pétitions qu'on voudrait lui adresser; ils étaient chargés d'en faire l'analyse, de prendre les notes et renseignements nécessaires, afin de présenter leur rapport le lendemain à l'Empereur, lors de son lever.(1)

Sous son règne la police était attentive, simple-

(1) Moniteur du 28 avril 1806.

Chap. L. — ment défensive, jamais provocatrice ; elle n'a point rendu coups pour coups, elle n'a ni suscité, ni entretenu de mauvais ferments dans les familles, ou les Etats étrangers. Son instruction à la police était ces mots : " Surveillez tout le monde, excepté moi."

Nous n'avons pas oublié qu'un jeune allemand échappé de l'université de Halle, où il achevait ses études, vint à Paris pour attenter aux jours de l'Empereur ; reconnu coupable ; Napoléon dicta lui-même les mots suivants en marge du rapport du duc de Rovigo, ministre de la Police : " l'âge du jeune homme " est son excuse ; on n'est pas criminel d'aussi bonne " heure, lorsqu'on n'est pas né dans le crime(1)."

Les actes de clémence de l'Empereur à l'égard de ses ennemis politiques, sont trop nombreux pour trouver place ici. O vous ! duc Armand de Polignac,(2) marquis de Rivière,(3) duc de Saint-Simon, Armand Gaillard, Bouvet de Lozier, Lajolais, Russillion, Rochelle, Charles d'Hozier ! venez devant l'histoire dire à la postérité que Napoléon vous a fait grâce de la vie ; prince de Hatzfeld il vous a gracié en donnant à votre épouse la lettre qui allait faire prononcer votre arrêt de mort ! Général Moreau, quand vous fûtes condamné à la prison, l'Empereur vous fît grâce et vous facilita les moyens d'aller en Amérique. En 1815, lorsque l'ambassadeur de la Maison de Bourbon venait de signer à Francfort l'acte

(1) Voir pages 89 et 90 de ce volume.

(2) Mme. de Polignac était venu solliciter auprès de Napoléon la grâce de son époux, il lui dit : " Madame, c'est à moi qu'en " voulait votre mari, je puis donc lui pardonner."

(3) Depuis duc de Rivière.

du 13 mars(1), qui livrait l'Empereur à la vindicte publique, le duc d'Angoulême fut fait prisonnier par les troupes Impériales ; Napoléon rendit immédiatement à ce prince, la liberté sans condition !

Ceux qui ont reproché à Napoléon de n'avoir pas donné assez de liberté, sont injustes ou mentent à leur conscience ; tout le monde ne sait pas qu'en 1804, quand il fut proclamé Empereur, 90 Français sur 100 ne savaient pas lire,(2) et un grand nombre ne connaissaient de liberté que le délire de 1793 ; tout ce que Napoléon a pu donner de liberté à ces masses intelligentes, mais démoralisées par l'anarchie révolutionaire et les violences de la guerre civile, il l'a fait ; le temps, les progrès de la civilisation, qu'il hâtait en répandant l'instruction dans toutes les classes de la société, devaient faire le reste. Il ne suffit pas qu'un peuple dise je veux la liberté illimitée, il faut qu'il en soit digne par son éducation politique, par sa sagesse dans la voie de la modération, et par le calme de ses opinions.

Lorsque Napoléon a succédé au Directoire, il y avait six ans que la couronne était tombée, il l'a relevée, le peuple Français l'a posée sur sa tête. A son arrivée au Consulat il n'a trouvé nul vestige de propriétés royales, les finances étaient si délabrées que le soir de

(1) Voir page 276 de ce volume.

(2) Cela est tellement vrai que dans les levées de conscrits, on ne trouvait pas suffisamment d'hommes sachant lire et écrire, à ce point qu'en 1804, l'Empereur ordonna de faire un appel dans les Lycées Impériaux aux jeunes gens âgés de plus de 17 ans, pour être envoyés dans les corps comme caporaux, fourriers ou même sergents-major ; avant d'être admis, ils étaient présentés à l'Empereur et ils défilaient à la parade (*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome IX, pièce 7,963).

Chap. L. — son installation les caisses publiques ne renfermaient pas de quoi expédier des courriers aux armées et aux grandes villes qui devaient être informées de son avénement. Les fonds publics 5 pour cent, étaient à 17. Les premières dépenses furent faites avec 500,000 francs qu'il fit prêter au Trésor public par M. Collot, capitaliste.

Les églises étaient fermées, des tribunaux exceptionnels rendaient des jugements arbitraires, des ôtages étaient arrachés aux familles; le désordre était tel que le ministre de la guerre ne put fournir une situation exacte de l'armée. Il ne connaissait ni sa force, ni le nombre des corps dont elle se composait, ni leur emplacement. On fut obligé d'envoyer des officiers à la recherche des régiments, des dépôts. Ils devaient constater l'effectif de ceux qu'ils découvriraient et le transmettre immédiatement au ministre. L'artillerie était dans l'état le plus déplorable, et la marine dans une désorganisation complète.

L'armée d'Italie, repoussée jusque dans le pays de Gênes, ne suffisait plus pour couvrir la Provence menacée par les Autrichiens.

La guerre civile, plus vive qu'à aucune époque antérieure, s'étendait dans les départements de l'Ouest et du Midi; elle absorbait une partie des forces militaires actives, ce qui affaiblissait les armées envoyées contre l'ennemi.

Le corps diplomatique se bornait à un envoyé de Charles IV, qui résidait à Paris, seulement parceque la flotte espagnole était retenue à Brest, et à un chargé d'affaires du prince de Deux-Ponts, devenu électeur de Bavière: encore cet agent résidait-il

plûtôt comme un homme privé que comme un envoyé, revêtu d'un caractère officiel.

Les agents de l'étranger exploitaient la France en tout sens et l'agitaient impunément au sein de la capitale. Il n'y avait plus de secret dans les affaires de l'Etat, les décisions du gouvernement du Directoire étaient connues avant d'être exécutées, le pays tombait en dissolution, tout était corruption et pillage (1)

Si nous comparons cette situation à celle de la France au moment où l'Empereur est descendu du trône, nous dirons qu'il a pacifié les troubles civils, relevé les autels, négocié et signé le Concordat, rouvert les portes de la patrie à plus de 30,000 émigrés. Les travaux, les constructions, les embellissements exécutés sous le règne de Napoléon dans l'étendue de l'Empire,(2) sont immenses; nous pouvons citer : le beau bassin d'Anvers, celui de Flessingue, qui peuvent contenir les plus nombreuses escadres de guerre et les mettre à l'abri des glaces et de la mer ; ce sont les travaux hydrauliques de Dunkerque, du Hâvre, de Nice ; le bassin gigantesque de Cherbourg, les travaux maritimes de Venise, les belles routes de Wesel à Hambourg, d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux à Bayonne ; les chaussées du Simplon, du mont Cenis, du mont Genevre, de la Corniche, qui ouvrent les

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome Ier, pages 228 et 245, Paris, 1828, in-8°.

(2) L'Empire Français à l'époque que nous signalons comprenait non-seulement les anciennes provinces et généralités de France, mais aussi les pays conquis et réunis, ils formaient alors 130 départements (Voir page 107 de ce volume). Il convient donc d'observer que Napoléon répandait indistinctement ses

Chap. L. — Alpes dans quatre directions,(1) chaussées qui surpassent en audace, en grandeur et en travaux d'art, tous les ouvrages des Romains ; les chemins des Pyrénées aux Alpes, de Parme à la Spezzia, de Savone dans le Piémont : les ponts d'Iéna, d'Austerlitz, des Arts, de Sèvres, de Tours, de Roanne, de Lyon, de Turin, de l'Isère, de la Durance, de Bordeaux, de Rouen, etc.

Les canaux qui joignent le Rhin au Rhône, ou les mers de Hollande à la Méditerranée, l'Escaut à la Somme, c'est-à-dire Amsterdam à Paris ; qui joignent la Rance à la Vilaine ; le canal d'Arles, celui de Pavie, celui du Rhin ; le desséchement des marais de Bourgoing, du Cotentin, de Rochefort.

La reconstruction de la plupart des églises démolies dans la Révolution ; la construction d'un grand nombre de nouvelles ; la fondation de beaucoup de maisons de travail pour extirper la mendicité ; la restauration du Louvre avec agrandissements, la construction du palais de la Bourse, du canal de l'Ourcq ; la distribution de ses eaux dans la ville de Paris ; les égouts, les quais ; les embellissements et les monuments de cette grande capitale ; les travaux d'embellissements faits à Rome.

Le rétablisssment de Lyon, de ses manufactures ; la création de plusieurs centaines de manufactures de coton, soit pour la filature, soit pour le tissage, où

bienfaits sur tous les départements, sans examiner si c'était un territoire annexé ou non-annexé ; les pays réunis, devenus depuis étrangers à la France, ont profité autant que la nation Française des améliorations créées par l'Empereur.

(1) Ces chaussées ont coûté plus de 80 millions.

étaient employés plusieurs milliers de bras ; les fonds placés pour créer un grand nombre de manufactures de sucre de betterave pour la consommation d'une partie de la France, et qui, encouragées successivement, allaient fournir le sucre indigène au même prix que celui des Indes. Les encouragements donnés aux établissements pour séparer la fécule du pastel et en former un indigo semblable à celui des colonies ; le grand nombre de manufactures d'objets d'art.

50 millions employés à réparer les palais de la Couronne et les embellir ; 60 millions de meubles mis dans les palais Impériaux de France, de Hollande, de Turin, de Rome ; 16 millions de diamants de la Couronne, tous achetés des deniers de Napoléon. Le Régent seul existait de l'ancienne couronne de France, et encore l'avait-il retiré des mains des juifs de Berlin, où il était engagé pour 3 millions ; le Musée Napoléon, estimé à plus de 400 millions et ne renfermant que des objets légitimement acquis par des achats réguliers ou par des conditions de traités de paix publics, et qui avaient tenu lieu de cession de territoire ou de contributions ; plusieurs millions placés pour l'encouragement de l'agriculture, ce premier intérêt de la France ; la création de races de chevaux, de mérinos, etc.

En résumé, ces grandes choses attestent la prospérité de l'Empire Français et forment un trésor de plusieurs milliards qui existaient quand Napoléon a abdiqué, et dont l'énumération suffit pour confondre ceux qui ont osé le calomnier. C'est au milieu de grandes guerres, sans aucun emprunt, en diminuant la dette publique et la réduisant à moins de 50 mil-

Chap. L. — lions, qu'il a créé toutes ces richesses nationales au profit de tout le monde.

Napoléon a été l'homme le plus admiré, il fut aussi l'homme le plus aimé; il eut de vrais amis, Lannes, Bessières, Duroc, Bertrand, Montholon, de Las Cases et tant d'autres. Les preuves du plus grand dévouement à sa personne sont nombreuses : lorsque Napoléon commandait l'artillerie de la contre-attaque à l'expédition de Sardaigne, le sergent Bastilica s'expose au fer d'un assassin pour sauver Napoléon d'une mort certaine. A la bataille d'Arcole, le colonel Muiron se fait tuer pour lui sauver la vie; le général Belliard se place devant Napoléon et reçoit une balle qui lui était destinée. Au siége de Saint-Jean d'Acre, deux brigadiers du corps des Guides Daumesnil et Carbonnel, couvrent Napoléon de leur corps pour le mettre à l'abri de l'explosion d'une bombe, qui éclate peu après et blesse Carbonnel. Au 18 brumaire, les grenadiers Thomé et Poiret s'exposent en parant et recevant les coups de poignard qui allaient frapper Napoléon. Au combat de Hanau, en 1813, un obus tombe proche de l'Empereur, Caulaincourt se place aussitôt entre l'Empereur et le danger, de manière à parer Napoléon si l'obus éclate. A la bataille de Brienne, le colonel Gourgaud, au risque de sa vie, tue un cosaque dont la lance allait atteindre Napoléon. Dans les circonstances périlleuses, on offrait, on donnait sa vie pour préserver celle de l'Empereur, car en lui était personnifié le sort de la Patrie.

Nous ne dirons point qu'il fut un être surnaturel, cependant nous ne pouvons nous empêcher de répéter

que, par son vaste génie, il fut au-dessus des autres hommes de son siècle. Rappelons-nous qu'à la seconde abdication, quand une députation vint au nom de la Chambre des Représentants offrir à Napoléon les remercîments de l'Assemblée pour ce grand acte d'abnégation, dans sa réponse il prononça ces paroles sur l'avenir : " *Ce n'est qu'avec ma dynastie que la " France peut espérer d'être libre, heureuse et indé- " pendante.*"(1) Chap. L. —

Ainsi, au moment de quitter la France pour l'exil, ses derniers mots au plus grand Corps de l'Etat sont une prophétie. Effectivement, après avoir expérimenté trois espèces de Gouvernement pendant les années qui se sont écoulées de 1815 à 1852, le Peuple Français, en rappelant sur le trône la quatrième dynastie par le suffrage universel, a fait l'éloge le plus complet et le plus éclatant de Napoléon Ier, et du Gouvernement Impérial qu'il a fondé.

(1) Voir page 310 de ce volume.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

TABLE DES PLANCHES GRAVÉES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE TOME DEUXIÈME.

Napoléon Ier, Empereur et Roi.

CHAPITRE XXVIII.

CAMPAGNE D'ESPAGNE.

Du 18 *Octobre* 1808 *au* 23 *Janvier* 1809.

CHAPITRE XXIX.

CAMPAGNE D'AUTRICHE (ECKMÜHL, ESSLING, WAGRAM).—TRAITÉ DE VIENNE.

Du 23 *Janvier* 1809 *au* 26 *Octobre* 1809.

CHAPITRE XXX.

DIVORCE.—MARIAGE.—NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Du 26 *Octobre* 1809 *au* 9 *Mai* 1812.

CHAPITRE XXXII.

SÉJOUR À PARIS.

Du 18 *Décembre* 1812 *au* 15 *Avril* 1813.

CHAPITRE XXXIII.

CAMPAGNE DE SAXE.

Du 15 *Avril* 1813 *au* 9 *Novembre* 1813.

CHAPITRE XXXIX.

DEUXIÈME ABDICATION

Du 22 *Juin* 1815 *au* 15 *Juillet* 1815.

Napoléon Captif, Voyage en mer.

CHAPITRE XL.

VOYAGE ET SÉJOUR À BORD DU BELLEROPHON.

Du 15 *Juillet* 1815 *au* 7 *Août* 1815.

CHAPITRE XLI.

VOYAGE À SAINTE-HÉLÈNE À BORD DU NORTHUMBERLAND.

Du 7 *Août* 1815 *au* 17 *Octobre* 1815.

Napoléon Ier, Captif à Sainte-Hélène.

CHAPITRE XLII.

CHAPITRE XLIII.

CHAPITRE XLV.

Du 1er *Juin* 1817 *au* 1er *Janvier* 1820.

CHAPITRE XLIX.

COMPLÉMENT À L'HISTOIRE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE NAPOLÉON Ier.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS.

Nota.—Les chiffres romains indiquent les volumes ; les chiffres arabes indiquent les pages.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

des Deux Volumes.

